

LOUIS XIV

ET

SON SIÈCLE.

Paris. — Imprimerie de BUREAU, rue Gaillon, 14.
TIRÉ SUR PRESSES MÉCANIQUES PAR ARISTIDE.



Louis XIV.

LOUIS XIV

ET

SON SIÈCLE,

Par M. Alexandre DUMAS.

TOME DEUXIÈME.

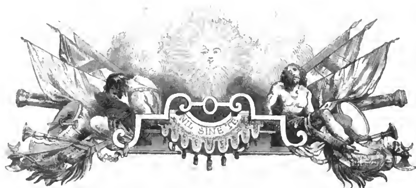
PARIS,

ÉDITEURS : MM. DUFOUR ET MULAT,

QUAI MALAQUAIS, 21.

—

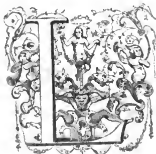
1850.



CHAPITRE XXVI.

1652.

Majorité du roi. — Les Barbons. — Etat de la France à l'intérieur et à l'extérieur. — Monsieur. — Le prince de Condé. — Mazarin. — Le Coadjuteur. — Mademoiselle. — Le cardinal entre en France. — Sa tête est mise à prix. — Il traverse tranquillement la France et va rejoindre la reine à Poitiers. — Le maréchal de Turenne revient offrir ses services au roi. — La cour se dirige vers Orléans. — Mademoiselle se déclare et prend Orléans.



Louis XIV était majeur. Comme Louis XIII, il passait, en un instant, d'une dépendance complète à une autorité absolue; mais, tout au contraire de son père, qui avait débuté par un acte de vigueur, et qui était retombé presque immédiatement dans une faiblesse dont il ne devait sortir que par boutade, lui devait conserver sa faiblesse au-delà de sa minorité, et ne s'élever que par degrés jusqu'à la force,

ou plutôt jusqu'au vouloir qui fit le caractère distinctif de son règne. Donc, quoique le roi eût atteint sa majorité, c'était toujours Anne d'Autriche qui régnait, éclairée par l'esprit subtil de Mazarin, tout aussi puissant sur elle, plus puissant même peut-être depuis qu'il était exilé, que lorsqu'il avait son appartement au Louvre ou au Palais-Royal.

Le roi, comme nous l'avons dit, avait sur son lit de justice publié trois déclarations : la première contre les blasphémateurs du saint nom de Dieu, la seconde contre les duels et les rencontres, la troisième pour reconnaître l'innocence du prince de Condé. Or, ce qu'il y avait de remarquable, c'est que le prince de Condé ne s'était pas même donné la peine d'attendre cette déclaration, pour se rendre coupable, en projets du moins, d'un second crime pareil à celui qu'on venait de lui pardonner.

Le conseil avait du même coup été remanié, comme on dit de nos jours : le marquis de Châteauneuf avait repris la principale direction des affaires qu'il attendait depuis si longtemps; les sceaux, enlevés au président Molé, lui avaient été rendus; enfin M. de Lavieuville, qui, vingt-sept ans auparavant, avait ouvert la porte du conseil au jeune Richelieu, lequel l'en avait fait sortir, pour ainsi dire, avant que la porte ne fût refermée, était nommé surintendant des finances par l'influence de son fils, amant de la princesse Palatine. Il est vrai, en outre, ce qui n'indiquait peut-être pas un excellent économiste, qu'il prêtait, en arrivant au ministère, quatre cent mille livres, non pas à l'Etat, non pas au roi, mais à la reine. Le plus jeune de ces trois conseillers était le président Molé, qui avait soixante-sept ans; de sorte qu'on appliqua à ces trois ministres, un nom déjà tout fait sous l'autre règne; on les appela les *Barbons*.

La France était assez tranquille à l'intérieur, quoique chacun comprît parfaitement que cet état de tranquillité n'était qu'un repos momentané, qu'une halte entre deux guerres civiles; elle aimait le roi comme on aime les choses inconnues, par l'espérance; elle se défiait de la reine dont elle craignait à la fois les violences et les faiblesses; elle exécrait le cardinal dont l'avarice la ruinait; enfin, sans aimer ni haïr M. de Condé, qui mettait dans sa conduite politique tout le caprice qu'une coquette met

dans sa conduite privée, elle se rappelait ses éclatantes victoires et sympathisait avec son courage.

Nulle part le roi n'avait d'armée. Sur les frontières des Pays-Bas, deux corps faisaient beaucoup plus de mal aux Français leurs compatriotes qu'aux Espagnols leurs ennemis : l'un commandé par le maréchal d'Aumont était à lui; l'autre était au prince de Condé, commandé par Saulx Tavannes; le premier faisait quelques courses sans résultat, l'autre se tenait immobile et, pour ainsi dire, dans une menaçante neutralité.

Le maréchal de La Ferté-Senectère était en Lorraine avec un autre corps, et comme il n'avait pas devant lui, ainsi que le maréchal d'Aumont, un allié plus que suspect, il agissait de son mieux, prenant Mirecourt, Vaudevrange et Chatté. C'étaient de petits succès sans doute, mais au moins ce n'étaient point des revers.

Notre armée d'Italie tenait également une position assez honorable. Le roi d'Espagne, auquel nous avions encore affaire de ce côté, était fort préoccupé pour le moment de la Catalogne; de sorte que le marquis de Caracène, gouverneur de Milan, se contentait de menacer le Piémont, mais ne joignait jamais l'effet à la menace.

L'armée d'Espagne était confiée au sieur de Marchain, qu'on avait fait sortir de prison en même temps que les princes, pour en faire, non seulement un général, mais encore un vice-roi. Ces sortes de retours de fortune n'étonnaient personne à cette époque où ils avaient nombre d'antécédents. Il était donc parti immédiatement pour la Catalogne et s'était enfermé dans Barcelonne, que le marquis de Mortare assiégeait par terre, tandis que Don Juan d'Autriche la bloquait par mer.

Quant au Midi, où couraient éparpillés les corps qui avaient servi à M. le duc d'Epernon et au maréchal de La Meilleraie dans la dernière campagne, il était encore chaud de la guerre civile, et, comme à tout prendre, les gens intéressés à cette guerre y avaient plutôt gagné que perdu, il était prêt à la recommencer.

A cette époque la marine n'existait pas, et sous ce rapport l'Espagne, l'Angleterre et la Hollande étaient fort au-dessus de nous.

Maintenant passons des choses aux hommes.

Monsieur continuait de jouer son rôle de mécontent inactif; plus il vieillissait, plus s'aigrissait en lui la propre conviction de cette impuissance qui l'avait toujours empêché d'arriver au but proposé,

Il s'était brouillé à peu près avec le coadjuteur sans se raccommoder tout à fait avec M. de Condé; il se défiait du parlement qui se défiait de lui; il essayait vingt négociations différentes pour amener un mariage entre Mademoiselle et le roi, et, dès qu'on venait à lui, faisait un pas en arrière, comme s'il craignait cette alliance. La seule chose qui, pour le moment du moins, parût franche en lui, c'était sa haine contre le cardinal.

Le prince de Condé, comme nous l'avons dit, était parti de Paris dans la nuit qui avait précédé la déclaration de la majorité royale; il s'était rendu immédiatement à Trie où était le duc de Longueville, avec l'espérance de l'entraîner de nouveau dans le tourbillon de sa fortune. Mais le duc de Longueville était vieux, et sa captivité l'avait vieilli encore. Il refusa l'honneur que lui faisait son beau-frère. Celui-ci revint donc prendre à Essonnes MM. de La Rochefoucauld et de Nemours, s'arrêta un jour à Augerville-la-Rivière pour attendre une lettre du duc d'Orléans, laquelle devait arriver et n'arriva point; puis il continua sa route jusqu'à Bourges où l'atteignit un conseiller du parlement, qui venait lui proposer de demeurer tranquille dans son gouvernement de Guyenne jusqu'à ce qu'on eût assemblé les États-Généraux. Mais, comme ce que craignait surtout M. le Prince, c'était la tranquillité, il rejeta la proposition avec dédain, poussa jusqu'à Montrond, laissant le prince de Conti et le duc de Nemours dans cette ville, et continua avec Lenet, son conseiller, sa route pour Bordeaux.

Si Bordeaux s'était soulevé pour Mme de Condé et pour M. le duc d'Enghien, c'est-à-dire pour une femme et un enfant sans défense, ce devait être, comme on le comprend, bien autre chose encore pour M. le Prince, qui apportait aux rebelles la réputation de premier capitaine du monde, et la garantie de ses victoires passées; aussi, à peine le sut-on à Bordeaux, que cette ville devint un centre de rebellion. La princesse de Condé et M. le duc d'Enghien vinrent l'y rejoindre. Mme de Longueville, qui était sortie du couvent où elle était en retraite, dès qu'elle avait vu la guerre prête à se rallumer, y arriva derrière elle, le comte Foucaut du Doignon, gouverneur de Brouage, qui tenait toute la côte depuis La Rochelle jusqu'à Royan, se déclara pour lui. Le vieux maréchal de La Force et ses amis de la Guyenne vinrent lui offrir leurs services; le duc de Richelieu amenait des levées faites dans la Sain-

tonge et dans le pays d'Aunis; le prince de Tarente, qui tenait Taillebourg sur la Charente, lui avait fait dire qu'il était son serviteur; enfin l'on attendait le comte de Marchain, le même que la reine venait de faire vice-roi de Catalogne, lequel avait promis d'abandonner sa vice-royauté et de venir rejoindre M. le Prince avec les régiments qu'il parviendrait à débaucher. En outre Lenet était parti pour Madrid où il négociait avec la cour d'Espagne.

La position de M. le Prince comme rebelle était donc meilleure qu'elle n'avait jamais été.

Le cardinal Mazarin, contre lequel la haine nationale se maintenait toujours à la même hauteur, était encore à Bruel. C'est là qu'il avait reçu les ordonnances rendues par le parlement, signées par le roi, approuvées par la reine, lesquelles le déclaraient traître et inhabile, excluant à l'avenir tous les étrangers des affaires de l'État; mais, quoiqu'il répondit à ces déclarations par une lettre pleine de douleur et de dignité, elles ne l'inquiétaient guères; il continuait d'être en correspondance réglée avec Anne d'Autriche, des bonnes grâces de laquelle il était toujours certain, et qui lui avait



fait part du retour du coadjuteur. Il se tenait donc prêt, malgré

tous les arrêts intervenus et à intervenir, à rentrer en France, et une petite armée, rassemblée par lui à cet effet, n'attendait que ses ordres pour se mettre en marche. Cette troupe avait été formée dans le pays de Liége et sur les bords du Rhin; pour la lever il avait vendu tout ce qu'il possédait.

Le coadjuteur, quoique s'occupant sans doute de tenir à Anne d'Autriche les promesses qu'il lui avait faites, paraissait à la surface entièrement retiré des affaires. Quelques jours après sa majorité, le roi l'avait fait venir et lui avait remis publiquement l'acte authentique par lequel la France le désignait pour le cardinalat. Mais, comme il ne se fiait pas entièrement à la sincérité de la recommandation royale, il envoya lui-même un courrier extraordinaire à Rome, à l'abbé Charrier, chargé de la sollicitation du chapeau. L'attente de ce grand événement tant désiré par lui, et ses relations plus tendres que jamais avec M[lle] de Chevreuse, semblaient donc entièrement l'absorber, et il paraissait pour l'heure partagé entre sa politique et son amour.

Mademoiselle, à qui on ne faisait pas grande attention parce qu'on sentait instinctivement qu'elle était mal dans l'esprit de la reine, attendait toujours un mari qui ne venait pas. Il avait d'abord été question, on se le rappelle, du jeune prince de Galles, puis de l'Empereur, puis de l'archiduc, puis du roi; ce dernier, il faut le dire, était celui qui aurait flatté le plus ses espérances, et qui caressait le mieux son ambition. Aussi, comme elle voyait qu'on n'arrivait en cette étrange époque que par les craintes qu'on inspirait, elle n'avait d'autre préoccupation que de remonter le moral paternel, et d'essayer de souffler au duc d'Orléans quelque rebellion bien sérieuse qui le mît en position d'obtenir, par la crainte, ce qu'on refusait au mépris qu'inspirait son indécision.

Maintenant que nous avons montré au public théâtre et acteurs, passons aux événements.

On avait appris à Paris l'arrivée de M. le Prince à Bordeaux, ainsi que la façon dont il y avait été reçu par le parlement et la noblesse. Il fut en conséquence arrêté que le roi irait tenter contre le mari une expédition pareille à celle que, quelques mois auparavant, il avait accomplie contre la femme. On décida donc que le roi marcherait sur la capitale de la Guyenne, s'avançant par le

même chemin que M. le Prince avait suivi, pour neutraliser sans doute, par ce second passage, l'impression que le premier ne pouvait manquer d'avoir laissée; et le 2 octobre le roi, qui avait déjà quitté, le 27 septembre, Paris pour Fontainebleau, quitta Fontainebleau pour prendre la route du Berry. Ses premiers pas furent faciles et de bon augure : Bourges ouvrit ses portes, et MM. de Conti et de Nemours, n'osant tenir dans Montrond, allèrent rejoindre M. le Prince à Bordeaux.

La cour passa dix-sept jours à Bourges et continua sa route pour Poitiers. Ce fut alors, et tandis que commençaient, devant Cognac, les premières hostilités entre M. le duc d'Harcourt, commandant de l'armée du roi, et MM. de La Rochefoucauld et de Tarente, lieutenants de l'armée de M. le Prince, qu'on apprit la nouvelle que le cardinal de Mazarin venait d'entrer en France avec six mille hommes.

En effet, le cardinal s'était peu à peu rapproché de la France, allant à Huy d'abord, puis à Dinant, puis à Bouillon, puis à Sedan, où M. de Fabert l'avait reçu à merveille, car il était porteur d'un passeport de la reine; et de là, à la tête de six mille hommes, ayant l'écharpe verte, qui était la couleur de sa maison, il avait passé la Meuse, gagné Rethel, et s'avançait à travers la Champagne, escorté par deux maréchaux de France, le marquis d'Hocquincourt et le marquis de La Ferté-Senectère.

On comprend l'effet que produisit dans Paris une pareille nouvelle. On oublia tout, guerre civile et guerre extérieure, Condéens et Espagnols. Le parlement se rassembla en toute hâte, et quoiqu'on y lût une lettre du roi, qui invitait la compagnie à ne prendre aucun souci du voyage de son Éminence, attendu qu'elle avait suffisamment fait connaître ses intentions à la reine, on se hâta de procéder contre l'exilé qui se faisait rebelle. Il fut, en conséquence, déclaré que le cardinal et ses adhérents, ayant contrevenu aux défenses portées dans la déclaration du roi, étaient, à partir de ce moment, considérés comme perturbateurs du repos public, et qu'il leur serait couru sus par les communes; qu'en outre, la bibliothèque et les meubles du cardinal seraient vendus, et que sur cette vente serait prélevée une somme de cent cinquante mille livres pour qui le livrerait mort ou vif. Le coadjuteur voulut bien défendre un instant son nouvel allié; mais sa popularité faillit sombrer dans

cet orage, et tout ce qu'il put faire sans se perdre lui-même, fut de quitter l'assemblée, en déclarant que sa qualité d'ecclésiastique ne lui permettait point d'assister à une délibération où il était question d'appliquer la peine de mort.

Quelques jours auparavant, une déclaration pareille avait été rendue aussi contre M. le Prince, M. le prince de Conti, Mme de Longueville et MM. de Nemours et La Rochefoucauld; mais la seconde fit oublier la première. Il semblait, à l'acharnement que le parlement y mit, que le cardinal Mazarin fût le seul ennemi à craindre, le seul adversaire qu'il fût important de combattre : sa magnifique bibliothèque fut mise à l'encan, vendue et dispersée, malgré l'offre qu'avait faite un bibliophile de l'époque, nommé Violette, de la prendre en bloc pour quarante-cinq mille livres.

Pendant ce temps, le cardinal continuait sa route. On apprit successivement qu'il avait passé à Epernay, à Arcis-sur-Aube, à Pont-sur-Yonne. Enfin, le 30 janvier, un mois après avoir mis le pied sur la terre de France, sans y avoir, malgré les déclarations furibondes du parlement, rencontré aucun obstacle, il entrait à Poitiers dans le carosse du roi, qui était allé lui-même à sa rencontre.

La nouvelle eut un grand retentissement à Paris; mais celui de tous, qu'elle blessa le plus, fut M. le duc d'Orléans, qui, une fois du moins, semblait devoir être constant dans ses haines. M. de Condé apprit, de Bordeaux, la grande colère où il était, et voulant profiter de cette colère, il lui envoya M. de Fiesque pour conclure un traité avec lui. Le comte était, en outre, porteur d'une lettre pour Mademoiselle.

Madame fit tout ce qu'elle put pour empêcher son mari de signer; mais la haine du duc d'Orléans contre le cardinal l'emporta sur l'influence habituelle de sa femme. Ce traité contenait l'assurance que M. le duc d'Orléans joindrait les troupes dont il pouvait disposer à celles que M. de Nemours allait chercher en Flandre, et que, à partir de ce moment, il servirait, ostensiblement s'il le fallait, la cause de M. le Prince contre celle du cardinal.

Aussitôt qu'il eut fini avec le père, le comte de Fiesque s'occupa de la fille. Il était porteur, nous l'avons dit, d'une lettre du Prince pour Mademoiselle; il lui demanda une audience qu'il obtint, et lui remit cette lettre qui était conçue en ces termes :

« Mademoiselle,

« J'apprends avec la plus grande joie du monde les bontés que vous avez pour moi. Je souhaiterais avec passion vous pouvoir donner des preuves de ma reconnaissance. J'ai prié M. le comte de Fiesque de vous témoigner l'envie que j'ai, par mes services, de mériter la continuation de vos bonnes grâces. *Je vous supplie d'avoir créance à ce qu'il vous dira de ma part*, et d'être persuadée que personne au monde n'est avec plus de passion et de respect, Mademoiselle, etc.

« Louis de Bourbon. »

Or, les choses que le comte de Fiesque avait à dire à Mademoiselle, de la part de M. le Prince, et auxquelles celui-ci la priait d'avoir créance, c'était le désir qu'il avait de la voir reine de France. Mademoiselle reçut le compliment avec grande joie et pria à son tour le comte d'assurer à M. le Prince qu'elle était de ses meilleures amies, et qu'elle ne verrait personne, avec autant de satisfaction que lui, se mêler de ses intérêts.

L'occasion s'offrit bientôt pour Monsieur et Mademoiselle de montrer leur fidélité à ce nouvel engagement : quelques rencontres de peu d'importance avaient eu lieu entre M. d'Harcourt et les lieutenants de M. le Prince, et même avec M. le Prince lui-même. Le roi en personne avait mis le siége devant Poitiers, défendu par M. de Rohan, et, au moment où il allait être secouru, M. de Rohan avait rendu la place. C'était donc un succès réel pour le roi, lorsqu'on apprit à la cour la haine toujours croissante du parlement contre Mazarin, et le nouveau traité de l'oncle du roi avec M. le Prince. Ces deux nouvelles étaient inquiétantes. Paris se trouvait abandonné au parlement et à Monsieur; il était important de revenir sur la capitale, et l'on décida que ce retour s'opérerait sans retard. Cette résolution courageuse fut due surtout au concours de M. de Turenne qui, pour cette seconde révolte, n'ayant pu s'entendre avec Condé, était venu offrir ses services à Mazarin, juste au moment où le roi dînait chez lui.

On se mit en marche; mais comme le roi atteignait Blois, et, après une station de deux jours dans cette ville, concentrait ses troupes à Beaugency, on apprit que le duc de Nemours, qui entrait en France à la tête d'un corps espagnol, allait opérer sa jonction avec le duc de Beaufort, et que les deux princes réunis comptaient marcher sur l'armée royale. Il était urgent, en pareille circonstance, de savoir pour qui Orléans se déclarerait. En effet, Louis XIV n'était que le roi de France, tandis que Monsieur était le seigneur

particulier d'Orléans. Or, Monsieur avait signé, comme nous l'avons dit, un traité avec les princes. Ce traité était connu. On envoya donc demander aux autorités d'Orléans pour qui elles comptaient se prononcer. Les autorités répondirent qu'elles suivraient le parti de Monsieur.

C'était mettre Monsieur dans la nécessité de se déclarer ; ce qui était toujours une grande violence faite à son caractère : il eût bien voulu que les autorités fermassent d'elles-mêmes leurs portes au roi, et prissent ainsi pour leur propre compte la responsabilité de leur rebellion. Il avait même envoyé les comtes de Fiesque et de Grammont pour tâcher de les y décider. Mais les bourgeois répondirent qu'ils ne risqueraient aucun acte de vigueur contre Sa Majesté, si leur duc n'était pas là pour les encourager par sa présence. Et les messagers, après quatre jours d'absence, vinrent rapporter cette nouvelle à Monsieur.

Cette fois, il n'y avait pas à reculer. Orléans était une place trop forte pour qu'on ne prît point un parti à son égard. Aussi, tous les amis de Monsieur se réunirent-ils pour le déterminer à partir à l'instant même. Il s'y résolut, ou du moins parut s'y résoudre le dimanche des Rameaux, et faisant demander une escorte aux ducs de Beaufort et de Nemours, pour le prendre au sortir d'Étampes et le conduire jusqu'à Orléans, il annonça son départ pour le lendemain.

Ce même jour, Mademoiselle avait fait dessein d'aller coucher aux Carmélites de Saint-Denis, pour y passer la semaine sainte, lorsqu'elle apprit la résolution de son père. Elle alla au Luxembourg afin de prendre congé de lui, et trouva le prince dans un de ces états de malaise où le mettait l'obligation d'arrêter quelque importante résolution. Il se plaignit amèrement de cette nécessité que ses amis lui faisaient de quitter Paris, disant que s'il abandonnait cette ville, tout était perdu ; ajoutant à ces plaintes ses souhaits accoutumés, quand il était forcé d'obéir à quelque engagement pris, c'est-à-dire d'être loin des affaires publiques, retiré dans son château de Blois, et enviant la félicité des gens qui avaient le bonheur de vivre sans qu'on eût le droit d'exiger d'eux qu'ils se mêlassent de quelque chose. Mademoiselle était habituée à ces doléances dans lesquelles s'évaporait d'ordinaire le peu d'énergie qu'avait le prince. Elle comprit qu'il en serait de cette affaire comme des autres, et

que M. le duc d'Orléans y laisserait encore, par ses lâchetés, quelque lambeau de sa considération personnelle. Elle ne se trompait point : plus le moment de se décider approchait, plus Monsieur était indécis. Enfin, elle le quitta à huit heures du soir convaincue qu'il n'y avait aucune espérance de l'amener à cet acte d'énergie.

Comme elle sortait de chez son Altesse, le comte de Chavigny, le même dont nous avons déjà eu occasion de parler plusieurs fois dans le courant de cette histoire, et qui était devenu l'ennemi particulier du cardinal de Mazarin, par suite de la tromperie que celui-ci lui avait faite, arrêta Mademoiselle et lui dit tout bas :

— Voici assurément, Mademoiselle, la plus belle action du monde à faire pour vous, et qui obligerait sensiblement M. le Prince.

— Laquelle ? demanda Mademoiselle.

— Ce serait d'aller à Orléans à la place de Monsieur.

Mademoiselle, dont le caractère était aussi aventureux que celui du prince son père était timide, avait déjà songé à cet accommodement. Aussi tressaillit-elle de plaisir à cette ouverture.

— Volontiers, dit-elle, obtenez-moi le congé de son Altesse et je pars cette nuit même.

— Bon ! dit Chavigny, je vais faire de mon mieux.

Et il revint chez le prince tandis que Mademoiselle retournait à son logis.

En rentrant, elle se mit à table pour souper. Quoique sa préoccupation lui eût ôté l'appétit, elle n'en faisait pas moins semblant de manger, écoutant chaque bruit, tournant incessamment les yeux vers la porte, lorsqu'on lui annonça le comte de Tavannes, lieutenant-général de l'armée de M. le Prince, lequel entra, et, jugeant que l'importance de la chose lui permettait de passer par-dessus les lois de l'étiquette, lui dit tout bas : — Nous sommes trop heureux, Mademoiselle; c'est vous qui venez à Orléans, et M. de Rohan va vous le venir dire de la part de son Altesse.

En effet, un instant après M. de Rohan parut. Il apportait l'ordre attendu lequel fut reçu avec une grande joie. Le même soir, Mademoiselle invita le comte et la comtesse de Fiesque à l'accompagner, ainsi que Madame de Frontenac; quant à M. de Rohan il s'offrit de lui-même. Ensuite Mademoiselle donna tous les ordres nécessaires à son équipage. Le lendemain matin elle fit ses dévotions,

et s'en alla dîner au Luxembourg, où Monsieur, tout joyeux de s'être tiré d'affaire sans avoir eu besoin de faire acte d'énergie par lui-même, lui annonça qu'il avait déjà envoyé M. de Flamarin à Orléans pour y donner avis de sa prochaine arrivée.

Au moment de partir, Mademoiselle fit ses adieux au prince son père, qui lui dit : — Allez à Orléans, ma chère fille, vous y trouverez l'évêque, M. d'Elbène, qui vous instruira de l'état de la



ville; prenez aussi conseil de MM. de Fiesque et de Grammont; ils y ont été assez longtemps pour connaître ce qu'il y a à faire, et surtout empêchez, à quelque prix que ce soit, que l'armée ne passe la rivière de Loire; c'est tout ce que j'ai à vous ordonner.

Mademoiselle salua le prince et prit congé de lui en toute hâte, car elle avait peur qu'il ne lui retirât la mission qu'il venait de lui donner. Mais il n'y avait pas de danger : le duc se trouvait trop heureux d'en être quitte ainsi; il demeura à sa fenêtre tout le temps qu'il put voir sa fille, et envoya après elle, pour lui servir d'escorte, un lieutenant, deux exempts, six gardes et six suisses.

Comme Mademoiselle sortait de Chartres, elle trouva M. de

Beaufort qui venait au-devant d'elle, et qui, à partir de ce moment, l'accompagna toujours à la portière de sa voiture. A quelques lieues plus loin, elle rencontra une escorte de cinq cents chevaux commandés par M. de Valon, maréchal de camp dans l'armée de Monsieur. L'escorte était composée de gens d'armes et de chevau-légers. Les chevau-légers prirent les devants, et le reste marcha derrière le carosse et sur les côtés; mais, en arrivant dans les plaines de la Beauce, Mademoiselle, qui était jalouse de se montrer digne du grade de chef d'expédition qu'elle occupait, monta à cheval et marcha en tête des troupes.

Presque aussitôt l'occasion se présenta de faire acte de volonté. Un courrier passa qui fut arrêté, suivi de deux autres que l'on arrêta de même. L'un de ces courriers était porteur d'une lettre de Messieurs d'Orléans, annonçant à son Altesse Royale que le roi leur avait mandé que cette nuit là il couchait à Cléry, et que de là il passait outre pour se rendre à Orléans, où il envoyait d'avance son conseil.

Il n'y avait pas de temps à perdre pour prévenir Sa Majesté. On continua donc la route sans s'arrêter que le temps strictement nécessaire, et l'on arriva à Toury, où l'on trouva M. de Nemours, lequel témoigna à Mademoiselle une grande joie de sa venue, et lui déclara qu'à partir de ce moment, on tiendrait les conseils de guerre devant elle. Un conseil fut tenu effectivement. Mademoiselle exprima le désir de son père, que les ennemis ne passassent point la Loire; et toutes les mesures furent prises en conséquence pour s'opposer au passage du fleuve.

Le lendemain on partit de fort grand matin, et à Artenay on trouva le marquis de Flamarin qui venait au devant de la princesse et qui lui dit qu'il avait de grandes et importantes affaires à lui communiquer. Mademoiselle mit pied à terre en une hôtellerie, où elle apprit du marquis de Flamarin que Messieurs de la ville d'Orléans ne la voulaient point recevoir, et lui faisaient dire que le roi d'un côté et elle de l'autre les rendaient fort embarrassés, et que, pour n'être point rebelles au roi ou désobéissants à leur seigneur, ils la priaient de s'arrêter et de faire la malade; qu'eux, pendant ce temps, fermeraient leurs portes et laisseraient passer le roi, et que, le roi passé, ils la recevraient avec tous les honneurs qui lui étaient dus. Mais Mademoiselle tenait à prouver qu'autant le duc d'Or-

léans avait peu de caractère, autant elle était résolue. Elle declara donc que, sans s'inquiéter de cet avis, elle allait marcher sur Orléans. En effet, elle monta en carosse, laissa son escorte pour aller plus vite, et ne mena avec elle que les compagnies de Monsieur, et encore parce qu'elles s'engagèrent à marcher au même pas qu'elle.

Tout le long de la route les nouvelles les plus décourageantes arrivaient. Les uns disaient à Mademoiselle que les autorités étaient bien décidées à lui fermer leurs portes; les autres, que le roi était déjà à Orléans, et tenait la ville. Mais Mademoiselle ne voulut rien entendre, et continua sa route, en disant que le pis qui pouvait lui arriver, c'était de tomber entre les mains de gens parlant la même langue qu'elle, qui la connaissaient et qui lui rendraient certainement, dans sa captivité, tout le respect qui était dû à sa naissance.

Mademoiselle avait envoyé d'avance à Orléans ce lieutenant des gardes que lui avait donné Monsieur, et qui se nommait Pradine. A une lieue ou deux de la ville, elle le rencontra qui revenait. Il était chargé, par les autorités, de dire à Mademoiselle qu'on la suppliait de ne pas continuer sa route, attendu qu'on serait forcé de lui refuser l'entrée de la ville. Il apportait en toute hâte cette réponse à la princesse, et avait laissé ces Messieurs assemblés, parce que M. le garde des sceaux et le conseil du roi étaient à la porte opposée à celle par où venait Mademoiselle, et demandaient à entrer. Cela prouva une seule chose à la princesse, c'est qu'il n'y avait pas de temps à perdre. Elle força donc la marche et arriva à onze heures du matin à la porte Bannière qui était fermée et barricadée. Mademoiselle fit dire que c'était elle; mais on n'ouvrit point. Elle attendit alors près de trois heures dans une hôtellerie, pendant lesquelles le gouverneur de la ville, M. de Sourdis, qui n'avait aucun pouvoir, lui envoya des confitures pour lui faire prendre patience. Mademoiselle trouva que, si gracieuse que fût l'attention, elle n'était point de nature à la détourner de son projet. En conséquence, malgré les avis de son conseil, elle sortit de l'hôtellerie et s'en alla promener sur le bord des fossés. A peine y fut-elle, que les gens du peuple et les bourgeois qui étaient accourus au haut du rempart, reconnurent la princesse, et se la montrant les uns aux autres se mirent à crier : — Vive le roi ! vivent les princes! point de Mazarin!

En voyant ces démonstrations, Mademoiselle s'avança sur le bord du fossé, et haussant la voix : — Bonnes gens, cria-t-elle, courez à l'hôtel de ville, et, si vous avez envie de me voir de plus près, faites-moi ouvrir la porte.

A ces mots, il se fit un grand mouvement sur le rempart; mais on ne répondit rien, si ce n'est qu'on cria de nouveau et plus fort qu'auparavant : — Vive le roi ! vivent les princes et à bas le Mazarin !

Mademoiselle continua sa promenade, quoique ceux qui l'entouraient insistassent toujours pour la faire rentrer, et elle arriva devant une porte dont la garde prit les armes et, pour lui faire honneur, se mit en haie sur le rempart. Mademoiselle voulut tirer parti de cette démonstration, et cria au capitaine de lui ouvrir la porte; mais il fit signe qu'il n'avait pas les clés.

— Alors il faut la rompre, cria Mademoiselle, car vous me devez plus d'obéissance à moi qu'à Messieurs de la ville, puisque je suis la fille de votre maître.

Cependant, comme ils ne paraissaient prendre aucune résolution, Mademoiselle, qui était peu endurante de sa nature, commença à faire succéder les menaces aux invitations, car de prières il n'en avait pas été question le moins du monde. Ceux qui l'entouraient s'étonnaient d'une pareille conduite, qu'ils regardaient comme inconsidérée. — Mais à quoi donc pense votre Altesse, lui disaient-ils, de menacer des gens de la bonne disposition desquels elle dépend?

— Bah ! répondit la princesse, c'est un essai, et je veux voir si je ferai plus par les menaces que par la bonne amitié.

Les deux dames qui accompagnaient Mademoiselle, et qui étaient mesdames de Fiesque et de Frontenac, se regardèrent alors avec étonnement; et la comtesse de Fiesque se retournant vers la princesse : — Il faut que Votre Altesse, dit-elle, ait, pour agir ainsi, quelque certitude dont elle n'a point daigné nous faire part; sans quoi elle n'aurait pas cette confiance.

— Oui, dit Mademoiselle, et cette certitude la voici : avant mon départ de Paris, j'ai fait venir, dans mon cabinet, le marquis de Vilène, qui est, comme vous le savez, un des plus habiles astrologues du temps, et il m'a dit ces mots : « Tout ce que vous entreprendrez le mercredi 27 mars depuis midi jusqu'au vendredi vous réussira, et même dans ce temps-là vous ferez des affaires extraordinaires. » Or, continua Mademoiselle, j'ai la prédiction dans

ma poche, je suis confiante dans la science du marquis de Vilène; cet extraordinaire que j'attends m'arrivera aujourd'hui, et ce sera que je ferai rompre les portes ou que j'escaladerai les murailles.

Les deux dames se mirent à rire, quoiqu'elles fussent assez effrayées d'un pareille confiance. Mais Mademoiselle continua imperturbablement son chemin, et, à force d'aller, se trouva au bord de la rivière, où les bateliers, qui forment à Orléans une très puissante corporation, lui vinrent offrir leurs services. Elle les accepta, leur fit un beau discours, et lorsqu'elle les vit échauffés par ses paroles, elle leur demanda s'ils ne pouvaient pas la mener jusqu'à la porte de Faux, qui donnait sur l'eau.

— Volontiers, dit le patron d'une des barques; mais il n'est point besoin d'aller jusque-là, et, si Son Altesse veut nous en donner la charge, nous nous faisons fort d'en rompre une qui est plus proche.

Mademoiselle leur répondit en leur jetant l'argent à pleines mains et en leur disant de se hâter. Puis, pour les animer de sa présence, sans regarder aux ronces et aux pierres qui meurtrissaient ses pieds et déchiraient ses mains, elle monta sur un petit tertre; et quand elle fut en haut, comme tous ceux qui l'entouraient lui représentaient qu'elle s'exposait trop, et faisaient tout leur possible pour l'obliger à s'en retourner, Mademoiselle leur imposa silence.

La princesse n'avait d'abord voulu envoyer personne des siens pour aider les bateliers à enfoncer la porte Bruslée, à laquelle les braves gens travaillaient, afin de pouvoir désavouer l'entreprise si elle ne réussissait pas. Un seul chevau-léger de son Altesse, lequel était de la ville, avait demandé la permission de se mêler de l'affaire, et l'avait obtenue, disant que, comme il connaissait tout le monde à Orléans, il pouvait être bon qu'on le vit au nombre des travailleurs; mais bientôt on vint dire à Mademoiselle que l'affaire avançait. Elle y envoya aussitôt un des exempts qui étaient avec elle, et un de ses écuyers, et elle-même descendit derrière eux pour voir comment les choses se passaient. Mais comme le quai était interrompu, et qu'il y avait entre Mademoiselle et la porte un endroit où l'eau de la rivière battait la muraille, on fit venir deux bateaux pour servir de pont à la princesse, et l'autre bord se trouvant fort escarpé, on plaça dans le second bateau une échelle par la-



Melle de Montpensier.

quelle la princesse monta à grand'peine, car un des échelons était rompu; mais rien ne lui coûtait pour arriver à un but qu'elle tenait



pour si important. Elle parvint donc au quai, et dès qu'elle y fut, elle ordonna à ses gardes de retourner aux carosses pour prouver à Messieurs d'Orléans qu'elle entrait en leur ville avec toute confiance, puisqu'elle y entrait sans aucun gendarme.

Dès que la princesse fut là, ainsi qu'elle l'avait prévu, sa présence redoubla l'ardeur des bateliers qui travaillaient de leur mieux à rompre la porte au dehors, tandis que les bourgeois en faisaient autant au dedans. Quant à la garde de la porte, elle était sous les armes, simple spectatrice de l'effraction, mais sans l'aider ni l'empêcher.

Enfin deux planches du milieu de la porte tombèrent; on ne pouvait l'ouvrir autrement, car elle était traversée par deux énormes barres de fer. Aussitôt, sur l'ordre qu'elle donna, un valet de chambre prit Mademoiselle, la souleva entre ses bras et la glissa par le trou, où elle n'eut pas plus tôt la tête passée, qu'on battit le tambour; de l'autre côté était le capitaine qui tira la princesse à lui. A peine fut-elle debout, qu'elle lui tendit la main en disant:

— Monsieur le capitaine, vous n'avez point perdu votre journée, et vous serez bien aise de pouvoir vous vanter de m'avoir aidée à entrer.

Au même instant les cris de *vive le roi! vivent les princes! et à bas le Mazarin*, retentirent de nouveau : deux hommes prirent une chaise de bois, assirent Mademoiselle dessus et se mirent à la porter vers l'Hôtel-de-Ville où l'on délibérait toujours pour savoir à qui, d'elle ou du roi, l'on ouvrirait les portes. Tout le monde se jetait au devant d'elle, et, comme les actions hardies ont toujours une grande puissance sur les masses, le peuple admirait fort le courage de la princesse, se pressant sur ses pas, essayant de la toucher et baisant le bas de sa robe. Après cinq ou six cents pas faits ainsi, elle s'ennuya de l'ovation et déclara que sachant marcher, elle désirait faire usage de ses pieds. A cette demande le cortége s'arrêta. Les dames de la suite de la princesse profitèrent de cette halte pour la rejoindre. Une compagnie de la ville arriva, tambour battant, et prit la tête afin de conduire, avec tous les honneurs possibles, la princesse au palais qu'habitait ordinairement Monsieur. A moitié chemin on rencontra le gouverneur. Il était fort embarrassé, comprenant que les confitures qu'il avait envoyées n'étaient qu'une bien médiocre preuve de dévoûment. Derrière lui venaient Messieurs de la ville, non moins embarrassés que lui, et qui commençaient à balbutier un discours, lorsque Son Altesse, voyant qu'il fallait les mettre à leur aise, les interrompit en disant : — Messieurs, vous êtes sans doute fort surpris de me voir entrer de cette façon, mais comme je suis très-impatiente de ma nature, je me suis ennuyée d'attendre à la porte Bannière; j'ai fait alors le tour des murailles, et ayant trouvé la porte Bruslée ouverte, je suis entrée; vous devez être bien aises que j'aie pris cette résolution, car elle vous sauve de tout reproche à l'égard du roi pour le passé; quant à l'avenir, je m'en charge. Lorsque les personnes de ma qualité sont dans un lieu, elles répondent de tout, et ici c'est avec d'autant plus de raison que la ville est à Monsieur.

— Mademoiselle, répondit le maire, nous offrons toutes nos excuses à Votre Altesse de l'avoir fait attendre, mais nous nous rendions au devant d'elle pour lui ouvrir les portes.

— J'en suis convaincue, dit Mademoiselle, et c'est dans cette conviction que, pour vous épargner la moitié du chemin, je me

suis décidée à m'introduire par la porte que j'ai trouvée ouverte.

Parvenue à son logis, Mademoiselle écouta les harangues de tous les corps constitués et, à partir de ce moment, donna des ordres dans la ville sans que personne hésitât un instant à les exécuter.

Le lendemain de l'arrivée de Mademoiselle, on la vint éveiller à sept heures du matin pour la prévenir qu'il serait bon qu'elle se promenât dans les rues, afin de rallier à elle tous les esprits s'il restait encore quelques dissidents. En effet, le roi n'avait point renoncé à entrer à Orléans, et le garde des sceaux voulait faire une nouvelle tentative pour se présenter à la porte de la ville avec le conseil. Mademoiselle, comprenant l'importance de la démarche, se rendit à l'avis qu'on lui donnait, et envoya chercher le maire de la ville et le gouverneur pour l'accompagner. Les chaînes étaient tendues partout, comme c'est l'habitude dans les villes en état de siége ; on offrit de les abaisser, mais Mademoiselle refusa en disant qu'elle irait à pied.

En effet, elle parcourut les rues principales, s'arrêtant à l'Hôtel-de-Ville pour faire un discours aux autorités, en face de la prison pour délivrer les prisonniers, au palais de l'évêque pour y dîner. Le soir seulement elle rentra à son logis.

Une lettre de M. de Beaufort lui fut bientôt remise. Il annonçait à la princesse qu'il n'avait pu la venir trouver comme il le lui avait promis, parce que, dans l'espoir de s'emparer de la personne du roi, qui remontait l'autre rive, il avait tenté de franchir la Loire au pont de Gergau. Mais M. de Turenne l'avait arrêté par une magnifique défense, et, sans utilité aucune, il avait perdu grand nombre de braves gens et entre autres Sirot, baron de Vitaux, le même dont nous avons déjà parlé à Rocroy, et qui avait, dans le cours de sa longue carrière militaire, reçu cet honneur digne de remarque, qu'il avait fait le coup de pistolet avec trois rois : le roi de Bohême, le roi de Pologne et le roi de Suède, et qu'il avait même percé d'une balle le chapeau de ce dernier.

Mademoiselle fut fort marrie de cette attaque inutile et qui coûtait si cher. Elle écrivit à MM. de Beaufort et de Nemours de la venir trouver, et de peur qu'ils ne fissent ombrage à Messieurs de la ville, elle leur donna rendez-vous dans une hôtellerie du faubourg Saint-Vincent ; de son côté, comme elle craignait qu'on n'hésitât à la recevoir, elle laissa ses carosses sous la porte, ainsi que

MM. de Flesque et de Grammont, qui l'attendirent en causant avec M. le maire et MM. les échevins, et elle s'avança vers le lieu indiqué pour le rendez-vous. A peine y était-elle que ces messieurs arrivèrent chacun de son côté, car, quoique beaux-frères et peut-être même parce qu'ils étaient beaux-frères, ils se tenaient dans d'éternelles et amères discussions. M. de Beaufort salua Mademoiselle assez froidement; mais, par opposition, M. de Nemours lui fit de grands compliments sur ce qui s'était passé à son entrée, et cet exemple fut suivi par tous les officiers qui se trouvaient là; mais bientôt, comme on s'était réuni pour tenir conseil, Mademoiselle congédia tous les officiers qui ne devaient point prendre part à la délibération, et elle ne garda que les sommités.

La question était de savoir de quel côté irait l'armée. M. de Nemours fut d'avis qu'elle passât la rivière à Blois, et M. de Beaufort, qu'elle marchât sur Montargis. En effet, de ce lieu, en envoyant un corps à Montereau, on se trouverait maître des rivières de Loire et d'Yonne, et l'on couperait le chemin de Fontainebleau à la cour. Les deux beaux-frères tenaient chacun vigoureusement à leur avis. Mademoiselle, appelée à adopter l'un ou l'autre de ces deux plans, se rangea à celui de M. de Beaufort; ce qui mit M. de Nemours, qui était d'un caractère fort irritable, dans une grande colère, si bien que, sans aucun respect pour la princesse, il commença à pester, jurant que l'avis contraire au sien n'était donné que dans le but d'abandonner M. le Prince, et que, quant à lui, comme il tenait à rester fidèle à sa promesse, il se séparerait de la cause de Monsieur, plutôt que de marcher sur Montargis. Mademoiselle alors essaya de lui prouver que les intérêts de M. le Prince lui étaient aussi chers que les siens propres. Mais M. de Nemours s'entêta et ne répondit rien autre chose que ces mots qu'il répétait sans cesse: — Si l'on marche sur Montargis, je m'en irai.

— Monsieur, dit la princesse, si telle est votre intention, je vous prie de m'en avertir; car, dans la situation où nous sommes, il est bon de savoir distinguer ses amis de ses ennemis.

— C'est justement pour cela, dit M. de Nemours, que je ne serais point fâché de démasquer les faux amis qui trompent M. le Prince, et qui veulent faire ce que ne feraient pas des ennemis déclarés.

— Et quels sont ceux-là? dit M. de Beaufort impatienté, et se

levant du bahut sur lequel il était assis pour marcher à M. de Nemours.

— Vous, monsieur, répondit le duc.

Cette parole n'était point lâchée, que M. de Nemours avait reçu un soufflet. M. de Nemours riposta et fit sauter la perruque blonde de M. de Beaufort. Au même instant les deux princes firent un bond en arrière et revinrent l'un sur l'autre l'épée à la main; mais on se jeta entre eux et on les sépara : il y eut un instant de confusion terrible, car ceux qui étaient dehors entrèrent au bruit. Mademoiselle s'était levée et avait ordonné au lieutenant de ses gardes de recevoir l'épée des deux princes. Mais M. de Nemours ne la voulut donner qu'à elle-même; quant à M. de Beaufort, il se laissa conduire par la princesse dans le jardin, et là se mettant à genoux devant elle, il lui demanda pardon pour lui et son beau-frère. Le voyant assez calme, Mademoiselle le quitta alors pour revenir à celui-ci qu'elle eut toutes les peines du monde à apaiser : il ne voulait rien écouter. Mademoiselle avait beau le prêcher, et lui dire que de semblables querelles étaient ce qu'il pouvait y avoir de plus désavantageux pour le parti, et que les ennemis, s'ils en avaient connaissance, s'en réjouiraient comme d'une victoire, il continuait à s'emporter en menaces. Cependant Mademoiselle insista de telle sorte qu'il fut forcé de céder; il promit de faire des excuses à M. de Beaufort et même de l'embrasser; mais tout cela de très mauvaise façon. Quant à M. de Beaufort, il n'en fut pas de même : il s'avança les bras ouverts et les larmes aux yeux à la rencontre de son beau-frère, qui, loin de répondre à cette tendresse, l'embrassa, dit Mademoiselle, comme il aurait fait d'un valet.

Cette dispute apaisée tant bien que mal, Mademoiselle rentra en ville. Les bourgeois avaient été quelque peu inquiets de sa longue absence; mais aux plus considérables elle en raconta la cause; puis, arrivée à son logis, elle écrivit aux deux princes pour les prier de bien vivre ensemble et ordonner à l'armée de marcher.

Le samedi suivant la Princesse reçut cette lettre de Monsieur, en réponse à l'avis qu'elle lui avait donné de la prise d'Orléans.

« MA FILLE,

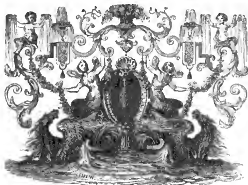
« Vous pouvez penser la joie que j'ai eue de l'action que vous venez de faire : vous m'avez sauvé Orléans et assuré Paris. C'est une joie publique, et tout le monde dit que votre action est digne de la petite-fille d'Henri-le-Grand. Je ne doutais pas de

votre cœur, mais en cette action j'ai vu que vous avez encore plus de prudence que de cœur. Je vous dirai encore que je suis ravi de ce que vous avez fait autant pour l'amour de vous que pour l'amour de moi. Dorénavant faites-moi écrire par votre secrétaire les choses importantes, par la raison que vous savez.

« GASTON. »

Cette raison était que Mademoiselle écrivait si mal, que son père ne pouvait parvenir à déchiffrer ses lettres [a].

Vers le même temps, c'est-à-dire le 11 ou 12 mars, M. le Coadjuteur reçut la nouvelle qu'il était nommé Cardinal: le chapeau tant désiré par lui et objet de tant d'intrigues, lui avait été accordé dans le consistoire du 18 février 1652.



CHAPITRE XXVII

1652.

Le prince de Condé arrive à l'armée rebelle. — Ses lettres à Mademoiselle. — État de l'armée royale. — Combat singulier entre le roi et son frère. — Détresse de la cour. — Quel était alors le crédit de Louis XIV. — Les cent louis gardés et perdus. — Misère générale. — Retour de Mademoiselle à Paris, elle continue de se montrer chef de parti. — Un combat se prépare. — Monsieur refuse d'agir. — Il donne ses pouvoirs à Mademoiselle. — Elle se rend à l'Hôtel-de-Ville. — Propositions qu'elle fait aux conseillers. — Combat du faubourg Saint-Antoine. — Mademoiselle fait tirer le canon de la Bastille sur les troupes royales. — Retraite de l'armée du roi. — Mademoiselle est complimentée au Luxembourg.



Le 2 avril suivant, Mademoiselle apprit une nouvelle dont elle douta d'abord, tant elle la désirait : c'était l'arrivée de M. le Prince à l'armée; mais, le lendemain, elle reçut, par le neveu de Guitaut, qui était aussi dévoué au prince de Condé que son oncle l'était à la reine, la lettre suivante qui ne lui laissa plus aucune inquiétude à ce sujet :

« Mademoiselle,

« Aussitôt que j'ai été arrivé ici, j'ai cru être obligé de vous dépêcher Guitaut pour vous témoigner la reconnaissance que j'ai de toutes les bontés que vous faites paraître pour moi, et en même temps pour me réjouir avec vous de l'heureux succès de votre entrée à Orléans; c'est un coup qui n'appartient qu'à vous et qui est de la dernière importance : faites-moi la grâce d'être persuadée que je serai toujours irré-

vocablement attaché aux intérêts de Monsieur, et que je vous témoignerai toujours que je suis avec tous les respects et la passion imaginable, Mademoiselle, votre très humble et très obéissant serviteur.

« Louis de Bourbon. »

Cependant l'aide qu'apportait M. le Prince aux affaires de la guerre civile, était toute personnelle, car il arrivait, lui huitième seulement, laissait sur ses derrières Agen presque révolté contre lui, et sa famille tout entière divisée par de scandaleuses dissensions. Il avait traversé en sept jours tout l'espace qui sépare Bordeaux d'Orléans, et faillit être pris à Cosne par un capitaine au service du roi, qui ne le manqua que d'une demi-heure.

Mais M. le Prince était comme César : partout où il allait il menait sa fortune avec lui. Il arriva donc le 1er avril, et Mademoiselle reçut de lui, le 8 du même mois, la lettre suivante :

« Mademoiselle,

« Je reçois tant de nouvelles marques de vos bontés, que je n'ai point de paroles pour vous en remercier; seulement vous assurerai-je qu'il n'y a rien au monde que je ne fasse pour votre service; faites-moi l'honneur d'en être persuadée, et de faire un fondement certain là-dessus. J'eus hier avis que l'armée mazarine avait passé la rivière et s'était séparée en plusieurs quartiers. Je résolus à l'heure même de l'aller attaquer dans ses quartiers. Cela me réussit si bien, que je tombai dans leurs premiers quartiers avant qu'ils en eussent eu avis; j'enlevai trois régiments de dragons d'abord, et après je marchai au quartier général d'Hocquincourt que j'enlevai aussi. Il y eut un peu de résistance, mais enfin tout fut mis en déroute; nous les suivîmes trois heures, après lesquelles nous allâmes à M. de Turenne; mais nous le trouvâmes posté si avantageusement, et nos gens si las de la grande traite et si chargés du butin qu'ils avaient fait, que nous ne crûmes pas le devoir attaquer dans un poste si avantageux; cela se passa en coups de canon. Enfin il se retira. Toutes les troupes d'Hocquincourt ont été en déroute, tout le bagage pris, et le butin va à deux ou trois mille chevaux, quantité de prisonniers et leurs munitions de guerre. M. de Nemours y a fait des merveilles et a été blessé d'un coup de pistolet au haut de la hanche, ce qui n'est pas dangereux; M. de Beaufort y a eu un cheval de tué, et y a fort bien fait; M. de La Rochefoucauld, très-bien; Clinchamp, Tavannes, Valon, de même, et tous les autres maréchaux de camp; Maré est blessé d'un coup de canon; hors cela, nous n'avons pas perdu trente hommes. Je crois que vous serez bien aise de cette nouvelle, et que vous ne douterez pas que je ne sois, Mademoiselle, votre très humble et très obéissant serviteur.

Louis de Bourbon.

A part les pertes de cette journée, qui furent d'autant plus sensibles à Mademoiselle, que les blessés nommés par le prince dans sa lettre étaient tous de ses amis, elle eut grande joie de cette bonne nouvelle. En effet la confusion fut extrême dans l'armée royale. La cour était à Gien, pauvre et misérable, car toutes les



Louis XIV au pont de Montereau

villes lui fermaient leurs portes comme avait fait Orléans. Cette défaite du maréchal d'Hocquincourt avait jeté une alarme effroyable dans l'illustre état-major. Aussitôt que la reine avait su les armées en présence, elle avait donné l'ordre de faire filer sur Saint-Fargeau tous les équipages qui étaient à cinq lieues de Glen, au-delà de la Loire. Dès la pointe du jour, tous les carosses étaient de l'autre côté du pont pleins de dames et de demoiselles; mais les équipages allèrent avec tant d'embarras et de précipitation, que si M. le Prince eût forcé M. de Turenne et le peu de gens qu'il avait, il prenait le roi et toute la cour. Aussi, dit Laporte, arriva-t-on pour coucher à Saint-Fargeau si étourdi, que l'on ne savait ni ce qu'on faisait ni ce qu'on devait faire.

De Saint-Fargeau la cour alla successivement à Auxerre, à Joigny, à Sens et à Montereau. Pendant cette retraite, qui ressemblait fort à une déroute, les ordres furent si mal donnés, qu'on se mangeait littéralement les uns les autres. Le roi n'était pas exempt de ce brigandage; le frère du comte de Broglie pilla sa petite écurie, et lorsque M. de Beringhen envoya de Givry redemander les chevaux volés, celui qui les détenait, lui rit au nez et le mit à la porte.

De Montereau on vint à Corbeil. Là, après le combat général, eut lieu un combat singulier entre le roi et son frère. Les détails en étant difficiles à raconter, nous laissons ce soin à Laporte.

« Le roi, dit-il, voulut que Monsieur couchât dans sa chambre, qui était si petite qu'il n'y avait le passage que d'une personne. Le matin, lorsqu'ils furent éveillés, le roi, sans y penser, cracha sur le lit de Monsieur, qui cracha aussitôt sur le lit du roi, qui, un peu en colère, lui cracha au nez. Monsieur aussitôt sauta sur le lit du roi et pissa dessus, le roi en fit autant sur celui de Monsieur; et comme ils n'avaient plus de quoi cracher ni pisser, ils se mirent à tirer les draps l'un de l'autre dans la place, et peu après ils se prirent pour se battre. Pendant ce démêlé je faisais ce que je pouvais pour arrêter le roi; mais n'en pouvant venir à bout, je fis avertir M. de Villeroy qui vint mettre les holà : Monsieur s'était plutôt fâché que le roi, mais le roi fut bien plus difficile à apaiser que Monsieur. »

On avait, par un grand détour, laissé Paris à gauche, et l'on était arrivé à Saint-Germain; là on apprit que les Parisiens avaient

rompu les ponts, ce qui attrista fort tout le monde, attendu que chacun comptait sur Paris pour se ravitailler : personne n'avait



d'argent que le cardinal, à ce qu'on disait; mais il s'en défendait fort et soutenait, au contraire, qu'il était plus pauvre que le dernier soldat de l'armée.

Dans la nuit même, on apprit qu'un autre combat s'était donné à Étampes, dans lequel l'armée des princes avait été repoussée. La nouvelle arriva au point du jour; M. de Villeroy la reçut le premier et courut en avertir le roi, le duc d'Anjou et Laporte. Tous trois se levèrent incontinent et coururent, en mules, en bonnets de nuit et en robes de chambre, porter cette nouvelle au cardinal qui dormait de son côté, et qui se leva en même équipage pour la porter à la reine. Tous ces petits détails prouvent dans quelle inquiétude était la cour, puisque la nouvelle d'un si mince avantage y faisait si grand bruit.

Une anecdote peut faire juger du peu de crédit que, tout majeur qu'il était, le roi avait à cette époque. Birragues, premier valet de la garde-robe du roi, ayant prié M. de Créquy, premier gentilhomme de la chambre en année, de parler au roi pour un de ses cousins, enseigne dans le régiment de Picardie, qui venait d'être

blessé au combat d'Étampes et qui demandait la place de son lieutenant qui y avait été tué, le roi trouva cela juste, et promit de bonne grâce d'en parler à la reine et à son Éminence; mais à cinq ou six jours de là, comme le roi n'avait encore donné aucune réponse et que Laporte l'habillait, M. de Créquy, qui assistait à la toilette, lui demanda s'il avait eu la bonté de se souvenir de l'affaire de M. de Birragues. Le roi ne répondit rien et baissa la tête comme s'il n'eût pas entendu.

— Sire, lui dit alors Laporte, qui bouclant le haut-de-chausse du roi, avait un genou en terre, ceux qui ont l'honneur d'être à Votre Majesté sont bien malheureux, puisqu'ils ne peuvent pas même espérer d'obtenir les choses justes.

Alors le roi approchant doucement sa bouche de l'oreille de son valet de chambre :

— Il n'y a pas de ma faute, mon cher Laporte, dit-il d'un ton plaintif et fort bas, je *lui* en ai parlé; mais cela n'a servi de rien.

Par *lui*, le roi désignait le cardinal pour lequel il avait toujours la même antipathie.

De Saint-Germain on retourna à Corbeil, et de Corbeil on alla mettre le siége devant Étampes. Le matin du départ, on vint dire à Laporte, tandis qu'il déjeunait, que le roi le faisait appeler; Laporte se leva aussitôt et se rendit près de Sa Majesté.

—Tiens, Laporte, lui dit le roi en tirant une poignée d'or de sa poche, voici cent louis que M. le surintendant des finances m'envoie tant pour mes menus plaisirs que pour en faire des libéralités aux soldats, garde-les moi.

—Et pourquoi Votre Majesté ne les garde-t-elle pas elle-même?

—Ah! dit le roi, parce qu'ayant de longues bottes, j'ai peur que cet argent ne me gêne.

—Oui, s'il reste dans les poches du haut-de-chausse, dit Laporte; mais pourquoi Votre Majesté ne les mettrait-elle pas dans la poche de son pourpoint?

—Tu as raison, dit le roi, tout à la satisfaction d'avoir cent louis à lui, je les garde.

Mais le roi ne devait pas être longtemps possesseur de cette bienheureuse somme. La façon dont il la perdit est assez caractéristique pour que nous la racontions ici. C'est, d'ailleurs, un nouveau coup

de pinceau au portrait d'un homme que nous avons l'intention de rendre le plus ressemblant possible.

Pendant le séjour à Saint-Germain, Moreau, le premier valet de garde-robe, avait avancé onze pistoles pour des gants. Or, comme, ainsi que nous l'avons dit, tout le monde était fort pauvre, l'absence de ses cent dix livres gênait ce brave serviteur; aussi, ayant appris que le roi avait touché cent louis, pria-t-il Laporte de le faire rentrer dans ses avances. Laporte promit d'en parler le soir même.

De Corbeil on était allé coucher au Mesnil-Cornuel, où le roi soupa chez son Éminence. A neuf heures, il rentra dans sa chambre, et comme Laporte le déshabillait :

— Sire, lui dit-il, Moreau a avancé pour Votre Majesté onze pistoles pendant que nous étions à Saint-Germain, et comme, dans la passe où nous sommes, tout le monde a besoin de son petit fait, je lui ai promis de les demander à Votre Majesté.

— Hélas! dit tristement le roi, tu t'y prends trop tard, mon cher Laporte, je n'ai plus d'argent.

— Et à quoi l'avez-vous donc dépensé, Sire? demanda Laporte.

— Je ne l'ai point dépensé, répondit le roi.

— Avez-vous joué chez le cardinal, et avez-vous perdu?

— Non; tu sais bien que je ne suis pas assez riche pour jouer.

— Attendez, attendez, Sire, dit Laporte, je devine ce qu'il en est : gageons que le cardinal vous a pris votre argent.

— Oui, murmura le roi avec un gros soupir; tu vois bien que tu as eu tort de ne pas le prendre ce matin, toi.

En effet, le cardinal s'était aperçu de l'opulence inaccoutumée de son royal pupille, et bon gré malgré il l'avait dévalisé.

On alla au siége d'Étampes, et ce fut là véritablement que Louis XIV fit ses premières armes. Son attitude fut assez ferme, quoique trois ou quatre boulets passassent tellement près de lui, qu'il en entendit le sifflement. Comme tout le monde, le soir, le félicitait sur son courage, il se retourna vers Laporte qui s'était tenu près de lui pendant tout le temps :

— Et toi, Laporte, lui dit-il, as-tu eu peur?

— Non, ma foi, Sire, pas un instant.

— Tu es donc brave?

— Sire, répondit Laporte, on est toujours brave quand on n'a pas le sou.

Le roi se mit à rire. Mais le valet de chambre, le prince et peut-être Mazarin furent les seuls qui comprirent la plaisanterie.

Cependant c'était une chose triste pour le jeune roi, que de voir ainsi des soldats malades et estropiés qui tendaient la main vers lui et lui demandaient l'aumône sans qu'il pût seulement tirer de sa poche un seul douzain pour les soulager.

Outre la misère des soldats, celle du peuple était affreuse. Dans tous les lieux où passait la cour, les paysans s'y jetaient, croyant y être en sûreté contre les déprédations de l'armée qui désolait la campagne. En conséquence, ils y amenaient leurs bestiaux, qui bientôt mouraient de faim, car leurs maîtres n'osaient sortir pour les faire paître; puis, quand les bestiaux étaient morts, ils mouraient eux-mêmes, car n'ayant ni pain ni vin, ne trouvant pour tout couvert, contre la chaleur du jour et la fraîcheur des nuits, que le dessous des auvents, des chariots et des charrettes qui étaient dans les rues, ils étaient pris de fièvres malignes et mouraient par centaines. Ce n'était rien encore quand c'étaient des hommes qui mouraient; mais quand c'étaient des mères, le tableau était effroyable, car leurs enfants mouraient à leur tour de soif et de faim en se lamentant autour d'elles. Un jour que le roi passait sur le pont de Melun, il vit une femme et trois enfants couchés à côté l'un de l'autre : la mère et deux des enfants étaient déjà expirés; le troisième, qui avait quelques mois à peine, était seul vivant et tétait encore.

Ce qu'il y avait d'étrange, c'est que la reine, qui paraissait fort touchée de ces misères, disait que ceux qui étaient cause de tant de malheurs, auraient un grand compte à rendre à Dieu, oubliant que c'était à elle surtout que ce compte serait demandé au jour du dernier jugement.

Pendant ce temps, Mademoiselle, qui n'avait plus rien à faire à Orléans, s'y ennuyait cruellement et avait pris le parti de quitter la ville. Le 2 mai, elle en sortit accompagnée de Mmes de Flesque et de Frontenac, ses fidèles; aussi le duc d'Orléans leur écrivait-il : « A Mesdames les comtesses, maréchales de camp dans l'armée de ma fille contre le Mazarin. » Et lorsqu'elles passèrent, le comte de Quinski, colonel d'un régiment allemand, qui marchait devant Mademoiselle, leur fit rendre les mêmes honneurs que l'on rend aux maréchaux de camp : cela flatta d'autant plus ces dames, que le galant colonel était neveu de Wallenstein.

Au Bourg-la-Reine, Mademoiselle trouva M. le prince de Condé qui venait au-devant d'elle avec le duc de Beaufort, le prince de Tarente, M. de Rohan et tout ce qu'il y avait de gens de qualité à Paris. En apercevant la princesse, il mit pied à terre et la salua. Mademoiselle le fit monter dans son carosse et rentra avec lui dans Paris, dont la moitié des habitants semblait l'attendre à la barrière. Plus de cent carosses escortèrent Mademoiselle jusqu'au Luxembourg. L'occasion allait se présenter pour elle de donner un pendant à son expédition d'Orléans.

Tout annonçait une rencontre décisive entre les troupes royales et celles de M. le Prince. Le roi venait de quitter Melun pour venir passer en revue, à Lagny, les troupes que le maréchal Laferté-Senectère avait amenées de Lorraine, et poussant jusqu'à Saint-Denis, il y avait pris son logis. En effet, un mouvement sur Paris était résolu : il s'agissait d'attaquer les troupes des princes répandues le long de la Seine, entre Suresne et Saint-Cloud. M. le Prince jugea que la position n'était pas tenable et résolut de décamper pendant la nuit et d'aller prendre le poste de Charenton. Comme c'est encore Mademoiselle qui a joué le grand rôle dans la journée que nous allons raconter, c'est à elle que nous nous attacherons particulièrement, comme au pivot principal autour duquel tout tourna.

Dans la soirée du 1er juillet, et vers dix heures et demie à peu près, Mademoiselle entendit battre le tambour et sonner les trompettes ; elle courut à sa fenêtre qu'elle ouvrit, et comme son logis n'était séparé des fossés que par les Tuileries, il lui fut facile d'entendre les troupes de M. le Prince qui défilaient, et même de distinguer les différentes marches que jouaient ces troupes. Elle resta ainsi jusqu'à minuit, toute pensive, et avec le vague instinct, que la journée du lendemain serait une grande journée pour elle.

Pendant cette soirée, plusieurs personnes vinrent faire leur cour à Mademoiselle, et entre autres M. de Flamarin, que la princesse avait pris en amitié pendant son voyage d'Orléans.

— Mon cher Flamarin, lui dit la princesse, savez-vous à quoi je songeais lorsque vous êtes entré ?

— Non, Votre Altesse.

— Eh bien ! je songeais que demain je ferais quelque trait imprévu aussi bien qu'à Orléans.

— Oh ! dit Flamarin, il faudra en ce cas, que Votre Altesse soit bien adroite.

— Et pourquoi cela ?

— Parce qu'il n'y aura rien demain ; des négociations ont été entamées, et les armées ne se retrouveront en face l'une de l'autre que pour s'embrasser.

— Oui, oui, dit la princesse, je connais toutes ces négociations et nous sommes de grandes dupes de nous y être amusés au lieu de mettre nos troupes en état, car, pendant ce temps, M. de Mazarin a rassemblé toutes les siennes, et il ne peut rien résulter que de désavantageux pour nous de la journée de demain.

— Vous croyez?

— Oui, et ce serait fort bien employé, vous qui êtes un des négociateurs, si vous y aviez quelque bras ou quelque jambe cassée.

— Allons, allons, dit Flamarin en quittant la princesse, à demain, et nous verrons qui se trompe.

Et tous deux se quittèrent en riant.

Flamarin était bien tranquille, car on lui avait prédit qu'il ne mourrait que la corde au cou.

Mademoiselle se coucha à près d'une heure ; mais à six elle entendit frapper à sa porte. Elle se réveilla en sursaut et appela ses femmes, lesquelles introduisirent le comte de Fiesque. Il était envoyé par M. le Prince à Monsieur, pour lui dire que Son Altesse venait d'être attaquée entre Montmartre et la Chapelle ; que, quant à lui, comte de Fiesque, il venait d'être refusé à la porte Saint-Denis, ce qui lui donnait de grandes inquiétudes qu'on n'en fît autant au Prince en cas de retraite. Il avait donc supplié Gaston de monter à cheval et de voir par lui-même où en étaient les choses; mais il était arrivé, ce qui arrivait toujours dans les occasions décisives, le courage avait manqué au Prince et il avait refusé de se lever, disant qu'il se trouvait fort mal. Alors, n'ayant plus d'espoir que dans la princesse, le comte était venu la trouver, pour la supplier, au nom de M. de Condé, de ne point l'abandonner.

Mademoiselle s'en serait bien gardée : elle avait goûté à Orléans de cette vie animée de la guerre civile qui avait rempli l'existence de Mme de Chevreuse et de Mme de Longueville, et elle y avait trouvé toutes les émotions d'un jeu où l'on joue sa vie au lieu d'y jouer sa fortune. En outre Mme la Princesse était fort malade à

cette époque, et Mademoiselle, dans sa recherche éternelle d'un mari, nourrissait au fond du cœur, sinon le désir, du moins l'espérance d'épouser M. le Prince. Elle promit donc au comte de Fiesque de faire tout ce qui serait en son pouvoir, se leva vivement, s'habilla avec toute la diligence possible, et courut au Luxembourg, où elle trouva Monsieur debout et au haut du degré.

— Ah! Monsieur, lui dit la princesse en l'apercevant, ce que je vois me comble de joie; M. de Fiesque, qui me quitte, m'avait dit que vous étiez malade, et au contraire je vous trouve debout.

— Le comte de Fiesque ne s'est pas trompé, ma chère fille, dit Gaston, je ne suis pas assez malade, c'est vrai, pour garder le lit, mais je le suis trop pour me mêler d'aucune affaire aujourd'hui.

— Il faudrait cependant, s'il était possible, prendre sur vous de monter à cheval, dit la princesse; car, autant que j'oserai donner un conseil à mon père, je lui dirai que tout Paris a les yeux fixés sur lui et que l'affaire dont il s'agit en ce jour touche grandement son honneur.

— Ma chère fille, dit le prince, je vous remercie de votre conseil; mais, en vérité, la chose est impossible, je me sens trop faible et ne pourrais faire cent pas.

— Alors, Monseigneur, couchez-vous tout à fait, dit Mademoiselle, car mieux vaut qu'aux yeux du monde vous soyez malade à ne pouvoir vous lever.

Le conseil était bon, mais Gaston ne voulut pas le suivre; au reste il était fort calme, ainsi que tous ses gens, qui allaient et venaient en disant : — Ma foi, chacun pour soi, sauve qui peut.

— En vérité, Monseigneur, dit Mademoiselle emportée par son impatience, tout ceci est étrange, et à moins que d'avoir dans votre poche, pour vous et les vôtres, un traité signé Mazarin, je ne comprends point votre tranquillité.

Le prince ne répondit rien à cette accusation, ce qui prouva à Mademoiselle qu'elle pouvait bien avoir dit vrai; mais comme MM. de Rohan et de Chavigny, qui étaient des meilleurs amis du prince, arrivèrent en ce moment, ils obtinrent enfin de Gaston qu'il enverrait Mademoiselle à sa place à l'Hôtel-de-Ville comme il l'avait envoyée à Orléans, et à cet effet il donna une lettre à M. de Rohan, laquelle accréditait Mademoiselle près de MM. les maires et les échevins.

Maîtresse de cette lettre, Mademoiselle partit aussitôt du Luxembourg avec la comtesse de Fiesque, sa maréchale-de-camp ordinaire. En arrivant à la rue Dauphine, elle trouva Jarzé, le même dont il a été question à propos de la querelle de M. de Beaufort avec les mazarins chez Renard. Jarzé était alors à M. le Prince, et était envoyé par lui afin que son Altesse Royale donnât l'ordre de faire passer par la ville les troupes qui étaient demeurées à Poissy, et dont il avait grand besoin, étant attaqué avec acharnement et se trouvant en nombre trois fois inférieur aux royalistes; ces troupes attendaient à la porte St-Honoré.

Jarzé avait quitté la bataille au moment où elle était le plus acharnée; il avait une balle qui lui traversait le bras, et comme c'était près du coude et que la balle avait touché l'os, il souffrait beaucoup. Mademoiselle l'emmena avec elle à l'Hôtel-de-Ville, en lui disant que ce n'était pas à Monsieur qu'il fallait s'adresser, mais au gouverneur de Paris, pour lequel elle avait une lettre; Jarzé la suivit.

Les rues étaient pleines d'attroupements; presque tous les bourgeois avaient des armes, et comme ils reconnaissaient Mademoiselle, et que son affaire d'Orléans, qui avait fait si grand bruit, était encore toute chaude, ils lui criaient en passant : — Nous voici, nous voici, Mademoiselle; que Votre Altesse ordonne et nous ferons tout ce qu'elle dira.

Mademoiselle les remerciait doucement et avec reconnaissance, leur disant que, pour le moment, elle allait prendre l'avis du gouverneur de Paris à l'Hôtel-de-Ville, mais les priant de lui conserver leur bon vouloir pour plus tard. En effet, si on refusait à Mademoiselle ce qu'elle allait demander, ce peuple si bien disposé lui était une dernière ressource.

On arriva enfin à l'Hôtel-de-Ville : le maréchal de l'Hôpital, qui était alors gouverneur de Paris, et le conseiller Lefèvre, qui était prévôt des marchands, s'avancèrent au devant de la princesse jusqu'au haut du degré, lui faisant excuse de n'être point venus plus loin, faute d'avoir été avertis; Mademoiselle les remercia, leur dit que Monsieur, étant souffrant, l'avait envoyée à sa place, et les pria de la suivre dans la salle des délibérations; ce que ces messieurs firent aussitôt. Là M. de Rohan leur présenta la lettre de

son Altesse Royale. Le greffier en fit lecture. La lettre donnait pleins pouvoirs à Mademoiselle.

— Eh bien! demandèrent ces messieurs lorsque la lecture fut achevée, que désire son Altesse Royale?

— Elle désire trois choses, répondit d'une voix ferme Mademoiselle; la première, que l'on fasse prendre les armes dans tous les quartiers de la ville.

— C'est déjà fait, dit le maréchal de l'Hôpital.

— La seconde, qu'on envoie à M. le Prince deux mille hommes détachés de toutes les colonelles du quartier.

— C'est bien difficile, répondit le maréchal; on ne détache point les bourgeois comme on ferait de troupes organisées; mais, soyez tranquille, on enverra à M. le Prince deux mille hommes des troupes qui sont à son Altesse Royale.

— Enfin la troisième, dit Mademoiselle, et elle avait gardé celle-ci pour la dernière comme la plus importante; la troisième, c'est que l'on donne passage à l'armée, de la porte Saint-Honoré à la porte Saint-Denis ou Saint-Antoine.

Cette demande, comme l'avait bien pensé Mademoiselle, était la plus grave des trois; aussi, là-dessus, le maréchal de l'Hôpital, le prévôt des marchands et les autres conseillers se regardèrent-ils sans répondre; mais Mademoiselle, comprenant la situation du prince, qui pendant tout ce temps combattait à forces bien inférieures, revint à la charge.

— Messieurs, dit-elle, il me semble que vous n'avez guère à délibérer là-dessus. Son Altesse Royale a toujours été si parfaite pour la ville de Paris, qu'il est bien juste qu'en cette occasion, où il va de son salut et de celui de M. le Prince, on lui témoigne quelque reconnaissance de tout ce qui a été fait; en outre il faut que vous soyez persuadés, Messieurs, que le cardinal revient avec les plus méchantes intentions du monde, et que si M. le Prince était défait, il n'y aurait pas de quartier pour ceux qui ont proscrit le ministre et mis sa tête à prix, ni même pour Paris, qui serait sans aucun doute mis à feu et à sang. C'est donc à nous d'éviter ce malheur, et nous ne saurions rendre un plus grand service au roi, que de lui conserver la plus belle ville de son royaume qui est sa capitale, et qui a toujours eu la plus grande fidélité pour son service.



Combat de la porte Saint-Antoine.

— Mais, Mademoiselle, dit le maréchal, songez que si nos troupes ne s'étaient pas approchées de cette capitale, celles du roi n'y seraient pas venues.

— Je songe, Monsieur, répondit la princesse, que tandis que nous nous amusons à discuter ici sur des choses inutiles, M. le Prince est en péril dans vos faubourgs, et que ce sera une douleur et une honte éternelles pour Paris, s'il y périt faute d'être secouru; vous pouvez le secourir, Messieurs, faites-le donc et au plus tôt.

La harangue fit son effet. Ces messieurs se levèrent et sortirent pour délibérer. Pendant ce temps, Mademoiselle priait Dieu, agenouillée à la fenêtre qui donne sur le Saint-Esprit.

La délibération fut longue, et Mademoiselle était dans une grande impatience; mais enfin les conseillers rentrèrent et le maréchal de l'Hôpital lui dit que lui et MM. les conseillers étaient prêts à lui donner tous les ordres qu'elle demandait.

Elle envoya aussitôt Jarzé dire au prince que ses troupes avaient l'entrée de la ville, tandis que, pour ne pas perdre de temps, le marquis de La Boulaie courait faire ouvrir, à celles qui venaient de Poissy, la porte Saint-Honoré.

Cependant on se battait dans les faubourgs et le bruit du canon retentissait sourdement dans Paris; Mademoiselle voulut aller à ce bruit pour juger elle-même à quel point en étaient les choses. Elle sortit de l'Hôtel-de-Ville pour se diriger vers la porte Saint-Antoine. La place de Grève était pleine de peuple qui criait qu'on trahissait M. le Prince, qu'on abandonnait son défenseur. Un homme s'approcha de Mademoiselle, et lui montrant le maréchal de l'Hôpital qui, pour lui faire honneur, l'accompagnait jusqu'au bas des degrés :

— Altesse, lui dit-il, comment souffrez-vous près de vous ce Mazarin? Si vous n'en êtes pas contente, dites un mot, et nous le noierons.

— Au contraire, dit la princesse, j'en suis très contente, car il vient de faire tout ce que je veux.

— A la bonne heure; en ce cas, qu'il rentre à l'Hôtel-de-Ville et qu'il marche droit.

Le maréchal ne se le fit pas dire deux fois, et rentra.

Alors Mademoiselle continua son chemin en carosse. Mais en arrivant dans la rue de la Tixéranderie, elle aperçut un déplora-

ble spectacle. C'était le duc de La Rochefoucauld qui venait de recevoir un coup de mousquet; la balle était entrée par le coin de l'œil droit et sortie par l'œil gauche, de sorte que les deux yeux étaient offensés, et qu'ils semblaient lui tomber des orbites, tant il lui coulait de sang le long du visage. Son fils le tenait par une main, et Gourville, un de ses amis les plus intimes, par l'autre, car il se sentait complétement aveugle. Il était à cheval et vêtu d'un pourpoint blanc, ainsi que ceux qui le conduisaient; seulement il était tellement couvert de sang, que c'était le rouge qui semblait



être la couleur et le blanc les taches. Le jeune prince de Marsillac et Gourville fondaient en larmes, car, à voir le duc en cet état, on ne devait guères penser qu'il en revînt jamais. Mademoiselle s'arrêta, et voulut lui parler; mais le duc n'entendait pas davantage qu'il n'y voyait, et il ne répondit point.

Mademoiselle continua donc son chemin; mais elle n'en était pas quitte avec les blessés. A l'entrée de la rue Saint-Antoine elle rencontra Guitant qui était pâle, avait son pourpoint tout ouvert, et qu'un soldat soutenait.

— Ah! mon pauvre Guitant, dit la princesse, qu'as-tu donc et que t'est-il arrivé?

— J'ai que je viens de recevoir une balle au travers du corps, répondit Guitaut.

— En mourras-tu?

— Je crois que non.

— Alors, bon courage!

Cent pas plus loin elle rencontra Vallon. C'était encore un des capitaines qui l'avaient accompagnée dans son expédition d'Orléans. Lui n'avait qu'une contusion dans les reins; mais, comme il était fort gras, il avait besoin d'être pansé promptement.

— Ah! dit-il aussitôt qu'il aperçut la princesse, nous sommes nous perdus!

— Au contraire, dit Mademoiselle, nous sommes tous sauvés; car c'est moi qui commande aujourd'hui à Paris, comme j'ai commandé à Orléans.

— Eh bien! dit Vallon, voilà qui me rend mon courage; car si vous êtes la maîtresse, tout ira au mieux.

Mademoiselle s'avançait vers la porte, au milieu des blessés que l'on rapportait de tous côtés. Il n'était question que de M. le Prince. Il n'avait jamais été si brillant; il était partout à la fois, et partout où il était, il faisait, disait-on, des merveilles.

Mademoiselle envoya au capitaine qui gardait la porte, ses pleins pouvoirs signés de Messieurs de la ville, lui ordonnant de laisser circuler librement les gens de M. le Prince, et elle entra dans la maison d'un maître des comptes, nommé M. de Lacroix, qui était la plus proche de la Bastille et dont les fenêtres donnaient sur la rue.

A peine y était-elle que M. de Condé, qui venait d'apprendre son arrivée y accourut; il était dans un état pitoyable, ayant deux doigts de poussière sur le visage, ses cheveux mêlés et collés au front, sa chemise et son collet pleins de sang. En outre, sa cuirasse était affreusement bosselée des coups qu'il avait reçus, et il tenait à la main son épée toute sanglante et tout ébréchée dont il avait perdu le fourreau.

— Ah! Mademoiselle, dit-il, en jetant son épée qu'un écuyer ramassa, vous voyez un homme au désespoir; j'ai perdu tous mes amis. M. de Nemours, M. de La Rochefoucauld et Clinchamp sont blessés à mort; il n'y a que moi qui ne puis pas attraper une égratignure, et Dieu merci cependant je ne me suis pas épargné.

— Rassurez-vous, dit Mademoiselle, ils ne sont pas si mal que vous croyez; Clinchamp est à deux pas d'ici et le médecin en répond; M. de La Rochefoucauld est dangereusement atteint, mais, s'il plaît à Dieu, il en reviendra aussi; quant à M. de Nemours, sa blessure est la moins dangereuse des trois.

— Ah! vous me rendez un peu de force, dit M. de Condé, car, en vérité, j'avais le cœur brisé; excusez-moi, mais il faut que je pleure sur tant de braves gens qui se font tuer pour notre querelle particulière.

Et à ces paroles le prince éclata en sanglots.

Mademoiselle le laissa tout entier à cette explosion de sensibilité qui était d'autant plus appréciable chez lui qu'elle était rare, puis lorsqu'elle le sentit un peu calmé :

— Voyons, dit-elle, ne vaudrait-il pas mieux pour vous revenir en ville?

— Oh! non, non, dit-il, je m'en donnerai de garde; le plus chaud de l'affaire est fini, et je tâcherai que le reste de la journée se passe en escarmouches; ayez seulement bien soin de faire entrer les bagages qui sont hors la porte, et de ne point sortir d'où vous êtes, afin qu'on puisse s'adresser à vous dans tous les besoins.

— Ainsi, dit encore une fois la princesse, vous refusez de rentrer dans la ville?

— Non, dit-il, car je ne ne veux pas qu'en plein midi on m'accuse d'avoir reculé devant les Mazarins. Allons, Goulas, mon épée, et remettons-nous à la besogne.

Et, à ces mots, ayant salué Mademoiselle, il descendit l'escalier, sauta lestement sur un cheval frais qui l'attendait à la porte, et courut de nouveau à la mêlée.

Mademoiselle s'était mise à la fenêtre pour le suivre des yeux. Elle vit alors passer encore un de ses amis : c'était un beau seigneur nommé le marquis de La Roche-Gaillard. Il était blessé à la tête et avait perdu toute connaissance; on le portait étendu sur une échelle, comme s'il était mort.

Un autre venait, tué sur son cheval, mais cependant demeuré en selle. L'animal suivait les bagages, conduisant son maître mort et tout renversé sur son cou. La princesse se rejeta en arrière. Le spectacle de tous ces blessés était affreux à voir; d'ailleurs elle

avait des ordres à donner. Elle commanda, comme l'en avait prié M. le Prince, qu'on fît filer tous les bagages, et les envoya à la place Royale, où un poste de 400 hommes, qui y était établi, eut mission de les garder. Puis elle disposa sur le boulevard Saint-Antoine et sur celui de l'Arsenal un autre corps de 400 mousquetaires que Messieurs de la ville lui envoyaient comme réservé.

Il était temps que M. le prince partît : le combat recommençait avec plus d'acharnement que jamais. L'armée royale attaquait à la fois la barrière Saint-Denis et le faubourg Saint-Antoine. M. le Prince demanda où était le maréchal de Turenne. On lui répondit qu'il dirigeait en personne l'attaque du faubourg Saint-Antoine. Il y courut aussitôt, jugeant que c'était là que sa présence était nécessaire, et se contentant d'envoyer quelque cavalerie à la barrière Saint-Denis.

En effet, M. de Turenne s'avançait avec toute l'armée de ce côté; l'autre attaque n'était que simulée; il avait dix à onze mille hommes, et M. le Prince cinq ou six mille seulement. En reconnaissant son infériorité, M. le Prince se barricada dans la grande rue à la vue des ennemis et le mieux qu'il lui fut possible. Alors, malgré la promesse de M. de Condé de s'en tenir aux escarmouches, commença le combat le plus terrible de toute la journée. M. le Prince était partout et toujours au premier rang, et les Royalistes eux-mêmes dirent depuis qu'à moins d'être un archange ou un démon, il avait fait tout ce qu'il était humainement possible de faire. Tout-à-coup on vint lui dire que les Mazarins avaient forcé la grande barricade de Picpus; l'infanterie avait fait de son mieux, mais la cavalerie avait été prise d'une panique affreuse, et s'était enfuie avec une telle épouvante, qu'elle avait ramené avec elle tout ce qu'elle avait rencontré sur son chemin. Alors M. le Prince prit cent mousquetaires, rassembla ce qu'il trouva d'officiers d'infanterie ou de cavalerie sous sa main, trente ou quarante peut-être, et, l'épée au poing, chargea si résolument, qu'il reprit la barricade défendue par quatre régiments : le régiment des gardes, celui de la marine, Picardie et Turenne.

Pendant ce temps, Mademoiselle avait envoyé quelqu'un à la Bastille pour savoir si le gouverneur était de ses amis ou de ses ennemis; s'il se déclarerait pour M. le Prince ou tiendrait pour le roi. C'était justement M. de Louvière, le fils du conseiller

Broussel que nous avons déjà vu apparaître dans les émotions populaires qui eurent lieu à l'occasion de l'arrestation de son père. Il fit répondre que, pourvu qu'il eût un ordre écrit de Monsieur, il ferait tout ce que lui commanderait la princesse.

Celle-ci résolut aussitôt d'aller porter l'ordre elle-même. Elle se rendit à la Bastille où elle n'avait jamais été, et monta sur les tours ; de là, avec une lunette, elle aperçut beaucoup de monde sur les hauteurs de Charonne. Au milieu de cette foule étaient des carosses et des litières, de sorte que Mademoiselle demeura convaincue que là étaient le roi, la reine et toute la cour : elle ne s'était point trompée.

Vers Bagnolet, dans un fond, se réunissait toute l'armée qui s'apprêtait à une troisième attaque. On voyait de loin les généraux ou plutôt on les reconnaissait à leur suite, car à cette distance on ne pouvait distinguer les visages. Mademoiselle vit le partage qu'ils firent de leur cavalerie pour venir couper entre le faubourg et le fossé. Elle envoya aussitôt un page porter à toute bride avis de ce mouvement à M. le Prince, qui, profitant de ce moment de répit, examinait les mêmes mouvements du haut du clocher de l'Abbaye St-Antoine. Il donna à l'instant mêmeses ordres pour faire face à cette nouvelle attaque, et le page revint vers Mademoiselle pour lui dire que M. le Prince comptait toujours sur elle. Juste à ce moment Mademoiselle faisait pointer les canons dans la direction des troupes royales, ordonnant, si la chose devenait nécessaire, que l'on fit feu sans hésitation.

Mademoiselle s'en revint alors à la maison qu'elle avait déjà occupée. Un messager du prince l'y attendait, qui venait demander qu'elle envoyât du vin à ses braves défenseurs. Elle en fit aussitôt conduire plusieurs pièces.

Le nombre des morts et des blessés devenait effrayant, et à chaque instant quelque nom nouveau s'inscrivait sur la fatale liste; le marquis de Laigues venait d'être dangereusement blessé, le comte de Bassa venait d'être frappé à mort ; Sister, neveu du maréchal de Rantzau venait d'être tué sur la place. On entendait la mousquetade à mille pas à peine de la maison où était Mademoiselle. En effet, M. de Turenne attaquait M. le Prince avec toutes ses troupes, plus celles du maréchal de La Ferté-Sénectère qui venaient d'arriver.

Il ne suffisait pas d'être un héros pour tenir contre des forces si supérieures, il eût fallu être un Dieu ; aussi M. le Prince fut-il forcé de reculer. Un instant sa position fut terrible : acculé contre le fossé, tenant la tête avec les plus braves pour donner le temps à ses soldats de rentrer par la barrière, il allait être écrasé sous le choc d'une armée quatre fois plus nombreuse que la sienne, quand tout-à-coup le sommet de la Bastille s'enflamma comme un Sinaï, le canon tonna à coups pressés, et des rangs entiers de l'armée royale disparurent foudroyés.

C'était Mademoiselle qui, fidèle à sa parole ; tuait, comme le dit depuis le cardinal Mazarin, son mari avec le canon de la Bastille.

Ce coup de vigueur sauva M. le Prince. L'armée royale, qui ne s'attendait pas à cette terrible démonstration de l'opinion parisienne, s'arrêta effrayée. Condé rallia ses troupes, chargea, repoussa M. de Turenne, et put dès-lors opérer tranquillement sa retraite.

On était tellement sûr de la victoire dans le camp royal, que la Reine avait fait partir un carosse pour ramener M. le Prince prisonnier, et comme le cardinal avait des intelligences dans Paris, particulièrement du côté de la porte du Temple, où était M. de Guénégaud, trésorier de l'épargne et colonel du quartier, lorsqu'il entendit le canon de la Bastille, il s'écria :

— Bon ! voici le canon de la Bastille qui tire sur les gens de M. le Prince.

—Monseigneur, dit quelqu'un qui était là, prenons garde bien plutôt que ce ne soit sur nos gens.

— Peut-être que Mademoiselle aura été à la Bastille, et c'est le canon qu'on tire pour son arrivée, dit alors une autre personne.

Mais le maréchal de Villeroy ne s'y trompa point, et hochant la tête : — Si c'est Mademoiselle qui est à la Bastille, dit-il, croyez que c'est elle qui tire, et non pas que l'on tire pour elle.

Une heure après tout était éclairci, et la reine jurait une haine éternelle à la princesse.

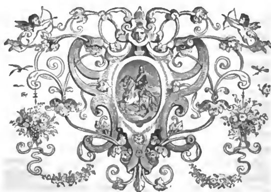
Les pertes de l'armée royale furent grandes, surtout par les noms. M. de Saint Mesgrin, lieutenant-général et lieutenant des chevau-légers du roi, fut tué ; M. le marquis de Nantouillet fut tué pareillement ; Du Fouilloux, enseigne des gardes et favori du jeune roi, tomba tué de la main même de M. le Prince ; enfin

Paul Mancini, neveu du cardinal, charmant jeune homme de seize ans, qui donnait les plus belles espérances, fut blessé en faisant des merveilles à la tête du régiment de la marine dont il était mestre de camp et mourut de sa blessure.

Le soir, il y eut réception au Luxembourg; on y complimenta fort Mademoiselle sur la conduite qu'elle avait tenue dans cette journée; mais ce fut surtout M. le Prince, dont on exalta le prodigieux courage. Lui-même vint recevoir sa part d'éloges, et avoua que ce combat était le plus rude de ceux auxquels il eût encore assisté.

Parmi tous les courtisans, Mademoiselle chercha en vain le marquis de Flamarin; personne ne l'avait vu, et l'on ignorait complétement son sort. Mademoiselle ordonna que les recherches les plus exactes fussent faites, et l'on retrouva son corps percé d'une balle à l'endroit même où quelques années auparavant il avait tué en duel M. de Canillac. Par une circonstance singulière et que personne ne put expliquer, il avait la gorge serrée avec une corde.

Ainsi s'accomplit cette prédiction qui lui avait été faite, qu'il mourrait la corde au cou.



CHAPITRE XXVIII

1652.

Assemblée à l'Hôtel-de-Ville. — Singulier signe de ralliement. — Nouveaux embarras de Monsieur. — Le projet d'*Union*. — Attaque à l'Hôtel-de-Ville. — Confession générale. — Inquiétude des princes. — Nouvelle mission de Mademoiselle. — Sinistres rencontres qu'elle fait. — Courage de cette princesse. — Son arrivée à l'Hôtel-de-Ville. — Elle sauve le prévôt des marchands. — La cour se retire à Pontoise. — Déclaration du Parlement en faveur de Monsieur. — Arrêt contraire du conseil royal.



Paris était au prince de Condé, quoique, chose étrange, il l'eût pris par une retraite. Mais ce n'était pas le tout que de l'occuper militairement, il fallait encore y exercer le pouvoir administratif, ce qui ne pouvait avoir lieu que par la cession que feraient Messieurs de la ville d'une portion de leur autorité. Une assemblée fut donc provoquée dans laquelle MM. les princes comptant sur quelques affidés espéraient que cette cession leur serait faite sous le titre d'*Union;* cette assemblée fut fixée au 4 juillet.

M. le Prince, pour reconnaître ses soldats au milieu de la foule, avait ordonné que chacun d'eux mît quelques brins de

paille à son chapeau, et chacun avait obéi, de sorte que le peuple voyant ce nouveau signe de ralliement l'adopta de son côté. Il en résulta que le jour de l'assemblée, tous ceux que l'on rencontrait dans Paris, sans un bouchon au chapeau si c'était un homme, ou à l'épaule si c'était une femme, étaient poursuivis aux cris de *la paille, la paille*, jusqu'à ce qu'ils eussent arboré cet étrange étendart. Il n'y eut pas jusqu'aux religieux qui se virent obligés d'en porter, et un frère carme ayant voulu faire résistance, fut si cruellement battu, qu'on le tint pour mort.

Mais au moment de se rendre à l'Hôtel-de-Ville, le cœur, comme toujours, faillit à Monsieur; il hésita, chercha les meilleures des mauvaises raisons qu'il avait l'habitude de donner, et se fit tellement tirailler, que, quoique l'ouverture de la séance fût fixée à deux heures, il n'arriva qu'à quatre.

La chose était cependant de la plus haute importance; on devait dans cette assemblée reconnaître Monsieur comme lieutenant-général de l'État, ainsi qu'il avait déjà été fait par le parlement, avec pouvoir de donner ordre à tout, en vertu de l'autorité du roi qu'il garderait entre ses mains, tant que Sa Majesté serait *prisonnière* du cardinal Mazarin, déclaré ennemi de l'État, perturbateur du repos public, etc., etc.

Pendant la route Monsieur reprit quelque assurance, car il put remarquer que tout le monde portait de la paille, comme autrefois tout le monde portait des frondes. Il trouva sur sa route sa fille qui le salua; Mademoiselle avait à son éventail un bouquet de paille noué par un ruban bleu qui était la couleur du parti.

Les rues étaient encombrées de monde, et à peine si Monsieur et M. le Prince purent arriver à la place de Grève, et se faire jour jusqu'à l'Hôtel-de-Ville; le peuple paraissait fort ému, et menaçait surtout le maréchal de l'Hôpital et le prévôt des marchands, qu'il traitait de mazarins, la plus grosse injure et surtout la plus fatale menace de cette époque.

Les deux princes entrèrent, et la séance fut ouverte par la lecture d'une lettre du roi qu'on venait de recevoir; cette lettre demandait que l'on retardât l'assemblée de huit jours. Elle fut accueillie par des huées et mise à l'instant même de côté.

Alors Monsieur et M. le Prince, chacun à son tour, remercièrent l'assemblée de ce que la ville de Paris avait fait pour eux le jour

du combat de la porte Saint-Antoine; mais ni l'un ni l'autre ne s'expliqua sur ce qu'il attendait à l'avenir. C'était alors que la proposition devait être faite d'une union par quelques conseillers; mais personne ne se leva, et l'attente des princes fut trompée sur ce point, le seul cependant pour lequel l'assemblée avait été provoquée. Bientôt, comme s'il n'eût pas dû être question d'autre chose, M. le Prince se leva, fit signe à Monsieur de le suivre, et tous deux quittant l'assemblée, sortirent par la grande porte qui donne sur la place de Grève.

Or, Monsieur et M. le Prince paraissaient fort mécontents; quelques gens du peuple remarquèrent ce mécontentement, et comme ils en demandaient la cause à des officiers du prince, ceux-ci répondirent que cela tenait non seulement à ce que l'acte d'union n'avait pas été signé, mais à ce qu'il n'avait pas même été proposé. A cette nouvelle, le peuple qui ne demandait pas mieux, puisqu'il était assemblé, que de faire quelque bruit, s'émut, criant que tous ceux qui étaient à l'Hôtel-de-Ville étaient autant de Mazarins, qui, le jour du combat de la porte Saint-Antoine, auraient laissé périr M. le Prince, si Mademoiselle ne leur eût forcé la main. Et bientôt mille voix partirent de cette foule, criant l'*union, l'union.* En même temps ces voix furent accompagnées d'une salve de mousqueterie qui brisa une partie des carreaux de l'Hôtel-de-Ville.

En entendant ces cris, en voyant les balles briser les fenêtres et trouer les murailles de la chambre où ils étaient, l'effroi fut si grand parmi ceux qui composaient l'assemblée, que la majeure partie d'entre eux se jeta à terre, et crut certainement être arrivée au dernier moment de sa vie. Les uns se confessèrent intérieurement, les autres s'emparant des ecclésiastiques se confessèrent à eux, chacun demandait l'absolution à son voisin qui la donnait et la recevait. Mais ce fut bien pis, lorsque les balles, au lieu d'arriver diagonalement, comme elles avaient fait à la première décharge, arrivèrent horizontalement. Des soldats plus expérimentés que les autres étaient montés dans les maisons en face de l'Hôtel-de-Ville et tiraient en ligne directe. Il en résulta que cette fois deux ou trois coups portèrent et que les gémissements des blessés et le râle des mourants se mêlèrent au bruit de cette confession générale. Alors chacun songea à fuir. Malheureusement le peuple était maître de toutes les issues. On ferma et l'on barri-

cada les portes, mais le peuple entassa des fagots devant chacune d'elles et y mit le feu, de sorte que bientôt l'Hôtel-de-Ville parut tout en flammes.

Cependant les deux princes étaient revenus au Luxembourg sans se douter, du moins le prétendirent-ils toujours, de ce qui se passait derrière eux. Monsieur entra dans sa chambre pour y changer de chemise, car il avait eu chaud à l'Hôtel-de-Ville, et M. le Prince demeura dans l'antichambre avec Mademoiselle, la duchesse de Sully, la comtesse de Fiesque et Mme de Villars, s'amusant à lire des lettres qu'un trompette de M. de Turenne venait de lui apporter, quand arriva un bourgeois tout essoufflé.

— Ah! s'écria-t-il, au secours! au secours! Le feu est à l'Hôtel-de-Ville; on s'y tire, on s'y tue; c'est, en vérité, la plus grande pitié du monde.

Le prince entra aussitôt pour annoncer cette nouvelle à Monsieur, lequel en fut si surpris, qu'oubliant que l'antichambre était



pleine de dames, il y accourut tout en chemise pour interroger lui même le messager; mais celui-ci ne put que répéter ce qu'il avait dit.

— Mon cousin, dit alors Monsieur, allez à l'Hôtel-de-Ville, je vous prie, vous y donnerez ordre à tout.

— Monsieur, répondit le prince, il n'y a point de lieu où je n'aille pour votre service; mais quant à celui-ci, dispensez-m'en, je vous prie; je ne suis point du tout homme d'émeute, et me sens très poltron en pareille circonstance; envoyez-y M. de Beaufort, il est bien connu et fort aimé parmi le peuple, et il y fera beaucoup mieux que je ne pourrais faire.

En effet, le prince en parla à M. de Beaufort qui partit aussitôt, promettant qu'il aurait bon marché de tous ces gens-là.

En ce moment, Mademoiselle, qui prenait goût à la politique, entra dans le cabinet de son père et lui offrit d'aller tout pacifier, disant que ce serait un coup de partie, si on profitait de la circonstance pour mettre le maréchal de l'Hôpital et le prévôt des marchands à la porte, tout en ayant l'air de les tirer des mains de la populace. Monsieur approuva sa fille, et comme elle avait déjà deux fois si bien réussi, il la chargea de cette troisième mission.

Mademoiselle partit avec ses aides de camp ordinaires, Mmes de Fiesque et de Frontenac, plus Mme de Sully et Mme de Villars Orondate, lesquelles avaient grand peur. En sortant du Luxembourg, suivies de tous les gens de Son Altesse Royale et de M. le Prince, les cinq héroïnes trouvèrent un homme mort, ce qui faillit faire rentrer les deux dernières; mais Mademoiselle les encouragea et les retint.

Mais ce n'était que le commencement. Comme Mademoiselle arrivait au bout de la rue de Gesvres, et s'apprêtait à tourner le pont Notre-Dame, elles virent rapporter M. Ferraud, conseiller au parlement, lequel avait été assassiné à coups de poignard; cette vue produisit une impression d'autant plus vive sur la princesse, que le mort était fort de ses amis. Elle interrogea alors ceux qui passaient et elle apprit qu'on venait d'assommer encore un maître des comptes nommé Miron, lequel était aussi une de ses connaissances. Le bruit courait, en outre, que le vicaire de Saint-Jean, en Grève, pour sauver son curé qui était enveloppé par le peuple, s'était élancé de son église élevant au-dessus de sa tête le Saint-Sacrement qu'il avait pris sur l'autel, et que, malgré cette céleste sauve-garde, les furieux avaient tiré sur lui.

A ces désastreuses nouvelles, toute la suite de Mademoiselle mit pied à terre, et entoura son carosse pour l'empêcher d'aller plus loin. Elle envoya alors trois ou quatre messagers à l'Hôtel-de-Ville, mais pas un ne revint. On chercha un trompette pour le faire sonner, mais on n'en rencontra nulle part. Enfin Mademoiselle, pensant qu'il s'en trouverait peut-être quelqu'un à l'hôtel de Nemours, se décida à s'y rendre. Mais un bien autre accident l'attendait : en traversant le petit pont le carosse de la Princesse accrocha la charrette dans laquelle on transportait les morts de l'Hôtel-Dieu, et qui était pleine de cadavres; comme Son Altesse regardait en ce moment par la portière, elle n'eut que le temps de se rejeter au fond de son carosse pour n'être pas souffletée par les pieds qui sortaient des ouvertures de la charrette. Dans une autre circonstance il y avait de quoi faire évanouir Son Altesse, mais elle avait vu depuis deux jours tant de morts de sa connaissance, que les morts inconnus ne lui produisirent qu'une médiocre impression.

Il n'y avait aucun trompette à l'hôtel de Nemours. Mademoiselle se contenta donc de demander des nouvelles du duc; sa blessure au bras était en voie de guérison. Mme de Villars, qui appréciait peu les idées belliqueuses de la princesse, profita de l'événement pour rester à l'hôtel de Nemours, et Mme de Fiesque, qui était très fatiguée, demanda un congé pour aller se coucher.

Mademoiselle revint au Luxembourg désespérée d'avoir si mal réussi; mais Monsieur, qui était fort brave lorsqu'il ne s'agissait pas de s'exposer en personne, lui proposa de faire une seconde tentative. Mademoiselle, qui n'avait pas besoin d'être excitée lorsqu'il fallait se jeter dans l'aventureux, accepta aussitôt, et, quoiqu'il fût minuit, partit moins accompagnée encore cette fois qu'elle ne l'était la première, puisque Mme de Fiesque et Mme de Villars avaient déserté pendant la première expédition.

Cette fois le peuple avait disparu, et les rues étaient pleines de corps de gardes; chacun de ces corps de gardes offrait une escorte à Mademoiselle, de sorte qu'elle eût pu, à la place de Grève, se trouver à la tête de cinq cents hommes; mais elle n'en voulut point, et arriva presque seule. M. de Beaufort vint au devant de la princesse, la fit descendre de son carosse, et tous deux traversèrent les portes de l'Hôtel-de-Ville, sur des poutres encore toutes fu-

mantes. Le bâtiment semblait désert; on n'y voyait pas une seule personne; la grande salle où avait eu lieu la séance, encore garnie de ses banquettes et de ses gradins, était complétement vide. Mademoiselle regardait tristement cette espèce de squelette de l'assemblée, lorsque le maître d'hôtel de la ville entra avec précaution et, s'approchant d'elle, vint lui dire que le prévôt des marchands était dans un cabinet et serait bien aise de la voir. Son Altesse laissa les dames dans la grande salle, et montant seule, elle trouva le prévôt des marchands coiffé d'une perruque qui le déguisait, mais du reste aussi calme et aussi tranquille que s'il n'avait couru aucun danger.

— Monsieur, lui dit la princesse, Son Altesse Royale m'a envoyée ici pour vous tirer d'affaire, et j'ai accepté cette commission avec joie, ayant toujours eu de l'estime pour votre personne. Je n'entre point dans les sujets de plaintes qu'elle croit avoir contre vous. Sans doute vous avez cru bien faire, et souvent ce sont nos amis qui nous embarquent dans les choses fâcheuses.

— Mademoiselle, répondit le prévôt, vous me faites beaucoup d'honneur d'avoir cette pensée de moi, qui suis le très humble serviteur de S. A. R. et le vôtre; croyez que j'ai agi dans tout ce que j'ai fait jusqu'ici selon ma conscience. Maintenant je vois qu'on me veut déposer: tant mieux! Je serai trop heureux de n'être point en charge dans un temps comme celui-ci, et si vous voulez me faire apporter de l'encre et du papier, je vous donnerai ma démission à l'instant même.

— Monsieur, dit la princesse, je rendrai compte à Son Altesse Royale de ce que vous me dites; quant à votre démission, si on la veut, on vous l'enverra prendre; pour moi, Dieu me garde de demander quelque chose à un homme dont je viens de sauver la vie.

— En somme, demanda à son tour M. de Beaufort, que désirez-vous? et que puis-je faire pour votre service?

— Je désire, répondit le prévôt, rentrer à mon logis, et vous pouvez m'y faire reconduire, Monseigneur.

— Soit, dit le duc.

Et il alla lui-même reconnaître une petite porte, et s'étant assuré qu'elle était libre, il revint lui-même le quérir. Alors le bonhomme fit mille compliments à ses deux sauveurs et se retira.

Cette première opération terminée, Mademoiselle songea au

maréchal de l'Hôpital, qui se trouvait dans une situation non moins précaire, et à qui elle avait fait dire qu'elle était prête à assurer sa retraite. Mais en descendant, elle trouva Mmes de Béthune et de Fiesque, ses deux maréchales de camp, fort effarées. Tandis qu'elles causaient ensemble, une balle de mousquet avait passé entre elles deux, sans toucher ni l'une ni l'autre il est vrai, et était allée faire son trou dans le mur. Mademoiselle les rassura, et alla frapper à la porte de la chambre où, disait-on, se tenait le maréchal. Mais personne ne répondit; lassé d'attendre, ou ne voulant rien devoir à ses ennemis, il était parti par une fenêtre, avec l'aide d'un valet, à qui il promit cent pistoles pour ce service et auquel il les envoya effectivement le lendemain.

Le jour commençait à poindre; le peuple se rassemblait, Mademoiselle n'avait plus rien à faire à l'Hôtel-de-Ville, elle rentra donc chez elle : il était quatre heures du matin; elle se coucha et dormit tout le jour.

Pendant la journée on alla chez le prévôt des marchands pour y prendre la démission qu'il avait offerte; le soir même, le conseiller Broussel, sur les sentiments duquel on n'élevait aucun doute, fut nommé à sa place, et le lendemain on ordonna, pour le faire reconnaître dans son nouveau poste, une assemblée à l'Hôtel-de-Ville, après laquelle il se rendit au Luxembourg, et prêta serment entre les mains de Son Altesse Royale, comme on a coutume de le faire entre les mains du Roi.

En apprenant ces nouvelles, la cour se retira de Saint-Denis à Pontoise. On avait eu d'abord l'intention de faire filer le Roi sur la Normandie, mais on comprit avec juste raison qu'il serait plus en sûreté au milieu d'une armée ayant M. de Turenne pour général, que partout ailleurs.

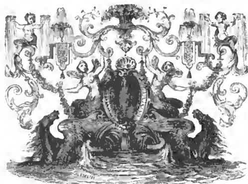
Pendant ce temps-là, les princes agissaient sur le parlement, des écrivains anonymes demandaient la régence, et Broussel lui-même proposa en pleine compagnie de rendre au duc d'Orléans le titre de lieutenant-général du royaume qu'il portait pendant la minorité, avec tout pouvoir pour la guerre et pour les finances, lequel il emploierait à l'exclusion du cardinal de Mazarin. Enfin le duc d'Orléans obtint, à la majorité de soixante-quatorze voix contre soixante-neuf, la déclaration suivante :

« Attendu que la personne du Roi n'est point en liberté, mais

détenue par le cardinal Mazarin, M. le duc d'Orléans est prié d'employer l'autorité de Sa Majesté et la sienne pour le délivrer, et à cet effet de prendre la qualité de lieutenant-général du Roi dans l'étendue du royaume, et d'en faire toutes les fonctions, tant que ledit cardinal sera en France, comme aussi le prince de Condé d'accepter, sous l'autorité de Son Altesse Royale, le commandement et la conduite des armées.

C'était l'autorité royale ou à peu près. Aussi après avoir entendu lire cette déclaration : — Bon! dit le conseiller Catinat, il ne lui manque plus maintenant que le pouvoir de guérir les écrouelles.

Cette déclaration fut rendue le 20 juillet, et le 31 du même mois un arrêt du Conseil royal déclara les dernières résolutions prises à l'hôtel du parlement nulles de toute nullité, comme ayant été obtenues de gens sans liberté et sans pouvoir, et transféra le parlement de Paris à Pontoise, ainsi que le roi Henri III l'avait autrefois transféré à Tours.



CHAPITRE XXIX.

1652.

Divisions entre les princes. — Suites de la querelle de M. de Nemours avec le duc de Beaufort. — Duel à mort. — Le prince de Condé reçoit un soufflet. — Mot du président Bellièvre. — Monsieur perd son fils unique. — Nouvelle opposition du parlement. — Nouveau départ de Mazarin. — Le roi rentre à Paris. — Embarras de Mademoiselle. — Départ des princes. — Ils sont déclarés criminels de lèse-majesté. — Rappel de Mazarin. — Motif qui le détermine à revenir. — Imprudence du Coadjuteur. — On songe à se débarrasser de lui. — La volonté royale commence à se manifester. — Arrestation du cardinal de Retz. — Fin de la seconde guerre de la Fronde. — Retour de Mazarin.



A peine les princes eurent-ils remporté la victoire politique que nous venons de raconter, que la division se mit entre eux. Il fut décidé qu'à l'avenir il y aurait un conseil plus réglé que par le passé, et non seulement tout le monde voulut être de ce conseil, mais encore des discussions s'élevèrent entre les princes étrangers et les princes français sur les questions de préséance. Il en résulta une querelle entre M. le duc de Nemours, qui était de la maison de Savoie, et M. de Vendôme, bâtard de la maison de France. Cette querelle inspira d'autant plus de crainte aux amis des deux princes, qu'elle était une recrudescence de la scène d'Orléans, dans laquelle, on s'en souvient, M. de Beaufort avait donné un soufflet à M. de

Nemours, et M. de Nemours avait fait sauter la perruque de M. de Beaufort.

Au premier bruit qui se répandit de cette querelle, Monsieur et M. le Prince firent donner parole au duc de Nemours que, de vingt-quatre heures, il ne tenterait rien contre M. de Beaufort. Quant à ce dernier, comme on s'accordait à dire que dans cette occasion il avait montré autant de patience que M. de Nemours d'aigreur, on ne s'inquiéta point de lui.

Mais M. de Nemours avait sans doute fait quelque restriction mentale qui lui permettait de manquer à la parole donnée, car aussitôt qu'il put être libre, il se mit à la recherche de son beau-frère. Or celui-ci n'était pas difficile à trouver, vu que c'était l'homme le plus connu et surtout le plus bruyant de Paris, et que partout où il passait, il laissait trace de son passage. M. de Nemours apprit donc qu'il se promenait aux Tuileries avec quatre ou cinq gentilshommes de ses amis, et il s'y rendit aussitôt pour le rencontrer.

En effet, à peine fut-il dans le jardin qu'il aperçut M. de Beaufort avec ses quatre amis : c'étaient MM. de Bury, de Ris, Brillet et Héricourt. Le duc de Nemours marcha droit à lui et le provoqua.

M. de Beaufort était fort calme et n'en voulait nullement à M. de Nemours; aussi fit-il tout au monde pour se dispenser de ce duel, alléguant qu'il ne pouvait se défaire de ceux qui étaient avec lui, et que mieux valait remettre la chose à un autre jour. Mais alors M. de Nemours répondit, en haussant la voix, que ce n'était point cela qui empêcherait la rencontre; qu'il amènerait, au contraire, un nombre égal d'amis et qu'ainsi la partie serait plus complète. Dès lors il n'y eut plus moyen de rien arranger, car ces messieurs, se voyant appelés ainsi, crurent de leur honneur de répondre, et répondirent en effet que, pour que le combat eût lieu sans retard, ils allaient attendre M. de Nemours et ses seconds au Marché-aux-Chevaux.

M. de Nemours revint à son logis et trouva par malheur le nombre de gentilshommes dont il avait affaire : c'étaient quatre jeunes seigneurs nommés M. de Villars, le chevalier de la Chaise, Campan et Luzerche. Ils acceptèrent la partie et s'en vinrent immédiatement où ils étaient attendus.

M. de Nemours avait apporté des épées et des pistolets, et pour

ne point perdre de temps, il avait chargé les pistolets d'avance. Aussi, tandis que les seconds s'accommodaient entre eux, chacun choisissant son adversaire, M. de Nemours venant à M. de Beaufort voulut commencer à l'instant même; mais le duc essaya une nouvelle tentative de conciliation. — Ah! mon frère, dit-il, quelle honte de nous emporter comme nous le faisons; soyons bons amis et oublions le passé.

Mais M. de Nemours jeta un pistolet tout chargé aux pieds de M. de Beaufort, et se reculant pour prendre l'espace nécessaire: — Non, coquin! dit-il, il faut que je te tue ou que tu me tues.

Et, à ces mots, il lâcha la détente de son pistolet, et, voyant que son adversaire n'était point touché, se rua sur lui l'épée à la main. Il n'y avait pas à reculer: M. de Beaufort ramassa le pistolet, tira presque sans ajuster, et M. de Nemours tomba frappé de trois balles.

Plusieurs personnes qui étaient dans le jardin de l'hôtel de Vendôme, lequel était tout proche, accoururent au bruit, et entre autres M. l'abbé de Saint-Spire. Il se précipita sur le blessé; mais celui-ci n'eut que le temps de murmurer : *Jésus, Maria.* Après quoi il lui serra la main, et il expira aussitôt.

En même temps, trois des témoins de M. le duc de Beaufort tombaient grièvement blessés : c'étaient les comtes de Bury, de Ris et Héricourt. Le comte de Bury en revint; mais de Ris et Héricourt moururent de leurs blessures.

Le lendemain, la chose recommença entre le prince de Tarente, fils du duc de la Trémouille, et le comte de Rieux, fils du duc d'Elbœuf : c'était encore pour une question de préséance. M. le Prince, qui se trouvait là, prit alors parti pour le prince de Tarente, qui lui était proche parent. Dans la discussion, le comte de Rieux fit un geste que M. le Prince interpréta à offense et auquel il répondit par un soufflet. Le comte de Rieux riposta aussitôt par un autre. M. le Prince, qui n'avait point d'épée, sauta sur celle du baron de Migenne; M. de Rieux tira la sienne; alors M. de Rohan se jeta entre eux et fit sortir le comte de Rieux, que Monsieur envoya à la Bastille. M. le Prince voulait le suivre pour lui demander raison; mais tous ceux qui se trouvaient là lui soutenaient que c'était un coup de poing qu'il avait reçu et non un soufflet. M. le Prince se débattit longtemps; enfin, jugeant

que son courage bien éprouvé le mettait au-dessus de toutes les insultes, il se rendit de bonne grâce, et le même soir, entrant chez



la fille de Monsieur : — Ma foi ! lui dit-il, Mademoiselle, vous voyez un homme qui a été battu aujourd'hui pour la première fois de sa vie.

Pareille chose avait failli arriver dans la première Fronde, et n'avait été arrêtée que par une plaisanterie du président Bellièvre. M. de Beaufort, trouvant quelques empêchements à ses projets dans M. le duc d'Elbœuf, s'emporta et, cherchant un moyen d'arriver à son but, s'écria :

— Si je donnais un soufflet à M. d'Elbœuf, ne croyez-vous pas que cela changerait la face des choses?

— Non, Monseigneur, répondit le président; je crois que cela ne changerait que la face de M. d'Elbœuf.

Quelques jours après toutes ces aventures, le fils unique de Monsieur mourut : c'était un enfant de deux ans, beau de visage, mais qui ne parlait ni ne marchait, ayant une jambe toute cambrée; ce qui venait, disait-on, de ce que Madame s'était tenue continuellement de côté pendant sa grossesse. Monsieur fut extrêmement

affligé de cette mort; il en fit part à la cour, en demandant la permission de faire enterrer le petit prince à Saint-Denis; mais cette permission lui fut refusée dans une lettre fort dure, où on lui disait que cette mort venait du ciel, et que c'était une punition de sa rebellion contre son roi.

Nous avons dit que le roi avait rendu une ordonnance qui transférait le parlement à Pontoise. L'obéissance ou le refus était également embarrassant pour l'honorable compagnie; mais elle s'en tira par son biais ordinaire, en disant qu'elle ne pouvait obéir aux ordres du roi ni même entendre la lecture de ces ordres, tant que le cardinal Mazarin serait en France. En outre la compagnie rendit une ordonnance par laquelle il était défendu à chacun de ses membres de s'éloigner de Paris, et enjoint aux absents d'y revenir.

Alors le conseil du roi comprit, et Mazarin lui-même contribua à lui faire comprendre que cet état de choses était intolérable. Le ministre offrit sa retraite, et elle fut acceptée. En conséquence, le 12 août, étant à Pontoise, le roi rendit une ordonnance sur l'éloignement du cardinal.

C'était d'une excellente politique : le coup d'état de l'Hôtel-de-Ville, dans lequel trois ou quatre conseillers, deux échevins et une trentaine de bourgeois furent tués, avait indisposé le parlement contre MM. les princes. La nomination de Monsieur comme lieutenant-général n'avait passé qu'à la majorité de cinq voix; ce qui dénotait une opposition de soixante-neuf membres contre soixante-quatorze. Le départ de Mazarin enlevait le prétexte des troubles; lui parti, l'opposition parlementaire devenait de la rebellion politique, et il savait trop la grande lassitude que chacun avait de la guerre pour craindre que cette guerre continuât quand le prétexte en serait enlevé.

La déclaration du roi, qui annonçait le départ du cardinal, arriva à Paris le 13 et produisit l'effet attendu. Les deux princes se rendirent au parlement et déclarèrent que, le principal motif de la guerre n'existant plus, ils étaient prêts à déposer les armes, pourvu qu'il plût à Sa Majesté de donner une amnistie, d'éloigner les troupes qui étaient dans les environs de Paris, et de retirer celles qui étaient en Guyenne.

La négociation fut longue : les princes voulaient des garanties, le roi faisait ses réserves ; les princes voulaient que tout fût oublié, et il y avait des choses dont le roi tenait à se souvenir. Dans cette circonstance il arriva ce qui arrive ordinairement, c'est que tout en ayant l'air de soutenir la cause générale, chacun traitait pour soi : Monsieur, par l'intermédiaire du cardinal de Retz ; M. le Prince par celui de Chavigny. Mais ni l'un ni l'autre ne réussit ; Monsieur n'eut que des réponses vagues, et M. le Prince ne put obtenir ce qu'il désirait, et tout malade qu'il était, pour s'être, dit Guy-Joly, approché d'une comédienne, il fut obligé de quitter Paris. Mais comme il crut que son envoyé Chavigny avait mal soutenu ses intérêts, il se mit, avant de partir, dans une telle colère contre lui, que Chavigny fut pris d'un saisissement dont il mourut quelques jours après.

MM. de Beaufort et Broussel donnèrent tous deux leur démission, l'un de gouverneur de Paris, l'autre de prévôt des marchands.

Le 17 octobre le roi arriva à Saint-Germain, les chefs de la garde bourgeoise et les députés de la ville y coururent aussitôt et revinrent ramenant en triomphe l'ancien gouverneur de Paris, le maréchal de l'Hôpital, et l'ancien prévôt des marchands, le conseiller Lefèvre. Ils annonçaient en outre que le surlendemain le roi ferait sa rentrée dans la Capitale.

Cette nouvelle produisit une joie générale dont Monsieur put, du Luxembourg, entendre les éclats, et dont il s'apprêtait à prendre sa part, lorsque Mademoiselle reçut du roi une lettre par laquelle Sa Majesté lui faisait savoir que, revenant à Paris et n'ayant d'autre logement à donner à son frère que le palais des Tuileries, il la priait de quitter ce logis assez promptement pour qu'en y arrivant le surlendemain le duc d'Anjou pût le trouver vide.

Mademoiselle répondit qu'elle obéirait aux ordres du roi, et qu'elle allait prendre ceux de Son Altesse royale.

Avant de se rendre chez son père, Mademoiselle envoya chercher ses deux conseillers ordinaires, le président Viole et le conseiller au parlement Croissy. Tous deux accoururent et le président Viole lui dit que le bruit se répandait que Monsieur avait traité particulièrement avec la cour ; il lui montra même les articles du traité en disant : — Dam ! vous connaissez Son Altesse aussi bien que moi, je ne réponds de rien.

En effet, Mademoiselle connaissait Monsieur aussi bien que personne. Elle trouva son père fort inquiet pour lui-même, et par conséquent fort insensible à ce qui pouvait arriver aux autres; aussi ne fit-il pas même à sa fille l'offre d'une chambre au Luxembourg; alors Mademoiselle lui demanda la permission d'aller loger à l'Arsenal, permission que Monsieur accorda avec sa légèreté ordinaire.

Mais en rentrant chez elle, Mademoiselle y trouva M[me] d'Epernon et M[me] de Châtillon, qui venaient se lamenter en sa compagnie de ce qu'elle était forcée de quitter les Tuileries, qui étaient le plus charmant logement du monde, et qui lui demandèrent où elle comptait aller.

— A l'Arsenal, répondit Mademoiselle.

— Ah! mon Dieu! s'écria M[me] de Châtillon, qui vous a donc donné un pareil conseil?

— MM. Viole et Croissy.

— Mais ils sont fous! s'écria M[me] de Châtillon, à quoi songez-vous d'aller à l'Arsenal? pensez-vous faire des barricades? et croyez-vous pouvoir tenir contre la Cour dans l'état où vous êtes? ne vous mettez pas cela dans l'esprit et songez seulement à faire votre retraite, car je vous dis que Monsieur a traité pour lui, mais pour lui seul; il a même dit, et je le tiens de source certaine, qu'il ne répondait point de vous, et tout au contraire vous abandonnait.

La journée se passa pour Mademoiselle à chercher une retraite. Vingt logis différents furent discutés et écartés. Le soir Mademoiselle, qui ne s'était encore arrêtée à rien, alla coucher chez M[me] de Fiesque.

Cependant, malgré les bruits qui couraient sur Monsieur, et auxquels de trop nombreux antécédents avaient donné créance, il n'y avait aucun traité de fait, non pas que Monsieur ne l'eût point proposé, mais parce que cette fois le roi, ou plutôt son conseil, n'en avait point voulu signer. En effet, le lundi, 21 octobre au matin, Monsieur reçut de Sa Majesté une lettre qui lui enjoignait de quitter Paris.

A peine Monsieur eut-il reçu cette lettre, que, sans en rien dire à personne, il courut au palais assurer le parlement qu'il n'avait fait aucun traité, qu'il ne séparerait jamais ses intérêts de ceux de la compagnie, et qu'il périrait avec elle.

Comme la compagnie ignorait ce qui s'était passé, elle remercia Monsieur, lequel rentra chez lui fort maussade, et cherchant quelqu'un à qui s'en prendre de cette disgrâce.

En ce moment Mademoiselle accourait au Luxembourg. Elle entra dans le cabinet de Madame, où se trouvait Son Altesse royale.

— Oh! mon Dieu! Monsieur, lui dit-elle, est-il donc vrai que vous ayez reçu l'ordre de vous en aller?

— Que j'aie reçu ou non cet ordre, répondit Monsieur, que vous importe! je n'ai point de comptes à vous rendre.

— Mais moi, demanda Mademoiselle, vous pouvez bien me dire si je serai chassée.

— Ma foi, répondit Son Altesse, il n'y aurait rien d'étonnant à cela; vous vous êtes assez mal gouvernée vis-à-vis de la cour pour en attendre ce traitement; cela vous apprendra une autre fois à ne pas suivre mes conseils.

Quelque bien que Mademoiselle connût son père, cette réponse la déconcerta un instant. Cependant elle se remit en souriant, quoiqu'elle fût fort pâle et fort agitée en dedans :

—Monsieur, dit-elle, je ne comprends pas ce que vous me dites; car, lorsque j'ai été à Orléans, ce fut par votre ordre. Je n'ai point cet ordre écrit, c'est vrai, attendu que vous me l'avez donné verbalement, mais j'ai vos lettres, beaucoup trop obligeantes, je l'avoue, par lesquelles vous me louez de la conduite que j'ai tenue.

— Oui, oui, murmura Monsieur, aussi n'est-ce point d'Orléans que je veux parler; mais votre affaire de Saint-Antoine, croyez-vous qu'elle ne vous ait pas nui à la Cour? vous avez été bien aise de faire l'héroïne et de vous entendre dire deux fois que vous aviez sauvé notre parti; eh bien! maintenant, quoi qu'il vous arrive de mal, vous vous en consolerez en vous rappelant les louanges que vous avez reçues.

Mademoiselle eût certes été démontée si quelque chose eût pu la démonter de la part de son père.

— Je ne crois pas, Monsieur, répondit-elle, vous avoir plus mal servi à la porte Saint-Antoine qu'à Orléans, car ces deux actions si reprochables, selon vous, je les ai accomplies par votre ordre, et si elles étaient à recommencer, je les ferais encore, parce que mon devoir m'y obligerait; je ne pouvais pas, étant votre fille, me dispenser de vous obéir et de vous servir; si vous êtes malheu-

reux, il est juste, par la même raison, que je partage votre disgrâce et votre mauvaise fortune; quand je ne vous aurais pas servi, je ne laisserais pas que d'y participer. Je ne sais ce que c'est que d'être une héroïne, mais je sais ce que c'est que d'être d'une grande naissance, ce qui m'impose l'obligation de ne jamais rien faire que de grand et d'élevé. On appellera cela comme on voudra; quant à moi j'appelle cela *suivre mon chemin*, étant née à n'en point prendre d'autre.

Mademoiselle voulut sortir, mais sa belle-mère la retint. Alors se retournant vers Son Altesse Royale :

— Maintenant, Monsieur, dit-elle, vous savez que je suis chassée des Tuileries, voulez-vous bien me permettre de loger au Luxembourg?

— Ce serait avec grand plaisir, répondit Monsieur, mais je n'ai point de logement.

— Il n'y a personne ici qui ne me cède le sien, autorisez-moi donc seulement à prendre celui qui me conviendra.

— Mais il n'y a personne non plus ici qui ne me soit nécessaire, et ceux qui y sont n'en délogeront point pour vous.

— Alors, dit Mademoiselle, puisque Votre Altesse refuse absolument de me recevoir, je vais aller loger à l'hôtel de Condé où il n'y a personne.

— Oh! quant à cela, s'écria le prince, je ne le veux point.

— Mais enfin, où voulez-vous donc que j'aille?

— Où vous voudrez. Et il sortit.

Mademoiselle coucha cette nuit là chez Mme de Montmort, sœur de Mme de Frontenac, espérant toujours qu'elle recevrait quelque lettre de Monsieur, qui lui permettrait de l'accompagner; mais au contraire, le lendemain, dès le matin, elle reçut un billet qui lui apprenait que Son Altesse Royale était partie pour Limours. Mademoiselle expédia aussitôt à son père le comte de Holac, qui était attaché à son service et qui rejoignit Monsieur près de Berny.

— Ah! lui dit Son Altesse en l'apercevant, je suis aise de vous voir pour que vous disiez à ma fille qu'elle s'en aille à Bois-le-Vicomte, et qu'elle ne s'amuse pas aux espérances que lui pourraient donner M. de Beaufort ou Mme de Montbazon, de servir M. le Prince par quelque action considérable qui remettrait ses

affaires en bon état. Il n'y a plus rien à faire, car moi qui suis plus aimé et plus considérable qu'elle, le peuple de Paris m'a vu partir sans s'émouvoir. C'est pourquoi il faut qu'elle s'en aille et ne s'attende plus à rien.

— C'est bien son intention, Monseigneur, répondit le comte de Holac; aussi Mademoiselle, sachant la route que vous prenez, va-t-elle vous suivre à l'instant même.

— Non pas, non pas, dit le prince, qu'elle aille à Bois-le-Vicomte, comme je l'ai dit et comme je le dis encore.

— Mais, Monseigneur, reprit Holac, j'aurai l'honneur de faire observer à Votre Altesse que la chose est impossible : Bois-le-Vicomte est une maison au milieu de la campagne, les armées sont tout autour et pillent ce qui passe; Mademoiselle, en demeurant à Bois-le-Vicomte, ne pourra s'approvisionner de rien; d'ailleurs Mademoiselle en a fait un hôpital pour les blessés du combat Saint-Antoine. Il est donc impossible qu'elle se retire dans ce château.

— Eh bien! dit Monsieur, qu'elle aille où elle pourra, pourvu que ce ne soit point avec moi.

— Alors, répliqua Holac, elle ira avec Madame.

— Impossible, impossible, dit Gaston, Madame est prête à accoucher et elle l'incommoderait.

— Je dois dire à Votre Altesse, reprit Holac, que quelque défense qu'elle lui fasse, je crois Mademoiselle disposée à la venir rejoindre.

— Qu'elle fasse ce qu'elle voudra, répondit Monsieur; mais qu'elle sache que si elle y vient, je la chasserai.

Il n'y avait pas à insister davantage. Holac revint rapporter cette conversation à la princesse. Monsieur continua sa route sur Limours, et le lendemain Mademoiselle, moins avancée que son père, sortit de Paris sans savoir où elle irait.

Nous avons raconté cette anecdote dans tous ses détails pour excuser Monsieur d'avoir successivement abandonné Chalais, Montmorency et Cinq-Mars. Il pouvait bien abandonner ainsi ses amis, puisqu'en semblable occasion il abandonnait sa propre fille.

La veille au soir, le roi était rentré dans Paris et était descendu au Louvre au milieu des acclamations de la multitude, amenant à sa suite une de nos anciennes connaissances, perdue de vue depuis longtemps, Henri de Guise, l'archevêque de Reims, le vainqueur

de Coligny, le conquérant de Naples et le prisonnier de l'Espagne. Depuis quinze jours il était rentré en France, rappelé par les sollicitations de M. le Prince.

Le lendemain le roi donna une déclaration d'amitié dont étaient exclus les ducs de Beaufort, de La Rochefoucauld, de Rohan, dix conseillers au parlement, le président Pérault, de la chambre des comptes, et tous les serviteurs de la maison de Condé.

Pendant cette seconde guerre, voici, outre les choses que nous avons racontées, ce qu'on avait pu voir encore :

L'archiduc nous avait repris Gravelines et Dunkerque; Cromwell, sans aucune déclaration de guerre, s'était emparé de sept ou huit de nos vaisseaux; nous avions perdu Barcelonne et Casal, dont l'une était la clé de l'Espagne, l'autre celle de l'Italie; la Champagne et la Picardie avaient été ravagées par le passage des armées lorraines et espagnoles que les princes avaient appelées à leur secours; le Berry, le Nivernais, la Saintonge, le Poitou, le Périgord, le Limousin, l'Anjou, la Touraine, l'Orléanais et la Beauce étaient ruinés par la guerre civile; enfin, on avait vu les étendards d'Espagne se déployer sur le Pont-Neuf, en face de la statue d'Henri IV, et les écharpes jaunes de Lorraine avaient flotté dans Paris avec la même liberté que les écharpes bleues et isabelles, couleurs des maisons d'Orléans et de Condé.

Si embrouillées que parussent les affaires au premier coup-d'œil, en quelques jours on vit clair dans le grand échiquier politique sur lequel venaient de se passer tant de choses. Le roi et la reine étaient rentrés dans Paris au milieu d'acclamations qui prouvaient que la royauté était encore la seule institution immuable, le seul centre autour duquel se ralliât éternellement le peuple. Le coadjuteur, qui s'était tenu coi et tranquille pendant tous les événements que nous avons racontés, et dans lesquels son nom ne se trouve mêlé que pour annoncer sa promotion au cardinalat, était venu des premiers les féliciter à leur entrée. Le duc d'Orléans, après avoir fait toutes sortes de protestations de fidélité à venir, s'était retiré à Blois avec l'assentiment de la cour. Mademoiselle, après avoir erré à droite et à gauche, avait enfin pris sa demeure à Saint-Fargeau, qui était une de ses maisons. Le duc de Beaufort, la duchesse de Montbazon et la duchesse de Châtillon avaient quitté Paris. Le duc de La Rochefoucauld, blessé

grièvement, on se le rappelle, au combat du faubourg St-Antoine, s'était fait transporter à Bagneux, à peu près guéri de son double amour pour la guerre de partisan et pour Mme de Longueville. Mme la Princesse, M. de Conti et Mme de Longueville étaient à Bordeaux, non plus à titre de souverains et maîtres de la ville, mais comme de simples hôtes.

Enfin le duc de Rohan, que l'on tenait pour un des plus fidèles serviteurs des princes, avait si bien arrangé ses petites affaires, que huit jours après leur rentrée le roi et la reine tenaient son fils sur les fonts de baptême.

Restait donc, pour seul et unique ennemi, M. le Prince, qui, tout terrible qu'il était, n'avait pas moins, par son isolement, perdu près des trois-quarts de sa force. Le roi n'hésita donc point, dans son lit de justice du 13 novembre, à publier une déclaration portant que les princes de Condé, de Conti, la duchesse de Longueville, le duc de La Rochefoucauld, le prince de Tarente et tous leurs adhérents ayant rejeté avec mépris et obstination les grâces à eux offertes, et s'étant ainsi rendus indignes de tout pardon, avaient irrévocablement encouru les peines portées contre les rebelles criminels de lèse-majesté, perturbateurs du repos public et traîtres à leur patrie.

Le parlement enregistra cette déclaration sans dire mot, et en voyant cette docilité le roi regretta sans doute de ne pas y avoir ajouté un paragraphe qui mentionnât le rappel de Mazarin; mais il n'en demeura pas moins si visible pour la Cour que ce rappel ne souffrirait désormais aucune difficulté, que la reine lui expédia, dans sa solitude de Bouillon, où il s'était retiré, l'abbé Fouquet, avec mission de lui dire que tout étant calme et tranquille à Paris, il y pourrait revenir quand il voudrait.

Cependant, chose étrange, quoique le cardinal eût déjà reçu même avis par une lettre particulière de la reine, ce fut lui qui fit l'irrésolu et qui discuta longtemps avec l'ambassadeur pour savoir s'il ne valait pas mieux qu'il préférât les douceurs de sa retraite aux agitations du Palais-Royal; mais, soit bonne foi, soit qu'il eût vu que cette résistance n'était que feinte, l'abbé Fouquet insista de telle façon, que le cardinal parut ébranlé; et, comme ils se promenaient dans la forêt des Ardennes :

— Tenez, monsou l'abbé, dit Mazarin, voyons un peu ce que le

sort nous conseillera dans cette importante affaire, car je suis décidé à m'en rapporter à lui.

— Et de quelle manière le consultera votre Éminence? demanda l'abbé.

— Rien de plus facile, dit le cardinal; voyez-vous cet arbre? Et il montra un pin qui s'élevait à dix pas d'eux, et qui étendait au-dessus de leur tête sa cime verte et touffue.

— Sans doute que je le vois, répondit l'abbé.

— Eh bien! je vais jeter ma canne sur cet arbre : si elle y demeure, ce sera un signe infaillible qu'étant retourné à la cour, j'y demeurerai comme elle; mais si elle retombe, ajouta-t-il en secouant la tête, ce sera une marque évidente que je dois rester ici.



Et, ce disant, il jeta sa canne en haut de l'arbre, où elle demeura si bien que trois ans après on l'y montrait encore.

— Allons, dit le cardinal, la chose est décidée; puisque le ciel le veut ainsi, nous partirons donc, monsou l'abbé, aussitôt que j'aurai reçu une nouvelle que j'attends.

Pendant ce temps, une dernière mesure de grave importance se prenait à Paris.

Nous avons dit que le coadjuteur, maintenant cardinal de Retz.



L'État c'est moi.

avait été le premier à aller féliciter le roi et la reine de leur retour, et la reine lui ayant dit publiquement que ce retour était son ouvrage, le cardinal s'était, par ces belles paroles, tellement cru assuré de la faveur royale que, lorsque, pour l'éloigner de Paris, où l'on jugeait sa présence dangereuse, on lui fit proposer la direction des affaires de Rome pendant trois ans, le paiement de ses dettes et un revenu suffisant pour faire brillante figure dans la capitale du monde chrétien, au lieu d'accepter la mission avec reconnaissance, il voulut faire ses conditions. En conséquence, il demanda un gouvernement pour le duc de Brissac, un emploi pour le comte de Montrésor, une charge pour le sieur de Caumartin, un brevet de duc et pair pour le marquis de Fosseuse, une somme d'argent pour le conseiller Joly, et enfin, comme il le dit lui-même, quelques autres *misères*, telles qu'abbayes, places et dignités.

C'était une grande imprudence de demander quelque chose comme ami, quand cette fois, contre les coutumes reçues, les ennemis eux-mêmes n'avaient rien obtenu. Aussi, à partir de ce moment, la résolution de se débarrasser de l'exigeant personnage fut-elle prise dans le conseil du roi, ou plutôt à Bouillon, où était Mazarin; car, qu'il fût au milieu de la forêt des Ardennes ou au bord du Rhin, rien ne se faisait que par ses conseils, et peut-être n'avait-il jamais été si puissant et surtout si bien obéi, que, depuis qu'exilé de la France, son génie seul y était resté.

Cependant les amis du ministre sentaient que la situation devenait chaque jour de plus en plus difficile pour lui. Le jeune roi grandissait et donnait de temps en temps des marques de ce caractère absolu qui devait amener plus tard le fameux mot : *l'État, c'est moi*. Deux circonstances avaient pu faire juger aux hommes de prévoyance le degré de volonté auquel était arrivé Louis XIV. Lorsque le président de Nesmond était allé à Compiègne avec une députation du parlement pour y lire les remontrances de la compagnie et demander l'éloignement de Mazarin, Louis XIV, rougissant de colère, avait interrompu l'orateur au milieu de sa harangue et, lui arrachant le papier des mains, lui avait répondu qu'il en délibérerait avec son conseil. Nesmond avait voulu faire quelques remontrances sur cette façon d'agir; mais l'enfant couronné, fronçant le sourcil, avait répondu qu'il agissait comme doit agir un

roi. Et la députation avait été forcée de se retirer sans pouvoir obtenir de lui d'autre réponse.

Voilà pour la première. Voici pour la seconde :

Il avait été décidé que la cour ferait sa rentrée à Paris le 21 octobre, et, comme cette décision avait été prise en l'absence du jeune roi, on avait arrêté qu'il irait à cheval près du carosse de la reine, et qu'il serait entouré par le régiment des gardes suisses et par le reste de l'armée. Mais Louis XIV ne voulut pas accéder à cet arrangement, quelques instances qui lui fussent faites : en conséquence il décida qu'il entrerait à cheval à la tête du régiment des gardes françaises, seul en tête du cortége. Ce fut, en effet, ainsi qu'il entra à la lueur de dix mille flambeaux, entouré d'un peuple immense, sur lequel cette sécurité produisit une sensation qui dépassa toutes les espérances. Ce qu'il y a de plus prudent en France, c'est le courage.

Les amis du cardinal de Retz l'invitaient donc à se défier de cette jeune volonté royale qui, à défaut d'être instruite par les hommes, avait pris leçon des événements, et le président Bellièvre, entre autres, lui exprima ses craintes ; mais le cardinal lui répondit : — J'ai deux rames en main qui empêcheront toujours mon vaisseau de sombrer : l'une est ma masse de cardinal, l'autre est la crosse de Paris.

Le peuple lui-même sembla l'avertir du danger qu'il courait; car, comme il assistait à une représentation de *Nicomède* et que l'acteur venait de prononcer ce vers qui se trouve dans le 1er acte, scène 1re,

Quiconque entre au palais porte sa tête au roi,

le parterre se retourna vers le nouveau cardinal, lui faisant l'application de la maxime; ce qui était l'inviter à en faire son profit.

Ce ne fut pas tout : la princesse Palatine, qui s'était ralliée à la cour, mais qui cependant avait conservé pour Gondy cet intérêt qu'inspire toujours un esprit supérieur, vint le trouver et l'exhorta à fuir, lui disant qu'on était décidé à l'écarter à tout prix, même au sacrifice de sa vie; mais il ne voulut pas plus croire la princesse Palatine qu'il n'avait voulu croire le président Bellièvre, ni cette voix du peuple qu'au temps de sa prospérité luimême appelait *la voix de Dieu*.

Un incident survint qui fit déborder la colère royale déjà montée au bord du vase. Nous avons dit comment le roi tint, le 13 de novembre, un lit de justice dans lequel il déclara M. le Prince criminel de lèse-majesté. La veille il envoya Saintot, maître des cérémonies, pour dire au cardinal de Retz de se rendre à cette séance; mais celui-ci lui répondit qu'il priait bien humblement Sa Majesté de le dispenser de cette charge, attendu que dans les termes où il se trouvait avec M. le Prince, il n'était ni juste ni bienséant qu'il donnât sa voix pour le condamner.

— Prenez garde à ce que vous allez faire, dit Saintot, car quelqu'un ayant prévu devant la reine l'excuse que vous venez de me donner, Sa Majesté a répondu que cette réponse ne valait rien, attendu que M. de Guise, qui devait sa liberté à M. le Prince, s'y trouverait sans discussion, et qu'elle ne comprenait pas que vous eussiez plus de scrupule que M. de Guise.

— Monsieur, répondit le cardinal, si j'étais du même état que M. de Guise, j'aurais grand bonheur à l'imiter, surtout dans les belles actions qu'il vient de faire à Naples.

— Ainsi, dit Saintot, votre Éminence s'en tient à sa première résolution.

— Tout à fait, répondit le cardinal.

Saintot alla reporter cette réponse au roi et à la reine.

Nous avons vu que le projet de se débarrasser de Gondy était arrêté; on décida de saisir la première occasion.

Plusieurs jours se passèrent sans que cette occasion se présentât, car, si le cardinal n'était pas assez effrayé pour quitter Paris, il n'était pas non plus assez confiant pour aller au Louvre.

On résolut alors de ne plus attendre et de l'arrêter partout où il se trouverait. L'ordre en fut donné de vive voix à Pradelle, capitaine au régiment des gardes; mais Pradelle fit observer au roi qu'il désirait fort avoir cet ordre par écrit, attendu que le cardinal ferait certainement résistance, et que, pour ne pas le laisser fuir, lui, Pradelle, serait peut-être forcé de le tuer. Le roi y consentit, et remit à Pradelle l'ordre suivant :

De par le roi,

Il est ordonné au sieur Pradelle, capitaine d'une compagnie d'infanterie au régiment des gardes françaises de Sa Majesté, de saisir et arrêter le sieur cardinal de Retz et de le conduire en son château de la Bastille pour y être tenu sous bonne et sûre

garde, jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné; et au cas que quelques personnes, de quelques conditions qu'elles fussent, se missent en devoir d'empêcher l'exécution du présent ordre, Sadite Majesté enjoint pareillement audit sieur Pradelle de les arrêter et de les constituer prisonnières, et d'y employer la force si besoin est, en sorte que l'autorité en demeure à Sa Majesté; laquelle enjoint à tous les officiers et subjects d'y tenir la main, sous peine de désobéissance.

Fait à Paris, le 16e de décembre 1652.

Signé LOUIS.

De la main même du roi était écrit en manière de post-scriptum : « J'ai commandé à Pradelle l'exécution du présent ordre en la personne du cardinal de Retz, et même de l'arrêter mort ou vif en cas de résistance de sa part. »

Diverses mesures furent prises comme accompagnement de cet ordre. Touteville, capitaine aux gardes, ayant loué une maison assez proche de celle de Mme de Pommereux, où allait quelquefois Gondy, y aposta des gens pour l'arrêter, et un officier d'artillerie, nommé Le Fey, essaya de corrompre Pean, son contrôleur, pour savoir à quelle heure de la nuit son Éminence avait l'habitude de sortir.

Sur ces entrefaites, M. de Brissac vint faire visite au cardinal, et lui demanda si son intention n'était point d'aller le lendemain à Rambouillet; le cardinal répondit qu'oui. Alors Brissac tira un papier de sa poche et le lui présenta : c'était un billet anonyme qui lui était adressé pour qu'il prévint Gondy de ne point aller à Rambouillet, où il devait lui arriver malheur.

Cette fois, l'avertissement était positif, et l'aventureux prélat résolut d'en avoir le cœur net; il prit avec lui deux cents gentilshommes, et alla à Rambouillet.

« J'y trouvai, dit-il lui-même dans ses mémoires, un très grand nombre d'officiers des gardes; je ne sais s'ils avaient dessein de m'attaquer; mais je sais bien que je n'étais pas en état d'être attaqué : ils me saluèrent avec de profondes révérences; j'entrai en conversation avec quelques-uns d'entre eux que je connaissais, et je revins chez moi, tout aussi satisfait de ma personne que si je n'eusse pas fait une sottise. »

En effet, le roi put voir à quel point était dangereux un homme qui trouvait en une demi-journée deux cents gentilshommes prêts pour l'accompagner dans une promenade.

Le cardinal de Retz n'avait donc pas été au Louvre depuis le

lendemain de la Toussaint; car, ayant prêché le jour de cette fête à Saint-Germain, paroisse du roi, Leurs Majestés étaient venues au sermon, et il avait cru devoir aller les en remercier, lorsque, le 18 de décembre, surlendemain du jour où l'ordre avait été donné à Pradelle, Mme de Lesdiguières, sa cousine, le vint voir, et lui dit qu'il avait tort de ne plus aller au Louvre, et que cela n'était pas bienséant. Comme le cardinal tenait Mme de Lesdiguières pour une de ses fidèles amies, il lui avoua les causes pour lesquelles il n'y allait pas.

— N'y a-t-il que cela qui vous arrête? dit-elle.

— Certainement, répondit le cardinal, et il me semble que c'est bien assez.

— En ce cas, allez-y donc et en toute sûreté, car nous savons le dessous des cartes : loin qu'il soit question de rien tenter contre votre personne, il a été tenu un conseil dans lequel, après de grandes contestations, il fut convenu qu'on s'accommoderait avec vous et qu'on ferait pour vos amis ce que vous demandez : allez-y donc, et dès demain.

En effet, comme Mme de Lesdiguières, ainsi qu'elle l'avait dit, savait ordinairement le dessous des cartes, le cardinal ne fit aucun doute que tous les rapports menaçants qu'on lui avait faits ne fussent des faussetés, et il résolut d'aller au Louvre le lendemain; ce qu'il fit avec cette imprudence providentielle des hommes que la main du Seigneur pousse à leur perte.

Lorsque le cardinal se présenta au Louvre, il était de si bonne heure que Leurs Majestés n'étaient point encore visibles. Il passa alors chez M. de Villeroy pour attendre que le moment fût venu. L'abbé Fouquet, le même qui avait été annoncer à Mazarin son retour, courut alors chez le roi, et l'avertit que le cardinal de Retz attendait chez M. de Villeroy le moment de lui présenter ses hommages. Le roi descendit aussitôt chez la reine pour la prévenir de ce qui se passait. Sur l'escalier il rencontra le cardinal, *et*, dit Mme de Motteville, *se servant en cette occasion de cette judicieuse modération qui a paru depuis si excellemment pratiquée par lui dans toutes ses actions, il lui fit bon visage et lui demanda s'il avait vu la reine.* Le cardinal répondit que non. Le roi le convia alors à le suivre chez elle. Il y fut assez bien reçu et y demeura quelque temps, tandis que le roi entendait la messe.

puis, ayant pris congé de la reine, il sortit. Mais dans l'antichambre il rencontra Villequier, qui était capitaine des gardes en quartier, et qui l'arrêta dans l'antichambre même. Le cardinal était si loin



de s'attendre à ce dénoûment, qu'il ne fit aucune résistance. Villequier l'emmena dans son appartement, où il le fouilla. Le cardinal n'avait sur lui qu'une lettre du roi d'Angleterre, dans laquelle ce prince le priait de tenter du côté de Rome si on ne pourrait pas l'aider en lui envoyant quelque argent, et la moitié d'un sermon qu'il devait prêcher à Notre-Dame le dernier dimanche de l'Avent.

Cette lettre et cette moitié de sermon sont encore aujourd'hui à la Bibliothèque du roi.

Cette inspection faite, les officiers de la bouche apportèrent au cardinal un dîner tout servi, car ce n'était que quelques heures plus tard qu'il devait quitter le Louvre.

Vers les trois heures, on l'avertit de se tenir prêt; puis on lui fit traverser la grande galerie. Son guide alors le conduisit par le pavillon de Mademoiselle, à la porte duquel il trouva un carosse du roi. Il monta d'abord, puis Villequier, puis cinq ou six officiers des gardes du corps. Ensuite le carosse se mit en marche, escorté

de Miossens à la tête des gendarmes, de M. de Vauguyon à la tête des chevau-légers, et de M. de Vienne, lieutenant-colonel du régiment des gardes ; il sortit par la porte de la Conférence, fit le tour des boulevards extérieurs, passa devant deux ou trois postes, à chacun desquels se tenait un bataillon de Suisses, les piques tournées vers la ville. Enfin entre huit et neuf heures du soir on arriva à Vincennes.

Miossens connaissait le chemin : c'est là qu'il avait mené tour à tour le duc de Beaufort, le prince de Condé, et qu'il y menait enfin le cardinal de Retz.

Cette arrestation fit grand bruit, comme on le pense bien, quoique, par fatigue de tant d'événements, le peuple ne s'en émut point ; mais les amis du cardinal s'effrayèrent, craignant que, pour s'en débarrasser sans bruit, on ne l'empoisonnât. En conséquence, ils tinrent un conseil pour imaginer un moyen de lui faire parvenir du contre-poison. Ce fut Mme de Lesdiguières qui, ayant à se reprocher d'être la cause de l'arrestation du cardinal, se chargea de la commission. Villequier, celui-là même qui avait conduit le prisonnier à Vincennes, lui faisait la cour ; elle s'adressa à lui, et le pria de faire remettre au cardinal un pot d'opiat. Villequier y consentit ; mais, au moment de remplir la commission, il alla en demander la permission à la reine. Anne d'Autriche voulut voir le pot d'opiat, le fit décomposer par un chimiste, et apprit ainsi qu'il contenait du contre-poison. Elle se mit alors dans une grande colère et s'empressa de raconter le fait aux ministres. Servien proposa d'enlever l'opiat et de mettre en place un poison véritable ; mais Letellier s'y refusa formellement, et l'on se contenta de laisser le cardinal sans antidote.

Ainsi finit cette seconde guerre de la Fronde. Le cardinal de Retz en avait été le premier chef, il en fut la dernière victime. Dans le premier acte de cette tragi-comédie, il avait joué un rôle actif et brillant ; dans le second, il fut pâle, indécis, ne donnant que de mauvais conseils, ne faisant que des fautes. Ce rusé politique, qui voulait rivaliser de finesse avec Mazarin et d'audace avec Richelieu, se laissa prendre aux paroles d'un enfant qui avait reçu de ses ennemis sa leçon toute faite ; ce galant prélat, si habile aux intrigues amoureuses, se laissa duper par les insidieuses coquetteries d'une vieille reine qui le haïssait ; enfin cet observateur si

attentif, qui avait vu arrêter presque devant lui un prince à qui la reine avait confié deux jours ses enfants et qu'elle avait hautement proclamé le plus honnête homme du royaume, qui avait vu conduire en prison le vainqueur de Rocroy auquel elle venait de serrer la main, qui avait noté ces deux événements pour les consigner plus tard dans ses mémoires, crut que ceux qui avaient eu la main si légère pour saisir au collet le petit-fils d'Henri IV et le premier prince du sang, n'oseraient pas attenter à sa liberté : c'était plus que de l'aveuglement, c'était presque de la folie.

Voilà la nouvelle que le cardinal Mazarin attendait pour rentrer à Paris. En l'attendant, il avait occupé son temps au profit de la France. Le 17 décembre, c'est-à-dire deux jours avant l'arrestation de Gondy, il était parti de Saint-Dizier et était allé rejoindre l'armée qui assiégeait Bar-le-Duc, et le 22 décembre il avait assisté à la reprise de cette ville. Après Bar-le-Duc, Ligny s'était rendu; alors Mazarin, comme pour faire annoncer son retour par des victoires, avait voulu reprendre encore Sainte-Menehould et Rethel; mais le grand froid avait empêché de mettre le siége devant ces deux villes, et il avait fallu qu'à leur défaut, il se contentât de Château-Porcian. Enfin, ayant appris que le comte de Fuensaldagne s'était emparé de Vervins, il avait si bien excité l'armée, harassée de cette campagne d'hiver, qu'elle s'était remise en marche, et que, devant elle, les Espagnols avaient abandonné la ville, sans même essayer de nous la disputer. Alors seulement Mazarin avait pensé qu'il lui était permis de revenir à Paris.

Le roi alla au-devant de lui jusqu'à trois lieues pour le recevoir et le ramena dans son carosse. Les courtisans avaient été jusqu'à Dammartin.

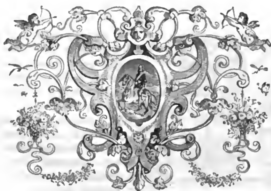
Un grand festin attendait au Louvre le ministre exilé. Son entrée fut un véritable triomphe. Le soir, il y eut devant le logis royal un feu d'artifice magnifique, et avec sa dernière lueur et sa dernière fumée s'évanouit le souvenir de M. le Prince, de M. de Beaufort et du cardinal de Retz, ces trois héros de la Fronde, dont le courage, la popularité et l'influence avaient été vaincus par la laborieuse patience de l'élève de Richelieu et du maître de Colbert.

Le même soir que Mazarin rentrait ainsi à Paris, y rentrèrent aussi, conduites par la princesse de Carignan, ces trois nièces auxquelles le maréchal de Villeroy avait, on se le rappelle, le jour de

leur arrivée, prédit un magnifique avenir, et qui jusque-là n'y avaient guère préludé que par l'exil et le deuil.

Pendant cette année, si fertile en événements, moururent M. le duc de Bouillon, qui, après avoir fait la guerre au cardinal, était devenu non seulement son ami, mais encore son conseil; le vieux maréchal Caumont de la Force, qui avait si miraculeusement échappé au massacre de la Saint-Barthélemy, et cette charmante M[lle] de Chevreuse, qui dit adieu au monde juste à temps pour ne pas voir la chûte de ce cardinal de Retz qu'elle avait tant aimé et qui fut si ingrat envers elle.

Ce fut aussi pendant le cours de cette même année 1652 que le poète Scarron épousa, vers le mois de juin, Françoise d'Aubigné, petite-fille d'Agrippa d'Aubigné, ce sévère compagnon d'Henri IV, plus fidèle que son roi en ses amitiés et surtout en ses croyances.



CHAPITRE XXX.

1653.

Conduite du prince de Condé. — Premières mesures de Mazarin. — Distribution de récompenses. — Simple coup d'œil sur la société parisienne à cette époque. — Françoise d'Aubigné, depuis Mme de Maintenon. — Ses commencements. — Elle est déclarée morte. — Grande misère. — Elle entre au couvent. — Son arrivée à Paris. — Comment elle fait la connaissance de Scarron. — Son mariage. — Ses succès dans la société. — Mme de Longueville se retire du monde. — Le prince de Marcillac fait sa paix avec la cour. — Mariage du prince de Conti. — Sarrasin négociateur. — Sa fin. — Arrêt de mort contre Condé. — Vues de Mazarin à l'égard de Louis XIV. — Fêtes à la cour. — Le roi acteur et danseur. — Il est sacré. — Sa première campagne. — Mort de Broussel.



Le prince de Condé avait dit à ceux qui le poussaient à la guerre : — Prenez garde, je suis le dernier à prendre les armes, mais aussi je serai le dernier à les déposer.

Il avait tenu parole. Certes il pouvait, au lieu de quitter Paris, faire avec la cour une paix honorable, puisqu'en l'exilant une seconde fois, le cardinal, qui peut-être même ne l'exilait que pour cela, lui en offrait les moyens. Mais Condé était un de ces génies capricieux qui veulent essayer de tout : après avoir fait du généralat comme Turenne, il avait tenté de faire de la politique comme Mme de Longueville; enfin, las de la

politique, il avait voulu tâter de la vie de partisan comme Sforza et le duc de Lorraine. En conséquence, il était parti de Paris avec son cheval et son épée, avait rassemblé trois ou quatre mille hommes, s'était fait nommer général des troupes espagnoles, avait pris en passant ces villes que nous avons vu Mazarin lui reprendre, et enfin, forcé de reculer devant Turenne, il avait franchi, vers Luxembourg, la frontière de cette France qui, après les victoires de Rocroy, de Norlindeu et de Lens, l'avait nommé son héros.

De retour à Paris, sûr cette fois de ne le plus quitter, le premier soin du cardinal avait été de s'occuper des finances de l'État, qui étaient fort délabrées, et des siennes, qui n'étaient guère en meilleure situation. Pour remplacer le duc de La Vieuville, mort au moment où l'on venait de le faire duc, on avait nommé surintendant en commun le comte Servien et le procureur-général Nicolas Fouquet, frère de cet abbé Fouquet, ami de Mazarin, qui l'avait été chercher à Bouillon. C'était une façon de récompenser en lui les services de son frère, et le ministre, en travaillant particulièrement chaque jour avec le comte Servien, prouva qu'il avait voulu lui donner une brillante position : voilà tout. Nous verrons plus tard ce que Fouquet fit de cette sinécure.

Puis on avait récompensé, à droite et à gauche, l'ingratitude à la cause des princes ou le dévoûment à la cause royale. Le duc de Guise entra au conseil suprême avec le maréchal de Turenne, qui avait servi le roi pour Mazarin, et le maréchal de Grammont, qui avait servi le roi contre Mazarin; le sieur de Lionne fut fait chevalier du Saint-Esprit et nommé maître des cérémonies de l'ordre; le secrétaire d'état Letellier obtint la même faveur, en qualité de successeur de Chavigny en la charge de trésorier; enfin le comte de Palluau, qui avait pris Montrond, et Miossens, qui avait conduit successivement le prince de Condé et le cardinal de Retz à Vincennes, furent faits maréchaux de France, l'un sous le nom de maréchal de Clerambault, l'autre sous le nom de maréchal d'Albret.

Tout était tranquille à Paris, si tranquille, qu'après avoir pensé à l'établissement de sa propre fortune, le cardinal se sentit assez fort pour pourvoir à celle de sa famille. Outre les trois nièces qu'il avait déjà près de lui, il fit encore venir de Rome ses deux sœurs,

veuves toutes deux, avec trois filles et un fils du nom de Mancini; une septième nièce et un troisième neveu étaient restés en Italie, prêts à accourir en France au premier signe de leur oncle.

Paris présentait un nouvel aspect : la société de la régence et celle de la Fronde étaient presque dispersées; Gaston, qui tenait cercle deux fois par semaine, était à Blois; Mademoiselle, en partant pour Saint-Fargeau, avait emmené avec elle ses maréchales de camp et ses dames d'honneur; Condé avait disparu avec son brillant état-major d'officiers et les dames de son parti; M[mes] de Châtillon, de Rohan, de Montbazon et de Beaufort avaient quitté Paris; tous les amis du coadjuteur, le duc de Brissac, Châteaubriand, Renaud de Sévigné, Lameth, d'Argenteuil, Château-Regnault, d'Humières, Caumartin et d'Hacqueville, s'étaient exilés; M. de Montausier et sa femme étaient en Guyenne; le duc de La Rochefoucauld achevait sa convalescence à Dampvilliers; M[lle] de Chevreuse venait de mourir; M[me] de Chevreuse faisait pénitence de ses péchés en se remariant; la princesse de Condé et M[me] de Longueville étaient toujours à Bordeaux; M. de Conti s'était retiré dans sa terre des Granges, près Pézénas; Scudéry et sa sœur étaient en Normandie; M[me] de Choisy avait suivi son mari à Blois; le pauvre cul de jatte Scarron était resté seul, et cela peut-être par cette seule raison qu'il lui était impossible de fuir.

Nous avons dit à la fin du chapitre précédent qu'il s'était marié; tournons un instant les yeux vers sa jeune femme, dans les salons de laquelle va se transformer la société parisienne.

Françoise d'Aubigné était petite-fille de Théodore Agrippa d'Aubigné, et fille de Constant d'Aubigné, baron de Surimeau. Ce dernier, qui, sans le consentement de son père, s'était marié avec Anne Marchand, veuve de Jean Couraut, baron de Chatellaillon, ayant surpris sa première femme en flagrant délit d'adultère, la tua, elle et son amant, puis se remaria, en 1627, avec Jeanne de Cardillac, fille du gouverneur du Château-Trompette, en eut d'abord un fils, puis une fille qui naquit le 27 novembre 1635, dans les prisons de la conciergerie de Niort.

Cette fille, dont la destinée commençait d'une façon si sombre, qu'elle avait pour tout horizon les murs d'un cachot, était Françoise d'Aubigné, qui épousa en premières noces le poète Scarron, et en secondes le roi Louis XIV.

Elle fut baptisée par un prêtre catholique. Le duc François de La Rochefoucauld, père de l'auteur des *Maximes*, et Françoise Tiraqueau, comtesse de Neuillant, furent ses parrain et marraine. Quelques mois après la naissance de cette petite fille, Mme de Villette, sœur de Constant d'Aubigné, l'ayant visitée dans sa prison, fut touchée de la misère de toute la pauvre famille, et emmena sa nièce au château de Murcey, où elle passa quelques années. Mais, au bout de ce temps, le prisonnier ayant obtenu d'être transféré au Château-Trompette, Mme d'Aubigné réclama sa fille.

Elle avait quatre ans lorsque jouant dans cette prison avec la fille du concierge, qui avait un ménage en argent, celle-ci lui reprocha de ne pas être aussi riche qu'elle.

— C'est vrai, répondit la petite Françoise, mais en échange je suis demoiselle, et vous ne l'êtes pas.

Enfin, en 1639, d'Aubigné sortit de prison; mais ne voulant pas abjurer le calvinisme, il ne put obtenir du cardinal de Richelieu de demeurer en France, et fut forcé de s'embarquer



pour la Martinique. Pendant la traversée, la petite Françoise devint malade, tomba en léthargie et fut déclarée morte par le

médecin. On allait la jeter à la mer, selon l'habitude des cérémonies mortuaires à bord des bâtiments, lorsque sa mère se penchant sur elle pour l'embrasser une dernière fois, sentit une légère haleine sur sa bouche, une légère pulsation à son cœur, et l'emporta toute délirante dans sa cabine où l'enfant rouvrit les yeux sur ses genoux. La petite Françoise était sauvée.

Deux ans plus tard, à la Martinique, comme sa mère et elle, assises sur l'herbe, allaient manger une jatte de lait, elles entendirent, à quelques pas d'elles, un léger bruit accompagné d'un sifflement aigu. C'était un serpent qui s'approchait, le corps rampant, la tête haute et les yeux flamboyants, attiré par l'odeur du lait. Mme d'Aubigné prit sa fille par la main et l'entraîna avec elle. Mais le serpent, au lieu de les poursuivre, s'arrêta à la jatte, but le lait qui était dedans, et se retira comme il était venu. Décidément la main de Dieu était sur cette enfant.

Cependant, grâce aux soins de Mme d'Aubigné, les affaires des pauvres exilés commençaient de prospérer à la Martinique, lorsque son mari eut la fatale idée de l'envoyer en France pour voir si elle ne pourrait pas tirer quelque parti de ses biens séquestrés. Mme d'Aubigné partit. En son absence, son mari joua, perdit toute sa nouvelle fortune, et lorsqu'elle revint sans avoir rien pu terminer, elle le trouva ruiné pour la seconde fois.

Dès lors il ne leur resta plus pour vivre que les appointements d'une simple lieutenance; encore ces appointements étaient-ils tellement engagés que lorsque Constant d'Aubigné mourut, en 1645, et que sa femme voulut revenir en Europe, elle fut obligée de laisser sa petite fille, comme une espèce de gage, entre les mains de son principal créancier; mais celui-ci se lassa bientôt de nourrir l'enfant et la renvoya en France. La jeune Françoise aborda à La Rochelle, où sa mère apprit qu'elle était arrivée sans avoir même su son départ. Mme d'Aubigné était plus pauvre que jamais, et Mme de Villette, qui déjà s'était chargée de l'enfant, la pria de la lui laisser une seconde fois. Mme d'Aubigné y consentit avec crainte, car Mme de Villette était calviniste, et elle tremblait qu'entre ses mains sa fille ne changeât de religion. En effet, au bout de quelque temps, ses craintes se réalisèrent; la petite fille se fit calviniste. Mais alors Mme de Neuillant, sa marraine, qui était près de la reine Anne d'Autriche, obtint un ordre pour

retirer la jeune fille de la maison de sa tante, et pour la prendre chez elle, où tout fut mis en œuvre pour la ramener à la religion catholique. Mais prières, exhortations, conférences, tout fut inutile; celle qui devait révoquer un jour l'Édit de Nantes, commençait par être le martyr de la religion qu'elle devait persécuter.

Mme de Neuillant résolut de la vaincre par l'humiliation : elle était chargée des soins les plus infimes de la maison; c'était elle qui gardait les clés, qui faisait mesurer l'avoine des chevaux, qui appelait les domestiques quand on avait besoin d'eux, car les sonnettes n'étaient pas encore en usage. Ce n'est pas tout : la bonne dame était fort avare et la laissait mourir de froid. Un jour elle manqua d'être asphyxiée par du charbon qu'elle avait porté dans un vase de cuivre pour chauffer sa chambre. Ce dernier accident la fit réclamer par sa mère, qui la mit au couvent des Ursulines de Niort. Mais là, ni Mme de Neuillant, qu'elle avait quittée, ni Mme de Villette, qui craignait de la voir revenir à la religion catholique, ne voulurent payer sa pension.

Enfin, vaincue par la nécessité, bien plus que par les instances de sa mère, et sur l'assurance que lui donna son confesseur, que, malgré son hérésie, sa tante, qu'elle adorait, ne serait point damnée, elle se fit catholique.

Les Ursulines la gardèrent un an; puis voyant que, contre leur espoir, Mme de Neuillant et Mme de Villette demeuraient inflexibles, elles la mirent à la porte du couvent. La pauvre enfant ne revint près de sa mère que pour la voir mourir, entre ses bras, de chagrin et de misère. Alors, écrasée de douleur, elle resta trois mois enfermée dans une petite chambre à Niort, ne sachant pas si mieux ne valait point rejoindre sa mère au tombeau par une mort volontaire, que d'essayer d'aller plus loin dans une vie où tout semblait se changer pour elle en obstacles et en impossibilités. Elle en était à ce point de doute et de désespoir, lorsque Mme de Neuillant, se laissant toucher par tant de misères, la reprit et la mit au couvent des Ursulines de la rue Saint-Jacques, où elle fit sa première communion. Enfin, Mme de Neuillant vint demeurer à Paris, et la prit dans sa maison aux mêmes conditions où elle avait déjà été. Parmi les personnes qu'elle recevait, était le marquis de Villarceaux, amant de Ninon de Lenclos : ce dernier fut si frappé de la beauté naissante de la jeune fille, qu'il lui fit

une cour assidue, si assidue même, que Bois-Robert, à l'affut de toutes les intrigues politiques et amoureuses du temps, adressa au marquis la lettre suivante :

Ta constance est incomparable,
Et, devant ta flamme durable,
Les Amadis, les Céladons,
N'eussent paru que Mirmidons.
Mais j'en vois peu, je le confesse,
Dont la grâce et la gentillesse
Puissent causer cette langueur
Dont ton œil accuse ton cœur.
Serait-ce point certaine brune,
Dont la beauté n'est pas commune,
Et qui brille de tous côtés
Par mille rares qualités ?
Outre qu'elle est aimable et belle,
Je l'ai vu lancer devers elle
De certains regards languissants,
Qui n'étaient pas trop innocents.
Je lui vois des attraits sans nombre :
Ses yeux bruns ont un éclat sombre,
Qui, par un miracle d'amour,
Au travers des cœurs se fait jour,
Et sait éblouir la paupière
Mieux que la plus forte lumière.
Dans son esprit et dans son corps
Je découvre plus de trésors
Qu'elle n'en vit jamais paraître
Dans le climat qui l'a vu naître. (1)
Si c'est cette rare beauté
Qui tient ton esprit enchanté,
Marquis, j'ai raison de te plaindre,
Car son humeur est fort à craindre :
Elle a presque autant de fierté,
Qu'elle a de grâce et de beauté.

Bois-Robert ne se trompait pas, et cette beauté était trop fière pour céder au marquis, et pour devenir la rivale de Ninon. Sa poursuite fut donc complétement inutile.

Ce fut vers le même temps que M[lle] d'Aubigné fit chez sa tante aussi la connaissance du chevalier de Méré, qui, jeté dans la so-

(1) On la croyait née en Amérique; mais c'était une erreur.

ciété des précieuses du temps, passait au milieu d'elles pour un homme de goût : aussi reconnut-il dans la jeune fille autre chose que de la beauté. C'était un esprit fin et charmant, d'autant plus original que personne ne s'était occupé de lui donner une direction, et qu'il s'épanouissait naturellement comme ces fleurs des haies, qui ont de si vives couleurs et de si doux parfums.

Méré s'attacha à celle qu'il n'appelait que sa jeune indienne, lui apprit le monde et les belles manières; mais la petite Françoise était si malheureuse qu'à toutes ses leçons elle secouait la tête, en disant qu'elle ne désirait rien que de trouver une âme charitable, qui payât sa dot pour qu'elle pût entrer dans un couvent. Scarron demeurait dans la maison en face de celle de Mme de Neuillant. Tout poète et gueux qu'il était, il se permettait de temps en temps quelques-unes de ces bonnes actions, qui font hausser les épaules aux gens riches. Le chevalier de Méré lui parla de sa petite protégée; Scarron promit de puiser dans la



bourse de ses connaissances et dans la sienne ce qui était nécessaire pour payer la dot de l'orpheline. De Méré alla porter cette bonne nouvelle à la petite Françoise, qui, toute joyeuse, accou-

rut chez Scarron pour le remercier ; mais, en la trouvant si jeune, en la voyant si jolie, en l'entendant s'exprimer si élégamment, Scarron changea d'avis. — Mademoiselle, lui dit-il, depuis que vous êtes là j'ai réfléchi ; je ne veux plus rien vous donner pour vous cloîtrer.

M[lle] d'Aubigné jeta un cri de douleur.

— Attendez donc, dit Scarron ; je ne veux pas que vous soyez religieuse, parce que je veux vous épouser. Mes gens me font enrager, et je ne puis les battre ; mes amis m'abandonnent et je ne puis courir après eux ; quand ils seront commandés par une jeune maîtresse, mes laquais m'obéiront, et quand ils me verront une jolie femme mes amis reviendront chez moi. Je vous donne huit jours pour réfléchir.

Tout cul de jatte qu'il était, Scarron était à la mode ; il avait une réputation de bonté et de gaîté qui surpassait encore sa réputation de poète ; à force de le regarder, M[lle] d'Aubigné s'habitua à sa personne ; enfin le huitième jour elle donna son consentement, et tout fut décidé.

Quelques jours après ce mariage, elle écrivait à son frère :

« Je viens de contracter une union où le cœur entre pour peu de chose et où, en vérité, le corps n'entre pour rien. »

Scarron ne s'était pas trompé. Sous la direction de leur nouvelle maîtresse, les valets obéirent ; à l'aspect de la jeune femme, les amis revinrent. La maison de Scarron fut bientôt le rendez-vous des gens d'esprit de la cour et de la ville, et, à l'époque où nous sommes arrivés, c'était une mode, une fureur d'aller chez lui.

Mais Scarron avait fort marqué dans la Fronde ; une partie des pièces satiriques qui avaient été lancées contre Mazarin étaient sorties de son arsenal, et d'ailleurs c'était trop juste : dans un jour d'économie, le ministre avait supprimé la pension que le poète touchait comme malade de la reine, et le poète, qui ne pouvait rien supprimer au ministre, s'était vengé avec les armes que Dieu lui avait données.

Malheureusement le ministre était revenu plus puissant que jamais, et la charmante M[me] Scarron, qui avait eu pour première tâche de faire obéir les domestiques récalcitrants et de ramener les amis désertés, eut pour seconde tâche, bien autrement difficile que l'autre, de raccommoder son mari avec la cour.

Cette tâche, la jeune femme l'entreprit. Malgré son intimité avec Ninon, nul n'avait jamais médit d'elle, et Ninon, quarante ans plus tard, disait à propos de Mme de Maintenon : — Dans sa jeunesse, elle était vertueuse par faiblesse d'esprit ; j'aurais voulu la guérir de ce travers, mais elle craignait trop Dieu.

Aussi Mme Scarron avait-elle deux amies intimes, Ninon la courtisane et Mme de Sévigné la prude.

Cette réputation de vertu incontestée, cette réputation de beauté incontestable ouvrirent à Mme Scarron toutes les portes. Les sollicitations multipliées qu'elle fut forcée d'entreprendre pour que son mari ne fût point exilé de Paris, montrèrent tout ce qu'il y avait, dans cette jeune femme, qui se révélait ainsi par le dévoûment, de charme dans la conversation, et de délicatesse dans la prière. Les marquises de Richelieu, de Villarceaux et d'Albret s'intéressèrent à elle. Enfin elle obtint ce qu'elle sollicitait, c'est-à-dire que son mari restât à Paris. Cette permission une fois obtenue, la maison de Scarron redevint, comme autrefois et même bien plus qu'autrefois, le rendez-vous de toute la société élégante.

D'ailleurs tout se calmait à l'intérieur. Il y avait bien du côté des Pays-Bas, où Condé s'était réfugié, un point menaçant à l'horizon ; mais le coadjuteur était arrêté et tenu sous bonne garde à Vincennes ; le parlement était décimé et contenu ; Mme la Princesse et son fils avaient quitté Bordeaux et étaient allés rejoindre leur mari et leur père ; le prince de Conti continuait de résider dans sa terre des Granges ; enfin Mme de Longueville, en revenant rejoindre son mari resté calme et tranquille au milieu des dernières émotions, s'était arrêtée à Moulins, chez l'abbesse des filles de Sainte-Marie, sa parente. Or cette abbesse de Sainte-Marie n'était autre que la veuve de Montmorency, décapité à Toulouse par ordre du cardinal de Richelieu, et dont la mort avait autrefois fait répandre tant de larmes à Mme de Longueville, quand la nouvelle de cette catastrophe était venue la frapper au milieu de son insoucieuse jeunesse. Alors, dans ce séjour de calme, au pied de l'autel où la veuve en deuil avait tant pleuré, au milieu du bruit du monde qu'elle avait peut-être un peu trop occupé d'elle-même, Mme de Longueville avait commencé ce long retour vers Dieu, dont Villefort nous a conservé tous les détails dans son histoire de la véritable vie d'Anne-Geneviève de Bourbon, duchesse de Longueville.

Pendant ce temps, l'amant de la belle pénitente, M. le prince de Marcillac, devenu duc de La Rochefoucauld par la mort de son père, guéri de la guerre civile par les deux blessures qu'il avait reçues l'une à Brie-Comte-Robert, dans la première Fronde, en se battant contre Condé, l'autre dans la seconde, en se battant pour lui, était, comme nous l'avons dit, en convalescence à Dampvilliers. La solitude et la perte du sang avaient produit un salutaire effet sur l'auteur des *Maximes*, et, presque aussi repentant que Mme de Longueville, il n'avait plus qu'un désir, c'était de se réconcilier avec la cour pour conclure le mariage de son fils, le prince de Marcillac, avec Mlle de La Roche-Guyon, unique héritière des Duplessis-Liaucourt.

Dans le but d'arriver à cette union, M. de La Rochefoucauld envoya Gourville, son homme-lige (1), à Bruxelles, pour demander au prince de Condé son consentement à ce mariage. Or, comme Gourville avait fort marqué dans la Fronde, et récemment encore venait d'enlever le directeur des postes Burin, lequel n'avait racheté sa liberté qu'en payant une rançon de quarante mille écus, Mazarin avait les yeux sur lui et, ayant appris qu'il était momentanément à Paris, avait juré qu'il n'en sortirait pas. Gourville fut averti qu'il était tombé dans le piége; alors, en homme de ressource qu'il était, il résolut d'aller bravement au devant du danger; et, au moment où Mazarin venait de mettre toute sa police à ses trousses, il lui fit demander une audience. Mazarin l'accorda, et Gourville, au lieu d'être amené devant le ministre comme un coupable, se présenta comme un ambassadeur.

Mazarin était sur toutes choses homme d'esprit : il comprit que celui qui avait trouvé un pareil biais pour se tirer d'affaire n'était point à mépriser. Il le reçut, l'écouta, vit tout le parti qu'il pouvait tirer de cet adroit et intrépide agent, lui fit des propositions qui furent acceptées, et, séance tenante, se l'attacha. Cette audience amena la réconciliation du duc avec la cour et la pacification entière de la Guyenne. Enfin, le 24 juillet 1653, par l'intermédiaire de Gourville, la paix fut officiellement signée entre Mazarin et la ville de Bordeaux.

Ce fut alors que Mazarin, tranquille à l'intérieur, peu inquiété

(1) Celui-là même qui nous a laissé de curieux mémoires sur toute cette époque.

au dehors, commença à s'occuper sérieusement de l'établissement de sa famille et jeta les yeux sur le prince de Conti pour en faire le mari d'une de ses nièces.

Le moment était bien choisi : le prince de Conti ayant surpris une lettre de son frère, dans laquelle celui-ci ordonnait à ses gens de guerre, tout en ayant l'air d'obéir au prince, de n'obéir effectivement qu'au comte de Marsin, s'était brouillé avec lui, et ne demandait pas mieux que de se raccommoder avec la cour. En conséquence on chercha un homme qui eût la confiance du prince de Conti et l'on songea à Sarrasin.

Jean-François Sarrasin, connu dans l'histoire littéraire de France comme un des beaux esprits du XVII[e] siècle, était d'origine normande. Il vint à Paris à l'époque où brillaient les précieuses, fut recommandé à M[lle] Paulet, qui le trouva à son gré et le produisit dans les salons comme un homme de bon lieu, quoique son père ne fût rien autre chose que le parasite du trésorier de France Foucaut, dont il avait épousé la gouvernante. Bientôt il eut l'occasion d'être présenté au coadjuteur, et, étant devenu un de ses courtisans les plus assidus, celui-ci le recommanda au prince de Conti, qui, sur sa recommandation, le prit pour secrétaire.

Sarrasin, à tort ou à raison, passait pour faire beaucoup de choses pour de l'argent : le cardinal lui fit offrir vingt-cinq mille livres si l'affaire se terminait à sa satisfaction. Sarrasin se mit aussitôt en campagne, et, grâce à la situation d'esprit où le prince était vis-à-vis de son frère, il éprouva moins de difficultés qu'on ne s'y attendait. Le prince de Conti accepta, à la condition qu'on lui laisserait le choix entre toutes les nièces du cardinal ; on y consentit, et il choisit Anne-Marie Martinozzi, laquelle était presque fiancée au duc de Candale, qui avait jusque là répugné à cette mésalliance, et fut fort étonné de voir un prince du sang prendre, de son propre choix, celle qu'il avait presque refusée.

En conséquence de cet arrangement, le prince, ayant résigné tous ses bénéfices à l'abbé de Montreuil, vint à Paris, où Mazarin lui fit force caresses. Quelques jours après, il fut marié dans le cabinet du roi à Fontainebleau.

Sarrasin survécut peu au mariage dont il avait été la cheville ouvrière : d'abord le bruit du temps veut qu'il n'ait pas touché un denier des vingt-cinq mille livres promises par le cardinal ;

ensuite Segrais raconte qu'un jour, dans un de ces fréquents mouvements de mauvaise humeur que le prince de Conti éprouvait à la suite de son mariage et qui étaient causés par la gêne où il se trouvait, ayant résigné quarante mille écus de bénéfices pour n'avoir que vingt-cinq mille écus de rente, il donna au pauvre Sarrasin un coup de pincettes à la tempe. Segrais ajoute que ce mauvais traitement impressionna tellement Sarrasin, qu'il en eut une fièvre chaude dont il mourut au bout de quelques jours.

Il est vrai que Tallemant des Réaux raconte cet accident d'une autre façon. Selon lui, jamais le prince de Conti ne se serait porté sur son secrétaire à une semblable voie de fait, et Sarrasin aurait été empoisonné par un Catalan dont il avait débauché la femme : ce qui donnerait quelque poids à cette dernière assertion, c'est que la femme mourut de la même maladie, le même jour et presque à la même heure que lui.

En même temps que le prince de Conti épousait la nièce du cardinal, le parlement, tous les magistrats étant en robes rouges, rendait un arrêt par lequel Condé, convaincu des crimes de lèse-majesté et de félonie, et, comme tel, déchu du nom de Bourbon, était condamné à recevoir la mort en telle forme qu'il conviendrait au roi.

Condé répondit à cette condamnation en prenant Rocroy, et Turenne, réduit, à cause du peu de soldats qu'il avait, à éviter une action générale, ne put répondre à ce succès que par un succès à peu près pareil : il prit Sainte-Menehould.

Cependant Mazarin, voyant grandir Louis XIV et assistant à chaque heure au développement de ce caractère qui devait être si impérieux un jour, avait compris qu'une nouvelle influence allait surgir, et pour s'attacher le jeune roi, il se détachait peu à peu d'Anne d'Autriche, retenue elle-même à lui par trop de liens, pour qu'elle osât jamais se plaindre publiquement de ce qu'elle appelait l'ingratitude italienne. Depuis quinze ans il régnait par la mère ; il vit qu'il était temps de changer de système et de régner à l'avenir par le fils.

Louis XIV était naturellement enclin au plaisir : Mazarin appela les plaisirs à son aide. Malgré la pénurie de la cour, l'hiver se passa en fêtes et en réjouissances : la princesse Louise de Savoie

épousa le prince de Bade, et la ville de Paris donna des repas. On célébra la solennité de la Saint-Louis, et ce fut une nouvelle occasion de s'amuser. En outre, les représentations théâtrales allaient leur train. Louis XIV donnait les premiers symptômes de ce goût qu'il eut ensuite pour les lettres, en assistant à la représentation de *Pertharite*, ce qui n'empêcha point l'œuvre du grand Corneille de tomber à plat. En revanche son frère Thomas donna deux nouvelles pièces qui réussirent, et un jeune homme, nommé Quinault, sa première comédie, qui fit fureur.

Outre la troupe de l'hôtel de Bourgogne et celle du Petit-Bourbon, qui donnait ses représentations dans une galerie, seul reste de l'hôtel du connétable de Bourbon, qu'on avait démoli, trois autres troupes couraient la province.

Mademoiselle, qui, malgré sa vieille gouvernante, ses deux dames d'honneur, ses perroquets, ses chiens et ses chevaux anglais, s'ennuyait fort à Saint-Fargeau, en entretenait une.

Il y en avait une autre qui était restée avec la cour à Poitiers et qui l'avait suivie à Saumur.

Enfin une troisième troupe donnait à Lyon, une comédie en cinq actes dont le retentissement arrivait jusqu'à Paris : c'était l'*Étourdi*, de Molière.

Non seulement, comme nous l'avons dit, le roi se plaisait aux représentations théâtrales; mais aussi le goût des ballets commençait à lui venir. Comme l'hôtel du Petit-Bourbon touchait à l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, et par conséquent se trouvait près du Louvre où logeait le roi, on choisit ce théâtre pour les fêtes de la cour. Ce fut là que se donnèrent les fameux ballets royaux qui firent tant de bruit, ballets exécutés par le roi, par le duc d'Anjou son frère, par les seigneurs de la cour, par les dames de la suite de la reine, et enfin par les acteurs, qui avaient donné des conseils aux illustres débutants et mis en scène les pièces qu'ils jouaient, dansaient et chantaient.

Benserade, qui était fort en honneur à cette époque, eut le privilége exclusif de composer les vers de ces ballets, et si ce ne fut point la source de sa réputation, ce fut du moins celle de sa fortune.

Cependant le premier de ces ballets, où le roi figura, fut encore joué au Palais-Royal : il était intitulé *la Mascarade de Cassandre;*

ce n'était pour ainsi dire qu'un essai. Le roi en avait été si satisfait, qu'il en demanda promptement un second plus long que le premier. Celui-là fut intitulé *La Nuit*, et joué au théâtre du Petit-Bourbon.

Le roi y remplissait plusieurs rôles : d'abord il paraissait sous la figure d'un des jeux qui accompagnent Vénus, et, à la suite de quelques autres stances, disait celle-ci, qui donne une idée des leçons qu'on offrait au monarque de quinze ans :

La jeunesse a mauvaise grâce,
Quand trop sérieuse elle passe
Sans voir le palais de l'amour;
Il faut qu'elle entre, et pour le sage,
Si ce n'est point son vrai séjour,
C'est un gîte sur son passage.

Le roi paraissait encore à la fin, mais cette fois sous les traits *du soleil levant*, et il déclamait ces vers :

Déjà seul je conduis mes chevaux lumineux,
Qui traînent la splendeur et l'éclat après eux.
Une divine main m'en a remis les rênes;
Une grande déesse a soutenu mes droits;
Nous avons même gloire : elle est l'astre des reines,
Je suis l'astre des rois.

Ce fut dans ces ballets, où Louis XIV s'habitua à être regardé comme un dieu, que M. le duc d'Anjou s'habitua à être regardé comme une déesse. Sa jolie figure faisait que presque toujours on lui donnait à remplir des rôles de femmes; de là peut-être les goûts que nous verrons plus tard se développer en lui, et qui influèrent si étrangement sur tout le reste de sa vie.

Ce fut cette même année que, pour rendre les communications plus fréquentes entre les habitants de Paris, on inventa la petite poste. Cette invention fut célébrée par la muse historique de Loret. — On mit, dit-il,

Des boîtes nombreuses et drues
Aux petites et grandes rues,
Où, par soi-même ou ses laquais,
On pourra porter des paquets,

Et dedans à toute heure mettre
Avis, billet, missive, lettre.
Que des gens commis pour cela
Iront chercher et prendre là,
Pour, d'une diligence habile,
Les porter par toute la ville.

Nous avons dit qu'il n'y avait que deux théâtres à Paris : celui de l'Hôtel de Bourgogne et celui du Petit-Bourbon. Bientôt le goût du spectacle se répandit tellement, que ces deux théâtres ne suffirent plus, et qu'il fallut rouvrir celui du marais, le même dont la troupe italienne, dirigée par Mondori, avait parfois déridé le soucieux visage du cardinal de Richelieu. Une des premières pièces que l'on y joua fut l'*Écolier de Salamanque;* elle eut un prodigieux succès, et un personnage surtout, jusqu'alors inconnu à notre scène, réunit toutes les sympathies du public: ce fut celui de Crispin qui devint un type entre les mains de Molière.

Pendant ce temps les ballets allaient leur train. On en joua successivement trois nouveaux : celui des *Proverbes*, celui du *Temps*, celui de *Thétis et Pélée.* Les deux premiers, qui ne demandaient pas grande mise en scène, furent joués dans la salle des gardes; le troisième, pour lequel on fit venir des comédiens de Mantoue et qui parut supérieur à tout ce qu'on avait fait jusque là dans ce genre, fut joué sur le théâtre du Petit Bourbon. Louis XIV y paraissait sous cinq costumes différents, remplissant successivement les rôles d'Apollon, de Mars, d'une Furie, d'une Dryade et d'un courtisan; il y eut un tel succès, qu'il le fit jouer tout l'hiver et jusqu'à trois fois dans la même semaine.

Cependant toutes ces fêtes coûtaient beaucoup d'argent, et l'État était pauvre. Mazarin avait, on se le rappelle, au lieu et à la place du duc de La Vieuville mort, nommé deux surintendants : le comte Servien, lequel avait donné l'utile conseil de substituer du poison à l'opiat que faisait passer M[me] de Lesdiguières au coadjuteur, et le procureur-général Fouquet, dans lequel il récompensait l'abbé Fouquet son frère et adoucissait le parlement. Mazarin donc, ayant besoin d'argent, s'adressa à Servien qui demeura court. C'était le moment qu'attendait Fouquet : homme de ressources, financier habile, ambitieux de pouvoir et d'argent, parce que l'un donne l'autre, et que tous deux réunis donnent

sinon le bonheur, du moins le plaisir, il se leva déclarant que si l'on voulait s'en rapporter à lui, il trouverait de l'argent, non seulement pour les fêtes, non seulement pour la guerre, mais



encore pour une cérémonie à laquelle on n'osait penser, vu la pénurie du trésor, c'est-à-dire pour le sacre. Mazarin, peut-être même à cause de son caractère timide et retenu, aimait les gens hardis et entreprenants surtout lorsque ces gens prenaient sur eux toute responsabilité : il laissa carte blanche à Fouquet, qui dès lors devint le seul et véritable surintendant des finances.

Au bout de trois mois, Fouquet avait tenu toutes ses promesses, et Mazarin confiait à l'audacieux trouveur d'argent, non seulement les finances de l'État, mais encore le soin de sa propre fortune.

Le moment fixé pour le sacre arriva; mais alors on s'effraya de l'isolement dans lequel on allait sacrer le roi de France. Monsieur le duc d'Orléans, exilé à Blois, avait refusé de quitter, sans bonnes conditions, son exil pour cette cérémonie, et comme on n'avait pas voulu lui faire ces conditions, il ne fallait pas compter sur lui; Mademoiselle, toujours à Saint-Fargeau, ne pouvait



Sacre de Louis XIV.

assister à une solennité à laquelle n'assistait point son père; M. le prince de Condé, condamné à mort, était à la tête des Espagnols; M. le prince de Conti, pressentant la difficulté de sa position, avait demandé et obtenu la permission de quitter sa jeune femme pour aller prendre le commandement de l'armée du Roussillon; M. le coadjuteur était en prison; dix mille Français, des premières maisons de France, avaient suivi Condé à l'étranger ou boudaient avec le cardinal de Retz; les Montmorency, les Foix, les La Trémouille, les Coligny, brillaient, comme on l'a dit depuis, par leur absence. Mazarin, comme cela se fait au théâtre quand les premiers sujets manquent, se décida à faire remplir les rôles par des doubles.

La cérémonie ne fut donc point retardée, car, grâce à Fouquet, la chose principale ne manquait point, l'argent. Elle s'accomplit à Reims dans les formes ordinaires. Le lendemain le roi reçut l'ordre du Saint-Esprit, qu'il conféra aussitôt à son frère, et le surlendemain, usant du premier privilége de l'oing du Seigneur, il toucha les malades des écrouelles, au nombre de plus de trois mille.

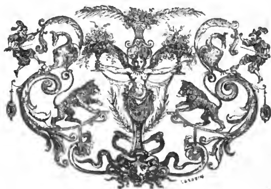
Le jour suivant, le roi partit de Reims pour rejoindre l'armée. On voulait enlever Stenay au prince de Condé, et le roi devait commencer son apprentissage militaire en assistant à la prise de cette place. Il arriva à Rethel le 28 juin, et de là gagna Sedan, où il visita les lignes. On croyait à un siége long et meurtrier, car, selon toutes les probabilités, M. le Prince défendrait la ville; mais, au lieu de cela, après avoir jeté quelques secours dans la place, il avait conduit toutes ses forces contre Arras. Stenay fut donc pris, et ce fut sans doute ce premier succès qui donna à Lous XIV ce grand amour des siéges qu'il manifesta toujours depuis.

Stenay reconquis, on résolut de marcher aux Espagnols. Une partie de l'armée alla rejoindre le maréchal de Turenne; l'autre, où demeura le roi, s'étant accrue de tous les renforts qu'on avait pu envoyer, forma deux corps sous le commandement du maréchal de La Ferté et du maréchal d'Hocquincourt. On s'étendit alors autour des Espagnols, et quelques combats sans importance furent livrés préludant à une attaque générale que l'on voulait accomplir le jour même de la Saint-Louis, dans l'espérance qu'à

son double titre d'aïeul du roi et de patron de la France, le héros de Taillebourg, le pèlerin de Mansourah, et le martyr de Tunis veillerait à la gloire de nos armes. Les pieuses espérances ne furent point trompées : les quartiers des Espagnols et des Lorrains furent enlevés. Mais le prince de Condé, qui s'était réservé pour le moment décisif, vint se jeter avec son impétuosité naturelle, au milieu des vainqueurs, fit des merveilles de courage et de chevalerie, qui ne purent toutefois empêcher le canon et les bagages de l'ennemi de tomber entre nos mains, non plus que la levée du siége d'Arras, où le roi entra quelques jours après et félicita ses trois généraux et particulièrement M. de Turenne sur leur victoire.

Puis il revint à Paris et fit chanter un *Te Deum*.

Le lendemain de cette cérémonie, qui rendait grâce à Dieu d'un siége levé et d'une ville prise, mourut dans l'obscurité et le silence le conseiller Broussel qui, cinq ou six ans auparavant, météore populaire, avait jeté tant d'éclat et fait tant de bruit.



CHAPITRE XXXI.

1654.—1656.

Gondy devient archevêque de Paris. — Opposition de la cour. — Intrigues à ce sujet. — Offres brillantes. — Refus du cardinal de Retz. — Raisons qui le déterminent à donner sa démission. — Il est transféré au château de Nantes. — Le pape ne veut pas ratifier la démission. — Embarras du cardinal. — Il s'échappe de prison. — Comment il évite d'être repris. — Lettre du prince de Condé au cardinal. — Frayeur de la cour. — Premières amours de Louis XIV. — Mme de Frontenac. — Mme de Châtillon. — Mlle d'Heudecourt. — Mme de Beauvais. — Olympe Mancini. — Passion sérieuse. — Le parlement veut faire acte d'opposition. — Démarche hardie du jeune roi. — Gondy arrive à Rome. — Nouvelle campagne de Louis XIV. — Fêtes et ballets. — Premier carrousel. — Christine en France. — Portrait de cette reine par le duc de Guise. — Mort de Mme de Mancini et de Mme de Mercœur. — Mariage d'Olympe Mancini. — Fin de la vie politique de Gaston d'Orléans.



PENDANT que Louis XIV accomplissait ses premiers devoirs de roi et obtenait ses premiers succès de soldat, un grave événement, qui ressemblait à un échec, se passait en France.

Le cardinal de Retz, comme nous l'avons vu, avait été conduit à Vincennes. Or, quelques jours après son arrestation, son oncle l'archevêque de Paris étant mort, il se trouva, tout prisonnier qu'il était, parfaitement habile à succéder par son seul titre de coadjuteur.

L'archevêque de Paris était mort le 21 mars 1654, à quatre heures du matin; à cinq, M. de Caumartin, porteur d'une procuration en bonne forme du cardinal de Retz, prit possession de

l'archevêché. M. Letellier s'y présenta, de la part du roi, à cinq heures vingt minutes; mais il était déjà trop tard.

Du fond de sa prison, le coadjuteur était encore à craindre : il avait conservé toutes ses relations avec les curés de Paris, qui dans un moment donné pouvaient encore une fois soulever le peuple, et avec le haut clergé, qui, voyant l'inviolabilité de l'Église attaquée dans un de ses membres, pouvait diriger ce soulèvement. En outre le pape écrivait au roi lettres sur lettres pour demander la mise en liberté du cardinal de Retz.

D'ailleurs un événement venait d'arriver à Vincennes, qui avait encore doublé la compassion du peuple en faveur du prisonnier. Le chapitre de Notre-Dame avait demandé et obtenu la permission pour un de ses membres de s'enfermer près du cardinal. Le choix était tombé sur un chanoine qui avait été élevé autrefois avec lui, et auquel il avait donné sa prébende; mais le digne homme avait plus de dévoûment que de force : bientôt la captivité altéra sa santé, Retz s'aperçut des changements que la mélancolie opérait en lui, et voulut le faire sortir, mais le chanoine se refusa absolument à être mis en liberté. Quelque temps après, il fut pris de la fièvre tierce, et pendant le quatrième accès il se coupa la gorge avec un rasoir.

Le bruit de cette mort se répandit dans Paris : le peuple attribua ce suicide aux rigueurs de la prison, et sa pitié pour le cardinal en redoubla.

C'est sur ces entrefaites qu'était mort l'archevêque de Paris.

Aussitôt les deux grands vicaires du cardinal, qui s'appelaient Paul Chevalier et Nicolas Ladvocat, montèrent en chaire et fulminèrent, au nom du prisonnier, les bulles les plus incendiaires. A l'audition de ces bulles les curés s'échauffèrent, les amis du cardinal soufflaient le feu, et un petit livre parut, portant invitation à tous les desservants de Paris de fermer les églises.

C'était une espèce d'excommunication d'autant plus terrible, qu'elle ne venait pas seulement du chef de l'Église, mais de l'Église tout entière.

Le cardinal Mazarin eut peur et négocia : il fallait obtenir du cardinal de Retz sa démission d'archevêque de Paris. On essaya d'abord de la menace.

Ce fut M. de Navailles, capitaine des gardes en quartier, qui

vint trouver le prisonnier, et qui lui adressa, dit celui-ci, un discours qui semblait beaucoup plus venir d'un aga de janissaires que d'un officier du roi très chrétien ; mais le cardinal était aguerri contre les menaces. Il dit à M. de Navailles qu'il ferait sa réponse par écrit. En effet, il la rédigea pendant la nuit même, et le lendemain la fit parvenir non seulement au roi, mais à ses amis qui l'imprimèrent et la répandirent dans Paris.

Cette réponse, dont chaque terme était mesuré, produisit le plus grand effet. Alors, tandis qu'on préparait de nouveaux moyens, Pradelle qui, on s'en souvient, avait reçu l'ordre d'arrêter le cardinal, vint le voir et l'entretint des avantages qu'il y avait pour lui à renoncer à cet archevêché, lui montrant en perspective la liberté et le retour des bonnes grâces du roi. Pradelle n'obtint rien, mais en se retirant il n'ordonna pas moins tous les adoucissements possibles à la captivité du cardinal.

Quelque temps après, celui-ci vit entrer le président Bellièvre dans sa prison. La veille de cette visite, il en avait été prévenu par ses amis. Or, le cardinal une fois prévenu, attendait cette visite avec plus d'impatience que de crainte; car du temps de la Fronde il avait eu force relations avec le négociateur qu'on lui envoyait, et le savait, au fond, ennemi de Mazarin.

En effet, le président étant entré et ayant salué le cardinal avec la même déférence que si celui-ci eût été en pleine liberté et en plein pouvoir, commença par lui dire : — Monsieur le cardinal, je suis envoyé par le premier ministre pour vous dire qu'on vous offre les abbayes de Saint-Lucien de Beauvais, de Saint-Médard de Soissons, de Saint-Germain d'Auxerre, de Saint-Martin de Pontoise, de Saint-Aubin d'Auge, de Barbeau et d'Ovian, si vous voulez donner votre démission d'archevêque de Paris.

Puis, voyant que le cardinal le regardait avec surprise, étant loin de s'attendre à un pareil dédommagement :

— Attendez, continua-t-il, jusqu'ici je vous ai parlé comme un ambassadeur de bonne foi, mais à partir de ce moment je vais me moquer avec vous du sicilien assez sot pour m'employer à une proposition de cette sorte.

— Ah! oui, je comprends, répondit le cardinal, reste le chapitre des sûretés.

— Justement, et voilà sur quoi il vous sera impossible de vous entendre avec M. de Mazarin.

— N'importe, voyons toujours ce qu'il demande.

— Il demande que vous donniez douze de vos amis pour caution.

— Et les désigne-t-il?

— Sans doute ; ce sont MM. de Retz, de Brissac, de Montrésor, de Caumartin, d'Hacqueville....

Le cardinal fit un mouvement.

— Oui, très bien, continua le président, mais laissez-moi parler jusqu'au bout, car je ne veux pas que vous m'ayez cru un instant capable de supposer que vous accéderiez à de pareilles propositions.

— Mais, dit le cardinal, pourquoi donc êtes-vous venu alors?

— Pour vous dire que vos amis sont convaincus que vous n'avez qu'à tenir ferme et que la cour vous donnera votre liberté ; eh bien ! de part et d'autre on se trompe : Mazarin se trompe en croyant que vous accepterez ce que l'on vous propose ; vos amis se trompent en croyant qu'il vous suffira de tenir ferme, et que vous sortirez sur votre simple démission. Mazarin seul s'en contenterait, mais la reine tombe dans des désespoirs à la seule idée que vous puissiez sortir de prison. Letellier dit qu'il faut que le cardinal ait perdu le sens, de songer à vous lâcher lorsqu'il vous tient ; l'abbé Fouquet est furieux, et Servien ne s'est rangé à l'avis du ministre que par cette seule raison, que cet avis est opposé à celui de ses confrères. Ainsi donc, résumons-nous : il n'y a que le Mazarin qui veuille votre liberté ; encore la veut-il? Votre lutte comme archevêque produira un soulèvement, mais voilà tout ; le nonce menacera, mais il s'en tiendra à des menaces ; le chapitre fera des remontrances, mais on ne les écoutera point ; les curés prôneront, mais ils en demeureront là ; enfin le peuple criera peut-être, mais à coup sûr il est si las des émotions civiles, qu'il ne prendra point les armes. Or, ce que je vous dis là, la cour le sait aussi bien que moi ; tout ce qui résultera donc pour vous de ce tapage sera d'être transféré au Havre ou à Brest, et d'y demeurer à l'entière disposition de vos ennemis, qui useront alors de vous à leur loisir.

— Croyez-vous le cardinal capable de me faire empoisonner?

demanda Retz avec une tranquillité qui indiquait qu'il ne s'arrêtait point pour la première fois à cette supposition.

— Non, répondit le premier président, Mazarin n'est point sanguinaire, je le sais; seulement je m'effraie de ce que j'ai appris de vos amis.

— Qu'avez-vous appris?

— Que Navailles vous avait dit qu'on était résolu d'aller vite à votre égard, et que l'on pourrait bien suivre les voies dont tant de fois les états voisins avaient donné l'exemple.

— Mais enfin, dit le cardinal, vous me demandez donc de donner ma démission?

— Non, je vous demande, à vous, excellent casuiste que vous êtes, si vous vous croiriez enchaîné par une démission datée du donjon de Vincennes.

— Pas le moins du monde, répondit le cardinal; aussi voyez-vous bien qu'on ne s'en contente point et que l'on me demande des cautions.

— Mais, dit le président, si j'arrivais à ce qu'on ne vous les demandât point, ces cautions?

— Oh! alors, s'écria le cardinal, je signerais et à l'instant même.

— Bon! dit le président, le reste me segarde. Tenez ferme vis-à-vis de moi, voilà tout, et refusez toute autre condition que votre démission pure et simple.

Retz s'engagea à suivre ce conseil, et le président sortit de sa chambre avec une mine des plus attristées.

A la porte il rencontra Pradelle.

— Eh bien? lui demanda celui-ci.

— Eh bien! répondit le premier président, vous voyez un homme désespéré.

— Il refuse donc? dit Pradelle.

— Oui, ce n'est pas l'archevêché qui le tient, il s'en soucie peu, et dans toute autre circonstance en donnerait, je suppose, facilement sa démission; mais dans celle-ci il croit son honneur blessé par cette proposition qu'on lui fait de fournir des cautions, et n'y consentira jamais; aussi je ne veux plus me mêler de cela, attendu qu'il n'y a rien à faire.

Et sur ces paroles il se retira.

Le lendemain, le président Bellièvre revint. Mazarin, qui craignait le retour des émeutes parce qu'il voulait faire sacrer tranquillement le roi et disposer ensuite de toutes ses forces pour repousser Condé qui menaçait, consentit à un terme moyen qui conciliait tout. En échange des sept abbayes offertes, le cardinal de Retz donnerait sa démission ; seulement, jusqu'au moment où le pape accepterait cette démission, le cardinal resterait prisonnier à Nantes, sous la garde du maréchal de La Meilleraie, parent du cardinal par sa femme, et auquel, comme le maréchal l'avait avoué lui-même, le coadjuteur avait à peu près sauvé la vie à l'époque des émeutes qui avaient eu lieu à propos de l'arrestation de Broussel. En tout cas, et quoi qu'il arrivât de cette démission, le maréchal de La Meilleraie, par autorisation du roi, donnait promesse écrite au premier président Bellièvre, que le cardinal de Retz ne pourrait jamais être remis aux mains de Sa Majesté.

Des garanties, il n'en était plus question.

La proposition était si belle, surtout avec la restriction mentale que comptait employer le cardinal de Retz, qu'il ne voulait point croire à ce que lui rapportait le négociateur; mais celui-ci tira de sa poche la promesse du maréchal de La Meilleraie. Elle était conçue en ces termes :

« Nous, duc de La Meilleraie, pair et maréchal de France, promettons à M. le cardinal de Retz qu'en exécution de la lettre du roi, dont copie est ci-dessus transcrite (b), nous mettrons M. le cardinal de Retz en liberté pour aller à Rome, selon et ainsi qu'il en est convenu avec M. de Bellièvre, premier président en la cour du parlement de Paris ; ce que nous exécuterons en même temps que nous aurons avis que les bulles de l'archevêché de Paris auront été expédiées en cour de Rome, sur la démission de mondit sieur cardinal de Retz, en faveur de celui que Sa Majesté aura nommé à Sa Sainteté pour ledit archevêché, ou que Sa Majesté aura reçu le bref de Sa Sainteté mentionné dans la dépêche, et ce sans que nous attendions pour ladite exécution nouvel ordre de Sa Majesté, ni même que nous pourrions recevoir au contraire. »

Contre cette promesse, Gondy échangea celle-ci :

« Nous, cardinal de Retz, reconnaissons n'avoir autre chose à désirer de M. le duc de La Meilleraie, que l'exécution du contenu ci-dessus, au temps et aux conditions ci-mentionnées.

« Fait ce 28 mars 1654. »

Le surlendemain, en vertu des engagements pris de part et d'autre, le cardinal sortit de Vincennes, avec une escorte de chevau-légers, de mousquetaires et de gardes de son Éminence.

Le président Bellièvre accompagna le prisonnier jusqu'au Port-

à-l'Anglais, où il prit congé de lui pour revenir à Paris, tandis que le cardinal continuait sa route vers Nantes. A Beaugency, l'on changea d'escorte et l'on s'embarqua.

Pradelle, qui avait mission d'accompagner Gondy jusqu'à Nantes, se mit dans un bateau avec son enseigne nommé Morel; une compagnie du régiment des gardes se plaça dans un autre bateau et descendit avec lui côte à côte. Arrivés à Nantes, Pradelle et les gardes y demeurèrent un jour, puis retournèrent à Paris, et le prisonnier resta sous la seule garde du maréchal de La Meilleraie.

Le prince de Condé apprit la sortie du cardinal à Bruxelles, où il était. Quoiqu'ils se fussent quittés à peu près brouillés, il jugea que le moment était venu de se raccommoder avec lui. En conséquence, il écrivit au marquis de Noirmoutiers, qui était des plus intimes de Gondy, la lettre de félicitation suivante :

« Bruxelles, 7 avril 1654.

« Monsieur, j'ai appris avec toute la joie imaginable la sortie de M. le cardinal de Retz du bois de Vincennes; je vous conjure de lui témoigner la part que j'y prends. Si je le savais entièrement libre, je ne manquerais pas de lui écrire sur ce sujet là; mais, dans l'état où il est, j'appréhenderais de lui nuire. Je le ferai, sitôt que vous me manderez que je le puis faire. Je vous rends donc le maître de ma conduite en cette rencontre, et vous promets qu'en toutes, je vous témoignerai que je suis, monsieur, votre très affectionné cousin et serviteur.

« LOUIS DE BOURBON. »

Au reste, la situation de Gondy était bien changée, et, s'il faut en croire ce qu'il dit lui-même, elle était devenue parfaitement supportable. M. de La Meilleraie non seulement le reçut avec une parfaite courtoisie, mais encore, aussitôt que son prisonnier fut installé au château de Nantes, il lui chercha tous les divertissements possibles : dans la journée, chacun le pouvait voir, et presque chaque soir il avait la comédie; les dames de la ville et même celles des environs s'y trouvaient. D'ailleurs toutes ces politesses et tous ces soins, pour être agréables à l'illustre prisonnier, ne nuisaient en rien aux précautions prises pour le garder; on ne le perdait jamais de vue lorsqu'il sortait : il avait bien la jouissance d'un petit jardin qui était au haut d'un bastion dont le pied plongeait dans la rivière; mais, lorsqu'il allait dans ce jardin, son gardien se postait sur une terrasse d'où aucun des mouvements du prisonnier ne lui pouvait échapper, et, quand il

était retiré dans sa chambre, l'unique porte de cette chambre était gardée par six hommes; quant à la fenêtre, outre qu'elle était très haute et grillée, elle donnait sur une cour dans laquelle était un corps-de-garde.

Bientôt la nouvelle attendue de Rome avec tant d'impatience arriva : le pape refusait d'agréer la démission du cardinal.

Ce refus fut une grande contrariété pour le prisonnier. Toujours en vertu de ses restrictions mentales, il pensait que l'agrément du pape ne validait point une démission signée entre les quatre murs d'une prison; malheureusement pour lui, le pape, à ce qu'il paraît, pensait autrement.

Le cardinal envoya à Rome un de ses affidés nommé Malclair, pour tâcher de déterminer Sa Sainteté à signer en blanc les bulles qui devaient lui donner un successeur.

Cette démarche n'eut pas plus de succès que la première, quoiqu'elle fût faite cette fois par le principal intéressé, et que l'agent qu'il avait envoyé eût expliqué à Sa Sainteté de quelle façon, une fois libre, le prisonnier comptait agir. Quelques instances qui lui fussent faites, le pape répondit donc à Malclair, qu'il savait bien que son agrément ne validerait point une démission qui avait été extorquée par force, mais qu'il savait bien aussi que ce serait un déshonneur pour lui quand on dirait qu'il avait ratifié une démission datée d'une prison.

Cette double réponse inquiéta fort le cardinal de Retz. Il connaissait le maréchal de La Meilleraie : c'était un homme élevé à l'école de Richelieu, c'est-à-dire à celle de l'obéissance; il détestait Mazarin, mais il tremblait devant lui. Aussi, ces deux nouvelles reçues, le prisonnier s'aperçut-il du changement qui commençait à s'opérer dans les manières de son gardien, lequel vint lui chercher une querelle, prétendant que la demande de ratification qu'il avait faite était une comédie convenue entre lui et le pape, et qu'en dessous mains il poussait Sa Sainteté au refus qu'elle avait fait. Le cardinal eut beau protester, le maréchal ne voulut rien entendre, et persista dans sa croyance ou plutôt dans sa volonté de croire que les choses s'étaient passées ainsi.

Dès lors il fut visible pour le prisonnier que, malgré sa promesse écrite, le maréchal ne cherchait qu'un prétexte honnête pour le remettre entre les mains de la cour.

Un voyage que le maréchal fit quelques jours après au fort de Brest, et le départ de sa femme, arrivée depuis huit jours seulement de Paris, et qu'il renvoya du château de Nantes à La Meilleraie, affermirent le prisonnier dans ses soupçons.

Ces soupçons furent encore confirmés par une lettre de Montrésor qu'une dame de la ville glissa dans les mains du cardinal en le venant voir, et qui contenait ces mots : « Vous devez être conduit à Brest à la fin du mois, si vous ne vous sauvez. »

Ce billet n'était point signé; mais le cardinal reconnut l'écriture. Il résolut en conséquence de profiter de l'avis qu'on lui donnait. Seulement la chose n'était point facile, attendu que, depuis le refus de Rome, M. de La Meilleraie était devenu plus défiant encore qu'auparavant.

A la descente de son carosse, au moment de son arrivée, le cardinal avait trouvé son ami Brissac, qui l'attendait. Brissac était resté plusieurs jours, était parti, puis était revenu. Le prisonnier pensa tout naturellement à Brissac comme devant l'aider dans son évasion, et, à son premier voyage, il s'ouvrit à lui de la nécessité de fuir s'il ne voulait retomber entre les mains du roi.

Ainsi que le cardinal l'avait espéré, Brissac consentit à l'aider de tout son pouvoir, et comme il avait l'habitude, lorsqu'il voyageait, de mener avec lui force mulets pour porter ses bagages, toujours nombreux comme ceux d'un roi, il fut convenu que le cardinal se fourrerait dans un coffre, auquel on ferait des trous afin qu'il pût respirer, et qu'au moment où Brissac partirait, on chargerait le coffre avec les autres.

Le coffre fut préparé, le cardinal l'essaya même, et, selon lui, ce moyen ne présentait aucun danger, lorsqu'à son grand étonnement, Brissac, qui l'avait adopté, refusa tout à coup d'aider son ami à l'employer, disant d'abord que le cardinal ne pouvait manquer d'étouffer dans un pareil bahut, et ensuite que, reçu comme il l'était chez M. de La Meilleraie, ce serait violer toutes les lois de l'hospitalité que de lui enlever son prisonnier. Gondy eut beau insister, faire appel à la vieille amitié de Brissac, il n'en put rien obtenir, sinon qu'il le seconderait une fois hors du château; mais quant à l'aider à en sortir, il s'y refusa complétement.

Il fallut donc chercher un autre moyen, et le cardinal s'y livra avec toute l'ardeur d'un homme emprisonné depuis deux ans.

Nous avons dit que le prisonnier allait se promener parfois dans une manière de jardin placé sur un bastion dont la Loire baignait le pied : or on était au mois d'août, et il avait remarqué que la rivière, en baissant, avait laissé au pied du bastion un espace vide; une seconde remarque qu'il avait faite encore, c'est qu'entre la terrasse où se tenait l'homme qui le gardait à vue et le jardin du bastion, il y avait une porte qu'on avait fait poser pour empêcher les soldats d'aller manger le raisin.

Le cardinal bâtit là-dessus son plan d'évasion : il avait un chiffre dont il se servait pour correspondre avec le premier président Bellièvre; il lui annonça par ce chiffre qu'il se sauverait le 8 août.

Un gentilhomme, qui était au cardinal, devait se trouver à cinq heures du matin au pied du bastion, avec l'écuyer du duc de Brissac et deux autres de ses amis : le gentilhomme s'appelait Boisguérin, et l'écuyer Le Ralde. Quant au duc de Brissac, il devait, dans un lieu désigné, attendre, avec le chevalier de Sévigné, le fugitif sur un bateau.

Le projet du cardinal, une fois hors de prison, était digne en tout point de son caractère aventureux, quoiqu'il avoue que ce n'est pas lui qui l'a trouvé, mais son ami Caumartin : il devait profiter de l'absence du roi et de toute la cour, qui étaient à l'armée, pour marcher sur la capitale et s'en emparer. Ce projet, tout audacieux qu'il semblât d'abord, n'était point impraticable, à ce qu'il paraît, puisque le premier président Bellièvre, à qui il fut communiqué, l'approuva entièrement.

Le cardinal, en lui annonçant sa fuite pour le 8, lui avait annoncé, en outre, qu'il serait à Paris pour dire à Notre-Dame la messe de la mi-août.

Le 8, à cinq heures du soir, le cardinal sortit donc pour aller se promener, selon son habitude. Selon son habitude aussi, le gardien, qui ne le perdait pas de vue, alla prendre son poste sur la terrasse.

Le cardinal dépassa la porte à claires-voies qui séparait la terrasse du balcon, et, sans affectation, la tirant après lui, il la ferma adroitement et mit la clé dans sa poche. Personne ne remarqua cet incident : il est vrai que le valet de chambre du cardinal amusait ses gardes en les faisant boire; mais restaient

deux sentinelles placées sur la muraille, à droite et à gauche du bastion.

Le cardinal commença par jeter les yeux autour de lui : un moine jacobin se baignait dans la Loire ; deux pages se baignaient encore à cent pas plus loin. Il s'approcha du parapet, et vit ses quatre hommes qui, sous prétexte d'abreuver leurs chevaux, se tenaient au pied du bastion.

Dans un massif d'arbres, le médecin avait dû cacher une corde roulée autour d'un bâton, le prisonnier devait attacher l'extrémité de cette corde à un créneau et enfourcher le bâton ; il descendrait alors en tenant des deux mains la corde et en la forçant à se dévider par son propre poids.

Gondy écarta le massif avec les mains : la corde y était.

En ce moment il tressaillit, car de grands cris retentissaient du côté de la rivière; il se retourna : c'était le jacobin, qui, ne sachant pas nager, avait voulu aller trop loin et se noyait.



Il pensa que le moment était bon, tira sa corde, l'attacha vivement, enfourcha son bâton, et se laissa couler.

La sentinelle l'aperçut et le mit en joue.

— Holà! s'écria le cardinal, si tu tires, je te fais pendre.

La sentinelle crut que le prisonnier se sauvait d'accord avec M. de La Meilleraie, et ne cria point.

Les deux pages, qui voyaient de leur côté le cardinal se balançant au bout de sa corde, criaient comme des enragés. Mais on crut qu'ils criaient ainsi pour appeler au secours du jacobin qui se noyait, et personne ne fit attention au fugitif.

Le cardinal toucha terre sans accident, sauta en selle et partit au galop, accompagné de ses gentilshommes : il avait quarante relais entre Nantes et Paris, et comptait être dans cette dernière ville le mardi suivant à la pointe du jour. Tous prirent aussitôt au grand galop la route de Mauve.

Il fallait aller ventre à terre pour ne pas donner le temps aux gardes du maréchal de fermer la porte d'une petite rue du faubourg où était leur quartier : le cardinal avait un des meilleurs coureurs du monde qui avait coûté mille écus à M. de Brissac; mais il ne pouvait lui lâcher la main, le pavé étant fort mauvais. En arrivant à la rue qu'il fallait traverser, on aperçut deux gardes. mais quoiqu'ils ne parussent rien savoir encore, Boisguérin cria au cardinal de mettre le pistolet à la main. C'étaient de ces recommandations qu'il n'était point besoin de faire deux fois au belliqueux prélat : il tira l'arme des fontes et la dirigea vers celui des deux gardes qui se trouvait le plus proche de lui. En ce moment un rayon du soleil se refléta sur la platine et éblouit le cheval comme un éclair; il fit un écart, manqua des quatre pieds et jeta le cardinal contre la borne d'une porte, où il se brisa l'épaule. On le releva à l'instant même et on le remit à cheval; il souffrait des douleurs atroces, mais il n'en continua pas moins sa route, se tirant de temps en temps les cheveux pour ne pas s'évanouir. Enfin on arriva au rendez-vous où attendaient M. de Brissac et le chevalier de Sévigné; mais en mettant le pied dans le bateau le cardinal s'évanouit. On le fit revenir en lui jetant de l'eau au visage; la rivière traversée, il lui fut impossible de remonter à cheval. Ceux qui l'accompagnaient cherchèrent alors un endroit où le cacher, mais ils ne trouvèrent rien qu'une meule de foin, dans laquelle ils le hissèrent, et où il resta avec un de ses gentilshommes. MM. de Brissac et de Sévigné partirent alors pour Beaupréau, à dessein

d'y assembler la noblesse et de revenir tirer le cardinal de cette meule de foin.

Le cardinal y demeura caché pendant sept heures, souffrant horriblement de son épaule rompue. Vers les neuf heures du soir la fièvre le prit et avec elle la soif, cette compagne ardente des blessures. Mais ni l'un ni l'autre des fugitifs n'osaient sortir, car, outre la crainte d'être vus, ils avaient encore celle de ne pouvoir raccommoder le foin qu'ils eussent dérangé, et par là de dénoncer leur retraite. Il fallut donc attendre au milieu des angoisses qu'occasionnait le bruit des pas des nombreux cavaliers qui, à la recherche du cardinal, passaient à gauche et à droite de la meule. Enfin, à deux heures du matin, un gentilhomme envoyé par M. de Brissac le vint prendre et, après s'être assuré qu'il n'y avait plus d'ennemis dans les environs, le mit sur une civière et le fit porter par deux paysans dans une grange, où de nouveau il fut enseveli dans le foin. Mais cette fois, comme il avait de l'eau près de lui, il trouva la couche délicieuse.

Au bout de sept ou huit heures, M. et M[me] de Brissac vinrent prendre le cardinal avec une vingtaine de chevaux et le menèrent à Beaupréau, où il resta l'espace d'une nuit. Pendant ce temps, la noblesse s'assemblait, et comme M. de Brissac était fort considéré dans tout le pays, il eut bientôt réuni deux cents gentilshommes, auxquels se joignit Henri de Gondy, duc de Retz, avec trois cents autres.

Malheureusement il n'était plus temps de marcher sur Paris, où la nouvelle de l'évasion du cardinal ne pouvait tarder à arriver, et que l'on trouverait en mesure. La blessure avait tout perdu : on se dirigea vers Machecoult qui, étant dans le pays de Retz, mettait le fugitif en toute sûreté, à cette époque où chaque seigneur était roi de sa province.

La nouvelle arriva effectivement à Paris, le 13 août, et à Arras où était le prince de Condé, le 18. En l'apprenant le prince écrivit aussitôt à M. de Noirmoutiers la lettre suivante :

« MONSIEUR,

« J'ai appris avec la plus grande joie du monde que M. le cardinal de Retz s'est sauvé. J'aurais souhaité de lui être utile dans son malheur. Si cela n'a pas été, il n'a point tenu à moi. Je lui écris pour lui témoigner ma joie ; je vous prie de lui faire te-

nir ma lettre, si vous le jugez à propos cependant. Je vous prie de croire que personne du monde n'est plus que moi, monsieur,»

« Votre très humble et très obéissant serviteur, »

«LOUIS DE BOURBON.»

A Paris la peur fut grande : le chancelier Séguier et Servien, qui avait proposé l'empoisonnement du cardinal, ne pensaient déjà qu'à se sauver en songeant qu'il allait arriver. Mais presque aussitôt ils apprirent que le fugitif s'était brisé l'épaule et qu'au lieu de marcher sur Paris, il avait été obligé de se faire transporter à Machecoult; ils gardèrent donc la place et se contentèrent d'en écrire au roi, qui donna l'ordre d'arrêter le cardinal partout où on le trouverait.

Tout tournait au mieux pour le jeune roi. Il était à l'aurore de sa longue vie et de son grand règne, et le soleil qui devait prendre pour devise le fameux *nec pluribus impar*, sortait radieux des nuages qui avaient obscurci la splendeur de sa naissance.

A Paris, Louis XIV retrouva les fêtes et les plaisirs qu'il avait un instant quittés pour les pompes du sacre et les hasards de la guerre; puis les reines de ces fêtes, les Mancini, les Martinozzi, les Comminges, les Beuvron, les Villeroy, les Mortemar et Mme de Sévigné, déjà connue depuis longtemps par sa beauté et qui commençait de se faire connaître par ses lettres; c'était là que l'attendaient ses premières amours.

Dans ses inclinations enfantines Louis XIV avait déjà remarqué trois femmes.

La première était Mme de Frontenac, cette maréchale de camp de Mademoiselle, qui avait fait avec elle la campagne d'Orléans et celle de Paris. Mademoiselle consigne ce premier amour dans ses mémoires.

— « Avant la majorité, dit-elle, on fut se promener sept ou huit fois. J'allais à cheval avec le roi, et Mme de Frontenac m'y suivait; le roi paraissait prendre grand plaisir à être avec nous, et tel que la reine crut qu'il était amoureux de Mme de Frontenac, et là-dessus rompit les parties qui étaient faites; ce qui fâcha le roi au dernier point. Comme on ne lui disait pas les raisons, il offrit à la reine cent pistoles pour les pauvres toutes les fois qu'il irait se promener. Il pensait que ce motif de charité surmonterait sa paresse, ce qu'il croyait qui la faisait agir. Quand il vit qu'elle refusait cette offre, il dit : —Quand je serai le maître, j'irai où je voudrai, et je le serai bientôt. »

Son second amour fut pour Mme la duchesse de Châtillon. Cette fois le roi entrait en rivalité avec le duc de Nemours et le Grand

Condé. Il échoua bien plutôt par sa propre timidité, on le comprend, que par la vertu de la dame. Cet amour n'en fit pas moins grand bruit, et ces vers de Benserade coururent les ruelles :

Châtillon, gardez vos appas
Pour une autre conquête ;
Si vous êtes prête,
Le roi ne l'est pas.
Avec vous il cause ;
Mais, en vérité,
Pour votre beauté
Il faut bien autre chose
Qu'une minorité.

Le troisième était pour Mlle d'Ilendecourt. Celui-ci est consigné par Loret, dont la muse historique consacrait jour par jour tous les événements importants de l'époque, depuis l'invention de la petite poste, comme nos lecteurs ont pu le voir, jusqu'aux passions juveniles du roi.

Mais dans l'intervalle de ce dernier amour, au retour de l'armée, une complaisante institutrice, s'il faut en croire les bruits qui couraient en ce temps, s'était chargée de compléter l'éducation du roi, en ajoutant un peu de pratique à toute la théorie que peut avoir un jeune homme de quinze ou seize ans. Cette institutrice était Mme Beauvais, femme de chambre de la reine, laquelle, *toute vieille et borgnesse* qu'elle était, dit Saint-Simon, aurait eu des preuves plus positives encore de la précocité du jeune roi, que celles qui causèrent la disgrâce de Laporte. [c]

Or, bientôt on s'aperçut que toutes les premières amours platoniques et matérielles commençaient à s'effacer devant un nouvel amour plus sérieux et surtout plus inattendu que les précédents.

Le roi était amoureux d'Olympe Mancini, nièce de Mazarin.

Lorsque cette jeune fille était arrivée à la cour et que le maréchal de Villeroy avait fait sur elle, sur sa sœur et sur sa cousine, cette prédiction, qui était déjà en train de s'accomplir, puisque l'une avait épousé le prince de Conti et l'autre le duc de Mercœur, personne n'aurait pu croire à la beauté future d'Olympia Mancini : elle était maigre, avait le visage long, le teint brun, la bouche grande et les bras fluets. Mais, comme dit Mme de Motteville, l'âge

de dix-huit ans avait fait en elle son effet : elle avait engraissé, et cet embonpoint inattendu, en blanchissant son teint, en arrondissant son visage, avait creusé dans chacune de ses joues une charmante fossette. En même temps sa bouche était devenue plus petite, et son œil sicilien, qu'elle avait toujours eu grand et beau, lançait des éclairs; enfin il n'y avait pas jusqu'à son bras et ses mains qui ne fussent devenus assez remarquables pour être cités.

En peu de temps cette passion fit d'assez grands progrès pour qu'on en parlât avec inquiétude à Anne d'Autriche. Mais à tout ce qu'on put lui dire sur ce sujet, la reine-mère ne répondit jamais que par un sourire d'incrédulité.

Cependant Louis XIV semblait, pour cette fois, s'abandonner à cet amour avec toute la passion de son âge, et cette inclination, en l'absence de Mademoiselle, toujours en exil, et de Mme de Longueville, toujours en retraite, faisait Olympe à peu près reine de la cour. Elle paraissait donc la première dans toutes les préférences et les dignités que la faveur peut donner. Le roi, tout en ménageant Mme de Mercœur, à cause du rang qu'elle tenait à la cour, faisait toujours danser Olympe, quoique d'ordinaire ce fût avec Mme de Mercœur qu'il ouvrait le bal. Il avait, au reste, tellement pris l'habitude de rendre tous les honneurs aux nièces du cardinal, qu'un soir que la reine donnait bal dans sa chambre, et avait invité à cette petite réunion de famille la reine d'Angleterre et Mlle Henriette, sa fille, qui commençait à sortir de l'enfance, le roi, au premier son du violon, quoique les deux princesses fussent là, s'en alla prendre la main de Mme de Mercœur pour se mettre en place avec elle. Anne d'Autriche, cette sévère observatrice des lois de l'étiquette, ne pouvant supporter une pareille infraction aux convenances, se leva, et s'en allant arracher la main de Mme de Mercœur de la main du roi, lui ordonna, tout bas, d'aller prendre Mlle Henriette. Le mouvement d'Anne d'Autriche n'avait point échappé aux yeux de la reine d'Angleterre, qui courut à elle, lui disant que sa fille avait mal au pied et ne danserait point; mais Anne d'Autriche répondit que si la princesse ne dansait point, le roi ne danserait pas non plus, de sorte que, pour ne point faire scandale, la reine d'Angleterre permit que sa fille acceptât la tardive invitation qui lui avait été faite.

Cette fois Louis ne put danser que la troisième passe avec lympia.



Après le bal, la reine fit en particulier une sévère réprimande au jeune roi. Mais celui-ci lui répondit fort résolument qu'il était d'âge à s'occuper des grandes filles et non des petites.

C'était pourtant cette petite fille, dont il devait devenir tellement amoureux six ou sept ans plus tard, que M[lle] de La Vallière seule put le distraire de cet amour, qui, cette fois cependant, était un crime.

Ce fut sur ces entrefaites, et au moment où Louis XIV se faisait homme et essayait de se faire roi, que le parlement voulut donner signe d'existence. Fouquet, qui fournissait largement au luxe royal de Louis XIV et aux exigences avaricieuses du premier ministre, eut besoin de faire enregistrer quelques édits par les cours souveraines. Le roi se rendit lui-même au parlement et enleva l'enregistrement par sa seule présence; mais à peine était-il hors du palais, qu'il fut question tout bas de revenir sur cet enregistrement. Les partisans du prince de Condé, les amis du cardinal de Retz, tout ce qui restait de vieux frondeurs, et il y en

avait beaucoup, las du silenee qui leur était imposé depuis le retour du roi, commencèrent à murmurer. Quelques jours s'écoulèrent pendant lesquels les murmures prirent assez de consistance pour qu'un soir Louis XIV les enteudit de Vincennes dont, depuis la fuite du cardinal de Retz, il avait fait son séjour d'été.

Louis XIV envoya au parlement l'ordre de se rassembler le lendemaiu.

Cet ordre désorgauisait une superbe partie de chasse. Aussi fut-il fait au jeune roi une foule de remontrances, qui, cette fois, n'avaient rien de parlementaires. Mais Louis XIV rassura les personnes qui l'entouraient en leur affirmant que sa présence au parlement n'empêcherait point la chasse d'avoir lieu.

En effet, le 10 avril à neuf heures et demie du matin, les députés de la compagnie envoyés à la rencontre du roi le virent arriver, à leur grand étonnement, en costume de chasse, c'est-à-dire, en justaucorps rouge, en chapeau gris et en grosses bottes, suivi de toute la cour en même équipage. « Dans ce costume *inusité*, dit le marquis de Montglat, grand-maître de la garde-robe, il entendit la messe, prit sa place avec le cérémonial accoutumé et, un fouet à la main, déclara au parlement qu'il voulait qu'à l'avenir ses discours fussent enregistrés et non discutés, menaçant, dans le cas contraire, de revenir y mettre bon ordre. »

Ce coup d'état devait amener une révolte générale ou une obéissanee passive. Les jours de la révolte étaient passés, le parlement, fort contre le ministre, comprit sa faiblesse contre le roi et obéit.

Ce fut le dernier soupir que la fronde expirante poussa dans le palais. C'est qu'aussi tout continuait de seconder les désirs du roi. Le cardinal de Retz, après avoir, par le fait de sa blessure, manqué son entreprise sur Paris, s'était, comme nous l'avons dit, retiré à Machecoult, chez son frère, et de Machecoult à Bellisle. Mais poursuivi par les troupes de M. de La Meilleraie, il s'était embarqué, avait abordé en Espagne, et, après avoir traversé la Péninsule, était arrivé à Rome juste à temps pour assister au convoi d'Innocent X, son protecteur. Il n'y avait donc à craindre de ce côté que les lointaines intrigues qu'il pouvait nouer à la cour de Rome. Or, ces intrigues devaient aboutir à

empêcher Mazarin de faire nommer une de ses créatures, et voilà tout.

Mazarin se consola de cet échec en mariant, vers la même époque, une autre de ses nièces, Laura Martinozzi, sœur de la princesse de Conti, au fils aîné du duc de Modène.

Enfin, une dernière victoire venait d'être remportée par le maréchal de Turenne : Landrecies avait capitulé.

Le roi, à cette nouvelle, résolut de prendre sa part de la campagne. Il rejoignit l'armée pour faire avec elle son premier pas sur le territoire ennemi. On suivit donc la Sambre jusqu'à Thuin, et l'on passa l'Escaut pour aller chercher l'armée espagnole. Puis on mit le siége devant la ville de Condé, celle-là même qui donnait son nom au prince rebelle, et on la prit en trois jours.

Il est vrai que, pendant ce temps, Condé ne s'endormait point : il était tombé sur un parti de fourrageurs, conduit par le comte Bussy Rabutin, le même qui devait se rendre si célèbre depuis, par ses démêlés avec Mme de Sévigné et par son *Histoire amoureuse des Gaules;* dans cette rencontre Bussy avait été battu, et ses hommes dispersés, avaient abandonné aux Espagnols l'étendard fleurdelisé du roi, que l'on porta au prince de Condé, et que le prince de Condé renvoya galamment au roi. Mais Louis XIV était trop fier pour recevoir de pareils présents de la part d'un ennemi, et surtout d'un ennemi rebelle; il le lui renvoya à son tour, en lui faisant dire que de pareils trophées étaient trop rares en Espagne, pour qu'il privât l'Espagne de celui-là.

Onze jours après, à titre de revanche, le roi prenait Saint-Guilain, et revenait à Paris, laissant ses généraux fortifier les quatre places conquises.

De nouvelles fêtes et de nouveaux ballets attendaient le jeune vainqueur. Jamais on n'avait vu tant de mariages à la fois : Laura Martinozzi épousait, comme nous l'avons dit, le duc de Modène; le marquis de Thianges, Mlle de Mortemart; Lomenie de Brienne, fils du ministre d'État, une des filles de Chavigny. Nous en citons trois qui tombèrent presque en même temps; un auteur contemporain en compte onze cents dans le courant de l'année.

Il va sans dire qu'Olympe Mancini était toujours la reine de

toutes les fêtes, et Loret dans sa *Muse historique* enregistre les petits soins de Louis XIV pour elle : Le roi, dit-il,

Le roi, notre prince chéry,
Menait l'infante Manciny,
Des plus sages et gracieuses,
Et la perle des précieuses.

Il est inutile de dire que le mot *précieuse*, à cette époque, était pris dans un bon sens, Molière n'ayant pas encore fait ses *Précieuses ridicules.*

Quelques mois après, Loret, le Dangeau poétique de l'époque, constate une nouvelle recrudescence de plaisirs dans les vers suivants :

Paris, de plaisirs inondé,
Est tellement dévergondé,
Qu'on n'y voit que réjouissances,
Que des bals, des festins, des danses,
Que des repas à grands desserts,
Et de mélodieux concerts.

Constatons que ce fut vers cette époque, et en l'honneur d'Olympia de Mancini, que le roi donna son premier carrousel.

« Le roi, dit Mme de Motteville, continuant d'aimer Mlle de Mancini, quelquefois plus, quelquefois moins, voulut pour se divertir, faire une célèbre course de bagues, qui eût rapport à l'ancienne chevalerie.

En conséquence, il divisa toute sa cour en trois troupes de huit chevaliers chacune, se mit à la tête de la première, nomma le duc de Guise chef de la seconde, et le duc de Candale, de la troisième :

Les couleurs du roi étaient incarnat et blanc.

Celles du duc de Guise étaient bleu et blanc.

Et celles du duc de Candale, vert et blanc.

Chacun des chefs et des chevaliers avait un habit à la romaine avec un petit casque doré, couvert d'une quantité de plumes. Leurs chevaux étaient ornés de la même manière et chargés de flots de rubans. Les trois troupes sortirent successivement du jardin, et passèrent dans le meilleur ordre sous les balcons du Palais-Royal, tout chargés des dames de la cour.

La troupe du roi marchait la première. A la tête de cette

troupe parurent quatorze pages vêtus de toile d'argent avec des rubans incarnat et argent : ils portaient les lances et les devises des chevaliers. Après eux venaient six trompettes, et après ces six trompettes s'avançait seul le premier écuyer du roi, habillé de la même manière; il était à son tour suivi de douze pages du roi, richement vêtus et chargés de plumes et de rubans, dont les deux derniers portaient, l'un la lance du roi, l'autre son écu sur lequel étaient écrits ces mots : *ne piu ne pari*, ni un plus grand ni un pareil; puis venait le maréchal de camp, puis le roi, puis les huit chevaliers, tous parés à merveille et richement vêtus; mais, dit Mme de Motteville, aussi surpassés par la bonne mine du roi, par sa grâce et par son adresse, qu'ils l'étaient par sa qualité de souverain et de maître.

Venait ensuite la troupe bleue et blanche commandée par le duc de Guise, dont le génie romanesque s'accommodait admirablement à ces sortes de fêtes. « Il était, dit Mme de Motteville, suivi d'un cheval qui paraissait devoir servir à quelque abencérage ou à quelque zégri, car il était mené par deux Maures qui lui faisaient suivre la troupe à pas lents et pompeux. » L'écu du duc avait pour devise un bûcher consumant un phénix, au-dessus duquel brillait le soleil qui devait lui redonner la vie, avec cette devise : *Que importa que maten, si resucitan?* Qu'importe qu'il tue, si l'on ressuscite?

Enfin venait le duc de Candale, que l'on admira fort pour la belle tenue de sa troupe, mais surtout aussi pour sa belle tête blonde. Son écu avait pour devise une massue, avec ces mots, qui sans doute se rapportaient aux exploits qu'Hercule accomplit avec cette arme : *Elle peut me placer parmi les astres.*

On comprend que, soit adresse personnelle, soit complaisance de ses rivaux, tous les honneurs de cette journée, aurore des journées plus splendides qui devaient la suivre, furent pour le roi Louis XIV.

Ce carrousel terminé, le roi et toute la cour s'en allèrent passer l'été à Compiègne.

Ce fut là qu'on apprit que la reine Christine, cette fille de Gustave Adolphe, dont on avait entendu raconter des choses si extraordinaires, se rendait en France, après avoir abjuré à Rome entre les mains du pape. Le roi lui envoya le duc de Guise pour

la recevoir à son entrée dans ses États, et la reine lui adjoignit Comminges. Tout le monde avait les yeux tournés vers l'Italie, lorsqu'on reçut du duc de Guise cette lettre qui redoubla encore la curiosité. Elle était adressée à quelques-uns de ses amis :

« Je veux, dans le temps que je m'ennuie cruellement, penser à vous divertir, en vous envoyant le portrait de la reine que j'accompagne. Elle n'est pas grande, mais elle a la taille fournie et la croupe large, le bras beau, la main blanche et bien faite, mais plus d'homme que de femme, une épaule haute dont elle cache si bien le défaut par la bizarrerie de son habit, sa démarche et ses actions, que l'on en pourrait faire des gageures; le visage est grand sans être défectueux, tous les traits sont de même et fort marqués, le nez aquilin, la bouche assez grande, mais pas désagréable, ses dents passables, ses yeux fort beaux et pleins de feu, son teint, nonobstant quelques marques de petite vérole, assez vif et assez beau, le tour du visage assez raisonnable, accompagné d'une coiffure assez bizarre. C'est une perruque d'homme fort grosse et fort relevée sur le front, fort épaisse sur les côtés qui a en bas des pointes fort claires; le dessus de la tête est d'un tissu de cheveux, et le derrière a quelque chose de la coiffure d'une femme : quelquefois elle porte un chapeau. Son corps lacé par derrière de biais, est quasi fait comme nos pourpoints, sa chemise sortant tout autour au-dessus de sa jupe qu'elle porte assez mal attachée et par trop droite. Elle est toujours fort poudrée avec force pommade et ne met quasi jamais de gants; elle est chaussée comme un homme dont elle a le ton de voix et quasi toutes les actions; elle affecte fort de faire l'amazone; elle a pour le moins autant de gloire et de fierté, qu'en pouvait avoir le grand Gustave son père; elle est fort civile et fort caressante, parle huit langues et principalement la française, comme si elle était née à Paris; elle sait plus que toute notre Académie jointe à la Sorbonne, se connaît admirablement en peinture comme en toutes les autres choses, sait mieux toutes les intrigues de notre cour que moi. Enfin c'est une personne tout à fait extraordinaire. Je l'accompagnerai à la cour par le chemin de Paris; ainsi vous en pourrez juger vous-même. Je crois n'avoir rien oublié à sa peinture, hormis qu'elle porte quelquefois une épée avec un collet de buffle, et que sa perruque est noire et qu'elle n'a sur la gorge qu'une écharpe de même. »

Ce qu'avait dit le duc de Guise était exact en tout point et surtout lorqu'il avait parlé de sa connaissance de la cour. Aussitôt qu'il s'était nommé, Christine lui avait en riant demandé des nouvelles de l'abbesse de Beauvais, de Mme du Bossut et de Mlle de Pons; et aussitôt que Comminges avait dit son nom, elle s'était informée du bonhomme Guitaut, son oncle, et avait demandé si elle ne le verrait point en colère, spectacle qu'elle avait entendu dire être un des plus réjouissants de ceux qui l'attendaient à la cour de France. Ce prospectus, qui précédait de quelques jours l'illustre étrangère, ne fit donc que redoubler le désir que chacun avait de la voir.

Enfin le 8 septembre 1656, après s'être arrêtée à Essonne



Christine à Chantilly.

pour voir un ballet, un feu d'artifice et une comédie, elle entra dans Paris, escortée de deux rangs de bourgeois en armes, qui avaient été la recevoir en bon ordre hors des portes de la ville, et qui bordaient son chemin dans toutes les rues depuis Conflans où elle avait couché, jusqu'au Louvre où elle devait descendre. La foule était si grande pour la voir passer, qu'entrée à Paris vers deux heures de l'après-midi, elle n'arriva au Louvre qu'à neuf heures du soir. Elle fut logée dans l'appartement où étaient la tapisserie de Scipion et le magnifique lit de satin à broderies d'or que le cardinal de Richelieu avait en mourant laissé au feu roi. Le prince de Conti la vint recevoir et lui donna la serviette, qu'elle prit, dit Mme de Motteville, après quelques compliments répétés.

Christine, au reste, était charmante pour ceux à qui elle voulait plaire. Son habit, si extravagant à entendre décrire, ne l'était pas trop à la vue, ou du moins on s'y accoutumait facilement. Son visage même parut assez beau, et chacun admira sa science, la vivacité de son esprit et les choses toutes particulières qu'elle savait de la France. Elle connaissait non seulement les généalogies et les blasons des principales familles, mais encore les détails des intrigues et des galanteries, et les noms des amateurs de peinture et de musique. Lorsqu'elle rencontra le marquis de Sourdis, elle lui fit le catalogue des tableaux qu'il avait dans son cabinet; ce fut à ce point qu'elle apprenait aux Français eux-mêmes quelles étaient les richesses qu'ils possédaient. A la Sainte-Chapelle elle voulut voir une agate de grand prix qui, disait-elle, devait s'y trouver, et elle insista tellement, qu'on découvrit que, vers la fin du règne du feu roi, cette agate avait été portée à Saint-Denis.

Quand elle fut restée quelques jours à Paris, elle le quitta pour aller faire visite au roi et à la reine qui, ainsi que nous l'avons dit, étaient à Compiègne. Mazarin vint au devant d'elle jusqu'à Chantilly, et deux heures après, le roi et M. le duc d'Anjou y arrivèrent comme des particuliers. Le roi et son frère étant entrés par une porte, qui était au coin des balustres du lit, se montrèrent au milieu de la foule qui l'entourait. Dès que Mazarin aperçut les augustes visiteurs, il les présenta à la reine en lui disant que c'étaient deux gentilshommes des plus qualifiés de France.

— Je le crois bien, répondit Christine, car ils sont nés à porter des couronnes.

Elle les avait reconnus d'après leurs portraits, qu'elle avait vus au Louvre.

Le lendemain, la reine accompagnée du roi et de toute sa suite royale, vint recevoir la voyageuse au Farget, maison appartenant au maréchal de La Motte Houdancourt, et située à trois lieues en avant de Compiègne, où ils lui donnèrent à dîner.

Christine resta plusieurs jours à Compiègne, causant politique avec les hommes d'état, science avec les savants, et raillant impitoyablement les railleurs. Le jour elle allait à la chasse, le soir elle écoutait la comédie française, se récriant dans les beaux endroits, battant des mains, pleurant ou riant selon la situation, et, ce qui scandalisait fort les gens de la cour autant que cela réjouissait le parterre, posant ses jambes sur le devant de sa loge, comme si elle eût été seule dans son cabinet. La reine voyant son goût pour le spectacle la conduisit à une tragédie des jésuites dont Christine se moqua cruellement. C'était à cette époque, on le sait, l'habitude des jésuites, non seulement de composer mais encore de faire jouer des tragédies. Le professeur de Voltaire était un des plus fameux tragiques de cette époque; il s'appelait le père Poirée.

En quittant le roi et la reine, Christine alla faire une visite qui scandalisa fort la cour. Mue de curiosité par les éloges que le maréchal d'Albret lui avait faits de Ninon, elle voulut absolument la voir, resta deux heures avec elle et la quitta en lui donnant toutes les marques d'amitié possibles.

Après quoi, dit Mme de Motteville, cette amazone suédoise prit des carosses de louage, que le roi lui fit donner et de l'argent pour les pouvoir payer, et s'en alla suivie de sa chétive troupe, sans train, sans grandeur, sans vaisselle d'argent ni aucune marque royale.

Vers ce même temps le cardinal perdit sa sœur Mme de Mancini, et sa nièce Mme de Mercœur.

Du premier moment où Mme de Mancini tomba malade, elle se regarda comme perdue. Son mari, qui était grand astrologue, avait d'abord prédit sa propre mort, puis celle de son fils qui avait été tué au combat de la porte Saint-Antoine, et enfin celle

de sa femme qui devait arriver dans sa quarante-deuxième année. Or la pauvre femme commençait à avoir quelque espérance que pour cette fois son mari s'était trompé n'ayant plus que quelques jours pour accomplir cette quarante-deuxième année, lorsque, nous l'avons dit, elle se sentit mal et s'alita pour ne plus se relever. Son frère le cardinal l'assista à son lit de mort, et elle expira en lui recommandant ses deux dernières filles, Marie et Hortense.

Quant à Mme de Mercœur, elle venait d'accoucher fort heureusement, lorsque subitement elle eut la moitié du corps frappé de paralysie et, du même coup, perdit la parole : son oncle d'abord ne fut point très inquiet, les médecins ayant répondu de la malade; mais comme il sortait d'un ballet où le roi avait dansé, on vint lui dire que sa nièce se trouvait beaucoup plus mal; il se jeta aussitôt dans un carosse qu'il rencontra et se fit conduire à l'hôtel de Vendôme. Là il trouva la pauvre duchesse qui se mourait et qui, privée du mouvement et de la parole, ne put que lui sourire.

Elle laissait au berceau le duc de Vendôme qui, quarante ans plus tard, devait sauver la monarchie de Louis XIV.

Sur la fin de ce même mois de décembre de l'année 1656, Olympia Mancini voyant que cet amour du roi, qui avait duré près de deux années, ne pouvait avoir pour elle aucun résultat avantageux, consentit à l'alliance qu'on lui proposait depuis quelque temps et épousa le prince Eugène, fils du prince Thomas de Savoie, qui prit le nom de comte de Soissons. Mme de Carignan, sa mère, étant fille du fameux comte de Soissons et sœur du dernier comte de ce nom, qui l'avait laissée héritière en partie de cette illustre maison, laquelle est une branche de celle de Bourbon. Quant à elle, nous l'avons déjà dit, elle fut la mère de ce fameux prince Eugène qui mit la monarchie de Louis XIV à deux doigts de sa perte.

L'année finit sur ces morts et sur ce mariage.

Pendant qu'il était à Compiègne, le roi avait encore reçu une autre visite : c'était celle de son oncle Gaston d'Orléans qui, en abandonnant ses amis comme d'habitude, s'était sournoisement raccommodé avec la cour. Le prince partit de son château de Blois, passa près de Paris sans y entrer, puis arriva aux portes de Compiègne où il rencontra le roi qui chassait. Après l'avoir

salué, il se rendit chez la reine, puis chez le cardinal qui, sous prétexte qu'il avait la goutte, n'était point venu au-devant de lui. On lui fit un excellent accueil et il fut reçu comme si rien ne s'était passé.

Après quelques jours, il quitta la cour, passa par Paris où il n'était point entré depuis trois ans, et reprit le chemin de Blois, décidé cette fois à finir sa vie dans une obscurité dont il n'était jamais sorti qu'aux dépens de son honneur.

C'était le dernier représentant de la guerre civile intérieure qui venait demander grâce, frayant le chemin du retour au prince de Condé qui ne devait point tarder à en faire autant.



CHAPITRE XXXII.

1656.—1658.

Intrigues d'amour de Marie de Mancini. — Mlle de La Motte d'Argencourt. — Jalousie. — Une *distraction* royale. — La jeune jardinière. — Retour à Marie de Mancini. — Projets de mariage. — Mesdemoiselles d'Orléans. — Henriette d'Angleterre. — La princesse de Portugal. — Marguerite de Savoie. — L'infante Marie Thérèse. — Christine à Fontainebleau. — Lettre curieuse de cette reine. — Fêtes à la cour. — Espérances de Mazarin. — Opposition d'Anne d'Autriche. — Trahison et punition du maréchal d'Hocquincourt. — Campagne du roi. — Grave maladie. — Mesures de précaution du cardinal Mazarin. — Voyage de Lyon. — Entrevue de la cour de France et de celle de Savoie. — La gouvernante somnambule. — Conduite du roi d'Espagne. — Il fait offrir l'infante à Mazarin.



Le cardinal Mazarin n'avait point oublié la recommandation de sa sœur mourante relativement à Marie et à Hortense Mancini, ou, bien plutôt encore, désireux de s'attacher le roi par le plus de liens possible, il espéra que l'une de ces deux jeunes filles l'occuperait, comme l'avait occupé Olympia. Le prévoyant ministre ne se trompait pas : il avait compté sur Hortense; mais, à son grand étonnement, ce fut Marie qui accomplit l'œuvre de sa prévision.

Marie, qui, ainsi que sa sœur, était au couvent, et qui n'en sortit qu'à cette époque, se trouvait être la cadette de la comtesse de Soissons et l'aînée d'Hortense. Elle avait un an ou deux de moins que le roi, et était plutôt laide que belle. Sa taille, qui

était grande, pouvait, il est vrai, devenir un jour agréable; mais pour le moment elle était si maigre, son bras et son cou paraissaient si longs et si décharnés, que cette grande taille semblait plutôt chez elle un défaut qu'un agrément. Elle était brune ou plutôt jaune; ses yeux, grands et noirs, paraissaient rudes, et sa bouche, garnie, il est vrai, de dents magnifiques, était grande et plate. Il en résulta qu'au premier abord les espérances du ministre furent trompées, et qu'à peine si le roi fit quelque attention à Marie et à sa sœur.

D'ailleurs il se trouvait en ce moment préoccupé d'une autre passion, et c'était cette passion sans doute qui lui avait fait prendre en patience le mariage de la comtesse de Soissons. Ce nouvel amour avait pour objet une fille d'honneur que la reine depuis quelque temps avait prise près d'elle et qu'on appelait Mademoiselle de La Motte d'Argencourt; cette jeune personne n'avait ni une éclatante beauté, ni un esprit fort extraordinaire, mais toute sa physionomie était aimable et gracieuse : sa peau n'était ni fort délicate, ni fort blanche; mais ses yeux bleus et ses cheveux blonds faisaient, avec la noirceur de ses sourcils et le brun de son teint, un mélange de douceur et de vivacité si étrange, qu'il était fort difficile de se défendre. Comme avec tout cela elle avait un très bon air et une taille charmante, qu'elle avait une manière de parler qui plaisait et qu'elle dansait admirablement bien; dès qu'elle fut admise au petit jeu, où parfois le roi venait le soir, celui-ci la remarqua et montra bientôt une si violente passion pour elle, que la reine s'en inquiéta, et un soir que le roi avait causé très longtemps avec Mlle d'Argencourt, elle le prit à part et le réprimanda fort sérieusement. Mais, au lieu de se rendre à cette réprimande, le roi, à la première occasion qui se présenta, déclara ses sentiments à Mlle de La Motte, et comme celle-ci objectait la rigidité de la reine, le roi lui rappela qu'il était roi, et lui promit, si elle voulait répondre à son amour, de tenir tête à sa mère dans tout ce qu'elle lui pourrait dire. Mais la jeune demoiselle d'honneur qui, en ce moment même, avait un amant, que les uns disent être M. de Chamarante, valet de chambre du roi, que l'on n'appelait à la cour que le beau Chamarante, et les autres, M. le marquis de Richelieu, le même qui avait épousé la fille de Mme Beauvais, refusa d'entrer dans cette conspiration, soit

qu'elle craignît son amant, soit que, par son refus, elle voulût piquer les désirs du roi. Malheureusement Louis XIV qui, pour



être roi, n'en était guère, à cette époque, plus avancé comme homme, ignorait encore tous les manéges de la coquetterie; il recourut à sa mère comme il faisait dans ses peines enfantines, lui raconta tout, et, dans la candeur d'un premier désappointement, offrit lui-même de s'éloigner de l'objet de son amour. La reine se rendit aussitôt chez Mazarin, qui lui vint en aide, en offrant au roi une retraite. Louis XIV accepta, quitta la cour, s'enfuit à Vincennes, comme plus tard La Vallière devait s'enfuir à Chaillot, pria, se confessa, communia, et reparut après une absence de huit jours, se croyant guéri.

Cette retraite n'était point selon les calculs de la famille d'Argencourt, qui, ayant remarqué l'amour de Louis, avait déjà spéculé sur cet amour : bien plus, la mère de la demoiselle avait offert au cardinal et à la reine, de se prêter à tous les désirs du roi, s'engageant, au nom de sa fille, à ce que celle-ci se contentât du titre de maîtresse. Mais ce n'était point l'affaire de la reine, qui avait la prétention de garder son fils pur jusqu'au jour de son mariage,

ni celle du cardinal, qui voulait bien que le roi aimât quelqu'un, mais à la condition que l'objet de cet amour serait une de ses nièces. Tous deux répondirent donc à Mme d'Argencourt, qu'ils lui étaient reconnaissants du sacrifice qu'elle voulait bien faire, mais que le roi étant guéri de sa passion, ce sacrifice devenait inutile.

En effet, Louis XIV avait quitté Vincennes, froid et réservé; il évitait toutes les occasions de se rencontrer avec Mlle d'Argencourt, et lorsque quelqu'une de ces occasions se présentait à l'improviste, il paraissait tenir bon dans sa résolution de ne point revenir à elle. Malheureusement, deux jours après ce retour, comme il y avait un bal à la cour, et que le roi était en train d'en faire les honneurs, Mlle de La Motte entra. Belle de sa parure, et peut-être aussi de son dépit, elle marcha droit au jeune monarque, au milieu des regards de toute la cour, et le pria de danser avec elle. A cette prière Louis devint fort pâle, et laissa tomber dans celle de la demoiselle, une main qui demeura tremblante tout le temps que dura le branle. Dès lors Mlle d'Argencourt se crut sûre de la victoire, et le soir même fit part à ses compagnes des espérances qu'elle fondait sur l'émotion du roi, émotion que, du reste, tout le monde avait remarquée.

Le péril était urgent; aussi Mazarin crut-il qu'il était temps d'intervenir. Ce ne fut point, comme la reine l'avait fait, la piété et la religion qu'il appela à son aide, ce fut la jalousie et le dédain : sa police, mise en campagne, lui avait rapporté l'intrigue, ou peut-être même la double intrigue de Mlle de La Motte. Une lettre saisie ou vendue, qui était de l'écriture de la demoiselle, ne laissait aucun doute sur ses relations avec le marquis de Richelieu. Tout cela fut raconté au roi avec les preuves à l'appui. L'orgueil fit alors chez Louis XIV ce que la persuasion n'avait pu faire : il cessa de voir Mlle d'Argencourt; et comme, à cette heure justement, Mme Beauvais vint se plaindre à la reine du trouble qu'elle avait jeté dans le ménage de sa fille, Mlle de La Motte reçut l'invitation de se rendre aux filles de Sainte-Marie de Chaillot, où, détrompée non seulement de ses ambitions mais encore de son amour, elle demeura, quoiqu'elle n'eût point fait de vœu et que personne ne l'y forçât, pendant tout le reste de sa vie.

Le cardinal se connaissait en amour aussi bien qu'en politique :

il savait que rien ne guérit la passion platonique comme la jouissance matérielle. Or, il s'agissait de faire perdre complétement au roi, le souvenir de la belle recluse : on lui chercha une *distraction.*

Le choix tomba sur une jardinière. D'où était-elle? On ne le sait pas; comment se nommait-elle? On l'ignore. Seul, parmi tous les écrivains du temps, Saint Simon parle de cet amour (1). Cependant l'aventure eut des suites : la jardinière devint enceinte et accoucha d'une fille; mais, à cause de la basse extraction de sa mère, on ensevelit la pauvre enfant dans l'obscurité, et lorsqu'elle eut dix-huit ans, on la maria à un gentilhomme des environs de Versailles, nommé Laqueue, auquel Bontemps, valet de chambre de confiance du roi, dit tout bas ce qu'il en était. Le gentilhomme accepta le mariage avec grande joie, espérant que cette alliance avec l'aînée des filles de Louis XIV le mènerait loin. Mais il se trompait : il ne put parvenir qu'au grade de capitaine de cavalerie et encore fût-ce par la protection de M. de Vendôme. Quant à la jeune fille, qui par malheur savait le secret de sa naissance, elle était grande, bien faite et ressemblait fort au roi, ressemblance qui fut cause sans doute qu'on ne lui permit point de sortir de son village, où elle mourut à trente-six ou trente-sept ans, enviant le sort de ses trois sœurs reconnues et si richement mariées. Elle avait eu plusieurs enfants qui, comme elle, s'éteignirent dans l'obscurité.

Mazarin ne s'était pas trompé. Cette passade avait complétement guéri le roi de sa passion pour M[lle] de La Motte; il reprit donc sa vie accoutumée et se rejeta dans les plaisirs. Ce fut alors qu'il se retrouva en face de Marie de Mancini, à laquelle il n'avait fait d'abord aucune attention.

Mais, s'il n'avait pas remarqué la jeune fille, il n'en avait point été ainsi de la jeune fille à son égard. La vue du roi, si beau et si majestueux, avait produit sur elle un sentiment qui n'était point le respect. « Car, dit sa sœur dans les Mémoires que nous a laissés d'elle Saint-Réal, elle était la seule que la majesté du roi n'effrayât point, et tout amoureuse de lui qu'elle était, elle avait conservé une grande liberté en lui parlant. C'est au point qu'un jour qu'elle se promenait avec ses sœurs, ayant aperçu de loin un

(1) Voir ses Mémoires, vol. VII, page 219, aux notes.

gentilhomme qui avait la tournure du roi, elle courut à ce gentilhomme en criant : — Ah ! c'est vous, mon pauvre sire ! Le gentilhomme se retourna, et Marie demeura toute honteuse en voyant qu'elle s'était trompée. »

Cette passion, qu'encourageait Mazarin, commençait de faire du bruit et l'on en parla au roi ; il parut d'abord en rire, mais tourna peu à peu ses regards vers celle à qui il l'inspirait : il est toujours doux et flatteur d'être aimé. Louis XIV fut reconnaissant à Marie de Mancini du sentiment qu'elle avouait ainsi hautement ; puis, en se rapprochant d'elle, il s'aperçut que si la nature avait quelque peu négligé son visage, elle s'était en revanche fort occupée de son esprit. Marie de Mancini était charmante, causait et racontait agréablement ; enfin elle paraissait aimer Louis XIV de toutes les facultés de son cœur et de son esprit.

Cependant, en ce moment même, le cardinal s'occupait activement de l'événement qui pouvait le plus désoler cet amour naissant de sa nièce, qu'il avait lui-même encouragé : c'était le mariage du roi.

Plusieurs partis se présentaient. D'abord, M[lle] d'Orléans, qu'on appelait déjà la grande Mademoiselle, à cause de ses sœurs nées du second lit de son père. Ce mariage avait été l'ambition éternelle de la princesse ; elle avait fait la guerre civile dans le seul but de forcer le roi à l'épouser, et lorsque, maîtresse d'Orléans, Anne d'Autriche lui avait fait demander le passage par cette ville, elle avait dit à Laporte : — Qu'on me donne le roi pour mari et je livre Orléans.

Laporte avait rapporté cette réponse à la reine, laquelle s'était mise à rire et avait répondu : — Eh bien ! nous passerons à côté de la ville, au lieu de passer dedans ; le roi n'est pas pour son nez, quoiqu'il soit bien long.

La réponse était un peu vulgaire, mais elle n'en était pas moins décisive, et à partir de ce jour il n'avait plus été question de Mademoiselle.

Mais depuis la rentrée en grâce, sinon en faveur, de Gaston, il était question de la seconde Mademoiselle, c'est-à-dire, de la fille cadette de Monsieur. Seulement ceux qui parlaient de cette union, étaient ceux qui la désiraient. Malheureusement le cardinal n'était point de ce nombre : il n'avait pas à se louer de Gaston, et ne

voulait pas, en faisant sa fille reine, augmenter l'importance agonisante de l'homme qui si souvent s'était déclaré contre lui. Mazarin était donc opposé à ce mariage.

Il y avait aussi à la cour, la princesse Henriette d'Angleterre, cette petite fille avec laquelle le roi n'avait pas voulu danser un jour, qui se faisait belle à son tour, et qui d'heure en heure devenait plus désirable; mais née sur les marches d'un trône, la pauvre enfant avait vu ce trône se changer en échafaud; elle était exilée, pauvre, sans puissance, et c'était Cromwel qui pour le moment régnait en Angleterre. Il n'y avait donc point à songer à Henriette.

On avait d'un autre côté reçu des lettres de Comminge, qui était ambassadeur à Lisbonne : il y avait une princesse de Portugal à marier, et sa mère désirait si fort qu'elle devînt reine de France, qu'elle offrait de grandes sommes à Comminge, pour qu'il tâchât de décider Mazarin à cette alliance. Comminge avait envoyé le portrait de la princesse; mais le bruit s'était répandu à la cour, que le portrait était flatté, et que si le roi s'en rapportait à la copie, il serait fort désappointé à la vue de l'original.

On s'occupait assez sérieusement encore d'une autre princesse : c'était la princesse Marguerite de Savoie, nièce de la reine d'Angleterre et cousine d'Henriette. Mais ceux qui connaissaient le dessous des cartes, savaient que tous les pourparlers qui avaient eu lieu, tendaient seulement à forcer le roi d'Espagne à se décider. Or, voici à quoi on désirait que l'Espagne se décidât.

La reine Anne d'Autriche et Mazarin, par politique, avaient toujours souhaité une alliance avec la maison d'Espagne; mais il y avait un grand empêchement à cette alliance : l'Infante Marie-Thérèse était fille unique, et par conséquent héritière de la couronne; il était donc impossible de marier la future reine d'Espagne, avec le roi régnant de France.

Mais, comme si toutes les chances du hasard voulaient se réunir pour la prospérité du royaume depuis si longtemps tourmenté, la reine d'Espagne venait d'accoucher d'un fils. L'Infante n'était donc plus qu'une princesse ordinaire, puisque son frère, quoique cadet, prenait pour lui la couronne.

Depuis le jour de la naissance bienheureuse de ce prince, les yeux de Mazarin n'avaient point quitté l'Espagne, ou plutôt les états

de Flandre et de Brabant, que Mazarin avait toujours eu l'ardent désir de donner à la France.

Parmi ces préoccupations, une nouvelle étrange éclata tout à coup au milieu de la cour : Christine, cette illustre voyageuse, si bien reçue à son premier voyage en France, était revenue sans s'être assurée sans doute de l'agrément du roi, car à Fontainebleau elle avait reçu l'invitation de s'arrêter. Il est vrai que, pour adoucir cet ordre, on avait mis le château à sa disposition. Tout à coup on apprit que dans ce château, sans égard pour l'hospitalité royale, sans respect pour les lois françaises, elle avait fait assassiner un de ses serviteurs nommé Monaldeschi. La cause de cette mort, on l'ignorait : elle avait envoyé chercher le supérieur des Trinitaires, lui avait remis un paquet de lettres; puis faisant venir Monaldeschi, elle l'accusa de l'avoir trahie. Monaldeschi nia. Alors elle demanda au moine les lettres qu'elle lui avait remises, et les montra au coupable; celui-ci pâlit, et attirant la reine dans un coin, il se jeta à ses pieds. Elle avait alors avec une grande



patience écouté tout ce que ce malheureux avait à lui dire; puis elle envoya son capitaine des gardes nommé Sentinelli, avec

ordre de faire justice du traître. Alors commença une scène terrible de prières et de supplications, lesquelles ne produisirent que le mépris dans l'esprit de la reine, qui, voyant que le condamné ne voulait pas se confesser sous le prétexte qu'il ne pouvait croire à sa mort, ordonna à son bourreau de le blesser pour qu'il y crût. Mais ce n'était pas chose facile à exécuter qu'un pareil commandement : Monaldeschi, dans la prévoyance du danger, s'était couvert d'une cotte de mailles, et les premiers coups s'émoussèrent sur cette cuirasse. Enfin, après lui avoir coupé trois doigts de la main, après être revenu, sur les instantes supplications de la victime, demander deux fois inutilement sa grâce à la reine, Sentinelli était parvenu, dit Mme de Motteville, à lui passer son épée à travers la gorge et la lui avait coupée *à force de le chicoter.*

On comprend l'effet que produisit une pareille nouvelle à la cour : le sentiment d'horreur qu'il inspira contre Christine fut universel ; et Louis XIV, trouvant mauvais que quelque autre que lui prétendît être roi et justicier dans son royaume, lui fit signifier son mécontentement par le cardinal Mazarin. La lettre du ministre parut sans doute inconvenante à la reine, car elle lui fit à son tour la réponse suivante :

« Mons Mazarin, ceux qui vous ont appris le détail de Monaldeschi, mon écuyer, étaient très mal informés. Je trouve fort étrange que vous commettiez tant de gens pour vous informer de la vérité du fait ; votre procédé ne devrait cependant point m'étonner, tout fou qu'il est, mais je n'aurais jamais cru que ni vous ni votre jeune maître orgueilleux, eussiez osé m'en témoigner le moindre ressentiment. Apprenez, tous tant que vous êtes, valets et maîtres, petits et grands, qu'il m'a plu d'agir ainsi ; que je ne dois, ni ne veux rendre compte de mes actions à qui que ce soit au monde, surtout à des fanfarons de votre sorte. Vous jouez un singulier personnage, pour un personnage de votre rang ; mais quelques raisons qui vous aient déterminé à m'écrire, j'en fais trop peu de cas pour m'en intriguer un seul instant : je veux que vous sachiez et disiez à qui voudra l'entendre, que Christine se soucie fort peu de votre cour et encore moins de vous ; que pour me venger, je n'ai pas besoin d'avoir recours à votre formidable puissance ; mon honneur l'a voulu ainsi, ma volonté est une loi que vous devez respecter ; vous taire est votre devoir, et bien des gens que je n'estime pas plus que vous, devraient bien apprendre ce qu'ils doivent à leurs égaux, avant de faire plus de bruit qu'il ne convient.

« Sachez enfin, mons cardinal, que Christine est reine partout où elle est, et qu'en quelque lieu qu'il lui plaise d'habiter, les hommes, quelque fourbes qu'ils soient, vaudront encore mieux que vous et vos affidés.

« Le prince de Condé avait bien raison de s'écrier, quand vous le reteniez prisonnier inhumainement à Vincennes : — Le vieux renard ne cessera jamais d'outrager les bons

serviteurs de l'État, à moins que le parlement ne congédie ou ne punisse séverement cet illustrissime Saint-Aquin de Piscina.

« Croyez-moi donc, Jules, comportez-vous de manière à mériter ma bienveillance, c'est à quoi vous ne sauriez trop vous étudier. Dieu vous préserve d'aventurer jamais le moindre propos indiscret sur ma personne, quoiqu'au bout du monde, je serai instruite de vos menées; j'ai des amis et des courtisans à mon service, qui sont aussi adroits et aussi surveillants que les vôtres, quoique moins bien soudoyés. »

« CHRISTINE. »

Ce moyen, tout violent qu'il était, réussit à Christine, et après avoir passé deux autres mois à Fontainebleau sans être davantage inquiétée, elle reçut une invitation pour le ballet que devait danser le roi au carnaval, arriva à Paris le 24 février 1658, et fut logée au Louvre en l'appartement du cardinal Mazarin.

Ce ballet était donné en l'honneur de Marie de Mancini, et avait pour titre l'*Amour Malade* : comme toujours Benserade en avait fait les paroles; mais cette fois la musique était d'un jeune homme dont le nom commençait à percer, et qui s'appelait Baptiste Lully. Ce jeune homme était venu d'Italie avec le chevalier de Guise, qui l'avait donné à Mademoiselle, du service duquel il était passé à celui du roi. Outre la musique qu'il avait faite, comme nous l'avons déjà dit, il remplissait encore dans ce ballet le rôle de Scaramouche. Il eut donc un double succès, et à partir de ce jour le petit Baptiste, comme on l'appelait, fut à la mode.

Mademoiselle assistait à ce ballet ; depuis trois mois à peu près elle était rentrée en cour. L'entrevue entre elle et la reine avait eu lieu à Sceaux, et comme pendant cette entrevue le roi était arrivé, la reine s'était contentée de dire : — Voici une demoiselle que je vous présente; elle est bien fâchée d'avoir été méchante et sera sage à l'avenir.

Puis les deux princes s'étaient donné la main et tout avait repris son train accoutumé comme si le canon de la Bastille n'était point là grondant toujours dans le passé.

Tout l'hiver se passa en fêtes et en mascarades. Pendant ces mascarades le roi ne quittait point Marie de Mancini dont il était amoureux tout de bon. Aussi cette fois la reine s'en inquiéta-t-elle.

En effet, le roi n'allait plus nulle part que Mlle de Mancini n'y vint, ou plutôt il n'allait que là où elle était. Jamais il ne paraissait plus aux yeux de la reine sans Mlle Mancini, lui parlant tout bas, riant tout haut, sans être le moins du monde retenu par le

respect ; aussi la reine lui fit-elle des reproches comme elle avait fait pour Mlle d'Argencourt.

Malheureusement le roi avait un an de plus : c'était beaucoup qu'un an de plus à l'âge du roi ; il répondit avec aigreur qu'on l'avait assez tenu en charte-privée quand il était enfant, pour qu'il fût libre maintenant qu'il était un homme.

Alors la reine commença de soupçonner une chose, c'est que Mazarin avait cette sourde espérance de faire épouser sa nièce au roi. Elle oublia ses propres liaisons avec le cardinal, et frémit à cette audacieuse idée.

En effet, comme nous l'avons dit, depuis quelque temps le cardinal avait compris que le pouvoir passait insensiblement des mains de la reine entre celles du roi, et tous ses calculs avaient été de se mettre bien dans l'esprit de ce dernier, peu lui important maintenant d'être mal dans celui de la reine. Aussi ne gardait-il plus de ménagement à son égard, disant tout haut : « Qu'elle n'avait pas d'esprit ; qu'elle montrait plus d'affection pour la maison d'Autriche que pour celle où elle était entrée ; que le roi, son époux, avait eu de justes raisons de la haïr et de se défier d'elle ; qu'elle n'était dévote que par nécessité ; qu'enfin elle n'avait de goût que pour la bonne chère, ne se mettant point en peine de tout le reste. »

Toutes ces attaques du cardinal revenaient, on le pense bien, à la reine et, dans ce moment surtout, l'effrayaient fort ; aussi rassembla-t-elle secrètement ses plus habiles conseillers d'état et les avocats les plus célèbres du parlement pour savoir si, au cas où son fils se marierait sans son consentement, le mariage serait valable. Tous, d'une voix, dirent que non, et conseillèrent à la reine de faire d'avance ses protestations contre ce prétendu mariage. Brienne, qui avait toujours conservé la confiance d'Anne d'Autriche, fut chargé de faire dresser cet acte important, et promit de le faire enregistrer à huis clos par le parlement au cas où le roi épouserait secrètement la nièce du cardinal.

La reine n'avait point ouvert la bouche de toutes ces craintes au ministre. Elle fut donc fort étonnée lorsqu'un jour, abordant lui-même la question, il parla le premier de ce prétendu mariage à la reine, raillant la folie de sa nièce, qui pouvait croire aux promesses que lui faisait un roi de vingt ans, mais raillant de telle

façon qu'il était facile de voir que cette plaisanterie était plutôt une ouverture qu'une désapprobation. La reine saisit à l'instant même l'occasion, et après avoir écouté froidement le cardinal :

— Monsieur, lui dit-elle, je ne crois pas que le roi soit capable de cette lâcheté; mais s'il était possible qu'il en eût la pensée, je vous avertis que toute la France se révolterait contre vous et contre lui, et que moi-même je me mettrais à la tête de la révolte et y engagerais mon second fils.

Quelques jours après, la protestation fut dressée et montrée au cardinal. Ce fut alors que Mazarin, renonçant aux espérances conçues un instant peut-être, renouvela ses tentatives du côté de l'Espagne, en ayant l'air de continuer ses négociations avec la Savoie. En effet, l'un et l'autre de ces deux mariages étaient avantageux : l'alliance avec la Savoie était un moyen de continuer la guerre ; l'alliance avec l'Espagne était un moyen d'assurer la paix.

Le printemps ramenait les préoccupations de la guerre. Cette fois la campagne s'ouvrit par une trahison. Le maréchal d'Hocquincourt, séduit par les beaux yeux de Mme de Châtillon, qui avait déjà compté au nombre de ses adorateurs le roi, M. de Nemours et M. le Prince, avait traité avec Condé, et s'était engagé à lui livrer Péronne; heureusement le traité fut connu à temps et le roi retira au maréchal son commandement.

Cette trahison fut bientôt plus cruellement punie encore : le maréchal d'Hocquincourt qui était passé à l'ennemi, s'étant avancé au siége de Dunkerque pour reconnaître nos lignes, reçut une blessure mortelle et expira en manifestant le plus profond repentir, et en demandant au roi, comme seule grâce, que son corps fût enterré à Notre-Dame de Liesse, prière qui lui fut accordée.

Il fut donc résolu que le roi, cette année, se rendrait à l'armée plus tôt que d'habitude; mais avant qu'il ne quittât Paris, une nouvelle réconciliation s'opéra : c'était celle de M. de Beaufort, lequel avait montré dans son exil beaucoup de fermeté et de hauteur, ne recherchant par aucune bassesse l'amitié du ministre, voulant même laisser un temps convenable entre ce qu'il avait fait contre lui et son raccommodement. De son côté, le ministre, sur la recommandation du duc de Vendôme, ne vit dans le duc de Beaufort que le frère du duc de Mercœur, son neveu, et le re-

cevant, à partir du jour de sa rentrée en grâce, au nombre de ses amis, il lui donna la survivance de l'amirauté que le duc de Vendôme avait eue pendant la guerre.

Le roi partit donc le lendemain des fêtes de Pâques et commença par se présenter en personne devant Hesdin qui venait de se révolter; mais comme il n'y avait point de chance de réduire la ville, Mazarin ne voulut pas que Louis XIV prolongeât devant ces murailles une halte inutile et par conséquent humiliante, et il fut résolu qu'on irait à Calais pour travailler au grand dessein de cette année, qui était la prise de Dunkerque, conjointement avec les anglais. En effet, dans le but d'intimider l'Espagne, Mazarin venait de faire alliance avec Cromwel.

Dunkerque fut pris le 14 juin, mais la joie que produisit cet événement fut bientôt tempérée par l'accident qui arriva au roi. Une fièvre pourpre et continue le prit le 22, faisant de tels progrès qu'on craignit bientôt pour sa vie. Plusieurs personnes dans cette circonstance montrèrent au roi leur dévoûment : la reine d'abord qui avait résolu de se retirer au Val-de-Grâce si le roi mourait; le duc d'Anjou qui ne le voulut point quitter, quoique la fièvre fût contagieuse, et Marie de Mancini, qui chaque jour attendait des nouvelles, se désespérant de ce qu'il ne lui était pas permis de se constituer garde du malade.

Il n'en fut pas de même du cardinal, qui commença par songer à ses intérêts. Comme, en cas de mort du roi, il n'avait rien de bon à attendre du duc d'Anjou, il envoya enlever ses meubles et son argent de sa maison de Paris, et les fit transporter à Vincennes.

Le jeune comte de Guiche, fils du maréchal de Grammont, le marquis de Villeroy, fils du maréchal, et le jeune prince de Marcillac, fils du duc La Rochefoucauld, qui dans ce moment étaient les favoris du roi, montrèrent aussi pour lui un grand dévoûment.

Enfin les médecins annoncèrent que le malade était hors de danger, et la joie fut grande à la cour. Le roi revint à Compiègne, puis à Fontainebleau, puis à Paris. Chacun témoigna au jeune prince une grande allégresse de son retour à la santé. Un seul quatrain protesta contre ce qu'on regardait comme une grâce de Dieu. Il était

de Bussy Rabutin, et avait été fait pendant la maladie du roi; le voici :

Ce roi si grand, si fortuné,
Plus sage que César, plus vaillant qu'Alexandre
On dit que Dieu nous l'a donné;
Hélas! s'il voulait le reprendre!...

Cette maladie n'avait fait que resserrer l'amour de Louis XIV pour Marie de Mancini; car, ainsi que nous l'avons dit, la jeune fille lui avait, pendant cette maladie, donné tous les signes d'attachement qui étaient en son pouvoir; aussi la reine hâta-t-elle ce qu'on appelait, depuis le commencement de l'année, le voyage de Lyon.

Le voyage de Lyon avait un but visible et un but caché. Le but visible était de mettre le roi en contact avec la princesse Marguerite de Savoie, dont il était toujours question, comme reine de France; le but caché était de presser l'Espagne et son roi de se décider à nous donner l'infante.

Le départ fut fixé au 25 octobre.

Dans l'intervalle on apprit que le prince de Condé à son tour était tombé gravement malade à Bruxelles. Mazarin se souvenant aussitôt d'une seule chose, c'est que Condé était prince du sang royal, fut bien aise peut-être d'ouvrir cette porte à une réconciliation. Il s'empressa donc d'accorder un passeport à Guénot, son médecin, qui passait pour le meilleur du monde, et de l'envoyer au prince. Guénot partit, arriva à temps pour pratiquer au malade de nombreuses saignées qui le sauvèrent, et revint bientôt annoncer que le prince était en parfaite convalescence.

Mazarin alla aussitôt complimenter M[me] de Longueville, qui, touchée enfin par la grâce, comme nous l'avons dit, loin de pousser son frère à la révolte ainsi qu'elle le faisait autrefois, tâchait en ce moment de le réconcilier avec la cour, dont il restait, avec le cardinal de Retz, le dernier ennemi.

Les quelques mois qui séparèrent le retour du roi dans sa capitale de son départ pour Lyon, furent remplis par des fêtes. Molière avait obtenu un privilége pour Paris, et grâce à ses pièces, et surtout (faisons la part de l'aveuglement humain qui ne veut jamais voir les grands hommes à leur apparition, mais seulement à leur mort) et surtout grâce à l'acteur Scaramouche, commen-

çait à attirer la foule. Le petit Baptiste continuait de faire représenter ses premiers chefs-d'œuvre ; des machinistes venus d'Italie semblaient avoir passé les monts avec des baguettes d'enchanteurs. Le nombre des voitures augmentait avec une profusion et une somptuosité qui eussent bien autrement étonné Bassompierre sortant de sa tombe, qu'elles n'avaient autrefois étonné Bassompierre sortant de la Bastille. Le cours était magnifique chaque jour ; la foire Saint-Laurent, ce bazar où se trouvait réuni tout ce qui pouvait satisfaire le goût, l'élégance, la mode et même les vices, était splendide chaque nuit ; enfin tout présageait l'approche de cette époque éblouissante qui semble inonder d'un torrent de lumière toute la portion moyenne du règne de Louis XIV.

Au jour dit, on partit pour Lyon : le 23 novembre la cour de France y arriva, et le 28 du même mois celle de Savoie.

A la nouvelle que les princesses approchaient, le cardinal Mazarin alla au-devant d'elles jusqu'à deux lieues environ. Le duc d'Anjou venait ensuite, qui les rencontra après avoir fait une lieue à peu près ; enfin le roi et la reine allèrent ensemble jusqu'à une demi-lieue.

Leurs Majestés étaient en carosse ; mais, en apercevant de loin le cortége, le roi monta à cheval et poussa vers la voiture de la princesse de Savoie qu'on appelait Madame Royale. Lorsqu'il n'en fut plus qu'à quelques pas, le carosse s'arrêta et Madame Royale descendit avec ses deux filles ; car, outre la princesse Marguerite, elle était accompagnée de sa fille aînée, la princesse Louise, qui avait été mariée et qui était veuve. Le roi mit pied à terre, salua les princesses, regarda fixement celle qui lui était destinée, puis remonta à cheval, retourna brusquement au carosse de la reine, qui lui demanda comment il avait trouvé la princesse de Savoie.

— Mais, dit le roi, elle est fort agréable et, contre l'habitude, ressemble à ses portraits ; elle est un peu basanée, mais cela n'empêche point qu'elle ne soit bien faite.

On comprend quel plaisir ces paroles firent à la reine, qui pressa ses chevaux et en un instant eut rejoint les princesses. Aussitôt celles-ci descendirent de leur carosse et la reine en fit autant. Madame Royale alors, en saluant Anne d'Autriche, se mit presque à genoux devant elle, lui prit la main et la baisa par force

avec de très grandes soumissions. La reine, de son côté, l'embrassa ainsi que les princesses ses filles, qui toutes deux mirent les genoux en terre. Mademoiselle, qui était du voyage, salua Mme de Savoie comme sa tante; puis on remonta en voiture. La reine fit mettre Madame Royale près d'elle sur le devant qui était sa place ordinaire; Mademoiselle s'assit derrière et fit asseoir près d'elle Mme de Carignan qui avait été au-devant de Mme de Savoie, comme étant de sa maison par son mari; le duc d'Anjou se plaça près de la princesse Louise, à l'une des portières, et le roi à l'autre portière, près de la princesse Marguerite.

On revint ainsi à Lyon où les deux cours descendirent au logement de la reine.

Ce qu'il y avait d'étrange, c'est que Marie de Mancini était du voyage, le roi n'ayant pu se décider à se séparer d'elle, ou peut-être lui ayant dit que le projet d'alliance avec la princesse Marguerite n'avait rien de bien sérieux. Elle était, comme ses autres sœurs de la cour, sous la garde d'une vieille gouvernante, nommée Mme de Venelle, laquelle exerçait sur les brebis confiées



à sa garde, une surveillante si exacte que parfois le sommeil de

la bonne dame en était troublé. A Lyon surtout où les fenêtres de l'appartement des demoiselles Mancini, donnant sur la place Bellecour, étaient fort basses, elle n'avait pas un instant de repos, si bien que la pauvre femme en devint somnambule. Une nuit, entre autres, elle se leva, entra dans la chambre des deux sœurs, et tout endormie, s'approcha de leur lit pour s'assurer qu'elles étaient dedans. Mais il arriva que, tout en tâtonnant, elle fourra son doigt dans la bouche de Marie qui dormait la bouche ouverte. Celle-ci sentant entre ses mâchoires l'introduction d'un corps étranger serra machinalement les dents, et comme elle avait les dents belles et bonnes, ainsi que nous l'avons dit, elle faillit couper le doigt à la pauvre M[me] de Venelle, que la douleur réveilla, et qui se mit à pousser de grands cris. A ces cris les deux jeunes filles se réveillèrent à leur tour et voyant à la lueur de la lampe de nuit une espèce de fantôme dans leur chambre, se mirent à crier de leur côté. On accourut au bruit : tout s'éclaircit et l'aventure, racontée le lendemain au roi, divertit fort toute la cour.

Cependant la nouvelle du voyage que le roi devait faire, ainsi que le motif pour lequel il l'entreprenait, était, selon les désirs de Mazarin, parvenu à Madrid et avait pénétré jusque dans l'Escurial. En apprenant que le roi de France allait épouser la princesse Marguerite, le roi Philippe IV s'était alors écrié : — *Esto no puede ser, y no sera,* — cela ne peut pas être et ne sera pas.

En conséquence, Philippe IV appela aussitôt Antonio Pimentelli, et sans même lui donner le temps de demander des passeports, de peur qu'il n'arrivât trop tard, il l'envoya en France.

Or, tandis que le roi, la reine, le cardinal, M[me] de Savoie et les deux princesses entraient par une porte, don Antonio Pimentelli entrait par l'autre, et le même soir demandait une audience à Mazarin. En l'apercevant, Mazarin qui le connaissait de longue main, s'écria :

— Ou vous êtes chassé d'Espagne par le roi votre maître, ou vous venez nous offrir l'infante.

— Je viens vous offrir l'infante, Monsieur, dit l'ambassadeur, et voici mes pleins pouvoirs pour traiter avec vous de ce mariage.

A ces mots, il présenta au ministre une lettre de Philippe IV.

C'était ce qu'avait espéré Mazarin dans ses plus beaux rêves;

aussi courut-il incontinent chez la reine, et comme il la trouva seule, rêveuse et mélancolique :

— Bonnes nouvelles, Madame, lui dit-il en riant, bonnes nouvelles.

— Qu'y a-t-il? demanda la reine, serait-ce la paix?

— Mieux que cela, Madame, répondit le ministre, car j'apporte à la fois à Votre Majesté et la paix et l'infante.

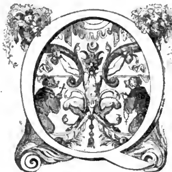
Cet événement arriva le 29 novembre, et cette grande nouvelle remplit la fin de l'année 1658.



CHAPITRE XXXIII.

1658 — 1659.

Conclusion du projet de mariage avec la princesse de Savoie. — Joie du roi. — Représentation d'*Œdipe*. — La Fontaine. — Bossuet. — Racine. — Boileau. — Projet de traité entre la France et l'Espagne. — Fin des amours du roi et de Marie de Mancini. — Mot de Mazarin. — Départ de Marie. — La cour se rend dans le Midi. — Conférences de l'Ile des Faisans. — Traité des Pyrénées. — Retour de Condé. — Mort de Gaston d'Orléans. — Anecdotes au sujet de ce prince. — Fin de la dernière Fronde.



Quinze jours après avoir quitté Lyon la cour rentrait dans Paris.

De son côté Madame Royale avec laquelle la reine s'était expliquée franchement de don Antonio Pimentelli, et de la mission dont il était chargé, regagnait la Savoie, avec cette promesse formelle que si le roi n'épousait pas l'infante, il épouserait la princesse Marguerite.

Quant au roi, il n'avait vu, dans tout cet événement, qu'une chose qui le réjouissait fort, c'est que son mariage était retardé, et qu'il pouvait se livrer en toute liberté, non seulement aux plaisirs que cette époque de l'année lui offrait, mais encore à son amour pour Marie de Mancini, qui allait croissant sans cesse.

A son retour justement le vieux Corneille venait de donner son

Œdipe qui avait été joué par les comédiens de l'Hôtel de Bourgogne, tandis que, sous la protection du duc d'Anjou, Molière s'installait au Petit-Bourbon. D'un autre côté deux hommes commençaient à percer aussi dans deux genres bien différents : c'était Jean La Fontaine, qui arrivait de Château-Thierry, et Bossuet qui arrivait de Metz. En outre, on parlait de deux jeunes gens qui donnaient des espérances et qui se nommaient, l'un, Racine, et l'autre, Boileau. Enfin, les deux premières parties du roman de *Clélie* venaient de paraître et avaient un succès prodigieux.

Pendant tout ce temps don Antonio Pimentelli, caché dans le logis de Mazarin, préparait avec le ministre toutes les clauses du traité qui devait assurer la paix à l'Europe; car, à cette époque déjà, la France avait pris cette importance, qu'il n'y avait pas de grands mouvements européens, si elle ne s'y trouvait mêlée; mais comme rien ne pouvait se terminer que par une conférence entre les ministres d'Espagne et de France, une entrevue fut arrêtée entre le cardinal et don Louis de Haro.

Le rendez-vous fut pris sur la frontière des deux royaumes; on devait fixer ultérieurement de quel côté de la rivière, si ce serait sur la terre de France ou sur la terre d'Espagne, que l'entrevue aurait lieu.

Mais avant toutes choses, Mazarin avait un grand devoir à accomplir. Depuis longtemps on l'accusait, et la reine elle-même, comme nous l'avons vu, n'était point exempte d'inquiétude à ce sujet, de vouloir mettre sa nièce sur le trône de France. Peut-être la chose était-elle vraie, tant que le ministre n'avait calculé que le médiocre avantage qui devait revenir à la France d'une union avec la Savoie ou avec le Portugal; mais tout était bien changé depuis que le voyage de don Pimentelli avait donné un corps aux espérances que nourrissait le cardinal du côté de l'Espagne.

Aussi, au moment de partir pour les conférences, résolut-il d'attaquer vigoureusement cet amour que le roi, en toute circonstance, manifestait à Marie de Mancini, et d'arracher du cœur des deux amants, sinon la passion, du moins l'espérance.

Ce n'était pas chose facile : l'empire qu'avait pris Marie était d'autant plus grand, qu'elle ne le devait pas à sa beauté, mais à son intelligence toute supérieure. Louis était donc, en réalité, aussi amoureux de son esprit que de sa personne. On conçoit dès



Racine.

lors qu'il accueillit fort rudement son ministre lorsque celui-ci parla d'une séparation; mais le ministre ne se laissa point intimider et tint ferme. Louis XIV alors essaya de le séduire en lui offrant d'épouser sa nièce, mais cette offre fut sans succès.

— Sire, répondit le cardinal, si Votre Majesté était capable d'une pareille faiblesse, j'aimerais mieux poignarder ma nièce de mes propres mains, que de me prêter à un semblable mariage, qui ne serait pas moins contraire à la dignité de la couronne, que préjudiciable à la France; et si Votre Majesté persistait dans ce dessein, je lui déclare que je me mettrais dans un vaisseau avec mes nièces, et que je les emmènerais par delà les mers.

Il fallait résister ouvertement : le roi un instant y parut décidé; mais enfin les supplications du cardinal l'emportèrent sur les artifices de sa nièce. Le jour du départ des jeunes filles fut fixé au 22 juin. La veille au soir le roi vint chez la reine, extrêmement triste et tout à fait abattu. La reine alors prenant un flambeau qui était sur la table, passa avec lui dans le cabinet des bains. Tous deux y restèrent une heure à peu près, puis le roi en



sortit le premier, les yeux tout rouges de larmes; la reine vint

ensuite, fort affectée elle-même, et s'adressant à M[me] de Motteville :

— Le roi me fait pitié, lui dit-elle ; il est tendre et raisonnable tout ensemble ; mais je viens de lui dire que je suis assurée qu'il me remerciera un jour du mal que je lui fais.

Ce lendemain tant redouté arriva. L'heure des adieux vint à son tour; la voiture qui devait emmener les trois sœurs attendait : Marie de Mancini entra chez le roi et le trouva pleurant.

— Oh ! sire, s'écria-t-elle, vous êtes roi ! vous pleurez, et je pars !

Mais Louis XIV ne répondit rien à cet appel énergique et concis, et la jeune fille sentant tout son espoir s'évanouir, s'éloigna avec orgueil, monta dans la voiture où l'attendaient ses deux sœurs, Hortense et Marie-Anne, et partit pour le Brouage, qui était le lieu choisi pour son exil.

Le roi la suivit l'accompagnant à son carosse, et resta à la même place jusqu'à ce que le carosse eût disparu, puis il rentra chez la reine et partit un instant après pour Chantilly, afin de s'enfermer dans la solitude avec ses souvenirs et sa douleur.

Quatre jours après, le cardinal partit à son tour, avec une suite princière : deux archevêques, quatre évêques, trois maréchaux de France et plusieurs seigneurs de la première condition l'accompagnaient. Le ministre d'état de Lyonne devait l'assister dans son travail, et don Antonio Pimentelli avait pris les devants pour l'annoncer au ministre espagnol.

L'île des Faisans avait été choisie pour le lieu de la conférence.

Le jour même où le cardinal arrivait à Saint-Jean de Luz, la cour quittait Fontainebleau pour se rendre dans le Midi ; mais le roi avait mis une condition à ce départ, c'est qu'en passant à Cognac il reverrait Marie de Mancini. La reine y avait consenti. L'entrevue eut donc lieu sans amener pour les deux amants autre chose que de nouvelles larmes. Marie retourna au Brouage, et le roi continua sa route vers Bordeaux.

Les négociations furent longues ; il y avait un point surtout, sur lequel on ne s'entendait pas : c'était la rentrée du prince de Condé dans ses biens et dans ses honneurs. Puis on disputait sur chaque ville qu'il fallait prendre ou céder. Mazarin, avec sa finesse et sa ténacité italienne, faisait face à don Louis de Haro sur toutes les

questions où celui-ci l'attaquait, et quoiqu'il sentît qu'à ces veilles continues et à ces âpres conférences il perdait sa santé, il tint bon jusqu'à ce que tout fût réglé au plus grand avantage de la France.

Ce traité contenait cent vingt-quatre articles, qui furent proposés, arrêtés et discutés, sans intervention aucune, et seulement entre les deux ministres. On y stipulait une paix ferme et durable, une alliance perpétuelle, l'égalité des priviléges, des franchises et libertés commerciales.

La France gardait de ses conquêtes du côté des Pays-Bas, Arras, Bapaume, Hesdin, Liliers, Béthune, Lens, le comté de Saint-Paul, Térouanne, l'Artois, moins Aire et Saint-Omer.

En Flandre, elle obtenait Gravelines, Bourbourg et Saint-Venant.

En Hainaut, Landrecies et le Quesnoi.

Dans le Luxembourg, Thionville, Montmedy, Dampvilliers, Yvoy, Chavancy et Marville.

Elle abandonnait Bergues et la Bassée, mais on lui donnait Marienbourg, Philippeville et Avesne.

Du côté de l'Espagne enfin, on lui cédait le Roussillon, le Conflans et ce qui pouvait se trouver de la Cerdagne en deçà des Pyrénées.

Le roi d'Espagne renonçait encore à tous ses droits éventuels sur l'Alsace et les autres pays acquis par le traité de Munster.

La France de son côté restituait :

Dans les Pays-Bas, Oudenarde, Ypres, Dixmude, Furnes, Merville, Menin, Comines, Bergues et la Bassée.

Dans le comté de Bourgogne, Bleteraus, Saint-Amour et Joux.

En Italie, Valance et Mortara.

En Espagne, Roics, la Trinité, Cadagnes, Toxen, la Seu d'Urgel, la Bastide, Baga, Ripol et le comté de Cerdagne.

Quant au prince de Condé, ayant témoigné sa douleur de la conduite qu'il avait tenue depuis quelques années, et promis de réparer le passé par une entière obéissance à tous les commandements du roi, il fut convenu qu'après avoir désarmé et licencié ses troupes, il rentrerait en France et serait remis en ses charges et dignités.

Il lui était accordé deux mois pour ce licenciement.

Enfin, le gage de cette union et de la bonne amitié qui devait à l'avenir unir les deux royaumes, était l'infante Marie-Thérèse, fille aînée du roi.

Les deux originaux du traité furent signés chacun sur la table de chaque ministre; mais le contrat de mariage fut signé sur la table de don Louis de Haro, pour faire à la mariée l'honneur de contracter chez elle.

Ce contrat de mariage constituait à l'infante une somme de cinq cent mille écus d'or, payable en trois termes, moyennant laquelle, elle renonçait en bonne et due forme, *à toute autre prétention sur les successions de ses père et mère, étant bien arrêté que, ni elle ni ses enfants ne pourraient succéder à aucun des États de Sa Majesté catholique, même en cas d'extinction de ses successeurs légitimes.* (1)

Quant au mariage lui-même, il fut fixé au mois de mai ou juin de l'année 1660.

La cour s'était retirée à Toulouse, pour y attendre la fin des négociations. Le cardinal Mazarin vint l'y rejoindre fort fatigué et fort souffrant; il avait passé trois mois dans l'île des Faisans, c'est-à-dire dans un endroit mal sain, travaillant dix ou douze heures par jour malgré la goutte dont il était atteint. Cela n'empêcha point qu'après s'être reposé une semaine seulement, il ne partît avec le roi et la reine pour aller passer l'hiver en Provence. On s'arrêta à Aix.

En même temps que la cour partait de Toulouse, M. le Prince partait de Bruxelles avec son fils, sa femme et sa fille : à Coulommiers, il rencontra le duc et la duchesse de Longueville. Le duc de Longueville prit alors les devants, pour aller annoncer son arrivée à la cour, où était le prince de Conti. En apprenant que son frère était à Lambèse, le prince de Conti, accompagné du maréchal de Grammont, alla le chercher, et le ramena au roi et à la reine, auxquels le cardinal présenta l'illustre rebelle, sans qu'il y eût aucun témoin de l'entrevue. Mademoiselle voulait rester, mais la reine lui dit : — Ma nièce, allez-vous-en faire un

(1) On verra plus tard l'importance de ces clauses que nous soulignons pour qu'elles fixent l'attention de nos lecteurs.

tour au logis; M. le Prince m'a fait demander qu'il n'y eût personne à notre première entrevue.

Mademoiselle se retira, et fit faire des compliments à M. le Prince, en lui témoignant l'impatience qu'elle avait de le voir. Mais il lui fit répondre qu'il n'osait venir chez elle qu'après avoir été chez le duc d'Anjou; ce qui fit qu'elle n'eut sa visite que le lendemain. M. le Prince était d'ailleurs à la cour comme s'il n'en fût jamais sorti, et le roi lui parlait familièrement de tout ce qu'il avait fait, tant en France, qu'en Flandre, et cela avec autant d'agrément que si les choses s'étaient toutes passées pour son service.

Les dames seules trouvèrent qu'un grand changement s'était opéré dans M. le Prince, et comme les dames de cette époque surtout étaient fort curieuses, il leur fallut donner une raison : M. le Prince leur dit que le sang que lui avait tiré Guénaud, dans sa dernière maladie, l'avait si fort affaibli qu'il ne s'en pouvait remettre.

Il fallut qu'elles se contentassent de cette excuse.

Quelques jours après ce retour du Prince, on apprit la mort de Gaston, trépassé à Blois, le 2 février 1660, dans sa cinquante-deuxième année, après une courte maladie.

Nous avons essayé de tracer avec vérité le caractère de Monsieur, et nous l'avons suivi, dans toutes ses tentatives de rebellion et dans toutes les faiblesses qui en furent la suite. Tout ce qui eut confiance en lui souffrit par lui et pour lui : les uns l'exil, les autres la prison ou la mort. Un jour il tendit la main au prince de Guéménée, qui, dans une fête publique, était monté sur des gradins. — Monseigneur, lui dit le prince, je vous remercie d'autant plus, que je suis le premier de vos amis que vous ayez aidé à descendre d'un échafaud.

Gaston d'Orléans était très fier et ne se découvrait que devant les dames. Un jour, étant encore enfant, il fit jeter dans le canal de Fontainebleau un gentilhomme qui, disait-il, lui avait manqué de respect. Mais la reine-mère, Marie de Médicis, le força de demander pardon à ce gentilhomme, en le menaçant du fouet.

Monsieur se plaignait toujours du défaut de son éducation, et disait que cela lui venait de ce qu'on ne lui avait donné pour

gouverneur, qu'un Turc et un Corse. Le Turc était M. de Breves, qui était resté si longtemps à Constantinople qu'il en était devenu tout mahométan; le Corse était M. d'Ornano, petit-fils de San Piétro, qui tua, à Marseille, sa femme Vanina d'Ornano.

Un jour à son lever, auquel assistaient bon nombre de courtisans, une montre de grand prix disparut. Il s'en plaignit et quelqu'un s'écria : — Il faut fermer les portes et fouiller tout le monde. — Au contraire, dit le prince, et comme je ne veux pas connaître le voleur, sortez tous, car la montre est à carillon, et si elle venait à sonner, elle dénoncerait celui qui l'a prise.

Monsieur, dans sa jeunesse, avait fort aimé une fille de Tours, qu'on appelait Louison, et lui avait fait de grands cadeaux; mais un jour le roi Louis XIII apprit que la demoiselle partageait ses faveurs entre son frère et un gentilhomme breton, favori du prince et nommé René de l'Espine. A peine maître de cette méchante nouvelle, le roi, selon son habitude, la communiqua à celui à qui elle pouvait être le plus désagréable. Monsieur qui jusque-là ne s'était douté de rien, quoiqu'il fût honnêtement soupçonneux, courut chez la belle et lui fit tout confesser. Alors il revint au roi et lui demanda conseil sur cette affaire. Le roi qui, à cette époque, était amoureux et jaloux de Mlle d'Hautefort, lui conseilla de faire tuer son rival. — Cependant, ajouta-t-il, il serait bon d'avoir sur ce point l'avis du cardinal. Richelieu qui n'aimait pas que les seigneurs s'accoutumassent à faire assassiner les gens, heureusement pour René de l'Espine, ne fut point de l'avis du roi. Mais on ne peut pas fuir sa destinée : exilé de France, le gentilhomme se retira en Hollande où il devint l'amant de la princesse Louise de Bohème. Les Louise portaient malheur au pauvre René de l'Espine. Le plus jeune des frères de la princesse, qu'on appelait Philippe, et qui depuis fut tué à la bataille de Rethel, soudoya huit ou dix Anglais pour l'attaquer au moment où il sortirait de chez l'ambassadeur de France ; ceux-ci, malgré sa résistance, le percèrent de tant de coups, dit Tallemant des Réaux, que les épées se rencontraient dans son corps.

Gaston avait eu de cette Louison ce qu'il avait toute sa vie inutilement désiré obtenir de ses deux femmes légitimes, c'est-à-dire un fils qui vécût; mais comme il avait, à cause de l'Espine, des doutes sur sa naissance, il ne le voulut jamais reconnaître. Sa

mère, de chagrin, se mit en religion aux filles de la Visitation de Tours, donnant à ses amies tout ce qu'elle avait de fortune, soit personnelle, soit venant de Monsieur, ne laissant à ce fils que vingt mille livres, du revenu desquelles on devait l'entretenir jusqu'à ce qu'il fût reconnu ou en état de s'aller faire tuer à la guerre. En effet, il entra au service des Espagnols sous le nom de comte de Charny, fut fait général des armées de la côte de Grenade en 1684, puis gouverneur d'Oran, et mourut en 1692, laissant à son tour un fils naturel qui, comme lui, fut appelé Louis.

On se rappelle que, veuf en premières noces de M[lle] de Guise, Gaston épousa secrètement en exil la princesse Marguerite de Lorraine. C'était non seulement contre l'aveu du roi, mais encore contre les désirs de la famille de la princesse, de sorte qu'il l'enleva nuitamment de Nancy, déguisée en page, et suivant une voiture un flambeau à la main. Or, il arriva que la princesse, un peu empêchée de ce costume et assez inexpérimentée dans son nouvel office, tenait son flambeau de travers; ce que voyant M. de Bauveau, qui marchait derrière elle, il lui donna un grand coup de pied au derrière en disant : — En vérité, il faut que ce drôle soit ivre, voyez comme il marche et comme il porte son flambeau.

Il ne revit jamais depuis Madame sans que celle-ci lui rappelât son admonestation et sans qu'il lui en fit ses excuses.

Cette bonne princesse n'avait pas l'esprit fort subtil; aussi, lorsqu'après la mort de Richelieu, Gaston rentra en France avec elle, et qu'on les remaria à Meudon, elle fondit en larmes croyant avoir été en péché mortel jusque-là. Pour la consoler Monsieur dit alors à son maître d'hôtel nommé Saint-Remy

— Saviez-vous que j'étais marié avec la princesse de Lorraine?

— Non, dit celui-ci; je savais bien que vous couchiez toutes les nuits avec elle, mais je ne savais point que vous l'aviez épousée.

En commençant à vieillir elle devint malingre et tout hébétée. Elle avait alors contracté une singulière habitude : c'était, dès que le maître d'hôtel apparaissait, sa baguette à la main, pour annoncer que le dîner était servi, de faire une de ces sorties pressées qui ont tant fait rire depuis dans le *Malade imaginaire*. Un jour qu'elle s'apprêtait à opérer une de ces fugues, en présence du

prince, Saint-Remy s'arrêta gravement et se mit à examiner avec soin sa baguette.

— Que faites-vous donc là, Saint-Remy? demanda Gaston.

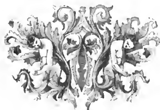
— Monseigneur, répondit celui-ci, je cherche si mon bâton est de rhubarbe ou de séné, car aussitôt qu'il paraît devant Madame, il purge.

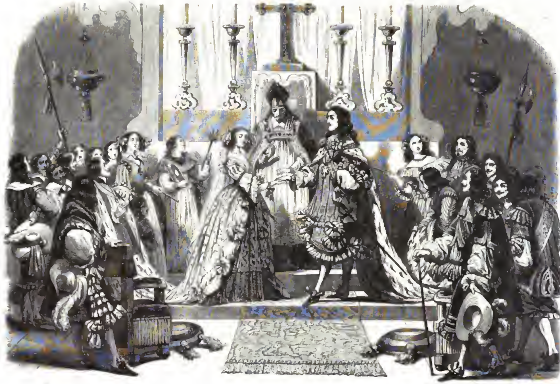
La mort de Gaston d'Orléans fit non seulement peu de bruit, mais encore peu de sensation; il ne fut point regretté de sa fille, avec laquelle il était en procès; il ne fut point regretté du roi, son neveu, qui, depuis qu'il avait l'âge de raison, voyait en lui un ennemi; il ne fut point regretté de ses amis, qui avaient tous quelque trahison à lui reprocher.

D'ailleurs tous les regards comme toutes les espérances étaient tournés vers le grand événement qui devait être la suite du traité que venaient de signer Mazarin et don Louis de Haro.

La Fronde finissait comme les pièces de Molière, qui commençaient à être fort en vogue à cette époque, par un mariage. C'est qu'aussi la Fronde n'était guère autre chose qu'une tragi-comédie.

Ce qui passa aussi sans commentaires, quoique politiquement ce fût un fait de grave importance, ce fut la soumission de M. le Prince. En lui vivait le dernier type de ces grands seigneurs factieux et turbulents du moyen âge. Le triomphe de Louis XIV sur lui fut le triomphe de la monarchie sur la féodalité. Ce n'étaient point deux hommes qui avaient été en face l'un de l'autre, c'étaient deux principes : l'un des deux était détruit à tout jamais.





Mariage de Louis Quatorze.

CHAPITRE XXXIV.

1660 — 1661.

Mariage de Louis XIV. — Portrait de la jeune reine. — Retour de la famille royale à Paris. — Rétablissement de la royauté en Angleterre. — Maladie de Mazarin. — Déclaration des médecins. — Regrets du Cardinal. — Générosité extraordinaire du moribond. — Raillerie de Beautru. — Derniers moments de Mazarin. — Le cardinal et le théatin. — La restitution pour rire. — Une dette de jeu. — Mort de Mazarin. — Son testament. — Jugement sur ce ministre. — Son ambition. — Son avarice. — Son éloge.



Le 3 juin 1660, don Louis de Haro épousa, au nom du roi Louis XIV, l'évêque de Fréjus lui servant de témoin, l'infante Marie-Thérèse, fille du roi d'Espagne Philippe IV, dans l'église de Fontarabie.

Le roi allait avoir vingt-deux ans. Sa femme avait, à quelques mois près, le même âge.

Le lendemain la reine-mère, le roi d'Espagne et l'infante-reine se rendirent à l'île de la Conférence. On avait, pour cette occasion, orné à grands frais le pavillon qui avait servi aux réunions du cardinal Mazarin et de don Louis de Haro.

La reine arriva la première : elle était seule avec Monsieur, et Mmes de Flex et de Noailles, l'étiquette ne permettant pas au jeune roi de voir l'infante avant le moment fixé.

L'entrevue entre le frère et la sœur fut grave et digne. Anne d'Autriche voulut embrasser le roi d'Espagne; mais celui-ci rejeta tellement sa tête en arrière que, quelque effort que fit la reine, elle ne la put atteindre : il y avait cependant un peu plus de quarante-cinq ans qu'ils ne s'étaient vus.

Don Louis apporta une chaise au roi son maître; Mme de Flex en apporta une à la reine. On plaça les deux chaises au milieu de la ligne qu'on avait tracée sur le parquet du pavillon et qui indiquait la séparation des deux royaumes : l'infante s'assit sur deux coussins près de son père.

Après quelques instants de causerie dont le sujet fut la guerre, le cardinal Mazarin interrompit Leurs Majestés pour leur dire qu'il y avait à la porte un inconnu qui désirerait fort que la porte, au lieu d'être fermée, fût entr'ouverte. Anne d'Autriche sourit et demanda à son frère s'il permettait qu'en faveur de cet inconnu cette légère infraction aux lois de l'étiquette fût risquée. Le roi fit gravement signe de la tête qu'il y consentait. Aussitôt les deux ministres allèrent ouvrir la porte.



En dehors et à quelques pas était un jeune, élégant et beau



Marie-Thérèse.

gentilhomme, qui dépassait de la tête les deux ministres et qui, s'il regarda avec curiosité les personnes du pavillon, ne fut point regardé avec moins de curiosité par elles, et surtout par la jeune reine; celle-ci rougit fort lorsque son père se penchant à l'oreille d'Anne d'Autriche lui dit à demi-voix :

— *Lindo hierno*, — un beau gendre.

— Sire, dit la reine-mère, me permettez-vous de demander à ma nièce ce qu'elle pense de cet inconnu?

— Il n'est pas encore temps, répondit le roi.

— Et quand le temps sera-t-il venu? insista Anne d'Autriche.

— Quand elle sera sortie de ce pavillon.

Cependant le duc d'Anjou se penchait aussi, de son côté, à l'oreille de la jeune reine.

— Quel est votre avis, lui demanda-t-il, sur cette porte que vous regardez?

— Mais, répondit-elle en souriant, mon avis est qu'elle me paraît fort belle et fort bonne à voir.

En ce moment Louis, qui avait vu ce qu'il voulait, se retira et alla se poster au bord de la rivière pour assister à l'embarquement de l'Infante.

— Eh bien! lui demanda M. de Turenne, Votre Majesté est-elle satisfaite?

— Autant que possible, dit le roi; d'abord l'affreuse coiffure et l'habit de l'Infante m'ont surpris, mais en la regardant avec attention, je l'ai trouvée fort belle, et je crois qu'il me sera facile de l'aimer.

En effet, Marie Thérèse était petite, mais bien faite, frappant d'abord les yeux par un teint d'une blancheur éclatante; puis, quand on passait aux détails de son visage, on reconnaissait qu'elle avait de beaux yeux bleus, brillants et doux à la fois; des joues un peu fortes, mais fraîches; des lèvres un peu épaisses, mais vermeilles; le visage long et les cheveux d'un blond argenté qui allait parfaitement avec ce teint merveilleux.

Au bout d'un instant l'infante s'embarqua.

Aussitôt le roi se mit à galopper le long de la rivière, suivant, le chapeau à la main, le bateau que sa femme montait, et il eût ainsi sans doute suivi la rive jusqu'à Fontarable sans les marais qui l'empêchèrent de passer.

En arrivant à Fontarabie, la première femme de chambre de la reine, la senora Molina, demanda à sa jeune maîtresse ce qu'elle pensait du roi son époux.

— Il m'agrée fort, répondit l'infante, je le trouve beau garçon, et sa cavalcade m'a surtout paru d'une suprême galanterie.

Le surlendemain, 9 juin, l'évêque de Bayonne fit la célébration du mariage, et le soir même la jeune reine quitta l'appartement de sa belle-mère pour aller prendre possession du sien, ou plutôt pour aller partager celui du roi. A partir de ce moment Anne d'Autriche prit le titre de reine-mère.

Le 15 juin toute la cour quitta Saint-Jean-de-Luz pour retourner vers Paris. A Amboise on rencontra le prince de Condé qui venait présenter son fils aux deux augustes époux. A Chambord ce fut le duc de Longueville qui vint les saluer à son tour. A Fontainebleau enfin, le duc de Lorraine et le duc de Guise attendaient l'arrivée du roi et de la reine pour leur présenter leurs hommages. De là toute la cour se rendit à Vincennes, où l'on attendit l'entrée solennelle qui eut lieu le 26 août 1660, douzième anniversaire des barricades.

Pendant le voyage du roi et pendant ces préparatifs de mariage, de grands événements s'étaient accomplis en Angleterre. Cromwel était mort le 13 septembre 1658, et le 19 mai 1660, pendant qu'on était à Saint-Jean-de-Luz, la cour avait appris le rétablissement du fils de Charles Ier dans son royaume. C'était ce même prince de Galles que nous avons vu si amoureux de Mademoiselle et à qui Gaston refusa sa fille à cause de sa position précaire à la cour de France.

Cependant la santé du cardinal Mazarin, mauvaise depuis longtemps, empirait de jour en jour. Déjà brisé par les fatigues des conférences, il avait éprouvé, à Sibourre, les premières atteintes de la maladie dont il mourut. Un jour la reine étant entrée dans sa chambre au moment où plusieurs courtisans entouraient son lit, s'approcha du chevet et lui demanda comment il se portait. — Mal, Madame, répondit Mazarin. Et rejetant ses couvertures : — Voyez, madame, dit-il, voyez ces jambes qui ont perdu le repos en le donnant à la France.

Et, en effet, ses jambes et ses cuisses, qu'il montrait avec cette étrange familiarité, étaient si livides et si couvertes de taches

blanches et violettes, que la reine ne put s'empêcher de pousser un cri et de verser quelques larmes en le voyant dans ce déplorable état. « Car, dit Brienne, on eût cru voir Lazare sortant de son tombeau. »

A Fontainebleau, le cardinal qu'on avait ramené en litière et constamment couché, eut une nouvelle attaque. On prétendait que des bains qu'il avait pris lui avaient fait remonter sa goutte. Il eut la fièvre, des convulsions et même le délire. Dans un de ces moments le roi vint pour le consulter.

— Ah! Sire, lui dit-il, vous demandez conseil à un homme qui extravague.

Il arriva donc fort malade au Louvre, où il n'en voulut pas moins donner au roi un superbe ballet. Il faisait préparer, dans la galerie des portraits des rois, une décoration de colonnes de brocatelles d'or, à fond rouge et vert, découpé à Milan, quand le feu prit, brûla le plafond peint par Fremine et représentant Henri IV sous la figure de Jupiter foudroyant les Titans ou plutôt la ligue, et dévora, en outre, tous les portraits des rois de la main de Janet et de Porbus.

Ce fut un nouveau coup pour le cardinal. Il quitta sa chambre où il courait danger d'être brûlé vif, soutenu par son capitaine des gardes; il était tremblant, abattu et si pâle ou plutôt si livide, que tous ceux qui le virent en cet état le tinrent pour un homme perdu.

Derrière lui son appartement fut brûlé.

On le transporta au palais Mazarin. Guénaud, son médecin, fut aussitôt appelé. C'est le même dont Boileau a dit plus tard :

Guénaud sur son cheval en passant m'éclabousse.

Il appela onze de ses confrères, et là eut lieu la consultation qu'on a nommée la consultation des douze médecins, et à la suite de laquelle Guénaud alla trouver le cardinal et lui dit :

— Il ne faut pas, Monseigneur, flatter Votre Éminence, nos remèdes peuvent prolonger vos jours, mais ils ne peuvent guérir la cause du mal, et vous mourrez certainement de cette maladie; mais ce ne sera point encore de sitôt; préparez-vous donc à ce terrible passage. J'ai cru devoir parler franchement à Votre Émi-

nence; si mes confrères vous parlent autrement, ils vous trompent; mais moi, j'ai cru devoir vous dire la vérité.

Le cardinal reçut cet arrêt avec beaucoup plus de calme qu'on n'aurait pu s'y attendre; seulement regardant son médecin :

— Guénaud, lui dit-il, puisque vous êtes en train de me dire la vérité, dites-la moi jusqu'au bout; combien de jours ai-je encore à vivre?

— Deux mois au moins, répondit Guénaud.

— Cela suffit, dit le cardinal; adieu, venez me voir souvent, je vous suis obligé autant que peut l'être un ami; profitez du peu de temps qui me reste pour avancer votre fortune, comme de mon côté je vais mettre à profit vos avis salutaires. Adieu encore un coup, songez à ce que je puis faire pour votre service.

Cela dit, il s'enferma dans son cabinet et commença de se préparer à la mort.

Cependant cette résignation apparente disparaissait de temps en temps, et la peau du héros ne recouvrait pas si bien le moribond que l'oreille de l'homme ne passât.

Un jour Brienne, son secrétaire, fils de ce Loménie de Brienne dont il avait tant eu à se louer lors de son avénement au ministère, était dans une galerie où Mazarin avait fait placer ses plus beaux tableaux, ses plus belles statues et ses plus beaux vases; il entendit un bruit de pantoufles traînantes, accompagné d'une respiration étouffée, et se doutant que c'était le malade, il se cacha derrière une magnifique tapisserie exécutée sur les dessins de Jules Romain et qui avait appartenu au maréchal de Saint-André.

En effet, c'était le cardinal lui-même; le malade entra, il se croyait seul, et se traînant avec peine d'une chaise à l'autre. — Il faut quitter cela, disait-il, et encore cela, et cela, et cela! Que j'ai eu de peine, mon Dieu! à acquérir ces choses qu'il faut que je quitte aujourd'hui! car, hélas! je ne les reverrai plus où je vais...

Cette plainte d'un homme, qui avait été si puissant et si envié, attendrit Brienne; il poussa un soupir. Mazarin l'entendit.

— Qui est là? s'écria-t-il, qui est là?

— C'est moi, Monseigneur, dit Brienne, j'attendais le moment de parler à Votre Éminence d'une lettre fort importante que je viens de recevoir.

— Approchez, Brienne, approchez, dit le cardinal, et donnez-



Derniers moments de Mazarin

moi la main, car je suis bien faible; mais ne me parlez point d'affaires, je vous prie, je ne suis plus en état de les entendre; adressez-vous au roi et faites ce qu'il vous dira; quant à moi, j'ai bien autre chose en tête maintenant.

Puis revenant à sa pensée :

— Voyez-vous, mon ami, ce beau tableau du Corrége, continua-t-il, et encore cette Vénus du Titien et cet incomparable Déluge d'Antoine Carrache, eh bien! mon ami, il faut quitter tout cela!... Oh! mes tableaux, mes chers tableaux, que j'aime tant et qui m'ont tant coûté!!!

— Oh! Monseigneur, lui dit Brienne, vous vous exagérez votre position, et vous êtes certainement moins mal que vous ne le pensez.

— Non, Brienne, non, je suis bien mal; d'ailleurs pourquoi désirerais-je vivre, quand tout le monde désire ma mort?

— Monseigneur se trompe, nous ne sommes plus au temps des passions; c'était bon dans la Fronde, mais aujourd'hui personne ne fait plus de pareils souhaits.

— Personne... (Mazarin essaya de sourire). Vous savez bien cependant qu'il y a un homme qui la souhaite, cette mort; mais n'en parlons plus, il faut mourir, et plutôt aujourd'hui que demain... Ah! il la souhaite, ma mort, va, je le sais.

Brienne n'insista point; il comprenait que le ministre voulait parler du roi, qu'on savait avoir hâte de gouverner; d'ailleurs Mazarin regagna son cabinet et fit signe à son secrétaire de le laisser seul.

Quelques jours après, une chose arriva, qui fut un sujet d'étonnement pour tout le monde, et qui fit croire aux plus incrédules que le cardinal était bien convaincu de sa fin prochaine. Son Éminence appela près d'elle Monsieur, frère du roi, et de la main à la main lui fit cadeau de cinquante mille écus.

La joie de Son Altesse royale qui, grâce à l'avarice du premier ministre, n'avait jamais possédé trois mille livres à la fois, ne saurait trouver d'expression dans notre langue; le jeune homme sauta au cou du cardinal, l'embrassa d'effusion, et sortit tout courant.

— Ah! dit en soupirant Mazarin, je voudrais qu'il m'en coûtât

quatre millions et avoir encore le cœur assez jeune pour éprouver une joie pareille.

Cependant il allait toujours s'affaiblissant. Cet arrêt de Guénaud, qu'il n'avait plus que deux mois à vivre, lui rongeait incessamment le cœur : dans sa veille il y pensait; dans son sommeil il en rêvait. Un jour que Brienne entrait dans son appartement à pas comptés et suspendus, parce que Bernouin, le valet de chambre du cardinal, l'avait prévenu qu'il sommeillait devant le feu, assis dans son fauteuil, le jeune homme le vit quoique endormi dans une surprenante agitation; son corps, par son propre poids, roulait tantôt en avant tantôt en arrière, sa tête allait du dossier de sa chaise à ses genoux; il se jetait à droite et à gauche sans interruption, et pendant cinq minutes où Brienne le considéra ainsi, le balancier de la pendule n'allait pas plus vite que son corps; on eût dit qu'un démon l'agitait; il parlait, mais ses paroles sourdes, étouffées et sombres étaient inintelligibles; on sentait que la vie physique luttait en lui contre cette menace d'une dissolution prochaine. Brienne eut peur que le cardinal ne tombât dans le feu : il appela Bernouin. Le valet de chambre accourut et secoua vivement le malade.

— Qu'y a-t-il? qu'y a-t-il? s'écria celui-ci en se réveillant; Guénaud l'a dit!

— Au diable soit Guénaud et son dire! s'écria Bernouin, répéterez-vous donc toujours la même chose, Monseigneur?

— Oui, Bernouin, oui, reprit le cardinal, oui, il faut mourir, je ne saurais en réchapper, Guénaud l'a dit, Guénaud l'a dit!....

C'étaient ces paroles terribles que le cardinal répétait en dormant et que Brienne n'avait pas pu entendre.

— Monseigneur, dit Bernouin essayant de distraire le cardinal de l'incessante pensée qui le torturait, M. de Brienne est là.

— M. de Brienne, dit-il; faites-le avancer.

Brienne s'avança et lui baisa la main.

— Ah! mon ami, dit Mazarin, je me meurs,.... je me meurs.

— Sans doute, répondit Brienne, mais c'est vous qui vous tuez; ne vous affligez donc plus par ces cruels discours qui font plus de mal à Votre Éminence que son mal même.

— Il est vrai, mon pauvre Brienne, il est vrai; mais Guénaud l'a dit, et Guénaud sait bien son métier!...

Sept ou huit jours avant sa mort, un caprice singulier passa par l'esprit du cardinal : il fit faire sa barbe, relever sa moustache et couvrir ses joues de blanc et de rouge, de sorte que de sa vie il n'avait été si frais ni si vermeil. Alors il monta dans sa chaise à porteurs, qui était ouverte par-devant, et alla faire un tour dans le jardin, malgré le froid qu'il faisait, car ce que nous racontons se passait au commencement de mars. Aussi l'étonnement fut-il grand, chacun croyait rêver en voyant passer le cardinal dans cet équipage, rajeuni tout à coup comme Eson.

M. de Condé le vit et dit en le voyant : — Fourbe il a vécu, fourbe il veut mourir.

Le comte de Nogent-Beautru, ce vieux bouffon de la reine que nous verrons bientôt disparaître de cette cour, où il avait joué les Gautier-Garguille comme Mazarin avait joué les Pantalons, le rencontra, et s'approchant de lui :

— Oh! s'écria-t-il, comme s'il était dupe de la mascarade, oh! comme l'air est bon à Votre Éminence! il a fait un grand changement en vous; Votre Éminence le devrait prendre plus souvent.

Ces mots allèrent au cœur du mourant qui comprit la raillerie.

— Rentrons, dit-il à ses porteurs, rentrons, je me sens mal.

— Cela se voit, reprit l'implacable bouffon, car Votre Éminence est bien rouge.

Le cardinal se laissa tomber sur son oreiller et on l'emporta.

Sur les marches du palais se trouvait par hasard l'ambassadeur d'Espagne, le comte de Fuensaldagne; la litière passa devant lui; un instant il arrêta ses yeux sur le moribond, puis avec une gravité toute Castillane : — Ce seigneur, dit-il à ceux qui l'accompagnaient, me représente assez bien feu M. le cardinal Mazarin.

En effet, l'ambassadeur ne se trompait que de quelques jours.

Néanmoins Mazarin se reprit encore à la vie. Le jeu, qui avait été chez lui la passion dominante, survécut à toutes les autres; ne pouvant plus jouer lui-même, il faisait jouer autour de son lit; ne pouvant plus tenir les cartes, il les faisait tenir pour lui.

On joua ainsi jusqu'au moment où le nonce du pape, instruit que le cardinal avait reçu le viatique, vint lui conférer l'indulgence. Un instant avant que le représentant de Sa Sainteté entrât, le commandeur de Souvré tenait son jeu; il fit un beau coup et s'empressa d'en avertir Son Éminence.

— Ah! commandeur, dit le cardinal, vous avez beau faire, je perds plus dans mon lit que vous ne gagnez pour moi à table.

— Bon! bon! dit le commandeur, que dit là Votre Éminence? il faut ne point avoir de ces pensées-là, et enterrer la synagogue avec honneur.

— Soit, dit le cardinal, mais ce sera vous autres, mes amis, qui l'enterrerez; moi, je paierai les frais de la pompe funèbre.

En ce moment le nonce entra. A sa vue les cartes disparurent, et l'on ne joua plus davantage près du lit du moribond.

Le soir on annonça au cardinal qu'une comète venait de paraître.

— Hélas! dit-il, la comète, en vérité, me fait trop d'honneur.

Ce nonce du pape était M. Piccolomini; il donna au cardinal l'indulgence plénière *in articulo mortis*, parlant fort chrétiennement et employant la langue latine.

Le cardinal répondit en italien.

— Je vous prie, Monsieur, de mander à Sa Sainteté que je meurs son serviteur et lui suis très obligé de l'indulgence qu'elle m'accorde et dont je sens avoir grand besoin; recommandez-moi à ses saintes prières. Et il ajouta tout bas quelques mots que personne n'entendit.

Alors on lui administra l'extrême-onction.

A partir de ce moment les courtisans furent exclus de la chambre du mourant, que gardait le curé de Saint-Nicolas-des-Champs. La porte resta ouverte seulement au roi, à la reine et à M. de Colbert.

Le roi vint le voir et demanda ses derniers conseils.

— Sire, répondit Mazarin, sachez vous respecter vous-même et l'on vous respectera; n'ayez jamais de premier ministre, et employez M. de Colbert dans toutes les choses où vous aurez besoin d'un homme intelligent et dévoué.

Avant sa mort, il résolut d'établir les deux nièces qui lui restaient : l'une, celle que le roi avait aimée, c'est-à-dire Marie de Mancini, fut fiancée à don Lorenzo Colonna, connétable de Naples; l'autre, Hortense Mancini, au fils du maréchal de La Meilleraie, qui quitta son nom pour prendre celui de duc de Mazarin. Cette dernière, que son oncle avait toujours laissée dans un état voisin de la misère, raconte elle-même la sensation de bonheur qu'elle

éprouva lorsque, son mariage arrêté, son oncle l'invita à passer dans le cabinet où était son trousseau et en outre une corbeille contenant dix mille pistoles en or, c'est-à-dire plus de cent mille livres. Elle appela aussitôt son frère et sa sœur et les mit à même du trésor. Chacun en fourra dans ses poches autant qu'elles en



pouvaient contenir; puis, comme au fond de la corbeille, il restait quelque trois cents louis, on ouvrit les fenêtres et on les jeta à poignées dans la cour de l'Hôtel-Mazarin pour faire battre un monde de laquais qui se trouvait là, en leur criant : — *Crepa adesso, crepa.* — Qu'il crève, maintenant, qu'il crève.

Le cardinal connut cette prodigalité et peut-être aussi cette ingratitude sur son lit de mort de Vincennes, et en gémit profondément; car dans ce moment-là même il était atteint d'une angoisse presque aussi cruelle que celle de la mort. Voici de quoi il s'agissait.

Mazarin avait des remords d'être si riche.

Le cardinal de Richelieu, homme de haute maison et de grande race, avait compris qu'il avait droit a une fortune princière; Mazarin, fils de pêcheur, homme de rien, parvenu, étonné lui-même

de sa fortune, se trouva effrayé d'avoir, au moment de sa mort, plus de quarante millions à léguer à sa famille.

Il est vrai que son confesseur, bon théatin, effrayé du chiffre de cette fortune que Mazarin, dans sa confession, avait avoué comme un péché, lui avait répondu tout net :

— Monseigneur, vous serez damné, si vous ne restituez le bien mal acquis.

— Hélas! avait répondu Mazarin, je ne tiens rien, mon père, que des bontés du roi.

— Soit, dit le théatin qui ne se laissait pas duper par les mots et qui ne transigeait pas avec sa conscience; mais il faut distinguer ce que le roi vous a donné de ce que vous vous êtes donné vous-même.

— Ah! s'écria le cardinal, si cela est ainsi, il faut donc tout restituer.

Puis, après avoir réfléchi un instant.

— Qu'on me fasse venir M. de Colbert, dit-il, il trouvera moyen de m'arranger tout cela.

On appela Colbert. C'était, on le sait, la créature du cardinal, et celui que le ministre avait particulièrement recommandé au roi.

Colbert vint. Mazarin lui confia son embarras, et Colbert ouvrit un avis qui avait pour but de concilier les derniers scrupules du cardinal, avec le désir de voir son immense fortune ne point sortir de sa famille. C'était de faire au roi une donation de tous ses biens, laquelle, dans sa générosité royale, Louis XIV ne manquerait pas d'annuler sur le champ. L'expédient plut au cardinal, et le 3 mars il avait fait cette donation. Or, trois jours s'étaient écoulés, et depuis trois jours le roi n'avait pas rendu la donation. Le cardinal était au désespoir, se tordant les bras et criant :

— Ma pauvre famille, hélas! ma pauvre famille n'aura pas de pain.

Le 6 enfin, Colbert, tout joyeux, rapporta au cardinal la donation que le roi avait refusée, autorisant le mourant à disposer de tous ses biens comme il l'entendrait.

— Eh! tenez, mon père, s'écria le cardinal en montrant à son rigide confesseur la donation refusée, maintenant vous reste-il encore quelque motif de ne point me donner l'absolution?

Le bon théatin n'en avait plus aucun; aussi la lui donna-t-il.

Le cardinal alors tira de dessous son chevet son testament tout fait et le remit à Colbert.

En ce moment on gratta à la porte. Comme la porte était défendue, Bernouin alla éloigner le visiteur.

— Qui était-ce? demanda Mazarin au valet de chambre lorsque celui-ci revint.

— C'était, répondit Bernouin, le président de la chambre des comptes, M. de Tubeuf; je lui ai dit que votre Éminence n'était point visible.

— *Ohimè!* s'écria le moribond, qu'as-tu fait là, Bernouin? il me devait de l'argent, peut-être me le venait-il apporter : rappelle vite, rappelle.

Bernouin courut apres M. de Tubœuf et le ramena.

Mazarin ne s'était pas trompé; M. de Tubœuf venait lui rapporter l'argent perdu par lui, sur le fameux coup dont le commandeur de Souvré avait, on se le rappelle, félicité le cardinal.

Celui-ci fit un accueil charmant à l'honnête joueur qui tenait avec tant de fidélité ses engagements, prit la somme qui montait a une centaine de pistoles, et demanda sa cassette aux pierreries : on la lui apporta. Il serra la somme dans un compartiment, puis se mit à examiner, l'un après l'autre, tous ses joyaux.

— Ah! dit le cardinal en se livrant à cet exercice, qui était son plaisir favori; ah! monsieur Tubeuf, vous êtes un beau joueur.

Tubeuf s'inclina.

— Je donne à Mme Tubeuf, continua Mazarin, je donne à Mme Tubeuf....

Le président des comptes crut que Mazarin, en souvenir de tout l'argent qu'il lui avait gagné, allait donner quelque beau diamant, et regarda le cardinal en souriant comme pour aider les paroles à sortir de sa bouche.

— Je donne à Mme Tubeuf, continua Mazarin..... Enfin dites a Mme Tubeuf, que je lui donne le bonjour.

Et il referma la cassette qu'il remit à Bernouin.

Quant à M. Tubeuf, il se retira avec la honte d'avoir cru un instant que Mazarin pouvait donner quelque chose.

Les journées du lendemain et du surlendemain se passerent

dans des alternatives de bien et de mal, mais le bien allait toujours diminuant et le mal toujours augmentant.

Le 7 au soir, la reine vint pour le voir; mais le malade était si souffrant que Colbert, qui veillait dans le couloir, dit à la reine qu'il était probable qu'il ne passerait pas la nuit. Cependant il se trompait : il passa non seulement cette nuit, mais encore la journée du lendemain sans mourir; il est vrai que le soir il entra dans une agonie terrible.

— Monseigneur, dit le curé de Saint-Nicolas-des-Champs, c'est la nature qui paie son tribut.

— Oui, oui, monsieur, répondit le cardinal, je souffre beaucoup, mais je sens, Dieu merci, que la grâce est encore plus forte que le mal.

Deux heures après, son agonie augmentant, il se tâta le poulx lui-même, et comme, sans doute, il lui paraissait encore vigoureux : — Ah! dit-il, je sens à mon poulx que j'ai encore longtemps à souffrir.

A deux heures du matin il se remua un peu dans son lit et dit : — Quelle heure est-il? il doit bien être deux heures?

Enfin, une demi-heure après, il poussa un soupir et dit : — Ah! sainte vierge, ayez pitié de moi, et recevez mon âme.

Puis il expira entre deux et trois heures du matin, le 9 mars de l'année 1661, dans la cinquante-deuxième année de sa vie, ayant vécu dix-sept mois seulement de plus que le cardinal de Richelieu, et après avoir, comme lui, exercé la toute-puissance pendant dix-huit ans.

« C'était le jour des Ides de mars, fatal aux Jules, dit Priolo dans son histoire, Jules César ayant été tué à Rome, et le cardinal de Mazarin étant mort à Vincennes, le même jour, à seize siècles de distance l'un de l'autre. »

Le roi, en s'éveillant, appela sa nourrice, qui couchait toujours dans sa chambre, et lui fit signe de l'œil pour qu'elle allât voir comment se trouvait le cardinal. La nourrice obéit et revint en disant que le cardinal était mort.

Aussitôt Louis XIV se leva, et appelant Letellier, Fouquet et Lyonne, il leur dit : — Messieurs, je vous ai fait venir pour vous avertir que jusqu'à présent j'ai bien voulu laisser gouverner mes affaires par feu M. le cardinal, mais qu'à partir d'aujourd'hui

j'entends les gouverner moi-même. Vous m'aiderez de vos avis, quand je vous les demanderai.

Puis il congédia le conseil, alla trouver la reine-mère, dîna avec elle et partit aussitôt pour Paris dans un carosse fermé.

La reine-mère fut portée en chaise. Le marquis de Beaufort, son premier écuyer, et Nogent-Beautru, son bouffon, marchèrent constamment à pied chacun à une portière, et égayèrent incessamment le petit voyage par leurs plaisanteries.

La fortune que laissait le cardinal était immense : il disposait par son testament de cinquante millions, et il défendait sur toutes choses, dans ce testament, que l'on fît l'inventaire de ses effets; il craignait que le peuple, qui l'avait tant haï, ne fût scandalisé de pareilles richesses.

Son principal légataire était d'abord Armand-Charles de Laporte, marquis de La Meilleraie, duc de Rethelois, Mazarin, auquel il laissa tout ce qui resterait de ses biens après l'acquittement des legs particuliers, disposition dont le légataire lui-même n'a jamais pu connaître l'étendue, à cause de l'interdiction à lui faite de dresser inventaire. Cette fortune était royale, et approximativement devait monter de trente-cinq à quarante millions.

Tous les autres parents eurent part à ces libéralités posthumes.

La princesse de Conti, sa nièce, reçut deux cent mille écus.

La princesse de Modène, la princesse de Vendôme, la comtesse de Soissons et la connétable Colonna, chacune une somme égale à la princesse de Conti.

Son neveu Mancini eut le duché de Nevers, neuf cent mille livres d'argent comptant, des rentes sur Brouage, la moitié de ses meubles avec tous ses biens de Rome.

Le maréchal de Grammont, cent mille livres.

Mme Martinozzi, sa sœur, dix-huit mille livres de pensions viagères.

Les legs spéciaux étaient ceux-ci :

Au roi deux cabinets de pièces de rapport qui n'étaient pas encore achevés.

A la reine-mère, un diamant estimé un million.

A la jeune reine, un bouquet de diamants.

A Monsieur, frère du roi, soixante marcs d'or, une tenture de tapisserie et trente émeraudes.

A don Louis de Haro, ministre d'Espagne, un très beau tableau du Titien, représentant Flore.

Au comte de Fuensaldagne, une grosse horloge à boite d'or.

A Sa Sainteté, six cent mille livres destinées à faire la guerre aux Turcs.

Aux pauvres, six mille francs.

Enfin à la couronne, dix-huit gros diamants, qui devaient être appelés *les Mazarins.*

C'était un dernier effort pour hausser son nom à la hauteur des autres grands noms donnés à certains diamants, légués ou achetés par les rois. En effet, les dix-huit Mazarins prirent place près des cinq Médicis, des quatre Valois, des seize Bourbons, des deux Navarres, du Richelieu et du Sancy.

Ce n'est pas la seule chose à laquelle le cardinal eût donné son nom : perpétuer le souvenir de son passage en ce monde était le plus ardent de ses vœux. Outre ces dix-huit diamants, il avait donné son nom au marquis de La Meilleraie qui, comme nous l'avons dit, s'appela le duc de Mazarin; au palais qu'il avait fait bâtir et qui s'appela le palais Mazarin; au jeu qu'il avait inventé et qui s'appelait le hoc Mazarin; enfin aux pâtés à la Mazarine.

Comme on a pu le voir, si l'on a suivi avec quelque attention cette histoire, l'ambition et l'avarice étaient les passions dominantes du cardinal. Pour satisfaire son ambition, il trahit la France; pour satisfaire son avarice, il la ruina, et cependant, malgré ces deux reproches mérités, nul ministre étranger, ni même national, ne fit pour un pays ce que Mazarin fit pour sa patrie d'adoption.

Nous disons qu'il trahit la France. Voici à quelle occasion il trama cette trahison, qui n'eut pas d'ailleurs grande conséquence. Laissons parler Brienne.

« Sur ces entrefaites (1660), un jour que j'étais seul dans la chambre du cardinal et que j'écrivais sur sa table les dépêches pressantes qu'il venait de me commander, Son Éminence eut besoin de quelques papiers qui étaient dans l'une de ses cassettes. Le cardinal était alors au lit où la goutte le retenait. Il m'appela, et me donnant ses clés, me dit d'ouvrir la cassette marquée XI, et de lui apporter la liasse A, nouée d'un ruban jaune. Les cassettes, qui étaient rangées six à six sur deux différentes tables au pied du lit, avaient été mal placées : à la suite de la cassette X, on avait mis la cassette IX, que j'ouvris sans y faire attention, m'étant contenté de compter les cassettes jusqu'à ce que je fusse venu à celle qui se trouvait la onzième; je tirai donc

la liasse A ; mais ne la trouvant pas nouée d'un ruban jaune, je dis à Son Éminence, du lieu où j'étais, qu'elle était nouée d'un ruban bleu. Le cardinal me répondit : Vous vous êtes mépris au chiffre, c'est la cassette IX que vous avez ouverte au lieu de la



cassette XI. J'ouvris donc la cassette qu'on m'indiquait, et j'y trouvai, en effet, la liasse A, nouée d'un rubau jaune, que je portai à Son Éminence. Cependaot cela ne se put pas faire sans que je lusse la cotte du papier volant qui paraissait sur la liasse A renouée d'un ruban bleu, et j'y aperçus ces paroles remarquables :

« *Acte por leqnel le R. d E..... m'a promis de ne pas s'opposer à ma P..... à la P....., en cos que je puisse me faire E après la mort d'A....., et ce, moyennant que je fosse agréer au R..... de se contenter de la ville d'A...., au lieu de celle de C....., dont j'ai demandé de sa part la restitution à la couronne d'E....*

« Et plus bas :

« *Cet acte est bon, C . .. étont demeuré aux E....* » N. B.

L'intelligence de cette note était facile à Brienne, malgré la précaution qu'avait prise le cardinal de s'arrêter aux initiales; elle voulait dire :

« Acte par lequel le roi d'Espagne m'a promis de ne point s'opposer à ma promotion à la papauté, en cas que je puisse me faire élire après la mort d'Alexandre VII, et ce, sous la condition que je fasse agréer au roi de France de se contenter de la ville d'Avesne, au lieu de celle de Cambrai, dont j'ai demandé de sa part la restitution à la couronne d'Espagne.

« Cet acte est bon, Cambrai étant demeuré aux Espagnols. » *Nota Bene.*

Malheureusement la mort ne laissa point à Mazarin le temps de mettre à exécution cet ambitieux projet, Alexandre VII, qui avait été élu le 7 avril 1655, étant mort seulement le 22 mai 1667, c'est-à-dire un peu plus de six ans après celui qui comptait lui succéder.

Quant à l'avarice du cardinal, elle était passée en proverbe, et c'était le grand reproche que lui faisaient tous ensemble ses amis et ses ennemis; tout lui était prétexte à argent, tout lui était matière à impôts : « *Ils chantent, ils paieront,* » est devenu, non seulement un proverbe français, mais un axiome européen.

Un jour le cardinal Mazarin fut prévenu qu'un pamphlet terrible contre lui venait d'être mis en vente; il le fit saisir, et comme cette saisie décuplait naturellement sa valeur, il le fit revendre sous main à un prix exorbitant; il gagna mille pistoles à ce coup de commerce qu'il raconta lui-même et dont il riait beaucoup.

Mazarin trichait au jeu; il appelait cela prendre ses avantages, et, tout avare qu'il était, jouait de façon à perdre ou à gagner cinquante mille livres dans une soirée. Au reste, comme cela devait être, il se montrait fort sensible au gain et à la perte.

Si le cardinal donnait de mauvaise grâce, ou plutôt même ne donnait point, en revanche il n'était jamais si aise que quand il recevait, et pour arriver à recevoir, il employait parfois des moyens qui n'appartenaient qu'à lui.

Le cardinal Barberini avait un charmant tableau du Corrége, représentant l'Enfant Jésus assis sur les genoux de la vierge et donnant en présence de saint Sébastien, l'anneau nuptial à sainte Catherine (1). Le cardinal se rappelait toujours avoir vu à Rome ce tableau qui l'avait frappé; il n'osa le demander à Barberini qui, selon toute probabilité, ne le lui aurait pas donné; mais il le fit demander par la reine à laquelle celui-ci n'osa le refuser. De peur qu'il n'arrivât malheur à ce chef-d'œuvre pendant la route, on envoya un messager à Rome, lequel, aux frais du premier propriétaire, bien entendu, rapporta le tableau que le donateur présenta lui-même à la reine, laquelle, pour lui accorder l'honneur qu'il méritait, le fit aussitôt accrocher dans sa chambre à coucher. Puis, à peine Barberini avait-il le dos tourné, que le

(1) Ce tableau est au Musée.

cardinal Mazarin le vint dépendre et emporta chez lui ce trésor tant convoité; mais, à sa mort, le cardinal Barberini dont l'intention avait toujours été de faire un cadeau à la couronne et non au ministre, vint trouver le roi et le pria de se souvenir que ce tableau avait été donné à la reine, et par conséquent lui appartenait. Louis XIV fit droit à la demande du cardinal, et le tableau fut rapporté avec trois autres que le duc de Mazarin renvoya au roi, parce que, disait-il, ces tableaux représentaient des nudités.

Les trois tableaux qui blessaient la pudeur de l'époux d'Hortense Mancini, étaient la grande Vénus du Titien, celle du Corrége, et le tableau d'Antoine Carrache, devant lequel s'arrêtait le cardinal Mazarin en se lamentant de le quitter.

On se rappelle que ce même duc de Mazarin, toujours par un sentiment de pudeur, mutila un jour à grands coups de marteau toutes les statues antiques que lui avait laissées son oncle. Le roi apprit ce sacrilége et lui envoya Colbert pour lui demander qui avait pu le pousser à une pareille action.

— Ma conscience, répondit le duc de Mazarin.

— Mais, monsieur le duc, dit Colbert, si c'est votre conscience, pourquoi donc avez-vous dans votre chambre à coucher cette belle tapisserie de Mars et Vénus, qui me paraît aussi impudique au moins que vos statues?

— C'est, dit le duc, que cette tapisserie vient de la maison de Laporte dont je suis, et que n'en portant plus le nom, j'en veux au moins garder quelque chose.

La raison parut sans doute suffisante à Louis XIV, qui lui laissa les tapisseries puisqu'elles venaient de la maison Laporte, mais lui ôta les statues qui venaient de la maison Mazarin.

Nous avions déjà cité en d'autres endroits quelques traits d'avarice du cardinal; en les rapprochant de ceux-ci, ils compléteront le tableau.

Aussi, Mazarin mourut-il à peu près exécré de tout le monde: exécré de la reine, qui lui reprochait son ingratitude, exécré du roi, qui lui reprochait son avarice, exécré du peuple, qui lui reprochait sa ruine.

Les épigrammes. qui l'avaient poursuivi pendant toute sa vie,

abondèrent, comme on le comprend bien, à sa mort. Nous en citerons seulement quelques-unes : [d]

Enfin le cardinal a terminé son sort !
Français, que dirons-nous de ce grand personnage ?
Il a fait la paix, il est mort:
Il ne pouvait pour nous rien faire davantage.

—

Mazarin sortit de Mazare,
Aussi pauvre que le Lazare,
Réduit à la nécessité ;
Mais, par les soins d'Anne d'Autriche,
Ce Lazare ressuscité
Est mort comme le mauvais riche.

—

Ci gît l'Éminence deuxième:
Dieu nous garde de la troisième !

—

Jules le cardinal gît dessous ce tombeau:
Passant, serre ta bourse et tiens bien ton manteau.

C'était une rage de faire des épitaphes au cardinal. Poètes, bourgeois, marchands, chacun apporta la sienne; il n'y eut pas jusqu'à un Suisse dont le défunt avait licencié le régiment, qui passant devant son tombeau à Vincennes, ne voulût apporter sa part de l'offrande générale. Il réfléchit un instant, et grava sur le tombeau ce distique qui, à notre avis, en vaut bien un autre.

Ci gît un couquin d'Italie,
Qui li cassi mon compagnie.

Un autre qui ne put pas sans doute trouver deux rimes, se contenta de confectionner un anagramme, et dans JULES MAZARIN, trouva ANIMAL SI RUZÉ.

Maintenant, laissons de côté les passions de l'époque et les haines des partis, et jugeons Mazarin au point de vue des résultats et non des moyens.

Mazarin continua au dehors la politique d'Henri IV, c'est-à-dire l'abaissement de la maison d'Autriche. Pour arriver à ce but, tous les moyens lui parurent bons : athée en politique, matérialiste en affaires d'état, il n'avait ni haines, ni amours, ni sympathies, ni antipathies. Qui pouvait servir ses vues était son allié; qui s'y opposait, son ennemi. Le bien du pays passait chez lui avant toutes choses, même avant les exigences royales : Crom-

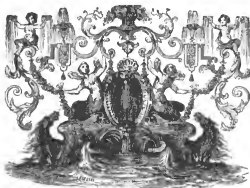
wel peut l'aider à affaiblir la maison d'Autriche, Cromwel peut lui donner six mille hommes pour reprendre Montmédy, Mardick et Saint-Venant; il traite avec Cromwel. Pour prix de son alliance, l'usurpateur exige que les princes légitimes soient chassés de France; Mazarin chasse les princes légitimes, ne maintenant une réserve qu'en faveur de la petite fille d'Henri IV. Il est avare, c'est pour les hommes, mais jamais pour les choses. Faut-il créer des ennemis à ses ennemis, ou plutôt aux ennemis de la France, l'or coule à flots. Pendant tout son ministère, la guerre se poursuit avec activité dans les Pays-Bas, en Italie et en Catalogne. Mais en même temps qu'il a des généraux qui battent les Espagnols et les Impériaux, il a des agents qui négocient à Amsterdam, à Madrid, à Munich et à Bruxelles; seulement, dans les grandes affaires, il ne s'en rapporte qu'à lui, c'est lui qui traite, qui discute, qui négocie en personne. Aux conférences de l'Ile des Faisans, don Louis de Haro amène avec lui six des plus fortes têtes de l'Espagne; Mazarin y va seul, fait face à tout le monde, discute paragraphe à paragraphe, phrase à phrase, mots à mots, un traité de cent vingt articles, demeure trois mois en lutte avec les premiers politiques de l'époque, épuise vingt-quatre entrevues de cinq et six heures, au milieu des brouillards d'une rivière, des miasmes d'un marais, signe un des traités les plus avantageux que la France ait jamais signés, assure la paix de l'Europe, troublée depuis cinquante ans; et comme il a épuisé toutes les forces du corps et de l'esprit dans l'accomplissement de cette grande œuvre sociale, il vient mourir à Paris, juste au moment où le roi peut lui annoncer que le mariage qu'il vient de faire, et qui va porter la France au premier rang des états politiques du monde est béni du seigneur et va donner un héritier à l'État.

Au dedans, il continue la politique de Richelieu, c'est-à-dire le triple abaissement de la féodalité, de l'église et du parlement. La féodalité expire à ses pieds le jour où Condé demande grâce par la voix de l'Espagne; l'Église reconnaît son impuissance, en laissant le coadjuteur en prison et le cardinal de Retz en exil; enfin le parlement rompu, brisé, décimé, voit Louis XIV entrer dans son enceinte, le chapeau sur la tête, le fouet à la main, et derrière le jeune roi, peut distinguer la tête fine et moqueuse de

celui qu'il a condamné deux fois a mort, dont il a mis la tête à prix, dont il a vendu les meubles à l'encan, qu'il a proscrit, insulté, raillé, et qui revient mourir en France, tout puissant, riche de cinquante millions, détesté, il est vrai, du peuple, de sa famille et du roi, mais laissant au peuple la paix, à sa famille des trésors, au roi un royaume, duquel toute opposition parlementaire, ecclésiastique et féodale a disparu!

Maintenant d'où vient cette exécration, cette haine, cette réprobation universelle contre Mazarin? D'où vient que son génie est méconnu, que sa capacité est contestée, que ses intentions et même ses résultats sont niés par ses contemporains? Le secret est dans ce seul mot : *Mazarin était avare.*

Or, la main qui tient le sceptre, doit, comme celle qui tient le monde, être large et ouverte : Dieu est non seulement libéral, il est prodigue.



CHAPITRE XXXV.

1661

Letellier. — Lyonne. — Fouquet. — Leur caractère. — Colbert et le trésor. — Louis XIV à 23 ans. — Philippe d'Anjou son frère. — Retraite d'Anne d'Autriche. — Manière de vivre de la jeune reine. — La princesse Henriette et le jeune Buckingham. — La reine-mère d'Angleterre et sa fille reviennent en France. — Motifs de ce retour. — Monsieur va à leur rencontre. — Le comte de Guiche. — Violente jalousie. — Mariage du duc d'Anjou. — Il prend le titre de duc d'Orléans. — Portrait de Madame Henriette. — Emploi ordinaire d'une journée de Louis XIV. — Les Frondeurs deviennent courtisans. — Le roi amoureux de Madame. — Comment on veut cacher cette liaison. — Mlle de La Vallière. — Elle attire l'attention du roi. — Louis XIV poète. — Dangeau doublement secrétaire. — La chute de Fouquet se prépare. — Fête de Vaux. — Voyage à Nantes. — Arrestation de Fouquet. — Haines contre Colbert.



Nous avons dit qu'aussitôt après la mort de Mazarin, et avant même de quitter Vincennes, Louis XIV avait fait venir Letellier, Lyonne et Fouquet, et leur avait déclaré la résolution qu'il avait prise de réguer par lui-même.

Disons un peu quels étaient ces trois hommes, que Mazarin léguait à Louis XIV. Nous parlerons plus tard de Colbert, qu'il lui avait seulement recommandé.

Michel Letellier, petit-fils d'un conseiller à la cour des aides, était un de ces hommes doués naturellement, auxquels la nature a donné en même temps la beauté du corps et la grâce de l'esprit : il avait le visage agréable, les yeux brillants, le teint frais et vif, le sourire fin, et cet air franc et ouvert, qui prévient à la pre-

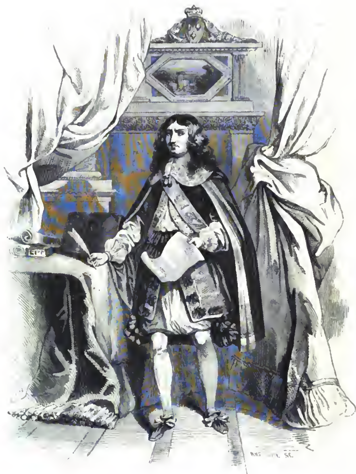
mière vue en faveur de celui qui le possède. Toutes ses façons étaient celles d'un homme poli; toutes ses manières, celles d'un honnête homme; possédant un esprit doux, facile, insinuant, il parlait d'ordinaire avec tant de retenue, qu'on le croyait toujours plus habile qu'il n'était, et que souvent on attribuait à la sagesse une circonspection qui tenait tout simplement à l'ignorance; courageux et même entreprenant dans les affaires de l'état, ferme à suivre un plan quand une fois il l'avait formé, incapable d'en être détourné par ses passions dont il était toujours le maître, régulier dans le commerce de la vie, promettant beaucoup et tenant peu, timide dans les affaires de famille, ne méprisant pas un ennemi, si petit qu'il fût, cherchant toujours à le frapper, mais en secret : tel était l'humble père de l'orgueilleux Louvois; tel était l'homme qui disait à Louis XIV, à propos du chancelier Seguier, qui voulait être duc de Villemor : — Sire, toutes ces grandes dignités ne vont point aux gens de robe comme nous, et il est d'une bonne politique de ne les accorder qu'à la vertu militaire.

Hugues de Lyonne, gentilhomme dauphinois, possédait un génie supérieur à celui de son collègue Letellier; son esprit, aiguisé dans les affaires, était vif et perçant. Le cardinal Mazarin l'avait employé de bonne heure aux discussions diplomatiques, où il était devenu si habile négociateur, que sa réputation de finesse lui nuisait, surtout avec les Italiens, qui se défiaient d'eux-mêmes quand ils avaient à traiter avec lui; au reste, fort désintéressé, ne regardant la fortune que comme un moyen de contribuer à ses plaisirs et de satisfaire ses passions, joueur, dissipateur, sensuel, tantôt paresseux avec délices, tantôt infatigable au travail, homme du moment, se laissant aller à tous les caprices, se pliant à toutes les nécessités, ne comptant que sur lui-même, tirant toutes ses ressources de son propre fond, écrivant ou dictant toutes ses dépêches et rattrapant par la vivacité de son esprit, tout ce qu'il perdait par l'indolence de son corps : voilà Lyonne tel qu'il était, ou du moins tel que nous le peint l'abbé de Choisy, auquel nous empruntons son portrait.

Nicolas Fouquet, dont la haute fortune et la chute terrible font un personnage à part dans l'histoire, avait le génie des affaires; financier audacieux, il créait des ressources dans les situations



Fouquet



Colbert.

qui semblaient les plus désastreuses, dans les cas qui semblaient les plus désespérés; savant en droit, versé dans les lettres, entraînant d'esprit, noble de manières, facile à s'illusionner; dès qu'il avait rendu le moindre service à un homme, service qu'il rendait d'ailleurs avec grandeur, promptitude et obligeance, il mettait cet homme au nombre de ses amis, comptant sur lui, comme si cette amitié eût été éprouvée par le temps et l'expérience; au reste, sachant écouter et sachant répondre, ces deux choses si rares dans un ministre, de plus répondant toujours agréablement, de sorte que souvent, sans délier sa bourse ni celle de l'État, il renvoyait à demi contents les gens qui venaient à son audience; vivant au jour le jour, prétendant être premier ministre sans perdre un instant des plaisirs auxquels il s'était habitué et que son tempérament lui rendait nécessaires, s'enfermant ostensiblement dans son cabinet, et, tandis que chacun louait le grand travailleur. descendant furtivement dans un petit jardin, où se succédaient tour à tour les plus jolies femmes de Paris, payées au poids de l'or; généreux avec les gens de lettres, qu'il estimait à leur valeur et récompensait selon leur mérite, ami de Racine, de La Fontaine et de Molière, Mécène de Lebrun et de Le Nôtre, il se flattait de conduire le jeune roi en se chargeant tout à la fois de son travail, de ses plaisirs et de ses amours, trois choses que, malheureusement pour l'ambitieux ministre, le roi se chargea de régler lui-même.

C'était à ces trois hommes que deux heures après la mort de Mazarin, Louis XIV avait dit les paroles que nous avons citées. Letellier et Lyonne s'inclinèrent devant la volonté royale; Fouquet sourit : il tenait les finances, et habitué à tout mener avec un frein d'or, il crut que le roi ne lui échapperait pas plus qu'un autre.

En arrivant au Louvre, la première personne que Louis XIV trouva dans son cabinet, fut un jeune homme au visage renfrogné, aux yeux creux, aux sourcils épais et noirs, à l'abord sauvage et négatif. Cet homme qui attendait depuis deux heures l'occasion de lui parler seul, était Jean-Baptiste Colbert, celui que Mazarin chargeait, dans les derniers temps, de ses plus intimes affaires, et qu'en mourant il avait recommandé au roi.

Il venait lui dire qu'en différents lieux le cardinal Mazarin avait

caché ou enfoui à peu près quinze millions d'argent comptant, et que ne les ayant pas indiqués sur son testament, lui Colbert avait pensé que l'intention du cardinal était que ces sommes remplissent les coffres de l'épargne qui étaient parfaitement vides. Louis XIV regarda avec étonnement Colbert, lui demanda s'il était sûr de ce qu'il disait. Colbert lui donna les preuves de ce qu'il venait d'avancer.

Rien ne servait mieux les desseins de Louis XIV, que la découverte d'un pareil trésor dans un pareil moment. C'était l'indépendance royale vis-à-vis du surintendant des finances. Aussi cette révélation fut-elle le commencement de la fortune de Colbert.

On trouva chez le maréchal de Fabert à Sedan, cinq millions, deux à Brisach, six à La Fère, cinq ou six à Vincennes; il y avait aussi des sommes considérables au Louvre; mais, quoique ce fût le lieu où elles étaient cachées que l'on visita d'abord, on trouva l'argent disparu. Alors on se souvint que Bernouin avait quitté la veille pendant deux heures son maître agonisant : ces deux heures avaient suffi pour la soustraction.

Louis XIV se trouva donc tout à coup un des rois les plus riches de la chrétienté, car il posséda ainsi dans son trésor particulier dix-huit ou vingt millions, d'autant plus riche, que tout le monde ignorait sa richesse, Fouquet comme les autres.

Le premier soin du roi fut de régler les choses d'étiquette, car à cette époque déjà, Louis XIV commençait à manifester ce respect de sa propre personne, qu'il exigea plus tard que ses courtisans portassent jusqu'à l'adoration.

A cet âge de 23 ans auquel il était arrivé, c'était en effet, moins l'éducation première, négligée à dessein peut-être par le cardinal, un gentilhomme accompli : d'une taille peu élevée mais bien prise, il relevait cette taille par de hauts talons qui le mettaient physiquement à la hauteur de tout le monde; ses cheveux étaient magnifiques et il les portait flottants comme les rois de la première et de la seconde race; son nez était grand et bien fait, sa bouche vermeille et agréable, ses yeux bleus renfermaient un regard qu'il s'étudiait à rendre majestueux; enfin son parler lent et accentué donnait à sa parole une gravité qui n'était pas de son âge.

Tous ces avantages ressortaient d'autant plus que son frère

Philippe de France, duc d'Anjou, formait avec lui un parfait contraste. Prince de mœurs douces ou plutôt efféminées, d'un courage ardent mais sans suite, type complet, au physique et au moral, de cette molle et chevaleresque noblesse qui avait entouré le dernier Valois et avait illustré son règne par ses vices et par sa bravoure, il supportait avec peine cette supériorité que son frère aîné voulait s'arroger sur tout ce qui l'entourait. L'enfance des deux princes s'était passée dans cette lutte; mais depuis quelques années déjà la main de fer de Louis XIV s'était essayée autour de lui, et le jeune duc avait été contraint de plier.

Il en était arrivé de même d'Anne d'Autriche, si puissante dans les premières années de sa tutelle. Elle avait vu d'abord Mazarin lui arracher lambeau par lambeau, cette puissance à laquelle elle s'était cramponnée, tant qu'elle l'avait pu. A la mort du cardinal, elle crut que le moment était venu de tenter quelques efforts pour reconquérir cette influence perdue; mais aux premières velléités de domination qu'elle laissa échapper, Louis XIV lui fit comprendre que ce qu'il avait dit aux ministres, c'est-à-dire, qu'il voulait régner par lui-même, était une détermination prise depuis longtemps, fermement arrêtée dans son esprit et qui n'admettait aucun correctif. La reine-mère prit son parti de cette nouvelle déception, et se prépara au Val-de-Grâce une retraite où les fleurs devinrent sa distraction principale. D'ailleurs elle souffrait déjà de la maladie dont elle mourut : les premières morsures d'un cancer commençaient à lui déchirer le sein.

Malgré cette beauté de la jeune reine, dont le roi s'était félicité lorsqu'il l'avait entrevue pour la première fois, Louis XIV n'avait pas un instant été amoureux de sa femme. Certes il la traitait avec égard, en princesse d'Espagne et en reine de France, mais c'était bien peu pour ce jeune cœur qui rêvait autre chose. Ses seules distractions étaient de parler de son pays, dans la langue ardente et colorée de l'Espagne, avec la reine-mère, espagnole comme elle. Les réunions lui plaisaient peu, car dans ces réunions, elle voyait son jeune époux galant et empressé, effeuillant, comme dit Bussy Rabutin, ce buisson de roses qui s'élevait autour d'elle, comme pour détourner d'elle les regards de son mari.

Une nouvelle cour vint encore se former au Louvre et redou-

bler les ombrages de la reine. Du vivant du cardinal un projet de mariage avait été arrêté entre le duc d'Anjou et cette pauvre Henriette d'Angleterre, que l'avarice de Mazarin avait laissée manquer de bois au Louvre, et que Louis XIV avait si longtemps tenue à l'écart dans son mépris pour les petites filles. Mais la petite fille avait grandi, sa fortune avait changé, Henriette avait dix-sept ans et était sœur de Charles II, roi d'Angleterre.

Aussi, en apprenant la restauration de son fils sur le trône des Stuarts, Mme Henriette était-elle partie avec sa fille, pour jouir du plaisir de voir Charles II paisible possesseur de son royaume. Elle avait trouvé, en arrivant à Londres, le duc de Buckingham, le fils de celui que nous avons vu jeter ses perles aux pieds du roi et de la reine de France, amoureux de la princesse royale, son autre fille; mais si amoureux qu'il fût, Buckingham ne put voir celle qui arrivait de France avec tous les charmes d'un autre pays, toutes les élégances d'une autre cour, sans que sa passion changeât d'objet : Buckingham, en fait d'amour, était le digne fils de son père, et l'on put dire bientôt que les yeux d'Henriette lui avaient enlevé le peu de raison qu'il avait jamais eue.

Cependant la reine-mère d'Angleterre était tous les jours pressée par les lettres de Monsieur de revenir en France. Le prince avait hâte d'achever son mariage, qu'il regardait comme un événement qui, en lui créant une existence indépendante comme fortune, devait le soustraire quelque peu à l'ascendant de son frère. Elle se décida donc à partir, malgré la mauvaise saison. Le roi, son fils, l'accompagna jusqu'à une journée de Londres. Le duc de Buckingham la suivit comme le reste de la cour; mais, au lieu de revenir avec le roi, le favori sollicita alors la permission d'accompagner en France la reine-mère et sa fille, permission qui lui fut accordée par Charles II.

La traversée fut favorable le premier jour, mais le lendemain le vaisseau se trouva ensablé et en grand danger de périr. Le duc de Buckingham avait complétement oublié le danger qu'il courait lui-même pour ne s'occuper que de celui de la princesse. Aussi, après cet événement, sa passion ne fut-elle plus un secret pour personne.

On tira le vaisseau de péril, mais il fallut relâcher au plus prochain port.

Là, la princesse fut attaquée d'une fièvre violente. C'était la rougeole.

Nouveau danger de la belle fiancée, nouvelles folies de Buckingham. Cette fois la reine-mère s'en émut; et lorsqu'on fut arrivé au Havre, où Mme Henriette devait rester quelques jours pour se remettre, la reine exigea que Buckingham partît pour aller annoncer son arrivée à Paris.

Buckingham obéit. La reine Anne d'Autriche put revoir alors le fils de celui qu'elle avait tant aimé.

Quelques jours après, on annonça la venue des deux princesses. Monsieur alla au devant d'elles avec tous les empressements



imaginables, et continua jusqu'à son mariage à lui rendre des devoirs qu'on aurait pu prendre pour de l'amour, si, comme le dit Mme de Lafayette, on n'avait bien su que le miracle d'enflammer le cœur de ce prince n'était réservé à aucune femme du monde.

A la suite de Monsieur, et à titre de son plus intime favori, était le comte de Guiche. Le comte de Guiche était le plus beau, le plus élégant, le plus galant, le plus brave, le plus hardi des seigneurs de la cour. Un peu trop de vanité et un certain air mé-

prisant répandu sur toute sa personne ternissaient seuls ces charmantes qualités.

La première chose que fit Buckingham, fut de devenir jaloux du comte de Guiche qui cependant à cette heure était occupé de Mme de Chalais, fille du duc de Marmoutier.

Buckingham fut jaloux à sa manière, c'est-à-dire si bruyamment, que Monsieur s'en aperçut et qu'il s'en ouvrit à la fois aux deux reines-mères. Toutes deux le rassurèrent : la reine d'Angleterre, par ce sentiment naturel à la femme de soutenir sa fille; la reine Anne d'Autriche, par ce souvenir puissant qu'elle transportait du père au fils. Malgré ces protestations, Monsieur, qui, de son côté, était d'un naturel fort jaloux, ne fut rassuré que lorsqu'on lui eut promis qu'après un séjour convenable à la cour de France, le duc de Buckingham retournerait en Angleterre.

Cependant on s'occupait des préparatifs du mariage qui devait avoir lieu au mois de mars.

Le roi alors donna, comme cadeau de noces, à son frère l'apanage du feu duc d'Orléans tel que Gaston l'avait possédé, moins Blois et Chambord. A partir de ce moment, nous donnerons donc indifféremment au duc d'Anjou le nom de *Monsieur*, ou le titre de *duc d'Orléans*.

La princesse d'Angleterre, qui joue, dans les premières années de la grandeur de Louis XIV, un si charmant rôle, dénoué par une si terrible catastrophe, était en tout point digne de cette passion et de cette jalousie. C'était une grande et toute gracieuse personne quoique sa taille fût un peu gâtée : elle avait le teint d'une finesse extrême, blanc et rose; ses yeux étaient petits, mais doux et brillants; son nez était bien fait, sa bouche vermeille, ses dents semblaient deux rangs de perles; seulement son visage, un peu maigre et un peu long, lui donnait un air de mélancolie qui aurait pu être une beauté de plus, si la mélancolie eût été de mode à cette époque; d'ailleurs pleine de goût, s'habillant et se coiffant d'un air qui convenait à toute sa personne.

Le mariage eut lieu le 31 mars 1661, au Palais-Royal, en présence seulement du roi, de la reine-mère, de la reine d'Angleterre, de Mesdemoiselles d'Orléans et du prince de Condé. Quelques jours après, ainsi que la promesse en avait été faite à

Monsieur, le duc de Buckingham quitta la France avec toutes les démonstrations de douleur imaginables.

Ce fut vers ce temps, comme nous l'avons dit, que le roi commença de prendre pour ses journées ces habitudes de régularité qui devinrent bientôt des règles d'étiquette.

A huit heures le roi se levait quoiqu'il se couchât toujours fort tard. En quittant le lit de la reine, il allait se mettre dans le sien où il priait Dieu; sa prière finie, il s'habillait. Alors commençait le travail des affaires de l'État, pendant lequel le maréchal de Villeroy, qui avait été son gouverneur, avait seul le droit d'entrer dans sa chambre. A dix heures le roi passait au conseil et y restait jusqu'à midi; puis il allait à la messe. Le temps qui séparait sa sortie de la chapelle du dîner, il le donnait au public et aux reines. Après le repas il demeurait encore une heure ou deux en famille; puis il retournait travailler avec l'un ou l'autre de ses ministres, donnait les audiences demandées, écoutant patiemment ceux qui se présentaient pour lui parler et prenant les placets auxquels on répondait à certains jours fixes. Enfin la soirée s'écoulait occupée à une nouvelle réunion de famille, où assistaient les princesses et leurs dames d'honneur, ou à la représentation d'une comédie, ou à la répétition ou enfin à l'exécution de quelques ballets.

Sur la fin d'avril la cour partit pour Fontainebleau. Le prince de Condé et le duc de Beaufort la suivirent. Le prince de Condé, après Monsieur, tenait le premier rang, et le roi avait une grande considération pour lui; de son côté le prince en toute occasion témoignait être devenu, non seulement un des serviteurs les plus dévoués, mais les plus humbles du roi. Plusieurs fois le roi, les reines, Monsieur et Madame, prenant le frais sur le canal dans un bateau doré en forme de galère, M. le Prince réclama l'honneur de les servir, et s'acquitta de son service avec tant de grâce, dit Mme de Motteville, qu'il était impossible, en le voyant agir de cette manière, de se souvenir des choses passées sans louer Dieu de la paix présente.

Quant à M. de Beaufort, le chef des importants et des frondeurs, ce fameux roi des halles, ce demi-dieu populaire, qui avait tant de fois par un seul de ses mouvements bouleversé la capitale, comme le géant enseveli soulève l'Etna, on le voyait

maintenant s'empresser de suivre partout le roi, soit à la chasse, soit aux promenades, et quand le prince de Condé servait Leurs Majestés, lui, servant M. de Condé, recevait les plats et les assiettes de sa main.

Un mois s'était déjà passé en fêtes, en promenades, en bals et en spectacles, quand tout à coup cette bonne harmonie qui, selon les mémoires du temps, faisait croire au retour de l'âge d'or, commença d'être troublée par les soupçons jaloux de la jeune reine. Un jour elle alla se jeter aux pieds d'Anne d'Autriche et lui dit, dans le désespoir de son cœur, que le roi était amoureux de Madame.

Ce n'était pas la première ouverture qui en avait été faite à Anne d'Autriche. Monsieur, jaloux de son côté, était déjà venu se plaindre à sa mère. Seulement, cette fois, la chose était plus grave : on ne pouvait envoyer le roi de l'autre côté du détroit comme on avait fait de Buckingham.

En effet, cette cour, déjà si renommée par sa galanterie et son élégance, avait encore cru en élégance et en galanterie depuis l'arrivée de Madame. Le roi, comme l'avaient remarqué la jeune reine et Monsieur, c'est-à-dire les deux personnes les plus intéressées à suivre le progrès de cet attachement, lui témoignait une complaisance extrême : c'était Madame et sa petite cour, laquelle se composait de M[lle] de Créquy, de M[lle] de Châtillon, de M[lle] de Tonnay-Charente, de M[lle] de Latrémouille, de M[me] de Lafayette; c'était, disons-nous, Madame qui dirigeait tous les divertissements, lesquels d'ailleurs avaient l'air de ne se faire que pour elle, si bien que le roi paraissait effectivement ne goûter de plaisir à toutes ces parties que celui qu'elle en recevait. Par exemple, on était arrivé au milieu de l'été, et tous les jours Madame s'allait baigner : elle partait en carosse à cause de la chaleur et revenait à cheval suivie de toutes ses dames habillées galamment, faisant flotter au vent les mille plumes qu'elles avaient sur la tête, accompagnée du roi et de toute la jeunesse de la cour; puis après le souper on montait dans les calèches et au bruit du violon on s'allait promener une partie de la nuit autour du canal.

Le surintendant ne comprenait pas où le jeune roi puisait l'argent nécessaire à ses dépenses, et attendait toujours pour prendre sur lui l'ascendant qu'il s'était promis, que Louis XIV

eût recours à sa caisse; mais Louis XIV avait les millions de Mazarin et, grâce à eux, faisait, comme nous l'avons vu, les honneurs de Fontainebleau à la femme de son frère.

Cette fois, la dénonciation qui arrivait de deux côtés à Anne d'Autriche, l'inquiéta plus que la première : elle s'était déjà aperçue de cette passion naissante du roi pour Madame, à l'abandon dans lequel la laissait son fils; elle promit donc d'en parler à la jeune princesse et tint parole. Mais celle-ci, fatiguée de la longue et sévère tutelle où l'avait gardée sa mère, craignant de n'avoir échappé à cette tutelle que pour passer sous celle de sa belle-mère, reçut assez mal les avis de celle-ci, et sachant la haine que la jeune reine et la reine-mère portaient à Mme la comtesse de Soissons à qui, on se le rappelle, le roi avait fait autrefois la cour, elle se lia avec elle et bientôt en fit sa confidente intime.

Comme on le comprend bien, les choses commençaient à s'aigrir : des propos amers, en circulant des uns aux autres, envenimèrent la situation; l'aigreur s'augmentait tous les jours entre la reine-mère et Madame, et un froid très réel se glissait peu à peu entre le roi et Monsieur. Toutes ces choses allaient finir par une rupture des plus scandaleuses, lorsque l'idée vint au roi et à Madame, suggérée, on le croit, par la comtesse de Soissons, de couvrir leurs amours naissantes d'un autre amour qui se pourrait avouer, et l'on proposa au roi, pour servir de manteau à cette passion illégitime, Mlle de La Vallière, fille d'honneur de Madame et jeune personne sans conséquence.

Louise-Françoise de La Baume Le Blanc de La Vallière, fille du marquis de La Vallière, était née à Tours, le 6 août 1644, et par conséquent n'avait point encore dix-sept ans; c'était une jeune personne, aux cheveux blonds, aux yeux bruns et vifs, à la bouche grande et vermeille, aux dents blanches mais larges, à la peau marquée de petite vérole : elle n'avait ni gorge, ni épaules; son bras était mince et plat et elle boitait légèrement d'une foulure mal remise qu'elle s'était faite à l'âge de sept ou huit ans en sautant du haut d'un tas de bois à terre. Au reste, on la disait généreuse et sincère, et au milieu de cette cour on ne lui connaissait d'autre adorateur que le jeune duc de Guiche, dont nous avons parlé, et qui d'ailleurs n'en avait rien obtenu. Il est vrai

qu'on parlait aussi d'un vicomte de Bragelonne qui aurait eu à Blois les premiers soupirs de ce jeune cœur; mais les plus méchantes langues ne citaient cet amour que comme un amour d'enfant, c'est-à-dire sans conséquence aucune.

Telle était la victime que l'on proposait d'immoler aux convenances et sur laquelle on voulait détourner les soupçons de la jeune reine et de Monsieur, soupçons qui, nous l'avons dit, s'étaient portés non sans raison sur Madame.

Seulement on ignorait une chose : c'est que cette jeune fille, que Louis n'avait pas même remarquée, nourrissait depuis longtemps un amour secrèt pour le roi, amour qui l'avait rendue insensible aux hommages des jeunes gens de la cour et à ceux mêmes du duc de Guiche.

Quelques mots de cette pauvre Louise de La Vallière, la seule qui aima le roi pour lui-même.

Mme de La Vallière la mère s'était remariée à ce Saint-Remy, qui était majordome de Gaston, celui-là même qui lui demandait, en voyant fuir la duchesse douairière d'Orléans, si sa baguette blanche était de rhubarbe ou de séné, de sorte que sa femme et sa fille avaient leurs entrées à la petite cour de Blois, où Gaston avait passé, fort retiré, les dernières années de sa vie. Mlle de La Vallière, sans avoir aucun rang à cette petite cour, y vivait donc à peu près sur le même pied que si elle eût été fille d'honneur en titre. Ce fut là qu'elle se lia avec Mlle de Montalais qui devait plus tard se trouver mêlée à sa vie d'une manière intime et douloureuse.

Sur ces entrefaites, le bruit se répandit que le roi devait venir à Blois en allant chercher l'infante : c'était une grande nouvelle que le passage d'un roi de vingt-deux ans, au milieu de cet essaim de jeunes filles qui s'ennuyaient si splendidement à la cour de Monsieur.

Ce bruit, qui avait causé un si grand remue-ménage parmi tous ces jeunes cœurs, se confirma bientôt. On apprit que le roi était parti de Paris, puis, qu'il était arrivé à Chambord, puis enfin qu'il allait passer par le château.

Autant par étiquette que par coquetterie, toutes les jeunes provinciales revêtirent alors leurs plus riches habits. Leur désappointement fut grand, quand la forme surannée de ces habits

et la vue de leurs étoffes passées de mode, excitèrent les rires et les moqueries des belles et dédaigneuses parisiennes qui suivaient le roi. Mlle de La Vallière fut la seule qu'on ne railla point, car elle était en blanc; mais elle eut un autre malheur presque aussi grand, ce fut de passer inaperçue.

Mais il n'en fut pas de même du roi à l'égard de la jeune fille : ce monarque si jeune, si beau, si élégant, avait fait une vive impression sur elle, et un souvenir rayonnant de sa personne était resté dans sa mémoire.

Quelque temps après, Monsieur mourut, et Madame annonça qu'elle allait quitter Blois pour se rendre à Versailles.

Cette mort d'abord, puis ce départ désorganisaient toute la maison. M. de Saint-Remy perdait sa place, et la petite Louise perdait ses amies et les espérances qu'elle avait pu fonder sur les bontés à venir de Madame. Ajoutons que ce qu'elle regrettait le plus, c'étaient ses amies et surtout cette Montalais, celle de toutes avec qui elle avait fait une plus intime liaison.

On sait à quelles circonstances infimes tiennent parfois tous les événements d'une vie à venir : la jeune fille était chez Madame Douairière et se désespérait de quitter sa protectrice, lorsque Mme de Choisy, la même dont nous avons déjà eu l'occasion de parler dans le tableau de la société française, que nous avons essayé de tracer à la fin du premier volume de cette histoire, quand Mme de Choisy, qui se trouvait là, voyant ce grand désespoir enfantin, dit à la jeune fille : — Qu'est-ce, mademoiselle? et êtes-vous donc si chagrine de rester à Blois?

La jeune fille n'eut pas la force de répondre.

— Allons, dit Mme de Choisy en lui pressant la main, n'ayez point de honte d'exprimer vos désirs, mon enfant; seriez-vous heureuse de suivre Montalais et d'entrer avec elle dans la maison de Mme Henriette, que l'on est en train de monter?

— Ah! Madame, s'écria Mlle de La Vallière, ce serait tout mon bonheur.

— En ce cas, dit Mme de Choisy, ayez bon courage, la maison de Madame n'est pas encore formée, et je parlerai pour vous.

La joie fut grande à cette promesse; mais Madame Douairière étant partie, Montalais étant partie, Mme de Choisy étant partie, quinze jours s'étant écoulés sans nouvelles, quinze autres jours

les ayant suivis, Mˡˡᵉ de La Vallière se croyait complétement oubliée, lorsqu'on reçut tout à coup la nouvelle que la demande était agréée et que la jeune dame d'honneur avait huit jours seulement pour se rendre à son poste.

Mˡˡᵉ de La Vallière était arrivée à Paris quelques jours après le mariage de Madame. Ce n'était pas la plus jolie personne de cette gracieuse cour, de sorte que son arrivée fit peu d'effet, excepté sur le duc de Guiche, qui reprit soudain son cœur à Mˡˡᵉ de Chalais pour en faire hommage à Mˡˡᵉ de La Vallière. Mais nous avons dit quelle égide protégeait ce cœur : Mˡˡᵉ de La Vallière aimait le roi.

Le hasard qui s'arrange tantôt de manière à être confondu avec la providence, tantôt de façon à faire douter d'elle, voulut que ce fût sur Mˡˡᵉ de La Vallière que le choix de Madame et du roi se fixât.

La joie de la jeune fille fut donc grande, lorsqu'elle vit l'attention de Louis se porter sur elle : d'un autre côté il y avait dans ce jeune cœur tout innocent, dans ce jeune esprit tout neuf, tant de charme, tant de grâce et tant de naïveté, que, sans y faire attention, cet amour feint de la part du roi se changea en un tendre intérêt, puis en un amour véritable.

Deux personnes perdaient à cette liaison inattendue, et qui commençait à n'être plus secrète : le duc de Guiche et Madame. Les deux amants délaissés se rapprochèrent pour se plaindre l'un à l'autre sans doute, mais de leur côté aussi ces plaintes se changèrent bientôt en expressions plus tendres, et de cette circonstance naquit, entre le jeune duc et Madame, cette passion qui dura toute leur vie.

Revenons au roi : le sentiment qu'il éprouvait pour Mˡˡᵉ de La Vallière, prenait tous les caractères d'un véritable amour. Louis XIV était près d'elle plus timide, plus craintif et plus respectueux qu'il ne l'eût été près d'une reine. On citait mille traits qui paraissaient si extraordinaires, qu'on avait peine à les croire, et entre autres, que, pendant un orage, le roi, qui s'était réfugié avec Mˡˡᵉ de La Vallière sous un arbre touffu, était resté, pendant tout le temps qu'avait duré cet orage, c'est-à-dire pendant près de deux heures, tête nue et le chapeau à la main.

Ce qui surtout donnait beaucoup de créance au bruit de cet amour, c'est que le roi gardait toutes sortes de mesures pour

Mlle de La Vallière : il ne la voyait plus chez Madame ni dans les



promenades du jour, mais dans la promenade du soir seulement, pendant laquelle il sortait de la calèche de Madame et s'approchait de la portière de Mlle de La Vallière : pour exprimer toute sa pensée il se mit à faire des vers; ceux de Charles IX, sont restés comme des modèles de charme et de goût; nous laisserons le public juge de ceux de Louis XIV.

Un matin la belle favorite reçut un bouquet accompagné de ce madrigal.

Allez voir cet objet si charmant et si doux,
Allez, petites fleurs, mourir pour cette belle;
Mille amants voudraient bien en faire autant pour elle,
Qui n'en auront jamais le plaisir comme vous.

Ces premiers vers mirent Louis XIV en goût; il pensa, dans sa toute puissance, qu'il n'avait qu'à le vouloir pour être poète, et un second madrigal suivit le premier. Le voici :

Avez-vous ressenti l'absence,
Êtes-vous sensible au retour
De celui que votre présence
Comble de plaisir et d'amour,
Et qui se meurt d'impatience,
Alors que sans vous voir il doit passer un jour?

Celui-là eut un heureux succès, car il obtint cette réponse dans la même langue :

Je resseus un plaisir extrême
De penser à vous nuit et jour;
Je vis plus en vous qu'en moi-même,
Mon seul soin est de vous faire ma cour :
Les plaisirs, sans ce que l'on aime,
Sont autant de larcins que l'on fait à l'amour.

Nul ne peut savoir où se serait arrêtée cette correspondance poétique sans une circonstance assez curieuse. Louis XIV trouvait ses vers charmants, et selon toute probabilité M[lle] de La Vallière était de son avis; mais ce ne fut point assez pour l'amour-propre du poète royal. Un matin qu'il venait de composer un nouveau madrigal, il arrêta le maréchal de Grammont qui passait, et le tirant avec lui dans l'embrasure d'une fenêtre :

— Maréchal, lui dit-il, il faut que je vous montre des vers

— Des vers? dit le maréchal, à moi?

— Oui, à vous; je désire en savoir votre avis.

— Dites, Sire, fit le maréchal, et sa figure se renfrogna, car il avait toujours eu un goût assez médiocre pour la poésie.

Le roi ne vit point ou fit semblant de ne pas voir ce froncement de sourcil et débita au vieux maréchal les vers suivants :

Qui les saura, mes secrètes amours?...
Je me ris des soupçons, je me ris des discours.
Quoique l'on parle et que l'on cause,
Nul ne saura mes secrètes amours,
Que celle qui les cause.

— Ouais! dit M. de Grammont; qui a pu faire de pareils vers?

— Vous les trouvez donc mauvais, maréchal?

— Exécrables, Sire.

— Eh bien! maréchal, dit en riant le roi, c'est moi qui les ai faits; mais soyez tranquille, votre franchise m'a guéri et je n'en ferai pas d'autres.

Le maréchal se retira consterné, et, chose extraordinaire, le roi se tint la parole qu'il s'était donnée à lui-même.

Louis XIV en revint donc à la prose, mais la prose non plus n'est pas chose commode à faire. Aussi un jour qu'il devait écrire à M[lle] de La Vallière, juste au moment d'entrer au conseil, il

chargea Dangeau d'écrire pour lui. En sortant du conseil, le nouveau secrétaire présenta une lettre si bien tournée, que Louis XIV convint lui-même qu'il ne ferait pas mieux. Depuis ce jour ce fut Dangeau qui servait de secrétaire au roi. Grâce à cette facilité, le roi put alors écrire deux ou trois lettres par jour à sa bien aimée Louise : mais alors ce fut la pauvre La Vallière qui se trouva à son tour embarrassée de ce grand travail. Heureusement il lui vint tout à coup une idée lumineuse, ce fut de charger aussi Dangeau d'écrire pour elle au roi. Dangeau accepta et de ce jour fit les demandes et les réponses.

La correspondance dura un an. Un jour enfin, dans un moment d'expansion, La Vallière avoua au roi que les lettres si charmantes dont il faisait honneur moitié à son esprit, moitié à son cœur, étaient écrites par Dangeau. Le roi éclata de rire et lui avoua de son côté que ces lettres si passionnées qu'elle avait reçues de lui sortaient de la même plume.

Puis Louis XIV réfléchit à cette parfaite discrétion si rare à la cour, et ce fut le commencement de la fortune de Dangeau.

Pendant le temps qu'une favorite s'élevait, malgré tout le monde, et par la seule force plus encore de l'amour qu'elle portait au roi, que de celui que le roi lui portait, une grande catastrophe se tramait : il s'agissait de la chute de Nicolas Fouquet, dont on prétendait que le cardinal avait dit au roi de se méfier en même temps qu'il lui recommandait Colbert.

Nul ne peut dire avec certitude si cet avis du cardinal Mazarin fut ou ne fut point donné par lui au jeune prince; mais ce que chacun peut affirmer, c'est qu'une recommandation de Mazarin était bien inutile à ce sujet et que le ministre faisait tout ce qu'il pouvait pour hâter sa chute.

Ou nous avons mal exposé le caractère du surintendant des finances, ou notre lecteur doit aujourd'hui savoir aussi bien que nous tous ce qu'il y avait d'orgueil, de vanité et de despotisme dans cet homme, qui espérait se soumettre le roi, comme il se soumettait les poètes et les femmes, par la puissance de l'argent.

Un bruit courait : c'est que lui aussi avait été ou même était encore amoureux de Mlle de La Vallière, et que, depuis que le roi s'était déclaré, au lieu de se retirer, comme la prudence sinon le respect lui commandait de le faire, il avait, par

Mme Duplessis Bellièvre, fait offrir à la belle Louise vingt mille pistoles, c'est-à-dire près d'un demi-million, si elle voulait consentir à être sa maîtresse.

Ce bruit était venu jusqu'à Louis XIV qui s'était enquis de la vérité près de Mlle de La Vallière. Celle-ci avait nié; mais une profonde impression de haine n'en était pas moins demeurée contre l'insolent ministre dans le cœur de l'amant couronné.

D'ailleurs, ce n'était pas le roi seul qui avait à se plaindre de Fouquet. M. de Laigues, qui avait épousé en secret notre vieille connaissance, Mme de Chevreuse, était mécontent du surintendant et poussa la duchesse sa femme à parler contre lui à la reine-mère. Mme de Chevreuse invita Anne d'Autriche à la venir voir à Dampierre; Letellier et Colbert s'y trouvèrent tous deux, et il fut convenu qu'Anne d'Autriche sonderait son fils à l'égard du surintendant.

Depuis longtemps le roi refusait à sa mère à peu près tout ce qu'elle lui demandait : il l'avait reçue assez rudement lorsqu'elle était venue lui faire des remontrances sur ses amours avec Madame. Il fut enchanté, tout en cédant à ses propres sentiments, d'avoir l'air de lui accorder quelque chose : ils convinrent ensemble qu'on arrêterait le ministre; mais comme il avait grand nombre d'amis à Paris, que d'ailleurs toutes les ressources dont il disposait étaient dans la capitale, on arrangea un voyage à Nantes afin d'arrêter Fouquet dans cette ville et de se rendre du même coup maître de Belle-Isle, que le surintendant venait d'acheter et faisait fortifier, disait-on.

Ce fut sur ces entrefaites que Fouquet, prenant en pitié sans doute les mesquins plaisirs de Fontainebleau, voulut donner un exemple de luxe à Louis XIV. Le roi et toute la cour furent conviés au château de Vaux, le 17 août 1661.

Le château de Vaux avait coûté quinze millions à Fouquet. [e]

Le roi arriva au château avec une compagnie de mousquetaires commandée par M. d'Artagnan.

Tout ce qui avait un nom était convoqué à cette fête que La Fontaine devait écrire, que Benserade devait chanter, et pendant laquelle on devait jouer un prologue de Pélisson et une comédie de Molière. Fouquet avait découvert, avant Louis XIV, La Fontaine et Molière.

Le roi fut reçu aux portes du château par son orgueilleux propriétaire : il entra; toute la cour le suivit. En un instant les magnifiques allées, les gazons, les escaliers, les fenêtres, tout fut plein de jeunes et nobles seigneurs, de blanches et joyeuses femmes; c'était un panorama délicieux d'arbres, de rayons, de cascades, un horizon charmant de soleils, de fleurs et de vie; et cependant, au sein de toute cette joie, au bruissement du vent tiède et joyeux dans les feuilles, des mots d'amour dans les allées, des serrements de mains dans l'ombre, à travers ces jardins rayonnants de fleurs aux feuilles de soie, de femmes aux robes de brocards, à travers cette cour si gaie dans ses propos, si futile dans ses serments, si folle dans son amour, une grande haine méditait une grande vengeance.

Si la perte de Fouquet n'eût pas été déjà arrêtée dans l'esprit de Louis XIV, elle l'eût été à Vaux. Celui qui avait pris pour devise *nec pluribus impar*, ne pouvait souffrir qu'un homme obscur par son nom resplendit par son faste; personne, dans le royaume, ne devait être en luxe, en gloire et en amour, à la taille du roi. Comme il n'y a qu'un soleil au ciel, il ne pouvait y avoir qu'un roi en France.

Celui qui eût pu lire au fond de la pensée du souverain, y eût lu des choses terribles pour le sujet qui recevait si bien le roi, que le roi n'aurait pu, dans tout son royaume, recevoir aussi bien son sujet.

Puis à côté de la colère de Louis XIV marchait une haine qui montait au niveau de sa colère : c'était la haine de Colbert, qui était à cette colère du roi ce que le vent est à l'incendie.

Les eaux jouèrent.

Fouquet avait acheté et fait démolir trois villages pour faire venir les eaux de cinq lieues à la ronde dans leurs réservoirs de marbre; c'était une chose à peu près ignorée en France, où l'on connaissait seulement les essais hydrauliques faits par Henri IV, à Saint-Germain, que ces merveilles nées en Italie. Aussi l'on passa de l'étonnement à l'admiration et de l'admiration à l'enthousiasme; c'était un pas de plus que le surintendant faisait dans sa ruine.

Enfin le soir vint. A la première étoile qui se leva au ciel, une cloche sonna. Toutes les eaux se turent : les tritons, les dauphins,

les divinités de l'Olympe, les dieux de la mer, les nymphes des bois, tous les animaux de la fable, tous les monstres de l'imagination cessèrent leur respiration bruyante et liquide; les dernières gouttes des jets d'eau en retombant troublèrent une dernière fois la limpidité des étangs; puis peu à peu ils reprirent leur calme qui devait durer l'éternité, car le souffle du roi allait passer dessus.

On marchait d'enchantements en enchantements; les tables descendaient des plafonds, une musique souterraine et mystérieuse se faisait entendre; et quand parut le dessert, ce qui frappa le plus Dangeau, ce fut une montagne mouvante de confitures, qui vint se placer d'elle-même parmi les convives, sans qu'on pût voir le mécanisme qui la faisait avancer.

Louis XIV avait causé le matin avec Molière et s'était informé du sujet de sa comédie. Cette comédie avait pour titre *Les Fâcheux*, et Molière en avait dit le plan au roi. Après le dîner, Louis XIV appela l'auteur, le fit cacher derrière une porte; ensuite il fit venir M. de Soyecourt, le plus grand chasseur et le parleur



le plus ridicule de tous les courtisans. Le roi causa dix minutes avec lui; puis, quand il fut parti, Molière sortit de sa cachette et s'inclinant : — Sire, dit-il, j'ai compris.

Et il alla crayonner à la hâte la scène du chasseur.

Pendant ce temps, Louis XIV visitait les appartements accompagné de Fouquet. Rien de pareil n'existait au monde : il vit des tableaux, œuvres d'un peintre de talent qu'il ne connaissait pas; il vit des jardins, œuvres d'un homme qui dessinait avec des arbres et des fleurs et dont il ne savait pas même le nom; le surintendant lui faisait remarquer toutes ces choses, croyant exciter son admiration et n'éveillant que son envie.

— Comment se nomme votre architecte? demanda le roi.

— Levau, Sire.

— Votre peintre?

— Lebrun..

— Votre jardinier?

— Le Nôtre.

Louis plaça ces trois noms dans sa mémoire et continua de marcher. Il rêvait Versailles.

En passant dans une galerie, le roi leva la tête et aperçut les armes de Fouquet reproduites aux quatre angles; ces armes l'avaient déjà frappé plusieurs fois par leur insolence : c'était un écureuil avec cette devise : *Quò non ascendam? — où ne monterai-je pas?*

Il appela M. d'Artagnan.

En ce moment on prévint la reine et Mlle de La Vallière que, selon toute probabilité, le roi allait faire arrêter Fouquet au milieu même de sa fête. Toutes deux accoururent. On ne s'était pas trompé. C'était effectivement le dessein du monarque; mais la mère et l'amante supplièrent si bien, firent si bien comprendre l'ingratitude qu'il y aurait à reconnaître une pareille hospitalité par une pareille trahison, que Louis se résolut à attendre quelques jours encore.

La cour se rendit au théâtre qui avait été dressé au bas de l'allée des Sapins. On joua le prologue de Pélisson et *les Fâcheux* de Molière. Le roi s'amusa fort à la comédie, et la cour admira surtout la scène du chasseur, car déjà le bruit s'était répandu que Louis en avait lui-même donné l'idée et fourni le modèle à l'auteur.

Après le théâtre il y eut un feu d'artifice; après le feu d'artifice un bal. Le roi dansa plusieurs courantes avec Mlle de La Vallière,

de moitié plus belle à l'idée qu'elle avait empêché son royal amant de commettre une lâche action.

A trois heures du matin la cour partit. Fouquet, qui était venu recevoir Louis XIV à la porte, le reconduisit jusqu'à la porte.

– Monsieur, dit le roi à son hôte en le quittant, je n'oserai plus désormais vous recevoir chez moi; vous y seriez trop mal logé.

Et Louis XIV revint à Fontainebleau, ne pouvant se consoler de l'humiliation que lui avait fait subir le surintendant, que par la résolution bien prise de le perdre.

Mais, pour arrêter impunément Fouquet, il fallait qu'il vendit sa charge de procureur-général au parlement. A peine sortait-on des guerres civiles où la puissance de ce corps avait plus d'une fois ébranlé le trône : faire faire le procès à un de ses principaux officiers par des commissaires, c'était blesser toute la compagnie; remettre le procès à la compagnie elle-même, c'était risquer de perdre sa vengeance. Louis XIV employa la ruse.

Il fit à Fouquet non moins bonne mine qu'auparavant, et comme l'époque des promotions à l'ordre du Saint-Esprit approchait, il répéta plusieurs fois devant le surintendant qu'il ne ferait aucun chevalier de ses ordres qui fût de robe ou de plume, pas même le chancelier de France, ni le premier président du parlement de Paris, ni aucun des secrétaires d'Etat. Louis s'adressait à l'orgueil. L'orgueil comprit, et Fouquet, aveuglé par lui, vendit sa charge à M. de Harlay.

Dès lors il ne fut plus question que du voyage de Nantes, que le roi pressa de tout son pouvoir. Douze jours après la fête de Vaux, c'est-à-dire le 29 août, le roi quitta Fontainebleau.

Rien ne décelait le véritable motif du voyage, qui se fit avec une certaine gaîté, et dont le duc de Saint-Aignan, premier gentilhomme de la chambre du roi, envoya, par ordre de Louis XIV, une relation en vers aux deux reines. En voici le commencement. Les vers ne sont pas trop mauvais pour des vers de grands seigneurs.

Par un soleil ardent et beaucoup de poussière,
Entouré de seigneurs et devant et derrière,
Le plus brave des rois, comme le plus charmant,
Quitta Fontainebleau, piquant très vertement, etc.

Quelques jours avant son départ, le roi avait commandé

Brienne de prendre la cabane (1) à Orléans, et de descendre la Loire jusqu'à Nantes où les Etats se tenaient, afin d'y arriver avant lui : la veille il avait vu Fouquet, qui avait la fièvre tierce et qui sortait de son accès; le pauvre surintendant commençait à soupçonner son sort.

— Pourquoi le roi va-t-il à Nantes? demanda Fouquet au jeune secrétaire d'Etat; le savez-vous, monsieur de Brienne?

— Aucunement, répondit celui-ci.

— Votre père ne vous en a-t-il donc rien dit? continua Fouquet.

— Non, monsieur.

— Ne serait-ce point pour s'assurer de Belle-Isle?

— A votre place j'aurais cette crainte, et la croirais bien fondée.

— Le marquis de Créquy m'a dit la même chose que vous, et Mme Duplessis-Bellièvre m'en a dit autant que le marquis de Créquy. Je suis fort embarrassé de prendre une bonne résolution.... Nantes, Belle-Isle! Nantes, Belle-Isle! répéta-t-il plusieurs fois.

Puis continuant :

— M'enfuirai-je? dit-il; c'est ce qu'on serait peut-être bien aise que je fisse. Me cacherai-je? cela serait peu facile; car quel prince, quel État, si ce n'est peut-être la république de Venise, oserait me donner sa protection?... Vous voyez ma peine, mon cher Brienne, dites-moi ou écrivez-moi tout ce que vous entendrez dire de ma destinée, et surtout gardez-moi le secret.

Puis il embrassa Brienne les larmes aux yeux.

Brienne partit, comme nous l'avons dit, pour Orléans, où il s'embarqua dans le coche, avec un commis de M. Jennin, trésorier de l'épargne, nommé Pâris, et avec son propre commis, à lui, nommé Ariste. Comme ils arrivaient au-dessus d'Ingrande, Fouquet, accompagné de M. de Lyonne, son ami, passa sur un grand bateau à plusieurs rameurs et salua Brienne. Un instant après, parut un second bateau allant du même train que le premier, où étaient Letellier et Colbert.

Alors le commis de Brienne montrant ces deux bateaux qui se

(1) Espece de coche.

suivaient avec autant d'émulation que s'ils se disputaient le prix de la course :

— Voyez-vous ces deux bateaux? dit-il; eh bien ! l'un des deux doit faire naufrage à Nantes.

Les trois bateaux, c'est-à-dire celui de Fouquet, celui de Colbert et celui de Brienne, arrivèrent le soir même à Nantes, où ils ne précédèrent le roi que d'un jour.

Le lendemain le roi y fit son entrée sur des chevaux de poste; il était accompagné de M. le Prince, de M. de Saint-Aignan, que nous avons déjà nommé, du duc de Gesvres, capitaine des gardes en quartier, de Puyguilhem, le futur duc de Lauzun, qui commençait d'entrer en faveur auprès du maître, et du maréchal de Villeroy.

D'Artagnan, avec une brigade de mousquetaires, et Chavigny, capitaine aux gardes, avec sa compagnie, attendaient le roi à son arrivée : il descendit au château de Nantes et trouva au bas de l'escalier Brienne qui lui tint l'étrier de son cheval. Il s'appuya alors sur le bras du jeune secrétaire pour monter et lui dit en montant : — Je suis content de vous, Brienne, vous avez fait bonne diligence. Letellier est-il arrivé?

— Oui, sire, répondit Brienne, et M. le surintendant aussi; ils me passèrent à Ingrande, et nous arrivâmes tous ici hier assez tard.

— Voilà qui va bien. Dites à Boucherat de me venir parler.

Boucherat était intendant, pour Sa Majesté, près des états de Bretagne.

Brienne obéit. Louis XIV parla longtemps à l'oreille de l'intendant; puis se retournant vers Brienne :

— Allez, lui dit-il, prendre des nouvelles de la santé de M. Fouquet, et revenez m'apprendre comment il se trouve du voyage.

— Sire, dit Brienne, demain, si je ne me trompe, est le jour de son accès.

— Oui, je le sais; c'est justement pour cela que je lui veux parler aujourd'hui.

Brienne partit aussitôt, et trouva Fouquet à moitié chemin du château où il se rendait, il s'acquitta de sa commission.

— Bien! dit Fouquet; vous voyez que je me rendais de moi-même près de Sa Majesté.

Le lendemain le roi envoya de nouveau Brienne chez le ministre: c'était son jour d'accès. Brienne le trouva couché sur son lit, le dos appuyé à une pile de carreaux de damas verts; il tremblait la fièvre, mais paraissait fort tranquille d'esprit.

— Eh bien! dit-il gaîment au messager, que me voulez-vous, mon cher Brienne?

— Je viens comme hier savoir, de la part du roi, comment vous vous portez.

— Fort bien, à ma fièvre près; j'ai l'esprit en repos et je serai demain hors d'inquiétude. Que dit-on au château et à la cour?

Brienne regarda fixement le ministre.

— Que vous allez être arrêté, dit-il.

— Vous êtes mal informé, mon cher Brienne, c'est Colbert qui va être arrêté et non pas moi.

— En êtes-vous sûr?

— On ne peut l'être plus: c'est moi qui ai donné des ordres pour le faire conduire au château d'Angers, et c'est Pélisson qui a payé les ouvriers pour mettre la prison hors d'état d'être insultée.

— C'est bien, et je souhaite que vous ne vous trompiez pas.

Le soir Brienne revint encore de la part du roi. Fouquet était mieux de corps et toujours aussi tranquille d'esprit.

A son retour Louis XIV questionna longtemps le jeune secrétaire sur la santé du surintendant. — Mais à toutes ces questions, dit Brienne, je vis bien que le ministre était perdu, car le roi ne l'appelait plus *Monsieur Fouquet*, mais *Fouquet* tout court.

Enfin il termina par dire à Brienne :

— Allez vous reposer; il faut que demain vous soyez à six heures du matin chez Fouquet et me l'ameniez, *car je vais à la chasse.*

Le lendemain Brienne était à six heures chez le surintendant; mais celui-ci, prévenu que le roi voulait lui parler, était déjà près de Louis XIV. Tout se trouvait préparé pour l'arrestation, et le roi sachant que le surintendant avait nombre d'amis à la cour, et entre autres son capitaine des gardes, le duc de Gesvres, avait chargé de l'expédition d'Artagnan, homme d'exécution, en dehors de toutes les intrigues, et qui, depuis trente-trois ans dans les mousquetaires, ne connaissait que sa consigne.

En quittant le roi, c'est-à-dire vers les six heures et demie, et en traversant un corridor, Fouquet croisa M. de La Feuillade (1) qui était de ses amis et qui lui dit tout bas :

— Prenez garde, il y a des ordres donnés contre vous.

Cette fois Fouquet reçut l'avis sans le repousser. Le roi, si dissimulé qu'il fût, lui avait paru étrange et surtout préoccupé ; aussi, à la porte, au lieu de monter dans sa chaise, monta-t-il dans celle d'un de ses amis, avec l'intention de se sauver. Mais d'Artagnan, qui avait l'œil sur celle où il devait se mettre, ne le voyant pas venir, se douta de quelque chose, poursuivit la chaise étrangère qui prenait déjà une rue détournée, la rejoignit et arrêta



Fouquet qu'il fit monter aussitôt dans un carosse à treillis de fer, qui avait été préparé d'avance.

Puis, au bout d'un instant, on le fit entrer dans une maison où il prit un bouillon et où on le fouilla.

Au moment de l'arrestation Fouquet n'avait dit que ces mots :
— Ah! Saint-Mandé! Saint-Mandé!

(1) François d'Aubusson, duc de La Feuillade.

Ce fut effectivement dans sa maison de Saint-Mandé que l'on trouva les papiers qui firent contre lui les principales charges.

Quand Brienne revint, il rencontra Fouquet à la porte du château, dans sa prison roulante et entouré de mousquetaires.

Brienne monta dans l'antichambre. Il trouva le duc de Gesvres qui se désespérait, non pas de ce qu'on eût arrêté son ami, mais de ce qu'un autre que lui l'avait arrêté.

— Ah! s'écriait-il, le roi m'a déshonoré. Sur son ordre j'aurais arrêté mon père, à plus forte raison, mon meilleur ami. Est-ce qu'il soupçonne ma fidélité? Qu'il me fasse couper le cou, alors.

Dans le cabinet du roi était Lyonne, pâle et défait, comme un homme à demi mort. Louis essayait de le consoler.

— Monsieur, lui dit-il de manière à ce que Brienne l'entendit, les fautes sont personnelles; vous étiez son ami, je le sais, mais je suis content de vos services. Brienne, continuez de recevoir de M. de Lyonne mes ordres secrets. La disgrâce de Fouquet n'a rien de commun avec lui.

Le même jour Fouquet fut conduit à cette prison d'Angers qu'il avait fait préparer pour Colbert, et Louis XIV partit pour Fontainebleau.

La chasse du roi était faite.

En arrivant, Mlle de La Vallière, dans le transport du retour et dans le bonheur de revoir le roi, céda à l'amant : c'était la dernière résistance que Louis XIV devait éprouver dans son royaume.

Ce qui venait de s'accomplir paraissait grave à tout le monde, mais était plus grave encore que les apparences; ce n'était pas seulement une haine royale qui, longtemps comprimée, se faisait jour, ce n'était pas seulement une grande fortune qui s'écroulait, ce n'était pas un homme qui allait mourir inconnu dans quelque cachot obscur et ignoré, non : c'était la dernière lutte du pouvoir administratif contre le pouvoir royal, c'était plus que la chute d'un ministre, c'était la chute du ministérialisme.

On sait tout le retentissement qu'eurent l'arrestation et le procès de Fouquet. Quoi qu'en dise la morose et méprisante expérience, celui qui sème les bienfaits ne recueille pas toujours l'ingratitude : Fouquet avait grand nombre d'amis; quelques-uns l'abandonnèrent certainement, mais beaucoup lui restèrent fidèles, et pour l'honneur des lettres, Mme de Sévigné, Molière et La Fontaine fu-

rent de ceux-là. Il y eut plus : ses partisans ne se bornèrent point à faire son éloge, ils attaquèrent son ennemi. On n'osait s'en prendre au roi, on s'en prit à Colbert. Colbert avait pour armes une couleuvre, comme Fouquet avait un écureuil, armes parlantes, que le hasard avait données à chacun d'eux. On fit des boîtes à surprises; elles contenaient un écureuil, et d'un double fond s'élançait une couleuvre qui le piquait au cœur et le tuait. Ces boîtes, en un instant, furent à la mode et l'inventeur fit fortune.

De plus, comme c'était surtout parmi les gens de lettres que Fouquet avait ses amis, ce furent les gens de lettres qui attaquèrent Colbert avec le plus d'acharnement. Voici un des sonnets que l'on composa contre le protégé de Mazarin, lequel, au reste, devait peut-être à cette protection posthume la majeure partie des haines qui le poursuivaient.

Ministre avare et lâche, esclave malheureux,
Qui gémis sous le poids des affaires publiques,
Victime dévouée aux haines politiques,
Fantôme respecté sous on titre onéreux,

Vois combien des grandeurs le comble est dangereux.
Respecte de Fouquet les affreuses reliques.
Et tandis qu'à sa perte en secret tu t'appliques,
Crains qu'on ne te prépare un destin plus affreux.

Il sort plus d'un revers des mains de la fortune.
Sa chute quelque jour te peut être commune.
Nul ne part innocent d'où l'on te voit monté.

Garde donc d'animer ton prince à son supplice,
Et près d'avoir besoin de toute sa bonté,
Ne le fais pas user de toute sa justice.

Puis on fit un léger changement aux armes de Colbert : c'était une couleuvre sortant d'un marais sur lequel un soleil darde ses rayons avec cette devise : *Ex sole et luto.*

CHAPITRE XXXVI.

1661.—1666.

Naissance du Dauphin. — État des esprits à cette époque. — Première querelle du roi avec Mlle de La Vallière. — Elle s'enfuit aux Carmélites de Chaillot. — La réconciliation. — Commencements de Versailles. — *La princesse d'Elide*. — *Tartuffe*. — Création de chevaliers du Saint-Esprit. — Le justaucorps bleu. — Puissance de la France. — Mlle de La Vallière devient mère d'une fille, puis d'un fils. — Détails sur le duc de La Meilleraie. — Beautru. — Anecdotes à son sujet. — Maladie de la reine-mère. — Madame et le comte de Guiche. — La brouille et le raccommodement. — Fin d'Anne d'Autriche. — Considérations sur son caractère et sa conduite.



E 1er novembre à midi moins sept minutes, la reine accoucha à Fontainebleau, de monseigneur le Dauphin. Les courtisans inquiets se promenaient dans la cour de l'Ovale, car depuis vingt-quatre heures la reine était en travail, lorsque tout à coup le roi ouvrit la fenêtre et s'écria :

— Messieurs, la reine est accouchée d'un garçon.

Louis XIV était dans une véritable veine royale. Le traité des Pyrénées avait mis fin aux grandes guerres, Mazarin qui pesait sur lui était mort, Fouquet qui lui faisait ombre était tombé, la reine qu'il n'aimait pas venait de lui donner un fils, et Mlle de La Vallière qu'il aimait lui promettait le bonheur.

Le repos était donc partout, et l'on pouvait se livrer à toutes les fêtes que Louis XIV multipliait dans ses résidences.

L'opposition de la noblesse, qui, depuis François II, mettait la France en deuil, était anéantie; l'opposition du parlement, qui, depuis Mathieu Molé, avait bouleversé Paris, était disparue; l'opposition populaire, qui, depuis les communes, réagissait tantôt publiquement, tantôt sourdement contre les pouvoirs supérieurs, était endormie. La seule opposition qui restât était l'opposition des lettres.

Il y avait alors, comme aujourd'hui, comme toujours au reste, deux écoles littéraires en France. Seulement cette fois leur séparation était politique.

Il y avait la vieille école frondeuse, qui se composait de La Rochefoucauld, Bussy-Rabutin, Corneille et La Fontaine.

Il y avait la jeune école royaliste dont étaient Benserade, Boileau, Racine.

La Rochefoucauld faisait de l'opposition dans ses *Maximes*, Bussy-Rabutin dans son Histoire amoureuse des Gaules, Corneille dans ses tragédies, La Fontaine dans ses fables.

Benserade, Boileau, Racine louaient quand même.

Puis il y avait encore Mme de Sévigné, espèce de juste milieu du temps, qui admire Louis XIV sans l'aimer, qui n'ose point avouer son antipathie pour la nouvelle cour, mais laisse percer sans cesse ses sympathies pour l'ancienne.

Quant à la guerre religieuse, qui devait renaître plus tard avec tant d'amertume d'un côté et tant de cruauté de l'autre, elle était à peu près apaisée : les calvinistes avaient été dépouillés peu à peu des bénéfices de l'édit de Nantes. Depuis la prise de La Rochelle, ils n'avaient plus ni place fortifiée, ni châteaux, ni force organisée. Seulement, au lieu de toute cette opposition matérielle et visible, se manifestant par des canons et des remparts, des pierres et du bronze, il existait une action sourde, souterraine, vivante, un progrès de prosélytisme, qui recevait sa vie des vieilles racines calvinistes inhérentes au sol, et sa force des sectes étrangères, alliées naturelles de la religion réformée de France. Seulement, invisible à l'œil, ce danger à venir était perceptible à la pensée ou plutôt à l'instinct, et l'on sentait, à cer-

tains tressaillements de la terre, qu'elle servait de tombe a un géant enterré, mais enterré tout vivant.

Cependant, comme nous l'avons dit, à l'intérieur tout était calme, et rien ne troublait les amours ni les fêtes de Louis XIV.

Ces fêtes se donnaient toutes en l'honneur de Mlle de La Vallière, qui continuait d'être la favorite; les reines en étaient le prétexte, voilà tout.

Louis XIV avait un double but en donnant ces fêtes, outre celui de glorifier la déesse invisible à laquelle elles étaient consacrées: il grandissait la royauté et abaissait la noblesse. En effet, pour rivaliser de luxe avec lui, la plupart des gentilshommes ou mangeaient leur patrimoine, ou, n'ayant pas de patrimoine, s'endettaient; alors, une fois ruinés, ils se trouvaient dans son entière dépendance. D'un autre côté, par le grand nombre d'étrangers que ces fêtes attiraient à Paris, le fisc recueillait des sommes doubles de celles que le trésor dépensait : c'était donc tout bénéfice; sans compter que tout doucement, au milieu de ces fêtes, Louis XIV, après s'être fait roi, se faisait dieu.

Ce fut ainsi qu'eut lieu le fameux carrousel de la Place-Royale, dont le récit est dans tous les mémoires du temps, et celui qui donna son nom à la place qui le porte encore aujourd'hui.

La Vallière n'avait qu'une seule confidente, cette demoiselle de Montalais dont nous avons déjà parlé, et qui se trouvait à Blois avec elle. C'était une de ces âmes faites pour l'intrigue; aussi était-elle le centre de trois liaisons amoureuses : celle du roi avec La Vallière, de Madame avec le duc de Guiche, et de Mlle de Tonnay-Charente avec le marquis de Marmoutier.

Les premières querelles du roi et de sa nouvelle maîtresse vinrent à propos de Montalais. Louis XIV avait surpris en elle ce génie intrigant; il savait qu'elle avait été la confidente des premières amours de La Vallière avec Bragelonne; il eut quelque soupçon que le sentiment que ce jeune homme avait fait naître autrefois dans le cœur de La Vallière n'était pas éteint. Il crut que Montalais l'entretenait dans son souvenir et lui défendit de la voir.

La Vallière obéit au roi en apparence, c'est-à-dire que le jour elle n'avait aucune relation avec son ancienne amie; mais le roi, qui couchait toutes les nuits avec la reine, était à peine sorti, que

Montalais accourait, passait une partie de la nuit avec La Vallière, et quelquefois même ne la quittait qu'au jour.

Madame apprit cette intimité. Elle connaissait la défense du roi, et par conséquent la désobéissance de La Vallière : elle avait gardé rancune à celle qui lui avait enlevé le cœur de Sa Majesté; et un jour elle dit, en riant, à Louis de demander à La Vallière quelle était la personne qui lui tenait compagnie quand il était sorti.

Louis XIV avait tout l'orgueil de l'amour, il aimait en souverain absolu; sa jalousie ne tenait point au cœur, mais à l'amour-propre offensé. A peine vit-il La Vallière qu'il lui fit inopinément la question que lui avait dictée sa belle-sœur. Celle-ci perdit la tête, n'osa répondre, balbutia, nia. Le roi, qui ne connaissait point la personne qui passait les nuits chez sa maîtresse, crut le crime plus grand qu'il n'était, éclata pour la première fois dans une colère épouvantable, et se retira furieux, laissant La Vallière au désespoir.

Cependant une espérance restait à la pauvre femme : après un de ces premiers nuages qui, pareils à un orage d'été, glissent quelquefois dans le ciel pur d'un amour naissant, les deux amants s'étaient juré que toute querelle à venir ne verrait point passer la nuit sur elle; et déjà plusieurs fois, à la suite d'une petite brouillerie, Louis XIV dans la soirée était venu chercher un raccommodement qu'on accueillait avec grande joie. Elle attendit donc dans l'espérance que cette fois encore le roi reviendrait; mais elle attendit vainement : la soirée s'écoula, puis la nuit, puis vint le jour sans aucune nouvelle de son amant. Elle se crut perdue, sacrifiée, oubliée; elle perdit la tête, se jeta dans un carosse, et se fit conduire aux carmélites de Chaillot.

Le matin, le roi apprit que La Vallière avait disparu et qu'on ignorait ce qu'elle était devenue.

Il courut aux Tuileries, interrogea Madame, qui ne savait rien ou qui ne voulut rien dire, puis Montalais, qui ne savait pas autre chose, sinon qu'elle avait rencontré, le matin même, La Vallière courant comme une folle par les corridors, et qui lui avait dit : — « Je suis perdue, Montalais, et à cause de vous. » Enfin il s'informa tant et si bien, qu'on lui indiqua le couvent où la pauvre affligée s'était fait conduire.

Le roi aussitôt monta à cheval et, accompagné d'un seul page,



Mlle de La Vallière



s'élança à la recherche de la fugitive; et comme aucun bruit de voiture n'avait annoncé son arrivée, et qu'on n'avait pas voulu recevoir la pénitente dans le couvent, il la trouva étendue dans le parloir extérieur, la face contre terre, éplorée et hors d'elle-même.

Les deux amants demeurèrent seuls, et là, dans une longue



explication, La Vallière avoua tout, non seulement ses relations avec Montalais, mais encore les relations de celle-ci avec Madame et avec M[lle] de Tonnay-Charente, dont elle était, comme nous l'avons dit, la confidente.

C'était moins que le roi n'avait cru en infidélité, c'était plus qu'il ne permettait en désobéissance : Louis pardonna, mais le roi n'oublia point.

Cependant il ramena La Vallière; mais en rentrant aux Tuileries, il apprit que Monsieur avait dit : — Je suis bien aise que cette petite drôlesse de La Vallière soit sortie d'elle-même de chez Madame, car, après cette esclandre, elle n'y rentrera plus.

Le roi prit alors le petit degré et monta dans le cabinet de Madame. Puis il la fit venir pour la prier de reprendre La Vallière. Madame, qui la haïssait, éleva des difficultés qu'elle appuya sur la

mauvaise conduite de celle que le roi protégeait. Mais Louis fronça le sourcil et dit à sa belle-sœur tout ce qu'il savait de ses propres amours avec le comte de Guiche. Madame, effrayée, promit tout ce que Sa Majesté voulut. Le roi alla chercher La Vallière, la ramena lui-même chez Madame, et dit à sa belle-sœur en la ramenant :

— Ma sœur, je vous prie de considérer à l'avenir mademoiselle comme une personne qui m'est plus chère que la vie.

— Soyez tranquille, mon frère, répondit la princesse avec ce méchant sourire qui enlaidit parfois les plus charmants visages de femme, je traiterai désormais mademoiselle comme une fille à vous.

La Vallière reprit sa petite chambre, sans oser pleurer à cette cruelle réponse, car le roi avait fait semblant de ne pas l'entendre.

Cependant cette idée, qui avait germé au cœur de Louis XIV en visitant le château de Fouquet, de faire un palais et des jardins qui surpassassent ceux de Vaux, commençait à porter ses fruits : il avait choisi, parmi tous les châteaux de la couronne, celui qu'il voulait transformer en palais, celui qu'il laisserait comme une représentation matérielle de son siècle, et le choix était tombé sur Versailles. (1)

Du temps de Louis XIII l'ancien manoir avait disparu, mais le moulin existait encore, et lorsque le monarque, triste et pensif, s'était attardé à quelque chasse, il couchait, dit Saint-Simon, dans une méchante cabane à roulier ou dans ce moulin à vent.

Enfin, il se lassa, lui qui passait de si tristes jours, de passer encore de si mauvaises nuits : il fit d'abord bâtir un pavillon qui lui servit de rendez-vous de chasse; ce pavillon était si peu de chose, que sa suite, qui autrefois couchait à l'air, couchait maintenant au moulin : c'était, comme on le voit, une petite amélioration pour les courtisans. Ce pavillon fut exécuté en 1624.

Enfin, en 1627, Louis XIII prit la résolution de transformer l'abri en habitation; il acheta, de Jean de Torcy, un terrain que la famille de ce seigneur possédait depuis deux siècles, fit venir l'architecte Lemercier et lui fit bâtir le château, dont nul gentil-

(1) Dans notre histoire du château de Versailles, nous suivrons le terrain même sur lequel est bâti ce splendide palais, dans les différentes transformations qu'il a subies depuis l'époque où il n'offrait aux regards qu'un prieuré, un manoir et un moulin, jusqu'au moment où il est devenu ce qu'on appelle aujourd'hui un *Musée national.*

homme, dit Bassompierre, n'aurait pu tirer vanite, et que Saint-Simon appelle un château de Cartes.

Cependant Louis XIII était moins difficile que Bassompierre et Saint-Simon : il faisait de son petit château ses délices. Il y passa l'hiver de 1632, tout le carnaval de 1633 et tout l'automne de la même année. Un soir qu'il faisait le tour de cette propriété qu'il regardait comme la seule qui fût à lui :

— Maréchal, dit-il dans un moment d'enthousiasme au duc de Grammont, vous rappelez-vous avoir vu là un moulin à vent?

— Oui, Sire, répondit le maréchal; le moulin à vent n'y est plus, mais le vent y est toujours.

Après la naissance de Louis XIV, Louis XIII revint à Versailles et, en mémoire de ce grand événement, acheta un terrain, recula un mur et enferma dans ce nouveau mur ce terrain qu'il nomma bosquet du Dauphin.

C'est le terrain sur lequel se trouve aujourd'hui le quinconce du nord, dit des Marronniers.

Ce fut vers 1663 que Louis XIV arrêta sérieusement de faire de Versailles une résidence royale. Jusques-là quelques changements avaient été exécutés seulement dans les jardins par le célèbre Le Nôtre.

Le roi fit venir Mansard et Lebrun : Mansard fit les plans, et Lebrun les esquisses. Cependant Louis XIV ne se décida réellement qu'en 1664. Il avait choisi le 7 mai de cette année pour donner, dans les jardins de Versailles, une fête dans le genre de celle que Fouquet lui avait, trois ans auparavant, donnée dans les jardins de Vaux. Le duc de Saint-Aignan était l'ordonnateur de cette fête, dont l'*Orlando furioso* devait faire les frais, grâce à l'imagination d'un machiniste italien nommé Vigarani. Les jardins de Versailles devenaient le palais d'Alcine, et des divertissements, qui s'enchaînaient les uns aux autres, composaient une espèce de poème qui devait durer trois jours, et qui avait reçu pour titre, *les Plaisirs de l'île enchantée*.

Ce fut pendant la troisième journée, et dans le palais même d'Alcine, que fut représentée la *Princesse d'Elide*, de Molière. Si l'on doutait que la fête eût été donnée pour Mlle de La Vallière, on n'aurait qu'à se rappeler les vers suivants que dit dans la première scène le confident Arbate à son roi Euryale.

Moi, vous blâmer, Seigneur, des tendres mouvements
Où je vois qu'aujourd'hui penchent vos sentiments!
Le chagrin des vieux jours ne peut aigrir mon âme
Contre les doux transports de l'amoureuse flamme;
Et, bien que mon sort touche à ses derniers soleils,
Je dirai que l'amour va bien à vos pareils;
Que ce tribut qu'on rend aux traits d'un beau visage,
De la beauté d'une âme est un vrai témoignage,
Et qu'il est malaisé que sans être amoureux
Un jeune prince soit et grand et généreux.
C'est une qualité que j'aime en un monarque.
La tendresse du cœur est une grande marque
Que d'un prince à votre âge on peut tout présumer,
Dès qu'on voit que son âme est capable d'aimer.
Oui, cette passion, de toutes la plus belle,
Traîne dans son esprit cent vertus après elle;
Aux nobles actions elle pousse les cœurs,
Et tous les grands héros ont senti ses ardeurs.

Au reste, Molière voulut se représenter aussi dans cette pièce où il avait représenté le roi et son amante; s'il s'était fait un instant courtisan, il voulut du moins que sa flatterie passât par la bouche railleuse du masque de la comédie.

Il représentait un bouffon et disait de lui-même :

Par son titre de fou tu crois bien le connaître;
Mais sache qu'il l'est moins qu'il ne le fait paraître,
Et que, malgré l'emploi qu'il exerce aujourd'hui,
Il a plus de bon sens que tel qui rit de lui.

Le lundi suivant, Molière faisait jouer, toujours à Versailles et toujours devant le roi et la cour, les trois premiers actes de *Tartuffe*. Le roi trouva les scènes fort bien conduites et les vers fort beaux; mais il défendit à Molière d'en donner la représentation au public, attendu la difficulté qu'il y avait de distinguer les vrais des faux dévots.

Pauvre Molière, qui s'était changé en courtisan et déguisé en bouffon pour préparer la voie à Tartuffe, et qui voyait la comédie qu'il regardait déjà à cette époque comme son chef-d'œuvre, condamnée aux limbes par un seul mot du roi.

Louis XIV avait été content de l'effet des divertissements; il décida donc l'édification de Versailles. Mansard lui proposa alors d'abattre le petit château de Louis XIII dont l'architecture mes-

quine tacherait nécessairement le luxe de la nouvelle demeure. Mais le fils respecta l'asile où son père avait trouvé les seuls moments de repos de son règne, les seules heures de joie de sa vie, et il ordonna que *le château de Cartes*, dût-il nuire à l'ordonnance générale, fût enchâssé dans le palais de marbre.

On jeta donc, vers la fin de 1664, les fondations du monument où devaient s'engloutir cent soixante-cinq millions cent trente-un mille quatre cent quatre-vingt-quatorze livres.

Ce fut l'époque brillante du règne de Louis XIV. C'est de cette période que date l'exécution des plans que, dans le silence du cabinet, Colbert et lui avaient conçus pour la gloire du royaume. On réforma les finances, assez arbitrairement tenues jusques-là, comme on a pu le voir par la fortune de Fouquet; on donna des encouragements réguliers aux hommes de lettres, et Louis XIV plus d'une fois écrivit de sa main, en marge des ordonnances, les causes de ces encouragements. Une nouvelle société, qui devait amener ce qu'on appela la littérature du grand siècle, se créait. Molière, Boileau, Racine, La Fontaine, Bossuet, dont nous avons consigné la naissance à propos de celle de Louis XIV, grandissaient avec lui; Corneille, de temps en temps, jetait encore un de ces éclairs dramatiques qui avaient illuminé son époque. Profitant de la réserve que Mazarin avait mise dans la distribution des ordres royaux, Louis XIV, sans violer les statuts, faisait, d'un seul coup, une promotion de soixante-dix chevaliers du Saint-Esprit, et, par une distinction toute particulière, laissait une nomination au prince de Condé, qui présentait Guitant, son gentilhomme ordinaire, neveu du vieux Guitant, que nous connaissons. Ce n'est pas tout : outre cette récompense nationale que lui a léguée Henri III pour augmenter le lustre de la naissance ou récompenser les services publics, Louis XIV, pour rémunérer les services personnels qu'on lui rend, et pour illustrer les préférences qu'il accorde en invente une autre qui n'est soumise à aucune règle, qui ne relève que de sa volonté, qu'il donne ou qu'il retire à sa fantaisie : c'est la permission de porter un justaucorps bleu pareil au sien. Cette permission s'accorde par brevet, et elle est fort demandée, car ceux qui portent ces justaucorps ont le droit de suivre le roi à la chasse, de l'accompagner dans ses promenades. A partir de ce moment, les favoris, plus heureux que les soldats, ont un uniforme; on

peut les reconnaître et les envier. Condé, le vainqueur de Rocroy, de Lens et de Nordlingen, le sollicite et l'obtient, non point parce qu'il a gagné quatre ou cinq grandes batailles et vingt combats particuliers, mais parce que, la serviette au bras, il a humblement servi le roi sur le canal de Fontainebleau. Puis, au milieu de ces décisions frivoles et qui cependant sont empreintes de la domination croissante du maître et de la déification future du roi, on fonde ces manufactures qui doivent faire la France commerciale la sœur de la France intellectuelle : des vaisseaux s'élancent de nos ports, à l'étonnement de nos voisins qui ne nous connaissaient pas de marine; un secours est envoyé à l'empereur d'Autriche contre les Turcs; le duc de Beaufort est chargé de diriger l'expédition de Gigeri, prélude de celle de Chypre, où il laissera sa tête; le Louvre s'achève en même temps que commence Versailles; une compagnie des Indes orientales est créée; la manufacture des Gobelins, dont Lebrun aura plus tard la direction, est achetée pour le compte du roi. Enfin, puissant au dedans, Louis veut être respecté au dehors : l'Espagne et Rome se hasardent jusqu'à oublier les égards qu'elles doivent au futur arbitre de l'Europe; mais, malgré le pouvoir temporel de l'une, malgré le pouvoir spirituel de l'autre, toutes deux nous font réparation.

Cependant, après son retour de Chaillot, Mlle de La Vallière sortit bientôt de chez Madame dont elle avait eu si fort à se plaindre : le roi lui fit meubler le palais Brion avec une élégance et un luxe contre lesquels elle se défendit toujours vainement, ne demandant, disait-elle, au contraire qu'une silencieuse obscurité. Malheureusement, comme Jupiter, Louis XIV portait avec lui cette flamme qui éclaire et qui dévore; d'ailleurs un autre genre d'illustration allait s'attacher à l'humble maîtresse du grand roi. Mlle de La Vallière était enceinte. Cette nouvelle, non seulement se répandit à la cour, mais fut même presque officiellement annoncée.

Le 22 octobre 1666 Mlle de La Vallière accoucha au château de Vincennes, d'Anne-Marie de Bourbon, légitimée de France, comme nous le dirons tout à l'heure, qui épousa, en 1680, Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti.

Six mois après environ, toujours malgré elle, la favorite reçut de son royal amant le titre de duchesse. La terre de Vaujour et

la baronie de Saint-Christophe furent érigées en duché-pairie en faveur de la mère et de la fille qui fut légitimée par les mêmes lettres, lesquelles furent datées de Saint-Germain-en-Laye, du commencement de mai 1667, et enregistrées au parlement le 13.

Le 2 septembre de la même année, Mlle de La Vallière devint mère une seconde fois et mit au jour Louis de Bourbon, légitimé de France, et qui fut connu plus tard sous le nom de comte de Vermandois.

Toute la cour se para et se réjouit comme si l'enfant qui venait de voir le jour eût été un héritier légitime, et le crédit de la favorite parut plus consolidé que jamais.

Au milieu de toutes les intrigues de cour, qui ont pour but de renverser Mlle de La Vallière ou d'obtenir un justaucorps à brevet, distinction de plus en plus ambitionnée, tandis que la reine-mère s'isole et souffre de la maladie dont elle doit mourir, deux de ses vieux amis la précèdent dans la tombe. L'un est le maréchal de La Meilleraie que nous avons vu jouer un rôle important dans la Fronde et dont le fils, devenu duc de Mazarin, a épousé Hortense Mancini; l'autre est son bouffon, Guillaume de Beautru, comte de Serrant, que l'on appelait habituellement *Nogent* Beautru. Nous dirons bientôt pourquoi.

La fortune de Charles de La Porte, duc de La Meilleraie, tint à sa parenté avec le cardinal de Richelieu son cousin germain, qui le prit pour écuyer lorsqu'il était évêque de Luçon. D'écuyer il devint enseigne des gardes de la feue reine, et après ce qu'on appela *la drôlerie du Pont-de-Cé*, il fut fait capitaine dans ce corps d'élite.

Cette fortune avait commencé sous de fâcheux auspices, le roi Louis XIII ne pouvait souffrir le futur maréchal, probablement en raison de la haine qu'il portait aux parents et aux créatures du cardinal. Un jour Louis XIII lui ayant dit je ne sais quelle dureté, le pauvre capitaine se retira dans l'antichambre et, de colère, dit Tallemant des Réaux, mangea toute une chandelle. Richelieu, qui passait là, le vit faire et ne put s'empêcher de rire de cette étrange façon de calmer sa rage. Presque aussi piqué de l'hilarité du premier ministre que de la mauvaise humeur du roi, La Meilleraie quitte Paris, vend ses biens, réalise une somme de quarante à cinquante mille livres et revient annoncer à son cousin Richelieu,

qu'il va trouver le roi de Suède pour lui demander du service. Le cardinal le laisse aller jusqu'à la porte; puis, au moment où il va



sortir : — Allons, dit-il, vous êtes un homme de cœur, cousin; restez et je vous pousserai.

Il fit rompre le contrat de vente. La Meilleraie rentra dans la terre dont il portait le nom, et le cardinal le poussa effectivement de telle façon, non seulement lui, mais encore toute sa famille, qu'il plaça sa sœur près de la reine-mère, qu'elle ne quitta que pour être abbesse de Chelles, abbaye qui jusqu'alors n'avait été tenue que par des princesses.

Quant à lui, la première faveur du cardinal fut de le faire chevalier de l'ordre et de le marier à la fille du maréchal d'Effiat, que l'on désaccorda d'avec un gentilhomme d'Auvergne, nommé de Beauvais; mais la jeune femme prétendit que ce gentilhomme avait été non seulement son fiancé, mais son époux, si bien qu'elle traita toujours de haut en bas celui qu'elle n'appelait que son second mari; heureusement pour le futur maréchal, elle mourut jeune, après lui avoir donné ce fils qui fut depuis duc de Mazarin et qui avait quelque peu hérité de la folie de sa mère.

En 1637, toujours par l'influence de Richelieu qui, comme on le

voit, lui tenait parole, M. de La Meilleraie épousa Marie de Cossé Brissac, et pour combler, autant qu'il était possible, la distance qui le séparait de la maison à laquelle il s'alliait, il eut la lieutenance du roi en Bretagne; ce qui l'amena plus tard, comme nous avons vu à propos du coadjuteur, à être gouverneur de Nantes.

Le pauvre duc était prédestiné à épouser des extravagantes. Un beau matin sa nouvelle femme le persuada que les Cossé, dont elle était, descendaient de l'empereur Cocceius Nerva, lequel mourut sans postérité. En conséquence, comme princesse du sang impérial romain, elle faisait asseoir ses sœurs dans des fauteuils, ne s'asseyant en leur présence que sur une chaise, car elle se regardait comme déchue, par son mariage avec un homme que l'on tenait de si pauvre maison, qu'on ne l'appelait, lorsqu'il était capitaine des gardes, que le petit La Meilleraie, et qu'on lui avait refusé Mlle de Villeroy, qui fut depuis Mme de Courcelles.

Le duc était brave, et en donna plusieurs preuves. Au siége de Gravelines, où il avait la goutte le jour qu'on ouvrit la tranchée, il assista à cette ouverture sur un petit bidet et se tint fort inutilement à découvert sur le rideau, de sorte qu'on lui tira plus de vingt volées de canon et qu'un boulet passa si près de lui que son cheval se cabra. Le danger était imminent et les officiers qui l'accompagnaient le prièrent de se retirer.

— Quoi! leur dit le maréchal, auriez-vous peur, par hasard, messieurs?

— Pour vous, Monseigneur, répondirent-ils, pas pour nous.

— Pour moi? reprit La Meilleraie; oh! messieurs, ce n'est point à un général d'armée d'avoir peur, surtout quand il est maréchal de France.

Au blocus de La Rochelle, il avait déjà fait une action qui l'avait fort recommandé parmi cette jeunesse, qui portait en elle les dernières flammes de la chevalerie. Un jour, s'ennuyant au quartier, il fit venir un trompette et l'envoya vers la ville pour savoir s'il n'y avait pas quelque gentilhomme qui, s'ennuyant comme lui, voudrait faire le coup de pistolet pour se distraire. Un officier qui se trouvait aux postes avancés et qui se nommait La Constancière, accepta. Ils tirèrent chacun deux coups de pistolet l'un sur l'autre; mais au deuxième La Constancière toucha, au milieu

du front, le cheval du duc qui s'abattit et donna ainsi l'avantage à son adversaire. La Meilleraie, loin de lui garder rancune de cette victoire, lui fit avoir une compagnie dans son régiment.

Le maréchal de La Meilleraie mourut le 8 février 1664.

Quant à Guillaume de Beautru, comte de Serrant, conseiller d'état, membre de l'Académie française, il était d'une bonne famille d'Angers; il avait épousé la fille d'un maître des comptes qui, lorsqu'elle vint à la cour, ne voulut jamais y paraître que sous le nom de Mme Nogent et non sous celui de Mme de Beautru, afin de ne pas être appelée Mme *de Beautrou* par la reine Marie de Médicis, qui n'avait pu se déshabituer de prononcer l'*u* à l'italienne.

Cette femme passait pour un prodige de vertu, ne quittant jamais sa maison, n'allant en aucun lieu du monde; ce qui valait force félicitations à son mari, et le rendait fort heureux, lorsqu'il s'aperçut que sa femme n'était si sédentaire que parce qu'elle avait un galant chez elle, et que ce galant n'était autre que son valet de chambre à lui. La peine fut proportionnée au crime : le valet fut condamné aux galères, après toutefois que Beautru se fut donné lui-même les plaisirs d'une vengeance dont on peut voir dans Tallemant des Réaux les étranges détails.

Quant à sa femme, il la chassa, et elle accoucha à Montreuil-Beley, en Anjou, d'un enfant qu'il ne voulut pas reconnaître.

Un jour, il dit en riant à la reine-mère que l'évêque d'Angers était un saint, et qu'il faisait des miracles. La reine demanda quels miracles il faisait, et Beautru répondit qu'entre autres choses miraculeuses il guérissait d'une maladie, dont, à cette époque surtout, on guérissait fort rarement.

L'évêque sut cette plaisanterie et s'en plaignit tout haut.

— Comment l'aurais-je dit? répondit Beautru tout haut aussi : il en est encore malade.

Jouant au piquet avec un nommé Goussaut, dont la réputation de bêtise était devenue proverbiale, Beautru fit une faute et s'en apercevant à l'instant même:

— Ah! que je suis Goussaut! s'écria-t-il.

— Monsieur, lui répondit Goussaut, vous êtes un imbécile.

— N'est-ce donc pas cela que j'ai dit? demanda Beautru.

— Non.

— En ce cas c'est cela que j'ai voulu dire.

Il s'attaqua au duc d'Épernon et le mordit si bien un jour avec certaine épigramme, que celui-ci lui fit donner des coups de bâton par ses donneurs d'étrivières.

Quelques jours après Beautru vint à la cour avec une canne.

— Avez-vous donc la goutte? demanda la reine.

— Non, répondit Beautru.

— Alors pourquoi portez-vous une canne?

— Ah! dit le prince de Guéménée, je vais expliquer la chose à Votre Majesté : Beautru porte une canne, comme Saint-Laurent porte son gril; c'est le signe de son martyre.

Beautru était fort entêté et disait qu'il n'avait trouvé au monde qu'un homme plus entêté que lui : c'était un juge de province. Un matin ce juge qui l'avait déjà ennuyé plusieurs fois se présenta chez lui.

— Ah! ma foi, dit Beautru à son valet, dis que je suis au lit.

— Monsieur, répondit le valet après avoir fait la commission, il dit qu'il attendra que vous soyez levé.

— Alors dis-lui que je suis fort mal.

— Monsieur, il prétend qu'il connait d'excellentes recettes.

— Dis-lui que je suis à l'extrémité, et qu'il n'y a plus d'espoir.

— Monsieur, il dit qu'en ce cas il ne veut pas que vous mouriez sans qu'il vous dise adieu.

— Dis-lui que je suis mort.

— Monsieur, il dit qu'il veut vous jeter de l'eau bénite.

— Allons, dit Beautru ne trouvant plus rien à objecter, puisqu'il en est ainsi, fais-le entrer.

Beautru était fort indévot et traitait Rome de chimère apostolique. Un jour on lui montra une liste de dix cardinaux que venait de faire le pape Urbain, et qui commençait par le cardinal Facchinetti.

— Mais je n'en vois que neuf, dit Beautru, et vous m'en annonciez cependant dix.

Et il appela les uns après les autres les neuf derniers noms.

— Il y en a dix aussi, reprit l'interlocuteur, mais vous oubliez le cardinal Facchinetti.

— Ah! pardon, dit Beautru, je pensais que c'était le titre général.

Aussi, un de ses amis, qui connaissait son irréligion, fut-il fort étonné de lui voir un jour lever son chapeau au crucifix.

— Ah! ah! dit-il, vous êtes donc raccommodés?

— Nous nous saluons, dit Beautru, mais nous ne nous parlons pas. (1)

Un soir que ses chevaux avaient couru toute la matinée et qu'une personne qu'il voulait renvoyer en carosse se défendait de cette politesse en disant que les malheureuses bêtes attelées depuis sept ou huit heures seraient trop fatiguées si elles faisaient cette nouvelle course.

— Eh! mordieu! dit Beautru, si le Seigneur avait créé mes chevaux pour qu'ils se reposassent, il les eût faits chanoines de la Sainte-Chapelle.

Ses plaisanteries, au reste, n'avaient pas toujours le caractère frivole et bouffon de celles que nous venons de citer. On s'occupait beaucoup à Paris de la révolution d'Angleterre et de la position précaire du roi Charles Ier.

— Oui, dit Beautru, c'est un veau qu'on promène de marché en marché et qu'on finira par mener à la boucherie.

Beautru mourut en 1665, et dans sa personne s'éteignit un des derniers représentants de cet esprit qui avait si fort réjoui le bon roi Henri IV et la bonne reine Marie de Médicis, mais qui devait cesser d'être de mode à la cour plus grave et plus prude de Louis XIV.

Cependant une mort bien autrement importante que les deux morts que nous venons de consigner ici, devenait de jour en jour plus certaine et plus imminente : c'était celle de la reine-mère.

Anne d'Autriche avait joui du rare privilége accordé par le ciel à quelques femmes, celui de ne point vieillir. Ses mains et ses bras étaient restés magnifiques, son front demeurait pur de rides, et ses yeux, toujours les plus beaux du monde, n'avaient pu renoncer à ces habitudes de coquetterie qui les avaient rendus si dangereux dans leur jeunesse; quand, tout à coup, vers la fin du mois de novembre 1664, les douleurs que depuis quelques années elle ressentait dans le sein, devinrent plus violentes. Le mal avait

(1) Cette anecdote fut attribuée à tort à Piron; rendons à César ce qui appartient à César.

été négligé dans son principe : il empira rapidement et l'on commença de comprendre, en voyant passer cette belle peau de la matte blancheur de l'albâtre à la teinte jaunâtre de l'ivoire, que la situation était grave, et que le jour approchait où l'orgueilleuse reine régente dépouillerait la vie avec moins de peine peut-être qu'elle n'avait dépouillé les grandeurs.

Plusieurs médecins furent appelés successivement, Vallot d'abord, le premier médecin du roi, bien plus chimiste, et surtout bien plus botaniste que médecin. Il traita la royale malade par des compresses de ciguë qui ne firent qu'empirer le mal ; puis, voyant, au bout de quinze jours, qu'elle ne ressentait aucun adoucissement, elle appela Seguin, son premier médecin à elle, homme savant, mais très absolu, et dont le système était de saigner toujours et pour tout ; de grandes discussions s'élevèrent entre les deux docteurs ; pendant ces discussions le mal redoubla, et le 15 du mois de décembre, après une mauvaise nuit passée au Val de Grâce, où, depuis qu'elle avait quitté le pouvoir, ou plutôt que le pouvoir l'avait quittée, elle venait se mettre fréquemment en retraite, son sein se trouva en tel état qu'elle-même jugea le mal incurable.

Dieu punissait étrangement la pauvre femme : pendant les dix ou quinze années qui venaient de s'écouler, elle avait vu, chez les religieuses dont elle avait fait ses compagnes, plusieurs exemples de ce mal terrible, et sa prière habituelle au Seigneur était qu'il la voulût bien préserver de cette maladie qu'elle redoutait plus que toutes les autres.

Et cependant elle reçut le coup avec résignation.

— Dieu m'assistera, dit-elle ; et s'il permet que je sois affligée de ce mal affreux qui semble me menacer, ce que je souffrirai sera sans doute pour mon salut.

Aussitôt que cette nouvelle du danger de la reine se répandit, Monsieur accourut. Le roi, moins pressé quoique prévenu en même temps que son frère, n'arriva que vers les trois heures : le profond égoïsme qui était le côté saillant du caractère de Louis XIV, se manifestait surtout dans ces sortes d'occasions.

On fit aussitôt une consultation des plus célèbres médecins et chirurgiens de Paris, et l'avis général fut que c'était un cancer, et que le mal était sans remède.

Alors plusieurs personnes parlèrent à la malade d'un pauvre prêtre de village nommé Gendron, qui faisait des cures merveilleuses en pansant les pauvres, auxquels il s'était exclusivement consacré, allant chez eux dès qu'il les savait souffrants, tandis qu'il n'allait chez les riches et chez les puissants que lorsqu'il y était appelé.

Cet homme examina le sein de la reine, promit *qu'il l'endurcirait comme une pierre,* et affirma qu'ensuite elle vivrait aussi longtemps que si elle n'avait jamais eu de cancer.

Mais son remède, au lieu d'adoucir les douleurs de la malade, ne fit que les augmenter, et quoique dans le jour la reine s'habillât comme d'habitude et se divertît du mieux qu'elle pût, la nuit, ceux qui couchaient dans sa chambre disaient qu'elle dormait mal et souffrait beaucoup. Enfin, contre toutes les promesses de l'empirique, le cancer s'ouvrit et le mal redoubla d'intensité.

A Gendron succéda alors un lorrain nommé Alliot : il traînait après lui une femme qui avait eu, disait-il, la même maladie que la reine-mère, et qu'il prétendait avoir guérie; cette espèce de preuve vivante de la puissance de son art donna quelques espérances à la cour. Malheureusement, par l'ordre de Dieu, dit Mme de Motteville, les remèdes des médecins furent inutiles à la guérison de son corps, mais, par les tourments qu'ils lui firent souffrir, servirent à guérir les maladies de son âme.

Cependant le roi s'était habitué aux souffrances de sa mère, et ses plaisirs interrompus un instant avaient bientôt repris leur cours habituel. On oublie vite à la cour ceux qu'on n'y voit plus et même quelquefois ceux qu'on voit, et l'on oubliait l'ex-régente qui agonisait à l'autre bout de Paris.

Les amours du roi avec Mlle de La Vallière tenaient toujours, aussi n'en parlait-on plus; mais ceux de Madame avec M. le comte de Guiche, fort traversés, étaient l'objet des conversations générales. La famille de Grammont était en grande faveur à la cour, et elle avait obtenu du roi que le comte de Guiche revînt de son exil. Il alla trouver le roi au siége de Marsal; le roi le reçut comme si rien ne s'était passé; Monsieur seul lui témoigna une grande froideur.

En apprenant ce retour près du roi, et le bon accueil que Louis avait fait au jeune comte, Madame prit peur que ce bon ac-

cueil ne fût un piége du roi pour surprendre les secrets de son amant. En conséquence, elle se hâta d'écrire à ce dernier. Mais quelque hâte qu'elle y eût mis, la lettre arriva trop tard : le comte de Guiche avait effectivement tout avoué au roi.

A cette nouvelle, Madame entra dans une grande colère et écrivit au comte pour lui défendre de se présenter désormais devant elle et de jamais même prononcer son nom.

Le malheureux amant fut au désespoir. En véritable chevalier, il obéit ponctuellement aux ordres de sa dame, si cruels que fussent ces ordres, et demanda au roi la permission d'aller se faire tuer en Pologne. Le roi accorda au comte le congé qu'il demandait, et le pauvre amant eût été tué en effet d'une balle dans une rencontre avec les Moscovites, si cette balle ne se fût applatie contre un portrait de Madame qu'il portait sur son cœur dans une fort grosse boite qui fut brisée du coup.

A son retour de Pologne, Madame lui fit redemander par le roi et ses lettres et le portrait qui gardait la trace de la balle. Le comte, telle était son obéissance aux ordres de Madame, restitua tout à l'instant même.

Cependant cette rigueur, vraie ou feinte, rendait le comte de Guiche plus amoureux que jamais. Il supplia la comtesse de Grammont, qui était Anglaise, de parler à Madame ; mais Madame refusa constamment de rien entendre.

Le pauvre comte se désespérait et cherchait tous les moyens de voir Madame sans en trouver aucun, lorsque le hasard fit pour lui ce que n'avaient pu faire ni sollicitations ni calculs.

Mme de La Vieuville, on se rappelle que nous avons plus d'une fois prononcé ce nom à l'époque de la dernière Fronde ; Mme de La Vieuville donnait bal, et Madame avait fait projet d'y aller avec Monsieur. Pour que cette partie fût plus complète et plus gaie, on décida que l'on irait en masques. Afin de n'être pas reconnue, Madame fit habiller en même temps qu'elle trois ou quatre de ses filles, et Monsieur et elle, accompagnés de cette escorte féminine, partirent enveloppés dans des capes et dans un carosse d'emprunt.

A la porte de Mme de La Vieuville, le carosse de Monsieur rencontra un autre carosse tout chargé de masques comme le sien. Les deux troupes descendirent, se rencontrèrent dans le vestibule.

et là Monsieur proposa à la seconde troupe de se mêler avec la sienne. La proposition fut acceptée : chacun prit au hasard la



main qu'on lui tendait; mais dans la main qu'elle venait de prendre, Madame reconnut celle du comte de Guiche : une blessure qu'il avait reçue à cette main ne permettait point à Madame de douter un seul instant de ce singulier jeu du hasard.

De son côté, le comte de Guiche, déjà prévenu par l'odeur des sachets que Madame portait dans les cheveux, sentit la main qu'il tenait si tremblante, qu'il se douta de quelque chose. La main voulut lui échapper; il la retint. Cet effort avait épuisé le courage de Madame. Le courant électrique était établi. La main trembla toujours, mais ne tenta plus de se retirer.

Tous deux étaient dans un si grand trouble qu'ils montèrent l'escalier sans se rien dire. Enfin le comte de Guiche, ayant reconnu Monsieur parmi les masques et voyant qu'il ne faisait point attention à sa femme, entraîna celle-ci dans une petite chambre moins pleine de monde que toutes les autres, et là il donna à Madame de si bonnes raisons pour justifier la faute qu'il avait commise, que la princesse lui pardonna.

Mais à peine ce pardon tant désiré et si longtemps attendu était-

il accordé que l'on entendit la voix de Monsieur qui rappelait sa femme. Madame se sauva par une porte et le comte de Guiche par l'autre. En quittant son amant Madame l'avait prié, de peur que son mari ne se doutât de quelque chose, de ne pas rester plus longtemps au bal : le comte se conforma à cet ordre avec son obéissance ordinaire. Mais au bas des degrés il rencontra un ami et s'arrêta à causer avec lui : tout à coup le pied manqua à un masque qui venait d'apparaître au haut de l'escalier; le masque jeta un cri; à ce cri le comte de Guiche s'élança et reçut dans ses bras Madame, qui, sans ce secours inespéré, se fût blessée bien grièvement sans doute, étant grosse de plusieurs mois.

Cette circonstance activa encore le raccommodement, et un soir que Monsieur était sorti masqué, les deux amants se rencontrèrent chez Mme de Grammont.

Il va sans dire que la rencontre fut mise sur le compte du hasard.

Comme on le voit, et comme nous l'avons dit, la maladie de la reine n'empêchait pas les plaisirs d'aller leur train, et cependant le mal empirait tous les jours.

Le printemps vint : toute la cour alla à Saint-Germain, et la reine-mère, malgré les représentations qui lui furent faites, voulut suivre la cour, disant qu'autant valait qu'elle mourût là qu'ailleurs.

Le 27 mai au matin, la reine-mère assistant à la messe eut un grand frisson; elle n'en voulut rien dire pour ne point priver la jeune reine et Madame d'un divertissement qu'elles avaient projeté; mais après que les deux princesses furent parties, elle avoua à ceux qui lui trouvaient mauvais visage, qu'elle croyait avoir la fièvre et qu'elle éprouvait un grand froid. En effet, à peine fut-elle couchée que le frisson la prit et l'accès dura six heures.

Ces six heures de fièvre menèrent la malade si rapidement, que le médecin déclara qu'il fallait la faire confesser.

Le même soir la reine parla de faire son testament.

Cependant les médecins s'étaient trompés; les douleurs augmentaient sans doute, mais la malade était destinée à souffrir longtemps encore avant de mourir. D'ailleurs elle ne se faisait aucune illusion, et s'en fût-elle fait, plus d'une fois les paroles de ceux qui l'entouraient la lui eussent ôtée. Le 3 août, entre autres, jour où elle avait été plus mal et où elle avait souffert davantage,

Beringhen, notre vieille connaissance et un de ses plus anciens serviteurs, vint la voir. A peine l'eut-elle aperçu qu'elle s'écria :

— Ah! monsieur le premier (c'était le titre qu'on donnait à Beringhen en sa qualité de premier valet de chambre), ah! monsieur le premier, il faut nous quitter!...

A une autre époque, cette espèce d'élan, tout égoïste qu'il était, eût peut-être touché celui qui en était l'objet; mais, nous l'avons dit, le XVII[e] siècle n'était pas celui de la sensibilité.

— Madame, répondit froidement Beringhen, vous pouvez penser avec quelle douleur vos serviteurs reçoivent cet arrêt; mais ce qui peut vous consoler, c'est de voir qu'en mourant Votre Majesté échappe à de grands tourments et de plus à une grande incommodité, particulièrement elle qui aime les parfums; car ces maux, vers la fin, sont d'une grande puanteur.

Cependant l'heure suprême n'était pas encore arrivée : après plusieurs alternatives de bien et de mal, la reine-mère se trouva tout à coup infiniment mieux; la Providence semblait vouloir lui rendre quelques forces pour qu'elle pût supporter la triste nouvelle qui l'attendait.

Son frère, le roi d'Espagne Philippe IV, était mort le 17 septembre 1665, et la notification de cette mort arriva à Paris le 27 du même mois.

Cette nouvelle fut accueillie avec des sentiments bien divers à la cour de France. La jeune reine la reçut en fille profondément attachée à son père; la reine-mère, en sœur qui voit son frère lui montrer le chemin de la tombe; le roi, en souverain dont le regard profond et politique voit d'un coup d'œil tous les avantages qui peuvent résulter quelquefois pour les uns de la douleur des autres.

En effet, le jeune Charles II, qui devait mourir sans postérité, était maladif et souffrant, de sorte que nul ne croyait qu'il pût vivre longtemps.

A partir de ce moment Louis XIV, selon toute probabilité, rêva la succession d'Espagne.

Le temps s'écoulait : la reine-mère vivait au milieu d'atroces souffrances; mais enfin elle vivait. L'hiver était arrivé et avec lui les plaisirs étaient revenus; car le propre d'une souffrance prolongée comme l'était celle d'Anne d'Autriche, c'est que tout le monde s'y habitue, excepté la personne qui souffre.

Il y eut donc, le 5 janvier, veille des Rois, grand bal chez Monsieur; le roi y assista en habit violet, car il était de deuil de son beau-père; mais cet habit était tellement couvert de perles et de diamants, que sa couleur funèbre disparaissait sous les pierreries.

Le lendemain la reine-mère se trouva plus mal et les divertissements cessèrent. Le 17 elle communia.

Le mardi 19, les accidents augmentèrent, et l'on prévint le roi qu'il était temps que sa mère reçût le viatique. Comme l'en avait prévenue Beringhen, la mauvaise odeur qui s'échappait de sa plaie était telle, que, chaque fois qu'on la pansait, il fallait lui tenir à elle-même des flacons d'essences sous le nez.

Ce fut l'archevêque d'Auch qui apporta le corps de Notre Seigneur; il était assisté de l'évêque de Mende, du curé de Saint-Germain, de l'abbé de Quémadeuc et de quelques autres aumôniers.

Le soir, elle reçut l'extrême-onction.

Au milieu de la nuit elle entra dans l'agonie, cependant de temps en temps elle rouvrait les yeux et parlait.

Son médecin lui prit le bras pour lui tâter le pouls; elle le sentit : — Oh! c'est inutile, dit-elle, il n'y est plus.

Monsieur sanglotait à genoux près du lit.

— Mon fils! murmura-t-elle tendrement.

Puis sentant que le médecin avait laissé son bras à nu :

— Couvrez mon bras, dit-elle.

Un instant après, son confesseur, qui était un moine espagnol, s'approcha de son lit, elle le reconnut.

— *Padre meo, yo me muero,* dit-elle.

Mais elle se trompait, car un quart d'heure après elle répondit à l'archevêque d'Auch qui l'exhortait : — Ah! mon Dieu! je souffre beaucoup, ne mourrai-je pas bientôt?..

Une heure après, elle ouvrit la bouche et demanda *la croix*.

Ce furent les dernières paroles qu'elle prononça. On approcha le crucifix de ses lèvres; elle fit alors, et de temps en temps, pour le baiser, quelques mouvements qui prouvaient qu'elle n'avait pas perdu connaissance.

Enfin, le mercredi 20 janvier 1666, entre quatre et cinq heures du matin elle expira.

Le roi supporta cette mort comme il devait plus tard et successi

vement supporter celle de tous ses proches, c'est-à-dire avec un grand égoïsme ou une grande résignation. Depuis qu'il avait échappé à la tutelle de sa mère, plusieurs altercations avaient eu lieu entre elle et lui; et une fois, qu'elle avait tenté de lui faire des observations sur le scandale de ses amours avec Mlle de La Vallière, s'emportant vis-à-vis de la reine-mère plus qu'il ne l'avait jamais fait pour Mlle de La Motte-Argencourt et pour Marie de Mancini, il s'était oublié jusqu'à lui dire qu'il n'avait plus besoin des conseils de personne et qu'il était assez grand pour se conduire lui-même.

Anne d'Autriche eut les qualités et les défauts des régentes: entêtement en politique, faiblesse en amour. Après avoir résisté à Buckingham, le plus beau, le plus élégant et le plus magnifique seigneur de l'époque, elle céda à Mazarin, qu'au dire de la princesse Palatine, seconde femme de Monsieur, elle finit même par épouser. (1) Mais au milieu de tout cela le cœur de la mère resta inébranlable dans son amour; son fils fut toujours pour elle le roi, et pareille à ces belles madones de Beato Angelico et du Perugin, pour lesquelles leur fils était déjà un Dieu, au milieu des dangers qui menaçaient son enfance, elle veilla sur lui avec une sollicitude qui tenait presque du respect.

Anne d'Autriche avait soixante-quatre ans lorsqu'elle mourut, et elle en paraissait à peine quarante; ce fut au point que, lorsqu'elle se souleva, les yeux brillants d'espoir, les joues ardentes de fièvre, pour recevoir le saint viatique, Monsieur s'écria:

— Oh! voyez donc ma mère, elle n'a jamais été si belle.

Des sonnets, des vers et des épitaphes furent faits sur l'auguste défunte. Nous en citerons trois:

Et soror et conjux et mater nataque regum;
Nulla unquàm tanto sanguine digna fuit.

Anne, dont la vertu, l'éclat et la grandeur
Ont rempli l'univers de leur vive splendeur,
Dans la nuit du tombeau conserve encor sa gloire,
Et la France à jamais aimera sa mémoire.

Elle sut mépriser les caprices du sort,
Regarder sans horreur les horreurs de la mort;
Affermir un grand trône et le quitter sans peine,
Et, pour tout dire enfin, vivre et mourir en reine.

Nous citons ces vers par conscience et parce qu'ils sont de

Mlle de Scuderi; mais, hâtons-nous de le dire, notre citation ne signifie pas que nous les admirions.

Terminons par ceux-ci, que l'évêque de Comminges fit dans la basilique même de Saint-Denis, au moment où l'on jetait dans la tombe encore ouverte d'Anne d'Autriche les insignes de la royauté.

Superbes ornements d'une grandeur passée,
Vous voilà descendus du trône au monument;
Que reste-t-il de vous dans ce grand changement,
Qu'un triste souvenir d'une gloire effacée!

Mortels dont la fortune est toujours balancée,
Et qui des ris aux pleurs passez en un moment
Si vous voulez sortir de votre égarement,
Que ce terrible objet frappe votre pensée.

Anne vivait hier, et cette Majesté
Qui régnait sur les cœurs par sa rare bonté,
Dans ces antres sacrés n'est plus qu'un peu de cendre.

Orateurs, taisez-vous! cette foule de rois
Qui sont ici comme elle et sans force et sans voix,
Font moins de bruit que vous, mais se font mieux entendre.



CHAPITRE XXXVII.

1667.—1669.

Conséquence de la mort d'Anne d'Autriche. — Refroidissement du roi pour M[lle] de La Vallière. — Commencement de M[me] de Montespan. — La princesse de Monaco. — Caractère de la nouvelle favorite. — Préparatifs de guerre. — Campagne de Flandre. — Rudesse de Louis XIV. — Amours de la grande Mademoiselle avec Lauzun. — Portrait de Lauzun. — Son origine. — Causes de son rapide avancement. — Il se fait mettre à la Bastille. — Sa grossièreté. — Le roi consent d'abord à son mariage. — Motifs qui déterminent le roi à donner son consentement. — Dernières années du duc de Beaufort. — Sa fin mystérieuse.



La mort de la reine-mère ne fit aucun changement dans les affaires publiques, dont, depuis longtemps, elle ne se mêlait plus; mais elle laissa un grand vide à la cour. Anne d'Autriche connaissait tout le monde à cette cour; elle savait la naissance et appréciait le mérite de chacun. Fière comme une Autrichienne, polie comme une Française, régulière comme une Espagnole, elle tenait chacun a la distance qui convenait, et ce que Louis XIV regretta surtout en elle, ce furent ces règles d'étiquette dont Anne d'Autriche savait faire des devoirs, et que Louis XIV fut obligé de convertir en lois[1].

Mlle de La Vallière était toujours la sultane favorite. Cependant en acquérant des droits sur Louis XIV comme mère, elle avait beaucoup perdu de ses charmes comme maîtresse. Sa fraîcheur, sa principale et l'on pourrait presque dire sa seule beauté, avait disparu, et l'on commençait à s'apercevoir à la cour que le roi ne l'aimait plus que de cet amour languissant et fatigué qui ne demande pas mieux que de changer d'objet. Le moment était bon pour briguer la survivance de cet amour qui s'en allait mourant. Une des plus jolies femmes de la cour le comprit et en profita : c'était Mme de Montespan.

Déjà, avant elle, une autre femme avait tenté ce qu'elle allait entreprendre et était parvenue à rendre Louis XIV infidèle, sinon inconstant. Cette femme, c'était la princesse de Monaco, la gracieuse fille du comte de Grammont et par conséquent la sœur du comte de Guiche. Mais ce caprice n'avait eu que la durée du désir qui l'avait fait naître et du plaisir qui l'avait satisfait.

Soit qu'elle fût plus adroite, soit qu'elle eût plus de charmes réels, il n'en fut pas ainsi de Mme de Montespan.

Françoise Athénaïse de Rochechouart de Mortemar, marquise de Montespan, que nous avons déjà introduite dans les fêtes de Fontainebleau sous le nom de Mlle de Tonnay-Charente qu'elle portait à cette époque, était née en 1641, et en 1663 avait épousé Henri-Louis de Pardaillan de Gondrin, marquis de Montespan, lequel était d'une illustre famille de Gascogne, mais dont l'antiquité cependant ne pouvait lutter avec celle des Mortemar[1]. Il avait obtenu pour elle, par le crédit de Monsieur, une place de dame du palais de la reine, et cette superbe beauté de la race des Mortemar, héréditaire comme l'esprit dans cette illustre famille, avait produit le plus grand effet sur tout le monde. Chacun alors s'était approché d'elle pour lui faire la cour; mais elle n'avait voulu écouter personne, et le marquis de la Fare dans ses Mémoires se cite lui-même comme un des malheureux que les beaux yeux de la marquise de Montespan avaient faits.

Le roi ne fit point d'abord attention à elle, et ce fut peut-être en ce moment qu'elle prévint son mari que Louis XIV l'avait remarquée et qu'il eût à l'emmener en province; mais comme le péril ne parut pas imminent au marquis, il n'en fit rien.

Cependant Mme de Montespan se mettait à la fois bien avec la

reine en disant, un jour qu'on parlait de M[lle] de La Vallière devant Marie-Thérèse :

— Si j'étais assez malheureuse pour qu'il m'arrivât ce qui lui est arrivé, je me cacherais pour tout le reste de ma vie.

Et en même temps elle se faisait l'amie de M[lle] de La Vallière, en se glissant près d'elle et en l'accompagnant partout. Dans le ballet des Muses, de Benserade, elle représentait une bergère et récita des vers qui exprimaient les amours d'une rose pour le soleil. Le roi la remarqua.

M[me] de Montespan, comme nous l'avons dit, avait beaucoup d'esprit. M[me] de Sévigné, qui était bon juge en pareille matière, lui fait sur ce point la part large et belle. Le roi parut rencontrer avec plaisir chez M[lle] de La Vallière cette belle et spirituelle personne. La pauvre duchesse qui sentait l'amour de Louis s'en aller, qui ne voyait plus même son royal amant aussi régulièrement que par le passé, crut que c'était un moyen de le ramener à elle que de se lier davantage avec son amie.

Ce qui devait arriver arriva : c'est-à-dire qu'en présence de ces deux femmes, l'une douce, timide et dévouée, l'autre spirituelle et artificieuse, l'amour du roi commença, à mesure qu'il s'éteignait pour M[me] de La Vallière, à s'allumer pour M[me] de Montespan.

Cependant, sur ces entrefaites, on faisait des préparatifs de campagne. Louis XIV, qui cherchait une guerre, prit pour prétexte les droits de la reine sur le Brabant, la Haute-Gueldre, le Luxembourg, Mons, Anvers, Cambrai, Malines, le Limbourg, Namur et la Franche-Comté. La disposition de la coutume de Brabant déclarait dévolus aux enfants du premier mariage les biens du père survivant à l'exclusion des enfants du second lit : en vertu de ce droit Marie-Thérèse, sortie du premier mariage de Philippe IV avec Élisabeth de France, réclamait la succession à ces provinces. Il est vrai qu'elle y avait renoncé par son contrat de mariage ; mais par son contrat de mariage aussi cinq cent mille écus d'or avaient été promis, qui n'avaient point été payés, et Louis XIV argua du défaut de paiement de cette dot pour s'emparer des villes sur lesquelles la reine avait des prétentions.

On fit alliance avec le Portugal, ennemi naturel de l'Espagne, et avec les Provinces-Unies, qui ne voyaient pas sans inquiétude un voisin catholique et superstitieux si près d'elles.



Madame de Montespan.

Notre marine, qui, à l'époque où M. de Beaufort avait fait l'expédition de Gigeri, avait pu fournir à peine seize navires de troisième ordre, présentait alors, tant dans les ports de Brest que dans celui de Rochefort, un effectif de vingt-six vaisseaux, de six frégates légères, de six brûlots et de deux tartanes.

La maison du roi seule montait à 5,400 hommes.

Il y avait en outre 26 régiments de cavalerie française formant 20,000 hommes à peu près; 6 régiments de cavalerie étrangère montant à 2,872 hommes, et 2 régiments de dragons montant à 948 hommes; 46 régiments d'infanterie française formant un effectif de 83,157 hommes; enfin, 14 régiments d'infanterie étrangère présentant un chiffre de 36,256 hommes.

Total: 148,397 hommes.

C'était la plus forte armée qu'une puissance européenne eût jamais mise sur pied depuis les croisades.

Un nouveau ministre de la guerre avait été nommé presque à cette occasion : c'était Louvois, fils de Letellier.

La campagne fut un voyage de cour.

Ce fut pendant cette campagne surtout que le roi se rapprocha



de Mme de Montespan. Toujours préoccupée de l'idée que c'était

un moyen de voir elle-même plus souvent le roi, Mlle de La Vallière n'essaya pas même de s'opposer à ce qu'il vit son amie; mais enfin elle comprit la faute qu'elle avait faite. Un jour elle fit des reproches au roi, et le roi impatienté, dans un de ces mouvements de dureté qui lui étaient si habituels, jeta sur ses genoux son petit chien épagneul nommé *Malice*, en lui disant :

— Tenez, Madame, c'est assez pour vous.

Et il passa chez Mme de Montespan dont la chambre était proche de celle de la duchesse.

De ce moment la pauvre La Vallière, qui avait toujours voulu se faire illusion, n'eut même plus la satisfaction de douter.

La reine, de son côté, en voyant ce nouvel amour, voulut faire quelques observations; mais Louis ne les reçut pas mieux que celles que s'était permises Mlle de La Vallière.

— Est-ce que nous n'avons pas le même lit, Madame? demanda-t-il.

— Si fait, Sire, répondit la Reine.

— Eh bien! dit Louis, que pouvez-vous demander de plus?

Cet amour faisait grand bruit; mais un autre, qui ne causait pas moins de rumeur à la cour vers le même temps, était celui de la grande Mademoiselle pour Lauzun.

Mlle de Montpensier, la petite-fille d'Henri IV, l'orgueilleuse fille de Gaston, l'amazone d'Orléans, l'héroïne du combat du faubourg Saint-Antoine, la grande Mademoiselle, l'héritière unique de tous les fiefs d'Orléans, riche de sept cent mille livres de rente, la grande Mademoiselle enfin qu'il avait été question de marier à des princes, à des rois, à des empereurs, était amoureuse d'un simple gentilhomme et allait l'épouser.

C'était une nouvelle que Mme de Sévigné donne, dans une de ses lettres, à deviner en cent et en mille.

Entrons dans quelques détails sur celui qu'elle aimait, et dont nous avons déjà prononcé le nom à propos du voyage de Bretagne où Fouquet fut arrêté.

Antouin Nompar de Caumont, duc de Lauzun, né en 1632, c'est-à-dire six ans avant le roi, était venu à Paris sous le nom de marquis de Puyguilhem : c'était, au dire de Saint-Simon qui, au reste, on le sait, n'avait pas l'habitude de flatter ses portraits, un petit

homme blondin, bien pris dans sa taille, de physionomie haute et spirituelle, plein d'ambition, de caprices et de fantaisies, jaloux de tout, jamais content de rien, voulant toujours et en toutes choses dépasser le but où tout autre que lui se serait arrêté. naturellement chagrin, solitaire, sauvage; ce qui ne l'empêchait point d'être fort noble dans ses façons, méchant et malin par nature, plein de traits cruels et de sel cuisant; toutefois bon ami quand il l'était, ce qui était rare; bon parent volontiers, épousant avec ardeur les intérêts ou les querelles de sa famille, cruel aux défauts des autres, habile à trouver et à donner des ridicules, extrêmement brave et dangereusement hardi; courtisan tantôt insolent et moqueur, tantôt bas jusqu'au valetage; plein de recherche, d'industrie, de rêves et d'intrigues pour arriver à ses fins; terrible aux ministres, redouté de tous, et d'autant plus inquiétant qu'il était près du maître; sans cesse plein de projets imprévus, capricieux, impossibles, mais spécieux et séduisants.

Vers 1658, il apparut tout à coup à Paris, venant de Gascogne, sans biens, mais avec cette ferme confiance en l'avenir qui avait fait et fera presque toujours réussir ses compatriotes. Il était quelque peu parent du duc de Grammont, et se recommanda de lui. Le vieux maréchal était fort bien en cour, dans la considération des ministres, dans la confidence du cardinal et de la reine-mère. Son fils, le comte de Guiche, dont nous avons si souvent parlé, était déjà à cette époque la fleur des braves et le favori des dames. Il introduisit Puyguilhem chez la comtesse de Soissons, d'où le roi ne bougeait guère. Le jeune homme plut à Louis, qui lui donna, en le nommant capitaine, son régiment des dragons du roi; bientôt après, le tenant dans une faveur de plus en plus grande, il le fit gouverneur du Berri, maréchal-de-camp, puis enfin créa pour lui la charge de colonel général des dragons.

Quelque temps après, le duc de Mazarin, dont nous connaissons les pieuses folies à propos des belles statues de son oncle, voulut se défaire de sa charge de grand-maître de l'artillerie. Puyguilhem apprit cette résolution, courut au roi et lui demanda cette place. Le roi, qui ne savait rien refuser à son favori, la lui promit, mais à la condition que jusqu'au moment de sa nomination il garderait le secret le plus absolu. C'était surtout pour échapper aux observations que ne manquerait pas de lui faire son nouveau mi-

nistre de la guerre Louvois, ennemi tout particulier du candidat, que le roi lui recommandait ce silence. Puyguilhem promit tout ce que le roi voulut.

La chose allait donc se faire, lorsque le matin même du jour où le roi la devait signer, Puyguilhem, qui avait ses grandes entrées, alla attendre la sortie du roi du cabinet des finances, dans une pièce, dit Saint-Simon, où personne n'entrait pendant le conseil, et qui était située entre celle où toute la cour attendait et celle où le conseil se tenait. Là, pour son malheur, Puyguilhem trouva Nyert, premier valet de chambre en quartier : un premier valet de chambre est une puissance. Puyguilhem voulut se faire un ami de celui-là ; il lui conta quelle cause l'amenait et quelle espérance il avait conçue.

De Nyert, de son côté, avait un ami à se faire, c'était le ministre ; il écouta Lauzun jusqu'au bout. Quand il eut fini, regardant tout à coup à sa montre, comme si une idée inattendue lui était passée par la tête, il feignit d'avoir oublié d'accomplir un ordre que le roi lui avait donné ; puis sortant vivement, il monta quatre à quatre l'escalier qu'on appelait le petit degré, entra chez Louvois, et lui annonça une chose à laquelle celui-ci était loin de s'attendre : c'est qu'au sortir du conseil Lauzun allait être déclaré maître de l'artillerie.

Louvois demeura stupéfait : il haïssait Lauzun, qui était un ami de Colbert. Une si haute charge relevant du département de la guerre, donnée à un homme du caractère de Lauzun, lui promettait une foule de désagréments. Il embrasse Nyert, l'envoie reprendre avec Lauzun la conversation où il l'a laissée, saisit le premier papier venu pour se faire un prétexte d'entrée près du roi, et pénètre dans la chambre du conseil. Le roi, surpris de le voir, se lève, va à lui. Louvois l'entraîne dans l'embrasure d'une fenêtre, lui dit qu'il sait tout, exagère les défauts de Lauzun, et déclare que cette nomination est une source de querelles futures entre lui et le grand-maître, querelles qui nuiront non seulement à l'unité du service, mais encore à la tranquillité de Sa Majesté, qui sera constamment prise pour arbitre.

Le roi n'avait eu qu'un but en recommandant le secret à son favori, c'était de cacher ce qu'il voulait faire pour lui à Louvois, dont il avait d'avance deviné l'opposition : aussi rien ne pouvait

lui être plus désagréable que l'indiscrétion qu'avait commise Puyguilhem; car de soupçonner un autre, il n'y avait pas moyen. Aussi, lorsque le roi sortit du conseil, au lieu de s'arrêter, passa-t-il devant lui sans rien dire. Puyguilhem demeura étourdi, et tout le reste de la journée, prit à tâche de se trouver sur le passage du roi; mais c'était chose inutile : le roi semblait ne l'avoir jamais vu. Enfin, au petit coucher, Lauzun se basarda de s'avancer vers le roi et de lui demander s'il avait signé son brevet; mais Louis XIV lui répondit de ce ton sec, si alarmant pour un favori :

— Cela ne se peut pas encore; on verra.

Il était visible que quelque chose était survenu qui avait tout bouleversé. Lauzun s'informa, s'inquiéta, s'enquit : nul ne put rien lui dire. Il résolut de s'adresser à Mme de Montespan.

Mme de Montespan avait quelques obligations à Lauzun. D'abord on parlait de relations intimes qui auraient eu lieu entre elle et Puyguilhem; ensuite on disait que, devant le roi, le complaisant favori s'était non seulement retiré, mais encore qu'il avait aidé à aplanir certaines difficultés avec une adresse et une obligeance qui n'avaient pas peu contribué à lui faire obtenir du roi cette promesse imprudente que le roi venait de retirer.

Puyguilhem, comme nous l'avons dit, s'adressa donc à Mme de Montespan. Celle-ci lui promit monts et merveilles; cependant, malgré ces promesses, huit jours s'écoulèrent sans rien amener de satisfaisant pour Lauzun.

Mais ces huit jours n'avaient point été perdus. Lauzun, se doutant que Mme de Montespan le leurrait de fausses promesses, les avait employés à se faire l'amant de sa femme de chambre. Arrivé au point où cette fille ne lui pouvait plus rien refuser, il exigea d'elle qu'elle le cachât sous le lit de sa maîtresse au moment même où le roi, qui, ainsi que nous l'avons vu, passait toutes les nuits chez sa femme, viendrait à son heure accoutumée chez Mme de Montespan.

C'était vers trois heures de l'après-midi que Louis XIV avait l'habitude de faire ses visites amoureuses. A deux heures et demie, Lauzun fut introduit par la camérière dans la chambre à coucher, où il prit son poste.

Il n'attendit pas longtemps. A peine avait-il tiré les courtines, que le roi et Mme de Montespan entrèrent, et s'approchèrent de

Lauzun de telle façon qu'il lui fût impossible de perdre un seul mot de ce qu'ils disaient.

Le hasard servit l'écouteur à souhait. La conversation tomba sur lui, et alors il apprit tout : l'indiscrétion de Nyert, la terreur de Louvois, et surtout le peu de zèle que mettait la favorite à servir ses intérêts.

Un mouvement perdait Lauzun sans miséricorde. Il resta immobile et sans haleine pendant tout le temps que le roi et Mme de Montespan demeurèrent dans la chambre, c'est-à-dire pendant plus de deux heures; puis Louis et sa maîtresse étant sortis, il se retira à son tour, alla rajuster sa toilette et revint se coller à la porte de Mme de Montespan, qui avait répétition pour un ballet.

Elle sortit et trouva Lauzun qui l'attendait. Le solliciteur lui offrit la main de la façon la plus galante, et lui demanda si, durant la visite que le roi lui avait faite, elle avait eu l'obligeance de songer à lui.

Mme de Montespan lui fit alors l'énumération de toutes les bonnes paroles qu'elle avait, à ce qu'elle assurait, dites au roi, et qui ne pouvaient, à son avis, manquer de produire un excellent effet. Lauzun la laissa bien s'enferrer; puis, lorsqu'elle eut dit tout ce qu'elle avait à dire, il se pencha à son oreille :

— Il n'y a qu'un petit malheur à tout cela, dit-il.

— Et lequel? demanda Mme de Montespan.

— C'est que, depuis un bout jusqu'à l'autre, vous en avez menti comme une coquine.

Mme de Montespan jeta un cri et voulut quitter le bras de Lauzun; mais il la retint presque de force.

— Oh! attendez au moins, que je vous prouve que je sais ce que j'avance.

Et il lui raconta d'un bout à l'autre tout ce qui s'était dit et fait dans cette chambre, où cependant le roi et Mme de Montespan croyaient bien n'être ni vus ni écoutés.

Tout ce récit bouleversa tellement Mme de Montespan, qu'en entrant dans la salle du ballet, elle s'évanouit.

Le roi, tout effrayé, accourut à elle, et Lauzun se retira comme par respect. Le soir, Mme de Montespan raconta toute l'affaire à son royal amant.

Le roi était furieux : cependant, comme il ignorait d'où Lauzun

avait appris tous ces détails, il ne dit rien, et se contenta de tourner le dos à Lauzun. Mais celui-ci n'était pas homme à le tenir quitte à si bon marché. Il épia le roi, et comme il avait les grandes entrées, un beau matin il parvint à se trouver seul avec lui. Alors, s'approchant de Louis XIV :

— Sire, lui dit-il, j'avais cru que tout gentilhomme était obligé de tenir une parole donnée, et que le titre de roi n'était qu'une raison de plus pour tenir cette parole. Il paraît que je m'étais trompé.

— Que voulez-vous dire, Monsieur? demanda Louis XIV.

— Je veux dire que Votre Majesté m'avait positivement promis la charge de grand-maître de l'artillerie, et qu'elle ne me l'a point donnée.

— C'est vrai, dit le roi, je vous l'avais promise, mais à une condition, c'est que vous me garderiez le secret, et vous ne me l'avez point gardé.

— C'est bien, dit Lauzun; puisqu'il en est ainsi, je n'ai plus qu'une chose à faire, c'est de briser mon épée, afin que l'envie ne



me reprenne jamais de servir un prince qui manque si vilainement à sa parole.

Et joignant le fait à la menace, Lauzun tira effectivement son épée, la brisa sur son genou et en jeta les deux morceaux aux pieds du roi.

La colère monta au visage de Louis XIV comme une flamme. Il leva sur l'insolent la canne qu'il tenait à la main; mais presque aussitôt s'élançant vers une fenêtre : — Oh! non, s'écria-t-il en l'ouvrant, il ne sera pas dit que j'aurai frappé un homme de qualité.

Et jetant sa canne par la fenêtre il sortit.

Le lendemain Lauzun fut conduit à la Bastille. Le même jour l'artillerie fut donnée au comte de Lude.

Mais telle était l'influence de Lauzun sur le roi, que celui-ci lui envoya à la Bastille le grand-maître de sa garde-robe, pour lui proposer, en échange de la charge qu'il n'avait pu lui donner, la place de capitaine des gardes du roi, vacante par l'abandon qu'en faisait le duc de Gesvres, lequel achetait, du comte de Lude, la place de premier gentilhomme; mais Lauzun se fit prier. Enfin pourtant il accepta, sortit de la Bastille, alla saluer le roi, prêta serment de sa nouvelle charge et rendit les dragons.

Quinze jours après tout était sur le même pied qu'auparavant, et Lauzun obtenait encore la compagnie des cent gentilshommes de la maison du roi au bec de corbin qu'avait eue son père, et était fait lieutenant-général.

Ce n'est pas tout : nous avons dit que Mme de Monaco avait été un instant la maîtresse du roi; mais ce que nous n'avons pas dit, c'est que Lauzun avait d'abord eu ses bonnes grâces quand elle était encore Mlle de Grammont. Or Lauzun, qui l'avait véritablement aimée, ne lui pardonna point d'avoir cédé au roi. Aussi, un jour qu'il était allé à Saint-Cloud, trouvant Madame assise à terre sur le parquet pour se rafraîchir, et près d'elle Mme de Monaco, sa surintendante, à demi couchée et une main renversée, il fit si bien, qu'en coquetant avec les dames, il posa le talon de sa botte dans la main de Mme de Monaco, et pirouettant sur lui-même, salua la princesse et s'en alla.

De cette nouvelle impertinence il n'était rien résulté, soit que Mme de Monaco eût gardé pour elle la douleur de sa main écrasée, soit que le roi eût préféré son favori à son ancienne maîtresse. Lauzun continua donc avec le plus grand succès ses excentricités,

comme on dirait de nos jours, et il poussa bientôt la hardiesse jusqu'à parler non seulement d'amour, ce qui n'eût rien été, mais encore de mariage à la grande Mademoiselle, propre cousine du roi.

C'était là une bien autre affaire que celle de l'artillerie, et cependant, au grand étonnement de tout le monde, le roi consentit à ce que, malgré sa petite noblesse de Gascogne, Puyguilhem devint son cousin.

Tout était fini, arrêté, conclu, si Lauzun, avec sa vanité ordinaire, n'eût point retardé son mariage pour faire faire des livrées à toute sa maison, et n'eût point tenu à ce que ce mariage fût célébré à la messe du roi.

C'était par trop de confiance dans sa fortune, et Lauzun fut puni de ce défi porté au sort. Cette fois ce ne fut point Louvois qui vint faire des représentations au roi, ce furent Monsieur et M. le Prince, lesquels firent si bien, que le roi retira sa promesse.

Mademoiselle jeta feu et flamme; mais Lauzun, contre toute attente, fit d'assez bonne grâce au roi le sacrifice de cette illustre union.

Maintenant, hâtons-nous de dire que ce n'était point par amitié pour Lauzun ou par condescendance pour sa cousine que Louis XIV avait donné son consentement à un mariage si disproportionné. Non, l'homme qui un jour, dans un moment de franchise politique, avait dit : *l'État, c'est moi*, n'avait point de ces faiblesses-là; non, ce consentement, jugé de tant de façons différentes, n'était rien autre chose qu'un calcul.

Mademoiselle était la seule opposition qui fût restée à la cour; c'était l'incarnation de la Fronde disparue, ou peu s'en fallait, de la société nouvelle. Mademoiselle, épousant un prince du sang, donnait au passé une importance qui pouvait se refléter dans l'avenir; Mademoiselle, épousant Lauzun, restait la plus riche héritière de France, mais descendait de son rang de princesse du sang à celui de femme d'un simple gentilhomme.

Au reste, vers le même temps, disparaissait de la scène du monde un des hommes qui avaient joué l'un des principaux rôles dans cette Fronde déjà oubliée, et dont le hasard vient de nous faire dire un dernier mot.

C'était le grand amiral de France, M. de Beaufort.

M. de Beaufort avait été envoyé par Louis XIV au secours de Candie, qu'assiégeaient les Turcs. Seulement, pour ne pas se brouiller avec le Grand Seigneur, le roi de France avait substitué le pavillon de Sa Sainteté au sien.

Sortie de Toulon, le 5 juin 1669, la flotte du duc de Beaufort, à part une forte raffale du nord-ouest qui avait demâté la *Sirène* à la hauteur des îles d'Hyères, avait eu un temps magnifique; le 17, vers la pointe de la Morée, on avait rencontré quatorze bâtiments vénitiens chargés de chevaux destinés à la cavalerie française.

On arriva en vue de Candie, et l'escadre mouilla dans une assez mauvaise rade ouverte au nord et située sous les murs de la ville, que l'on appelait la Fosse. Les Turcs étaient maîtres de toute l'île, excepté de la capitale.

En abordant dans l'île, qui appartenait alors aux chrétiens, Achmet Pacha avait prédit cet envahissement successif par une parabole. Jetant son sabre au milieu d'un large tapis :

— Messieurs, avait-il dit, qui de vous prendra mon cimeterre sans marcher sur le tapis?

Comme le cimeterre était bien loin de la portée de la main, personne ne songea même à essayer, et tous répondirent que c'était une chose impossible.

Alors Achmet Pacha saisissant le bout du tapis l'avait roulé petit à petit jusqu'à ce que le cimeterre se trouvât à la portée de son bras; puis prenant le cimeterre sans avoir effectivement marché sur le tapis : — Voici, dit-il, comment je réduirai Candie, pied à pied avec le temps. (1)

La nuit venue, M. de Beaufort se rendit, avec ses principaux officiers, chez M. de Saint-André Montbrun qui commandait la place. La ville n'était plus qu'un monceau de ruines.

L'explication entre le grand amiral et le marquis de Saint-André fut grave. On était loin de se douter en Europe de l'état où les infidèles avaient réduit Candie. L'ambassadeur, qui avait sollicité le secours de la France, avait parlé d'une garnison de 12,000 hommes qui défendait cette ville, quand à peine il en restait 2,500.

Cependant un tel secours, venu avec tant d'appareil, ne pouvait pas se contenter de soutenir le siége, enfermé dans la

(1) Eugène Sue, *Histoire de la Marine.*

ville : l'honneur du drapeau français voulait que l'on combattît.

Une attaque fut résolue pour la nuit du 24 au 25 juin.

On employa les nuits du 20 au 23 à débarquer les troupes.

Le dernier conseil se tint le 24, à sept heures du soir.

A trois heures du matin la sortie eut lieu. Elle était commandée par MM. de Beaufort et de Navailles.

La première attaque fut faite par M. de Dampierre : ses soldats trouvèrent les Turcs encore engourdis par le sommeil, de sorte que l'on put croire d'abord à une espèce de victoire.

Mais en fuyant ils mirent le feu aux mèches de quelques barils de poudre qui éclatèrent au milieu des vainqueurs.

Tout à coup le bruit se répandit que le terrain était miné, et une terreur panique succéda à ce premier sentiment d'orgueil qu'avaient éprouvé nos soldats, en voyant qu'ils venaient de remporter une si facile victoire. MM. de Beaufort et de Navailles aperçurent les fuyards qui revenaient vers eux en criant : *Sauve qui peut!*

Alors MM. de Beaufort et de Navailles donnèrent avec tout ce qu'ils avaient d'hommes, criant : *arrête*, *arrête*, et frappant les fuyards tantôt du plat, tantôt de la pointe de leur épée.

Mais rien ne fit : la panique était telle que ce ne furent point les troupes fraîches qui arrêtèrent les fuyards, mais les fuyards qui entraînèrent les troupes fraîches.

M. de Beaufort n'était pas homme à fuir comme les autres. Au milieu de la déroute générale, il rassembla un groupe de gentilshommes, et, levant son épée :

— Allons, messieurs, dit-il, montrons à ces chiens de parpaillots qu'il y a encore des gens en France, qui savent mourir quand ils ne savent pas vaincre.

Et il s'enfonça dans les rangs des Turcs où il disparut.

Et tout fut dit. Jamais on ne revit M. de Beaufort; jamais on n'en entendit parler davantage, et jamais on n'en eut de nouvelles, quelque démarche que l'on fît pour y parvenir.

CHAPITRE XXXVIII.

1669.

Griefs de Louis XIV contre les Provinces-Unies. — Projet d'alliance de la France avec l'Angleterre. — Mme Henriette négociateur. — Succès de sa mission. — Mécontentement de Monsieur. — Griefs de Madame contre son mari. — Le chevalier de Lorraine. — Le roi prend fait et cause pour Madame. — Colère du duc d'Orléans. — Maladie de Madame. — Elle se croit empoisonnée.—Opinion des médecins.—Progrès du mal. — Derniers moments de la princesse. — Conduite de Monsieur. — Visite du roi. — Mort de Mme Henriette. — Le crime est dévoilé. — Indulgence du roi.



Le traité d'Aix-la-Chapelle avait rapproché la France de la Hollande, et la Hollande n'avait pas vu sans inquiétude les progrès d'un si dangereux voisin que l'était Louis XIV. Elle avait raison de s'inquiéter, car le roi de France ne cherchait qu'un prétexte pour traiter en ennemis ses anciens alliés. Ce territoire factice conquis sur des marais et des dunes, cette formidable marine, qui faisait entrer dans les ports de l'Inde vingt vaisseaux hollandais contre un vaisseau français; ces arsenaux s'étendant d'un bout à l'autre du Zuiderzée, tout cela tentait trop fortement le roi, pour que Louis XIV, naturellement très faible en pareille matière, ne succombât point à la tentation.

De leur côté, l'importance que les Hollandais avaient prise,

dans leur intervention entre la France et l'Espagne, leur avait exagéré leurs forces. Leurs presses mettaient au jour cinq ou six pamphlets par mois, dont deux ou trois pour le moins étaient dirigés contre la France. On frappait publiquement, à La Haie et à Amsterdam, des médailles où la majesté du roi de France n'était pas toujours respectée. Un de ces pamphlets disait que c'était aux Hollandais que l'Europe devait la paix, et que Louis XIV aurait été vaincu si la Hollande ne fût venue à son aide en provoquant la signature immédiate du traité. Une médaille représentait le soleil pâli et effacé avec cet exergue : *In conspectu meo stetit sol* (1). Or, ce soleil *non pluribus impar*, c'est-à-dire qui en valait à lui seul une foule d'autres, ce soleil qui devait acquérir des forces à mesure qu'il s'élevait dans le ciel, ce soleil, c'étaient les armes parlantes, c'était la représentation visible du grand roi. L'insulte était donc non seulement patente, mais encore directe.

Toutes ces causes de guerre étaient bien petites et bien mesquines dans les cas ordinaires; mais c'était tout ce qu'il fallait dans le cas exceptionnel où l'on se trouvait. La guerre, décidée d'avance dans l'esprit de Louis XIV, fut bientôt décidée dans le conseil.

La première précaution à prendre dans une pareille entreprise, c'était de s'assurer la neutralité de l'Espagne et l'alliance de l'Angleterre. Le marquis de Villars fut envoyé à Madrid, pour faire comprendre au cabinet espagnol l'intérêt qu'il avait à l'abaissement des Provinces-Unies, ses ennemies naturelles. Quant au roi d'Angleterre, Charles II, ce fut un tout autre ambassadeur qu'on résolut de lui envoyer.

Louis XIV annonça un voyage à Dunkerque, et les courtisans furent conviés à ce voyage.

Tout ce que le roi savait déployer de grandeur fut mis au jour à propos de cette circonstance : trente mille hommes précédaient ou suivaient sa marche. Toute sa cour, c'est-à-dire la plus riche et la plus grande noblesse d'Europe, les plus gracieuses et les plus spirituelles femmes du monde, l'accompagnaient. La reine et Madame avaient presque un rang égal, et derrière elles venaient immédiatement, dans la même voiture, spectacle inouï, les deux mal-

(1) Le soleil s'est arrêté devant moi.

tresses du roi, Mme de La Vallière et Mme de Montespan, qui, quelquefois même, montaient avec le roi et la reine dans un grand carosse anglais.

Madame était, en outre, accompagnée d'une charmante personne qui, elle aussi, avait ses instructions secrètes; c'était Louise-Renée de Panankoët, appelée Mlle de Keroualle. Elle avait été nommée, par Louis XIV, *séductrice plénipotentiaire.*

Le rôle était important et la mission difficile : il fallait l'emporter sur sept maîtresses connues et qui jouissaient, en ce moment et toutes à la fois, du privilége, fort couru à cette époque en Angleterre, de distraire le monarque des ennuis que lui causaient l'embarras de ses finances, les murmures de son peuple et les remontrances de son parlement.

Ces sept maîtresses étaient : la comtesse de Castelmaine, Mlle Stewart, Mlle Welles, fille d'honneur de la duchesse d'York, Nelly Gwyn, une des plus folles courtisanes du temps, Miss d'Avys, célèbre comédienne, Bell Orkay la danseuse, et enfin, une Moresse nommée Zinga.

Toutes ces intrigues politiques et amoureuses se faisaient au grand dépit de Monsieur qui pestait, jurait, se dépitait, *rabrouait* Madame, comme dit Saint-Simon, mais ne pouvait rien empêcher. Monsieur était d'autant plus furieux, qu'on venait d'exiler son favori, le chevalier de Lorraine. Nous verrons plus tard quelle terrible catastrophe produisit cet exil. Mais le roi fit semblant de ne pas voir la sourde opposition qu'il faisait, ou, s'il la vit, il ne s'en inquiéta point, et Madame n'en partit pas moins le 24 ou le 25 mai pour Douvres, où elle arriva le 26.

La négociation réussit au-delà des désirs de Louis XIV: Charles trouva Mlle de Keroualle charmante, et moyennant quelques millions et la promesse faite par sa sœur que Mlle de Keroualle resterait en Angleterre, Charles promit tout ce qu'on voulut.

Il est vrai que de son côté il détestait fort la Hollande dont les pratiques calvinistes mettaient éternellement tout son royaume en mouvement.

Mlle de Keroualle resta en Angleterre, où le roi Charles II la fit duchesse de Portsmouth en 1673, et où le roi Louis XIV lui fit, la même année, don de la terre d'Aubigny, cette même terre qui avait été donnée en 1422, par le roi Charles VII, à Jean Stuart,



Mme Henriette.

comme une marque des grands et considérables services qu'il lui avait rendus dans la guerre contre les Anglais.

Les services de Mlle de Kerouälle étaient d'une autre nature; mais comme ils n'étaient pas moins grands que ceux de Jean Stuart, Louis XIV n'hésita point à leur donner la même récompense.

Un traité d'alliance entre Louis XIV et Charles II fut, en conséquence, préparé. Il contenait onze articles, dont le cinquième, c'est-à-dire le plus important de tous, était conçu en ces termes:

« Lesquels seigneurs rois ayant, chacun en son particulier, beaucoup plus de sujets qu'ils n'en auraient besoin pour justifier dans le monde la résolution qu'ils ont prise de mortifier l'orgueil des états-généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas et d'abattre la puissance d'une nation qui s'est si souvent noircie d'une extrême ingratitude envers ses propres fondateurs et créateurs de cette république, et laquelle même a l'audace de se vouloir ériger aujourd'hui en souverains arbitres et juges de tous les autres potentats; il est convenu, arrêté et conclu que Leurs Majestés déclareront et feront la guerre, conjointement avec toutes leurs forces de terre et de mer, auxdits états-généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas, et qu'aucun desdits seigneurs rois ne pourra faire de traité de paix, de trêve ou de suspension d'armes avec eux, sans l'avis et le consentement de l'autre, etc., etc. »

Les ratifications de ce traité devaient être échangées dans le courant du mois suivant.

On conçoit avec quels honneurs fut reçue à Calais l'ambassadrice qui apportait de si riches nouvelles.

On revint à Paris tout préparer pour la conquête; mais avant qu'on se mît en route pour l'accomplir, une catastrophe aussi douloureuse qu'inattendue vint épouvanter la cour de France.

Un cri poussé par Bossuet retentit par toute l'Europe :

— *Madame se meurt! Madame est morte!*

Remontons aux antécédents de cette mort si soudaine et si dramatique.

Nous avons dit les jalousies et les plaintes de Monsieur à propos des galanteries de Madame. Il nous reste à dire les griefs de Madame contre Monsieur.

Il était impossible que deux frères se ressemblassent moins au physique et au moral que Louis XIV et son frère. Le roi était

grand, avait les cheveux cendrés, un air mâle et une haute mine; Monsieur était petit, il avait les cheveux et les sourcils noirs, les yeux de couleur foncée, le nez grand, la bouche trop petite et de vilaines dents. Aucun des amusements des hommes ne lui convenait; on ne pouvait parvenir à le faire jouer à la paume, à lui faire faire des armes; excepté en temps de guerre, il ne montait jamais à cheval, et les soldats disaient qu'il craignait plus le hâle que la poudre, les coups de soleil que les coups de mousquet. Mais, au contraire, il se plaisait à se parer et à s'habiller, mettait du rouge, se déguisait souvent en femme, dansait comme s'il eût été une femme réellement, et n'avait, au milieu de toutes ces charmantes fleurs de beauté écloses à la cour du roi son frère, jamais été accusé d'un de ces jolis péchés pour lesquels son frère avait si souvent besoin d'absolution.

Mme de Fiennes lui disait un jour : — Ce n'est pas vous, Monseigneur, qui déshonorez les femmes, ce sont les femmes qui vous déshonorent.

On parlait d'un pari qu'avait fait Mme de Monaco, pari dont sa beauté lui rendait le gain facile auprès de tout autre homme, et que cependant elle avait perdu près de Monsieur.

En échange, si Monsieur n'avait pas de maîtresses, il avait des favoris. Ces favoris étaient le comte de Beuvron, le marquis d'Effiat, petit-fils du maréchal, et Philippe de Lorraine Armagnac, chevalier de Malte, appelé ordinairement le chevalier de Lorraine. Ce dernier était le principal favori de Monsieur.

Le chevalier de Lorraine, né en 1643, était âgé de 26 ou 27 ans. C'était, dit la princesse Palatine, deuxième femme de Monsieur, un drôle bien fait, et contre lequel on n'aurait rien eu à dire, si l'intérieur eût ressemblé au dehors.

Madame était jalouse du chevalier de Lorraine bien autrement qu'elle ne l'eût été d'une maîtresse : cette intimité de Monsieur avec un beau jeune homme dont les mœurs passaient pour être horriblement dissolues, la révoltait. Elle profita du degré de faveur où, d'avance, l'avaient mise les services qu'elle allait rendre au roi, pour lui demander l'exil du chevalier, exil qui lui fut d'autant plus facilement accordé, que Louis écoutait lui-même avec impatience tous ces bruits que faisaient naître les singulières habitudes de son frère.

Le chevalier de Lorraine reçut donc l'ordre de quitter la France.

A cette nouvelle, Monsieur commença par s'évanouir, puis il fondit en larmes, puis il vint se jeter aux pieds du roi; mais il n'en put rien obtenir. Alors, en proie au plus violent désespoir, il quitta Paris et alla s'ensevelir dans son château de Villers-Coterets.

Mais Monsieur n'était point de nature à bouder longtemps; sa colère s'évapora en flamme et en fumée; Madame, contre laquelle surtout était soulevée cette colère, protesta qu'elle n'était pour rien dans l'exil du chevalier. Le roi offrit des dédommagements; Monsieur les accepta et revint à la cour, le cœur gros encore, mais étouffant son chagrin intérieur. Il continua de vivre avec le roi et avec Madame comme il avait vécu jusques-là.

Il avait suivi la cour à Dunkerque et amassé de nouveaux déplaisirs dans tout ce voyage. Madame, pendant son séjour en Angleterre, avait raccommodé Buckingham avec le roi, et Monsieur n'avait point oublié que Buckingham avait affiché d'une façon scandaleuse son amour pour celle qui allait devenir sa femme.

Puis ce voyage lui avait encore donné un autre sujet de jalousie. Madame, disait-on, aurait, en Angleterre, écouté d'une oreille peu sévère les galanteries de son neveu James, duc de Montmouth, fils naturel de Charles II, le même qui fut exécuté le 15 juillet 1685, pour rebellion contre Jacques II. Mais, hâtons-nous de le dire, ce bruit auquel Monsieur, dans la disposition d'esprit où il se trouvait, ajoutait ou faisait semblant d'ajouter foi, n'avait jamais eu grande consistance à la cour.

Enfin, comme nous l'avons dit, on était revenu du voyage de Flandre, et Madame, dans toute la joie du résultat de la négociation qu'elle venait de terminer d'une façon si habile, dans tout l'orgueil de la puissance que lui donnait ce résultat, tenait sa cour à Saint-Cloud depuis le 24 juin, tandis que le chevalier de Lorraine était allé promener son dépit à Rome, d'où, selon toute probabilité, il ne devait pas revenir tant que Madame conserverait son crédit près du roi.

Le 29 juin, qui était un dimanche, Madame se leva de bonne heure et descendit chez Monsieur qu'elle trouva au bain. Elle causa longtemps avec lui et en sortant entra chez Mme de Lafayette, et comme celle-ci s'informait de sa santé, elle lui répondit que cette

santé était bonne et qu'elle avait passé une excellente nuit. Puis elle remonta chez elle.

Un instant après Mme Lafayette, à son tour, monta chez la princesse.

La matinée se passa comme d'habitude; on vint la prévenir que la messe était prête : elle alla l'entendre.

Au retour elle passa chez Mlle d'Orléans, sa fille, dont un célèbre peintre d'Angleterre était occupé à faire le portrait. La conversation roula sur le voyage d'Angleterre, et la princesse fut fort gaie.

En revenant elle demanda une tasse d'eau de chicorée. On la lui apporta; elle la but et dîna comme d'habitude.

Après le dîner on passa chez Monsieur, dont le même peintre



anglais faisait le portrait. Pendant la séance Madame se coucha sur des carreaux, ce qui lui arrivait souvent, et s'endormit.

Pendant son sommeil, son visage se décomposa si étrangement que Mme de Lafayette, qui était debout près d'elle, s'en effraya au point qu'elle écrit dans ses mémoires :

« Je fus surprise de ce changement, et je pensai qu'il fallait que son esprit contribuât fort à parer son visage, puisqu'il le rendait si agréable quand elle était évelllée, et qu'elle l'était si peu quand

elle était endormie. J'avais tort néanmoins, ajoute-t-elle, de faire cette réflexion, car je l'avais vue dormir plusieurs fois et je ne l'avais pas vue moins aimable. »

Une douleur d'estomac révellla Madame, et elle se leva avec un visage si défait, que Monsieur lui-même en fut surpris et s'en inquiéta.

Elle passa au salon où elle s'arrêta à parler avec Boisfranc, trésorier de Monseigneur, tandis que Monsieur descendait pour aller à Paris. Sur l'escalier, Monsieur rencontra Mme de Mecklembourg et remonta avec elle dans le salon. Madame quitta Boisfranc et alla au-devant de l'illustre visiteuse. En ce moment Mme de Gamache lui apporta, dans sa tasse particulière, de l'eau de chicorée qu'elle venait de demander pour la seconde fois et que l'on tenait toujours prête dans l'antichambre. Mme de Lafayette en avait de son côté demandé un verre, et elle but de cette eau de chicorée en même temps que Madame.

La tasse destinée à Madame et le verre destiné à Mme de Lafayette leur furent présentés par Mme Gordon, dame d'atours de la princesse; mais, avant même que la princesse eût fini son verre et le tenant encore d'une main, Madame porta l'autre à son côté en s'écriant:

— Ah! quel point de côté! quel mal! je n'en puis plus!..

En prononçant ces paroles, elle rougit excessivement; mais presque aussitôt elle pâlit d'une pâleur livide en disant :

— Qu'on m'emporte! qu'on m'emporte! je ne puis plus me soutenir.

Mme de Lafayette et Mme de Gamache prirent la princesse sous les bras; elle marchait toute courbée et ne pouvait se soutenir. On la déshabilla; pendant qu'on la déshabillait, ses plaintes redoublèrent et ses douleurs étaient si violentes que, malgré elle, les larmes coulaient de ses yeux.

A peine fut-elle au lit que les douleurs augmentèrent encore; elle se jetait de côté et d'autre, comme une personne prête à entrer en convulsions. On alla en toute hâte quérir son premier médecin, M. Esprit; mais il dit que c'était une colique ordinaire et commanda les remèdes pratiqués en pareille circonstance, et cependant Madame continuait de crier que c'était un confesseur qu'il

lui fallait et non un médecin, attendu que la chose était plus grave qu'on ne le croyait.

Monsieur était agenouillé devant le lit de la princesse; la malade le vit dans cette posture et lui jeta les bras au cou en s'écriant : — Hélas ! Monsieur, vous ne m'aimez plus et il y a longtemps; mais cela est injuste, car jamais je ne vous ai trahi.

Cette voix avait un accent si lamentable que tous les assistants se mirent à pleurer.

Toutes ces différentes phases s'étaient succédé depuis une heure à peine. Tout à coup Madame s'écria que cette eau qu'elle avait bue était sans doute du poison ; qu'on avait peut-être pris une bouteille pour l'autre; qu'elle sentait qu'elle était empoisonnée, et que si on ne voulait pas qu'elle mourût, il fallait lui donner du contre-poison.

Monsieur était près de Madame au moment où ce cri de douleur lui échappa ; il ne parut ni ému ni embarrassé, et dit fort tranquillement : — Il faut faire boire de cette eau à un chien.

Mme Desbordes, première femme de chambre de Madame, s'approcha et dit que ce n'était pas sur un chien qu'il fallait faire cette expérience, que c'était elle qui avait préparé l'eau, qu'elle était sûre qu'aucune substance nuisible n'y était mêlée, et que c'était à elle de donner la preuve de ce qu'elle avançait.

Elle se versa en conséquence un verre de cette eau et but.

On apporta alors de l'huile et du contre-poison.

Sainte-Foy, premier valet de chambre de Monsieur, proposa de la poudre de vipère. Madame accepta, en lui disant : — J'ai confiance en vous, Sainte-Foy, et de votre main je prendrai tout.

Les drogues qu'elle avait prises provoquèrent des vomissements, mais des vomissements imparfaits, qui ne servirent qu'à la fatiguer, au point qu'elle n'avait plus, disait-elle elle-même, la force de crier.

A partir de ce moment, Madame se regarda comme perdue et ne songea plus qu'à supporter ses douleurs avec patience. Depuis quelques instants déjà, elle avait fait demander un prêtre. Monsieur dit à Mme de Gamache de tâter le pouls de la malade; elle obéit et sortit de la ruelle épouvantée en disant qu'elle n'en trouvait plus et que Madame avait déjà les extrémités froides. Mais le

médecin soutint toujours que c'était une colique et déclara qu'il répondait de Madame.

Le curé de Saint-Cloud était arrivé. On prévint la princesse de sa présence; elle le fit approcher de son lit, et comme une de ses femmes la soutenait dans ses bras, elle ne voulut point permettre qu'elle s'éloignât et se confessa devant elle.

On avait déterminé de la saigner. Madame avait demandé que ce fût au pied; le médecin préféra que ce fût au bras. On craignit que cette détermination ne la contrariât; mais sans aucune autre objection, elle dit qu'elle était prête à faire tout ce qu'on exigerait d'elle; que tout lui était indifférent à cette heure, attendu qu'elle se sentait mourir.

Il y avait déjà plus de trois heures qu'elle était dans cet état et que le mal allait toujours empirant, lorsqu'arrivèrent deux médecins, Gueslin, qu'on avait envoyé chercher à Paris, et Vallot, qu'on avait envoyé chercher à Versailles. Aussitôt que la malade les vit, elle leur cria qu'elle était empoisonnée, et qu'ils eussent à la traiter en conséquence.

Les nouveaux venus l'examinèrent, puis se réunirent en consultation avec M. Esprit, et tous trois revinrent dire à Monsieur qu'il ne s'inquiétât point de la princesse et qu'ils répondaient d'elle.

Mais Madame continua d'affirmer qu'elle sentait mieux sa souffrance que personne et qu'elle s'en allait mourant.

Il y eut alors un mieux apparent qui n'était rien qu'une plus grande faiblesse. Vallot s'en retourna à Versailles vers les neuf heures et demie, et les femmes demeurèrent à causer autour du lit de la malade. En ce moment l'une d'elles se hasarda de dire qu'elle allait mieux. Alors, avec cette impatience si pardonnable à la personne qui souffre : — Cela est si peu véritable, dit-elle, que si je n'étais pas chrétienne, je me tuerais. Il ne faut souhaiter de mal à personne, ajouta-t-elle, mais je voudrais bien que quelqu'un pût sentir un moment ce que je souffre, pour connaître de quelle nature sont mes douleurs.

Deux heures s'écoulèrent encore pendant lesquelles les médecins, comme si Dieu les eût frappés d'aveuglement, attendirent un mieux qui ne venait pas, répondant d'elle et lui donnant, au lieu d'antidote, un bouillon, sous prétexte qu'elle n'avait rien pris

de la journée. Mais à peine eut-elle avalé le bouillon que les douleurs redoublèrent.

Au milieu de ce redoublement de douleurs le roi arriva.

Il avait plusieurs fois envoyé de Versailles afin de savoir de ses nouvelles, et à chaque fois Madame lui avait, sans qu'il en crût rien, fait répondre qu'elle se mourait. Enfin M. de Créquy, qui avait passé à Saint-Cloud en allant à Versailles, avait dit au roi qu'il la croyait réellement en grand danger; alors le roi l'avait voulu voir.

Il était onze heures du soir lorsqu'il arriva.

La reine et la comtesse de Soissons étaient venues avec lui; Mmes de La Vallière et de Montespan étaient venues ensemble.

Le roi fut effrayé des ravages que le mal avait déjà faits, et comme on venait de changer la malade de lit, les médecins, qui virent alors son visage, commencèrent à douter de leur science. En conséquence, ils examinèrent Madame avec attention, tâtèrent les extrémités et les sentirent froides, cherchèrent le pouls et ne le trouvèrent plus.

Ils dirent alors au roi que cette froideur et le pouls qui s'était retiré étaient une marque de gangrène, et qu'il fallait envoyer chercher le viatique.

On parla de faire venir un chanoine de grand mérite, nommé le père Feuillet. Madame approuva ce choix et demanda seulement que l'on se hâtât.

Alors le roi, qui s'était éloigné du lit pour causer avec les médecins, s'en rapprocha.

— Ah! Sire, lui dit Mme Henriette, vous perdez la plus véritable servante que vous ayez jamais eue et que vous aurez jamais.

— Rassurez-vous, lui dit le roi, vous vous trompez, vous n'êtes point en si grand péril que vous dites, et cependant je suis, je l'avoue, étonné de votre fermeté que je trouve grande.

— Oh! Sire, reprit-elle, c'est que je n'ai jamais craint la mort, mais seulement de perdre vos bonnes grâces.

Cette fermeté-là prouva au roi que l'auguste malade n'avait aucun espoir. Il lui dit alors adieu en pleurant.

— Adieu, Sire, dit-elle, la première nouvelle que vous aurez demain sera celle de ma mort.

Le roi sortit; on reporta Madame dans son grand lit. En ce moment un hoquet lui prit.

— Ah! monsieur, dit-elle au médecin, c'est le hoquet de la mort.

En effet, les médecins déclarèrent qu'il n'y avait plus d'espérance.

Le chanoine qu'on avait envoyé chercher arriva; il parla à la malade avec austérité; mais il la trouva dans des dispositions qui laissaient l'austérité du prêtre loin de celle de la pénitente.

Sur ces entrefaites arriva l'ambassadeur d'Angleterre. A peine Madame l'eut-elle aperçu qu'elle reprit sa force pour lui dire de s'approcher, et elle lui parla du roi son frère : la conversation avait lieu en anglais; mais comme le mot *poison* est le même dans les deux langues, il était facile aux assistants de deviner sur quel sujet roulait la conversation.

Le chanoine craignit que cette conversation qui pouvait éveiller des haines dans le cœur de la princesse, ne fût dangereuse à son salut.

— Madame, lui dit-il, l'heure est venue de sacrifier votre vie à Dieu et de ne point penser à autre chose.

Madame fit signe qu'elle était prête à recevoir le viatique, qu'elle reçut effectivement avec autant de courage que de religion.

Alors Monsieur se retira à son tour; mais Madame le fit rappeler pour l'embrasser une dernière fois; après quoi Madame l'invita elle-même à s'en aller, lui disant qu'il l'attendrissait.

Les médecins proposèrent un nouveau remède; mais Madame, avant de rien prendre, demanda l'extrême-onction.

M. de Condom (1) arriva comme elle la recevait; on l'avait envoyé prévenir en même temps que M. Feuillet. Il lui parla de Dieu avec cette éloquence et cette onction qui paraissaient dans tous ses discours; et comme il lui parlait, sa femme de chambre s'étant approchée de Madame pour lui donner quelque chose qu'elle demandait, elle dit en anglais à cette femme de chambre : — Quand je serai morte, donnez à M. de Condom l'émeraude que j'avais fait faire pour lui.

Et comme, après cette interruption, il s'était remis à lui parler

(1) Bossuet, qui n'était pas encore évêque de Meaux.

Alors le roi versa de nouveau à boire à Clément ; puis, comme il fallait que celui-ci vît l'accouchée pour reconnaître l'état dans lequel elle se trouvait, Louis se recacha sous les rideaux.

Tout allait bien, et Clément, après s'être assuré que la malade ne courait aucun risque, se laissa de nouveau bander les yeux et reconduire à sa voiture. En route, celle qui le conduisait lui mit dans la main une bourse où il y avait cent louis d'or.

Clément ne sut que plus tard à qui il avait eu affaire, et raconta alors l'aventure telle que nous la consignons ici.

Ce garçon qu'il avait aidé à entrer dans ce monde était Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, qui fut plus tard appelé par Louis XIV à succéder à la couronne.

Il était né le 31 mars 1670.

On se rappelle ce que nous avons dit de Lauzun, de ses amours avec la grande Mademoiselle, et de l'union à laquelle le roi avait donné son consentement, qu'il retira ensuite. Revenons à lui pour un instant, et disons quelques mots de la catastrophe qui le précipita du haut de son étrange fortune.

Rien n'avait paru changé aux manières du roi envers Lauzun depuis l'ordre qu'il lui avait donné de ne plus songer à son mariage; tout au contraire, comme Lauzun, du moins en apparence, s'était résigné, et même assez tranquillement, à renoncer à cette alliance, le roi paraissait lui avoir rendu toute son amitié. Pendant le voyage de Flandre même, qui avait pour but de conduire Madame à Dunkerque, M. de Lauzun avait été chargé du commandement des troupes qui escortaient le roi, et il avait fait les fonctions de major-général avec beaucoup de galanterie et de munificence. A son retour, chacun le supposait donc plus en crédit que jamais.

Lauzun, tout le premier, croyait sa fortune parfaitement rétablie, oubliant qu'il avait pour ennemis Louvois et M[me] de Montespan : la favorite, c'est-à-dire la femme la plus nécessaire aux plaisirs du prince; le ministre de la guerre, c'est-à-dire l'homme le plus nécessaire à l'ambition du roi.

Tous deux se réunirent contre lui; chacun profita de l'occasion qui se présenta : l'une rappela les injures qu'il avait dites, l'autre le souvenir de l'épée brisée; celui-ci l'insolence qu'avait eue le favori embastillé, de refuser pendant quelques jours la

charge de capitaine des gardes du corps, que le roi avait la bonté de lui offrir en échange de celle de grand-maître de l'artillerie: celle-là fit valoir la spoliation des biens de Mademoiselle. On prétendit que Lauzun, plein de procédés inconvenants pour son illustre maîtresse, avait dit, lorsqu'on lui en avait fait reproche, que les filles de France voulaient être menées le bâton haut. On affirma au roi que ce petit gentillâtre de province avait un jour tendu sa jambe toute crottée à la petite-fille d'Henri IV, en disant : — Louise



de Bourbon, tire-moi mes bottes. Enfin tous deux agirent de telle sorte, qu'ils obtinrent du roi l'autorisation de faire arrêter l'insolent et de le faire conduire dans une prison d'État.

Toute l'année 1671 se passa dans les menées que nous venons de dire, sans que Lauzun s'aperçût qu'il y eût rien de changé pour lui dans les manières du roi. Mme de Montespan même semblait être complétement revenue à lui, et comme Lauzun se connaissait fort en pierreries, souvent elle lui donnait commission de faire monter les siennes. Enfin, un soir du mois de novembre, l'ordre fut donné au chevalier de Fourbin, major des gardes du corps, d'arrêter M. de Lauzun. Il se transporta chez lui ; mais le matin Mme de Montespan l'avait chargé d'aller à Paris pour s'entendre

avec son joaillier sur certaine monture, et il n'était pas encore de retour. M. de Fourbin laissa un garde en sentinelle à sa porte, avec ordre de le venir avertir aussitôt que M. de Lauzun serait revenu. Une heure après, le garde vint avertir son major que celui qu'il était chargé d'arrêter arrivait à l'instant même. M. de Fourbin posa aussitôt des sentinelles tout autour de la maison, puis il entra dedans, et trouva fort tranquille auprès de son feu M. de Lauzun, qui, du plus loin qu'il le vit, le salua et lui demanda s'il ne venait point le chercher de la part du roi. M. de Fourbin lui dit qu'il venait effectivement de la part du roi, mais pour le prier de lui rendre son épée, commission dont il s'acquittait à son grand regret, mais que sa charge ne lui avait pas permis de refuser.

Il n'y avait pas de résistance à faire. Lauzun demanda s'il ne lui était pas permis de voir le roi, et sur la réponse négative de M. de Fourbin, il rendit à l'instant même son épée. Cette prompte obéissance aux ordres du roi n'empêcha point qu'il ne fût toute la nuit gardé à vue comme un criminel, et remis le lendemain aux mains de M. d'Artagnan, capitaine-lieutenant de la première compagnie des mousquetaires, lequel, ayant pris les ordres de M. de Louvois, le conduisit d'abord à Pierre-Encise et de là à Pignerol, où on l'enferma dans une chambre grillée et où on ne le laissait parler à qui que ce fût.

Ce changement de fortune était si inattendu, la chute était si profonde, l'ennui si cruel, que Lauzun finit par tomber malade, et cela assez dangereusement pour qu'on lui envoyât un confesseur. Ce confesseur était un capucin, à qui une longue barbe donnait un air des plus respectables; mais, comme le prisonnier craignait qu'on ne lui envoyât quelque espion, la première chose que fit Lauzun, quand le digne père s'approcha de lui, fut, pour s'assurer que ce n'était pas un capucin supposé, de lui tirer la barbe de telle façon que le confesseur commença à jeter les hauts cris. Le moribond alors lui expliqua la chose, se confessa et guérit.

Une fois revenu à la santé, Lauzun, comme tous les prisonniers, n'eut plus qu'une idée, celle de la liberté. Il parvint à pratiquer un trou dans la cheminée; mais le trou ne lui présenta point d'autre avantage que de le mettre en communication avec d'autres captifs. Ceux-ci avaient eux-mêmes travaillé dans une espérance pareille,

et ils étaient parvenus à pratiquer un passage qui conduisait chez leur voisin. Ce voisin était le malheureux Fouquet, qui, arrêté à Nantes, comme on se le rappelle, avait été conduit de Nantes à la Bastille, et de la Bastille à Pignerol.

Fouquet apprit par ses voisins que le nouveau prisonnier était ce même petit Puyguilhem de Lauzun qu'il avait vu pointer autrefois à la cour sous la protection du maréchal de Grammont et dans l'intimité de la comtesse de Soissons, d'où le roi ne bougeait à cette époque et où il le voyait déjà d'un bon œil. Les prisonniers alors exprimèrent à Lauzun le désir de l'ex-surintendant, et Lauzun parvint à se hisser par leur trou et se trouva en face de Fouquet. Les deux compagnons, qui s'étaient connus, l'un au faîte de sa fortune, l'autre à l'aurore de la sienne, renouvelèrent connaissance. La chute de Fouquet était connue de Lauzun comme de toute la cour; celui-ci n'avait donc rien à lui apprendre; mais il n'en était pas de même de Lauzun : tout ce qu'il pouvait dire était nouveau pour le pauvre reclus, enfermé depuis onze ou douze ans.

Aussi, quand Lauzun raconta sa fortune rapide et incroyable, ses amours avec la princesse de Monaco et Mme de Montespan, sa puissance sur Louis XIV, sa scène à propos de sa grande maîtrise de l'artillerie, l'épée brisée, sa sortie triomphale de la Bastille comme capitaine des gardes, son brevet de général de dragons et sa patente de général d'armée, son mariage publié avec Mademoiselle, un instant approuvé par le roi, le mariage secret qui avait succédé à l'autre, avec donation des biens immenses que possédait la fille de Gaston, Fouquet crut que le malheur lui avait fait perdre la tête, et déclara aux autres prisonniers que leur compagnon était fou, de sorte que peu à peu, de peur que dans un accès il ne les compromît ou même ne les dénonçât, ils cessèrent tout commerce avec lui.

Cependant l'absence de Lauzun, qu'au temps de sa grandeur on n'aurait pas cru pouvoir remplacer, lui qui avait fait, surtout auprès des femmes, une certaine sensation à la cour, était déjà presque oublié. Un jeune et beau cavalier, qui avait sur Puyguilhem l'avantage d'être prince, venait de faire son apparition à Versailles et y avait eu le plus grand succès : c'était ce jeune duc de Longueville que nous avons vu venir au monde à l'Hôtel-de-Ville, pendant ces beaux jours de la Fronde que nous avons racontés,

et qui, à la mort de son père, arrivée en 1663, avait hérité de ses biens et de son titre.

Outre ces biens, qui étaient considérables, et ce titre qui était illustre, le duc de Longueville était un jeune homme tout charmant. D'autres peut-être avaient une plus belle taille et un plus grand air; mais aucun n'avait comme lui cette grâce juvénile que les peintres mythologiques ont mise sur le visage d'Adonis : aussi ne parut-il pas plus tôt à la cour, qu'aussitôt toutes les femmes formèrent des projets sur sa personne.

Mais celle qui s'y prit la première et avec le plus de persistance fut la maréchale de La Ferté.

La maréchale de La Ferté est trop célèbre dans la chronique amoureuse du temps pour que nous n'en disions pas quelques mots.

La maréchale de La Ferté était sœur de cette fameuse comtesse d'Olonne, dont Bussy Rabutin a consacré les débauches dans son *Histoire amoureuse des Gaules*, et qui, à l'époque où nous sommes arrivés était presque retirée du monde, étant, comme nous le disons, la sœur de la maréchale de La Ferté, qui avouait trente ans, et à qui on en donnait trente-huit; ce qui offre à tout esprit impartial un terme moyen de trente-quatre.

La maréchale eut de terribles aventures; nous en citerons une seule qui fit grand bruit dans le temps.

Quand le maréchal de La Ferté l'avait épousée, on dit généralement qu'il venait d'entreprendre la plus audacieuse de toutes ses entreprises de guerre, attendu qu'à moins que la maréchale n'eût été changée en nourrice, elle était d'un sang qui, comme celui de Phèdre, ne s'était pas encore démenti. Aussi le maréchal, qui passait pour un cavalier très brutal, avait-il justifié sa réputation en la faisant venir le lendemain et en lui disant ces propres paroles :

— Corbleu! madame, vous voilà ma femme, et vous ne doutez pas, je l'espère, que ce ne vous soit un très grand honneur; mais je vous avertis que si vous ressemblez à votre sœur Mme d'Olonne et à une foule de vos parentes que je ne vous nomme pas, mais qui ne valent rien, vous y trouverez votre perte; ainsi réfléchissez à mes paroles et agissez en conséquence : comme vous agirez, j'agirai.

Mme de La Ferté fit la grimace; mais le maréchal fronça le sourcil, et il fallut se soumettre.

Cependant les emplois du maréchal l'appelèrent à la guerre ; mais en partant il défendit absolument à sa femme de voir Mme d'Olonne, craignant qu'une si mauvaise compagnie n'aidât à la corrompre ; en outre il l'entoura de gens qui étaient tout dévoués à sa jalousie, et que ce dévoûment et l'argent dont il était payé faisaient passer par-dessus le métier d'espion qu'ils avaient entrepris.

Mme d'Olonne apprit la défense faite à sa sœur et entra dans une grande colère contre le maréchal de La Ferté, jurant qu'elle s'en vengerait et de la seule vengeance digne d'elle, c'est-à-dire en le frappant du coup qu'il avait tant redouté.

M. de Beuvron, le même dont nous avons déjà parlé à propos de la mort de Madame, était l'amant de la comtesse d'Olonne; il entra dans ses ressentiments, et tous deux préparèrent de compte à demi la vengeance promise.

Parmi son domestique, la maréchale de La Ferté avait un valet de si bonne et si parfaite tournure, qu'il semblait un homme de qualité. La comtesse d'Olonne jeta les yeux sur lui et un matin le fit venir.

De la conversation qu'elle eut avec ce garçon, il résulta qu'elle apprit en effet qu'il était d'une bonne famille de province, et cachait son véritable nom pour qu'on ignorât dans son pays qu'il en avait été réduit à entrer en condition.

Un jour que M. de Beuvron causait avec la maréchale :

— Madame, lui dit-il, avez-vous remarqué le garçon qui vous sert ?

— Lequel ? demanda la maréchale.

— Celui qui se fait appeler Étienne.

— Qui se fait appeler !...

— Oui, je sais ce que je dis : l'avez-vous remarqué ?

— Non.

— Eh bien ! remarquez-le et dites-moi ce que vous en pensez.

Le lendemain Beuvron retourna vers la maréchale.

— Eh bien ? lui demanda-t-il.

— Eh bien ! dit-elle.

— Avez-vous fait attention à Étienne ?

— Oui.

— Et comment le trouvez-vous ?

— Fort au-dessus de son état, je l'avoue.

— Je le crois bien, dit Beuvron ; c'est un gentilhomme.

— Un gentilhomme valet de chambre !

— L'amour fait faire tant de choses.

— Marquis...

— C'est comme cela, maréchale ; ce garçon était amoureux de vous et n'a trouvé que ce moyen de s'approcher de l'objet de son amour.

La maréchale voulut prendre la confidence en plaisantant ; mais Beuvron s'aperçut, quelque chose qu'elle dit, que sa voix était émue et que par conséquent le coup avait porté. Il retourna donc vers la comtesse, à laquelle il raconta le succès de son entreprise. Aussitôt, de peur qu'une gaucherie du valet ne lui fît perdre le fruit d'une ruse qui paraissait si bien prendre, elle envoya chercher le prétendu gentilhomme et lui confia qu'elle avait découvert que sa sœur ne le détestait point, et que même le sentiment qu'elle éprouvait pour lui était tel, que, pour l'excuser vis-à-vis d'elle-même, elle en était arrivée à se persuader que ce n'était pas un simple valet, mais un gentilhomme déguisé. Elle lui montra ensuite tout le bénéfice qu'il pouvait tirer de cette erreur, s'il était assez adroit pour ne pas contredire celle qui avait un si vif désir de ne pas être détrompée.

Le garçon était habile. Le commencement du discours l'avait effrayé ; mais la suite le rassura ; il se rappela les manières de la maréchale à son égard, et il lui sembla qu'en effet il était privilégié : il résolut de redoubler pour sa maîtresse de soins et de prévenances.

Rien ne fut perdu pour la maréchale, qui, attribuant à l'amour les soins et les prévenances de son serviteur, se confirma de jour en jour davantage dans cette idée qu'elle avait affaire à un homme de naissance et non à un valet, et le pressa tant sur ce point, qu'il finit par prendre le nom d'un gentilhomme de son pays.

Dès lors la maréchale cessa d'avoir aucune honte du sentiment qu'elle éprouvait, et comme elle n'était plus retenue par sa propre pudeur, mais seulement par le manque de hardiesse de son amant, elle résolut de lui offrir cette occasion qu'il ne savait pas faire naître ou dont il n'osait pas profiter.

La maréchale avait remarqué qu'Étienne aimait passionnément à toucher ses cheveux, qu'elle avait fort beaux, et deux ou trois fois

elle s'était fait peigner par lui, quoiqu'il fût assez mauvais coiffeur; mais le bonheur qu'elle lui donnait avait fait passer la bonne maréchale sur les douleurs que lui causait son inexpérience. Un jour qu'elle était à sa toilette, elle l'envoya donc chercher sous prétexte de lui faire écrire quelques lettres sous sa dictée. Il vint; mais, au lieu d'une plume, elle lui mit un peigne à la main. Le pauvre secrétaire, devenu coiffeur, comprit enfin la cause réelle qui l'avait fait appeler; il se souvint du rôle qu'il jouait, et pour la première fois devint pressant comme un gentilhomme. Nul ne sait ce qui se passa; mais Étienne et la maréchale restèrent une heure en tête à tête. Étienne sortit bien trois lettres à la main; mais, dans le trouble où il était encore, il perdit une de ces lettres : elle fut trouvée et ouverte. L'adresse seule était écrite; l'intérieur était blanc; ce qui fit penser que, le secrétaire ayant eu si peu de besogne, l'amant avait dû en avoir beaucoup.

Le bruit revint à la comtesse d'Olonne qu'elle était parvenue à son but; mais sa vengeance n'était pas satisfaite entièrement, tant que le maréchal ignorait son malheur. Une lettre anonyme fut écrite sous sa dictée par une main étrangère, et comme le maréchal quittait l'armée pour se rendre à Paris, cette lettre lui fut remise sur la route.

D'abord, voyant une lettre sans signature et dont les caractères lui étaient inconnus, le maréchal n'y attacha point grande importance; cependant, comme il se défiait tout naturellement de sa femme, à cause du sang dont elle était, il résolut, vrai ou faux, de mettre à profit l'avis qu'il avait reçu.

Pour arriver au but que se proposait le maréchal, la plus profonde dissimulation était nécessaire. Il rentra à Paris, la figure riante, et traita sa femme, qui ne l'avait pas vu revenir sans inquiétude, avec tant de tendresse, qu'elle ne conçut aucun soupçon qu'il pût être instruit de rien. Or, comme elle aimait fort son gentilhomme et que de son côté celui-ci partageait grandement son amour, ils ne tardèrent pas à commettre quelques-unes de ces imprudences qui ne permirent point au maréchal de douter que l'avis qu'il avait reçu ne fût de la plus exacte vérité.

Sa première idée fut de faire assassiner son valet par les gens qui se chargent d'ordinaire de ces sortes de commissions; mais ces gens sont parfois fort indiscrets au moment de la mort, et le maré-

chal résolut de faire sa besogne lui-même, pour qu'elle fût mieux et plus secrètement faite.

En conséquence, au lieu de témoigner aucun ressentiment à ce valet, il feignit à son tour de lui faire de grandes amitiés, tellement que bientôt, paraissant ne pouvoir plus s'en passer, il pria sa femme de le lui prêter pour aller avec lui en Lorraine. Arrivé à Nancy, il fit, au bout de quelques jours, semblant d'avoir une amourette dans les environs, et se rendit avec son confident à une maison où il entrait seul avec mille précautions et d'où il ne sortait qu'avec des précautions pareilles. Enfin, une nuit qu'ils revenaient à cheval tous deux, le maréchal laissa tomber sa cravache et pria Étienne de descendre de cheval pour la lui donner; mais comme le pauvre diable se baissait, obéissant à cet ordre, le maréchal tira un pistolet de ses fontes et lui fit sauter la cervelle. Après quoi, il revint tranquillement à Nancy, demandant à son logis si Étienne qu'il avait envoyé, disait-il, chercher à deux lieues de là quelque argent qui lui était dû, n'était point de retour; et, sur la réponse négative, il se coucha en recommandant qu'on le réveillât s'il rentrait.

Le maréchal dormit jusqu'au lendemain sans que rien troublât son sommeil : Étienne n'était point rentré.

Dans la journée, on retrouva le cadavre; mais on crut qu'il avait été assassiné à cause de l'argent qu'il rapportait, comme son maître l'avait dit, et le crime fut mis sur le compte de la garnison de Luxembourg qui courait les champs.

Restait la maréchale : mais, pendant l'absence de son mari, le marquis de Beuvron, craignant que la plaisanterie de la comtesse d'Olonne n'allât trop loin, l'avait prévenue. La maréchale, qui, dans un pareil moment, avait besoin de se faire des amis, fut si reconnaissante envers Beuvron, qu'il devint le sien, et de telle façon que, tout en se préparant un allié contre le maréchal, elle accomplissait une vengeance contre sa sœur.

Le résultat de cette liaison de la maréchale avec le marquis fut de parer le coup qui, après avoir frappé le pauvre valet de chambre, s'apprêtait à frapper la maréchale. Or, voici de quelle façon s'y prirent les deux amants.

Beuvron connaissait une fille parfaitement belle et des plus adroites; il la tira de la maison où elle était, lui donna la mise

simple et convenable d'une demoiselle de province, lui dicta son rôle et la plaça comme dame de compagnie chez la maréchale. Elle avait pour mission de se placer entre les deux époux, et de détourner par l'amour la colère du mari.

En effet, le maréchal à son retour fut tout d'abord frappé de la beauté de cette fille; il la fit venir pour lui demander qui elle était et comment elle se trouvait chez sa femme. Celle-ci lui répondit que la maréchale était sa bienfaitrice, l'ayant protégée depuis son enfance, et qu'il y avait un mois, à peu près, la maréchale l'avait fait venir pour lui servir de dame de compagnie. Alors et à ce propos, la rusée protégée dit tant de bien de la maréchale à M. de La Ferté, et cela d'une voix si douce, accompagnée d'un regard si charmant et si naïf à la fois, que le maréchal, qui, de son côté, était de complexion fort amoureuse, sentit sa colère se fondre, et remit à plus tard une vengeance qui pouvait le faire prendre en inimitié par une fille qui avait une si profonde reconnaissance pour sa bienfaitrice.

Mais là ne se bornait pas le rôle de l'adroite personne. Elle devait résister et elle résista. Le maréchal, aux prises avec cette vertu farouche, fit mille folies si publiques, que ce fut la maréchale à son tour qui se scandalisa, qui en appela à sa famille, à l'opinion du monde et presque au roi; puis enfin, un beau matin, la jolie demoiselle de compagnie disparut en disant que ne se sentant plus la force de résister, elle se retirait dans un couvent.

Le maréchal se mit en quête; mais il n'avait garde de retrouver l'objet de ses amours. Moyennant une bonne somme d'argent, la prétendue dame de compagnie avait consenti à s'expatrier, et était passée en Amérique.

M. de La Ferté, au bout de six mois de recherches, apprit tout: il fit grand bruit de cet enlèvement qu'il attribua à la jalousie de sa femme. Celle-ci ne s'en défendit aucunement. L'aveu les brouilla; mais la fantaisie du maréchal finit enfin par se passer, et il revint tout naturellement à une femme qui l'aimait à ce point de se porter par jalousie à une pareille extrémité.

Depuis ce temps le maréchal et sa femme avaient offert le modèle des bons ménages, le mari laissant toute liberté à sa femme, et la femme profitant de cette liberté.

Or, c'était cette bonne maréchale qui s'y était prise à temps pour avoir près du beau duc de Longueville la primauté sur toutes les femmes de la cour.

Le duc était jeune et ardent, l'air de la cour était aux intrigues amoureuses, et quoique la maréchale eût près du double de son âge, il ne fit pas le cruel. Seulement il posa ses conditions, et une de ces conditions fut que tout autre adorateur que lui serait congédié.

Le marquis d'Effiat, le même qui avait reçu le poison des mains du chevalier de Lorraine et qui en avait frotté le verre de Madame, faisait à la maréchale une cour très assidue, et se croyait tout près de réussir lorsqu'il reçut notification de se retirer. C'était un homme brave quoiqu'il n'aimât point la guerre; adonné à ses plaisirs, et si têtu, à l'endroit de l'amour surtout, que lorsqu'il s'était mis, pour quelque femme que ce fût, un désir en tête, il fallait que ce désir fût accompli. Il trouva de la dureté dans le congé qu'il recevait, se douta qu'il venait de la part de quelque rival et reconnut que ce rival était le duc de Longueville.

Le duc de Longueville était prince, prince du sang de Valois, c'est-à-dire d'un sang qui avait régné sur la France. Il était difficile de tenter une affaire avec lui sans s'exposer à d'étranges suites. D'ailleurs, placé si haut, répondrait-il à la provocation d'un simple gentilhomme. N'importe, le marquis d'Effiat n'en résolut pas moins de tout tenter pour arriver à son but, qui était de croiser l'épée avec l'homme qui lui avait valu cette insulte de lui faire fermer la porte de la maréchale.

Il guetta le duc, mit des espions en campagne, se créa des intelligences dans la maison même, et bientôt fut averti d'un rendez-vous.

D'Effiat s'embusqua en personne pour s'assurer de la vérité du rapport. Il vit entrer d'abord le duc, puis la maréchale, et enfin, pour qu'aucun doute ne lui restât, il les vit sortir ensemble.

Le lendemain à la promenade d'Effiat s'approcha du duc et se penchant à son oreille :

— Monseigneur, lui dit-il, je suis fort curieux.

— Dites, et si c'est en mon pouvoir, je tâcherai de contenter votre curiosité.

— Ce serait de vous voir l'épée à la main.

— Et contre qui?

— Contre moi.

— Ah! pour ceci, Monsieur, répondit froidement le duc, je suis fâché de vous dire que c'est impossible, étant habitué à n'accorder cette faveur qu'à mes égaux, ou tout au moins comme mes



égaux sont rares, à des gentilhommes dont je connaisse au moins les ancêtres jusqu'à la cinquième génération.

Ce reproche fut d'autant plus sensible au marquis d'Effiat que l'on n'avait point grande opinion de sa noblesse. Cependant comme il y avait beaucoup de monde au lieu où la chose se passait, il se retira sans rien dire de plus et sans donner aucun soupçon de ce qu'il avait dit. Mais un soir que le duc était sorti seul en chaise, et que d'Effiat en avait été prévenu par ses espions, il alla se poster sur le chemin du prince, tenant d'une main sa canne et de l'autre son épée, et lui criant que s'il ne sortait pas, il le traiterait, non pas en prince, mais en homme qui refuse de donner satisfaction à un autre homme.

Le jeune était brave; il vit qu'il n'y avait pas moyen de re-

culer, il voulut faire face à l'ennemi si inférieur qu'il lui fût en qualité; il donna donc l'ordre d'arrêter sa chaise, et sauta à terre.

Mais, avant qu'il eût tiré l'épée du fourreau, d'Effiat s'était jeté sur lui et lui avait donné plusieurs coups de canne.

A cette vue, les porteurs sautèrent sur les bâtons de la chaise et se mirent, malgré les cris du prince qui en voulait tirer une autre vengeance, en posture d'assommer d'Effiat qui prit la fuite et disparut dans la nuit.

Le désespoir du duc fut grand : il défendit à ses porteurs de dire un seul mot de l'aventure; et, certain du silence de d'Effiat qu'une révélation de ce genre eût envoyé à la Bastille, il ne s'en ouvrit qu'à un de ses amis, qui lui dit qu'il n'y avait rien à faire que de se venger de son adversaire par un guet-apens pareil à celui dont il avait été victime; seulement au lieu de bâtons il voulait qu'on se servît de poignards, et que d'Effiat demeurât mort sur la place.

C'était un de ces conseils comme on en donnait et comme on en acceptait encore à cette époque, et le duc se préparait à le mettre à exécution lorsque, par bonheur pour d'Effiat, le duc de Longueville reçut l'ordre de se préparer à suivre le roi dans la guerre qu'il allait faire aux Hollandais.

En effet, le moment de se mettre en campagne était venu.

Les Hollandais avaient vu avec épouvante les immenses préparatifs dont nous avons parlé. Louis XIV et son ministre de la guerre, Louvois, déployaient une incroyable activité pour préparer l'expédition contre la Hollande. Toute la noblesse avait été convoquée : chaque château, comme au temps des guerres féodales, avait fourni son seigneur et sa suite tout armés et tout équipés. Cent dix-huit mille hommes étaient sur pied; cent bouches à feu, muettes encore, se tenaient prêtes à tonner. Au milieu de ces troupes nationales on reconnaissait, à leur costume, trois mille Catalans, portant en bandoulière leurs manteaux bariolés, et leurs légers mousquets, excellents tireurs, admirables partisans; puis deux régiments savoyards, un de cavalerie, un d'infanterie; dix mille Suisses, non compris dans les anciens enrôlements; des Reitres, des Allemands, des Italiens, restes de ces vieilles bandes

de condottieri qui vendaient leur sang à qui voulait l'acheter; et tout cela sans compter un peuple de volontaires, de partisans, de carabins qui, considérant déjà la Hollande comme une riche proie, voulaient se mêler à la curée, pour en tirer chacun son lambeau.

Ajoutez à cela des généraux comme Condé, Turenne, Luxembourg et Vauban.

En outre, et pendant ce temps, trente vaisseaux de haut bord se joignaient à la flotte anglaise déjà forte de cent voiles, et commandée par le duc d'Yorck, frère du roi.

Cinquante millions, qui en feraient cent huit ou cent dix de nos jours, furent engloutis dans ces préparatifs.

Les états-généraux consternés écrivirent à Louis XIV, lui demandant humblement si ces grands armements étaient faits contre eux, s'ils l'avaient offensé, et s'ils avaient eu ce malheur, quelle réparation il exigeait.

Louis répondit qu'il ne devait de compte à personne, et ferait de ses troupes tel usage que demanderait sa dignité.

Dès lors ils virent bien qu'il n'y avait plus de doute et que c'était eux que le roi menaçait.

Il fallut songer à se faire une armée et à lui donner un général. On réunit vingt-cinq mille hommes à peu près; on leur donna pour maréchaux de camp le général allemand Wurtz et le marquis de Montbas, réfugié calviniste, et l'on élut pour général en chef le prince d'Orange.

Guillaume d'Orange, cette grave et sombre figure qui, du jour où elle atteindrait toute sa hauteur, devait étendre son bras sur la couronne d'Angleterre et projeter son ombre jusque sur le trône de France, était loin encore, à cette époque, de laisser soupçonner aux plus prévoyants l'importance qu'elle prendrait plus tard dans l'histoire.

En effet, Guillaume, par sa position, qu'il devait à sa naissance, chef du parti féodal hollandais, était, au moment où nous sommes parvenus, un jeune homme de vingt-deux ans, faible de corps, mélancolique d'esprit, taciturne et froid comme son aïeul, mais n'ayant jamais vu ni siéges ni batailles, ce qui faisait qu'on ne pouvait savoir encore s'il était brave soldat et habile

général. Ceux qui le connaissaient intimement, mais le nombre de ceux-là n'était pas grand, disaient qu'il avait un caractère actif, perçant et ambitieux, un courage flegmatique, persévérant et fait pour l'adversité, presque de la répulsion pour les plaisirs et pour l'amour, mais, tout au contraire, le génie de ces sourdes menées qui conduisent au but par des voies souterraines et obscures.

C'était, comme on le voit, tout l'opposé de son royal ennemi Louis XIV.

Le roi se mit en campagne à la tête de sa maison et de ses plus belles troupes, composant à peu près trente mille hommes, que Turenne commandait sous lui. Le prince de Condé s'avançait, de son côté, avec une armée non moins forte; enfin Luxembourg et Chamilly commandaient aussi des corps qui pouvaient le rejoindre au besoin.

On commença par faire en même temps le siége de quatre villes : Rhinberg, Orsoy, Wesel et Burick. Le roi en personne assiégeait celle de Rhinberg. Toutes quatre furent prises en un tour de main, et la première nouvelle qui partit de l'armée pour Paris, fut la nouvelle simultanée de quatre victoires.

Toute la Hollande s'attendait à être subjuguée de la même façon dès que le roi aurait passé le Rhin. Le prince d'Orange avait d'abord fait tracer des lignes au delà du fleuve, mais ces lignes faites, il avait reconnu l'impossibilité de les défendre, et il s'était rejeté en Hollande pour revenir sur la rive opposée avec tout ce qu'il pourrait réunir de troupes.

Mais la rapidité des marches du roi le trompa : Louis arriva au bord du Rhin lorsqu'on le croyait encore occupé devant les villes qu'il assiégait. Une espèce de conseil de guerre, présidé par le roi, et composé de Condé et de Turenne, s'assembla. Le passage fut décidé à l'unanimité et sans retard; il s'agissait de couper toute communication entre La Haye et Amsterdam, afin d'en finir avec le prince d'Orange, le général Wurtz et son armée. Quant au marquis de Montbas, il s'était retiré avec les quatre ou cinq régiments qu'il avait sous ses ordres, disant qu'il ne pouvait pas combattre contre une armée commandée par le roi de France en personne.

Tout ce qui resta donc de troupes ennemies pour s'opposer au

passage décrété, fut le feld-maréchal Wurtz avec quatre régiments de cavalerie et deux d'infanterie.

Il avait d'abord été résolu qu'on passerait le Rhin sur un pont de bateaux ; mais des paysans informèrent le prince de Condé que la sécheresse ayant fort diminué le fleuve, il y avait, près d'une vieille tour nommée Toll-Huys, un gué qui devait être praticable. Condé demanda un officier de bonne volonté pour sonder ce gué. Le comte de Guiche s'offrit : depuis la mort de Madame, il ne cherchait qu'une occasion pour se faire tuer.

Le comte revint, annonçant qu'effectivement, à l'exception d'une vingtaine de pas pendant lesquels les chevaux seraient obligés de nager, dans tout le reste du passage on aurait pied.

Il fut décidé, en conséquence, que le lendemain l'armée passerait le Rhin au gué indiqué.

Le camp était à six lieues du fleuve. On partit la nuit à onze heures, et le lendemain à trois heures du matin l'on se trouva sur la rive, à l'endroit désigné. Quelques régiments seulement, du côté de l'ennemi, s'apprêtaient, comme nous l'avons dit, à disputer le passage.

Le comte de Guiche, qui avait sondé le gué et répondu de tout, s'élança le premier ; le régiment de cuirassiers de Revel le suivit et s'enfonça graduellement dans le fleuve ; puis les gentilshommes volontaires s'élancèrent à leur tour. Le roi fit mine de les suivre à la tête de sa maison ; mais Condé l'arrêta. Le prince avait la goutte et comptait passer en bateau : or il ne pouvait point passer en bateau, si le roi passait à la nage.

Ce fut de la part du roi une grande faute que de ne point suivre sa première idée. S'il eût passé le Rhin en ce moment, et il n'y avait pas grand danger à courir, le monde tout entier célébrait ce passage comme une merveille, et, ainsi que le dit l'abbé de Choisy, Alexandre et son Granique n'avaient plus qu'à se cacher ; mais il céda à la voix du prince, et peut-être aussi à ce sentiment de la conservation qui parle au fond du cœur de l'homme le plus brave ; et tout en se plaignant *de sa grandeur qui l'attachait au rivage* (1), il y resta.

(1) BOILEAU, épître sur le passage du Rhin.

Cependant l'armée passait; quelques cuirassiers seulement avaient été entraînés par le courant et se noyaient avec leurs chevaux, tandis que le reste des troupes continuait son chemin.

Le prince de Condé à son tour se mit dans un bateau.

Au moment où le bateau quittait la rive, il entendit une voix qui criait : — Attendez-moi, mon oncle, attendez-moi, ou, mordieu ! je passe à la nage.

Condé se retourna et aperçut son neveu, le jeune duc de Longueville, qui accourait ventre à terre. Il était allé en partisan du côté d'Issel ; en arrivant au camp, il avait appris le départ du roi, et sans prendre d'autre temps que celui de changer de cheval, il arrivait à toute bride.

Le prince, en voyant le cheval de son neveu ainsi soufflant et fatigué, eut peur qu'il n'eût point la force de lutter contre le courant, et revenant au bord, il prit avec lui le jeune homme et son fils le duc d'Enghien. Puis on ordonna aux rameurs de faire force de rames, afin d'arriver des premiers.

Quelques cavaliers hollandais seulement étaient venus au-devant de nous jusqu'au tiers du fleuve ; mais ils n'échangèrent même pas un coup de pistolet et se retirèrent afin de tenir sur la rive. En effet il y eut en abordant une mêlée d'un instant, et presque aussitôt l'infanterie hollandaise mit bas ses armes et demanda la vie. Le jeune prince de Longueville, irrité de ce peu de résistance qui lui enlevait l'occasion de se signaler, s'élança sur la ligne hollandaise en s'écriant : — Non, non, point de quartier pour cette canaille !

Et en disant cela, il tira un coup de pistolet qui tua un officier.

Aussitôt, l'ennemi, perdant tout espoir, reprit ses armes, et fit sur les troupes du roi une décharge à bout portant qui tua une vingtaine d'hommes.

Le duc de Longueville tomba raide mort : une balle lui avait traversé la poitrine.

Ainsi périt au début de sa vie ce malheureux prince, à qui les destins semblaient cependant promettre une longue carrière de bonheur et de gloire.

En même temps, un capitaine de cavalerie, nommé Ossembrœk, courait au prince de Condé qui, sortant de son bateau,

mettait le pied à l'étrier, et lui appuyait le pistolet sur la poitrine.



Condé écarta vivement le canon avec son bras; mais, dans le mouvement, le coup partit et la balle lui fracassa le poignet.

Alors les Français, irrités de la blessure du prince et de la mort du duc, firent main basse sur les Hollandais qui commencèrent à fuir de tous côtés.

Deux heures après, on reporta sur l'autre bord le corps de M. le duc de Longueville. Il était attaché sur un cheval, pour que le courant ne le pût point emporter, la tête d'un côté, les jambes de l'autre. Des soldats lui avaient coupé le petit doigt de la main gauche pour lui enlever un diamant.

Sa mort produisit une grande sensation à Paris, et il fut fort regretté de tout le monde, excepté de d'Effiat, qui avait quelques soupçons du sort que le prince lui réservait.

Le roi passa le Rhin sur un pont de bateaux.

Laissons Louis poursuivre la folle conquête qu'il avait entreprise par orgueil et qu'il abandonna par ennui, et revenons à Versailles.

En faisant l'inventaire des papiers du duc de Longueville, on trouva un testament. Il y léguait, entre autres choses, cinq cent

mille livres à un fils qu'il avait eu de la maréchale de La Ferté. Le legs fit grand bruit, comme on le pense bien : la maréchale craignit d'abord que son mari ne se fâchât; mais le roi intervint.

Dès lors il rêvait la légitimation des enfants qu'il avait eus et pouvait encore avoir de Mme de Montespan. L'enfant que laissait le duc de Longueville allait lui rendre un grand service : il faisait planche pour l'avenir.

Il envoya en conséquence au parlement de Paris l'ordre de légitimer le fils du duc de Longueville sans qu'il fût besoin de nommer sa mère; ce qui ne s'était jamais fait, ce qui était contre les lois du royaume, et ce qui se fit cependant, sans que le parlement se permît la moindre remontrance.

Ce fut pendant la période qui vient de s'écouler que furent représentés le *Misanthrope* (vendredi 4 juin 1666), *Attila* (février 1667), *Andromaque* (10 novembre même année), *Amphitryon* (janvier 1668), l'*Avare* (9 septembre même année), les *Plaideurs* (novembre même année), *Tartuffe* (5 février 1669), *Britannicus* (15 décembre même année), le *Bourgeois gentilhomme* (14 octobre 1670), et enfin *Bajazet* (5 janvier 1672).

Un événement de quelque importance se rattache à la première représentation de *Britannicus*. Louis XIV y assistait. Les vers suivants le frappèrent comme un reproche :

Pour toute ambition, pour vertu singulière,
Il excelle à guider un char dans la carrière,
A disputer des prix indignes de ses mains,
A se donner lui-même en spectacle aux Romains.

A partir de ce moment, il se promit à lui-même de ne plus danser dans les ballets et se tint parole.

Cette même année 1672, La Vallière avait encore tenté de quitter la cour, et s'était retirée une seconde fois à Chaillot.

Colbert alla l'y chercher de la part de Louis XIV. La première fois, il y était allé lui-même.

Ce ne fut, en effet, que deux ans plus tard que La Vallière, abreuvée de chagrins de toute espèce, obtint de se retirer aux Carmélites du faubourg Saint-Germain, à Paris, où elle prit l'habit de religieuse, à l'âge de trente ans, sous le nom de sœur *Louise*

de la Miséricorde, et où elle mourut le 6 juin 1710, âgée de soixante-cinq ans.

En se retirant du monde, la pauvre délaissée prit congé du roi par les vers suivants :

Tout se détruit, tout passe, et le cœur le plus tendre
Ne peut d'un même objet se contenter toujours.
Le passé n'a point en d'éternelles amours,
Et les siècles futurs n'en doivent point attendre.

La constance a des lois qu'on ne veut point entendre.
Des désirs d'un grand roi rien n'arrête le cours ;
Ce qui plaît aujourd'hui déplaît en peu de jours :
Son inégalité ne se saurait comprendre.

Louis, tous ces défauts font tort à vos vertus :
Vous m'aimiez autrefois, et vous ne m'aimez plus !...
Mes sentiments, hélas ! diffèrent bien des vôtres.

Amour, à qui je dois et mon mal et mon bien,
Que ne lui donniez-vous un cœur comme le mien ?...
Ou que n'avez-vous fait le mien comme les autres !

Encore un mot sur le comte de Guiche, et tout sera fini avec ce beau et poétique jeune homme.

Le comte de Guiche, après le passage du Rhin dont il fut le héros, continua la campagne, risquant à chaque affaire sa vie dont les balles et les boulets ne voulaient point. Puis il revint à la cour, comblé de gloire et plus à la mode que jamais : le roi qui lui avait pardonné ses amours avec Mme Henriette, et qui avait oublié le scandale que ces amours avaient causé le reçut à merveille. Mais, dit l'auteur des mémoires du maréchal de Grammont, il avait trouvé le secret de gâter toutes ses qualités par une présomption qui n'était ni permise ni à sa place, car il voulait maîtriser toujours et décider souverainement de tout, lorsqu'il convenait uniquement d'écouter et d'être souple ; ce qui lui attira une envie générale, et enfin une sorte d'éloignement de la part du roi, qui lui tourna la tête et ensuite lui donna la mort, car il ne put tenir à tant de dégoûts réitérés.

Le fait est que le comte de Guiche mourut de chagrin le 29 novembre, à Creutznach, dans le palatinat du Rhin.

Il était âgé de 35 ans.

CHAPITRE XL.

1673.—1679.

Paix de Nimègue, 1678. — Coup d'œil rétrospectif. — Louis XIV et les poètes. — Le vieux Corneille vengé par le roi. — Vers à ce sujet. — Conspiration du chevalier de Rohan. — Sa fin. — Les empoisonneurs. — La poudre de succession. — La Voisin. — La Vigoureux. — La *Chambre ardente*. — Consultation de Monsieur. — Le diable lui apparaît. — La Voisin et ses habitués. — Conjuration du cardinal de Bouillon. — La Reynie et la comtesse de Soissons. — Exécution de La Vigoureux. — Fin de La Voisin.



Nous ne suivrons pas, dans leurs phases si variées de succès et de revers, ces longues guerres de Flandre et d'Allemagne, dans lesquelles Condé et Turenne soutinrent leur réputation, et où le prince d'Orange fit la sienne. Nous en consignerons seulement les causes et les résultats.

Louis XIV avait commencé la guerre contre la Hollande avec l'alliance de l'Europe entière; mais, peu à peu, les souverains, ses alliés, s'inquiétant de sa grande puissance, s'étaient éloignés de lui en le voyant à la porte de La Haye et d'Amsterdam. L'Espagne s'était d'abord déclarée contre la France; ensuite l'Empire, devenu menaçant, avait armé et marché contre nous; enfin l'Angleterre, échappant à notre influence, après avoir proclamé sa neutralité, s'était faite notre ennemie. La guerre déclarée aux Provinces-Unies était devenue européenne. Nous nous étions

levés pour écraser une petite république, nous avions affaire maintenant non seulement à cette petite république que nous n'avions point écrasée, mais encore à trois grands royaumes.

La Suède seule nous était restée fidèle.

Louis comprit que si l'on voulait traiter avec tous les coalisés à la fois, les prétentions des uns exciteraient les prétentions des autres, et qu'on n'arriverait jamais ainsi à la fin des exigences et par conséquent des négociations. Il recommanda donc à ses plénipotentiaires de traiter séparément avec chaque puissance.

Ce fut d'abord la Hollande, qui avait le plus souffert, qui était la plus fatiguée, et qui se sépara la première. D'ailleurs elle n'était pas sans inquiétudes sur celui-là même qui l'avait défendue et sauvée : Guillaume d'Orange avait grandi dans la lutte, et avec lui le parti féodal. On parlait de son mariage avec la fille aînée du duc d'Yorck. Dès lors, le stathoudérat ne devenait-il pas une chose inquiétante pour les Provinces-Unies? La paix était donc également désirée à La Haye et à Versailles; aussi les conditions en furent-elles bientôt arrêtées. Louis s'engageait à évacuer toutes ses conquêtes de Hollande et rendait Maestricht à la république. Le prince d'Orange obtenait la restitution de tous les biens qu'il avait en France par origine de famille, droit de conquête ou d'héritage; enfin les frais de la guerre restaient de chaque côté au compte de celui qui les avait faits.

L'Espagne vint après; la paix fut moins avantageuse pour elle que pour la Hollande. Elle cédait à la France le comté de Bourgogne, Valenciennes, Bouchain, Cambrai, Aire, Saint-Omer, Maubeuge, Dinant et Charlemont.

Le traité avec l'empereur fut signé le dernier : Louis rendait Philipsbourg à l'Empire; l'empereur cédait Fribourg à la France; enfin le duc de Lorraine rentrait dans son duché, sauf la ville de Nancy, réunie au domaine de la couronne.

Ce furent ces traités, signés le 10 août 1678 avec les Provinces-Unies, le 17 septembre de la même année avec Charles II, et le 5 février 1679 avec l'empereur, qu'on appela la *Paix de Nimègue.*

Deux grandes catastrophes avaient signalé cette guerre : le Palatinat avait été brûlé, et M. de Turenne coupé en deux par un boulet de canon.

Voyons maintenant ce qui s'était passé à Paris tandis qu'on se battait en Hollande et en Allemagne.

La guerre ne nuisait en rien aux progrès des arts. Le roi venait prendre ses quartiers d'hiver à Paris, et M[me] de Montespan, au plus haut de sa faveur et de sa puissance, s'était fait une cour des grands poètes et des grands artistes : La Fontaine faisait ses fables ; Boileau chantait Louis sur tous les tons ; Molière faisait représenter *le Malade imaginaire ;* Racine, *Bajazet*, *Mithridate*, *Iphigénie* et *Phèdre ;* et Corneille, *Pulchérie* et *Suréna.*

Mais pour ce dernier le public devenait injuste : depuis plus de vingt ans il n'avait pas eu un succès qui ne fût contesté. Louis XIV résolut de le venger, et, pendant l'automne de 1676, il fit représenter les principaux chefs-d'œuvre de l'auteur du *Cid.*

Rien n'est perdu avec les poètes : le vieux Corneille, à 75 ans, retrouva toute la verve de sa jeunesse pour lui adresser les vers suivants :

Est-il vrai, grand monarque, et me puis-je vanter
Que tu prennes plaisir à me ressusciter ?
Qu'au bout de quarante ans Cinna, Pompée, Horace,
Reviennent à la mode et retrouvent leur place ?
Et que l'heureux brillant de mes jeunes rivaux
N'ôte point l'ancien lustre à mes premiers travaux ?..
Achève : les derniers n'ont rien qui dégénère,
Rien qui les fasse croire enfants d'un autre père.
Ce sont des malheureux étouffés au berceau
Qu'un seul de tes regards tirerait du tombeau.
On voit Sertorius, Œdipe, Rodogune,
Rétablis par ton choix dans toute leur fortune ;
Et ce choix ferait voir qu'Othon et Suréna
Ne sont point des cadets indignes de Cinna.
Le peuple, je l'avoue, et la cour les dégradent :
Je vieillis ou du moins ils se le persuadent ;
Pour bien écrire encor j'ai trop longtemps écrit,
Et les rides du front passent jusqu'à l'esprit.
Mais contre ces abus que j'aurais de suffrages,
Si tu donnais le tien à mes derniers ouvrages !
Que de cette bonté l'impérieuse loi
Ramènerait bientôt et peuple et cour vers moi !
« Tel Sophocle à cent ans charmait encore Athènes,
Tel bouillonnait encor son vieux sang dans ses veines,
Diraient-ils à l'envi, lorsqu'Œdipe aux abois
De cent peuples pour lui gagna toutes les voix. »
Je n'irai pas si loin, et si mes quinze lustres
Font encor quelque peine aux modernes illustres,

S'il en est de fâcheux jusqu'à s'en chagriner,
Je n'aurai pas longtemps à les importuner.
Quoi que je puisse faire, ils n'en ont rien à craindre;
C'est le dernier éclat d'un feu prêt à s'éteindre :
Sur le point d'expirer il tâche d'éblouir,
Et ne frappe les yeux que pour s'évanouir.
Souffre, quoi qu'il en soit, que mon âme ravie
Te consacre ce peu qui lui reste de vie.
Je sers depuis douze ans, mais c'est par d'autres bras
Que je verse pour toi du sang dans les combats;
J'en pleure encore un fils (1) et tremblerai pour l'autre
Tant que Mars troublera ton repos et le nôtre.
Mes terreurs cesseront enfin par cette paix
Qui fait de tant d'États les plus ardents souhaits.
Cependant s'il est vrai que mon zèle te plaise,
Sire, un bon mot de grâce au père de La Chaise. (2)

Aux tragédies que nous venons de nommer et qui avaient le privilége d'émouvoir le cœur de nos ancêtres, s'était jointe une tragédie véritable qui avait produit une profonde sensation, non seulement dans Paris, mais par toute la France. Nous voulons parler de l'exécution du chevalier de Rohan.

Le chevalier de Rohan était Breton : c'était un beau jeune homme de 26 à 28 ans qui était venu à la cour et qui y avait eu de grands succès près des femmes. On citait même, au nombre des conquêtes qu'il y aurait faites, les deux sœurs, Mmes de Thianges et de Montespan. Bref, pour une cause ou pour une autre, le chevalier s'était retiré mécontent.

L'œil actif de l'Espagne le suivit dans sa retraite et l'atteignit dans son château. Il y avait de grands mécontentements en France pour les impôts, qu'à chaque instant créait Colbert. On chansonnait tout haut l'élève comme on avait chansonné le maître; seulement on payait avec plus de peine encore que du temps de la Fronde.

Les gentilshommes de la Bretagne et de la Guyenne, provinces qui s'étaient longtemps regardées comme indépendantes, avaient toujours conservé des relations avec cette Espagne, habituée à infiltrer son or dans nos guerres civiles. Des propositions furent faites

(1) Le second fils de Corneille était lieutenant de cavalerie lorsqu'il fut tué.

(2) Ce dernier vers est une apostille à la demande qu'il avait faite d'un bénéfice pour son troisième fils, pour lequel il obtint l'abbaye d'Aigues-Vives, près de Tours.

au chevalier de Rohan. Il était mécontent, ambitieux de bruit plus encore que de places et d'honneurs, il accepta. La Hollande se joignit à l'Espagne pour doubler les subsides. Une espèce de philosophe, nommé Affinius Van Enden, fut dépêché au chevalier. Tandis que Rohan dressait un plan de révolte, Van Enden dressait un plan de république. Il y avait donc non seulement crime de haute trahison contre la personne du roi, mais encore projets de changements des constitutions de l'Etat.

La Normandie devait se soulever. On livrait à la Hollande le Havre et Honfleur. En même temps les Espagnols entraient dans cette Guyenne encore chaude des guerres civiles de la Fronde, encore peuplée de châtellenies, laquelle voyait avec peine le niveau de la toute-puissance monarchique s'étendre sur les têtes féodales. Mais Louis XIV avait porté loin l'art de la diplomatie et l'investigation des ambassades. La conjuration fut découverte à temps; un seul soulèvement eut lieu en Bretagne à propos de l'impôt sur le tabac, et le chevalier, arrêté, fut amené à Paris, où son procès s'instruisit criminellement à la Tournelle.

Rohan fut condamné à être décapité, et Affinius Van Enden à être pendu. Le supplice eut lieu sur la place de la Bastille.

Ce fut une chose grave que cette mort. Depuis les exécutions de Richelieu, et il y avait de cela plus de trente ans, on n'avait rien vu de pareil. Cette fois Louis XIV s'était montré inflexible.

Mais les esprits furent détournés de cette grande catastrophe par de singulières inquiétudes qui se répandaient dans la société. Depuis la mort si tragique de M[me] Henriette, amenée, comme nous l'avons dit, par le poison, une foule de morts instantanées, subites, aux causes inconnues, avaient eu lieu. On parlait d'un bureau de magie et d'incantation, d'une fabrique de poisons terribles que, dans leur manie de tout frivoliser, les Parisiens avaient baptisés du nom de *poudre de succession.*

Deux Italiens, l'un nommé Exili, l'autre nommé Destinelli, avaient, disait-on, trouvé, en cherchant la pierre philosophale, le secret de ce poison qui ne laissait aucune trace. La Brinvilliers, la première, en avait fait l'essai sur le lieutenant-général d'Aubray, et celui-ci était mort et avait été enterré sans que le moindre soupçon s'élevât contre la coupable.

Bientôt La Voisin, célèbre tireuse de cartes du temps, qui avait sa

réputation de devineresse établie dans la plus haute société parisienne, avait vu tout le parti qu'elle pouvait tirer de cette adjonction à son commerce. Dès lors, non seulement elle prédisait aux héritiers la mort de leurs riches parents, mais encore elle s'engageait à leur *livrer*, pour ainsi dire, l'événement qu'elle avait promis. Elle s'associa La Vigoureux, autre sorcière comme elle, et deux prêtres, nommés Lesage et d'Avaux.

Le résultat de cette association fut ce surcroît de crimes dont nous venons de parler, et qui commença a effrayer tellement Louis XIV, que l'érection d'une CHAMBRE ARDENTE, ayant mission de juger les coupables, fut ordonnée.

L'établissement de cette juridiction exceptionnelle fournit au Parlement, depuis si longtemps muet, une occasion de se plaindre; c'était en effet un empiètement sur ses attributions. Mais il lui fut répondu que, pour juger des crimes où peut-être allait se trouver compromis tout ce que la cour avait de plus élevé, il fallait un tribunal secret comme ceux de Venise et de Madrid.

La Reynie, lieutenant de police, fut un des présidents de cette chambre.

La Voisin, La Vigoureux et les deux prêtres furent arrêtés; les interrogatoires tenus secrets. Mais, à travers le mutisme des juges, voici ce qui transpira relativement aux hauts personnages de la cour.

D'abord ce fut Monsieur dont on s'occupa. Monsieur était venu deux fois consulter La Voisin, en la compagnie du chevalier de Lorraine, du comte de Beuvron et du marquis d'Effiat.

La première fois qu'il vint, c'était pour savoir ce que serait devenu un enfant mâle dont Mme Henriette avait dû accoucher en 1668, et dont il affirmait n'être point le père. Madame, selon lui, aurait été faire ses couches en Angleterre, où le bruit s'était répandu que l'enfant était mort. Il voulait connaître la vérité sur ce point important.

Ceci n'était pas précisément chose de magie. La Voisin proposa donc à Monsieur de s'assurer de ce fait par des moyens naturels; et, sur l'autorisation du prince, elle envoya à Londres son cousin Beauvillard, homme fort expérimenté et particulièrement habile dans ces sortes d'affaires.

Beauvillard revint au bout d'un mois muni d'une histoire vraie ou fausse. La voici.

Madame avait effectivement, en 1668, passé en Angleterre, où elle était accouchée d'un enfant qui n'était point mort, mais qui, tout au contraire, avait été mis sous la tutelle de son oncle, le roi Charles II, lequel lui faisait les plus grandes amitiés. On attribuait cet enfant au roi Louis XIV lui-même.

Monsieur paya cette révélation 4,000 pistoles et un gros diamant à La Voisin, et 500 demi-louis à Beauvillard.

La seconde fois que Monsieur revit La Voisin, ce fut à Meudon. Il avait la fantaisie de se trouver en face du diable, auquel il comptait demander ou la bague de Turpin ou un secret dans le genre de celui-là pour gouverner le roi.

La Voisin fit apparaître une figure que Monsieur, qui d'ailleurs était fort brave, accepta pour celle de Satan. Monsieur lui de-



manda ou la bague ou le talisman; mais la figure répondit que le roi possédait lui-même un charme qui l'empêchait d'être dominé par personne.

La reine à son tour voulut voir la fameuse devineresse. La Voisin lui tira les cartes, et lui offrit de composer un philtre qui ren-

drait le roi amoureux d'elle uniquement. Mais la reine, sans même avoir besoin de réfléchir, répondit qu'elle aimait mieux pleurer, comme elle le faisait, les infidélités de son époux que de lui donner un breuvage qui pouvait être nuisible à sa santé.

La reine ne vit l'empoisonneuse que cette seule fois.

Il n'en fut pas de même de la comtesse de Soissons, Olympe Mancini. Elle vint plus de trente fois chez La Voisin, qui, de son côté, alla aussi plus de trente fois peut-être chez elle. Son but était d'accaparer l'immense héritage du cardinal, son oncle, à l'exclusion des autres parents, et surtout de regagner sur le roi cet ascendant qu'elle avait eu et qu'elle s'était laissé reprendre. Moins scrupuleuse que la reine, elle réclamait à cor et à cris un philtre qui lui rendît le roi amoureux et soumis, et elle avait, dans l'espoir d'obtenir ce philtre, remis à l'empoisonneuse des cheveux, des rognures d'ongles, des chemises, plusieurs bas et un col du roi destinés à faire une poupée d'amour pareille à celle que le procès de La Môle (o) avait, cent ans auparavant, rendue si célèbre. Elle avait en outre remis, disait-on encore, à La Voisin quelques gouttes du sang du roi dans une fiole de cristal.

Les conjurations avaient été faites sans produire aucun résultat.

Fouquet, avant son arrestation, avait été plusieurs fois en relations avec la devineresse; jusqu'à sa disgrace il lui faisait une pension que sa famille lui continua.

Bussy Rabutin était venu lui demander un charme qui le fît aimer de sa cousine, Mme de Sévigné, et un talisman qui le rendît seul favori du roi.

M. de Lauzun demandait à être toujours aimé de la maîtresse du roi; il désirait avoir une certitude sur son mariage avec Mademoiselle, et voulait savoir s'il serait jamais chevalier des ordres.

La Voisin lui répondit, relativement à ce dernier article, qu'il porterait le cordon bleu.

La prédiction se réalisa; seulement ce ne fut point l'ordre du Saint-Esprit qu'il reçut, mais celui de la Jarretière. La Voisin ne s'était trompée que de nuance : l'un était bleu foncé et l'autre bleu clair.

Mme de Bouillon était venue lui demander une pommade qui lui

donnât deux choses qu'elle n'avait pas, étant fort maigre : l'une de ces deux choses était de la gorge.

Le duc de Luxembourg avait demandé à voir le diable, auquel il avait une réclamation à faire : il désirait que par sa puissance Satan fit remonter sa nomination de duc de Piney au jour de la première érection du domaine de Piney en duché-pairie, c'est-à-dire à l'année 1576.

Mais une des choses les plus curieuses de tout le procès fut celle qui arriva à Mgr l'abbé d'Auvergne, Emmanuel-Theodose de La Tour, prince et cardinal de Bouillon.

Il était héritier de M. de Turenne : malheureusement Turenne n'avait aucune fortune. L'abbé d'Auvergne, qui ne pouvait admettre une telle indigence avec un si grand nom et de si hautes charges, se figura que le maréchal avait laissé un trésor, mais, qu'ayant été tué sur le coup, il n'avait pas eu le temps d'indiquer l'endroit où le trésor était enfoui.

Il vint donc chez La Voisin déguisé en savoyard et lui demanda de lui faire connaître l'endroit où il devait fouiller pour retrouver ce trésor enfoui et par conséquent perdu.

Le premier mot de La Voisin au grand aumônier de France, lorsqu'elle eut écouté sa requête, fut de lui demander à son tour s'il avait la cervelle à l'envers.

Mais l'abbé d'Auvergne insista, railla La Voisin sur l'impuissance de son art et lui promit cinquante mille livres si elle évoquait le fantôme de M. de Turenne, et deux cent mille si ce fantôme indiquait le lieu où gisait le trésor.

Cinquante mille livres parurent à La Voisin bonnes à empocher; elle revint peu à peu sur son premier refus, dit que la chose n'était pas impossible, et qu'elle s'engageait à évoquer le fantôme du vainqueur des Dunes, si l'on voulait lui donner la moitié de la somme comptant et déposer l'autre moitié entre les mains d'une tierce personne qui la lui remettrait après l'évocation.

L'abbé d'Auvergne acquiesça à cette demande.

La Voisin alors demanda quinze jours de délai; elle avait besoin de ce temps pour préparer la conjuration. Puis il y avait des conditions sans lesquelles La Voisin déclarait qu'elle ne voulait rien faire.

D'abord la cérémonie devait être tenue secrète et ensevelie dans

un mystère absolu. Ensuite trois personnes seulement devaient assister à cette conjuration ; elle, le prêtre Lesage et l'abbé d'Auvergne. Mais à cette clause l'abbé d'Auvergne se récria; il voulait avoir avec lui deux gentilshommes depuis longtemps dévoués à sa maison ; l'un était un capitaine au régiment de Champagne, neveu du maréchal de France Gassiou; l'autre, dont on ne sait pas le nom, remplissait près du grand aumônier l'emploi que remplissait le chevalier de Lorraine près de Monsieur.

La Voisin céda sur ce point et il fut arrêté que ces deux gentilshommes assisteraient à l'évocation.

Enfin, la troisième clause, sur laquelle on ne sait pourquoi il n'y eut pas moyen de lui faire entendre raison, fut le lieu où cette évocation devait se faire. Elle choisit la basilique de Saint-Denis, disant, sans vouloir donner d'autre explication, que la conjuration manquerait partout ailleurs.

Cette clause eût été inquiétante pour tout autre que le cardinal grand aumônier; mais pour un prélat si haut placé tout était facile : cent pistoles une fois données et un poste à la grande aumônerie parurent une récompense suffisante à un sacristain qui se chargea, moyennant cette rétribution et cette promesse, d'introduire le cardinal et sa suite dans l'église de l'abbaye, *où*, disait le contrat, *ils avaient fait vœu de passer la nuit en prières.*

Il fallut attendre un vendredi qui tombât en même temps le 13 d'un mois; mais cela se rencontra plus tôt qu'on n'eût dû l'espérer, de sorte que les quinze jours de délai demandés par La Voisin suffirent parfaitement et qu'à la première date indiquée on pût procéder à la conjuration.

Au jour dit, le cardinal, ses deux gentilshommes, les deux prêtres, La Voisin, sa femme de chambre Rose, de laquelle on apprit tous ces détails, et un nègre porteur de l'attirail magique, se mirent en route à quatre heures de l'après-midi : ils devaient arriver à Saint-Denis avant la fermeture des portes. Le sacristain les attendait et les cacha dans le clocher.

A onze heures sonnant, les sacriléges sortirent de leur cachette et entrèrent dans l'église. Les deux prêtres devaient dire la messe diabolique, c'est-à-dire la *messe au rebours.*

On alluma cinq cierges de bougie noire, une manière d'autel fut dressé, les livres saints y furent placés contrairement à l'or-

dre qu'ils occupent dans le sacrifice divin qu'on allait parodier, le crucifix fut renversé la tête en bas. Les deux prêtres passèrent leur chasuble à l'envers.

Le hasard fit que, cette nuit là même, un orage grondait au ciel : on eût dit que cette profanation l'irritait, et que Dieu faisait entendre sa voix tonnante pour avertir ceux qui l'offensaient qu'il était temps encore de ne point aller plus avant.

La Voisin avait prévenu les assistants que, selon toute probabilité, le fantôme fendrait l'autel par le milieu et apparaîtrait au moment de la consécration.

Cependant l'orage semblait redoubler depuis que la messe sacrilége était commencée. A mesure qu'on s'avançait vers l'instant de la consécration le tonnerre devenait plus éclatant et les éclairs plus livides et plus rapprochés. Enfin au moment où le prêtre Lesage élevait l'hostie évoquant satan au lieu d'évoquer Dieu, un cri aigu se fit entendre, une dalle du chœur se souleva et un fantôme apparut secouant son suaire.

Alors tout se tut, messe sacrilége, orage vengeur; les assistants tombèrent la face contre terre, et une voix fit entendre ces paroles :

— Misérables! ma maison, que tant de héros ont illustrée, va désormais décheoir et s'avilir; tous ceux qui porteront le nom de Bouillon sont à l'avance déshérités de ma gloire, et avant un siècle ce nom sera éteint; le trésor que j'ai laissé, c'est ma réputation, ce sont mes victoires; n'en cherche donc pas d'autre, indigne que tu es! (1)

A ces mots le fantôme disparut.

Etait-ce une comédie préparée par La Voisin, ou Dieu permit-il que l'ordre naturel des choses fût interverti pour punir les profanateurs? Voilà ce qu'on ne sut jamais; mais tels sont les faits que constate la déposition de la femme de chambre Rose.

Trois personnes de la cour seulement furent appelées devant les juges : la duchesse de Bouillon, la comtesse de Soissons et le maréchal de Luxembourg.

La duchesse de Bouillon n'était accusée que d'un désir qui n'é-

(1) Archives de la police, tome Ier, pag. 198 et suivantes.

tait pas du ressort de la justice : appelée devant M. de La Reynie, elle ne s'en rendit pas moins à l'assignation.

— Madame la duchesse, demanda La Reynie, avez-vous vu le diable? Si vous l'avez vu, dites-moi quelle forme il avait.

— Non, monsieur, répondit la duchesse, je ne l'ai pas vu, mais je le vois en ce moment; il est fort laid, et est déguisé en conseiller-d'état.

La Reynie savait tout ce qu'il voulait savoir; il n'en demanda pas davantage.

Quant à Mme la comtesse de Soissons, la chose se passa autrement. Le roi, qui avait toujours conservé une certaine affection pour elle, eut la condescendance de lui dire que, si elle se sentait coupable des faits dont elle était accusée, il lui conseillait de quitter la France.

— Sire, répondit la comtesse, je suis innocente, mais j'ai naturellement une telle horreur de la justice, que j'aime mieux m'expatrier que de paraître devant elle.

En conséquence, elle se retira à Bruxelles où elle mourut vers 1708.

Quant à François-Henri de Montmorency Bouteville, duc, pair et maréchal de France, lequel unissait le nom des Montmorency au nom de la maison impériale de Luxembourg, il se rendit à la Bastille où Louvois, son ennemi, le fit enfermer dans une espèce de cachot de six pas et demi de long.

Appelé devant le juge pour être interrogé, on lui demanda s'il n'avait point fait un pacte avec le diable afin de marier son fils à la fille du marquis de Louvois.

Le maréchal sourit dédaigneusement.

— Monsieur, dit-il, quand Mathieu de Montmorency épousa la veuve de Louis-le-Gros, il ne s'adressa point au diable, mais aux États-Généraux qui déclarèrent que pour acquérir au roi mineur l'appui des Montmorency il fallait faire ce mariage.

Ce fut sa seule réponse. Il va sans dire qu'il fut acquitté.

La Voisin et ses complices furent condamnés à mort : La Vigoureux à être pendue, La Voisin à être brûlée. On avait conservé entre ces deux femmes la hiérarchie du supplice.

On commença par La Vigoureux : pendant tous les interrogatoires, elle était restée muette, ou avait constamment dénié; ce-

pendant une fois condamnée elle avait fait dire à M. de Louvois qu'elle révèlerait les choses les plus graves s'il lui promettait la vie. Mais Louvois refusa : — Bah ! dit-il, la question saura bien lui délier la langue.

La réponse fut rapportée à la condamnée.

— Bon ! dit-elle alors, il ne saura rien.

En effet, appliquée à la torture, elle subit la question ordinaire et extraordinaire sans dire un seul mot. Cette constance fut d'autant plus étonnante que la rigueur du supplice était horrible, tellement que le médecin déclara que, si l'on ne cessait pas les tortures, la patiente allait expirer. Conduite le lendemain matin en place de Grève, elle fit appeler les magistrats. Ceux-ci accoururent croyant que c'était pour faire quelque révélation ; mais La Vigoureux ne leur dit rien autre chose que ces mots :

— Messieurs, ayez la bonté de dire à M. de Louvois que je suis sa servante, et que je lui ai tenu parole; peut-être n'en eût-il pas fait autant, lui.

Puis se tournant vers le bourreau :

— Allons, dit-elle, mon ami, achève ce qui reste à faire.

Et elle marcha vers la potence, aidant l'exécuteur dans sa dernière œuvre autant que son corps brisé le lui permettait.

On rapporta à La Voisin la mort de La Vigoureux dans tous ses détails.

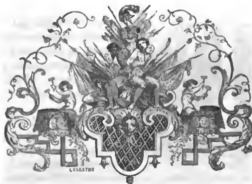
— Je la reconnais bien là, s'écria-t-elle, c'est une bonne fille, mais elle a pris le mauvais moyen ; je dirai tout moi.

Le moyen ne lui réussit pas mieux qu'à sa complice, et comme La Vigoureux elle subit son arrêt dans toute sa rigueur, le 2 février 1688.

Une lettre de M[me] de Sévigné nous donnera sur la mort de cette malheureuse, les meilleurs détails que nous puissions offrir à nos lecteurs.

« La Voisin, dit-elle, savait son arrêt dès lundi. Chose extraordinaire; le soir elle dit à ses gardes : « Quoi ! nous ne ferons pas médianoche ! » Elle mangea avec eux à minuit par fantaisie, car il n'était pas jour maigre ; elle but beaucoup de vin, elle chanta vingt chansons à boire. Le mardi elle eut la question ordinaire et extraordinaire : elle avait dîné et dormi huit heures. Elle fut confrontée sur le matelas à M[mes] de Dreux et de Féron, et à plusieurs autres. On ne parle pas encore de ce qu'elle a dit ; on croit toujours que l'on verra des choses étranges. Elle soupa le soir, et recommença, toute brisée qu'elle était, à faire la débauche avec scandale. On lui en fit honte, et on lui dit

qu'elle ferait bien mieux de penser à Dieu et de chanter on *Ave Maria Stella* ou un *Salve* que toutes ces chansons. Elle chanta l'un et l'autre en ridicule, et dormit ensuite. Le mercredi se passa de même en confrontations, débauches et chansons; elle ne voulut point voir le confesseur. Enfin le jeudi, qui était hier, on ne voulut lui donner qu'un bouillon; elle en gronda, craignant de n'avoir point la force de parler à ces messieurs. Elle vint en carosse de Vincennes à Paris; elle étouffa un peu et fut embarrassée; on la voulut faire confesser : point de nouvelles. A cinq heures on la lia, et, avec une torche à la main, elle parut dans le tombereau habillée de blanc : c'est une sorte d'habit pour être brûlée. Elle était fort rouge, et l'on voyait qu'elle repoussait le confesseur et le crucifix avec violence. Nous la vîmes passer à l'hôtel de Sully, Mme de Chaulnes, Mme de Sully, la comtesse et bien d'autres. A Notre-Dame elle ne voulut jamais prononcer l'amende honorable, et à la Grève elle se défendit autant qu'elle put de sortir du tombereau. On l'en tira de force, et on la mit sur le bûcher, assise et liée avec du fer. On la couvrit de paille, elle jura beaucoup; elle repoussa la paille cinq ou six fois; mais enfin le feu s'augmenta, et on la perdit de vue. Les cendres sont en l'air présentement. Voilà la mort de Mme Voisin, célèbre par ses crimes et par son impiété. »



CHAPITRE XLI.

1679.—1684.

La princesse Palatine; son portrait. — Son caractère. — Sa conduite à la cour. — Enfants naturels de Louis XIV. — Nouvelles amours du roi. — Mme de Soubise. — Mme de Ludre. — Mlle de Fontange. — Mme de Maintenon. — Ses premiers rapports avec Louis XIV. — Comment la cour voit sa faveur naissante. — Le Père La Chaise. — Maladie du roi. — Fin de la reine Marie-Thérèse. — Retour momentané de Lauzun. — État de la France pendant cette période.



Pendant la période qui vient de s'écouler, Monsieur s'était remarié avec la princesse Palatine, Elisabeth-Charlotte de Bavière, dont il avait eu, le 2 août 1674, un fils qui fut depuis le régent de France.

La seconde Madame, s'il faut en croire le portrait qu'elle fait de sa personne, était loin de ressembler à la première. Laissons-la parler : cette franchise des femmes envers elles-mêmes est assez rare pour que nous la consignions ici.

« Je suis née à Heidelberg en 1652, dans le septième mois. Il faut bien que je sois laide : je n'ai point de traits, de petits yeux, un nez court et gros, des lèvres longues et plates, tout cela ne peut former une physionomie; j'ai de grandes joues pendantes et un grand visage, cependant je suis très petite de taille, courte et

grosse; j'ai le corps et les cuisses courts; somme totale, je suis vraiment un petit laideron. Si je n'avais pas bon cœur on ne me supporterait nulle part. Pour savoir si mes yeux annoncent de l'esprit, il faudrait les examiner au microscope ou avec des conserves, autrement il serait difficile d'en juger; on ne trouverait probablement pas sur toute la terre des mains plus vilaines que les miennes, le roi m'en a souvent fait l'observation et m'a fait rire de bon cœur; car, n'ayant pu me flatter en conscience d'avoir quelque chose de joli, j'ai pris le parti de rire la première de ma laideur. Cela m'a très bien réussi et j'ai trouvé souvent de quoi rire. »

On comprend l'effet singulier que produisit à la cour de France, c'est-à-dire au milieu des plus jolies et des plus gracieuses femmes du monde, une princesse qui se traite elle-même de magote. Monsieur, à qui cependant la chose devait être bien égale, la reçut avec répugnance et le roi avec hésitation.

En effet, outre les défauts physiques que la seconde Madame vient de nous détailler avec une naïveté tout allemande, elle possédait dans tout ce qu'elle disait ou faisait une certaine allure tudesque, qui semblait fort étrange à Versailles. Dans son enfance elle avait toujours eu le regret d'être née fille et le désir de devenir garçon; ce désir avait même failli lui coûter la vie, car, ayant vu dans un vieux conte allemand, que Marie Germain, qui était née fille comme elle, était devenue garçon à force de sauter, elle commença à faire des sauts si terribles qu'elle faillit vingt fois se rompre le cou. Au reste, tout au contraire de nos charmantes précieuses qui recevaient dans leurs ruelles, elle ne pouvait rester couchée le matin, s'élançant hors de son lit dès qu'elle était éveillée, déjeunant rarement et seulement avec du pain et du beurre. N'ayant jamais pu souffrir ni thé, ni chocolat, ni café, mais affectionnant les soupes au lait, au vin et à la bière, raffolant de la choucroute, ayant des coliques et vomissant jusqu'au sang lorsqu'elle prenait une goutte de bouillon, et ne se remettant l'estomac qu'avec du jambon et des saucisses. Quand elle arriva à la cour de France, cour la plus moqueuse et la plus spirituelle de l'époque, la première chose qu'elle remarqua, ce fut l'effet qu'elle y produisait. A peine la voyait-on paraître, que la raillerie allait son train; à plus forte raison quand on la voyait disparaître. Une des plus achar-

nées railleuses était Mme de Fiennes, qui n'épargnait personne, pas même Monsieur et le roi. Un jour la princesse Palatine, la voyant bien en verve de méchant esprit, la prit par la main, l'attira dans un coin et lui dit :

— Madame, vous êtes fort aimable, vous avez infiniment d'esprit et surtout une manière de parler dont le roi et Monsieur s'accommodent parce qu'ils y sont accoutumés ; pour moi qui viens d'arriver, je n'y suis point faite et vous préviens que je me fâche quand on se moque de moi. C'est pourquoi j'ai voulu vous donner un petit avis : si vous m'épargnez, nous serons très bien ensemble ; si, au contraire, vous me traitez comme les autres, je ne dirai rien ; mais je me plaindrai à votre mari (1), et s'il ne vous corrige pas, je le chasserai.

Mme de Fiennes promit à la princesse de l'épargner et lui tint parole. Aussi était-ce un étonnement général de voir comment au milieu des feux de file de Mme de Fiennes la princesse Palatine était seule épargnée. Monsieur demandait souvent à sa femme :

— Mais comment faites-vous donc pour que Mme de Fiennes ne vous dise jamais rien de fâcheux ?

— C'est qu'elle m'aime, répondait Madame.

Madame se trompait ou faisait semblant de se tromper : Mme de Fiennes la détestait beaucoup, mais elle la craignait plus encore.

Monsieur, selon l'habitude adoptée à la cour à cette époque, couchait toutes les nuits avec Madame ; mais après la naissance du duc de Chartres et celle d'Elisabeth-Charlotte d'Orléans, les deux seuls enfants qui naquirent de leur union, Monsieur proposa à Madame de faire lit à part. Elle accepta avec joie, et lui répondit :

— Oh ! de bon cœur, Monsieur, car je n'aime point le métier de faire des enfants. Je serai même très contente de cet arrangement pourvu que vous ne me haïssiez point et que vous continuiez à avoir un peu de bonté pour moi.

Il le lui promit, et dès lors les deux époux furent très contents l'un de l'autre. En effet, ajoute la princesse dans ses mémoires c'était une chose bien désagréable que de coucher avec

(1) Le comte des Chapelles, écuyer ordinaire de Madame ; malgré ce mariage, Mme de Fiennes, comme cela arrivait souvent, avait conservé le nom de sa famille à elle, plus illustre que celui de la famille de son mari.

Monsieur : il ne pouvait souffrir qu'on le touchât pendant son sommeil ; il fallait donc me coucher sur le bord du lit, d'où plus d'une fois je suis tombée comme un sac.

En arrivant à Saint-Germain, Madame sembla entrer dans un monde nouveau, tant elle était peu au courant de l'étiquette française; cependant elle fit aussi bonne contenance que possible, quoiqu'au premier abord elle vit bien qu'elle avait déplu à son mari. Mais elle pensa qu'à force de soins et de prévenances elle ferait oublier à Monsieur sa laideur, ce qui eut lieu en effet. Dès le jour de son arrivée, le roi vint trouver la princesse au Château-Neuf et lui amena M. le Dauphin, qui était alors un enfant de dix ans; puis il la conduisit chez la reine en disant : — Ne craignez rien, Madame, car elle aura plus peur de vous que vous n'aurez peur d'elle.

Cette ignorance de l'étiquette seule inquiétait le roi. Dans les premiers temps de la présence de Madame à la cour, il ne la quittait pas, s'asseyait près d'elle quand il y avait réception, et toutes les fois qu'il lui fallait se lever, c'est-à-dire quand un prince ou un duc entrait dans la chambre, le roi lui donnait un coup de coude pour l'avertir, et Madame, qui savait ce que ce coup de coude voulait dire, se levait aussitôt.

Mais il y eut deux personnes à la cour pour lesquelles le roi, malgré l'influence qu'il avait sur Madame, ne put jamais lui inspirer la moindre affection : c'étaient Mme de Montespan, qui du reste, à l'époque où nous sommes arrivés, 1680, allait tomber en disgrâce, et Mme de Maintenon, qui allait entrer en faveur.

Dans l'intervalle qui vient de s'écouler, le roi avait eu de Mme de Montespan, outre M. le duc du Maine dont nous avons raconté la naissance, cinq autres enfants : le comte de Vexin, abbé de Saint-Denis, né le 20 juin 1672 (1); Mlle de Nantes, née en 1673 (2); Mlle de Tours, née en 1676 (3); Mlle de Blois, née en 1677 (4); le comte de Toulouse, né en 1678 (5).

Tous ces enfants, quoique fruits d'un double adultère, avaient été légitimés au mépris des lois françaises.

Mais cet amour croissant que Louis XIV éprouvait pour les en-

(1) Mort en 1683.— (2) Morte en 1743.— (3) Morte en 1681. — (4) Morte en 1749. — (5) Mort en 1737.

fants allait peu à peu se refroidissant pour leur mère. Ce qui était arrivé pour Mme de La Vallière arrivait à cette heure pour Mme de Montespan : chaque jour elle perdait un charme, tandis qu'au contraire, tout autour du roi, d'autres femmes empressées à lui plaire croissaient en beauté, et opposaient la fleur de leur jeunesse aux trente-neuf ans de Mme de Montespan.

Ce fut d'abord Mme de Soubise qui régna un instant; mais ce règne fut court : une petite aventure scandaleuse le termina. Un soir le roi, qui jamais, au temps de ses plus grandes amours, n'avait passé une nuit hors du lit de la reine, un soir, disons-nous, le roi ne rentra point. La reine, fort inquiète de cette absence, fit chercher Sa Majesté partout, au château et même dans la ville. On alla frapper à la porte de toutes les femmes, qu'elles fussent prudes ou coquettes; mais la recherche fut inutile : Sa Majesté ne se retrouva que le lendemain.

Cette incartade inaccoutumée fit grand bruit à la cour; chacun en jasait fort diversement, Mme de Soubise comme les autres. Mme de Soubise alla même plus loin que les autres, et, devant la reine, elle nomma une dame qu'elle accusa du rapt conjugal dont se plaignait la pauvre Marie-Thérèse.

Celle-ci retint le nom et le redit au roi. Le roi nia; mais la reine répondit qu'elle était bien informée, tenant ce nom de Mme de Soubise elle-même.

— Eh bien! alors, puisqu'il en est ainsi, dit le roi, je vais vous dire où j'ai passé la nuit : je l'ai passée chez Mme de Soubise elle-même. Quand je désire un rendez-vous d'elle, je mets un diamant à mon petit doigt; si elle me l'accorde, elle met des boucles d'oreilles d'émeraude.

Cette aventure perdit Mme de Soubise.

Mme de Ludre lui succéda; mais, comme elle ne fit que passer, son nom est consigné ici pour mémoire seulement, et pour rappeler un assez joli mot de la reine.

Quand le bruit se répandit que Mme de Ludre était la maîtresse du roi, une dame de la reine eut la hardiesse de lui annoncer cette nouvelle, et de lui dire qu'elle devrait s'opposer à ce nouvel amour :

— Cela ne me regarde pas, dit la reine; c'est l'affaire de Mme de Montespan.

Puis vint Mlle de fontange, cette statue de marbre, comme on

l'appelait, qui a conquis son immortalité non pas pour avoir été la maîtresse du roi, mais pour avoir laissé son nom à une coiffure.

C'était une fort belle personne dont le seul défaut, si toutefois c'en est un, était d'avoir des cheveux d'un blond un peu ardent. Sa beauté froide et sans animation n'avait pas plu d'abord à Louis, qui dit en la voyant chez la seconde Madame, dont elle était fille d'honneur : — Bon! voici un loup qui ne me mangera point.

Louis XIV se trompait. D'ailleurs Mlle de Fontange était prédestinée avant de venir à la cour : elle rêva qu'elle montait à la cime d'une montagne très élevée, et qu'arrivée sur cette cime, après avoir été éblouie par un nuage resplendissant, elle se trouvait tout à coup dans une obscurité si profonde, qu'elle se réveilla de frayeur. Ce rêve lui fit une grande impression; elle le raconta à son confesseur, lequel, se mêlant probablement de divination, lui répondit : — Prenez garde à vous, ma fille; cette montagne est la cour, où il vous arrivera un grand éclat. Cet éclat sera de très peu de durée si vous abandonnez Dieu, car alors Dieu vous abandonnera, et vous tomberez dans d'éternelles ténèbres.



Mais cette prédiction, au lieu d'épouvanter Mlle de Fontange,

avait exalté son ambition; elle chercha cet éclat qui devait la perdre et l'obtint.

Présentée au roi dans une chasse par Mme de Montespan elle-même, qui calculait parfois sur des plaisirs d'un instant pour lui ramener le roi plus soumis que jamais, elle parvint, malgré son peu d'esprit, à plaire à celui-là même qui s'était promis qu'elle ne serait jamais rien pour lui, et peut-être, à cause de cette résistance, devint-elle plus puissante qu'elle ne l'avait d'abord espéré elle-même.

En effet, le roi parut bientôt l'aimer avec folie; il lui donna un appartement charmant et fit tendre son salon de tapisseries qui représentaient ses victoires. Ce fut à propos de ces tapisseries que le duc de Saint-Aignan, ce spirituel et complaisant favori qui gardait son influence sur Louis XIV à force de complaisance et d'esprit, fit les vers suivants :

Le plus grand des héros paraît dans cette histoire;
Mais quoi! je n'y vois point sa dernière victoire!
De tous les coups qu'a faits ce généreux vainqueur,
Soit pour prendre une ville ou pour gagner un cœur,
Le plus beau, le plus grand et le plus difficile,
Fut la prise d'un cœur qui sans doute en vaut mille
Du cœur d'Iris enfin, qui mille et mille fois
Avait bravé l'amour et méprisé ses lois.

Les vers n'étaient pas bons; mais Mlle de Fontange les trouva charmants, et le roi fut de l'avis de Mlle de Fontange. Ils eurent dès lors le plus grand succès. Bientôt un autre événement non moins important que celui-ci arriva.

Un jour, dans une partie de chasse, le vent dérangea la coiffure de la favorite. Mlle de Fontange, avec ce goût particulier aux femmes qui fait que jamais elles ne sont mieux habillées que lorsqu'elles s'habillent elles-mêmes, Mlle de Fontange, disons-nous, retint sa coiffure avec un ruban. Ce ruban était si coquettement attaché et allait si bien à l'air de son visage, que le roi la pria de le garder. Le lendemain toutes les femmes avaient un ruban pareil à celui de la favorite; la coiffure était consacrée et s'appelait *coiffure à la Fontange*.

Il y avait de quoi tourner la tête à la pauvre fille, « qui, dit l'abbé

de Choisy, était belle comme un ange, mais sotte comme un panier. » Aussi la tête lui tourna-t-elle. Maîtresse déclarée, elle s'abandonna tout entière à l'orgueil de sa haute fortune, passa devant la reine sans la saluer, et, au lieu de se conserver Mme de Montespan pour amie, lui rendit en échange de ses amitiés tant de dédains et d'insultes, qu'elle s'en fit une ennemie mortelle.

Mlle de Fontange était arrivée au comble de sa fortune; elle nageait resplendissante au milieu de cet éclat qui l'avait illuminée dans son rêve; mais elle devait tomber, et elle tomba dans l'obscurité prédite.

La favorite accoucha d'un fils. C'était, on le sait, l'écueil des maîtresses royales. Mlle de Fontange s'y brisa comme Mlle de La Vallière. La couche fut pénible et eut des suites fâcheuses : Mlle de Fontange y perdit sa fraicheur, puis son embonpoint, puis sa beauté. Elle vit que le roi, avec son égoïsme ordinaire, s'éloignait d'elle peu à peu. Elle ne put supporter cet abandon et demanda la permission de se retirer au couvent de Port-Royal, dans le faubourg Saint-Jacques. Cette permission lui fut accordée, et de plus le duc de La Feuillade reçut mission du roi d'aller prendre de ses nouvelles trois fois la semaine; mais, comme l'état de la pauvre femme empirait de plus en plus et que les médecins déclaraient qu'ils n'avaient aucun espoir, elle demanda pour dernière grâce de voir une fois encore le roi. Louis s'en défendit longtemps; mais son confesseur, dans l'espoir sans doute que l'aspect de sa mort serait pour le monarque trop mondain une haute leçon, le détermina à cette visite. Il vint donc au couvent, et trouva la mourante si changée que, tout sec qu'il était, il ne put retenir ses larmes.

— Oh! maintenant, s'écria Mlle de Fontange, je puis mourir contente, puisque mes derniers regards ont vu pleurer mon roi.

Elle mourut effectivement trois jours après, le 28 juin 1681, à l'âge de vingt ans.

Madame dit dans ses mémoires : « Il est certain que la Fontange est morte empoisonnée; elle a elle-même accusé de sa mort la Montespan. Un laquais que celle-ci avait gagné l'a fait périr avec du lait. » Mais, nous l'avons dit, la princesse Palatine a toujours détesté Mme de Montespan, et il ne faut point la croire sur parole.

Pendant ce temps-là commençait à apparaître dans la demi-teinte la véritable rivale de Mme de Montespan : c'était la veuve

Scarron, que nous avons vue il y a vingt ans sollicitant la survivance de la pension que la reine accordait à son mari comme son malade.

Scarron était mort en laissant pour tout avenir à sa femme la permission de se remarier. Cette permission, au reste, était une fortune, s'il fallait en croire certaine prédiction. Un jour qu'elle franchissait la porte d'une maison que l'on réparait, un maçon nommé Barbé, qui passait pour prophète, l'arrêta, et parodiant sans s'en douter la prédiction des sorcières de Macbeth :

— Madame, lui dit-il, vous serez reine!

On comprend que la veuve Scarron n'attacha à cette prédiction que l'importance qu'elle méritait, surtout lorsque, ayant perdu sa pension par la mort de la reine-mère, elle se trouva forcée de se contenter d'une petite chambre pour elle et sa servante, chambre située au quatrième, et à laquelle conduisait un escalier étroit comme une échelle. Cependant cet escalier, si étroit qu'il fût, donnait passage aux plus grands personnages de la cour, qui avaient connu la belle veuve chez son mari, et qui, ayant apprécié son mérite, continuaient, toute pauvre qu'elle était, à lui faire leurs visites; c'étaient M. de Villars, M. de Beuvron et les trois Villarceaux. Néanmoins elle allait, cédant à sa mauvaise fortune, suivre M[lle] de Nemours, sœur de la duchesse de Savoie, en Portugal, où celle-ci se rendait pour épouser le prince Alphonse, lorsque enfin M[me] de Montespan présenta à Louis XIV une requête tendante à ce que la pension de Scarron fût rendue à sa veuve.

— Ah! s'écria le roi, encore une requête de cette femme! c'est la dixième que je reçois.

— Sire, répondit M[me] de Montespan, je n'en suis que plus étonnée que Votre Majesté, dans ce cas, n'ait pas encore fait justice à une femme dont les ancêtres se sont ruinés au service des vôtres.

— Eh bien! donc, dit le roi, puisque vous le voulez...

Et il signa.

La veuve Scarron, assurée désormais de vivre, resta en France.

Quand M. le duc du Maine naquit, M[me] de Montespan se souvint de sa protégée. C'était, disait-on, une femme de mœurs austères, et qui vivait on ne peut plus retirée; elle avait pour directeur le fameux abbé Gobelin, qui, de capitaine de cavalerie, était



Madame de Maintenon

devenu docteur en Sorbonne, et exigeait de ses dirigées autant de soumission qu'il en avait demandé autrefois à ses soldats. Tout cela lui donnait, malgré son esprit et ses hautes connaissances, bonne réputation dans le monde.

Il s'agissait de cacher la naissance de M. le duc du Maine et des autres enfants qui nécessairement devaient suivre celui-là. La veuve Scarron fut choisie pour leur gouvernante. On lui donna une maison au Marais et une pension pour les entretenir.

Bientôt la légitimation fit de ces enfants des princes; la pension s'augmenta, mais aussi les devoirs de leur gouvernante. Ce n'était plus une éducation ordinaire qu'il fallait leur donner, mais une éducation presque royale. Des discussions à ce sujet commencèrent alors à s'élever entre Mme de Montespan et Mme Scarron. Cette dernière voulut se retirer. Mme de Montespan, qui ne pouvait vivre avec elle et qui ne pouvait se passer d'elle, la rappela. Elle resta donc, mais elle mit à cette concession une condition absolue : c'était de demeurer indépendante et de ne rendre compte qu'au roi lui seul de l'éducation de ses enfants. Cette communication directe amena des lettres et des entrevues. C'était l'époque où toutes les femmes écrivaient bien, et, à l'exception de Mme de Sévigné peut-être, Mme de Maintenon écrivait mieux que toutes les femmes. Les lettres de la gouvernante produisirent donc sur le roi une impression que sa présence acheva.

C'était beaucoup, car Louis XIV détestait de lire. Un jour il disait devant le duc de Vivonne, frère de Mme de Montespan : — Mais à quoi donc sert la lecture?

— Sire, répondit le duc, qui était frais, vermeil et bien portant, la lecture fait à l'esprit ce que les bons dîners que je mange tous les jours font à mes joues.

Cependant une chose déplaisait à Louis XIV, c'était ce nom de Scarron que portait cette gouvernante si intelligente et si spirituelle.

Elle prit donc le nom de Mme de Surgères.

Mais ce nom ne put tenir : une plaisanterie de Mme de Montmorency le fit tomber; elle s'avisa un jour de le mal prononcer, et, comme Mme Scarron avait toujours fait la prude et avait le défaut de donner des conseils, même quand on ne lui en demandait point, elle l'appela Mme *Suggère*.

Le mot fit fortune. Ninon, qui avait remplacé Mme de Rambouillet et qui tenait bureau d'esprit, disait en parlant de Mme Scarron :

— Ma foi ! le nom est bien trouvé : en effet, Mme de La Sablière lui a *suggéré* d'épouser le cul-de-jatte Scarron ; le maréchal d'Albret, le duc de Richelieu, les trois Villarceaux lui ont *suggéré* de le faire cocu ; l'abbé Gobelin lui a *suggéré* de faire la prude ; on a *suggéré* à un maçon de lui prédire qu'elle deviendrait grande dame ; enfin l'ambition et l'ingratitude lui ont *suggéré* de ruiner dans l'esprit du roi sa bienfaitrice, qui l'avait tirée de la misère pour lui confier ses enfants.

— Sans compter, ajouta Mme de Montmorency, que c'est le mauvais ange de Mme de Montespan qui a *suggéré* au roi de combler de biens la veuve Scarron.

Ce fut alors que la gouvernante acheta la terre de Maintenon ; mais elle n'y gagna rien, car Ninon, estropiant le nom à son tour, l'appela Mme de *Maintenant.*

Au reste, comme elle ne pouvait pas changer de nom tous les jours et qu'elle en était à son troisième, elle se tint à celui-là.

Cependant l'apparition de Mme de Maintenon et l'influence qu'elle commençait à prendre sur le roi attristaient déjà la cour. Un noël du temps consacre cette funeste influence et indique avec quelle peine on voyait s'éloigner les beaux jours des La Vallière et des Montespan. Il est intitulé *le Messager fidèle ;* nous le donnons dans l'appendice. [m]

Une autre influence venait d'ailleurs se joindre à celle de Mme de Maintenon pour amener une réforme dans les mœurs royales, et partant dans les mœurs de la cour : c'était l'influence du Père La Chaise.

Quelques mots sur ce jésuite, qui eut une si grande influence sur l'époque que nous essayons de faire connaître à nos lecteurs, et dont nous prononçons le nom pour la première fois.

Le Père La Chaise était neveu du fameux Père Cotton dont nous avons parlé en son lieu et place, et qui était confesseur d'Henri IV. Son oncle paternel, le Père d'Aix, l'avait fait jésuite ; il avait été recteur de Grenoble et de Lyon, puis provincial de la province. C'était un gentilhomme, et même d'assez bonne noblesse. Son père était bien allié, avait bien servi, et même aurait été riche pour son pays du Forez, s'il n'eût pas eu une douzaine d'enfants. Un

de ses frères, se connaissant parfaitement en chiens, en chasses et en chevaux, fut longtemps écuyer de l'archevêque de Lyon, frère et oncle des maréchaux de Villeroy. C'est le même qui fut capitaine de la porte et auquel son fils succéda.

Les deux frères étaient à Lyon, l'un remplissant son emploi de provincial, l'autre sa charge d'écuyer, lorsque le Père La Chaise fut appelé à Paris pour remplacer, en 1675, le Père Ferriez, confesseur du roi.

C'était au reste une belle chose, en supposant que les choses se développent toujours dans l'esprit qui a présidé à leur création, que cette coutume du catholicisme qui, près du roi absolu ne relevant d'aucun pouvoir, plaçait l'esprit visible de Dieu dans la personne d'un homme ne relevant que de Dieu. Le confesseur, en ce cas, s'il remplissait sa mission sainte, était la sauvegarde unique du peuple et de la nation; c'était lui qui venait offrir aux yeux du roi le tableau du juste et de l'injuste; c'était lui qui venait opposer à l'inégalité de la vie l'égalité du tombeau. Or, les rois, en général, préféraient prendre leurs directeurs dans cet ordre des jésuites, d'ordinaire beaucoup plus savant que les autres ordres, et dont la constitution leur offrait cet avantage qu'ils faisaient vœu de n'accepter aucune fonction épiscopale, circonstance importante, on en conviendra, pour des hommes qui, une fois confesseurs du roi, avaient la feuille des bénéfices entre les mains.

« Le Père La Chaise, dit Saint-Simon chez lequel les éloges sont rares, était d'un esprit médiocre, mais d'un bon caractère, juste, droit, sensé, sage, doux et modéré, fort ennemi de la délation, de la violence et des éclats : il avait de l'honneur, de la probité, de l'humanité, de la bonté; il était affable, poli, modeste et même respectueux; et, chose extraordinaire, lui et son frère ont toujours publiquement conservé une sorte de reconnaissance et même une dépendance marquée pour les Villeroy, dont ils avaient été les obligés ou les serviteurs. Fort désintéressé en tout genre, il l'était pour sa famille non moins que pour lui. Comme il se piquait de noblesse, il favorisait la noblesse tant qu'il pouvait, faisant de bons choix pour l'épiscopat, où il fut fort heureux tant qu'il y eut un entier crédit. Il y avait bien contre lui certaines calomnies courantes comme contre tout ce qui est puissant [n]: mais l'austérité de ses mœurs même avait sans doute,

donné lieu à ces calomnies, et ceux qui les premiers répandaient ces bruits n'y croyaient pas.

Le Père La Chaise, comme nous l'avons dit, se trouva donc l'allié naturel de Mme de Maintenon. Ils eurent un mot de ralliement avec lequel ils firent tout faire au roi, le mot *salut;* et cependant le roi était encore jeune, puisque, à l'époque où nous sommes arrivés, il n'avait que quarante-quatre ans.

Mais une circonstance venait en aide aux deux réformateurs : le roi, qui avait toujours eu une excellente santé, fut atteint d'une fistule. Le cas était grave, et la chirurgie, infiniment moins avan-



cée qu'elle ne l'est de nos jours, donnait des craintes sérieuses. Le Père La Chaise et Mme de Maintenon, loin de les calmer, s'en servirent pour effrayer le roi. On lui montra Mme de Montespan comme l'esprit tentateur qui le pouvait perdre.

Le roi pria Mme de Maintenon, son bon ange, de dire à Mme de Montespan que tout était fini entre eux, et qu'il ne voulait plus avoir aucun commerce avec elle. Mme de Maintenon se fit longtemps prier pour accepter cette commission, disant que c'étaient là de grandes paroles, et qu'elle ne les voulait pas porter légèrement, attendu que le roi aurait peut-être de la peine à les soutenir; mais

le roi insista. Mme de Maintenon eut l'adresse de faire convertir la prière en ordres, et alors elle obéit. Le moyen de désobéir à Louis XIV!

Mme de Maintenon avait déjà, depuis un mois ou deux, rempli cette délicate mission, lorsqu'il fut décidé que le roi, pour sa santé, irait prendre les eaux de Barèges. Ces voyages étaient la pierre de touche de la faveur; on attendit donc avec anxiété les nominations que le roi allait faire. Il nomma Mme de Maintenon et fit dire en même temps à Mme de Montespan qu'elle resterait à Paris.

La favorite sentit le coup : il était profond et presque mortel. Elle alla se renfermer dans la maison des Filles Saint-Joseph, et y fit appeler Mme de Miramion, la plus fameuse dévote du temps, pour y prendre d'elle des leçons de résignation et de piété. Mais, à tout ce que put lui dire la sainte femme, elle ne répondit autre chose que ces mots : — Ah! Madame, Madame, comme il me traite! Il me traite comme la dernière des femmes, il me chasse comme sa maîtresse! Dieu sait que je ne le suis plus, puisque, depuis la naissance du comte de Toulouse, il ne m'a pas même touché le bout du doigt.

Le lendemain Mme de Montespan, que la violence de ses sentiments forçait au mouvement, quitta Paris pour Rambouillet. Le roi permit à Mlle de Blois de la suivre, mais il le défendit au comte de Toulouse.

Au bout de huit jours Louis XIV se trouva mieux, et le voyage fut contremandé.

Alors, par un dernier mouvement de faiblesse sans doute, il fit dire à Mme de Montespan, qui devait le lendemain se retirer à Fontevrault, qu'il ne partait pas.

Mme de Montespan prit cette attention pour un retour et accourut à Versailles pleine d'espérances; mais ces espérances furent trompées : ce qu'elle avait attribué à la passion n'était, dit l'abbé de Choisy, que pure politesse. Le roi avait quitté Mme de Montespan par lassitude; il continua de passer tous les jours chez elle en allant à la messe, mais en réalité il n'y faisait que passer, et toujours accompagné de quelques courtisans, de peur qu'on ne l'accusât de vouloir reprendre ses chaînes rompues. D'ailleurs, ces visites d'un instant faisaient tellement contraste avec ses longues

assiduités chez Mme de Maintenon, que personne ne doutait plus de la disgrâce de l'une et de la faveur de l'autre.

Vers ce temps la reine fut prise d'une maladie que l'on considéra d'abord comme une indisposition, et qui acquit bientôt la plus grande gravité : c'était un abcès sous le bras. Fagon la fit saigner mal à propos, et lui donna l'émétique par-dessus la saignée, si bien que le chirurgien, qui se nommait Gervais, recevant l'ordre du médecin, s'écria : — Y songez-vous bien, monsieur Fagon? Saigner la reine, mais c'est sa mort!

Fagon haussa les épaules. — Faites ce que j'ordonne, dit-il.

Alors le chirurgien se mit à pleurer à chaudes larmes, joignant les mains et disant : — Mais vous voulez donc que ce soit moi qui tue la reine, ma bonne maîtresse?

Fagon insista : il n'y avait point à résister, le roi avait la plus grande confiance en lui. Le 30 juillet 1683, à onze heures du matin, la reine fut saignée; à midi on lui fit prendre l'émétique; à trois heures elle était morte.

C'était une digne et excellente femme, mais d'une profonde ignorance, et, comme toutes les princesses espagnoles, ayant de la grandeur et sachant bien tenir une cour. Elle croyait aveuglément tout ce que lui disait le roi, le bon comme le mauvais. Elle avait les dents noires et gâtées, et cela venait, disait-on, de ce qu'elle mâchait éternellement du chocolat. Elle était grosse et petite, paraissant plus grande quand elle ne marchait ni ne dansait; car, lorsqu'elle marchait ou dansait, elle pliait sur les genoux, ce qui la rapetissait fort. Comme la reine Anne d'Autriche, sa tante, elle mangeait beaucoup, mais seulement par tous petits morceaux et toute la journée. Elle aimait passionnément le jeu, jouant presque tous les soirs la bassette, le reversis ou l'ombre, mais ne gagnant jamais, parce qu'elle ne savait bien jouer aucun jeu.

Elle avait une grande affection pour le roi. Quand il était en sa présence, elle ne le quittait pas des yeux, le dévorant du regard et cherchant à deviner ses moindres désirs. Alors, pourvu que le roi la regardât et lui sourît, elle était heureuse et gaie toute la journée. C'était bien autre chose quand le roi, qui, ainsi que nous l'avons dit, couchait avec elle toutes les nuits, lui donnait quelque preuve d'amitié plus intime encore; alors elle racontait sa bonne

fortune à tout le monde, riant, clignottant des yeux, et frottant l'une contre l'autre ses deux petites mains.

Le roi ne l'aimait point d'amour, mais l'estimait sincèrement. Il fut donc, comme le dit Mme de Caylus, plus attendri qu'affligé de sa mort. Mme de Maintenon, que la reine avait prise en amitié par haine contre la marquise de Montespan, à qui elle ne pouvait pardonner le mal que cette femme lui avait fait, resta près de la mourante jusqu'à son dernier moment, et, la reine expirée, voulut revenir chez elle. Mais M. de La Rochefoucauld la prit par le bras, et la poussa chez le roi en lui disant : « — Ce n'est pas l'heure de quitter le roi, il a besoin de vous. »

Elle entra, mais ne resta qu'un moment avec Louis, et revint dans son appartement conduite par M. de Louvois, qui l'invitait à passer chez la Dauphine pour l'empêcher de suivre le roi à Saint-Cloud. Louvois faisait en effet observer que Mme la Dauphine, étant grosse et venant d'être saignée, se trouvait dans un état qui réclamait des soins. Mme de Maintenon insista, et dit que, si Mme la Dauphine avait besoin de soins, le roi avait besoin, lui, de consolations. Mais Louvois haussa les épaules, geste qui d'ailleurs lui était habituel, en disant : — Allez, Madame, allez, le roi n'a pas besoin de consolations, et l'État a besoin d'un prince.

Effectivement, Mme de Maintenon se rendit chez la Dauphine, où elle s'installa, tandis que le roi partait pour Saint-Cloud. Il y demeura depuis le vendredi, jour où la reine mourut, jusqu'au lundi, qu'il partit pour Fontainebleau. Mme la Dauphine, remise de son indisposition, alla l'y rejoindre toujours accompagnée de Mme de Maintenon. Toutes deux avaient pris le grand deuil et s'étaient munies de figures si affligées, que le roi ne put s'empêcher de leur faire quelques plaisanteries sur cette grande tristesse. « Ce à quoi, dit Mme de Caylus, je ne jurerais pas que Mme de Maintenon ne répondit comme le maréchal de Grammont à Mme Héraut.

Maintenant, comme notre lecteur, moins versé que Mme de Caylus dans les anecdotes du temps, pourrait ignorer comment le maréchal de Grammont répondit à Mme Héraut, nous allons le lui dire.

Mme Héraut avait pour charge à la cour d'avoir soin de la ménagerie, et, comme elle perdit son mari, le maréchal de Grammont, toujours bon courtisan, prit son air le plus lugubre pour lui faire

son compliment de condoléance, auquel Mme Hérault répondit :

— Ah! par ma foi! le pauvre cher homme, il a bien fait de mourir.

— Vraiment, répliqua le maréchal, le prenez-vous sur ce ton-là? je ne m'en soucie pas plus que vous.

Vers le même temps reparut à Paris, mais non à la cour, notre ancienne connaissance, le duc de Lauzun. Disons quelques mots de lui, car nous aurons encore à le retrouver dans deux ou trois affaires de première importance.

Nous l'avons laissé à Pignerol, où Fouquet, son compagnon de captivité, le tenait pour fou, et où la permission qu'on leur donna de se voir ne put parvenir à ôter cette idée de la tête de l'ex-ministre.

Lauzun avait quatre sœurs qui toutes étaient pauvres : l'aînée était fille d'honneur de la reine-mère, qui lui fit épouser en 1663 Nogent, capitaine de la porte et maître de la garde-robe; il était fils de Nogent Bautru, dont nous avons parlé souvent comme du bouffon de la reine-mère, et fut tué au passage du Rhin. La seconde de ses sœurs avait épousé M. de Belzunce et passa sa vie avec lui en province; la troisième fut abbesse de Notre-Dame de Saintes, et la quatrième, abbesse du Romeray, à Angers.

Mme de Nogent était la plus habile des quatre : ce fut elle que, pendant sa captivité, Lauzun chargea de la gérance de ses biens. Elle plaça l'argent des brevets de ses places, qu'il avait eues pour rien et qu'il fut autorisé à vendre; elle prit soin du fermage de ses terres et en accumula si bien les revenus, que, même à part les magnifiques donations que Mademoiselle lui avait faites, Lauzun, tout prisonnier qu'il était, se trouvait immensément riche.

Mademoiselle cependant était inconsolable de cette longue et dure prison, et faisait toutes les démarches possibles près du roi pour obtenir sa liberté. Le roi songea à la lui accorder, mais en enrichissant son fils bien aimé, le duc du Maine. Il parut donc céder aux instances de Mademoiselle, mais à la condition qu'elle ferait donation au jeune prince et à sa postérité du comté d'Eu, du duché d'Aumale et de la principauté de Dombes. Malheureusement elle avait déjà fait don des deux premiers à Lauzun, ainsi que du duché de Saint-Fargeau et de la belle terre de Thiers en Auvergne; c'était donc lui qui devait renoncer à Eu et à Aumale pour que

Mademoiselle en disposât. D'ailleurs c'était une spoliation si patente et surtout si considérable, que Mademoiselle elle-même, quelque désir qu'elle eût de revoir Lauzun, ne pouvait se décider à le revoir à ce prix. D'un autre côté Louvois et Colbert lui assuraient que, si elle continuait de refuser, Lauzun était prisonnier pour toujours. C'était une vieille vengeance que le roi tirait d'elle : il punissait autant dans Lauzun l'ancienne expédition de Mademoiselle à Orléans et le canon de la Bastille que les impertinences du favori. Mademoiselle comprit donc qu'il n'y avait effectivement rien à espérer, et elle déclara que cette renonciation ne la regardait pas, mais bien M. de Lauzun, et qu'elle ferait dans ce cas ce que M. de Lauzun lui-même déciderait de faire.

Or, pour que le duc pût prendre une décision, il fallait qu'il fût libre, ou du moins qu'il parût l'être. On lui accorda donc, en 1679, la permission d'aller prendre les bains à Bourbon l'Archambault, où il devait rencontrer Mme de Montespan, et débattre avec elle les conditions de sa sortie. D'ailleurs sa liberté n'était que factice, M. de Lauzun étant accompagné et gardé par un détachement de mousquetaires commandé par M. de Maupertuis.

Lauzun vit plusieurs fois Mme de Montespan ; mais, indigné comme l'avait été Mademoiselle de ce grand dépouillement qu'on exigeait de lui, il aima mieux se faire reconduire à Pignerol que de céder.

Enfin l'année suivante Lauzun fut ramené à Bourbon l'Archambault, et, soit que les conditions cette fois fussent meilleures, soit qu'il se lassât de la prison, il tomba d'accord avec Mme de Montespan, qui revint triomphante à Paris. La donation demandée fut donc signée, et aussitôt Lauzun, qui ne conservait plus des grands biens de Mademoiselle que Saint-Fargeau et Thiers, fut mis en liberté, à la condition cependant qu'il ne quitterait pas l'Anjou ou la Touraine.

Cet exil dura près de quatre ans; il succédait à une prison qui en avait duré onze. Mais Mademoiselle se fâcha, cria contre Mme de Montespan et contre son fils, se plaignit hautement et publiquement qu'on l'avait effroyablement rançonnée, et cela si haut et si ferme qu'il fallut bien rompre le ban du proscrit. Lauzun obtint permission de revenir à Paris et liberté entière, pourvu qu'il se tînt à deux lieues de toute résidence où le roi serait.

Il fit sa rentrée comme il convenait à un homme qui avait rempli

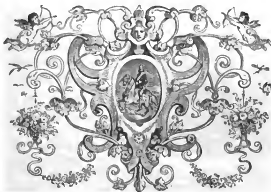
un si grand rôle à la cour. Il était encore jeune, plus méchant que jamais, et, malgré ses spoliations, presque riche comme un prince. Il se mit à jouer un jeu effroyable et gagna. Monsieur lui ouvrit le Palais-Royal et Saint-Cloud; mais le Palais-Royal et Saint-Cloud n'étaient point Marly ni Versailles, et Monsieur n'était pas le roi. Lauzun, habitué au soleil de la cour, n'y put tenir : il demanda et obtint la permission d'aller en Angleterre, où nous le laissons jouant gros jeu, et où nous le retrouverons remplissant un grand rôle.

L'époque que nous venons de parcourir, et qui embrasse les années comprises entre 1672 et 1684, années pendant lesquelles Louis XIV passe de l'âge de trente-quatre ans à l'âge de quarante-six, est la belle et éclatante époque de son règne comme c'est la belle et éclatante époque de sa vie. Pendant cette période sur laquelle plane Mme de Montespan, et que la favorite semble colorer du reflet de son esprit brillant et de son caractère hautain, le roi fait de la France une puissance maritime; il tient seul contre toute l'Europe; il donne à Turenne, qui fait la guerre aux Impériaux, une armée de vingt-quatre mille hommes; à Condé, qui fait la guerre au prince d'Orange, une armée de quarante mille; une flotte chargée de soldats va porter aux Espagnols la guerre à Messine; il prend pour la seconde fois la Franche-Comté déjà échappée de ses mains; Turenne est tué, il oppose Condé à Montécuculli, et Condé, avec deux campements, arrête les progrès de l'armée allemande; enfin, avec la paix de Nimègue qu'il impose à quatre puissances ennemies et dont il recueille les bénéfices, il rend à l'Europe la paix qu'il lui a ôtée, faisant dans l'un et l'autre cas de sa volonté l'arbitre du trouble ou du repos du monde.

La paix n'arrête pas l'impulsion donnée : la paix a ses grandeurs comme la guerre a ses gloires. Strasbourg, maîtresse du Rhin, formant à elle seule une puissante république, fameuse par son arsenal qui renferme neuf cents pièces d'artillerie, est prise sans que les quelques coups de canon qu'elle coûte tirent l'Europe de son repos; Alost, qu'il a oublié de comprendre dans le traité de Nimègue, est arraché violemment au faisceau de villes que l'Espagne possède encore dans les Pays-Bas; Casal est acheté au prince de Mantoue, qui mangeait son petit État ville à ville; le port de Toulon est construit; soixante mille matelots sont organi-

sés; nos ports renferment cent vaisseaux de ligne, dont quelques-uns portent jusqu'à cent canons; enfin une invention inconnue, terrible, dont Louis XIV fera le premier l'essai, va lui permettre de bombarder cet imprenable Alger, qu'un de ses petits-fils prendra cependant.

N'oublions pas de consigner une mort qui eut lieu dans cette dernière période, pendant le mois d'août 1679. Le cardinal de Retz, qui, pendant son séjour à Rome, avait disputé la papauté à Innocent XI et obtenu huit voix, de retour à Paris depuis trois ans, quitta ce monde où il avait fait un instant si grand bruit, et qui depuis vingt ans l'avait à peu près oublié.



CHAPITRE XLII.

1684.—1685.

Guerre contre Alger. — Invention des bombes. — Petit-Renau. — Premier bombardement. — Traité de paix. — Mort de Colbert. — Ses épitaphes. — Ses funérailles. — Sa famille. — Guerre contre Gênes. — Deuxième bombardement. — Suspension des hostilités. — Conventions. — Le doge à Versailles. — État du nouveau palais. — L'ambassadeur génois devant Louis XIV.



ENDANT ce temps, deux expéditions s'accomplissaient, qui devaient porter au comble la gloire et surtout la renommée de Louis XIV, l'une contre Alger, l'autre contre Gênes.

Suivons l'ordre des dates et commençons par l'expédition d'Alger. Voici les faits :

Vers le mois de juin 1681, des corsaires tripolitains étaient venus enlever des bâtiments français jusque sur les côtes de Provence. Les corsaires se trompaient d'époque : ce n'était plus sous Louis XIV qu'on se permettait de pareilles hardiesses.

Aussi, sans prendre les ordres de personne, et agissant d'après sa propre impulsion, Duquesne, alors âgé de soixante-onze ans, rallia sa division qui était de sept vaisseaux, poursuivit les corsaires et, les ayant joints près de l'île de Scio, les poussa si rudement qu'ils furent obligés de se réfugier dans le port de la ville qui appartenait au Sultan. M. de Saint-Amant, officier sur la flotte

française, fut aussitôt envoyé pour inviter le pacha de Scio à chasser les Tripolitains du port, déclarant que, sur son refus, le commandant de la flotte française allait s'embosser sous les murs de la ville et la ruiner complétement. Le pacha refusa d'abandonner ses bons amis Tripolitains : Duquesne vint jeter l'ancre à une demi-portée de canon des remparts, et commença un feu si vigoureux qu'au bout de quatre heures le pacha turc envoya à son tour un parlementaire pour supplier les Français de cesser les hostilités et pour offrir à leur capitaine de s'en rapporter à l'intermédiaire de l'ambassadeur français à Constantinople.

L'affaire était en train de se traiter, lorsque Duquesne eut l'ordre de revenir immédiatement en France pour se préparer à l'expédition d'Alger.

Cette expédition avait été résolue dès 1650, époque à laquelle les pirates algériens avaient pris quelques bâtiments français sans déclaration de guerre. On les réclama; ils les refusèrent; de là l'ordre donné à Duquesne de revenir.

En effet, depuis longtemps Duquesne avait médité sur les moyens d'attaquer cette aire de pirates, fléau de toute la Méditerranée; il avait même écrit deux mémoires sur ce sujet, et dans le premier il proposait de boucher l'entrée du port d'Alger au moyen de vaisseaux maçonnés qu'on y coulerait et qui formeraient une digue à peu près pareille à celle avec laquelle Richelieu avait fermé le port de La Rochelle. Dans le second, il exposait dans tous ses détails un plan d'attaque, de débarquement et d'incendie.

Colbert avait souvent lu et relu ces deux mémoires; mais une invention nouvelle venait de les rendre inutiles en offrant au grand roi des moyens de vengeance, non seulement plus rapides, mais encore plus conformes à ses goûts. Un jeune homme de trente ans venait d'inventer les bombes. Désormais Louis XIV, comme Jupiter, pouvait lancer la foudre : la dernière distance qui le séparait du maître des dieux venait d'être comblée.

L'inventeur de cette terrible machine se nommait Bernard Renau d'Elicigaray; il était né dans le Béarn en 1652, et on le nommait Petit-Renau à cause de l'exiguïté de sa taille.

Petit-Renau était un singulier mélange des qualités du partisan et du mathématicien. Emporté comme un homme d'action, rêveur comme un poëte, distrait comme un astronome, lorsqu'il cher-

chait quelque problème, il devenait calme et réfléchi comme un vieux conseiller. Elevé chez M. Colbert du Terron, intendant de La Rochelle, ayant par conséquent habité un port de mer depuis son enfance, Renau avait passé sa jeunesse dans les chantiers, dans les arsenaux, dans les ateliers de construction, et là avait, pour ainsi dire, appris la marine à livre ouvert.

Renau, comme tous les gens de quelque valeur, qui étudient sans autre maître que la pratique et le bon sens, était sans cesse préoccupé des inventions qui pouvaient servir à perfectionner la marine, encore dans l'enfance : il avait déjà rêvé une construction de bâtiments tout à fait nouvelle, et qui devait doubler la vitesse de la marche et la rapidité des manœuvres, lorsque M. Colbert du Terron, protecteur du jeune homme, le recommanda à son cousin le ministre qui le fit entrer chez M. le comte de Vermandois, grand amiral de France, dont nous avons raconté la mort. Sa place lui donnait le droit d'accompagner le jeune prince au conseil.

Un jour qu'il était question de donner une même forme à tous les bâtiments et par conséquent de les assujettir à un même mode



de construction, Renau, qui n'avait jamais prononcé une parole, mais qu'on savait avoir étudié à Rochefort, fut interrogé par Du-

quesne, sur certains détails particuliers à la construction des bâtiments qui sortaient de ce port.

Renau alors, tout en donnant les détails demandés, se laissa entraîner et, passant du détail à l'ensemble, établit tout un système nouveau de construction.

Ce système, qui consistait à alléger la proue et la poupe des bâtiments, et à les dégager des énormes châteaux d'avant et d'arrière qui les alourdissaient, était si clair, si net, si précis, qu'il frappa tous les vieux marins d'étonnement. Mais, quoique ce système fût exactement celui que depuis on adopta, la routine, la paresse des études nouvelles, l'habitude de l'éducation firent que l'on regarda le système de Renau comme une belle théorie, mais comme une théorie inapplicable. Duquesne surtout fut des plus opposés à cette innovation, si saisissante d'ailleurs, que, sur sa simple exposition, elle avait pris l'aspect d'un projet et qu'on la discutait sans qu'elle eût été proposée. Selon le vieux marin, les deux châteaux d'avant et d'arrière étaient indispensables, attendu qu'en cas d'abordage l'équipage pouvait s'y retirer et s'y défendre comme dans une forteresse.

— Les forteresses, dit Renau, sont bonnes sur une terre solide, où l'immobilité est la première base de la force, et non sur un sol mouvant, où la rapidité est souvent la cause du succès; vous considérez les vaisseaux comme des forteresses, dites-vous, eh bien! voilà pourquoi vos vaisseaux marchent comme des forteresses.

La réponse était vive pour un jeune homme qui parlait pour la première fois; mais, comme avant d'en arriver à ce mot, il avait dit beaucoup de bonnes choses, il en fut quitte pour une petite réprimande qui ne l'empêcha point de continuer d'assister au conseil. Seulement il rentra dans son silence et peu à peu on oublia qu'il en était sorti.

Cependant, quelque temps après, dans une causerie que le jeune homme eut avec Colbert, il obtint plus de succès. Colbert avait appris ce qui s'était passé au conseil à propos du changement de construction proposé par Renau, et son esprit si juste avait été frappé des raisonnements du jeune homme. Il causait donc avec notre utopiste, lorsque celui-ci lui dit, tout en causant, que s'il était ministre de la marine, la première chose qu'il ferait, ce serait de fonder une école publique de construction navale.

En effet, jusqu'à cette époque il n'y avait pas d'école de construction, mais au contraire un secret de construction. Dans chaque port un maître charpentier juré faisait construire les bâtiments sans autre plan que ce *fameux secret* reçu de son père ou acheté de son prédécesseur. Les capitaines et les ingénieurs du gouvernement n'avaient rien à y voir; et ces maîtres charpentiers ayant le prétendu secret avaient aussi le monopole de la construction; il fallait donc céder à leurs exigences.

Or, comme ces constructeurs privilégiés avaient souvent fait passer de fort mauvais moments à Colbert, Colbert n'était pas fâché de leur rendre ce qu'il leur devait; aussi fit-il longuement causer Renau, et un mois après une ordonnance parut, qui fondait une école de construction dans les ports de Toulon, de Rochefort et de Brest.

Cependant Renau était préoccupé d'une grande chose dont il n'avait encore parlé à personne : il inventait les galiotes à bombes.

Ce fut sur ces entrefaites que Duquesne, rappelé de Scio, fut convoqué pour se trouver au conseil de marine; on devait y discuter la valeur des deux projets sur l'attaque d'Alger.

La discussion fut vive. Chacun des deux plans présentait des avantages et des inconvénients. Renau écouta avec une grande attention tout ce qui se dit pour ou contre l'un et l'autre projet; puis, comme il se taisait selon son habitude, Colbert, qui commençait à prendre quelque confiance dans ses avis, se retourna de son côté et lui demanda :

— Eh bien! Renau, que pensez-vous de cela?

— Monseigneur, répondit le jeune homme, si j'étais directeur de l'expédition, je bombarderais Alger.

La réponse fit exactement le même effet que si, en 1804, Fulton eût dit à l'Empereur :

— Sire, au lieu de débarquer en Angleterre avec des bateaux plats, si j'étais à la place de Votre Majesté, j'y débarquerais avec des bateaux à vapeur.

Personne ne connaissait ces fameuses bombardières inventées par Renau et déjà exécutées dans son esprit.

On demanda au jeune homme ce qu'il entendait par bombarder Alger.

Alors, avec sa simplicité habituelle, Renau développa son plan,

expliqua ce que c'étaient que les bombes, ce que c'étaient que les mortiers, comment il comptait placer ces mortiers sur ses galiotes, et de cette façon bombarder Alger par mer.

Le projet avait un grandiose qui frappa tout le monde, mais justement à cause de ce grandiose, il fut rangé au nombre des projets impraticables.

— Vous avez raison de ne pas me croire, dit Renau, puisque je n'ai pas encore fait d'épreuve; mais, quand une seule épreuve sera faite, vous me croirez.

La discussion fut reprise, plus lumineuse que jamais, sur les anciens moyens à employer; mais on ne décida rien, les deux projets de Duquesne paraissant presque aussi impraticables que celui de Renau.

Colbert avait un fils qu'on appelait M. de Seignelay. C'était un homme d'une grande intelligence et fort avide de choses nouvelles: il entendit raconter par son père la proposition de Renau; il avait une grande confiance dans ce jeune homme qu'il connaissait dès longtemps; il obtint du ministre que Renau pourrait faire construire une galiote au Havre, et que l'épreuve en serait faite.

Renau, au comble de la joie, partit pour le Havre, fit construire sa galiote sous ses yeux, et tenta l'épreuve : elle réussit complétement.

Il écrivit aussitôt à son protecteur de venir. Seignelay accourut. L'épreuve fut renouvelée devant lui avec des résultats encore plus satisfaisants que la première fois.

Colbert ordonna alors de faire construire deux autres galiotes pareilles à Dunkerque, et deux autres au Havre.

Mais le jeune ingénieur était déjà assez célèbre pour avoir ses ennemis. Quand on ne put pas nier la projection des bombes, on nia que des bâtiments chargés d'un poids aussi énorme que celui que nécessitait un pareil armement pussent marcher. Le bruit se répandit que les galiotes de Renau ne tiendraient pas la mer.

— Si l'on veut, dit Renau, j'irai chercher mes galiotes à Dunkerque et je les amènerai ici. De cette façon on verra bien si elles tiennent la mer.

— Allez, dit Colbert, qui appréciait fort cette manière de répondre, attendu qu'en ce cas la réponse est une preuve.

Les deux galiotes étaient prêtes. Elles avaient leurs équipages

et leur capitaines : l'une se nommait *la Cruelle* et l'autre *la Brûlante*. M. des Herbiers, commandait la *Brûlante* et M. de Combes, la *Cruelle*.

M. de Combes était ami de Renau. Renau s'embarqua donc naturellement sur la *Cruelle*.

On partit dans les premiers jours du mois de décembre, par un temps assez favorable : mais on connait les variations atmosphériques particulières au canal de la Manche. Bientôt, le ciel se couvrit, le vent tomba, et la mer présenta cet aspect effrayant qui ressemble au calme et qui n'est que l'annonce de la tempête.

Ces signes désastreux ne pouvaient échapper à un œil aussi exercé que celui du capitaine. Il s'approcha de son ami, et avec cette simplicité des hommes habitués au danger, il lui montra du doigt le ciel, puis la mer.

— Oui, dit Renau, je vois bien.

— Nous allons avoir une tempête.

— C'est immanquable.

— Veux-tu que nous gagnions quelque baie où nous relâcherons; nous en avons encore le temps.

— De Combes, dit Renau, n'as-tu pas entendu dire que mes galiotes ne tiendraient pas la mer ?

— Oui, dit le jeune marin.

— Eh bien! tu comprends qu'au lieu de relâcher, il faut profiter de l'occasion de prouver à tous ces gens-là qu'ils se trompent. La tempête vient au devant de nous, allons au devant d'elle; la tempête, je l'espère, me donnera raison.

— Va donc pour la tempête, dit de Combes.

On fit aussitôt à la *Brûlante* les signaux de conserve et de sauvetage, et l'on attendit.

La tempête vint : elle dura soixante heures; elle creva les digues de Hollande et fit périr plus de quatre-vingts bâtiments.

On croyait Renau et ses deux galiotes à jamais perdus, quand tout à coup on vit entrer dans le port du Havre, les deux galiotes qui, séparées par l'ouragan, s'étaient réunies à la hauteur de Dieppe.

Il n'y avait rien à répondre à une pareille preuve. Renau demanda à faire partie de l'expédition d'Alger. Colbert se hâta de lui accorder cette demande. Les cinq galiotes se remirent en mer et,

après avoir doublé la pointe du Finistère, cet autre cap des tempêtes, franchirent le détroit et arrivèrent à Toulon, rendez-vous général de l'armée navale commandée par Duquesne.

On sait les résultats de ce bombardement. La paix était faite avec Baba-Hassan, le gouverneur, lorsque celui-ci fut assassiné par un certain Mezzo-Morte qui, réunissant tous ceux qui étaient d'avis que l'on continuât la guerre, se fit proclamer à la place du gouverneur mort sous le nom de Hadgi-Hussein et continua de défendre Alger à demi détruite. Malheureusement les vents contraires, qui ordinairement soufflent en septembre, vinrent en aide aux pirates, et Duquesne fut forcé de s'éloigner de la ville sans avoir rien terminé.

Néanmoins, dans la première quinzaine d'avril 1684, la paix fut conclue avec les Barbaresques.

Ils s'engageaient : 1° à rendre tous les français en esclavage dans le royaume d'Alger, en échange de quoi on s'engageait seulement à leur rendre les janissaires du Levant, détenus sur les galères de France;

2° A ne plus faire de courses dans l'étendue de dix lieues des côtes de France;

3° A rendre tous les français que les ennemis de la France conduiraient à Alger ou dans les autres ports du royaume, ainsi que les passagers pris sur les vaisseaux français, ou les français pris sur les vaisseaux étrangers;

4° A secourir tout vaisseau français poursuivi par des ennemis de la France ou échoué sur les côtes du royaume, à ne donner aucun secours ni protection aux corsaires de Barbarie, qui étaient ou seraient en guerre avec la France, etc.

Ce traité fut fait pour cent ans.

Dans le cas où il serait rompu, les marchands français qui se trouveraient dans toute l'étendue du royaume auraient le droit et la liberté de se retirer partout où bon leur semblerait.

Telle fut la fin de la campagne d'Alger, qui coûta plus de vingt millions à la France. En voyant le calcul de cette dépense, le nouveau dey dit à M. de Tourville : — Votre empereur n'avait qu'à me donner dix millions et je ruinais Alger moi-même.

Mais ce n'était point là ce que voulait Louis XIV : il voulait

élever et détruire de ses propres mains, cela dût-il lui coûter le double.

Ce fut vers cette époque que mourut Colbert, à l'âge de soixante-quatre ans, dans son hôtel de la rue Neuve-des-Petits-Champs. Nous manquerions à ce qu'on doit à la mémoire de tout ministre trépassé si nous ne consignions pas ici quelques unes des principales épigrammes auxquelles cette mort donna lieu.

Ci-gît sous cette froide lame
Le corps et peut-être aussi l'âme
D'un infâme inventeur d'impôts.
Tant mieux si son âme est mortelle;
Mais si Dieu ne la créa telle,
Comme il ne fait rien qu'à propos,
Gare que la flamme éternelle
Ne grille son âme et ses os!

—

Qu'à bien rire chacun s'exerce:
Français, le petit Jean est mort;
Ou, si je me trompe et s'il dort,
C'est le diable au moins qui le berce.

—

La mort habile et libérale
Nous a son secret découvert:
La pierre qui tua Colbert
Est la pierre philosophale (1).

—

Ici fut mis en sépulture
Colbert qui de douleur creva.
De son corps on fit l'ouverture;
Quatre pierres on y trouva,
Dont son cœur était la plus dure. (r)

En effet, la haine était grande contre Colbert : Louis XIV le haïssait parce que Louvois et Mme de Maintenon le haïssaient, et qu'il pressentait d'avance qu'on devait lui donner le surnom de *Grand ;* les grands seigneurs le haïssaient parce que de rien Colbert était devenu « très haut et très puissant seigneur, messire Jean-Baptiste Colbert, chevalier, marquis de Château-Neuf-sur-Cher, baron de Sceaux, Lignières et autres lieux, conseiller ordinaire du roi en tous ses conseils, commandeur et grand trésorier de ses ordres, ministre et secrétaire-d'état de la marine et des comman-

(1) On sait que Colbert mourut de la pierre.

dements de Sa Majesté, contrôleur-général des finances, surintendant et ordonnateur-général des bâtiments »; les bourgeois le haïssaient parce qu'il avait ordonné la suppression des rentes sur l'Hôtel-de-Ville; enfin le peuple le haïssait parce qu'il était riche et puissant, et que le peuple hait presque toujours ce qu'il devrait admirer.

Aussi l'on n'osa point faire de funérailles publiques à Colbert. Louis XIV abandonna Colbert mort, comme Charles I[er] avait abandonné Strafford vivant; Charles I[er] mourut de la même mort que Strafford, et Louis XIV, non moins détesté que son ministre à la fin de sa vie, eut des funérailles à peu près pareilles à celles qu'il lui avait laissé faire.

Le lendemain de sa mort, à une heure de nuit, le cadavre de Colbert fut jeté dans un méchant carosse qui le conduisit dans



l'église Saint-Eustache, sous l'escorte de plusieurs cavaliers du guet qui marchaient à pied.

Aussi, quand Louis XIV, qui retenait Seignelay à Fontainebleau sans lui permettre d'aller embrasser son père à l'agonie, fit, par un de ses gentilshommes, demander au moribond des nouvelles de sa santé, Colbert refusa de le recevoir et se retournant du côté du mur : — Je ne veux plus entendre parler de cet homme, dit-il.

Si j'avais fait pour Dieu ce que j'ai fait pour lui, je serais sûr d'être sauvé dix fois, tandis que je ne sais plus maintenant ce que je vais devenir.

Nous ne pouvons énumérer ici tout ce que fit Colbert ; un seul calcul donnera l'idée de son immense activité. Il trouva en 1661, c'est-à-dire à l'époque où il entra au ministère, la marine royale composée de

3 vaisseaux de 1er rang de 60 à 70 canons.
8 » de 2e rang de 40 à 50 »
7 » de 3e rang de 30 à 40 »
4 flûtes.
8 brûlots.

Total. . . 30 bâtiments de guerre.

Le 6 septembre 1683, à l'époque de sa mort, il laissait

12 vaisseaux de 1er rang de 76 à 120 canons.
20 » de 2e rang de 64 à 74 »
39 » de 3e rang de 50 à 60 »
25 » de 4e rang de 40 à 50 »
21 » de 5e rang de 24 à 30 »
25 » de 6e rang de [illegible] à 24 »
7 brûlots depuis 100 jusqu'à 300 tonneaux.
20 flûtes de 80 à 600 tonneaux.
17 barques longues.

En tout. . . 176 bâtiments de guerre, sans compter 68 bâtiments en construction,
ci. . . 68

Total. . . . 244

Tout avait grandi dans la même proportion.

A la mort de Colbert, Seignelay, son fils, eut la marine ; Claude Lepelletier, le contrôle général des finances ; Louvois, la charge de surintendant des bâtiments avec le patronage de l'académie de sculpture et de peinture, quoique cette charge eût été promise par Louis XIV à Colbert pour son second fils, Jules-Armand Colbert, marquis de Blainville.

Les autres enfants de Colbert étaient : Louis Colbert, abbé de Notre-Dame-de-Bon-Port et prieur de Rueil ; Charles-Edouard Colbert, chevalier de Malte, destiné à servir dans la marine ; et enfin les duchesses de Chevreuse, de Beauvilliers et de Mortemart.

Tant que Colbert, ce grand partisan de la paix, avait vécu, Louvois, son rival et surtout son ennemi, avait constamment voulu la

guerre qui flattait ce besoin incessant de renommée nécessaire à Louis XIV, et qui le rendait, lui, Louvois, nécessaire à son maître; mais, Colbert mort et Louvois devenu surintendant des bâtiments, ce fut Louvois à son tour qui désira la paix, ayant ou croyant avoir dans le goût de la bâtisse, presque aussi grand chez le roi que le besoin de gloire, un moyen de tenir à lui seul celui que Colbert lui avait disputé toute sa vie.

Mais alors ce fut Seignelay qui, à son tour, en sa qualité de ministre de la marine, joua le jeu qu'avait joué Louvois; seulement il changea le théâtre de la guerre, et au lieu de la Flandre ou de l'Empire, prit la Méditerranée et l'Océan.

Ce fut dans ces circonstances que l'on résolut l'expédition de Gênes. Cinq griefs différents fournissaient un prétexte à cette expédition. On reprochait aux Génois :

1° D'avoir armé et mis en mer quatre galeres, malgré les représentations du roi Louis XIV;

2° D'avoir vendu de la poudre et d'autres provisions aux Algériens en guerre avec le roi de France;

3° D'avoir refusé le passage par Savone des sels de France envoyés à Mantoue;

4° D'avoir dénié à M. le comte de Fiesque une indemnité qu'il réclamait de la république;

5° D'avoir tenu des propos injurieux à l'honneur du grand roi.

Il y avait là plus de griefs qu'il n'en fallait pour faire déclarer une guerre que Louis XIV désirait. Aussi, pour rendre cette guerre inévitable, à peine fut-elle décidée, que deux lettres de cachet furent expédiées. L'une ordonnait à l'exempt de la prévôté de l'hôtel de se saisir à l'instant même du sieur Marini, envoyé de Gênes, et l'autre à M. de Besemaux, gouverneur de la Bastille, de le recevoir dans cette prison, en lui laissant toutefois la liberté de la promenade.

La flotte qui devait venger l'honneur du roi partit de Toulon le 6 mai 1684; elle arriva le 17 mai devant Gênes.

Ce fut le second essai de cette terrible invention de Petit-Renau. Trois mille bombes furent lancées sur la ville superbe, tous ses faubourgs brûlés, et la plus grande partie de ses palais réduits en poussière.

On estima à près de cent millions le dommage causé par le bombardement.

Seignelay, qui avait assisté à l'affaire en personne, fit dire au doge que s'il ne donnait pas au roi la satisfaction qui lui serait demandée, on reviendrait l'année suivante bombarder Gênes pour la seconde fois.

Puis il se retira.

Un traité de paix fut conclu le deuxième jour de février 1685. Dès le 14 janvier précédent, l'envoyé génois avait été mis hors de la Bastille.

L'article premier de ce traité portait :

« Le doge actuellement en charge et quatre sénateurs aussi en charge se rendront, dans la fin du mois de mars suivant, ou au plus tard le 10 avril, en la ville de Marseille, d'où ils s'achemineront au lieu où sera Sa Majesté. Lorsqu'ils seront admis à son audience, revêtus de leurs habits de cérémonie, ledit doge, portant la parole, témoignera, au nom de la république de Gênes, l'extrême regret qu'elle a d'avoir déplu à Sa Majesté, et se servira dans son discours des expressions les plus soumises, les plus respectueuses et qui marquent le mieux le désir sincère qu'elle a de mériter à l'avenir la bienveillance de Sa Majesté et de la conserver précieusement. »

En vertu de cet article du traité, le doge partit de Gênes le 29 mars 1685, avec quatre sénateurs pour venir en France faire des soumissions au roi, de la part de la république.

Les quatre sénateurs qui l'accompagnaient étaient les seigneurs Garibaldi Pâris, Maria Salvago, Agosteno Lomellino et Marcello Durazzo.

Le doge descendit à Paris où il arriva le 18 avril, dans une maison du faubourg Saint-Germain, près de la Croix-Rouge.

L'ambassadeur demeura à Paris sans avoir son audience jusqu'au 15 mai, c'est-à-dire près d'un mois.

On avait nommé M. le maréchal d'Humières pour aller chercher le doge ; mais celui-ci ayant refusé de lui laisser prendre la droite, on lui donna simplement M. de Bonneuil, introducteur des ambassadeurs ; en outre, on lui fit dire qu'il eût à ôter les clous de son carosse, cette distinction n'étant réservée qu'aux personnes royales et aux souverains.



Présentation du doge de Gênes à Louis XIV.

C'était à Versailles que Louis XIV devait recevoir le doge. Versailles s'achevait et détrônait déjà Fontainebleau et Saint-Germain. Pour arriver à ce résultat, le roi, invincible jusqu'alors, avait tout vaincu, le site, l'absence d'eau, et jusqu'à la mortalité. Pendant trois mois on avait emporté du milieu de ces pierres tronquées, comme d'un champ de bataille, des charretées d'ouvriers morts. Un prince du sang, le duc de Chartres, avait failli y laisser la vie pour être venu y passer huit jours; et le désespoir de la princesse Palatine, sa mère, avait été tel, qu'elle avait voulu se tuer, croyant son fils bien aimé mort. Au milieu des arbres transportés à grands frais des forêts de Fontainebleau, de Marly et de Saint-Germain, se détachaient déjà sur la verdure des charmilles naissantes, les groupes de Coysevox, de Girardon, de Desjardin, de Masson et du Puget. Au plafond commençait à éclore, sous le pinceau de Lebrun et de Mignard, tout ce monde mythologique auquel Louis XIV mêlait sa famille, faisant cet honneur aux dieux d'accepter leur parenté. La chapelle seule n'était point achevée; mais, dans l'ordre chronologique, l'Olympe avait précédé le Ciel, et le Dieu des chrétiens, dieu humble, dieu pauvre, dieu né dans une crèche, pouvait bien attendre son tour: on le logerait quand Louis XIV serait logé; on penserait à lui quand Mme de Maintenon aurait besoin de lui.

Ce fut dans ce palais fait à sa taille, au milieu de toute cette splendeur naissante qui préparait la banqueroute de 1718 et la révolution de 1793, que le grand roi reçut, non pas le doge, car à ce titre de doge il eût fallu rendre des honneurs presque souverains, mais l'ambassadeur de la république de Gênes.

Le roi avait fait placer son trône au bout de la galerie, du côté du salon de la paix. A midi, le grand appartement et la galerie étaient pleins. Le doge arriva dans les carosses du roi et de Mme la Dauphine; les sénateurs le suivaient dans les autres carosses, et douze pages à cheval et quarante estafiers le précédaient.

Louis XIV avait à ses côtés M. le Dauphin, M. le duc de Chartres, M. le Duc, M. le duc du Maine et M. le comte de Toulouse.

A la vue du doge, le roi se couvrit et fit couvrir le doge; les sénateurs restèrent découverts, et les princes qui avaient le droit de se couvrir mirent leur chapeau sur leur tête.

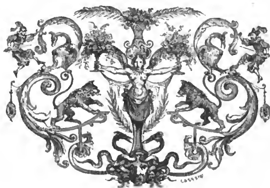
Le doge fit au roi un discours selon les termes du traité: le dis-

cours fut humble; mais celui qui le prononça fut constamment digne et fier. Quand il eut cessé de parler, il se découvrit, et, pour lui faire honneur, les princes se découvrirent à leur tour.

Pendant l'après-midi le doge fut introduit chez M. le Dauphin et chez les princes. Les princesses le reçurent sur leur lit pour n'avoir pas besoin de le reconduire. Quelques jours après, il fut invité à revenir à Versailles, assista au lever, dîna chez le roi et parut au bal. Puis le roi lui donna une boîte magnifique avec son portrait et des tapisseries des Gobelins.

En sortant, un des sénateurs, émerveillé des richesses qu'il venait de contempler, demanda au doge ce qui l'avait le plus étonné à Versailles.

— C'est de m'y voir, répondit celui-ci.



CHAPITRE XLIII.

Coup d'œil sur la littérature, les sciences et les beaux-arts à cette époque. — Molière. — La Fontaine. — Bossuet. — Bussy-Rabutin. — Mme de Sévigné. — Fénélon. — La Rochefoucauld. — Pascal. — Boileau. — Mme de La Fayette. — Mme Deshoulières. — Saint-Simon. — Quinault. — Sully. — La peinture. — La sculpture. — L'architecture. — Etat de la littérature et des sciences en Angleterre, en Allemagne, en Italie et en Espagne. — Progrès de l'industrie française dans cette période. — Les dames d'honneur. — Embellissements de Paris. — Progrès des arts militaires. — Armée de terre. — Cavalerie. — Artillerie. — Marine. — Famille de Louis XIV. — Le grand dauphin et ses fils. — Enfants naturels. — Le comte de Vermandois. — Le comte du Vexin. — Mlle de Blois. — M. du Maine. — Mlle de Nantes. — Une journée du grand roi. — Etiquette de sa cour.



ARRÊTONS-NOUS un instant sur ce point culminant où Louis XIV a eu tant de peine à monter et du haut duquel, soumis, malgré sa divinité factice, aux lois de la faiblesse humaine, il lui faudra bientôt descendre.

Corneille vient de mourir, et avec lui le dernier reflet de la littérature espagnole en France : le sceptre de la tragédie est à Racine, c'est-à-dire à l'élégance moderne et à l'imitation grecque ; bien entendu que cette imitation perd sa forme antique pour prendre, non pas même la forme française, mais pour se plier au goût et au caprice du grand roi.

Molière, qui n'a pas eu de prédécesseur, qui n'aura pas d'héritier, et qui restera sans égal, quoique Boileau lui conteste le prix de l'art (1), fait jouer ses chefs-d'œuvre, et de temps en temps se

(1) C'est par là que Molière illustrant ses écrits,
Peut-être de son art eût remporté le prix.

repose de *Tartuffe* et du *Misanthrope* par ces admirables farces qui, après deux siècles, sont restées des modèles de bon sens et de gaîté.

La Fontaine fait sa cour à Mme de Montespan, qui a eu un instant La Voisin pour rivale ; puis de temps en temps il lui pousse une fable comme à un arbre pousse un fruit : on la cueille sans s'inquiéter ni de son origine ni si les différentes branches du fablier sont greffées avec Phèdre, avec Ésope ou avec Pilpay, et l'on en fait ce recueil devenu élémentaire, et qui restera à la fois un chef-d'œuvre de finesse et de bonhomie.

Quand on le secoue bien fort, il en tombe des contes que les femmes qui ne comprennent pas Boccace, l'Arioste ou le Pogge, et qui ne veulent pas se fatiguer à lire Bonaventure des Perriers et la reine de Navarre dans leur vieux français, emportent furtivement dans leurs boudoirs, et qu'elles cachent sous les coussins de leurs sophas lorsqu'il entre une femme qui n'est pas leur amie ou un homme qui n'est pas leur amant.

Bossuet écrit son *Histoire universelle* et fait ses admirables *Oraisons funèbres.* Il avait à peu près débuté par celle de la reine-mère, composée en 1667 et qui lui avait valu l'évêché de Condom ; puis était venu, en 1669, l'*Éloge funèbre de la reine d'Angleterre*, regardé comme son chef-d'œuvre jusqu'en 1670, où, après avoir vu mourir Madame entre ses bras, il s'écria le lendemain : « O nuit désastreuse ! nuit effroyable ! où retentit tout à coup, comme un éclat de tonnerre, cette étonnante nouvelle : *Madame se meurt ! Madame est morte !* »

Cette dernière mit le comble à sa réputation. Mais aussi quel est le prédicateur qui a eu dans sa vie à faire trois oraisons funèbres comme celles d'Anne d'Autriche, de Mme Henriette d'Angleterre, et de cette belle et poétique *Madame*, qui n'avait d'autres ennemis que les étranges maîtresses du prince son mari.

Bussy Rabutin écrit son *Histoire amoureuse des Gaules*, un des plus curieux documents sur les intrigues galantes de cette époque et va à la Bastille pour l'avoir écrite. Bussy Rabutin était, avec sa cousine, dont il passa sa vie à dire trop de bien et trop de mal, un reste de l'école frondeuse.

Mme de Sévigné jette ses *Lettres* au vent, et, comme les feuilles



La Fontaine



Bossuet.



Boileau.

de la sibylle de Cumes, on se dispute ses *Lettres*, modèle d'esprit, de langue et d'absence de sensibilité, à moins qu'on ne prenne pour de la sensibilité ses sensibleries adressées à Mme de Grignan. Mme de Coulanges lui répond des lettres qu'on peut lire non seulement avant, mais encore après les siennes.

Ce disciple et cet ami de Bossuet, qui deviendra plus tard son rival et son ennemi, Fénélon commence son Télémaque. Si ce fut, comme on l'a dit, pour l'éducation de M. le duc de Bourgogne, c'était un étrange livre à mettre entre les mains d'un fils de France que celui qui commençait par les amours de Calipso et d'Eucharis, et qui finissait par la critique de son aïeul. En effet, Sésostris triomphant avec trop d'orgueil, Idoménée à la fois fastueux et pauvre, pouvaient être comparés à Louis XIV passant sous les arcs triomphaux qui sont aujourd'hui la porte Saint-Denis et la porte Saint-Martin, et bâtissant Versailles, cette ruine de la France; tandis que Protésilas, cet ennemi des grands capitaines qui veulent être l'honneur des États et non les complaisants des ministres, était le Louvois antique persécutant Turenne et annihilant Condé.

Quatorze éditions anglaises furent faites du *Télémaque*, dont treize au moins furent dues à cette opinion.

La Rochefoucauld, que nous avons vu frondeur et amoureux, a cessé d'être amoureux, mais est resté frondeur. Les deux blessures qu'il a reçues pour Mme de Longueville l'ont rendu misanthrope, et il a écrit ses désespérantes *Maximes*.

Dès 1654, Pascal a fait paraître le recueil de ses *Provinciales*, auxquelles notre célèbre professeur d'histoire, Michelet, vient de donner une suite. Tout le monde sait quel succès elles avaient eu; mais ce que tout le monde ne sait pas, c'est qu'un jour l'évêque de Luçon demandant à Bossuet quel ouvrage il aimerait mieux avoir fait s'il n'eût pas fait les siens :

— Les *Lettres provinciales*, répondit l'évêque de Meaux.

Boileau, qui cessera d'écrire quand Louis XIV cessera de vaincre, n'ayant plus de campagnes de Hollande à décrire ni de passage du Rhin à raconter, publie son *Art poétique*, ses *Satires* et son *Lutrin*. Mais de toutes ses satires, celles qui sont le plus lues ne sont pas celles qui sont imprimées; il y en a une qui court, manuscrite, que tout le monde sait par cœur, et qui a fait sourire

Louis XIV, le grand abaisseur de ce qui existait avant lui; elle est adressée à Dangeau et commence par ce vers :

La noblesse, Dangeau, n'est pas une chimère.

Mme de La Fayette vient d'écrire son *Histoire de Madame;* Mme de Caylus ses Romans; Mme Deshoulières ses Idylles.

Fontenelle invente ses *Mondes* et promène ses lecteurs dans ce pays des chimères dont, vingt ans auparavant, Descartes avait été le Christophe Colomb.

Saint-Simon, presque enfant, prend les notes sur lesquelles il écrira ses admirables Mémoires.

Après l'histoire et la poésie vient le chant. Quinault, trop attaqué par Boileau; Lully, peut-être trop loué par lui, se sont associés, et les premiers opéras français nés de cette collaboration ont vu le jour sous le nom d'*Armide* et d'*Athis.* Avant Lully, nous ne connaissions guère que la chanson, et presque tous les airs chantés sur le théorbe ou la guitare nous venaient d'Espagne ou d'Italie. Les vingt-quatre violons du roi étaient la seule musique organisée qu'il y eût en France.

La peinture avait commencé sous Louis XIII. Rubens, en venant peindre la vie de Marie de Médicis, avait pu admirer Poussin; et Le Brun, avec lequel grandissait notre école, valait mieux que tout ce que l'Italie possédait alors. Il est vrai que l'Italie était en décadence, et qu'au contraire la France, jeune et ignorante encore, produisait en quelque sorte ses premiers tableaux.

Il faut bien dire un mot des architectes, quoiqu'on ne puisse opposer nos architectes connus à ces architectes ignorés, qui ont fait Notre-Dame, Rouen, Strasbourg, Reims, Beauvais, Caudebec, et les églises et les hôtels de ville éparpillés sur le vieux sol français, qui se sont épanouis, magnifique végétation de pierre, depuis le xe jusqu'au xvie siècle; mais il faut faire la part d'une époque qui prenait le grand pour le grandiose, et si Versailles et la colonnade du Louvre ne valent pas ce qu'on avait fait avant Mansard et Perrault, ils valent mieux toujours que ce qu'on a fait depuis.

Au reste, Colbert avait en 1667 fondé l'académie de peinture de Rome, et en 1671 l'académie d'architecture de Paris.

La sculpture, plus heureuse que l'architecture, avait conservé un certain caractère quand le Bernin, sollicité par une ambassade

de venir bâtir la colonnade du Louvre, mit pied à terre à Toulon. La première chose qu'il aperçut fut la porte de l'hôtel de ville soutenue par deux cariatides du Puget. Il s'arrêta devant elles, et



après les avoir regardées plus d'un quart d'heure sans en détourner les yeux :

— On n'a pas besoin, dit-il, d'envoyer chercher des artistes à Rome quand on a en France l'homme qui a fait cela.

Et le Bernin avait raison; ce qu'il y avait d'extraordinaire seulement, c'est qu'il reconnût cette supériorité du Puget, ce génie à la taille de tout ce que la statuaire moderne a produit de beau.

Au reste, ce fut une grande école de sculpture que ce Versailles où le marbre et le bronze poussaient sous le ciseau de Girardon, de Coysevox et de Costou, plus vite que les arbres sous le souffle de Dieu.

De son côté, l'Europe semblait répondre à l'appel de la France. A Shakespeare, ce roi du drame et de la poésie, plus grand à lui seul que tous les poètes et tous les dramaturges, avaient succédé Dryden, Milton et Pope, c'est-à-dire l'élégie, l'épopée et la philosophie. En outre, Marsham avait étudié l'Égypte, Hyde la Perse, Sale la Turquie; enfin Halley, simple astronome, élevé au com-

mandement d'un vaisseau du roi, s'apprêtait à aller fixer la position des étoiles du pôle antarctique et déterminer les variations de la boussole dans toutes les parties du monde connu.

Enfin Newton trouve à vingt-quatre ans le calcul de l'infini.

En jetant les yeux vers le nord, on voit qu'il n'est point resté en arrière. Hévétius envoie de Dantzick un rapport dans lequel on trouve la première connaissance exacte de la lune; Leibnitz, savant, jurisconsulte, philosophe, théologien et poète, dispute à Newton sa gigantesque découverte, comme Améric dispute le nouveau monde à Colomb. Il n'y a pas jusqu'au Holstein qui n'offre son Mercator, précurseur de Newton en géométrie.

L'Italie lutte contre son passé : son malheur, à elle, est d'avoir eu Dante, Pétrarque, l'Arioste, Raphaël, Michel-Ange, le Tasse et Galilée. Aussi est-ce bien humblement qu'elle prononce les noms de Chiabrera, de Lappi, de Felicaïa, de Cassini, de Maffei et de Bianchini. Son midi est éteint par son orient.

L'Espagne, qui n'a plus de savants depuis les Arabes, qui n'a plus de poètes depuis Lope de Véga et Calderon, plus de peintres depuis Vélasquez et Murillo, plus de rois depuis Charles-Quint et Philippe II, va se transformer, et Louis XIV, qui sait déjà, par sa nièce Marie-Louise, que Charles II est impuissant, convoite pour un de ses fils l'héritage de Ferdinand et d'Isabelle qui va rester vacant faute d'héritier.

L'Espagne n'a plus que Cervantes et vit sur don Quichotte.

Ce n'est pas simplement par les arts et par la science que la France est supérieure à tout ce qui l'entoure, c'est encore par l'industrie. Chaque année du ministère de Colbert est marquée, non seulement par quelque chef-d'œuvre de Corneille, de Molière ou de Racine, par la fondation de quelque académie, par l'ouverture de quelque théâtre, mais aussi par l'établissement de quelque manufacture. Sous Henri IV et sous Louis XIII, on n'avait de draps fins que ceux qui se fabriquaient en Hollande et en Angleterre : en 1669, on compte jusqu'à 44,200 métiers dans le royaume, et en 1680, Louis a si bien encouragé les manufacturiers auxquels il avance par chaque métier battant 2,000 livres, que les plus beaux draps sont ceux d'Abbeville.

Les soies suivent la même progression : des mûriers sont plantés dans tout le midi de la France. les fabricants peuvent, au bout

de huit ou dix ans de culture, se passer des soies étrangères, et cette seule branche d'industrie opère dans le commerce un mouvement de fonds de cinquante millions de ce temps là, qui en font près de quatre-vingts de notre époque.

Les seuls tapis dont on se servait pour les palais royaux et pour les grands hôtels étaient, jusque-là, les tapis de Perse et de Turquie. A partir de 1670, les tapis de la Savonnerie luttent avec eux et les détrônent : quiconque a lu les chroniques du XIVe, du XVe et du XVIe siècle, a vu les ducs de Bourgogne faire don de leurs magnifiques tapis de Flandre à tous les princes et à tous les souverains de l'Europe et de l'Asie. Aujourd'hui, c'est le roi Louis XIV qui possède les plus belles tapisseries du monde et qui fait sortir du vaste enclos des Gobelins, où travaillent plus de huit cents ouvriers, ces vastes tableaux imités de Raphaël ou dessinés par Lebrun.

Il faut que nos dentelles ne restent point en arrière de celles d'Italie et de Malines. On fait venir trente ouvrières de Venise, deux cents de Flandre, et on leur donne seize cents filles à diriger.

Dès 1666, on faisait en France des glaces aussi belles qu'à Venise; mais pour Louis XIV ce n'est rien que d'atteindre, il faut surpasser. Dix ans après, nos glaces étaient les plus grandes, les plus belles et les plus pures de l'Europe.

Tous les ans le roi achetait pour un million d'objets d'art ou d'industrie, dont il composait des loteries : ces loteries étaient un moyen ingénieux de faire des présents aux dames de la cour.

Nous disons les dames, car depuis 1673 les demoiselles d'honneur avaient été supprimées. Louis XIV savait par lui-même combien ces demoiselles d'honneur méritaient peu leur nom. Une aventure, rendue célèbre par le fameux sonnet de l'*avorton*, fit qu'on substitua aux douze filles d'honneur douze dames du palais. On y gagnait non pas une amélioration de mœurs, mais au moins l'absence du scandale, et en outre la présence à Paris ou à Versailles des parents et des maris; ce qui augmentait la splendeur de la cour.

Quand Louis XIV rentra dans Paris après sa fuite à Saint-Germain et son expédition de Bordeaux, il y retrouva le Paris d'Henri IV et de Louis XIII, c'est-à-dire la ville mal pavée, mal éclairée, mal régie le jour, mal gouvernée la nuit. La satire de

Boileau fait foi qu'à l'époque où elle fut écrite, c'est-à-dire vers l'année 1660, il n'y avait aucune sûreté à se promener dans les rues passé six heures du soir l'hiver et neuf heures l'été. Louis XIV pava et nettoya les rues, alluma cinq mille fanaux, rétablit les anciens ports, en fit construire deux nouveaux, créa une garde à pied et à cheval, et institua un magistrat uniquement chargé de la police.

Sous lui les armées se forment ou plutôt se créent : avant Louis XIV, il y avait des rassemblements d'hommes, mais pas de soldats. Son établissement des haras, qui date de 1667, donnera des chevaux à la cavalerie qui en a toujours manqué ; l'adoption de la baïonnette constitue la principale force de l'infanterie : soixante ans plus tard, le fusil, arme principale d'abord, ne sera plus qu'une arme secondaire ; et le maréchal de Saxe, le philosophe le plus militaire et le militaire le plus philosophe qu'il y ait jamais eu, osera mettre en avant cet étrange axiome, que le fusil n'est que le manche de la baïonnette.

Avant Louis XIV, l'artillerie n'existe pas ; c'est encore la cavalerie qui décide du gain des batailles comme au temps de l'ancienne chevalerie. Le roi fonde les écoles de Metz, de Douai et de Strasbourg ; il crée un régiment de bombardiers pour mettre à profit une invention nouvelle qui deviendra l'une des plus meurtrières de l'avenir ; il prend ses houzards, dont il crée le premier régiment, à ses ennemis les Autrichiens et les Hongrois ; il constitue un corps d'ingénieurs qui, élèves de Vauban, construiront ou répareront cent cinquante places de guerre ; il donne un uniforme aux divers régiments, établit des marques pour les différents grades, institue les brigadiers, met les corps de la maison du roi sur le pied qu'ils ont conservé jusqu'à la révolution ; fixe à cinq cents hommes les deux compagnies de mousquetaires auxquels il donne l'habit que nous leur avons vu porter de 1815 à 1830, attache une compagnie de grenadiers à chaque régiment d'infanterie, et institue l'ordre de Saint-Louis, pour lequel on n'aura pas besoin de faire ses preuves comme pour ceux de Saint-Esprit et de Saint-Michel.

Aussi son armée, qui en 1672 étonne l'Europe par son chiffre de 180,000 soldats, est-elle, douze années plus tard, portée au nombre de 450,000 hommes, y compris les troupes de la marine. Ces armées sont successivement commandées par Condé, Turenne



Tourvill-

et Luxembourg, qui, même après nos guerres de l'Empire, ont conservé la réputation de grands généraux.

Nous avons dit ailleurs à quelles forces étaient arrivées ses flottes commandées par Duquesne, Jean-Bart et Tourville, flottes qui lui donnèrent la supériorité maritime sur toutes les autres nations (lesquelles saluent les premières le pavillon français), et l'égalité avec l'Angleterre.

Maintenant que nous avons passé en revue les poètes, les savants, les artistes qui font la gloire de Louis XIV, et jeté les yeux sur les armées, les généraux et les amiraux qui font sa puissance, portons nos regards sur ce que le ciel lui avait donné pour faire le bonheur, c'est-à-dire sur sa famille.

Louis XIV, à l'époque où nous sommes arrivés, c'est-à-dire vers la fin de 1684, a un fils légitime pour lequel il garde cette couronne déjà trop lourde au front d'un homme, et qui tombera sur la tête d'un enfant; ce fils, c'est monseigneur Louis, qu'on appelle le *grand Dauphin*.

Le grand Dauphin, élevé par M. de Montausier, l'Alceste du misanthrope, instruit par Bossuet son précepteur, avait reçu de ces deux hommes quelques bonnes qualités, et de la nature une foule de vices dont ces quelques bonnes qualités étaient parvenues à ne faire que des défauts. Il n'avait jamais bien aimé ni bien haï personne. Cependant il était méchant : son plus grand plaisir était de faire du chagrin à ceux qui l'entouraient; mais aussi, sur une simple observation, les principes de ceux qui l'avaient élevé reprenaient le dessus, et il était tout prêt à faire plaisir à cette même personne qu'il avait affligée. C'était d'ailleurs en tout point comme en celui-ci, l'humeur la plus inconcevable qu'il y eût au monde. Quand on le croyait bien disposé, il était fâché; quand on le supposait de mauvaise humeur, on le trouvait en bonne disposition. Jamais on ne devinait juste; aussi personne ne l'a jamais bien connu, pas même ses plus proches : la princesse Palatine, qui vécut vingt-cinq ans avec lui, le voyant tous les jours, disait qu'elle n'avait jamais vu son semblable, et croyait qu'il ne devait pas naître son pareil. On ne pouvait pas dire qu'il eût de l'esprit, et cependant on ne pouvait pas dire qu'il fût un sot : son mérite particulier et incontestable, si toutefois c'est un mérite, était de saisir non seulement les ridicules des autres, mais encore les siens; il re-

marquait tout, avec quelque air distrait qu'il regardât passer les choses, et racontait plaisamment ce qu'il avait vu ou remarqué; sa grande crainte, sa crainte incessante et éternelle était d'être roi, non point parce qu'il ne pouvait être roi qu'à la mort de son père, mais à cause de la peine qu'il serait obligé de prendre s'il voulait gouverner. En effet, il était d'une paresse extrême qui lui faisait négliger les choses les plus importantes; aussi préférait-il ses aises à tous les empires et à tous les royaumes. Toute la journée on le trouvait couché soit sur un canapé, soit sur une chaise à bras, fouettant silencieusement avec sa canne tantôt un soulier tantôt l'autre. Jamais de sa vie on ne lui entendit donner son opinion sur rien, ni en art, ni en littérature, ni en politique. Cependant, lorsque par hasard il parlait et qu'il était bien disposé, il s'exprimait en termes nobles et élégants; puis une autrefois c'était tout autre chose : on eût dit la niaiserie même. Un jour on s'imaginait que c'était le meilleur prince de la terre; le lendemain il discourait comme s'il eût été Néron ou Héliogabale. Son principe était de ne point faire plus de cas d'un homme que d'un autre. On eût dit qu'il ne faisait point partie du genre humain, tant l'humanité lui était indifférente; il avait horreur des favoris et on ne lui en connut pas un seul, ce qui n'empêchait pas qu'il n'ambitionnât la faveur comme le plus avide des courtisans. Son étude particulière était de ne pas laisser deviner sa pensée, et lorsque par hasard on la devinait, il enrageait de grand cœur. Trop de respect le gênait, trop d'abandon le blessait. Il riait fréquemment et joyeusement. Enfant soumis et surtout craintif, il obéissait au roi, non pas en Dauphin, mais en fils de simple particulier. Jamais il n'a haï ou aimé un ministre. La seule personne qu'il n'aimait pas, mais à laquelle il était soumis comme s'il l'eût aimée, c'était Mme de Maintenon.

A cette époque Monseigneur le grand Dauphin avait déjà de sa femme Marie-Anne de Bavière deux fils : Louis, duc de Bourgogne, qui eut Fénélon pour professeur, et qui épousa Marie-Adélaïde de Savoie, cette charmante duchesse qui fut les premières amours du duc de Richelieu; et Philippe, duc d'Anjou, qui devint roi d'Espagne. Mais nous n'avons encore rien à dire ni de l'un ni de l'autre : le premier avait deux ans et demi, et le second dix-huit mois.

L'espoir de la monarchie n'en reposait pas moins sur trois têtes,

et d'ailleurs Monseigneur pouvait encore avoir et eut effectivement d'autres enfants.

Outre son fils légitime et ses deux petits-fils, Louis XIV avait encore à cette époque cinq enfants naturels, tous légitimés par lui :

Mlle de Blois, fille de Mlle de La Vallière, qui épousa M. le prince de Conti.

M. le duc du Maine, qui épousa Louise de Condé.

Mlle de Nantes, qui épousa le duc de Bourbon.

Mlle de Blois, qui épousa le duc d'Orléans, régent.

Et M. le comte de Toulouse, qui épousa Mlle de Noailles.

Disons un mot de deux enfants naturels aussi que venait de perdre Louis XIV : l'un, fils de Mlle de La Vallière ; l'autre, fils de Mme de Montespan. Tous deux étaient morts il y avait un an.

Le premier était le comte de Vermandois, amiral de France.

Le second, le comte du Vexin, abbé de Saint-Denis.

Le comte de Vermandois était mort à Courtray le 15 juillet 1683. Sa mort avait été inattendue, et elle donna lieu à plusieurs suppositions qui trouveront leur place plus tard.

Le comte de Vermandois avait seize ans lorsqu'il mourut, comme nous venons de le dire, après sa première campagne. Il était gentil de sa personne, bien fait, mais louchant un peu. Ses débauches étranges avaient fort courroucé le roi contre lui. On accusa M. le Dauphin de l'avoir perdu; mais c'était une calomnie dont M. le Dauphin, qui d'ailleurs avait ce vice en horreur, se défendit avec une énergie qui ne permet pas de douter qu'il fût étranger à tout ce scandale. Ceux qui débauchèrent le jeune prince furent le chevalier de Lorraine et son frère, le comte de Marsan. Quoi qu'il en soit, Louis XIV refusa longtemps de le voir, et lorsque la seconde Madame, qui aimait beaucoup ce jeune prince, profita de l'accouchement de Mme la Dauphine pour intercéder en sa faveur, le roi lui répondit : — Non, non, ma sœur, M. le comte de Vermandois n'est pas encore assez puni de ses crimes.

En effet, ce ne fut qu'un an après que le roi lui pardonna, mais comme pardonnait Louis XIV, sans oublier. Aussi la mort du comte de Vermandois ne causa-t-elle pas au roi toute la peine qu'elle lui eût causée dans une autre circonstance. Quant à Mme de La Vallière, on connait sa réponse en apprenant cette nouvelle : — Hélas !

dit-elle, j'apprends sa mort avant d'être consolée de sa naissance.

Le comte du Vexin avait onze ans lorsqu'il mourut d'une trop grande application au travail, à ce qu'on assure. Mme de Maintenon ne l'aimait pas, et l'enfant le lui rendait bien : il était couché sur son lit d'agonie, entre sa mère et sa tante, Mme de Thiange, qui toutes deux l'adoraient, quand Mme de Maintenon, sa gouvernante, entra et voulut se venir asseoir aussi près de son lit. Mais alors l'enfant, qui toute sa vie avait dissimulé sa haine, n'eut pas la force de l'emporter au cercueil et éclata. Rappelant ses forces et se retournant de son côté :

— Madame, dit-il, tout le temps que vous avez été commise pour surveiller ma conduite, j'ai tâché, autant qu'il a été en moi, de vous obéir pour montrer ma déférence à mes parents qui vous avaient placée auprès de nous ; Mme de Thiange, que j'aime pourtant de tout mon cœur, s'est bien trompée et, sans le vouloir, a bien trompé sa sœur en l'assurant que vous étiez franche et bonne, tandis que vous n'êtes ni l'un ni l'autre. Ne croyez pas que ce soit l'amour que vous portez à M. du Maine qui m'ait inspiré de la jalousie et qui m'empêche de vous aimer; non, c'est parce que vous m'avez toujours conseillé la dissimulation, que vous me repreniez avec humeur quand je disais ce que je pensais, et que vous ne vous êtes pas cachée devant nous de ne pas aimer Mme de Montespan, tandis qu'elle vous comblait de bontés. Cela est vilain d'être ingrat, et je le dis devant ma bonne amie (c'était ainsi que le jeune comte appelait sa mère) et devant Mme de Thiange, vous êtes une ingrate.

On comprend l'effet que fit une pareille sortie. Mme de Maintenon, quoique peu facile à décontenancer, ne savait quel visage faire, quand, heureusement pour elle, les médecins entrèrent et défendirent au jeune prince de parler. En même temps ils engagèrent Mme de Montespan à aller prendre un peu de repos, ce à quoi elle ne consentit qu'à la condition que Mme de Maintenon ne resterait pas près de son fils. Les trois femmes sortirent donc. Deux heures après Mme de Thiange rentrait chez son neveu, et il expirait dans ses bras.

La mort du jeune prince rapprocha un instant le roi de Mme de Montespan; mais c'était un rapprochement de pitié seulement, et

auquel l'amour n'avait aucune part; aussi ne fut-il que momentané.

Les autres enfants naturels du roi étaient, nous l'avons dit, Mlle de Blois, le duc du Maine, Mlle de Nantes, la seconde Mlle de Blois et M. le comte de Toulouse.



Il y a peu de chose à dire de la première Mlle de Blois, fille de la duchesse de La Vallière, si ce n'est que ce fut celle de ses filles du côté gauche que le roi aima le plus; elle était d'une politesse qui l'avait fait chérir de tout le monde, ce qui est assez rare partout et surtout à la cour. Elle avait épousé François-Louis, prince de Conti, dont il fut un instant question pour en faire, après la mort de Jean Sobieski, un roi de Pologne. C'était un prince fort débauché, et, comme il était très délicat et que ses forces ne répondaient point à ses désirs, il prit un jour des mouches cantharides et mourut à peu près tué par cet aphrodisiaque.

M. du Maine était le favori du roi et surtout de Mme de Maintenon. Une chute qu'il avait faite des bras de sa nourrice, étant tout enfant, l'avait rendu boiteux, et cet accident avait encore aigri son caractère. Quoique âgé de treize ou quatorze ans à peine, il promettait déjà d'être tout ce qu'il a été depuis; personne n'avait plus d'esprit ni d'art caché que M. du Maine, il possédait toutes les

grâces qui peuvent charmer. Avec l'air le plus simple, le plus naïf et le plus naturel, personne ne connaissait mieux les gens qu'il avait intérêt à connaître; personne n'avait plus de tour de manége et d'adresse pour s'insinuer auprès d'eux; personne enfin, sous un extérieur dévôt, solitaire, philosophe, sauvage, ne cachait des vues plus ambitieuses ni plus vastes, vues que son extrême timidité servait encore à couvrir. Nul, s'il faut en croire Saint-Simon, ne ressemblait plus au démon en malignité, en noirceur, en perversité d'âme, en marches profondes, en orgueil superbe, en faussetés exquises, en artifices sans nombre, en simulations sans mesure; et encore en agréments, en l'art d'amuser, de divertir et de charmer quand il voulait plaire. En outre, c'était un poltron accompli de cœur et d'esprit, et, à force de l'être, le poltron le plus dangereux et le plus propre, pourvu que ce fût par-dessous terre, à se porter aux plus terribles extrémités pour parer à ce qu'il jugeait avoir à craindre.

C'était là un caractère comme il convenait à Mme de Maintenon; aussi l'avons-nous dit, M. du Maine était son élève de prédilection, et M. du Maine de son côté préférait de beaucoup Mme de Maintenon à sa mère.

On disait tout bas à la cour, et le duc d'Orléans régent le disait tout haut, que M. du Maine n'était pas fils de Louis XIV, mais de M. de Terme, qui était de la même maison que M. de Montespan.

Mlle de Nantes venait, dans l'ordre chronologique, après M. du Maine. A elle aussi l'on déniait la naissance royale : un gentilhomme allemand nommé Bettendorf prétendait qu'elle était fille du maréchal de Noailles. « Il avait vu, disait-il, étant de garde, le maréchal entrer nuitamment chez Mme de Montespan; il avait marqué l'heure, et neuf mois après, jour pour jour, Mlle de Nantes était née. »

Mme la Duchesse n'était pas précisément jolie, mais pleine de grâces et de gentillesse : c'était une chatte pour sa finesse, sa câlinerie et ses griffes cachées sous le velours; elle avait la figure et les manières si bien harmonisées ensemble, que figure et manières paraissaient charmantes. Personne n'avait son port de tête, personne ne dansait mieux ni avec plus de grâce, quoiqu'elle fût un peu boiteuse; tout amusement semblait le sien. Aisée avec tout le monde, elle avait l'art de mettre chacun à son aise. Il n'y avait

rien en elle, soit dans la voix, soit dans le sourire, soit dans le geste, qui n'allât naturellement à plaire. N'aimant personne, connue pour telle, mais séduisante à tous, ceux qui avaient le plus de raisons de la haïr étaient forcés de se rappeler qu'ils la haïssaient pour ne pas l'adorer. Enjouée, gaie, plaisante, disant les choses avec un tour qui n'appartenait qu'à elle; invulnérable aux surprises, libre d'esprit dans ses moments les plus inquiets et les plus contraints; aimant les choses frivoles, les plaisirs singuliers; méprisante, moqueuse, piquante; incapable d'amitié, fort capable de haine si elle croyait avoir des raisons de haïr, et alors méchante, fière, implacable. Féconde en artifices sanglants et en chansons cruelles [r] dont elle accablait les personnes qui passaient leur vie avec elle, et qu'elle semblait le plus aimer. C'était la syrène antique avec tous les charmes et tous les dangers de l'enchanteresse de l'Odyssée.

En ce moment, le roi, qu'elle amusait fort, était un peu en brouille avec elle. Comme son frère le comte du Vexin, elle détestait Mme de Maintenon et saisissait toutes les occasions de dire de son ancienne gouvernante ce qu'elle en pensait. Un jour elle se promenait dans le parc de Versailles; surprise par la pluie, elle court à la première porte venue; cette porte, qui s'ouvrait sur la terrasse du nord, était gardée par un Suisse qui avait reçu du roi lui-même la consigne de ne laisser passer personne par la porte qu'il gardait. Le Suisse, fidèle à la consigne, refuse le passage; Mme la Duchesse insiste, mais l'honnête helvétien lui répond que c'est le roi lui-même qui a donné l'ordre. En ce moment, Mme de Maintenon, pressée, comme Mme la Duchesse, par la pluie, accourt à la même porte. — Ah! bon! dit Mme la Duchesse à la sentinelle, voici la p..... du roi (1); comme l'ordre ne la concerne probablement pas, j'entrerai avec elle.

Sur ces entrefaites, Mme de Maintenon arrive, même refus.

— Sentinelle, dit Mme de Maintenon, prenez garde à ce que vous faites.

— Oh je sais pien ce que je fais, dit la sentinelle, j'opéis à ma gonzigne.

(1) Que l'on ne s'étonne pas de cette manière de parler, elle était fort commune surtout à la cour.

— Mais savez-vous qui je suis?

— Foui, mataine, on me l'a tit, fous êtes la butain du roi ; mais c'être égal, fous n'endrerez bas!

Mme la Duchesse fit un grand éclat de rire, salua respectueusement Mme de Maintenon et rentra par une autre porte.

Quant à la seconde Mlle de Blois et au comte de Toulouse, ils étaient encore trop jeunes à cette époque pour que nous essayions de tracer leur caractère ; l'occasion s'en présentera dans la suite de cette histoire, et nous ne la laisserons pas échapper.

Ce furent toutes les morts que nous avons rapportées, c'est-à-dire celle du comte de Vexin, celle du comte de Vermandois, celle de la reine, et enfin celle de Colbert, arrivée vers la fin de la même année, qui sans doute répandirent dans le cœur du roi cette grande tristesse, qui le firent pencher à la religion et le déterminèrent à établir cette étiquette, qui transportait dans sa vie royale quelque chose de la rigueur du cloître.

Empruntons les détails d'une journée du grand roi au *Cérémonial des Rois*, à *l'État de France* et à *Saint-Simon*.

Dès huit heures du matin, tandis qu'un officier de fourrière remettait du bois au feu dans la chambre du roi qui dormait encore, les garçons de chambre ouvraient doucement les fenêtres, enlevaient *l'en-cas* (1) ainsi que *le mortier* (2) et le *lit de veille* (3). Alors le premier valet de chambre en quartier qui avait couché dans la chambre du roi, et qui s'était habillé dans l'antichambre, rentrait et attendait que la pendule eût sonné la demie ; puis, et avant que la vibration du timbre ne se fût éteinte, il éveillait le roi. Aussitôt, le premier chirurgien, le premier médecin et la nourrice du roi, tant qu'elle a vécu, entraient en même temps : la nourrice allait l'embrasser, les deux autres le frottaient, et s'il

(1) L'en-cas était une collation préparée *en cas* que le roi eût faim. Elle se composait d'ordinaire d'un bol de bouillon, d'un poulet rôti froid, de pain, de vin et d'eau, avec une tasse de vermeil.

(2) Le mortier était un petit vaisseau d'argent de la forme d'un mortier à piler : on le remplissait d'eau, et sur cette eau surnageait un morceau de cire jaune. C'était, à proprement dire, une veilleuse plus riche et d'une plus grande dimension que les veilleuses ordinaires.

(3) Le lit de veille était le lit qu'on préparait tous les soirs pour le premier valet de chambre.

avait transpiré l'aidaient à changer de chemise. A neuf heures un quart, on appelait le grand chambellan, et en son absence le premier gentilhomme de la chambre, et avec eux les grandes entrées. L'un des deux ouvrait le rideau du lit, qui s'était refermé, et présentait l'eau bénite du bénitier placé au chevet du lit. Ces messieurs restaient là un moment, et ils saisissaient ce moment pour parler au roi ou pour lui faire leurs demandes. Quand aucun d'eux n'avait rien à dire ou à demander, celui qui avait ouvert le rideau et offert l'eau bénite, présentait le livre de l'office du Saint-Esprit, puis tous deux passaient dans le cabinet du conseil. Cet office, fort court, achevé, le roi appelait et ils rentraient; le même lui donnait sa robe de chambre, et cependant les secondes entrées ou brevets d'affaires étaient introduits. Peu de moments après ceux-ci, ce que l'on appelait la *Chambre;* après la Chambre, tout ce qu'il y avait là de distingué; puis tout le monde, qui trouvait le roi se chaussant avec *grâce* et *adresse,* dit Saint-Simon, des mules qu'après lui avoir passé ses bas, lui présentait le premier valet de chambre. De deux jours l'un, on lui voyait faire sa barbe. Il n'avait point de toilette à sa portée; on lui présentait seulement un miroir. Il était coiffé d'une petite perruque courte toujours pareille, et qu'on lui voyait sur la tête même au lit, quand il recevait au lit, les jours de médecine.

Dès que le roi était habillé, il allait prier Dieu à la ruelle de son lit : autour de lui, ce qu'il y avait de clergé se mettait à genoux, les cardinaux sans carreaux; tous les laïques demeuraient debout, et le capitaine des gardes venait au balustre pendant la prière, d'où le roi passait dans son cabinet.

Il y trouvait ou y était suivi de tout ce que l'on appelait l'entrée du cabinet, et cette entrée était fort étendue, car les charges l'avaient toutes; il y donnait l'ordre à chacun pour la journée : ainsi l'on savait dès le matin tout ce que le roi devait faire, et jamais, à moins d'événements graves, cet ordre n'était interverti ou changé. Alors tout le monde se retirait, et il ne restait avec le roi que les bâtards, avec eux MM. de Montchevreuil et d'O, comme ayant été leurs gouverneurs, Mansard et d'Antin, le fils de Mme de Montespan : toutes ces personnes entraient, non par la chambre, mais par les derrières. C'était le bon temps des uns et des autres. On raisonnait plan, bâtisses, jardins, et cette

conversation durait plus ou moins, selon que le roi avait affaire.

Pendant ce temps, toute la cour attendait dans la galerie. Le capitaine des gardes était seul dans la chambre assis à la porte du cabinet : on l'avertissait quand le roi voulait aller à la messe, et alors il entrait à son tour. A Marly, la cour attendait dans le salon ; à Trianon et à Meudon, dans les pièces de devant ; à Fontainebleau, dans la chambre et dans l'antichambre.

Cet *entretemps* (comme on le voit, chaque minute avait son nom), cet entretemps était celui des audiences, quand le roi en accordait ou qu'il voulait parler à quelqu'un ; c'était l'heure aussi où les ministres étrangers étaient reçus en présence de Torcy. On appelait ces dernières audiences les audiences secrètes, pour les distinguer de celles qui se donnaient sans cérémonie à la ruelle du lit, au sortir de la prière, et qu'on appelait audiences particulières, ou des audiences de cérémonie qui se donnaient en grand apparat aux ambassadeurs.

Le roi allait à la messe, où sa musique particulière chantait un motet. Pendant le trajet lui parlait qui voulait ; il suffisait de dire un mot au capitaine des gardes, préambule dont étaient même dispensés les gens de distinction. Le roi allait et revenait par la porte des cabinets dans la galerie. Cependant les ministres avaient été avertis et s'assemblaient dans la chambre du roi. Le roi s'arrêtait peu au retour de la messe, et demandait presque aussitôt le conseil.

La matinée était finie, car le conseil durait d'ordinaire jusqu'à midi et demi ou une heure.

A une heure avait lieu le dîner.

Le dîner était toujours au petit couvert, c'est-à-dire que le roi mangeait seul dans sa chambre [*], sur une table carrée, vis-à-vis la fenêtre du milieu ; ce repas était plus ou moins abondant, car le roi ordonnait le matin son petit couvert ou son très petit couvert ; mais, même dans ce dernier cas, il était encore fort copieux et de trois services, sans le fruit, car Louis XIV mangeait beaucoup. La table dressée, les principaux courtisans entraient, puis tout ce qui était connu. Alors le premier gentilhomme allait avertir Sa Majesté qu'elle était servie ; le roi se mettait à table, et le premier gentilhomme le servait, si le grand chambellan n'y était pas.

Quelquefois, mais fort rarement, Monseigneur, et plus tard

Monseigneur et ses fils, assistaient au petit couvert, debout, et sans que jamais le roi leur proposât un siége. Il en était de même, on le pense bien, des princes du sang et des cardinaux. Souvent Monsieur y venait, donnait la serviette, et, comme les autres, tout frère du roi qu'il était, demeurait debout. Alors, et quelques minutes après qu'il avait rempli l'office du grand-chambellan, le roi lui demandait s'il ne voulait pas s'asseoir; Monsieur alors faisait la révérence, et le roi ordonnait qu'on lui apportât un siége. Ce siége était un tabouret, qu'on plaçait derrière le roi. Cependant Monsieur continuait de se tenir debout jusqu'à ce que le roi lui dit : Asseyez-vous donc, mon frère. Monsieur s'asseyait alors et demeurait assis jusqu'à la fin du dîner, où il présentait une seconde fois la serviette. Aucune dame ne venait au petit couvert, excepté Mme la maréchale de Lamothe, qui avait conservé ce privilége de sa charge de gouvernante des enfants de France; encore venait-elle très rarement : dès qu'elle paraissait on lui apportait un siége, car elle était duchesse à brevet.

Les grands couverts à dîner étaient extrêmement rares. C'était ordinairement à Fontainebleau et les jours de grande fête.

Le premier médecin assistait toujours au dîner.

En sortant de table, le roi entrait aussitôt dans son cabinet. C'était encore pour les gens distingués un moment de lui parler. A cet effet, il s'arrêtait quelques minutes à la porte, puis il entrait. Il était fort rare qu'on le suivît alors, excepté le premier médecin ; mais, en tout cas, on ne le suivait jamais sans demander, et c'est, dit Saint-Simon, ce qu'on n'osait guère. Alors le roi se plaçait avec celui qui l'avait suivi dans l'embrasure de la fenêtre la plus proche du cabinet, dont la porte se fermait aussitôt. C'était encore un moment donné aux enfants naturels et aux valets de l'intérieur ; c'était aussi le moment adopté par Monseigneur, quand il n'avait pas vu le roi le matin. Monseigneur entrait et sortait par la porte de la galerie.

Alors le roi donnait à manger à ses chiens couchants et s'amusait plus ou moins longtemps avec eux ; puis il demandait sa garderobe, et changeait devant le petit nombre de courtisans qu'il plaisait au premier gentilhomme de la chambre de laisser entrer; puis, aussitôt qu'il avait changé, le roi sortait par derrière et par le petit degré, dans la Cour de Marbre, pour monter en carosse

Depuis le bas de ce degré jusqu'à son carosse, lui parlait qui voulait, et c'était de même en revenant.

Le roi non seulement aimait extrêmement le grand air, mais le grand air était même un besoin pour lui; quand il en était privé, il éprouvait des maux de tête. Il attribuait cette susceptibilité au grand usage de parfums que faisait sa mère Anne d'Autriche: aussi ne pouvait-il souffrir aucune odeur, excepté celle de la fleur d'orange. Les courtisans ou les personnes qui l'approchaient se gardaient donc d'avoir aucun parfum sur eux.

Ce grand besoin d'air avait rendu le roi peu sensible au froid, au chaud et même à la pluie : aussi les temps extrêmes l'empêchaient-ils seuls de sortir tous les jours. Ces sorties n'avaient que trois objets : courre le cerf, tirer dans ses parcs ou visiter les ouvriers. Parfois aussi il ordonnait des promenades avec les dames, et des collations dans la forêt de Marly ou de Fontainebleau. Aucun ne le suivait dans les promenades qui n'étaient point ordonnées, excepté ceux qui étaient de service ou que les charges principales attachaient à sa personne. Dans ce cas-là, dans les jardins de Versailles et dans ceux de Trianon, le roi seul était couvert.

A Marly, c'était autre chose, tout le monde pouvait suivre le roi dans sa promenade, le joindre ou le quitter. Ce château, où Louis XIV se retirait pour échapper à l'étiquette, avait encore un autre privilége. A peine hors des appartements, le roi disait: Le chapeau, messieurs; et aussitôt courtisans, officiers des gardes, architectes, gens de bâtiments, se couvraient devant, à côté, derrière, avec une promptitude qui était devenue une politesse, car on obéissait à un ordre du roi.

La chasse au cerf avait aussi ses priviléges : une fois invité, y allait qui voulait. Au nombre des invités étaient ceux qui avaient obtenu le fameux justaucorps à brevet dont nous avons parlé, et qui était, nous croyons l'avoir déjà dit, un uniforme bleu, avec des galons, un d'argent entre deux d'or, doublé de rouge.

Il en était de même du jeu : une première invitation donnait le droit d'y assister toujours. Le roi le voulait gros et continuel. Le lansquenet était le jeu principal du principal salon; dans les autres salons, il y avait encore des tables et d'autres jeux.

Au retour de sa promenade depuis son carosse jusqu'au bas du

petit degré, s'approchait de lui qui voulait. Une fois rentré, il se rhabillait, et, ce changement opéré, restait dans son cabinet. C'était encore l'heure attendue des bâtards et des valets de bâtiments : il y restait une heure; puis il passait chez Mme de Maintenon en traversant les appartements de Mme de Montespan, et sur le chemin lui parlait encore qui voulait.

A dix heures précises le roi était servi; le maître d'hôtel en quartier, ayant son bâton à la main, allait avertir le capitaine des gardes en quartier dans l'antichambre de Mme de Maintenon. Il n'y avait que les capitaines des gardes qui entrassent dans cette antichambre, qui était fort petite; alors le capitaine des gardes ouvrait la porte et disait : — Le roi est servi.

Un quart d'heure après le roi venait souper.

Pendant ce quart d'heure les officiers avaient fait *les prets*, c'est-à-dire essayé le pain, le sel, les assiettes, les serviettes, la fourchette, la cuillère, le couteau et les curedents du roi. Les viandes avaient été apportées suivant le cérémonial arrêté par l'ordonnance du 7 janvier 1781, c'est-à-dire qu'elles étaient entrées précédées de deux gardes, d'un huissier de salle, du gentilhomme servant de pannetier, du contrôleur général, du contrôleur d'office, de l'écuyer de cuisine, et suivies de deux gardes qui empêchaient d'approcher de la viande du roi.

Alors Louis, précédé du maître d'hôtel et de deux huissiers portant flambeau, venait s'asseoir devant sa nef (1) et son cadenas (2); il regardait autour de lui, et trouvait réunis presque toujours les fils et filles de France, et plus tard les petits-fils et petites-filles de France, et de plus un grand nombre de courtisans et de dames. Aussitôt il ordonnait aux princes et aux princesses de prendre leurs places. Aux extrémités de la table, six gentilshommes restaient devant le roi pour le servir et renouveler l'essai des viandes. Quand le roi voulait boire, l'échanson disait tout haut : — A boire pour le roi. Les chefs d'échansonnerie bouche faisaient la révérence, apportaient une coupe de vermeil et deux carafes, et faisaient l'essai. Après quoi le roi se servait lui-même à boire, et les chefs d'é-

(1) La nef était une espèce de vaisseau en or ou en vermeil dans lequel on enfermait le linge.

(2) Le cadenas était le coffre qui contenait le porte-fourchette, le couteau, etc.

chansonnerie, après une nouvelle révérence, reportaient les carafes sur le buffet.

Pendant tout le repas il y avait une musique douce qui n'empêchait point de parler, et qui semblait au contraire un accompagnement aux paroles.

Lorsqu'il avait soupé, le roi se levait et tout le monde avec lui. Deux gardes et un huissier le précédaient; on traversait le salon, et l'on entrait dans la chambre à coucher. Arrivé là, le roi se trouvait quelques instants debout adossé au balustre du pied du lit; puis, après des révérences aux dames, passait dans son cabinet, où il donnait l'ordre au capitaine des gardes. Alors entraient dans ce cabinet les fils et filles de France, leurs enfants quand ils en eurent, et les bâtards, leurs femmes et leurs maris. Ils y trouvaient le roi dans un fauteuil et d'ordinaire Monsieur dans un autre, et Monseigneur debout ainsi que tous les autres princes. Les princesses étaient assises sur des tabourets. Après la mort de la Dauphine, la seconde Madame y fut admise. Quant aux dames d'honneur des princesses et aux dames du palais, elles attendaient dans le cabinet du conseil qui précédait celui où était le roi.

Vers minuit le roi se retirait, et, en se retirant, allait porter à



manger à ses chiens. Au retour il donnait le bonsoir; puis passait

dans la chambre à la ruelle de son lit, où il faisait sa prière comme le matin; alors commençait le petit coucher, où restaient les grandes et secondes entrées ou brevets d'affaires. Cela était court. Les privilégiés en profitaient, et, si l'on voyait le roi causer avec un des assistants, les autres se retiraient pour laisser à celui-là tout le temps d'exposer sa demande.

D'avance on avait apporté dans la chambre du roi son en-cas de nuit; son fauteuil était placé près de la cheminée, ainsi que sa robe de chambre et ses pantoufles. Le barbier avait préparé la toilette et les peignes, et le fameux bougeoir à deux bougies, sur lequel se mesurait la faveur royale, était sur une table près du fauteuil.

Le roi alors venait à son fauteuil, remettait au valet de chambre sa montre et ses reliques, dégageait son cordon qu'il remettait au gentilhomme de la chambre en service avec sa veste et sa cravate; puis il s'asseyait : le premier valet de chambre, aidé d'un de ses confrères, lui détachait ses deux jarretières, tandis que deux valets de garde-robe retiraient, l'un à droite, l'autre à gauche, les souliers, les bas et les hauts-de-chausses. Deux pages alors présentaient les pantoufles.

En ce moment, M. le Dauphin s'approchait et présentait au roi sa chemise de nuit chauffée par un valet de garde-robe. Le premier valet de chambre prenait le bougeoir; le roi indiquait celui des seigneurs qui le devait éclairer jusqu'à son lit; puis, ce choix fait, l'huissier criait : — Allons, messieurs, passez. Et le reste des assistants sortait de la chambre.

Le roi indiquait alors l'habit qu'il désirait porter le lendemain, se couchait, et faisait signe au médecin qu'il pouvait approcher de son lit pour étudier sa santé.

Pendant ce temps le premier valet de chambre allumait ou faisait allumer la bougie du mortier.

Le médecin sortait alors, puis tous les valets le suivaient. Le valet de chambre en quartier restait seul, fermait les rideaux du lit, poussait les verroux, éteignait le bougeoir, et se couchait à son tour sur le lit de veille dressé pour lui et par lui.

Les jours de médecine, qui revenaient tous les mois, l'étiquette changeait. Le roi prenait la médecine dans son lit, puis entendait la messe, où il n'y avait que les aumôniers et les entrées; Monseigneur et la maison royale lui faisaient visite pendant un instant;

puis M. le duc du Maine, M. le comte de Toulouse et Mme de Maintenon venaient l'entretenir à leur tour. Mme de Maintenon s'asseyait dans le fauteuil près du lit; quant à Monseigneur, il se tenait toujours debout, ainsi que les autres personnes de la maison royale. M. du Maine seul, à cause de son infirmité (il était fort boiteux, on se le rappelle), se mettait près du lit sur un tabouret, mais quand il n'y avait personne que Mme de Maintenon et son frère. Ces jours-là le roi dînait dans son lit, et, vers les trois heures, tout le monde entrait. Alors le roi se levait, passait dans son cabinet, où il tenait conseil; puis après, comme à l'ordinaire, il passait chez Mme de Maintenon, et soupait à dix heures au grand couvert.

Au camp, l'étiquette subissait toutes les conséquences des événements, les heures étaient déterminées par les circonstances; le conseil seul était régulier. Le roi ne mangeait qu'avec des gens ayant droit à cet honneur. Ceux qui croyaient pouvoir y prétendre le faisaient demander au roi par le premier gentilhomme de la chambre en service; il rendait la réponse, et dès le lendemain on se présentait au roi au moment où il allait dîner. Alors le roi disait : Monsieur, mettez-vous à table. Cette invitation une fois faite, comme celle des chasses, elle était faite à toujours. Au reste, pour cette distinction, la noblesse seule pouvait être invoquée; les grades militaires n'y donnaient aucun droit. Vauban mangea pour la première fois à la table du roi au siége de Namur, et cependant les colonels de qualité y étaient admis sans la moindre difficulté. Un seul abbé eut l'honneur de dîner avec le roi : ce fut l'abbé de Grancey, qui s'exposait sur les champs de bataille pour confesser les blessés et encourager les troupes. Le clergé fut toujours exclu de cet honneur, excepté les cardinaux et les pairs. Ainsi, M. de Coislin, étant évêque d'Orléans et premier aumônier, et suivant, en cette dernière qualité, le roi dans toutes ses campagnes, voyait manger à la table royale le duc et le chevalier de Coislin, ses frères, sans avoir jamais reçu la même faveur qu'eux : il fut nommé cardinal, et le roi l'invita.

A ces repas du camp, par une étiquette particulière, tout le monde était couvert, et c'eût été un manque de respect duquel on vous eût averti sur-le-champ que de ne pas avoir son chapeau sur sa tête; Monseigneur lui-même l'avait, et par contraste le roi demeurait tête nue. Quand le roi adressait la parole à un de ses con-

vives, celui auquel il adressait la parole se découvrait; il en était de même pour ceux à qui Monseigneur et Monsieur faisaient cet honneur.

Le roi avait toujours été religieux, même avant de devenir dévot : une seule fois, le roi manqua la messe, et c'était à l'armée, un jour de grande marche. Il manquait rarement un des sermons de l'Avent et du Carême, faisait toutes les dévotions de la Semaine Sainte et des grandes fêtes; suivait les deux processions du Saint-Sacrement, celles des jours de l'ordre du Saint-Esprit et celle de l'Assomption; à l'église, il se tenait très respectueusement, et au *sanctus*, chacun se devait mettre à genoux, car si quelqu'un y eût failli, le roi n'eût pas manqué de s'en apercevoir et de lui en faire reproche; s'il entendait le moindre bruit, s'il surprenait le moindre entretien, il le trouvait fort mauvais. Cinq fois l'année, il communiait, et toujours en collier de l'ordre, rabat et manteau, le samedi saint à la paroisse et les autres jours à la chapelle : ces autres jours étaient la veille de la Pentecôte, le jour de l'Assomption, la veille de la Toussaint et la veille de Noël. Le jeudi saint, il servait les pauvres à dîner; aux jubilés, il faisait les stations à pied; et tous les jours de Carême, où il mangeait maigre, il faisait seulement collation.

Depuis qu'il avait passé trente-cinq ans, il était toujours vêtu de couleur plus ou moins brune, avec une légère broderie, jamais sur les tailles; quelquefois rien qu'un bouton d'or, quelquefois aussi en velours noir; toujours il avait une veste fort brodée, tantôt rouge, tantôt bleue, tantôt verte; jamais il ne portait de bagues, et n'avait de pierreries qu'à ses boucles de souliers, de jarretières et de chapeau. Toujours, contre l'habitude des rois ses prédécesseurs, il portait le cordon bleu dessous, excepté aux noces et aux fêtes; alors il le portait fort long et tout chargé de pierreries : il y en avait pour huit ou dix millions.

Cette étiquette une fois adoptée fut constamment suivie et, excepté pour les jeûnes et les maigres, qui lui furent remis lorsqu'il eut atteint soixante-cinq ans, demeura en usage jusqu'au jour où il se mit au lit de la maladie dont il mourut.

CHAPITRE XLIV.

1685.—1690.

Les Calvinistes et les Catholiques. — Vexations antérieures à l'édit de révocation. — Quelle a été la part de Mme de Maintenon dans ces persécutions. — Révocation de l'édit de Nantes. — L'abbé du Chayla. — Son martyre. — Il est envoyé dans les Cévennes. — Ses cruautés. — Projet de mariage entre Louis XIV et Mme de Maintenon. — Résistance du Dauphin. — Incertitude du roi. — Le mariage s'accomplit. — Sonnet de Mme la Duchesse. — Lettre de Charles II. — Caractère de ce prince. — Avénement de Jacques II. — Sa conduite irréfléchie. — Le prince d'Orange détrône son beau-père. — Jacques et sa famille se réfugient en France. — Retour de Lauzun. — Ligue d'Augsbourg. — Maladie de Louis XIV. — La croisée de Trianon.



Depuis le commencement de l'année 1685, deux choses importantes marchaient de front dans l'esprit de la nouvelle favorite : l'une était la révocation de l'édit de Nantes ; l'autre était son mariage avec le roi.

L'édit de Nantes fut le premier en date ; c'est donc de ce fait que nous allons nous occuper d'abord.

Cet acte de révocation, dû sans doute à l'influence de Mme de Maintenon et à celle du père La Chaise, semblait, au reste, un projet élaboré de longue main : c'était la terreur d'Henri IV, c'était le rêve de Richelieu. Henri IV avait prévu cette révocation ; aussi, à la liberté de conscience accordée à ses anciens frères, avait-il ajouté le don de plusieurs places fortes qui devaient, en cas de persécution, servir de lieux

de refuge aux Calvinistes. Mais les ennemis de la religion réformée procédèrent tout au contraire des prévisions du vainqueur d'Arques; ils commencèrent par prendre les places fortes, puis ils cassèrent l'édit. On se rappelle le siége de La Rochelle et le fameux mot de Bassompière, huguenot se battant contre les huguenots et disant : — *Vous verrez que nous serons assez niais pour prendre La Rochelle.*

En effet, les unes après les autres, toutes les places calvinistes avaient été réduites, et vers l'année 1657, c'est-à-dire sous le cardinal Mazarin, à la suite d'une émeute arrivée à Nîmes, centre éternel de la lutte religieuse, cette persécution, qui éclata plus tard, allait peut-être commencer, lorsque de l'autre côté du détroit, Cromwell apprit ce qui se passait dans le midi de la France, et au bas d'une dépêche écrivit ces mots :

— J'apprends qu'il y a eu des émotions populaires dans une ville du Languedoc nommée Nîmes; que tout s'y passe, je vous prie, sans qu'on y verse le sang et le plus doucement possible.

Heureusement pour les Huguenots, Mazarin avait en ce moment besoin de Cromwell. En conséquence, on décommanda les supplices et l'on s'en tint aux vexations.

C'est que dans le midi cette guerre, dont les dragonnades allaient être un épisode, datait de loin. Depuis plus de trois cents ans, tout était action et réaction sur cette malheureuse terre toujours imprégnée soit du sang catholique, soit du sang huguenot. Les Albigeois n'étaient en réalité que les ancêtres des Protestants. Chaque flux et reflux portait le caractère du parti qui triomphait. Si les Protestants étaient vainqueurs, la vengeance était publique, brutale, colère; si c'était le parti catholique qui l'emportait, les représailles étaient sourdes, hypocrites, sordides.

Vainqueurs, les Protestants jetaient bas les églises, rasaient les couvents, insultaient les religieuses, chassaient les moines, brûlaient les crucifix, et détachant quelques malfaiteurs de la potence pour clouer le cadavre en croix, puis lui perçant le côté et lui mettant la couronne sur la tête, ils allaient planter cette croix sur quelque marché, parodiant ainsi Jésus au Calvaire.

Vainqueurs, les Catholiques plus sourdement imposent des contributions, stipulent des indemnités, et ruinés à chaque défaite se retrouvent plus riches après chaque victoire.

Les Protestants agissent au grand jour, démolissent les maisons de leurs ennemis au son de la caisse, fondent, en pleine place publique, les cloches des églises pour en faire des canons, se chauffent avec les stalles brisées des chanoines, affichent leurs thèses sur les portes des cathédrales et transforment les lieux saints en abattoirs et en voieries.

Les Catholiques préfèrent l'obscurité ; les ténèbres sont leurs complices, la nuit leur sauvegarde ; ils marchent sans bruit, entrent sournoisement par les portes entr'ouvertes plus nombreux qu'ils ne sont sortis, font l'évêque président du conseil, placent les jésuites qui viennent d'apparaître en possession des colléges, et comme ils ont toujours des relations avec la cour et un appui dans le roi, ils mettent les Protestants hors la faveur, en attendant qu'ils les mettent hors la justice.

Ainsi dès 1630, c'est-à-dire vingt ans à peine après la mort d'Henri IV, le conseil de Châlon-sur-Saône décide qu'aucun protestant ne sera admis à la fabrication des produits commerciaux de la ville.

En 1642, c'est-à-dire six mois à peine après l'avènement au trône de Louis XIV, les lingères de Paris dressent un réglement qui déclare les filles et les femmes des Huguenots indignes d'obtenir la maitrise de leur profession.

En 1654, c'est-à-dire un an après sa majorité, Louis XIV permet que la ville de Nimes soit imposée pour l'entretien de l'hôpital catholique et de l'hôpittal protestant à une somme de quatre mille francs ; et au lieu d'imposer proportionnellement chaque culte pour défrayer l'hôpital de sa religion, il ordonne que la taxe sera levée sur tous indistinctement, de sorte que les Protestants qui sont en ce moment dans cette ville deux fois plus nombreux que les Catholiques, défrayent, non seulement leur hôpital, mais encore une portion de l'hôpital de leurs ennemis. Le 9 août de la même année, un arrêt du conseil ordonne que les consuls des artisans seront tous catholiques. Le 16 décembre, un arrêt défend aux Protestants de faire des députations au roi. Enfin le 20 décembre, un autre arrêt décide que les consuls catholiques auront seuls l'administration des hôpitaux.

En 1662, il est enjoint aux Protestants de n'enterrer leurs morts qu'au point du jour ou à l'entrée de la nuit ; et un article de la

loi circonscrivant le deuil, fixe le nombre des parents ou des amis qui pourront suivre le convoi.

En 1664, le parlement de Rouen fait défense aux maîtres merciers de recevoir aucun ouvrier ou apprenti protestant.

En 1665, le règlement fait pour les merciers est étendu aux orfèvres.

En 1666, une déclaration du roi, régularisant les arrêts du parlement, décide (art. 31) que les charges de greffiers des maisons consulaires ou de secrétaires des communautés d'horlogers, celles de portiers, ou toutes autres fonctions municipales, ne pourront être tenues que par des Catholiques; que (art. 33) lorsque les processions, dans lesquelles le Saint Sacrement sera porté, passeront devant le temple de ceux de la religion prétendue réformée, ils cesseront de chanter leurs psaumes jusqu'à ce que lesdites processions aient passé; enfin (art. 34) que lesdits de la religion réformée seront tenus de souffrir qu'il soit tendu des draps et tapisseries par l'autorité des officiers de la ville au devant de leurs maisons et autres lieux à eux appartenants.

En 1669, on commence à remarquer l'émigration des protestants, et un édit est rendu, dont voici un des articles: « Considérant que plusieurs de nos sujets ont passé dans les pays étrangers, y travaillent à tous les exercices dont ils sont capables, même à la construction des vaisseaux, s'engagent dans les équipages maritimes, etc., faisons défense à aucun de la religion prétendue réformée de sortir du royaume sans notre permission, sous peine de confiscation de corps et de biens, et ordonnons à ceux qui sont déjà sortis de France de rentrer dans les limites.

En 1670, le roi exclut les médecins réformés du décanat du collége de Rouen, et ne tolère à ce collége que deux médecins de la religion.

En 1671, publication d'un arrêt qui ordonne que les armes de France seront enlevées des temples de la religion prétendue réformée.

En 1680, déclaration du roi, qui interdit aux femmes de la religion réformée la profession de sages-femmes.

En 1681, ceux qui abandonnent la religion réformée sont exempts des contributions et du logement des gens de guerre pendant deux ans. Enfin, au mois de juillet de la même année, on fait

fermer le collége de Sedan, le seul qui reste aux Calvinistes dans tout le royaume pour l'instruction de leurs enfants.

En 1682, le roi ordonne aux notaires, procureurs, huissiers et sergents calvinistes de se démettre de leurs offices, les déclarant inhabiles à ces professions.

En 1684, le conseil-d'état étend les dispositions précédentes aux titulaires des charges de secrétaires du roi, et au mois d'août le roi déclare les protestants inhabiles à être nommés experts.

Enfin en 1685, le prévôt de Paris enjoint aux marchands privilégiés calvinistes de vendre leurs priviléges dans l'espace d'un mois.

Ainsi, grâce à ces ordonnances successives, les persécutions sociales et religieuses prennent le protestant à son berceau et ne le quittent pas même lorsqu'il a été cloué dans son cercueil.

Enfant, il n'a plus de collége où s'instruire.

Jeune homme, il n'a plus de carrière à parcourir, puisqu'il ne peut être ni concierge, ni mercier, ni médecin, ni avocat, ni consul.

Homme fait, il n'a plus de temple pour prier; à chaque heure sa liberté de conscience est opprimée; il chante sa prière, une procession passe, il faut qu'il se taise; une cérémonie catholique a lieu, il doit dévorer sa haine et laisser tendre sa maison en signe de joie; il a reçu quelque fortune de ses pères, cette fortune qu'il ne peut entretenir faute d'état, de position sociale et de droit civil, s'échappe peu à peu de ses mains et va entretenir les colléges et les hôpitaux de ses ennemis

Vieillard, son agonie est tourmentée, car s'il meurt dans la foi de ses pères, il ne pourra reposer près de ses aïeux, et à l'exception d'un nombre fixé à dix, ses amis ne pourront suivre ses funérailles nocturnes, et cachées comme celles d'un paria.

Enfin, à quelque âge que ce soit, s'il veut fuir cette terre marâtre sur laquelle il ne peut plus ni naître, ni vivre, ni mourir, il sera déclaré rebelle, ses biens seront confisqués, et la moindre chose qui pourra lui arriver, si ses ennemis, d'une façon ou de l'autre, parviennent à s'emparer de lui, ce sera d'aller passer le reste de sa vie à ramer sur les galères du roi, entre un incendiaire et un assassin.

On le voit, nous rendons justice à qui de droit; nous déchar-

geons Mme de Maintenon des persécutions antérieures a l'époque de son influence; mais nous lui laisserons partager avec Louis XIV la responsabilité des bûchers et des dragonades, et ce sera bien assez, devant Dieu, pour un roi et une favorite.

Dès 1682, Louis XIV, qui se préparait à la révocation de l'édit de Nantes, avait rappelé de l'Inde l'abbé du Chayla et l'avait envoyé à Mende avec le titre d'archiprêtre et d'inspecteur des missions dans les Cévennes.

L'abbé du Chayla était un fils puiné de la maison de Langlade, et malgré l'instinct courageux qui veillait en lui, éloigné de la carrière des armes, il avait été obligé de se jeter dans celle de l'église; mais comme à ce caractère de feu il fallait des dangers à courir, des obstacles à vaincre, une religion à imposer, ce fut l'église militante qu'il choisit, ce fut l'Inde qu'il prit pour champ de bataille, et ce fut le martyre qu'il alla chercher de l'autre côté des mers. Le jeune missionnaire arriva à Pondichéry au moment même où le roi de Siam, qui plus tard devait envoyer une ambassade à Louis XIV, venait de faire périr dans les tortures plusieurs missionnaires qui, à son avis, avaient porté trop loin dans ses états l'exaltation du zèle religieux. Les missionnaires français venaient donc de recevoir défense de pénétrer dans l'Indo-Chine, défense que l'abbé du Chayla se hâta de braver en franchissant les frontières du royaume interdit.

Trois mois après il était pris, conduit devant le gouverneur de Bankan; là, il avait été placé entre l'abjuration et le martyre; mais le vaillant soldat du Christ, au lieu de renier sa foi, avait glorifié le nom du Seigneur et, livré au bourreau pour être torturé, avait souffert tout ce que le corps de l'homme peut supporter sans mourir; si bien que la colère s'était lassée avant la résignation et la patience, et que, les mains mutilées, la poitrine sillonnée de blessures, les jambes brisées par les entraves, il s'était évanoui et on l'avait cru mort. Alors les bourreaux l'avaient suspendu par les poignets à un arbre, le laissant sur la route comme un exemple terrible de la justice de leur roi. Le soir venu, un pauvre paria, pitoyable comme tout ce qui a souffert, le recueillit et le rappela à la vie.

Le martyre avait été éclatant; l'ambassadeur de France en ayant été informé avait demandé justice de la mort du missionnaire, de sorte que le roi de Siam, trop heureux que les bourreaux

se fussent lassés si vite, avait renvoyé un homme mutilé, mais vivant, à l'ambassadeur qui ne réclamait qu'un cadavre.



Ce fut cet homme que Louis XIV, dans la prévision sans doute des rebellions qu'amènerait dans le midi de France la révocation de l'édit de Nantes, envoya à Mende, avec le titre d'archiprêtre et d'inspecteur des missions dans les Cévennes. Là, de persécuté qu'il avait été, l'abbé devint à son tour persécuteur. Insensible aux douleurs des autres comme il avait été immuable dans les siennes, son apprentissage de supplices n'avait pas été perdu, et tortureur inventif il avait élargi la science de la question. Car non seulement l'Inde lui avait offert des machines inconnues; mais encore il en avait inventé de nouvelles. En effet, on parlait avec terreur de roseaux coupés en sifflets que l'impassible missionnaire faisait glisser sous les ongles; de pinces de fer avec lesquelles il arrachait la barbe, les sourcils et les paupières; de mèches goudronnées qui enveloppaient les doigts des patients et qui, allumées ensuite, faisaient un candélabre à cinq flambeaux; d'un étui mobile où l'on enfermait le malheureux qui refusait de se convertir, et dans lequel on le faisait tourner si rapidement qu'il finissait par perdre connaissance; enfin d'entraves perfectionnées

grâce auxquelles les prisonniers qu'on transportait d'une ville à l'autre ne pouvaient se tenir assis ni debout, mais seulement courbés.

Aussi, les Panégyristes les plus ardents de l'abbé n'en parlaient-ils qu'avec une espèce de crainte, et lui-même, il faut le dire, lorsqu'il descendait dans son propre cœur et qu'il songeait combien de fois il avait appliqué au corps cette faculté de lier et de délier que Dieu lui avait donnée seulement pour les âmes, il se sentait pris de frissonnement, tombait à genoux, et restait quelquefois des heures entières les mains jointes et perdu dans l'abîme de ses pensées, si bien que, moins la sueur d'angoisse qui lui tombait du front, on eût pu le prendre pour une statue de marbre pleurant sur un sépulcre.

C'était là l'homme qui, aidé de M. de Baville, intendant du Languedoc, et soutenu de M. de Broglie, devait surveiller dans le Midi l'exécution du décret terrible que Louis XIV allait rendre.

Le 18 octobre 1685 le roi signa la révocation de l'édit de Nantes, qui avait été présentée au conseil dès le mois d'avril et arrêtée au mois d'août : ce fut à propos de cet acte que Louis XIV, à ses devises déjà connues, ajouta cette devise nouvelle : *Lex una sub uno*, une seule loi sous un seul chef.

Nous reviendrons plus tard au résultat de cette loi, et nous verrons ce qu'elle coûtera à établir.

Cette grande œuvre accomplie au profit du ciel, Mme de Maintenon pensa qu'elle pouvait bien songer un peu à elle-même.

Après la retraite de Mme de Montespan, la cour, comme nous l'avons dit, était devenue triste et monotone. Mme de Maintenon commença dès lors à prendre cet ascendant qu'elle conserva toujours depuis sur l'esprit du roi. Peut-être avait-elle dû cet ascendant à la résistance inaccoutumée que Louis XIV trouva en elle. Au premier mot d'amour les autres femmes s'étaient abandonnées à cet autre maître du monde qui avait résolu d'imiter le maître des dieux jusque dans ses amours; mais aux plus vives instances Mme de Maintenon ne répondit que par les deux mots avec lesquels on mena Louis XIV pendant le reste de sa vie : *La crainte de l'enfer, l'espoir du salut.*

Ce fut alors que le Père La Chaise, complétement gagné par les avances de la nouvelle favorite, osa proposer à son auguste péni-

tent, qui se plaignait à lui de ses désirs qu'il ne pouvait réprimer et de cette résistance qu'il ne pouvait vaincre, un mariage secret qui donnerait à la fois le repos à sa conscience et la liberté à son penchant.

Louis hésita.

Enfin, Mme de Maintenon, avouant à son tour à son royal amant les combats qu'elle avait à soutenir contre son propre cœur, lui déclara qu'elle allait, à l'exemple de Mme de La Vallière et de Mme de Montespan, quoique moins coupable qu'elles, se mettre en retraite et passer le reste de sa vie à prier pour le salut du roi.

Puis vint M. le duc du Maine, tout éploré de cette prétendue retraite. Il accourait supplier Louis XIV de ne pas le séparer de celle qui avait été sa véritable mère et qui l'aimait avec une telle tendresse, qu'il lui serait impossible de supporter son absence.

Toutes ces prières remuaient d'autant plus le cœur du roi qu'elles étaient d'accord avec ses propres désirs. Le confesseur revint à la charge : il lui montra Mme de Maintenon ne combattant son amour que par ses éternelles prières. Et cependant, malgré tout cela, le roi voulut prendre un nouvel avis; cet avis était celui de Bossuet.

Bossuet fut favorable à Mme de Maintenon, et la nouvelle fut portée à la favorite qu'elle allait être reine. Sa joie fut si grande qu'elle ne put en garder le secret. Quelques amis intimes en reçurent la confidence, et l'un d'eux, on ne sut jamais lequel, alla prévenir Monseigneur.

Monseigneur, pour la première fois, sortit alors de son indolence et de son apathie. Il quitta Meudon, accourut à Versailles, se présenta au roi à une heure qui n'était point celle où le roi avait coutume de le voir, et là commença par parler en fils et finit par parler en héritier de la couronne.

Si peu accoutumé que fût Louis XIV à rencontrer des obstacles à sa volonté, la parole du jeune homme était si grave et touchait à de si hauts intérêts, qu'il promit de consulter encore quelques personnes. Monseigneur lui indiqua comme de dévoués et fidèles serviteurs, deux hommes bien opposés par leurs mœurs et leur état, Fénélon et Louvois. Tous deux, moins complaisants que le Père La Chaise et Bossuet, furent contraires à la favorite, et tous

deux eurent à s'en repentir : Fénélon y perdit sa faveur, et Louvois, s'il faut en croire Saint-Simon, y perdit la vie.

Cependant Louis XIV vaincu promit à Monseigneur que ce mariage tant redouté ne se ferait pas.

Fier de cette promesse du roi et de l'influence qu'il avait eue pour la première fois sur son père, le Dauphin retourna à Meudon où quinze jours se passèrent sans qu'il entendît rien dire qui pût lui faire croire que Louis XIV avait changé de résolution. Quel fut son étonnement lorsqu'un matin on vint lui proposer de légitimer une fille qu'il avait eue de M[lle] de La Force, à la condition qu'il ne s'opposerait plus au mariage du roi avec la favorite.

— Dites à ceux qui vous ont envoyé vers moi pour me faire cette honteuse proposition, répondit le Dauphin, que je les regarde et les regarderai toujours comme les plus implacables ennemis de la grandeur de la France et de la gloire du roi. Si jamais j'ai le malheur d'être le maître, je les ferai, je vous le jure, repentir de la hardiesse qu'ils ont eue de me proposer d'accéder à leur complot en légitimant ma fille; et si la tendresse que je lui porte pouvait m'entraîner à une pareille folie, je tomberais à l'instant même à genoux pour supplier Dieu de me la ravir plutôt que de permettre un pareil scandale. Sortez et ne vous présentez jamais devant moi.

Alors Louis XIV résolut d'accomplir ce mariage sans en plus parler à personne.

Un soir du mois de janvier 1686, le Père La Chaise, le valet de chambre Bontemps, l'archevêque de Paris, M. de Harlay et M. de Montchevreuil furent avertis de se trouver dans un cabinet du palais de Versailles qu'on leur désigna. Louvois consentit lui-même à être témoin, à condition que le mariage ne serait jamais déclaré. Un autel avait été dressé dans ce cabinet. Ils y étaient réunis depuis quelques instants lorsque le roi entra, conduisant par la main M[me] de Maintenon et alla s'agenouiller avec elle devant l'autel.

Le père La Chaise dit la messe du mariage; Bontemps la servit, MM. de Louvois et de Montchevreuil furent les témoins, et le lendemain Versailles se réveilla à l'écho de cette singulière nouvelle: La veuve Scarron a épousé le roi Louis XIV!

Louis XIV avait quarante-sept ans, un mois et dix-sept jours, et

Mme de Maintenon cinquante-deux ans, lorsque ce mariage s'accomplit.



Dès lors commencèrent à éclater dans la famille royale les dissensions qui attristèrent la fin du règne de Louis XIV. Monseigneur se confina entièrement à Meudon. A partir de ce moment il vint rarement à Versailles, et jamais plus il n'y coucha. Vainement le roi affecta de faire ses réceptions chez Mme de Maintenon pour y attirer son fils; Monseigneur ne voulut jamais reconnaître cette étrange belle-mère; et une fois, entre autres, qu'au sortir de la messe le roi avait pris le Dauphin par dessous le bras espérant cette fois vaincre ses résolutions par le respect qu'il était habitué à imposer, le Dauphin vint jusqu'au seuil de l'appartement qu'il s'était promis de ne pas franchir et s'arrêtant là, il dégagea son bras de l'étreinte paternelle, salua humblement le roi et se retira sans prononcer une parole.

Aussi, à partir de ce moment, Mme de Maintenon voua-t-elle à Monseigneur une haine qui lui fut franchement et loyalement rendue. Tous les jours quelque épigramme, quelque sonnet, quelque écrit injurieux sortaient de cette petite cour de Meudon, et allaient attrister le roi. Une de ces pièces l'affecta tellement qu'il envoya

chercher le lieutenant de police pour qu'il eût à en découvrir l'auteur. Puis, comme il regardait plus attentivement ce sonnet qu'il songeait à punir, il s'aperçut presque avec terreur qu'il était écrit de la main de Mme la Duchesse (1). Il renvoya le lieutenant de police sans lui rien ordonner. Voici les vers :

Que l'Éternel est grand ! que sa main est puissante !
Il a comblé de biens mes pénibles travaux.
Je naquis demoiselle et je devins servante ;
Je lavai la vaisselle et souffris mille maux.

Je fis plusieurs amants et ne fus point ingrate ;
Je me livrai souvent à leurs premiers transports.
A la fin j'épousai ce fameux cul-de-jatte
Qui vivait de ses vers comme moi de mon corps.

Mais enfin il mourut, et vieille devenue,
Mes amants sans pitié me laissaient toute nue,
Lorsqu'un héros me crut encor propre aux plaisirs.

Il me parla d'amour, je fis la Madeleine ;
Je lui montrai le diable au fort de ses désirs ;
Il en eut peur, le lâche !.. et je me trouve reine...

Une lettre qui censurait l'édit de révocation, comme ces vers flétrissaient le mariage, parut à la même époque. Cette lettre, c'était Mme de Montespan qui l'avait reçue par les mains de la duchesse de Portsmouth, cette maîtresse que Louis XIV avait envoyée au roi Charles II pour le détacher de l'alliance hollandaise ; elle était tout entière de la main de cet autre petit-fils d'Henri IV. La voici reproduite textuellement :

« Sire, je vous conjure, au nom du grand Henri dont le sang précieux circule dans nos veines, de respecter les protestants, qu'il regardait comme ses enfants. Si, comme on le dit, vous voulez les forcer de renoncer à leur religion sous la peine de les bannir de vos États, je leur offre un asile dans le royaume d'Angleterre. Je leur prouverai que j'ai l'honneur d'être le petit-fils du grand Henri, par la protection que j'accorderai à ceux qui si longtemps ont combattu avec distinction sous ses drapeaux. Je me persuade que vous éloignerez de vous les conseillers perfides qui ont pu imaginer une pareille proscription. Il y a beaucoup de ces protestants qui ont versé leur sang à votre service : quelle récompense vous leur réservez ! la misère et la honte d'être bannis de leur patrie, de la patrie du grand Henri ! Quel est l'homme qui ne s'honorerait pas d'être né son sujet ? Et ce serait l'héritier de son trône, son petit-fils, qui détruirait un ouvrage

(1) La Duchesse, Mlle de Nantes, épouse du duc de Bourbon, petit-fils du grand Condé. On sait qu'elle a composé beaucoup de vers extrêmement satiriques et licencieux.

qu'il avait eu tant de peine à consolider, et qui enfin lui a coûté la vie! Les rois de France devraient jurer, en montant sur le trône, de ne souffrir aucun jésuite auprès de leur personne et de leur famille, puisqu'ils ont été accusés d'avoir coopéré à l'assassinat d'Henri IV, et qu'ils osent aujourd'hui l'offenser au-delà du tombeau, en détruisant son plus cher ouvrage. Écoutez, mon frère et cousin, les représentations d'un de vos plus proches parents, qui vous aime comme roi et vous chérit comme son ami. »

Cette lettre fit d'autant plus d'effet qu'elle fut rendue publique par Mme de Montespan quelques mois après la mort de celui qui l'avait écrite, et qu'elle sembla une voix sortie de la tombe pour tenter un dernier et inutile effort en faveur des malheureux Calvinistes.

Le roi Charles II était mort le 16 février 1685, et Jacques II, son frère, l'avait remplacé sur le trône.

Charles II avait vécu assez tranquille vers les dernières années de son règne. Ce repos venait surtout de son indifférence en matière de religion. Insouciant des disputes qui partagent les hommes à l'endroit des croyances, sa religion, à lui, était ce déisme si commode pour ceux qui veulent allier les plaisirs du corps à la paix de la conscience.

Jacques II, au contraire, attaché dès l'enfance à la communion romaine, avait tout le zèle d'un convertisseur. S'il eût été turc ou chinois, disciple de Mahomet ou sectateur de Confucius, s'il eût été sceptique ou même athée, les Anglais, las des révolutions qui les avaient agités avant la mort de Charles Ier et après celle de Cromwell, les Anglais l'eussent, selon toute probabilité, laissé dans sa croyance, à la condition qu'il les aurait laissés dans la leur. Mais, encouragé par Louis XIV à se faire absolu, pressé par les jésuites de rétablir leur religion et leur crédit, il commença par agir comme si la révolution qu'il désirait faire au profit de la papauté était déjà accomplie. Il reçut publiquement à sa cour un nonce de sa Sainteté, en même temps qu'il faisait mettre en prison sept évêques anglicans qu'il eût pu gagner par la persuasion. Au lieu d'accorder, comme Charles II en montant sur le trône, de nouveaux priviléges à la ville de Londres, il lui ôta quelques-uns de ceux qu'elle se croyait bien acquis. Aussi un cardinal, en voyant cette conduite irréfléchie, proposa-t-il à Innocent XI d'excommunier Jacques II comme l'homme qui allait perdre le peu de catholicisme qui restait encore en Angleterre.

Le prince d'Orange tenait, en attendant, les yeux fixés sur le

trône de son beau-père, que la privation d'un fils devait lui livrer à la mort de Jacques. Mais tout à coup le bruit se répandit que la reine était grosse, et la reine accoucha d'un fils. A partir de ce moment, toutes les espérances du Stathouder étaient anéanties, et il lui fallait bien prendre ce qu'on ne voulait pas lui laisser.

Le prince d'Orange équipa une flotte qui devait porter 14 à 15,000 hommes. On publia partout que cette flotte était destinée à faire la guerre à la France, et cela n'étouna personne; car on savait la haine qui divisait le stathouder de Hollande et le roi de France, depuis l'offre que lui avait faite Louis XIV de lui donner pour épouse l'une de ses filles naturelles, et depuis cette réponse de Guillaume : que « les princes de la maison d'Orange étaient habitués à épouser les filles des plus grands rois et non pas leurs bâtardes. » Cependant plus de deux cents personnes savaient la véritable destination de cette flotte, et, chose singulière, le secret fut profondément gardé; c'est seulement lorsque la flotte arriva en vue des côtes d'Angleterre que le roi Jacques comprit sa véritable destination. Elle avait passé à travers les vaisseaux anglais sans même être signalée.

Jacques II écrivit alors à Louis XIV et à l'Empereur.

L'Empereur lui répondit : « Il ne vous est arrivé que ce que nous avions prédit. » Louis XIV s'apprêta à venir à son aide. Mais avant que sa flotte fût rassemblée, il reçut un courrier qui lui annonça que la reine d'Angleterre et le prince de Galles venaient d'arriver heureusement à Calais sous la garde de Lauzun. En effet, l'illustre courtisan, repoussé de Versailles, s'était réfugié, comme nous l'avons vu, à la cour de Saint-James, et avait bientôt gagné les bonnes grâces du roi Jacques II, comme il avait autrefois gagné celles de Louis XIV. C'était donc à lui, au moment de son malheur, lorsqu'il se vit délaissé par ses deux filles, abandonné par l'un de ses gendres, poursuivi par l'autre, qu'il remit sa femme et son fils pour les conduire en France. Aussi la princesse, en écrivant à Louis XIV, insinua-t-elle dans sa lettre qu'une seule chose altérait la joie qu'elle avait de se confier à la protection d'un si grand roi, c'était de n'oser mener à ses pieds celui auquel elle devait, ainsi que le prince de Galles, non seulement la liberté, mais peut-être même la vie.

La réponse du roi fut que, partageant la haine de la princesse

pour ses ennemis, il devait naturellement partager sa reconnaissance pour ses amis; il avait donc hâte de témoigner sa satisfaction au duc de Lauzun en lui rendant ses bonnes grâces.

En effet, lorsque le roi vint au devant d'elle jusqu'à Chatou, et lui eut dit : — Je vous rends, madame, un triste service; mais j'espère vous en rendre bientôt de plus grands et de plus heureux; » il se retourna vers Lauzun et lui tendit sa main, que celui-ci baisa avec respect; et dès le même jour lui rendit les grandes entrées, en lui promettant un logement au château de Versailles.

En entrant au château de Saint-Germain, qui à partir de ce moment devait être la résidence des augustes exilés, la reine fut entourée des mêmes serviteurs qu'avait eus de son vivant la reine de France. De plus, elle trouva sur sa toilette une bourse de dix mille louis. Le roi son mari arriva le lendemain, et le même jour toute sa maison fut réglée. Il eut les mêmes officiers que le roi, les mêmes gardes et 600,000 livres par an.

Ce n'est pas tout : Louis XIV s'occupa aussitôt de le rétablir sur son trône. Malheureusement pour le roi Jacques, ce fut au milieu de ces préparatifs de restauration que le roi tomba gravement malade.

Louis XIV, quoique âgé de quarante-neuf ans à peine, commençait à sentir les premières atteintes de la vieillesse. Déjà il avait eu plusieurs attaques de goutte, lorsqu'une indisposition plus sérieuse vint effrayer la cour. Le roi avait une fistule. Le mal paraissait d'autant plus grave, que la chirurgie était loin à cette époque d'être aussi avancée qu'elle l'est aujourd'hui. Félix, chirurgien du roi, homme habile pour son temps, se renferma à l'Hôtel-Dieu, et pendant un mois fit des essais sur de pauvres malades qu'on lui amenait de tous les hôpitaux de Paris. Quand il crut avoir acquis le degré d'habileté nécessaire, il prévint le roi de se préparer. Au reste tout le monde ignorait cette maladie; quatre personnes seulement étaient dans la confidence du danger que courait le roi : Mme de Maintenon, Louvois, Félix et Monseigneur.

En effet, au moment où une ligue européenne, la ligue d'Augsbourg, dont le nouveau roi d'Angleterre, Guillaume III, était l'âme, se préparait contre Louis XIV, la nouvelle que le roi était incapable de marcher, comme il le faisait autrefois, à la tête de ses armées, pouvait donner grande confiance à ses ennemis et hâter leurs réso-

lutions. Aussi, au moment même où ces quatre personnes tremblaient pour la vie de l'auguste malade, Mme la Dauphine reçut l'ordre de continuer ses réceptions et de danser comme si le roi eût été en parfaite santé.

L'opération se fit en présence des quatre confidents : Mme de Maintenon était debout près de la cheminée; le marquis de Louvois, à côté du lit, tenait la main du roi; Monseigneur était au pied; Félix allait, venait, préparait tout. L'opération fut des plus heureuses : le roi ne jeta pas un cri, et, dès qu'elle fut terminée, il voulut se montrer à ses courtisans.

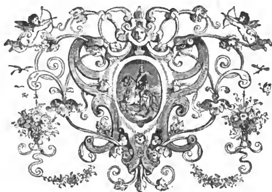
La France apprit donc la guérison de son roi en même temps que la maladie et le danger qu'il avait couru.

Cependant la paix n'eût peut-être pas été troublée sans une circonstance qui prouve à quel fil délié tient le repos des nations. Louis XIV, non content d'avoir fondé Versailles, faisait encore bâtir Trianon. C'était Le Nôtre qui était chargé de disposer les jardins dans un goût tout différent de ceux de l'astre somptueux dont Trianon n'était que le satellite.

Le roi avait conservé sa passion pour les bâtiments et le besoin d'en diriger la construction en personne. Un jour qu'il allait voir ces nouvelles constructions, suivi de Louvois qui avait succédé à Colbert dans la surintendance des bâtiments, le roi crut s'apercevoir qu'une des fenêtres n'était point en harmonie avec les autres. Il en fit aussitôt la remarque à Louvois, qui, voulant soutenir sa dignité de surintendant, prétendit au contraire qu'il n'y avait rien à dire à cette fenêtre. Mais Louis XIV n'était pas homme à se laisser battre ainsi : le lendemain il se rendit à Trianon, et, ayant rencontré Le Nôtre, il le conduisit devant la fenêtre, objet du litige, et le fit juge de sa discussion avec son ministre. Le Nôtre, qui redoutait également de se brouiller avec l'un ou avec l'autre, se défendit longtemps d'émettre une opinion positive. Le roi alors lui ordonna de mesurer la fenêtre qu'il soutenait être plus petite que les autres; Le Nôtre se mit à l'œuvre bien à contre cœur, tandis que Louvois grondait tout haut, et que le roi se promenait avec impatience; le résultat de l'opération prouva que Louvois avait tort. Alors le roi, qui jusque là avait contenu sa colère, s'y abandonna sans réserve, disant à Louvois qu'il commençait à se lasser de ses opiniâtretés, et qu'il était fort heureux qu'il fût venu là, attendu que, si le ha-

sard ne l'y avait pas amené, Trianon aurait été bâti tout de travers.

La scène s'était passée devant les courtisans et devant les ouvriers, de sorte que Louvois, d'autant plus blessé qu'il y avait eu plus de témoins, rentra chez lui furieux en s'écriant : — Je suis perdu si je ne donne pas de l'occupation à un homme qui se transporte ainsi pour des misères. Il n'y a que la guerre qui puisse le détourner de ses bâtiments ; et pardieu il en aura, puisqu'il lui en faut à lui et à moi.



CHAPITRE XLV.

1691.—1695.

Guerre générale. — Nouvel incendie du Palatinat. — Luxembourg. — Le maréchal de Duras. — Le Dauphin. — Catinat. — Prise de Philipsbourg. — Batailles gagnées et perdues. — Le prince Eugène. — Suite de la guerre civile des Cévennes. — Fin terrible de l'abbé du Chayla. — Mort du prince de Condé. — Lutte entre Mme de Maintenon et Louvois. — Le roi et le ministre. — Scène des pincettes. — La garde mal placée. — La promenade et le monologue. — Mort de Louvois. — Révélation sur sa mort. — La reine d'Espagne meurt empoisonnée.



L'Europe se trouva donc de nouveau livrée à une guerre générale parce qu'une fenêtre de Trianon était plus petite que les autres, et que le roi avait eu le malheur d'avoir raison sur son ministre.

Cette nouvelle guerre eut pour résultat :

Sur mer deux combats : l'un, celui de Béveziers[u], gagné par Tourville ; l'autre, celui de La Hogue, gagné par l'amiral Russell.

En Italie, la reprise des hostilités et le gain de la bataille de Staffarde, qui amena pour Amédée la perte de la Savoie et la plupart des places du Piémont ; mais avec le secours de l'Autriche, c'est-à-dire avec quatre mille hommes commandés par le prince Eugène, le duc recommença cette guerre de haies, de montagnes et de ravins à laquelle se prêtaient si bien son territoire et son

génie. Le prince Eugène fit lever aux Français le siége de Coni, et le duc de Bavière, arrivant avec de nouveaux renforts, nous força de repasser les Alpes.

Ce fut la première fois qu'on entendit retentir victorieusement à Paris le nom du fils de la comtesse de Soissons. Destiné d'abord à l'église, il avait jeté bas le petit collet et avait été faire la guerre aux Turcs. Au retour de cette croisade où il s'était signalé, il demanda un régiment à Louis XIV, qui le lui refusa. Alors il écrivit au roi une lettre dans laquelle il lui disait que, sur son refus de l'employer, il prenait du service chez l'Empereur. Louis XIV plaisanta beaucoup de cette lettre qu'il regarda comme une singulière impertinence de jeune homme, et le même soir au jeu il la passa à Villeroi, à qui ce même prince Eugène devait tailler plus tard de si rude besogne, en lui disant : — Ne vous semble-t-il pas que j'ai fait là une grande perte?

En Espagne, le maréchal de Noailles prit Urgel, qui lui ouvrait l'Aragon, et le comte d'Estrées bombarda Barcelonne.

Sur le Rhin, à défaut de Condé mort depuis trois ans, et de Créquy mort l'année précédente, Henri de Durfort, maréchal de Duras, fut chargé de tenir la campagne sous les ordres de Monseigneur le Dauphin, fils de Louis XIV. Il avait entre autres lieutenants-généraux Catinat et Vauban; ce dernier devait diriger le siége de Philipsbourg, où Monseigneur était appelé à faire ses premières armes. Au moment du départ, le roi le fit venir et lui dit :

— Mon fils, en vous envoyant commander mes armées, je vous donne l'occasion de faire connaître votre mérite; allez le montrer à toute l'Europe afin que, lorsque je ne serai plus, on ne s'aperçoive pas que le roi est mort.

Le Dauphin partit, et comme de tout temps, on le sait, nous avons chanté, il arriva devant la ville menacée au refrain d'une chanson qui eut alors beaucoup de succès et à laquelle il eut le bonheur de donner un démenti [r].

Philipsbourg fut pris en dix-neuf jours; Manheim en trois jours; Franckendall en deux; Spire, Worms et Oppeinheim se rendirent à l'apparition des Français, qui possédaient déjà Mayence et Heidelberg.

Ce fut au milieu de cette guerre qu'arriva le fameux ordre de Louvois, de tout réduire en cendre et de faire du Palatinat un dé-

sert. Ainsi se trouvaient rallumées pour un plus vaste incendie les flammes dont Turenne avait brûlé deux villes et vingt villages.

A la lueur de cet incendie, Guillaume, affermi sur le trône de son beau-père, repassa la mer pour venir nous combattre sur le premier terrain où il nous avait déjà rencontré. C'était un homme qui nous avait trop appris, à nos dépens, ce qu'il pouvait faire, pour que nous ne cherchassions pas à lui opposer un rival digne de lui. Le roi choisit Luxembourg, tombé depuis deux ou trois ans dans la disgrace de Louvois, qui haïssait ce maréchal comme il avait haï Turenne, comme il haïssait enfin tout ce qui était grand et fort.

Au moment de partir, Luxembourg exprima au roi quelques craintes sur cette haine qu'il laissait derrière lui. Mais Louis XIV, qui savait si bien vouloir quand la chose était nécessaire et souvent même quand elle ne l'était pas, lui répondit : — Partez tranquille, j'aurai soin que Louvois marche droit. Je l'obligerai de sacrifier au bien de mon service la haine qu'il a contre vous ; vous n'écrirez qu'à moi et vos lettres ne passeront point par lui.

Luxembourg débuta dans cette campagne, qui lui valut le titre de tapissier de Notre-Dame, par la victoire de Fleurus ; deux cents drapeaux ou étendarts furent le premier envoi qu'il fit à la métropole. Ce fut dans cette campagne encore qu'eurent lieu les fameux siéges de Mons et de Namur, commandés par le roi en personne, et les deux batailles de Steinkerque et de Nerwinde où le duc de Chartres, fils de Monsieur, alors âgé d'environ quinze ans, fit ses premières armes. Nous reviendrons plus tard, à propos du Régent, sur ce brillant début. M. le Duc, Louis III, petit-fils du grand Condé, mari de M[lle] de Nantes, obtint aussi une mention honorable dans ces deux batailles.

Mais ce n'était pas le tout que ces guerres extérieures. La France était en proie à une guerre civile qui lui rongeait les entrailles. La révocation de l'édit de Nantes portait ses fruits ; les flammes du Palatinat avaient gagné les Cévennes. On se rappelle ce prêtre terrible, ce missionnaire implacable envoyé à Mende comme inspecteur des missions. L'abbé du Chayla avait été fidèle à ses principes et avait appliqué la loi nouvelle dans toute l'étendue de sa rigueur. Il avait enlevé des enfants à leurs pères et à leurs mères, les avait mis dans des couvents, et, pour qu'ils y fissent pénitence

d'une hérésie qu'ils tenaient de leurs parents, on les avait soumis à de tels châtiments, qu'ils en étaient morts.

Il était entré dans la chambre des agonisants, non pas pour leur apporter des consolations, mais des menaces. Il s'était penché sur leur lit comme l'ange des colères célestes pour leur dire qu'en cas de mort sans conversion, procès serait fait à leur mémoire, et que leur corps, sans sépulture, serait jeté à la voirie après avoir été traîné sur la claie.

Enfin quand des enfants pieux, essayant de soustraire l'agonie à ses menaces ou le cadavre à ses persécutions, emportaient entre leurs bras leurs parents moribonds ou morts, afin qu'ils eussent ou un trépas tranquille, ou une tombe chrétienne, il avait déclaré coupables de lese-religion ceux-là mêmes qui avaient ouvert une porte hospitalière à cette sainte désobéissance, laquelle, chez les païens, eût obtenu des autels.

Aussi, comme depuis quatre ans il était toujours prêt au martyre, il avait fait creuser d'avance sa tombe dans l'église de Saint-Germain, qu'il avait choisie parce qu'elle avait été bâtie par le pape Urbain IV lorsqu'il était évêque de Mende.

Depuis que l'abbé du Chayla était archiprêtre des Cévennes, chaque jour avait été marqué par quelques arrestations, par quelques tortures, ou par quelques exécutions capitales. C'étaient surtout les prophetes protestants qu'il avait poursuivis comme véritables ferments de l'hérésie. Deux ou trois prophètes ou prophétesses apparurent, qu'il fit condamner presque au moment de leur apparition. L'une de ces malheureuses, dont on ignore le nom, fut brûlée à Montpellier; une autre, qu'on appelait Françoise Des Brez, fut pendue. Enfin un troisième prédicateur, qui se nommait Laquoite, allait être roué vif, lorsque le matin du jour fixé pour le supplice, on ne le retrouva plus dans sa prison, sans qu'on ait jamais su de quelle façon il en était sorti. Le bruit se répandit aussitôt que, conduit par le Saint-Esprit, comme saint Pierre par l'ange, il avait passé invisible au milieu des soldats.

Mais ce prophète, sauvé miraculeusement, redevint visible pour prêcher à son tour la mort de l'abbé du Chayla qu'il représenta comme l'*Ante-Christ*. Tous ceux qui avaient souffert par lui, tous ceux qu'il avait habillés de deuil, et le nombre en était grand, se réunirent à sa voix et, sous le commandement d'un nommé La-

porte, maître forgeron, et d'un nommé Esprit Séguier, qui, après Laquoite, était le plus révéré des vingt ou trente prophètes que possédaient à cette époque les hérétiques, s'acheminèrent vers l'abbaye de Montvert, où l'archiprêtre faisait sa résidence. Toute la troupe était armée de faulx, de hallebardes, d'épées; quelques hommes même avaient des pistolets et des fusils.

L'abbé était dans son oratoire lorsque, malgré l'ordre qu'il avait donné de ne jamais le déranger pendant ses prières, un de ses serviteurs accourut tout effaré lui annonçant que des fanatiques descendaient de la montagne. L'abbé pensa que c'était un rassemblement sans consistance qui venait pour enlever six prisonniers qu'il tenait dans les ceps. Alors, comme il avait autour de lui une garde de soldats, il fit venir le chef qui la commandait et lui ordonna de marcher aux fanatiques et de les disperser.

Mais en voyant le nombre inattendu des rebelles, le chef jugea qu'au lieu d'attaquer, il n'avait rien autre chose à faire qu'à se défendre. Il fit fermer les portes de l'abbaye et plaça ses hommes derrière une barricade élevée à la hâte sous une voûte qui conduisait aux appartements de l'archiprêtre. Ces préparatifs étaient à peine achevés que la porte extérieure vola en éclats sous les coups d'une poutre dont les assiégeants se servaient comme d'un bélier. Aussitôt ils se répandirent dans la première cour, demandant à grands cris les prisonniers. L'abbé du Chayla répondit à ces menaces par l'ordre de faire feu.

L'ordre fut exécuté : un huguenot tomba mort, deux autres furent blessés. Les assaillants se précipitèrent aussitôt sur la barricade, qu'ils enlevèrent en quelques instants et avec ce courage irréfléchi des enthousiastes qui se battent pour une cause qu'ils croient sainte. A leur tête étaient toujours Laporte et Esprit Séguier, qui avaient à venger, l'un la mort de son père, l'autre celle de son fils, exécutés tous deux par les ordres de l'abbé.

Les soldats se réfugièrent dans une salle basse située au-dessous de la chambre où l'abbé était en prières avec ses serviteurs. Dans cette attaque, les fanatiques avaient eu deux hommes tués et cinq autres blessés, de sorte que les deux chefs, craignant une résistance désespérée, ouvrirent l'avis de délivrer d'abord les prisonniers et ensuite de brûler l'abbaye.

Une portion de la troupe se mit en quête, tandis que l'autre

veillait à ce que personne ne sortit. Les prisonniers furent bientôt retrouvés, car se doutant que c'étaient leurs frères qui venaient a leur secours, ils les appelèrent à grands cris. On les tira de leur cachot où depuis huit jours ils demeuraient, les jambes prises entre des poutres fendues. C'étaient trois jeunes garçons et trois jeunes filles qu'on avait surpris au moment où ils allaient fuir de France. On les retrouva enflés par tout le corps, ayant les os à demi brisés et ne pouvant plus se soutenir sur leurs jambes.

A la vue de ces martyrs, la colere et la haine des assaillants redoublèrent, si c'était possible. Les cris : Au feu ! Au feu ! se firent entendre, et en un instant les bancs, les chaises, les meubles entassés dans l'escalier et à la porte de la salle basse, furent enflammés à l'aide d'une paillasse étendue sur tout ce bûcher.

Cependant l'abbé sentant les flammes monter jusqu'à lui, avait, à la prière d'un de ses valets, essayé de fuir par la fenêtre. Mais les draps dont il se servait pour descendre étant trop courts, il avait été obligé de sauter à terre d'une assez grande hauteur, et en tombant s'était cassé la jambe. Il ne put donc que se traîner jusqu'à un angle de murailles où il essaya de se cacher, mais où bien-



tôt la réverbération de l'incendie, en l'éclairant, le dénonça a ses

ennemis. Alors il se vit enveloppé d'un seul élan ; un seul cri retentit : *mort à l'archiprêtre! mort au bourreau!* Mais Esprit Séguier accourut, étendit les mains sur lui et s'écria : Rappelez-vous les paroles du Seigneur. Il veut, non pas que le pécheur meure, mais qu'il vive et se convertisse.

— Non, non, s'écrièrent toutes les voix, non ! qu'il meure sans miséricorde comme il a frappé sans pitié. A mort, le fils de Bélial, à mort !

— Silence, cria le prophète d'une voix qui dominait les autres ; car voici ce que Dieu vous dit par bouche : Si cet homme veut nous suivre et remplir parmi nous les fonctions de pasteur, qu'il lui soit fait grâce de la vie qu'il consacrera désormais à la propagation de la vraie croyance.

— Plutôt mourir mille fois, dit l'archiprêtre, que de venir en aide à l'hérésie.

— Meurs donc, s'écria Laporte en le frappant de son poignard ; tiens? voilà pour mon père que tu as fait brûler à Nîmes.

Et il passa le poignard à Esprit Séguier.

L'archiprêtre ne poussa pas un cri ; on eût pu croire que le poignard s'était émoussé sur sa robe, si l'on n'eût vu couler de sa poitrine à terre une traînée de sang. Seulement il leva les mains et les yeux au ciel en prononçant ces paroles du psaume de la pénitence : — Des profondeurs de l'abîme j'ai crié vers vous, Seigneur, écoutez ma voix.

Alors Esprit Séguier leva le bras et le frappa à son tour en disant : — Voilà pour mon fils que tu as fait rouer vif à Montpellier.

Et il passa le poignard à un troisième fanatique.

Mais le coup n'était pas encore mortel. Seulement un autre ruisseau de sang se fit jour et l'abbé dit d'une voix plus faible : — Délivrez-moi, ô mon Sauveur, des peines que méritent mes actions sanglantes, et je publierai avec joie votre justice.

Celui qui tenait le poignard s'approcha et frappa à son tour en disant : — Voilà pour mon frère que tu as fait mourir dans les ceps.

Cette fois le coup avait porté au cœur ; l'abbé tomba en murmurant : — Ayez pitié de moi, mon Dieu, selon votre miséricorde.

Et il expir .

Mais sa mort ne suffisait pas à la vengeance de ceux qui n'avaient pu l'atteindre vivant. Chacun s'approcha donc de lui et le frappa comme avaient fait les trois premiers, au nom de quelque ombre qui lui était chère et en prononçant les mêmes paroles de malédiction. Et l'abbé reçut ainsi cinquante-deux coups de poignard.

Après une pareille vengeance, il n'y avait pas de grâce à espérer, et cette guerre d'extermination, qui fait un si terrible pendant à la Saint-Barthélemy, commença, moins excusable qu'elle, car elle était moins nécessaire. Nous ne la suivrons pas dans ses détails si connus, mais nous verrons plus tard apparaître un instant à la cour de Louis XIV un de ses chefs les plus redoutés, le fameux Jean Cavalier.

Pendant la période que nous venons de parcourir, deux hommes étaient morts qui avaient largement marqué leur place dans le siècle, l'un comme général, l'autre comme ministre. L'un était M. le prince de Condé, l'autre le marquis de Louvois.

Le grand Condé, que la mort avait tant de fois épargné sur les champs de bataille, mourut à la suite d'une visite qu'il avait faite à sa petite fille, Mme la Duchesse, atteinte de la petite vérole. C'était le dernier représentant de cette grande seigneurie qui avait succédé à la grande vassalité; c'était le dernier prince qui devait faire, au grand jour, la guerre à son roi. Aussi son talent militaire était-il bien plutôt le talent brutal et instinctif des époques de chevalerie que le talent raisonné, et, si l'on peut dire, mathématique des Turenne, des Catinat et plus tard du maréchal de Saxe. Depuis sept ou huit ans Condé vivait séparé de la cour. Etait-ce lui qui s'était éloigné de Louis XIV, dont la grandeur le blessait? Etait-ce Louis XIV qui l'avait éloigné de lui parce qu'il ne pouvait admettre ce surnom de Grand, donné de son vivant à un homme qui avait été un instant son ennemi? A son lit de mort, cependant, il y eut retour du prince au roi, et après sa mort, retour du roi au prince. Le moribond sollicita de Louis XIV la rentrée du prince de Conti qui était en pleine disgrâce, et quand le roi reçut la lettre et apprit en même temps que celui qui l'avait écrite n'était plus : — Je perds là, dit-il, mon meilleur capitaine.

Et il accorda la grâce demandée.

Bossuet fut chargé de l'oraison funèbre : il appartenait au plus grand orateur du temps de louer le plus grand capitaine.

Quant à Louvois, sa mort fut triste et pleine de mystères.

Nous avons dit plus haut qu'à lutter contre Mme de Maintenon Fénélon perdait sa faveur et Louvois *peut-être* la vie. Expliquons ce que nous avons dit.

A peine mariée, la situation de Mme de Maintenon éclata de toute sa nouvelle splendeur : elle n'osa porter les armes de son mari, qui étaient les armes de la France, mais elle supprima celles de Scarron et ne porta plus que les siennes seules et sans les cordelières qui indiquent le veuvage. Huit jours après la célébration de ce mariage, un appartement lui fut donné à Versailles, en haut du grand escalier, vis-à-vis de celui du roi et de plain-pied avec lui. En quelque lieu qu'elle fût, à partir de ce moment, elle était toujours logée aussi proche et toujours de plain-pied autant que la chose était possible. Il y eut plus : le travail, depuis cette époque, se fit habituellement chez elle, deux fauteuils étaient disposés à côté de la cheminée, l'un pour elle, l'autre pour le roi, et devant la table deux tabourets, l'un pour son sac à ouvrage, l'autre pour le ministre. Pendant le travail, Mme de Maintenon lisait et s'occupait de tapisserie. Elle entendait donc tout ce qui se passait entre le roi et le ministre qui parlaient tout haut; rarement elle mêlait un mot à la conversation ; plus rarement encore ce mot était de quelque conséquence. Souvent le roi lui demandait son avis. Alors elle répondait avec de grandes mesures, ne paraissant s'intéresser ni aux choses ni aux personnes dont il était question, mais ayant d'avance tout arrangé avec le ministre. Quant à ses autres relations, les voici : elle allait voir quelquefois la reine d'Angleterre, avec qui elle jouait, et à son tour la recevait aussi de temps en temps chez elle. Jamais elle n'allait chez aucune princesse du sang, pas même chez Madame. Aucune d'elles non plus n'allait jamais chez Mme de Maintenon, à moins que ce ne fût par audience ; ce qui était extrêmement rare, et ne manquait jamais de faire nouvelle. Si elle avait à parler aux princesses, filles du roi, elle les envoyait chercher ; et, comme c'était presque toujours pour les gronder qu'elle leur faisait cette faveur, elles arrivaient toutes tremblantes et sortaient d'ordinaire tout en larmes. Il va sans dire que cette étiquette n'existait pas pour M. du Maine devant qui les portes s'ouvraient à quelque heure que ce fût, et qui était toujours reçu à bras ouverts par son ancienne gouvernante.

Cependant bientôt tant d'honneurs secrets et pour ainsi dire solitaires ne lui suffirent plus, et elle voulut être déclarée.

Ce fut encore M. du Maine et Bossuet que l'on fit agir pour obtenir du roi cette déclaration. Le roi céda devant l'amour de l'un et devant l'éloquence de l'autre et promit tout ce qu'on lui demandait.

Mais Louvois, qui dépensait plus de cent mille francs pour sa police intérieure du château, apprit bien vite et les manéges de Mme de Maintenon pour se faire déclarer, et la promesse que le roi avait eu la faiblesse de donner. Il mande aussitôt l'archevêque de Paris, M. de Harlay, qui avait été présent à la célébration du mariage, et au sortir du dîner prend des papiers, se rend avec le prélat chez le roi et, comme il faisait toujours, entre droit dans les cabinets. Le roi qui allait sortir pour la promenade, s'arrête étonné et demande à Louvois ce qui l'amène à une heure où il n'a pas l'habitude de venir. — Quelque chose de pressé et d'important, répond Louvois, et qui exige que je parle seul à Votre Majesté.

Les courtisans et les valets d'intérieur sortirent aussitôt; mais ils laissèrent les portes ouvertes, de sorte que non seulement ils entendirent tout ce qui se dit, mais encore virent tout ce qui se passa, par le moyen des glaces.

Louvois venait supplier Louis XIV de se rappeler la promesse qu'il lui avait faite ainsi qu'à M. de Harlay, de ne jamais déclarer son mariage. Le roi se voyant pris par son ministre en flagrant délit de dissimulation, balbutia, se défendit mal, s'embrouilla dans de faibles et transparents détours et, sans défense contre sa parole royale, se mit à marcher pour gagner l'autre cabinet où étaient les valets et les courtisans, et se débarrasser ainsi de celui qui le pressait. Mais Louvois se jetant entre lui et la porte, et tombant à ses genoux, tire de sa ceinture une courte épée qu'il portait d'habitude, et en présentant la garde au roi : — Sire, lui dit-il, tuez-moi afin que je ne voie pas mon roi manquer à la parole qu'il m'a donnée ou plutôt qu'il s'est donnée à lui-même.

Le roi furieux trépigne, insiste, ordonne à Louvois de le laisser passer. Mais au lieu d'obéir, le ministre le serre davantage et va, de peur qu'il ne lui échappe, jusqu'à le saisir à bras-le-corps, lui représentant l'horrible contraste que fait sa naissance avec celle

de Mme de Maintenon, l'opposition de cette première misère si hum-



ble avec cette seconde fortune si haute dont elle ne sait pas se contenter, et pour la seconde fois obtient de lui sa parole de ne jamais, Louvois mort ou vivant, déclarer ce mariage.

Mme de Maintenon attendait, pleine d'espoir, espérant à chaque instant que le roi allait lui annoncer l'heure où elle serait déclarée. Huit jours se passèrent sans qu'il fût question de rien. Alors ce fut elle qui se hasarda à lui rappeler la promesse qu'il avait donnée à M. le duc du Maine et à Bossuet. Mais le roi coupa court à cette nouvelle instance, en priant Mme de Maintenon de ne lui plus jamais parler de cette affaire. Mme de Maintenon, qui avait aussi sa police, chercha, s'informa, apprit ce qui s'était passé entre le roi et le ministre, et commença dès lors à préparer la perte de ce dernier qu'elle méditait depuis longtemps.

Or, ceci se passait au milieu de l'incendie du Palatinat; et, malgré le profond respect que Louis XIV avait imposé pour sa personne et ses actes, le retentissement de cette cruauté avait produit, même à la cour, un fâcheux effet. Mme de Maintenon saisit un de ces moments de doute comme Louis XIV en avait quand les mesures ordonnées ne venaient pas de lui. Elle éveilla en fa-

veur des Bavarois ses scrupules religieux, eudormis à l'endroit des Cévenols, et en arriva jusqu'à lui dire que, quoique la mesure vint du ministre, la haine qu'elle inspirait retombait sur le roi. Mais, comme Louis avait adhéré à ces mesures, il ne fit aucun reproche à Louvois, seulement il commença d'éprouver en sa présence ce malaise qu'un coupable ressent en présence de son complice.

Cependant Louvois se félicitait, au contraire, des terribles exécutions du Palatinat, et marchant toujours dans la même voie, il vint proposer à Louis XIV de brûler Trèves, dont il était à craindre que l'ennemi ne fit une place d'armes dangereuse. Cette fois, bien loin d'applaudir à la proposition, le roi refusa net. Le ministre insista; mais le roi tint ferme et rien ne fut décidé.

Louvois étant parti, Mme de Maintenon ne manqua point d'abonder dans le sens de Louis XIV et de faire ressortir tout ce qu'il y avait de froide cruauté dans le conseil du ministre.

Mais, par l'anecdote de la fenêtre de Trianon, on a pu voir que Louvois n'était pas homme à céder facilement, même à celui à qui toutes choses cédaient. En conséquence, à quelques jours de là étant venu, selon son habitude, travailler chez Mme de Maintenon, à la fin de la séance : — Sire, dit-il au roi, j'ai bien vu l'autre jour que c'était un scrupule de conscience seul qui vous empêchait de consentir à une mesure aussi nécessaire que l'est l'incendie de Trèves; j'ai donc pris cet acte sous ma responsabilité comme je le prends sur ma conscience, et je viens de faire partir un courrier avec l'ordre que Trèves soit brûlée.

Sans doute le roi était à bout de sa patience, car à peine ces paroles furent-elles prononcées, que lui, si calme d'ordinaire et si maître de ses sentiments, se jeta sur les pincettes de la cheminée et allait en frapper le ministre, si Mme de Maintenon ne s'était précipitée entre eux deux en s'écriant:

— Ah! Sire, qu'allez-vous faire?

Cependant Louvois gagnait la porte; mais avant qu'il ne fût sorti, Louis XIV lui cria : — Faites partir à l'instant même un second courrier, et qu'il ramène le premier; vous m'en répondez sur votre tête.

Louvois n'eut pas besoin de faire partir un second courrier, car

le premier attendait, tout botté, le résultat de la tentative audacieuse qu'il avait résolu de faire et qui venait d'échouer.

Une seconde aventure acheva de perdre Louvois dans l'esprit du roi. Louis XIV avait formé le projet de prendre Mons au commencement du printemps de 1691, et il avait décidé que comme à Namur les dames seraient du siége; mais Louvois s'y opposa formellement, déclarant que l'on n'était plus assez riche pour faire de pareilles folies. Louis XIV fut profondément blessé de se trouver impuissant pour la première fois. Cependant il céda devant l'inexorable volonté des chiffres, et Mons n'eut pas l'honneur d'être pris en présence des dames.

Enfin, à ce siége arriva un petit événement qui fut la goutte d'eau sous laquelle déborda le vase.

Le roi se promenant autour de son camp trouva une garde ordinaire de cavalerie mal placée à son avis, et la replaça autrement. Le même jour le hasard ayant fait qu'il repassât devant cette même garde, il la retrouva à l'endroit qu'il lui avait déjà fait abandonner. Il fut surpris et choqué d'une pareille inconvenance et demanda au capitaine qui l'avait mis où il le voyait.

— Sire, répondit celui-ci, c'est M. de Louvois qui vient de passer il y a une heure.

— Mais, lui demanda le roi, vous n'avez donc pas dit à M. de Louvois que c'était moi qui vous avais placé où vous vous teniez.

— Si fait, Sire, répondit le capitaine.

— Voilà bien Louvois! dit le roi en se retournant vers sa suite, ne le reconnaissez-vous pas là, Messieurs?

Et aussitôt il replaça le capitaine et sa garde où il les avait déjà mis le matin.

Aussi, après le retour de Mons, l'éloignement du roi pour Louvois ne fit-il qu'augmenter et devint-il si visible que lui, qui se croyait l'homme nécessaire, le conseiller indispensable, le ministre suprême, commença à tout appréhender.

Un jour que la maréchale de Rochefort et M[me] de Blansac, sa fille, étaient allées diner chez lui à Meudon, il leur proposa, après le diner, de les mener à la promenade. Elles acceptèrent et il les fit monter dans une calèche légère qu'il menait lui-même. Alors elles l'entendirent, oubliant qu'elles étaient là, se parler comme s'il eût été seul, rêvant profondément, et tout en rêvant répétant

à diverses reprises : — Le fera-t-il?.... Le lui fera-t-on faire? Non... Mais cependant.... Oh! non, il n'oserait...

Pendant ce monologue il allait toujours, quittant le chemin, suivant une pelouse, si bien qu'au bout d'un instant la voiture se trouva au bord d'une pièce d'eau, et que la maréchale n'eut que le temps de se jeter sur les mains de Louvois et de retenir les rênes. Au cri qu'elle poussa, Louvois se réveilla comme d'un profond sommeil; il recula de quelques pas en disant : — Ah! oui, c'est vrai, je songeais à autre chose.

Le 16 juillet 1691, sans aucune maladie qui pût faire prévoir cet accident, le bruit se répandit tout à coup, vers les cinq heures du soir, que Louvois venait de mourir.

La surprise fut grande; on s'inquiéta, ou s'informa. On apprit qu'au travail chez Mme de Maintenon, il s'était senti un peu indisposé et que le roi l'avait forcé de s'en aller; qu'il était retourné à pied chez lui où le mal avait subitement augmenté; qu'il avait demandé son fils Barbezieux, et que celui-ci, quoiqu'il fût dans le même hôtel et qu'il n'eût pas perdu une minute pour accourir, avait trouvé son pere déjà expiré.

Au moment où il venait de mourir, le roi, au lieu d'aller voir ses fontaines, suivant son habitude, et de diversifier sa promenade comme il le faisait toujours, ne fit qu'aller et venir le long de la balustrade de l'Orangerie d'où il voyait, en revenant vers le château, le bâtiment ou Louvois venait d'expirer et qui était le logement de la surintendance. Pendant qu'il se promenait ainsi, un officier du roi d'Angleterre vint, le visage tout contrit, complimenter, au nom de Leurs Majestés, le roi sur cette mort. — Monsieur, lui répondit Louis XIV, d'un ton plus que dégagé et dans lequel il était impossible que la meilleure volonté vît le moindre regret, Monsieur, faites mes compliments au roi et à la reine d'Angleterre et dites-leur de ma part que mes affaires et les leurs n'en iront pas moins bien.

La soudaineté du mal et la rapidité de la mort de Louvois firent tenir quantité de discours, d'autant plus que l'ouverture de son corps donna, a ce qu'assure Saint-Simon, la preuve qu'il avait été empoisonné. Le ministre était grand buveur d'eau et en avait toujours un pot sur la cheminée de son cabinet, à même duquel il buvait. Il avait bu de cette eau avant d'aller travailler avec

le roi et cela un instant après qu'un frotteur du logis était entré dans son cabinet et y était resté quelques moments seul. Le frotteur fut arrêté et mis en prison ; mais *à peine y était-il demeuré quatre jours, et la procédure commencée, qu'il fut élargi par ordre du roi, et ce qui avait été fait jeté au feu avec défense de continuer aucune recherche* (1).

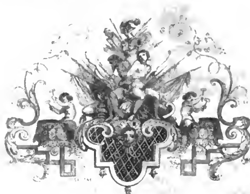
Entre ces deux morts une autre arriva qui fit non moins de bruit et sur laquelle Louis XIV lui-même eut soin qu'il ne restât pas de doute.

Un jour, à son lever, le roi dit tout haut : — Messieurs, la reine d'Espagne est morte empoisonnée ; le poison a été préparé dans une tourte d'anguille ; la comtesse de Pernitz et les caméristes Zapata et Mina qui en ont mangé après elle sont mortes du même poison.

Cette reine d'Espagne était Marie-Louise d'Orléans, fille de Monsieur et de Mme Henriette, et elle fut empoisonnée pour avoir révélé à Louis XIV l'impuissance du roi Charles II, son mari.

On avait été prévenu d'avance de la probabilité de ce malheur, et l'on avait envoyé de Versailles du contrepoison qui arriva malheureusement deux ou trois jours après sa mort.

(1) Saint-Simon, page 101, tome 24.



CHAPITRE XLVI.

1696. — 1700.

État de l'Europe vers la fin de la guerre. — Traité avec la Savoie. — Paix de Riswick. — Premier testament du roi d'Espagne. — Élection du prince de Conti au trône de Pologne. — Bataille de Zenta. — Paix de Carlowitz. — Le maréchal-ferrant de Salons. — Son voyage à Versailles. — Il est présenté à la cour. — Son entrevue avec Louis XIV. — Son histoire. — Explication de ses aventures mystérieuses. — Le comte d'Aubigné. — Ses désordres. — La jeune duchesse de Bourgogne. — Sa réception en France. — Son arrivée à Montargis, à Fontainebleau et à Versailles. — Célébration du mariage. — La première nuit de noces. — Portrait du duc de Bourgogne.



N mot sur la situation de nos armées et sur le besoin général de repos qui se faisait sentir.

Vers le commencement de l'année 1696, nous avions quatre armées sur pied : l'une, forte de 80,000 hommes, était en Flandre avec Villeroi ; l'autre, commandée par le maréchal de Choiseul, comptait 40,000 hommes et stationnait sur les rives du Rhin ; Catinat, avec 35,000 hommes, tenait le Piémont ; le duc de Vendôme, dont nous aurons à parler plus tard, parvenu au généralat comme un simple soldat de fortune, après avoir débuté comme garde du roi, tout petit-fils d'Henri IV qu'il était, commandait à Barcelonne, qu'il venait de prendre, avec 45,000 hommes : c'était donc un total de

200,000 hommes que, tout affaiblis que nous étions par trente ans de guerre, nous avions encore à opposer à la ligue d'Augsbourg contre laquelle nous soutenions la lutte depuis huit années.

Cependant, comme cela arrive après un certain temps de guerre, chaque peuple en armes éprouvait la nécessité de concentrer en lui-même ses forces disséminées sur des champs de bataille où tant de sang avait été répandu.

Guillaume, après avoir conquis l'Angleterre, après y avoir réuni l'Irlande, aspirait à ce calme si nécessaire aux monarchies qui se fondent.

L'Empereur avait hâte de rappeler ses soldats de l'Italie et de les opposer, avec son jeune vainqueur, le prince Eugène, aux Turcs, qui faisaient à la fois la guerre à l'Allemagne, à la Pologne, à Venise et à la Russie.

Le duc de Savoie commençait à comprendre que son véritable allié était le roi de France, chez lequel il avait si souvent envoyé ses filles pour en faire des princesses royales.

Enfin, Charles II, qui allait s'allanguissant de jour en jour, aspirait à choisir en paix son successeur parmi les princes de l'Europe.

Il n'y avait pas jusqu'à Louis XIV lui-même qui, déjà refroidi par l'âge, embarrassé dans ses finances mal gérées depuis la mort de Colbert, attristé par ses dissensions de famille, ne désirât une paix ou tout au moins une trêve qui lui permît de poursuivre, du côté de l'Espagne, le plan qu'il avait sans doute formé dans son esprit depuis le jour où une indiscrétion de sa nièce lui avait appris d'une manière certaine que le roi Charles II ne pouvait avoir d'héritier.

Ce fut par Victor-Amédée, duc de Savoie, que l'on attaqua la ligue; le comte de Tessé et le maréchal de Catinat furent les négociateurs; au reste le résultat de la négociation n'était pas douteux : on rendait au duc son pays dans toute son intégralité; on lui donnait de l'argent dont il avait fort besoin, et on lui proposait, chose qu'il ambitionnait depuis longtemps, le mariage de sa fille Marie-Adélaïde avec le duc de Bourgogne, fils de monseigneur le Dauphin, et par conséquent héritier possible de la couronne de France.

C'était à Notre-Dame de Lorette, en Italie, que devait se con-

clure le traité. M. de Tressé et le maréchal de Catinat s'y rendirent de leur côté, et le duc de Savoie du sien, sous prétexte d'un pélerinage. Ce fut là que les conventions furent signées sous le patronage direct du pape Innocent XII, qui avait un intérêt puissant à délivrer l'Italie des Autrichiens et des Français qui la ruinaient également. Le duc de Savoie s'engageait dans le traité à faire reconnaitre par l'Empire la neutralité de l'Italie.

L'Empire fit des difficultés, mais alors le duc de Savoie joignit son armée à celles de la France, de sorte qu'en moins d'un mois, après avoir été généralissime de l'empereur Léopold, il se trouva généralissime du roi Louis XIV. Cette conversion détermina l'Empereur à entrer en négociation à son tour. Les Hollandais, qui, de leur côté, avaient tout à gagner à la paix, proposèrent le château de Riswick pour les conférences. Charles XI, roi de Suède, fut nommé médiateur, et quoiqu'il mourût au milieu des conférences, laissant le trône à son fils Charles XII, la paix ne fut pas moins signée le 20 septembre 1697.

Par cette paix le roi rendait à l'Espagne tout ce qu'il avait pris vers les Pyrénées, et ce qu'il venait de lui prendre en Flandre, c'est-à-dire, Luxembourg, Mons, Ath et Courtray; à l'Empereur Kelh, Philipsbourg, Fribourg et Brisach. Les fortifications d'Huningue et de Neuf-Brisach furent rasées. L'Électeur de Trèves rentra dans sa ville; le Palatin dans ses terres; le duc de Lorraine dans son duché; le prince d'Orange, qu'on avait traité jusqu'alors d'usurpateur et de tyran, fut reconnu pour roi légitime, et Louis XIV s'engagea à ne donner aucun secours à ses ennemis. Or, les ennemis du roi Guillaume, c'était le roi Jacques et son fils, qui habitaient le château de Saint-Germain, et qui en furent réduits à se contenter du titre stérile de Majesté.

Quant à nous, on nous rendit Strasbourg, ou plutôt on nous confirma dans sa possession.

Charles II put alors tester tranquillement. Il donnait la couronne à Léopold de Bavière, jeune prince qui n'avait pas plus de cinq ans, mais qui descendait du roi Philippe IV et était petit-neveu du roi régnant.

Au moment même où le roi d'Espagne disposait ainsi de sa couronne en faveur d'un prince qui allait mourir, les Polonais choisissaient, pour porter la leur, un roi qui ne devait pas régner.

Le cardinal de Polignac avait dirigé cette élection en faveur du prince de Conti, le même qui s'était distingué à Steinkerque et à Nerwinde. Il est vrai que deux heures après que la majorité l'avait élu, la minorité élisait à son tour Auguste, électeur de Saxe. Cette fois ce fut le parti de la minorité qui l'emporta. Auguste était prince souverain; il avait amassé de longue main un trésor pour cette occasion; enfin, il se tenait tout prêt à entrer en Pologne pour réclamer cette couronne qu'on lui volait. Le prince de Conti, au contraire, était éloigné, n'avait d'autres protecteurs que son nom et l'influence du cardinal, d'autre armée que trois ou quatre gentilshommes qui l'avaient accompagné, d'autre argent que quelques lettres de change. En arrivant à Dantzick il apprit que son rival venait d'être couronné et s'en revint en France sans avoir pu même toucher l'argent de ses lettres de change que le banquier refusa de lui payer.

En même temps le prince Eugène battait les Turcs à Zenta, et comme l'Occident signait la paix de Riswick, l'Orient signait celle de Carlowitz. Ce furent les Turcs qui firent les frais de la guerre. Ils cédèrent aux Vénitiens la Morée, aux Moscovites Azow, aux Polonais Kaminieck, à l'Empereur la Transilvanie.

Alors les peuples se regardèrent avec étonnement : de la Newa au Tigre, du Bosphore à Gibraltar, le monde était en paix. Mais pour le czar Pierre et le nouveau roi de Suède, Charles XII, cette paix ne fut qu'une trève.

Revenons à Versailles.

Louvois était mort, comme nous l'avons dit, et cette mort avait rendu à Mme de Maintenon l'espoir d'être déclarée. Cependant elle voulut, pour arriver à ce but, recourir cette fois à des moyens surnaturels, espérant que le roi, qui avait repoussé la voix des hommes, écouterait du moins la voix de Dieu.

Un jour un maréchal ferrant de la petite ville de Salons, en Provence, arriva à Versailles après avoir fait le voyage à pied, et s'en allant tout droit au palais, avant même de prendre aucun repos, s'adressa à M. de Brissac, major des gardes, afin qu'il l'introduisît près du roi auquel il avait, disait-il, des choses de la plus haute importance à révéler. M. de Brissac refusa naturellement; mais le paysan revint tant de fois à la charge et fit tant d'instances auprès de différentes personnes de la cour que le roi fut informé

de cette étrange aventure, et, voulant savoir jusqu'où irait la persistance du bonhomme, lui fit dire qu'il était inutile qu'il tentât de nouvelles démarches, attendu que le roi de France n'avait pas l'habitude de parler ainsi au premier venu.

Mais le paysan insista, disant que s'il avait le bonheur de voir le roi, il lui raconterait des choses connues de lui seul et si secrètes que le roi comprendrait bien qu'il avait affaire, non pas à un intrigant, comme on paraissait le croire, mais à un véritable illuminé. Il ajouta que s'il lui était, en effet, impossible de voir le roi, il demandait à être envoyé à l'un de ses ministres d'état.

Le roi fit venir Barbezieux, fils de Louvois, et lui ordonna d'écouter cet homme qui se présenterait sans doute chez lui le lendemain. Puis, lorsque le paysan revint, on l'invita à passer chez M. de Barbezieux qui l'attendait. Mais il secoua la tête. — J'ai demandé à parler à un ministre d'état, s'écria-t-il, et M. de Barbezieux n'est pas un ministre d'état.

Cette réponse étonna tout le monde et surtout le roi. Le paysan était arrivé depuis trois ou quatre jours seulement : comment donc était-il si bien au courant des charges de la cour. Louis XIV nomma aussitôt, pour recevoir les confidences du paysan, M. de Pomponne qui ne pouvait être récusé puisqu'il avait, lui, le titre exigé. Aussi le maréchal ne fit-il aucune observation. Il alla trouver le ministre, et lui raconta qu'un soir qu'il revenait fort tard vers son village, il s'était trouvé, tout à coup et au moment où il passait sous un arbre, enveloppé d'une grande lumière; qu'alors, au centre de cette lumière, il lui était apparu une jeune femme, belle, blonde et fort éclatante, vêtue d'une longue robe blanche, et, par dessus cette robe, portant un manteau royal; que cette femme lui avait dit : « Je suis la reine Marie-Thérèse; allez trouver le roi et répétez-lui les choses que je vais vous communiquer tout à l'heure; Dieu vous aidera dans votre voyage, et si le roi doutait que vous vinssiez à lui de ma part, vous lui diriez une chose que lui seul sait, que lui seul peut savoir et par laquelle il reconnaîtra la vérité de tout ce que vous venez lui apprendre. Si tout d'abord, ce qui est probable, vous ne pouvez parler au roi, vous demanderez à parler à un ministre d'état; et, sur toutes choses, vous ne communiquerez rien aux autres, quels qu'ils soient. Partez donc hardiment et diligemment, et exécutez ce que je vous

ordonne ou sinon vous serez puni de mort. » Le maréchal avait alors promis tout ce que l'apparition exigeait de lui ; et aussitôt cette



promesse faite, la vision lui avait dit ce secret qu'il ne devait répéter qu'au roi, et elle avait disparu. Avec elle disparut aussi la lumière qui l'avait précédée, et le paysan s'était retrouvé seul au pied de son arbre, tellement étourdi, qu'il n'avait point osé aller plus loin et que s'étant couché en cet endroit il s'y était endormi.

Le lendemain il s'était réveillé croyant avoir fait un rêve et pensant qu'il serait insensé à lui de se mettre en route sur la foi de cette apparition. Mais à deux jours de là, passant, à la même heure, près du même arbre, la même vision lui était apparue de nouveau, lui avait répété les mêmes paroles, mais en y ajoutant des reproches sur son incrédulité et joignant à ces reproches des menaces tellement réitérées que cette fois il promit positivement de partir, opposant pour toute excuse le dénûment absolu où il se trouvait. Alors la reine lui avait ordonné d'aller trouver l'intendant de la Provence, de lui dire ce qu'il avait vu ainsi que la nécessité où il se trouvait de partir incontinent pour Versailles, ajoutant qu'elle ne faisait aucun doute qu'il ne pourvût aux frais du voyage. Cependant le pauvre homme resta encore

dans sa perplexité première, et il lui fallut une troisième apparition pour le décider.

Cette fois il se rendit immédiatement à Aix, alla trouver l'intendant, lui conta tout avec un tel accent de conviction que celui-ci, sans balancer, l'exhorta à se mettre en route et lui donna de quoi faire son voyage.

Mais quelques instances que fit M. de Pomponne, il ne parvint pas à en savoir davantage, et à tout ce que le ministre put dire, cet homme répliqua que c'était au roi seul qu'il pouvait confier le reste.

M. de Pomponne revint au roi et lui raconta ce qui s'était passé. Ce rapport inspira à Louis XIV une telle curiosité qu'il voulut entretenir lui-même le maréchal. Il ordonna donc qu'on le fît monter dans ses cabinets et qu'on l'introduisit par le petit degré qui donnait sur la cour de marbre.

Cette première conversation sembla à Louis XIV si intéressante, à ce qu'il paraît, que dès le lendemain il voulut en avoir une seconde. Chacune des conférences dura une heure au moins, et personne n'y ayant assisté, personne ne sut jamais ce qui s'y dit; seulement, comme à la cour il n'y a point de secret complet, nous allons répéter ce qui transpira de cette étrange entrevue.

Le lendemain du jour où Louis XIV avait vu le paysan pour la seconde fois, comme le roi descendait, pour aller à la chasse, le même escalier par lequel, suivant ses ordres, le maréchal avait été introduit près de lui, M. de Duras qui était, par son nom et sa position, et surtout par l'amitié que lui portait Louis XIV, sur le pied de dire au roi tout ce qu'il lui plairait, se mit à parler de cet homme avec mépris et à terminer cette attaque par ce proverbe fort commun à cette époque : ***Ou cet homme est fou, ou le roi n'est pas noble.*** A ce mot le roi s'arrêta, ce qu'il ne faisait jamais, pour répondre, et se tournant tout à fait vers M. de Duras : — Si le proverbe est vrai, monsieur le duc, dit-il, ce n'est pas cet homme qui est fou, c'est moi qui ne suis pas noble; car je l'ai entretenu deux fois, fort longtemps chaque fois, et j'ai trouvé tout ce qu'il m'a dit plein de sens et de raison.

Ces derniers mots furent prononcés avec une si grande gravité qu'ils surprirent toute l'assistance, et comme M. de Duras, malgré l'affirmation du roi, se permettait de faire un signe de doute : —

Appreuez, reprit Louis XIV, que cet homme m'a parlé d'une chose qui m'est arrivée il y a plus de vingt ans, que personne ne peut savoir, attendu que je n'en ai parlé à personne, et cette chose c'est qu'un fantôme m'est apparu dans la forêt de Saint-Germain, et qu'il m'a dit une phrase que ce paysan m'a textuellement répétée.

Il en fut de même toutes les fois que Louis XIV parla de cet homme, sur leqnel son opinion fut toujours favorable. Tout le temps qu'il demeura à Versailles, il fut défrayé par la maison du roi, et lorsqu'on le renvoya chez lui, le roi non seulement veilla aux besoins de son voyage, mais encore lui remit un petite somme. En outre, l'intendant de la Provence reçut l'ordre de le protéger particulièrement et, sans le tirer jamais de son état et de son métier, de veiller à ce qu'il ne manquât de rien pendant le reste de sa vie. »

On n'en sut pas davantage du roi ni des ministres qui jamais ne voulurent s'expliquer, soit qu'ils l'ignorassent, soit que le roi leur eût défendu d'en parler, sur la véritable cause du voyage de ce paysan. Quant à lui, il reprit son métier et vécut, comme à son ordinaire, fort considéré des gens de son village et sans qu'il ait jamais parlé à aucun d'eux de cet honneur infini pour un homme de sa classe, d'avoir été reçu par le roi.

Maintenant, à force de recherches, voici ce que les fureteurs de nouvelles apprirent.

Il y avait à Marseille une certaine Mme Armond, dont la vie avait été tout un roman, et qui laide, pauvre et veuve, avait inspiré les plus grandes passions et gouverné les plus considérables de l'endroit, si bien que chacun disait qu'elle était sorcière. Elle s'était fait épouser par M. Armond, intendant de la marine de Marseille, avec les circonstances les plus singulières, à force d'esprit et de manége, comme Mme de Maintenon, dont elle avait été l'intime amie, s'était fait épouser par Louis XIV. Or, on suppose que le roi avait avoué à Mme de Maintenon cette apparition de la forêt de Saint-Germain, dont il prétendait n'avoir parlé à personne; que Mme de Maintenon avait fait passer ce détail à son amie et que celle-ci en avait fait un passeport au maréchal-ferrant, à l'aide duquel il se serait tout d'abord emparé de la confiance du roi. Quant à ce que lui avait recommandé cette femme vêtue de blanc et couverte du manteau royal qui, au dire de l'envoyé, lui était

apparue, cette recommandation qu'elle l'aurait chargé de porter au roi, n'eût été autre que celle de reconnaître publiquement Mme de Maintenon pour reine. Ce bruit coïncidait d'ailleurs avec celui qui avait couru à la mort de Marie-Thérèse, savoir, que la mourante aurait remis aux mains de Mme de Maintenon son anneau nuptial.

Ces probabilités furent confirmées par la nouvelle qui se répandit bientôt que Mme de Maintenon allait être déclarée ; déclaration qu'eût seule empêchée une conférence que le roi aurait eue avec Fénélon et Bossuet et dans laquelle ces deux dignes prélats lui auraient rappelé la parole sacrée qu'il avait donnée à Louvois.

Quoi qu'il en soit, et bien que Mme de Maintenon fût publiquement accusée d'avoir fait jouer tous les rouages de cette machine extraordinaire, ce fut la dernière tentative de ce genre qu'elle essaya ; « car, dit Saint-Simon, elle comprit qu'il n'y avait plus à revenir sur cette décision du roi, et elle eut assez de force sur elle-même pour couler doucement dessus et ne pas se creuser une disgrâce, pour n'avoir pas été déclarée reine. « Le roi, ajoute-t-il, qui se sentit affranchi, lui sut gré de cette conduite qui redoubla son affection pour elle, sa considération, sa confiance. Elle eût peut-être succombé sous le poids de l'éclat de ce qu'elle avait voulu paraître ; elle s'établit de plus en plus par la confirmation de sa transparente énigme. »

Au milieu de ce prodige d'élévation où elle était parvenue, Mme de Maintenon avait ses chagrins de famille. Ces chagrins lui étaient surtout causés par un frère, le comte d'Aubigné, lequel n'ayant jamais été que capitaine d'infanterie parlait sans cesse de ses vieilles guerres comme un homme qui méritait tout et à qui l'on faisait le plus grand tort du monde en ne lui envoyant pas le bâton de maréchal de France. « Il est vrai, ajoutait-il, qu'il avait préféré prendre ce bâton en argent. » Ce frère faisait à tout moment des sorties épouvantables à Mme de Maintenon sur ce qu'il n'était pas encore duc et pair et ministre des conseils du roi ; se plaignant qu'on ne faisait rien pour lui, quoiqu'il fût gouverneur de Belfort, puis d'Aigues-Mortes, puis de la province du Berri et de plus chevalier de l'ordre. C'était d'ailleurs un homme de beaucoup d'esprit et dont on citait les mots à une époque où chacun en faisait.

Un jour Mme de Maintenon se plaignant à lui de la vie malheureuse qu'elle menait et s'écriant : en vérité je voudrais être morte.

Le comte regarda gravement sa sœur : — Alors, lui dit-il, vous avez donc promesse d'épouser Dieu le père?

Mais justement un homme de cet esprit et de ce caractère était fort embarrassant pour Mme de Maintenon; courant après toutes les jolies filles qu'il rencontrait, sortant avec elles, les produisant avec leur famille à Paris et même à Versailles, disant tout ce qui lui passait par la tête, goguenardant sur tout le monde, n'appellant jamais Louis XIV que le beau-frère, il causait à la favorite des transes éternelles : aussi résolut-elle de se défaire, d'une façon ou de l'autre, de ce pesant fardeau. Il n'y avait qu'un moyen de prendre le comte d'Aubigné, c'était la famine. Malgré ses gouvernements, malgré ses places, malgré ses bons particuliers sur le trésor, il manquait toujours d'argent et dans ces cas là il revenait à sa sœur soumis et câlin comme un écolier qui veut obtenir une faveur de son maître. Sa sœur lui faisait faire alors les plus belles promesses du monde; le comte promettait tout ce qu'elle voulait; puis lorsqu'il avait l'argent, elle n'en entendait plus parler jusqu'à ce qu'il donnât signe d'existence par l'éclat de ses nouvelles folles.

Un jour le comte d'Aubigné vint trouver sa sœur pour lui faire ses réclamations habituelles; mais cette fois Mme de Maintenon le reçut d'un air fort sévère en lui disant que le roi avait enfin appris ses fredaines, qu'elle avait eu tant de peine à lui cacher, et ne les avait pardonnées qu'en considération de l'engagement qu'elle avait pris que son frère se repentirait ou tout au moins ferait semblant de se repentir. Le comte d'Aubigné répondit que pour se repentir c'était impossible; mais que quant à en faire semblant, la chose lui paraissait plus facile : il demandait, en conséquence, à sa sœur, qui devait s'y connaître, de quelle façon il fallait s'y prendre pour avoir l'air parfaitement converti. Mme de Maintenon lui répondit que rien n'était plus simple, qu'il n'avait qu'à cesser de se montrer en mauvaise compagnie, pendant trois semaines ou un mois; qu'elle répandrait le bruit de sa conversion, et qu'il se retirerait momentanément dans la communauté qu'un certain M. Doyen avait établie sous le clocher de Saint-Sulpice, et où des gentilshommes des meilleures maisons de France se réunissaient pour y vivre en commun et se livrer à des exercices de piété, sous la direction de quelques honorables ecclésiastiques.

Le comte d'Aubigné débattit longtemps le moyen qu'il trouvait

médiocrement agréable ; mais son auguste sœur tint bon et comme elle promettait 25,000 livres au bout d'un mois de retraite, il consentit à feindre le repentir le plus profond de ses déportements passés, se retira à Saint-Sulpice, signa les conventions établies par M. Doyen, se promettant bien, aussitôt les 25,000 livres reçues, de refaire une brillante entrée dans le monde.

En effet, le lendemain du jour où la somme fut payée, le comte d'Aubigné disparut de la confrérie de Saint-Sulpice. Mais le cas était prévu. M. Doyen avait un ordre, grâce auquel on ratrapa le comte d'Aubigné et on lui donna pour gardien un des prêtres de Saint-Sulpice, qui, toutes les fois qu'il voulait sortir, sortait avec lui et le suivait comme son ombre. Un jour le comte s'impatienta et battit son surveillant; celui-ci fit son rapport, et d'Aubigné fut condamné à six semaines d'arrêt dans sa chambre. Dès lors il vit bien qu'il avait pris le mauvais moyen, et comme sur le refus du premier surveillant de continuer à le suivre, on lui en avait donné un second, il entreprit de corrompre celui-ci et de le mettre de moitié dans ses fredaines. L'histoire ne dit pas s'il y réussit, mais ce qu'il y a de positif c'est que le comte d'Aubigné se trouva forcé de mettre un peu plus de retenue dans sa conduite et que de cette façon sa sœur fut ainsi à peu près débarrassée, si non de lui, du moins des craintes qu'il lui inspirait.

Revenons maintenant à un mariage dont nous n'avons dit qu'un mot et qui cependant avait une grande importance; c'était celui de monseigneur le duc de Bourgogne avec la petite princesse de Savoie.

En exécution du traité de Notre-Dame de Lorette, le duc de Savoie envoya sa fille, âgée de onze ans, en France. Depuis trois semaines la maison de la princesse l'attendait à Lyon, lorsqu'elle arriva au pont de Beauvoisin, où elle devait quitter sa maison italienne et où sa maison française la devait recevoir. Ce fut le 16 octobre 1696 que la jeune princesse mit le pied sur la terre de France et fut conduite au logis qui lui avait été préparé de ce côté du pont. Elle y coucha et le surlendemain se sépara de toutes les personnes qui l'avaient accompagnée, excepté d'une femme de chambre et d'un médecin qui ne devaient pas non plus demeurer en France et qui, en effet, furent renvoyés après l'établissement de la princesse à Versailles.

Au moment même où la fille du duc de Savoie était reçue et avait déjà commencé, selon l'étiquette de simple princesse, à embrasser Mme la duchesse du Lude et M. le comte de Brionne, un courrier arriva avec ordre du roi de traiter en tout la future duchesse comme fille de France et comme ayant déjà épousé monseigneur le duc de Bourgogne. Elle s'arrêta donc au milieu de ses embrassades, et Mme du Lude et M. de Brionne furent les seuls qui obtiurent cet honneur innocemment usurpé.

Par toutes les villes où elle passa elle fut reçue selon les intentions exprimées par le roi. Pendant les séjours dans les grandes villes, elle dîna en public, servie par la duchesse du Lude. Dans les villes de second ordre et dans les repas ordinaires ses dames mangeaient avec elle.

Le dimanche 4 novembre, le roi, Monseigneur et Monsieur allèrent séparément à Montargis au-devant de la princesse, qui y arriva à six heures du soir et fut reçue par Louis XIV lui-même à la portière de son carosse. Puis le roi la mena dans l'appartement qui lui était destiné et lui présenta Monseigneur, Monsieur et M. le duc de Chartres.

La petite princesse, douée d'un esprit juste et fin, avait été admirablement instruite par son père, le duc de Savoie, du caractère de Louis XIV et de celui des principaux personnages de sa cour. Elle se conduisit en conséquence, et tout ce que le roi vit des gentillesses, des flatteries pleines d'esprit, du peu d'embarras et, avec tout cela, de l'air mesuré et des manières respectueuses de la princesse, le surprit au plus haut degré et le charma tout d'abord. Aussi passa-t-il la journée à la louer sans cesse et à la caresser continuellement, et dès le même soir il envoya un courrier à Mme de Maintenon pour lui dire combien il était satisfait de *leur* petite-fille.

Le lendemain à cinq heures du soir on arriva à Fontainebleau, dans la cour du Cheval-Blanc. Tout Versailles était sur l'escalier du Fer-à-Cheval. La foule était en bas. Le roi menait la princesse qui, suivant l'expression de Saint-Simon, semblait sortir de sa poche, et tout enfant qu'elle était, il la conduisit avec le plus grand respect, lui roi, lui vieillard, tant était grande la force de l'étiquette, jusqu'à l'appartement qui lui était destiné. Puis il fut réglé par le roi lui-même qu'on appellerait Mme la duchesse de Bourgo-

gue la *Princesse* tout court; qu'elle mangerait seule, servie par la duchesse du Lude; qu'elle ne verrait que ses dames et celles à qui le roi donnerait expressément la permission de la voir; qu'elle ne tiendrait point de cour; que M. le duc de Bourgogne n'irait chez elle qu'une fois tous les quinze jours, et MM. ses frères une fois le mois.

Le 8 novembre toute la cour était de retour à Versailles. La princesse eut l'appartement de la reine défunte. Au bout de huit jours elle avait, par son esprit, entièrement charmé le roi et ensorcelé Mme de Maintenon, qu'à défaut de titres consacrés par l'étiquette elle eut l'idée d'appeler *ma tante*, conservant vis-à-vis d'elle plus de dépendance et plus de respect qu'elle n'eût pu faire pour une mère et pour une reine, et usant en même temps à son égard d'une liberté et d'une familiarité apparente qui ravissait le roi et la favorite.

Aussi le roi, qui adorait la princesse, songea-t-il à en faire sa petite-fille le plus tôt possible. Le jour où elle eut douze ans, il voulut que le mariage fût célébré. C'était le 7 de septembre, un samedi. Quelques jours auparavant il avait dit tout haut et de manière à ce que chacun l'entendît, qu'il désirait que les fêtes du mariage fussent splendides et que la cour y fût magnifique. Et, lui-même, qui depuis longtemps ne portait plus que des habits très simples et de couleur sombre, en voulut pour ce jour là d'éclatants de couleurs et superbes d'ornements. Ce fut assez, comme on le comprend bien, pour que tout ce qui n'était pas d'église ou de robe essayât de se surpasser en richesse. Aussi les broderies d'or et d'argent furent-elles mises au nombre des choses communes. Les perles et les diamants se changèrent en broderies, et le luxe atteignit un tel degré que le roi se repentit d'avoir donné lieu à ces folles dépenses, et dit tout haut qu'il ne comprenait pas comment il y avait des maris assez fous pour se laisser ruiner par les habits de leurs femmes.

C'était un singulier spectacle dans Paris. Chacun courait pour se procurer de l'or et de l'argent. Les marchands de pierreries vidèrent leurs boutiques. Enfin les ouvriers manquèrent pour mettre tant de richesses en œuvre. Mme la Duchesse que rien n'embarrassait, s'avisa d'en faire enlever huit de chez le duc de Rohan, par les hoquetons de la cour. Louis XIV en fut instruit, trouva le

procédé fort mauvais et fit reconduire les huit ouvriers à l'hôtel de Rohan. Il avait d'autant mieux le droit d'en agir ainsi qu'ayant choisi un dessin et l'ayant donné au brodeur, celui-ci se proposait de quitter tous les ouvrages commencés pour se mettre à celui-là; mais le roi le lui défendit expressément et lui commanda d'achever d'abord tout ce qu'il avait entrepris et de ne travailler qu'ensuite à celui qu'il avait choisi lui-même, ajoutant que si cette parure n'était pas faite à temps on s'en passerait.

A midi les fiançailles eurent lieu; à une heure le mariage. Ce fut le cardinal de Coislin qui officia en l'absence du cardinal de Bouillon, grand aumônier.

Le soir, après le souper, on alla coucher la mariée, de chez laquelle le roi fit sortir tous les hommes. Toutes les dames au contraire y demeurèrent, et la reine d'Angleterre donna la chemise que Mme la duchesse du Lude présenta à la princesse. Monseigneur le duc de Bourgogne se déshabilla au milieu de toute la cour, as-



sis sur un pliant. Louis XIV était présent avec tous les princes, le roi d'Angleterre donna la chemise qui fut présentée par le duc de Beauvilliers.

Dès que la mariée fut couchée, monseigneur le duc de Bourgo-

gne entra suivi de M. de Beauvilliers et se mit dans le lit à droite de la princesse, en présence des rois et de toute la cour. Aussitôt après, le roi et la reine d'Angleterre sortirent; puis Louis XIV s'alla coucher à son tour, et tout le monde abandonna la chambre nuptiale, excepté Monseigneur, les dames de la princesse et le duc de Beauvilliers, qui demeura toujours au chevet du lit du côté de son pupille, et la duchesse du Lude du côté de la princesse. Un quart d'heure après Monseigneur fit relever son fils, lui permettant d'embrasser sa femme; ce à quoi Mme du Lude s'opposa de tout son pouvoir, ne cédant que sur un ordre supérieur du Dauphin.

Le lendemain matin deux personnes trouvèrent fort mauvais ce qui avait été fait : le roi, que le marié eût embrassé sa femme, et le petit duc de Berry, que son frère eût quitté le lit, déclarant qu'à sa place il ne se serait pas laissé emmener, ou qu'il aurait pleuré jusqu'à ce qu'on le recouchât auprès de la princesse.

La pauvre petite duchesse était, d'ailleurs, fort mal partagée, car le duc son mari, assez laid de visage, était en outre tout bossu. Cela venait, à ce qu'assurait le duc de Beauvilliers, son gouverneur, d'une barre de fer qu'on lui avait fait porter pour l'habituer à se tenir droit, mais qui fit au contraire que le prince, pour éviter la douleur que cela lui causait, se tenait de travers, habitude qui lui déjeta la taille. Du reste, élève de Fénélon, il avait joint à beaucoup d'esprit naturel une excellente éducation. Il était dévot et charitable; beaucoup d'anciens officiers reçurent des secours sans jamais savoir qu'ils venaient de lui. Du premier moment où il vit sa femme il l'aima, et depuis poussa cet amour jusqu'à l'adoration. Quelques jours après son mariage, pendant une de ces visites qu'il était autorisé par le roi à faire à la princesse, celle-ci lui raconta qu'un célèbre astrologue de Turin ayant tiré son horoscope, lui avait annoncé tout ce qui lui était arrivé, même qu'elle épouserait un fils de France et lui avait prédit qu'elle mourrait à l'âge de 27 ans.

— Si ce malheur m'arrive, dit la petite princesse, qui épouserez-vous, monsieur?

— Il est inutile de songer à cela, répondit le duc de Bourgogne, car si vous mourez avant moi, huit jours après vous je serai mort.

Le pauvre duc tint parole : la duchesse, comme nous le verrons, mourut le 12 février 1712, et le duc le 18 du même mois.

CHAPITRE XLVII

1700.—1701.

Testaments du roi d'Espagne.—Intrigues à ce sujet. —Conseils du pape Innocent XII. —La France est enfin préférée à l'Autriche. — Mort de Charles II. — Ouverture du testament.—Plaisanterie du duc d'Abrantès.—Conduite prudente de Louis XIV. — Le duc d'Anjou est reconnu pour roi d'Espagne. — Une réception à Meudon. — Dernière entrevue de Louis XIV et de Mme de Montespan. — Fin de Racine. — Cause de sa mort. – Naissance de Voltaire.



Nous avons vu que le roi Charles II avait choisi pour héritier de sa double monarchie le prince Léopold de Bavière. Dès que ce testament eut été fait, le cardinal Porto-Carrero l'avait dit, en grand secret, au marquis d'Harcourt, notre ambassadeur, lequel avait immédiatement dépêché M. d'Igulville au roi de France avec cette nouvelle. Louis XIV, en l'apprenant, ne parut manifester aucun mécontentement; mais il n'en fut pas de même de l'Empereur. La cour d'Autriche passait pour s'être déjà défaite, au moyen du poison, de la reine d'Espagne, fille de Monsieur. Tout à coup on apprit la mort du jeune prince de Bavière, et les mêmes accusations se renouvelèrent.

Le jeune prince mort, le roi Charles II tomba dans une perplexité d'autant plus grande que, sans attendre qu'il se fût prononcé, on s'empressa, comme il l'apprit, de faire un nouveau partage qui donnait à l'archiduc toute la monarchie d'Espagne. Porto-

Carrero, son conseiller, s'était prononcé en faveur de Philippe d'Anjou, petit-fils du roi de France, et il était parvenu à mettre au chevet du moribond un confesseur tout entier dans les mêmes intérêts que lui. Cependant cette double obsession fut insuffisante encore. Le roi n'osait prendre sur lui une telle résolution, de donner son royaume au petit-fils d'une reine et d'un roi qui y avaient publiquement renoncé en se mariant. Il résolut donc de consulter le pape; il lui écrivit fort au long et lui fit remettre directement la lettre par laquelle il lui demandait son avis. Le pape, qui était Innocent XII, se mourait lui-même à cette époque; aussi ne fit-il point attendre sa décision. Il répondit qu'étant dans un état aussi proche de la mort que l'était Sa Majesté Catholique, il avait un intérêt aussi grand et aussi puissant qu'elle-même à lui donner un conseil dont il n'eût pas à recevoir de reproches quand il irait se présenter devant le trône de Dieu; qu'il pensait donc qu'à l'exclusion de la maison d'Autriche, les enfants du Dauphin étaient les vrais, les seuls et les légitimes héritiers de sa monarchie; qu'ils excluaient tous autres, et que du vivant de leur postérité, l'archiduc, ses enfants et toute la maison d'Autriche n'avaient aucun droit au trône d'Espagne; que plus la succession était immense, plus l'injustice qu'il commettrait en la détournant de l'héritier légitime lui deviendrait terrible au jour du jugement, qu'il l'engageait donc à n'oublier aucune des précautions ou des mesures que toute sa sagesse pourrait lui inspirer pour faire justice à qui il devait et pour assurer, autant qu'il serait possible, la totalité de sa succession et de sa monarchie à un des fils de France.

Tout ceci, comme on le comprend bien, fut fait en secret, et ce secret fut si profondément enseveli que l'on ne sut qu'après l'avénement de Philippe V, la consultation de Charles II et la réponse d'Innocent XII.

Cette réponse reçue, tous les scrupules de Charles II se trouvèrent levés: de nouvelles dispositions furent dressées en faveur du duc d'Anjou et portées à l'auguste moribond avec un autre testament qu'on lui avait fait signer antérieurement en faveur de l'archiduc. Ce dernier fut brûlé en présence du roi d'Espagne et de son confesseur; et quand la flamme qui venait, pour ainsi dire, de dévorer un royaume, fut éteinte, le roi signa le second testament qui fut fermé avec toutes les formalités d'usage.

Il était temps que cette précaution fût prise : Charles II, près de mourir à chaque instant, n'avait déjà plus l'exercice de ses facultés. Le duc d'Harcourt, sur un ordre du roi de France, quitta Madrid, laissant M. de Blécourt défendre nos intérêts à sa place, et partit le 23 octobre 1700 pour Bayonne où une armée avait été rassemblée, laquelle avait ordre, en cas de besoin, d'entrer immédiatement en Espagne.

Le 1er novembre le roi Charles II mourut.

Dès qu'on le sut expiré, il fut question d'ouvrir son testament. Le secret avait été scrupuleusement gardé par tous les confidents, de sorte que la curiosité et la grandeur d'un événement qui intéressait tant de millions d'hommes, attirèrent tout Madrid au palais et dans ses environs. Chaque ministre étranger avait usé de ses ressources pour pénétrer jusqu'au conseil d'état. Toutes les portes, soit publiques, soit secrètes, étaient assiégées par les ambassadeurs et par les courtisans. C'était à qui saurait le premier le choix du roi pour répandre le premier cette grande nouvelle. M. de Blécourt, notre chargé d'affaires, était là comme les autres, ne sachant rien de plus qu'eux, et se trouvait près du comte d'Harach, ambassadeur de l'Empereur, qui espérait tout et qui, connaissant le testament fait en faveur de l'archiduc, se tenait vis-à-vis la porte par laquelle devait sortir ce grand secret, debout, avec l'air hautain qui lui était habituel, et l'air triomphant que lui donnait la circonstance. Celui qui sortit le premier de la chambre où le testament venait d'être ouvert fut le duc d'Abrantès. C'était un homme d'un esprit railleur et qui, depuis lontemps déjà, vivait en assez mauvais termes avec le comte d'Harach. A peine parut-il que chacun se précipita vers lui, et que les questions se multiplièrent. Mais lui, sans rien répondre, jetait les yeux de tous côtés, gardant gravement le silence; il s'avança lentement. M. de Blécourt se trouva le premier sur son chemin. Le duc d'Abrantès le regarda un instant, puis détourna la tête; ce qui fut interprété à très mauvais signe pour la France. Alors, faisant semblant de chercher des yeux l'homme qui était devant lui, il aperçut le comte d'Harach, et lui sautant vivement au cou d'un air d'intérêt :

— Ah! monsieur le comte, lui dit-il en espagnol, que je suis heureux de vous voir! Croyez que c'est avec beaucoup de plai-

sir... (il fit une pause pour l'embrasser mieux), oui, monsieur, croyez que c'est avec une extrême joie que pour toute la vie... (et il redoubla d'embrassades), et avec le plus grand contentement, acheva-t-il, que je me sépare à tout jamais de vous et prends congé de la très auguste maison d'Autriche.

Puis laissant le comte d'Harach tout stupéfait du compliment : — Messieurs, dit-il, c'est le duc d'Anjou qui est roi d'Espagne; vive le roi Philippe V.

Et, perçant la foule émerveillée d'une pareille nouvelle, il disparut.

M. de Blécourt n'en demanda pas davantage; il s'élança à son tour hors du palais et courut rédiger sa dépêche. Comme il allait l'achever, un message du conseil d'état lui vint apporter un extrait du testament qu'il mit dans sa lettre. M. d'Harcourt, qui était à Bayonne, avait l'autorisation d'ouvrir tous les paquets adressés à Louis XIV, afin d'agir suivant les nouvelles et de ne point perdre de temps à attendre les ordres de la cour, ordres qui d'ailleurs lui avaient été donnés d'avance et prévoyaient tous les cas possibles. Le courrier de M. de Blécourt fit une telle diligence, qu'il arriva presque mourant à Bayonne. M. d'Harcourt dépêcha aussitôt pour Fontainebleau, où était la cour, un autre envoyé avec quatre mots, qu'il ordonna à celui-ci de remettre à Barbezieux, son ami, afin de le faire porteur de cette grande nouvelle, et qu'il en retirât toute faveur. Ce fut effectivement chez Barbezieux que descendit le courrier, et le ministre, sans perdre un instant, porta la dépêche au roi, qui était au conseil des finances.

C'était le mardi matin, 9 novembre.

Le roi, qui devait chasser au tir en sortant du conseil, contremanda aussitôt la chasse, et dîna comme à l'ordinaire au petit couvert, sans rien montrer sur son visage de ce qu'il savait, déclarant seulement la mort du roi d'Espagne, et annonçant qu'il n'y aurait de tout l'hiver ni appartement, ni comédie, ni aucun divertissement à la cour. Mais, lorsqu'il fut rentré dans son cabinet, il manda au ministre de se rendre à trois heures chez M[me] de Maintenon. Un courrier envoyé à Monseigneur le trouva en train de courre le loup. Monseigneur revint aussitôt, et se rendit à trois heures avec les ministres chez M[me] de Maintenon.

Le conseil dura jusqu'à sept heures; après quoi, le roi travailla encore jusqu'à dix avec MM. de Torcy et Barbezieux.

Le lendemain, il y eut deux autres conseils, et toujours chez Mme de Maintenon. Si accoutumée que fût la cour à sa faveur, on ne la vit cependant pas sans quelque étonnement appelée ainsi à délibérer presque publiquement sur la plus importante affaire qui, pendant ce long règne, eût été soumise à un conseil d'État.

Tout demeura dans le silence et dans le doute jusqu'au dimanche 14, où M. de Torcy, après avoir longtemps causé avec le roi, prévint l'ambassadeur d'Espagne de se trouver le lendemain au soir à Versailles.

Le lundi 15, le roi partit de Fontainebleau entre neuf et dix heures du matin, et arriva à Versailles vers quatre heures. L'ambassadeur d'Espagne fut reçu par le roi; mais il ne transpira rien de cette entrevue.

Enfin, le lendemain mardi, 16 novembre, le roi, au sortir de son lever, fit entrer l'ambassadeur dans son cabinet, où M. le duc d'Anjou s'était déjà rendu par une entrée particulière. Alors le roi, montrant son petit-fils à l'envoyé d'Espagne : — Monsieur, lui dit-il, voici M. le duc d'Anjou, que vous pouvez saluer comme votre roi.

Aussitôt l'ambassadeur se jeta à genoux et fit au jeune prince un long discours en langue espagnole. Louis XIV le laissa aller jusqu'au bout; puis, lorsqu'il eut fini : — Monsieur, lui dit-il, mon petit-fils ne parle pas encore cette langue, qui désormais sera la sienne; c'est donc à moi à vous répondre en son nom.

Et, tout aussitôt, contre sa coutume, le roi ordonna qu'on ouvrît à deux battants la porte de son cabinet, et permit à tous ceux qui se trouvaient là d'entrer. Or, la foule était grande; car la curiosité était vivement excitée. Alors, couvrant de la main gauche son petit-fils et le leur montrant de la main droite : — Messieurs, dit-il, voici le roi d'Espagne. Sa naissance l'appelait à la couronne : le feu roi a reconnu son droit par un testament; toute la nation le souhaite et me l'a demandé instamment. C'était l'ordre du ciel, et je m'y suis conformé avec plaisir.

Puis se tournant vers son petit-fils : — Soyez bon Espagnol, dit-il; mais cependant, quoique ce soit présentement votre premier devoir, souvenez-vous que vous êtes né Français pour entretenir

l'union entre les deux peuples : c'est le moyen de les rendre heureux et de conserver la paix à l'Europe.

Dès le même jour, il fut décidé que le roi d'Espagne partirait le 1er décembre ; qu'il serait accompagné des deux princes ses frères, qui demandèrent à aller avec lui jusqu'à la frontière ; que M. de Beauvilliers, son gouverneur, aurait l'autorité dans tout le voyage sur les princes et les courtisans, et le commandement sur les gardes, les troupes, les officiers et la suite, et qu'il réglerait et disposerait seul de toutes choses. M. le maréchal duc de Noailles lui fut adjoint non point pour se mêler ni ordonner de quoi que ce soit en sa présence, bien qu'il fût maréchal de France et capitaine des gardes-du-corps, mais pour le suppléer en cas de maladie ou d'absence. Ils eurent chacun 50,000 livres pour leur voyage.

Tout se passa comme Louis XIV l'avait réglé, à la seule différence qu'au lieu de partir le 1er décembre, le roi d'Espagne ne partit que le 4.

Il avait été décidé que, le 2, le nouveau roi irait à Meudon prendre congé de son père. En conséquence, toute la cour du Dauphin avait été prévenue de se trouver réunie pour cette solennité.

Mme la Duchesse, sœur naturelle de Monseigneur, qui avait beaucoup d'empire sur son esprit, le pria d'engager Mme de Montespan à paraître à Meudon le jour où le roi d'Espagne devait venir lui faire ses adieux. Monseigneur y consentit presque avec empressement, car il faisait à la fois deux choses qui lui étaient agréables : il satisfaisait Mme la Duchesse et contrariait Mme de Maintenon, que non seulement il n'avait jamais reçue chez lui, mais chez laquelle il ne s'était rendu que le jour où il avait été forcé d'assister au conseil.

En effet, Mme de Montespan était complétement retirée de la cour depuis quelques années déjà, et, comme personne n'avait osé lui dire que sa présence à Versailles était devenue un reproche et par conséquent une gêne pour Louis XIV, ce fut M. du Maine qui se chargea de faire comprendre à sa mère que son absence était devenue indispensable. Cependant ce premier avis ne suffit pas : Mme de Montespan se cramponnait, pour ainsi dire, aux débris de sa fortune passée, et il fallut que Louis XIV se décidât à lui donner l'ordre positif de se retirer. Mais qui lui porterait cet ordre? On était assez embarrassé du choix d'un messager, lorsque M. du Maine s'offrit encore lui-même pour chasser sa mère. Cette

fois l'ordre était positif : il n'y avait point à éluder, la résistance était impossible. Mme de Montespan partit tout en larmes et se retira dans la communauté de Saint-Joseph, qu'elle avait fait bâtir. Mais elle n'avait point encore assez dépouillé les habitudes du monde : moins heureuse et surtout moins résignée que Mlle de La Vallière, elle promenait ses inquiétudes de Paris à Bourbon et de Bourbon à Fontevrault sans pouvoir parvenir à se rendre à elle-même. Au milieu de cette agitation, elle accomplissait de grands actes de piété; car, même au temps de sa faveur, elle avait toujours été pieuse et bonne, quittant quelquefois le roi pour aller prier dans son oratoire, faisant tous ses carêmes avec austérité, tous ses jeûnes avec rigueur; répandant enfin à droite et à gauche les aumônes, non pas toujours avec une sage distribution, mais toujours au moins à la première demande qui lui était adressée par le malheur.

Ce fut au milieu de cette vie de regret, de piété, d'espérances mondaines peut-être, que Mme de Montespan, qui désirait vivement voir de près Mme la duchesse de Bourgogne, qu'on lui avait dite charmante, reçut l'invitation de se rendre le 2 décembre chez Monseigneur.

Cependant, pour se conformer à l'étiquette, Monseigneur fit passer au roi la liste des personnes qui seraient chez lui pendant l'entrevue. Le roi la lut d'un bout à l'autre, ne fit aucune observation, la plia et la mit dans sa poche.

Les gardes qui précédaient toujours le roi annoncèrent son arrivée. A cette annonce, Mme de Montespan faillit se trouver mal et voulut se retirer; mais Mme de Montmorency, son amie, s'y opposa.

— Que craignez-vous de la présence du roi, madame? lui dit-elle. Sa Majesté pense trop bien quand elle pense toute seule pour ne pas être heureuse de vous voir; d'ailleurs, ajouta-t-elle, il serait plaisant qu'il lui prît envie d'être infidèle à sa vieille favorite. Quant à moi, je sais que le plaisir que j'en ressentirais me ferait vivre dix ans de plus. A votre place, je demanderais au roi la permission d'exercer ma charge de surintendante chez sa nouvelle épouse.

En même temps la petite duchesse de Bourgogne, qui sans doute voulait examiner l'impression que la vue de Mme de Montespan fe-

rait sur le roi, s'approcha de Mme la Duchesse, qui était assise à côté de sa mère, et lia conversation avec elle.

Dans ce moment le roi entra.

Louis XIV adressa d'abord la parole à l'ambassadeur d'Espagne, qui accompagnait le duc d'Anjou. Puis, se promenant sans affectation tout autour de l'appartement, il invita les dames, qui se tenaient debout par respect, à s'asseoir; puis, s'arrêtant devant Mme la duchesse de Bourgogne, lui parla un moment. Après elle il adressa la parole à Mme la Duchesse, et enfin il se trouva en face de Mme de Montespan, qui, pâle et tremblante, avait grand'peine à ne pas s'évanouir. Le roi la regarda un instant; puis, avec un gracieux mouvement de tête : — Je vous fais mon compliment, madame, lui dit-il; vous êtes toujours belle et toujours fraiche; mais ce n'est pas le tout, j'espère encore que vous êtes heureuse.

— Je le suis aujourd'hui beaucoup, Sire, répondit Mme de Montespan, puisque j'ai l'honneur de présenter mon respectueux hommage à votre Majesté.



Alors le roi lui prit la main et la lui baisa, puis il passa outre et alla visiter les autres dames.

Quand il fut assez loin pour ne point entendre la conversation,

Mme la duchesse de Bourgogne demanda à Mme de Montespan pourquoi elle avait quitté la cour.

— Ce n'est pas moi, Madame, répondit l'ancienne favorite, qui ai quitté la cour, c'est la cour qui m'a quittée.

Ce fut la dernière fois que Mme de Montespan vit le roi.

Lorsque Mme la duchesse de Bourgogne revint à Versailles, Mme de Maintenon, qui avait hâte de savoir ce qui s'était passé, la fit appeler et lui demanda si elle s'était bien amusée.

— Oh! je vous l'assure, répondit la jeune princesse : la cour était superbe et Mme de Montespan s'y trouvait; c'est encore une très belle femme, et le roi lui a dit qu'elle lui paraissait toujours fraîche et jolie.

Puis, se tournant vers M. le duc du Maine, qui, selon son habitude, se tenait près de Mme de Maintenon : — Pourquoi n'êtes-vous pas venu à Meudon? lui demanda-t-elle; votre frere de Toulouse y était avec Mme la Duchesse, et tous deux, comme c'était leur devoir, ont constamment fait compagnie à Mme de Montespan.

Cependant, toutes les puissances de l'Europe accédèrent d'abord au testament, et reconnurent Philippe V, qui avait été proclamé à Madrid dès le 24 novembre, comme roi d'Espagne. L'Autriche seule fit ses réserves.

Pendant la période qui vient de s'écouler, et tandis que s'accomplissaient les graves événements que nous avons indiqués, Racine, qui avait survécu de vingt-six ans à Molière, venait lui-même de mourir. Après avoir longtemps vécu dans la familiarité des grands et dans la faveur de Louis XIV, dont il écrivait l'histoire, et de Mme de Maintenon, pour laquelle il faisait ses tragédies d'*Esther* et d'*Athalie*, il était mort en pleine disgrâce. Plusieurs causes ont été supposées à ce changement de Louis XIV envers son poète; voici la plus probable :

Sa charge d'historiographe du roi qu'il partageait avec son ami Despréaux, les illustres amitiés qu'il avait su se faire, les succès de premier ordre qu'il avait obtenus, lui avaient acquis, comme on disait alors, de grandes *privances* à la cour. Il arrivait même quelquefois que le roi, se trouvant chez Mme de Maintenon sans ministre, dans le mauvais temps d'hiver, attristé par le défaut de promenade ou l'absence d'affaires sérieuses, envoyait chercher Racine pour causer avec lui et la favorite en petit comité. Malheureu-

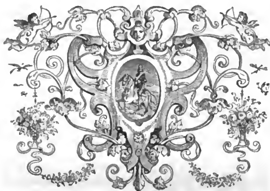
sement pour Racine, il était, comme tout poète, sujet à des distractions fort grandes.

Or, il arriva qu'un soir qu'il se trouvait entre le roi et Mme de Maintenon, au coin du feu de cette dernière, la conversation roula sur les théâtres de Paris, et, après avoir épuisé l'Opéra, tomba sur la Comédie. Le roi, qui depuis longtemps n'allait plus au spectacle, s'informa des pièces que l'on jouait, des acteurs qui les représentaient, et demanda à Racine pourquoi la comédie était si fort tombée de ce qu'il l'avait vue autrefois. Racine donna plusieurs excellentes raisons, et entre autres l'absence d'auteurs vivants : « Ce qui est cause, dit-il, que, faute de bonnes pièces nouvelles, on est obligé d'en jouer d'anciennes, et surtout les pièces de Scarron, qui ne valent rien et qui rebutent tout le monde. » A ce mot Mme de Maintenon rougit, non pas de ce qu'on attaquait la réputation littéraire de son premier mari, mais de ce que, pour la première fois peut-être depuis quinze ans, ce nom était prononcé devant le second. Le coup était si brutal que le roi lui-même s'en embarrassa. Il ne répondit rien, et, comme de son côté Mme de Maintenon se taisait, il succéda à cette judicieuse observation du poète un silence si glacé, que le malheureux Racine se réveilla en sentant l'abîme où il venait de se précipiter. Aussi demeura-t-il le plus confondu des trois, sans oser lever les yeux ni ouvrir davantage la bouche. Ce silence, tant la surprise avait été profonde, dura quelques minutes. Enfin le roi le rompit le premier, en renvoyant Racine sous prétexte qu'il allait travailler. Racine sortit tout éperdu et gagna comme il put la chambre de Cavoie, son ami, auquel il conta sa sottise. Elle était telle, qu'il n'y avait point à la raccommoder. Aussi, depuis, ni le roi ni Mme de Maintenon non seulement n'envoyèrent point chercher Racine, mais ne lui parlèrent ni ne le regardèrent plus. Dès ce moment le grand poète, duquel la faveur royale avait été toute sa vie le seul soleil, conçut un si profond chagrin, qu'il tomba en langueur, et de ce moment ne songea plus qu'à faire son salut.

Enfin, le 22 avril 1699, il mourut en recommandant qu'on l'enterrât à Port-Royal-des-Champs pour qu'il demeurât, même après sa mort, dans la compagnie des illustres solitaires avec lesquels il avait conservé jusqu'au dernier moment, et malgré sa vie toute mondaine, les relations de sa jeunesse.

Boileau Despréaux demeura le seul de cette grande pléïade qui s'était levée au-dessus du berceau de Louis XIV; car, depuis le 13 avril 1695, La Fontaine aussi était mort.

Il est vrai que le chef de la littérature qui devait succéder à la leur avait déjà vu le jour : le 20 février 1694, François-Marie Arouet de Voltaire était né à Chatenay, près Paris.



CHAPITRE XLVIII.

1701.—1703.

Barbezieux, son portrait, son caractère, ses débauches, sa mort. — Chamillart, origine singulière de sa fortune. — Fin de Jacques II. — Ses derniers moments. — Jugement sur ce roi. — Déclaration de Louis XIV. — Conduite de Guillaume III. — Dernière maladie de ce prince. — Son caractère. — *L'homme au Masque de Fer.* — Son histoire. — Recherches à son sujet. — Conjecture de l'auteur.



'ANNÉE 1701 s'ouvrit par la mort de Louis-François-Marie Letellier, marquis de Barbezieux, secrétaire d'état de la guerre.

C'était, comme on se le rappelle, le fils de Louvois; mais, tout au contraire de son père, il était soutenu contre la répugnance du roi par une certaine affection que lui portait Mme de Maintenon, pour laquelle il avait toujours eu beaucoup de déférence et de respect.

Barbezieux était un homme de haute mine, d'une physionomie agréable, forte et pleine d'esprit. C'était à la fois un visage mâle et gracieux, une organisation remplie d'activité, de pénétration et de justesse qui lui donnait pour le travail cette incroyable facilité sur laquelle il se reposait; car, presque toujours occupé de ses plaisirs, il faisait plus et mieux en deux heures qu'aucun de ses collègues dans toute sa journée. Sa personne était sympathique à la pre-

mière vue ; il avait le langage facile, les manières courtoises, l'énonciation aisée, juste et choisie, et cependant naturelle, quoique forte et éloquente. Personne n'avait autant l'air du monde et les manières d'un grand seigneur, quoique sa noblesse ne remontât pas bien haut. Quand il voulait plaire, il charmait ; quand il obligeait, c'était avec de telles façons qu'il était impossible d'être ingrat. Nul n'exposait mieux une affaire, n'en possédait plus pleinement tous les détails et ne les rapportait mieux que lui ; quand elle sortait de ses mains, elle était complétement épuisée. Il sentait, avec une délicatesse que Louis XIV, mieux que qui que ce fût, était à même d'apprécier, la différence des personnes et les manières différentes dont il fallait leur parler. Mais à côté de ses jours de courtoisie et de bonne santé, si l'on peut le dire, Barbezieux avait ses jours de malaise et d'orgueil. Alors il devenait hautain à l'excès, hardi, insolent, vindicatif, facile à se blesser des moindres choses, très difficile à revenir sur une aversion. Alors aussi son humeur était terrible ; il la connaissait, il s'en plaignait et ne la pouvait vaincre. Naturellement brusque et dur, il devenait brutal et capable de toutes les insultes et de tous les emportements. Ces heures de fièvre, dont il n'était pas maître, lui avaient ôté dans le cours de sa vie beaucoup d'amis, qu'il choisissait mal d'ailleurs, et que dans ces moments là il outrageait, quels qu'ils fussent, petits comme grands, faibles comme forts.

Quand Barbezieux avait trop bu, ce qui lui arrivait quelquefois, ou qu'il projetait quelque partie de plaisir, ce qui lui arrivait souvent, il avait accoutumé le roi à remettre son travail en lui mandant qu'il était pris de la fièvre. Louis XIV ne s'en inquiétait pas, car il savait qu'il rattraperait le temps perdu, et quoiqu'il ne fût pas dupe de cette fièvre factice, il souffrait tout cela de Barbezieux en faveur de la facilité et de la lucidité de son travail.

Comme il était probable que la succession d'Espagne allait amener une longue et cruelle guerre, Barbezieux avait fait quelques excès de travail qui ne l'avaient pas empêché de se livrer à ses excès habituels. Ainsi un jour il avait donné, comme il le disait lui-même, un de ces coups de collier à l'aide desquels il terminait avec une incroyable facilité les affaires les plus compliquées ; il crut pouvoir prendre quatre ou cinq jours de congé, et réunissant quelques amis, il alla s'enfermer avec eux dans une maison qu'il avait

bâtie en plein champ, entre Versailles et Vaucresson, au bout du parc de Saint-Cloud, et qui, dans la plus triste situation du monde, mais à portée de tout, lui avait coûté des millions. Au bout de quatre jours il revint à Versailles, mais avec un mal de gorge et une fièvre ardente qui demandait une prompte révulsion. Barbezieux crut ne devoir pas faire attention à ces symptômes, quelque graves qu'ils fussent, et ce ne fut qu'au bout de deux jours qu'il envoya chercher Fagon. Mais celui-ci, avec sa brutalité habituelle, lui dit qu'il n'avait plus qu'une chose à faire pour lui, c'était de l'inviter à s'occuper de son testament et à se confesser.

Barbezieux reçut l'avis avec cette fermeté qu'on avait toujours remarquée en lui et mourut, pour ainsi dire, tout vivant, au milieu de sa famille, à l'âge de trente-trois ans et dans la même chambre où son père était mort.

Aussitôt que le roi apprit cet événement, il manda M. de Chamillart qui, huit jours auparavant, avait déjà obtenu la place de contrôleur-général des finances. Un valet de chambre de Mme de Maintenon l'alla chercher à Montfermeil, l'invitant à se trouver le lendemain au lever du roi.

Chamillart obéit, et Louis XIV le faisant entrer dans son cabinet, lui annonça qu'il lui donnait la charge de Barbezieux. Chamillart, étonné de cette faveur croissante dont nous ferons tout à l'heure l'histoire, voulut lui remettre les finances, représentant au roi l'impossibilité où était un seul homme, fût-il d'une capacité supérieure à la sienne, de s'acquitter des deux emplois qui séparément avaient occupé tout entiers Colbert et Louvois.

Mais Louis XIV répondit que c'était précisément le souvenir de ces deux ministres et de leurs éternels débats qui lui faisait réunir ces deux ministères dans une même main.

Cette main, ce n'était pas en réalité celle de Chamillart, c'était celle de Louis XIV.

En effet, Chamillart ne devait point s'attendre à la rapide fortune qu'il avait faite. C'était un homme grand de taille, qui marchait en se dandinant, mais dont la physionomie ouverte ne signifiait rien, n'indiquant que la douceur et la bonté. Son père, maître des requêtes, était mort en 1675, à Caen, où il avait été intendant pendant dix ans. L'année suivante le fils avait été nommé conseiller au parlement. Comme il était appliqué, laborieux et qu'il ai-

mait naturellement la bonne compagnie, la réputation qu'il avait d'être de bon commerce et fort honnête homme, l'aida à sortir un peu des gens de robe et à fréquenter les gens d'épée. Mais, au milieu de cette médiocrité en toutes choses, Chamillart avait acquis un talent supérieur : il était de première force au billard. Or, c'était le moment où le roi avait pris à ce jeu un goût qui lui dura longtemps. Il faisait presque tous les soirs d'hiver de longues parties, tantôt avec M. de Vendôme, tantôt avec le maréchal de Villeroi, tantôt avec le duc de Grammont. Un jour on vint à parler de la force de Chamillart. Ces messieurs, qui ne le connaissaient pas, résolurent d'en essayer, partirent pour Paris et l'invitèrent à venir faire leur partie. Chamillart accepta l'invitation, les battit à plate couture sans s'écarter un seul instant de sa politesse et de son humilité naturelles, et les laissa si enchantés de lui que dès le soir même ils firent du conseiller au parlement un éloge pompeux à Louis XIV. Le roi, piqué de curiosité, le voulut voir, et pria M. de Vendôme de l'amener à Versailles la première fois qu'il irait à Paris. C'était un grand honneur pour le conseiller; il fit force façons; on fut obligé de lui dire que le roi le voulait; il se



décida enfin, vint à Versailles avec ses deux protecteurs, fut pré-

senté à Louis XIV qui le conduisit incontinent à la salle de billard.

Chamillart commença par faire quelques manques de touche ; c'était une manière de faire sa cour à Louis XIV qui remarquait toujours la première impression qu'il produisait sur ceux qui l'approchaient, et qui était flatté que cette impression fût celle de l'intimidation. Mais peu à peu et comme eût pu le faire le courtisan le plus habile, Chamillart se remit, se rassura, fit des carambolages si fins, des doublés si justes, des bloqués si fermes, que Louis XIV demeura en admiration et l'admit de ce jour et à tout jamais à sa partie.

Une fois admis, la difficulté était de se maintenir; ce fut dans cette conjoncture qu'éclata l'adresse du nouveau favori. Quoiqu'il fût visible qu'il plût au roi et, ce qui était moins facile, à Mme de Maintenon, il demeura si modeste qu'il conserva cette faveur sans qu'elle blessât personne. Invité à la fois par Mme de Maintenon et par Louis XIV, il fit des voyages fréquents à Versailles, continuant de vivre avec ses confrères, sans rien prendre de cette importance qui suit ordinairement les distinctions. Bientôt le roi le fit maître des requêtes afin qu'il fût plus en état d'être avancé. Alors il lui donna un logement au château, chose sans exemple pour un homme de sa condition. Trois ans après, c'est-à-dire en 1689 le roi le nomma intendant de Rouen. Il vint alors supplier Louis XIV de ne point l'éloigner de sa personne. Mais, pour lui prouver que ce n'était pas son intention, le roi lui permit de venir passer trois fois par an six semaines à Versailles, et le même jour il le mena à Marly et le mit de son jeu, ce qui était un grand signe de faveur et d'intimité.

Après trois ans de séjour à Rouen, le roi lui donna, de son propre mouvement, la charge d'intendant des finances, dans laquelle il demeura jusqu'à l'époque où nous sommes arrivés, toujours sur le même pied avec le roi, quoique le billard fût passé de mode. Nous avons vu comment, à l'heure où il s'y attendait le moins, il succéda à Barbezieux.

Vers ce temps, et comme s'il n'eût attendu que l'affermissement de l'usurpateur de sa couronne pour mourir, le roi Jacques II tomba en paralysie d'une partie du corps sans que la tête fût attaquée; Louis XIV et toute la cour, à son exemple, lui rendirent

de grands devoirs. Fagon l'envoya aux eaux de Bourbon-l'Archambault, où la reine d'Angleterre, sa femme, l'accompagna. Le roi pourvut largement à tous les frais du voyage; mais l'auguste malade revint sans soulagement. A partir de ce moment, il ne traîna plus qu'une vie languissante et, le 8 septembre 1701, tomba dans un tel état de faiblesse qu'il ne laissa plus aucune espérance. Le mardi 13, Louis XIV quitta Marly pour aller visiter le mourant à Saint-Germain. Jacques était si mal que, lorsqu'on annonça le roi, à peine ouvrit-il les yeux un moment. Louis XIV s'approcha de son lit et lui dit qu'il pouvait mourir en repos sur le prince de Galles; qu'il le reconnaîtrait comme roi d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande. Tous les Anglais qui étaient présents à cet engagement solennel se jetèrent aux genoux du roi de France pour le remercier. Après quoi Louis XIV passa chez la reine d'Angleterre, à laquelle il donna la même assurance. On envoya chercher le prince de Galles, et le roi lui renouvela la même promesse. Revenu à Marly Louis XIV déclara, au milieu des applaudissements de toute la cour, ce qu'il venait de faire pour les exilés.

Le 16 septembre 1701, à trois heures de l'après-midi, Jacques II expira.

Le soir du même jour le corps du roi d'Angleterre, fort légèrement accompagné, fut conduit rue Saint-Jacques, aux Bénédictins anglais de Paris. Là, comme si c'eût été celui du plus simple particulier, le corps fut mis en dépôt dans une chapelle jusqu'au moment où il pourrait être transporté à Westminster.

Jacques II est le type vivant que la royauté peut offrir à ses partisans, de cette ténacité du droit divin et de cette haute conviction de l'hérédité qui font sacrifier toutes les chances du bonheur de la famille à l'accomplissement du devoir politique, et qui imposent au fils découronné de poursuivre avec acharnement la succession de son père. Exilé à Saint-Germain, sans fortune personnelle, sans trésor, sans armée, tenant tout de la libéralité de Louis XIV, Jacques II ne cessa pas un instant de se regarder comme le seul, le vrai, l'unique roi de l'Angleterre. Pour lui, Guillaume vainqueur ne fut qu'un rebelle, et Guillaume reconnu qu'un usurpateur. Jusqu'au dernier moment de sa vie, le fils des Stuarts, renversé du trône, n'eut qu'une seule pensée et qu'un seul cri : cette pensée fut que la couronne était à lui; ce cri, la longue et éternelle

protestation du légitime souverain contre l'erreur momentanée de la fortune. Si, malgré son insensibilité apparente, il put entendre les dernières paroles de Louis XIV, son âme dut s'envoler joyeuse et consolée; car elle emportait, sinon la conviction, du moins l'espérance que l'œuvre d'opposition qu'il avait faite pendant sa vie serait continuée après sa mort.

Le roi Guillaume était en Hollande à sa maison de Loo, lorsqu'il apprit la mort du roi Jacques II, et la reconnaissance que Louis XIV avait faite de son fils. Il tenait table, et à cette table étaient les principaux princes d'Allemagne. Il répéta la nouvelle telle qu'on venait de la lui annoncer, et sans y ajouter aucun commentaire. Seulement il rougit, enfonça, par un mouvement de violence, son chapeau sur sa tête, et envoya sur-le-champ à Londres l'ordre d'en chasser Poussin, qui faisait les affaires de France à titre d'ambassadeur. Mais, comme malgré leur rivalité pour le sceptre et la couronne, le roi Jacques II était son beau-père, il ordonna de prendre le deuil en violet; après quoi il se hâta d'achever en Hollande tout ce qui assurait cette formidable ligue à laquelle les princes qui la composaient donnèrent le nom de *Grande Alliance*. Puis il retourna en Angleterre pour demander des secours pécuniaires au Parlement.

Mais à son arrivée à Londres, Guillaume, à son tour, se sentit sérieusement malade; il comprit bientôt la gravité de son état, qu'il était parvenu à se dissimuler à force d'activité d'esprit et d'énergie de volonté. Cependant, quoique la difficulté de respirer fût arrivée chez lui au point qu'à chaque instant on eût pu croire qu'il allait suffoquer, il ne diminuait en rien les travaux de son cabinet, se contentant de faire demander sur l'exposé de son état des consultations aux principaux médecins de l'Europe. Une de ces consultations fut envoyée à Fagon, comme si elle lui était adressée par un curé de village. Fagon, qui ne croyait pas avoir grands ménagements à garder avec un pauvre prêtre et qui d'ailleurs agissait d'ordinaire fort brutalement, écrivit simplement au-dessous de la consultation : *Se préparer à mourir*. Guillaume se le tint pour dit et ne chercha plus qu'à soutenir ses forces par tous les moyens possibles. Un de ceux qu'il employait était de se promener à cheval, et il se trouvait presque toujours soulagé par ces promenades. Mais bientôt n'ayant plus la force de se soutenir, il fit



Le masque de fer.

une chute qui précipita sa fin, et mourut sans plus s'occuper de religion, au moment de sa mort, qu'il n'avait fait pendant sa vie, mais travaillant jusqu'au dernier moment aux affaires de l'état. On le soutint durant les deux derniers jours par des liqueurs fortes, des spiritueux et des excitants. Enfin il expira le dimanche 19 mars 1702, à dix heures du matin, après avoir pris une tasse de chocolat; il n'était âgé que de cinquante-deux ans.

Guillaume III ne laissait pas d'enfants.

La princesse Anne, sa belle-sœur, seconde fille du roi Jacques II et épouse du prince Georges de Danemark, fut aussitôt proclamée reine.

Guillaume III est un des caractères les plus éminents de l'époque que nous essayons de peindre. C'est le type de la force et de la capacité, en lutte contre la légitimité et le droit. Né prince, il se fit général; général, il dédaigna de redevenir prince et se fit roi; homme de guerre, il combattit souvent avec avantage contre Condé, Turenne et Luxembourg; homme politique, il lutta constamment avec succès contre Colbert, Louvois et Louis XIV. La supériorité de son génie lui conquit la suprême autorité des Stathouders en Hollande, la couronne des Stuarts en Angleterre, la dictature du monde, moins la France, en Europe. Toute sa vie fut un combat sourd, triste et laborieux, dont il ne serait pas sorti vainqueur, peut-être, s'il n'eût été l'implacable représentant du Calvinisme, implacablement poursuivi. Guillaume III, enfin, fut moins le successeur de Jacques II que le continuateur de Cromwell.

Presque au temps où ces deux morts royales étaient burinées par l'histoire, le curé de l'église Saint-Paul, à Paris, écrivait sur ses registres cette simple indication du décès d'un des prisonniers de la Bastille:

« L'an 1703, le 19 novembre, Marchialy, âgé de quarante-cinq ans ou environ, est décédé dans la Bastille, duquel le corps a été inhumé dans le cimetière de Saint-Paul, sa paroisse, le 20 dudit mois, en présence de M. Rosarges, major, et de M. Reilhe, chirurgien-major de la Bastille, qui ont signé. »

Ce Marchialy n'était autre, dit-on, que le fameux personnage connu sous le nom de l'*Homme au Masque de Fer*, dont on s'occupa si peu à cette époque et dont on a fait si grand bruit depuis. Ce fut Voltaire qui sonna la cloche d'éveil à propos de ce prison-

nier d'état, dont, à notre tour, nous allons dire quelques mots.

Commençons par ce qu'il y a de positif, c'est-à-dire par les chiffres et les dates que nous donne l'histoire; après les certitudes viendront les conjectures.

Ce fut dans l'intervalle du 2 mars 1680 au 1er septembre 1681, sans qu'on puisse indiquer précisément le jour ni le mois de son entrée, que l'homme au masque de fer apparut à Pignerol. Bientôt M. de Saint-Mars, gouverneur de cette forteresse, ayant été nommé gouverneur de celle d'Exilles, emmena son prisonnier avec lui. Enfin, en 1687, ayant eu le gouvernement des îles Sainte-Marguerite, il s'y fit encore suivre par le malheureux dont il était condamné lui-même à devenir l'ombre. Il existe une lettre de lui, adressée à M. de Louvois, en date du 20 janvier 1687, dans laquelle on trouve ce passage : *Je donnerai si bien mes ordres pour la garde de mon prisonnier que je puis vous en répondre pour entière sûreté.*

M. de Saint-Mars, comme l'indique le fragment de lettre que nous venons de mettre sous les yeux de nos lecteurs, attachait une grande importance à la conservation de son prisonnier. Il fit donc construire, à son intention, une prison modèle. Cette prison, selon Piganiol de la Force, n'était éclairée que par une seule fenêtre, regardant la mer et ouverte à quinze pieds au-dessus du chemin de ronde. Cette fenêtre, outre les premiers barreaux, était défendue par trois grilles de fer.

Rarement M. de Saint-Mars entrait dans la chambre de son prisonnier; car il lui eût fallu refermer la porte derrière lui, et il craignait que quelque indiscret n'écoutât à cette porte. En conséquence, il se tenait ordinairement sur le seuil. Placé de cette façon il pouvait, tout en causant avec le prisonnier, voir aux deux côtés du corridor, si personne ne s'approchait. Cependant un jour qu'il causait ainsi, le fils d'un de ses amis, qui était venu passer quelques jours dans l'île, cherchant M. de Saint-Mars pour lui demander l'autorisation de prendre un bateau qui le conduisît à terre, monta, tout en le cherchant, dans le corridor et l'aperçut de loin sur le seuil d'une chambre. En ce moment, sans doute la conversation était des plus animées entre le prisonnier et M. de Saint-Mars, car ce dernier n'entendit les pas du jeune homme que lorsque celui-ci fut tout près de lui. En l'apercevant il se rejeta

vivement en arrière, referma la porte et demanda, tout pâlissant, à l'indiscret visiteur s'il n'avait rien vu et entendu. Pour toute réponse le jeune homme lui démontra que de la place où il se trouvait c'était chose parfaitement impossible. Alors seulement le gouverneur se remit; mais il n'exigea pas moins que le même jour le jeune homme quittât les îles Sainte-Marguerite, et il écrivit à son père pour lui raconter la cause du renvoi, en ajoutant ces mots : — Peu s'en est fallu que cette aventure n'eût coûté cher à votre fils, et je m'empresse de vous le renvoyer de peur de quelque nouvelle imprudence.

On comprend que, de la part du prisonnier, le désir de s'échapper devait être au moins égal à la peur qu'avait M. de Saint-Mars qu'il n'y réussit. Plusieurs tentatives furent essayées; l'une d'elles nous a été transmise dans tous ses détails.

Un jour le Masque de Fer, qui était servi en vaisselle d'argent, écrivit, au moyen d'un clou, quelques lignes sur un plat et le jeta à travers les grilles de sa fenêtre. Un pêcheur trouva ce plat au



bord de la mer, et pensant avec raison qu'il ne pouvait provenir que de l'argenterie du château, il le rapporta au gouverneur. M. de Saint-Mars examina le plat et vit avec terreur l'inscription qui y était gravée.

— Avez-vous lu ce qui est écrit là? dit le gouverneur en montrant l'inscription au pêcheur.

— Je ne sais pas lire, répondit celui-ci.

— Ce plat a-t-il passé en d'autres mains que les vôtres? demanda encore M. de Saint-Mars.

— Non, car je l'ai trouvé à l'instant même, et je l'ai apporté à Votre Excellence en le cachant sous ma veste de peur qu'on ne me prît pour un voleur.

M. de Saint-Mars demeura un instant pensif, puis faisant signe au pêcheur de se retirer : — Allez, lui dit-il, vous êtes bien heureux de ne savoir pas lire.

Une anecdote à peu près pareille, mais dont le principal acteur eut moins de bonheur, arriva quelque temps après.

Un garçon de chirurgie vit, en se baignant, flotter quelque chose de blanc sur la mer. Il nagea vers cet objet, le ramena à bord et l'examina. C'était une chemise de toile très fine, sur laquelle, à l'aide d'un mélange de suie et d'eau qui remplaçait l'encre, et d'un os de poulet taillé en manière de plume, le prisonnier avait écrit toute son histoire. Il s'empressa de porter cette chemise au gouverneur. M. de Saint-Mars lui fit alors la même question qu'il avait adressée au pêcheur. L'apprenti chirurgien répondit qu'il savait lire, il est vrai, mais que pensant que les lignes tracées sur ce linge pouvaient renfermer quelque secret d'état il s'était bien gardé de jeter les yeux dessus. M. de Saint-Mars le renvoya alors sans lui rien recommander; mais le lendemain on le trouva mort dans son lit.

Le Masque de Fer avait un domestique qui le servait. Ce domestique était prisonnier comme lui et aussi sévèrement gardé que lui. Il mourut : une pauvre femme se présenta pour le remplacer. Mais M. de Saint-Mars l'ayant prévenue que si elle désirait cette place, il fallait qu'elle partageât éternellement la prison du maître au service de qui elle allait entrer, et qu'elle renonçât pour jamais à revoir son mari et ses enfants, elle refusa de souscrire à de si dures conditions et se retira.

En 1698 l'ordre arriva à M. de Saint-Mars de transférer son prisonnier à la Bastille. On comprend que, pour un voyage de deux cent quarante lieues, les précautions durent redoubler. L'homme au masque de fer fut placé dans une litière qui s'avan-

çait précédée de la voiture de M. de Saint-Mars et entourée de plusieurs hommes à cheval qui avaient ordre de tirer sur le prisonnier à la moindre tentative qu'il ferait ou pour parler ou pour fuir. En passant près d'une terre qui lui appartenait et qu'on appelait Palteau, M. de Saint-Mars s'arrêta un jour et une nuit. Le dîner eut lieu dans une salle basse dont les fenêtres donnaient sur la cour. A travers ces fenêtres on pouvait voir le gouverneur et le prisonnier prendre leur repas. Seulement l'homme au masque de fer tournait le dos aux fenêtres. Il était de haute taille, vêtu de brun et mangeait avec son masque, duquel s'échappait par derrière quelques mèches de cheveux blancs. M. de Saint-Mars était assis en face de lui et avait un pistolet de chaque côté de son assiette. Un seul valet les servait et fermait la porte à double tour chaque fois qu'il entrait dans la salle ou qu'il en sortait.

La nuit venue, M. de Saint-Mars se fit dresser un lit de camp dans la chambre de son prisonnier et coucha en travers de la porte. Le lendemain au point du jour on se remit en route en prenant les mêmes précautions. Enfin les voyageurs arrivèrent à la Bastille le 18 septembre 1698 à trois heures après midi.

L'homme au masque de fer fut conduit aussitôt dans la tour de la Basinière où il attendit la nuit. Puis, la nuit venue, M. Dujonca, alors gouverneur de la forteresse, le conduisit lui-même dans la troisième chambre de la tour de la Bertaudière, laquelle chambre, dit le journal de M. Dujonca, avait été meublée de toutes les choses nécessaires à la commodité du prisonnier. Le sieur Rosarges, qui venait des îles Sainte-Marguerite à la suite de M. de Saint-Mars, était chargé de servir et de soigner le prisonnier qui était nourri de la table du gouverneur.

Néanmoins, en souvenir, sans doute, de la chemise trouvée au bord de la mer, c'était le gouverneur lui-même qui servait le prisonnier à table, et qui après le repas lui enlevait son linge. En outre, le malheureux captif avait reçu défense expresse de parler à personne ou d'ouvrir devant qui que ce fût la serrure qui fermait son masque. Au cas où il eût contrevenu à l'une ou à l'autre de ces défenses, les sentinelles avaient ordre de tirer sur lui.

Ce fut ainsi que le mystérieux captif demeura enfermé à la Bastille jusqu'au 19 novembre 1703. A la date de ce jour on lit dans le journal que nous avons déjà cité la note suivante : « Le

prisonnier inconnu, toujours masqué d'un masque de velours noir, s'étant trouvé hier un peu plus mal en sortant de la messe, est mort cejourd'hui sur les dix heures du soir sans avoir eu grande maladie. M. Giraud, notre aumônier, le confessa hier. Surpris par la mort, il n'a pu recevoir les sacrements; mais notre aumônier l'a exhorté un instant avant qu'il mourût. Il a été enterré le mardi 20 novembre à quatre heures après midi dans le cimetière de Saint-Paul notre paroisse; son enterrement a coûté 40 livres. »

Sans doute cette note fut écrite après coup, car on remarquera qu'elle annonce à la date du 19 que le prisonnier a été enterré le 20.

Mais ce que ne disent ni le journal de la Bastille ni le registre de l'église Saint-Paul, c'est que les précautions qui entourèrent le malheureux captif pendant sa vie, le poursuivirent après sa mort. Son visage fut défiguré avec du vitriol, afin qu'en cas d'exhumation on ne pût le reconnaître. Puis on brûla tous ses meubles, on effondra les plafonds, on fouilla tous les coins et recoins, on gratta et reblanchit les murailles, on leva enfin les uns après les autres tous les carreaux de peur qu'il n'eût caché quelque billet ou quelque indice qui pût faire connaître son vrai nom.

A partir de ce moment tout est doute et obscurité. Cependant les rois régnants conservèrent le secret de cette affaire jusqu'au roi Louis XVI qui, interrogé à ce sujet, dit-on, par Marie-Antoinette, répondit : « C'est l'honneur de notre aïeul Louis XIV que nous gardons. »

Lorsque, le 14 juillet 1789, la Bastille tomba devant le canon populaire, les premiers soins des vainqueurs furent pour les vivants. On trouva huit prisonniers dans la sombre et sinistre forteresse, et le bruit courut que plus de soixante avaient été transportés dans les autres bastilles de l'État. Puis, après la sympathie pour les vivants, vint la curiosité pour les morts.

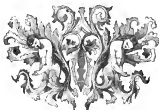
Parmi les grandes ombres qui apparaissaient au milieu des ruines fumantes de la Bastille, se dressait, plus sombre et plus gigantesque que les autres, le fantôme voilé du Masque de Fer. Aussi courut-on à la tour de la Bertaudière qu'on savait avoir été habitée cinq ans par le malheureux captif. Mais on eut beau chercher sur les murailles, sur les vitres, sur les carreaux; on eut beau déchiffrer tout ce que l'oisiveté, la résignation ou le déses-

poir avaient pu tracer de sentences, de prières ou de malédictions sur ces mystérieuses archives que les condamnés se léguaient les uns aux autres, toute recherche fut inutile, et le secret du Masque de ! er continua de rester un mystère entre lui et ses bourreaux.

Alors on songea à ce registre de la Bastille sur lequel était mentionnée la date de l'entrée et de la sortie des prisonniers. On l'ouvrit à l'année 1698, le folio 120 correspondant au jeudi 18 septembre avait été déchiré. Ce feuillet sur lequel devait être consignée l'entrée du fameux prisonnier manquant, on se reporta à la date de sa sortie; mais le feuillet correspondant au 19 novembre 1703 avait disparu comme celui du 18 septembre 1698. Cette double lacération bien constatée, tout espoir fut à jamais perdu de découvrir le secret du Masque de Fer.

Napoléon voulut à son tour pénétrer l'impénétrable secret; il ordonna des recherches, mais toute pièce positive avait disparu. Ce fut alors qu'on se lança dans le champ des conjectures, et que les différents systèmes qui ont été tant débattus depuis, furent établis sans que la probabilité d'aucun d'eux puisse équivaloir à la moindre certitude.

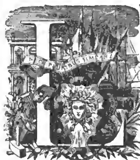
Nous sommes loin d'avoir la prétention d'ajouter un système à ceux que le lecteur trouvera dans notre appendice [1]; nous prions seulement qu'on se rappelle ce que nous avons dit à propos de la naissance de Louis XIV et des relations bien connues de la reine Anne d'Autriche avec Mazarin. M. de Richelieu prétendait que le Masque de Fer était un frère jumeau de Louis XIV dérobé à l'accouchement public de la reine à Saint-Germain; ne serait-il pas plus probable encore de croire à la naissance d'un frère aîné qui aurait vu le jour dans quelqu'une de ces mystérieuses chambres du Louvre dont Mazarin avait la clé secrète?...



CHAPITRE XLIX.

1704.—1709.

Les puissances de l'Europe se déclarent contre Louis XIV. — La Grande-Alliance. — Nos ennemis et nos alliés. — Maladie du grand Dauphin. — Visite des dames de la halle. — Fin de Monsieur. — Le duc de Chartres. — Caractère de Monsieur. — Coup-d'œil sur les opérations de la guerre. — Faveur de Villeroi. — Vendôme, son portrait. — Ses habitudes singulières. — Jean Cavalier. — Sa visite à Versailles. — Il quitte la France. — Fin de la guerre des Cévennes. — Derniers moments de Mme de Montespan. — La grotte de Thétis. — Famine de 1709. — Impôt du *dixième*. — Fin du père La Chaise. — Son successeur le père Le Tellier. — Désastres de la France.



'AVÉNEMENT de Philippe V au trône d'Espagne fut une de ces grandes catastrophes qui détruisent en une heure l'équilibre d'une partie du monde. Aux yeux de l'Europe entière, Louis XIV essayait d'exécuter le plan que n'avait pu accomplir Charles-Quint, c'est-à-dire d'atteindre à cette monarchie universelle rêvée par Alexandre en Orient, par Charlemagne en Occident et presque réalisée par Auguste.

Mais ce qui effrayait surtout les puissances alliées, c'est que, par la réunion de la France à l'Espagne, qui s'était faite en effaçant, au dire de Louis XIV, les Pyrénées de la carte du monde, le roi de France avait toutes chances de réussir dans ses projets.

Lorsque Charles-Quint voulait punir ses Gantois révoltés ou te-

nir une diète à Cologne ou à Ratisbonne, il était obligé de demander passage à son ennemi François Ier, ou de se confier, sur quelques-unes de ses galères à mille rames, aux caprices de la Méditerranée, et celle-ci le forçait à mettre au nombre de ses adversaires la tempête qui l'avait déjà vaincu sur les côtes d'Alger. Louis XIV, au contraire, ayant l'Espagne pour alliée, ou plutôt pour sujette, touchait, grâce à la réunion des deux royaumes, vers le nord à l'Allemagne et à la Hollande, par les pays-Bas; du côté du midi à l'Afrique par Gibraltar; vers l'Orient à l'Italie par la possession de Naples et de la Sicile; et tout cela sans compter la royauté des deux Amériques, ce nouveau monde qui venait de succéder à l'Inde comme la source des richesses et le pays des enchantements.

Aussi, nous avons vu Guillaume III, cet ennemi acharné de Louis XIV, mourir en lui suscitant la nouvelle ligue qu'on appelle, ainsi que nous l'avons déjà dit, la *Grande-Alliance*.

Le but de cette grande alliance était de mettre sur le trône d'Espagne l'archiduc Charles, fils de l'Empereur, ou tout au moins, si l'on ne réussissait pas à déposséder Philippe V, de tracer autour de la France et de l'Espagne une ligne que ne pût jamais franchir l'ambition de l'un ou de l'autre des deux royaumes.

En conséquence, la Hollande, cette petite république de marchands, presque subjuguée trente ans auparavant en moins de deux mois par le jeune Louis XIV, s'engageait à entretenir contre son vainqueur, maintenant fatigué et vieilli, cent deux mille hommes de troupes, soit en garnison, soit en campagne. De son côté, l'Angleterre promettait quarante mille hommes, sans compter ses flottes, et, tout au contraire des rois qui, dans des conjonctures pareilles, tiennent si rarement leurs promesses, dès la seconde année, elle fournit cinquante mille hommes, et vers la fin de la guerre elle avait près de deux cent mille soldats ou matelots. Enfin, l'Empereur, le plus intéressé au maintien et à la réussite de cette ligue, devait, sans le secours de l'Empire et des alliés qu'il espérait détacher de la maison de Bourbon, mettre sur pied quatre-vingt-dix mille hommes.

Ces alliés étaient le Portugal, que son intérêt portait à se séparer de l'Espagne; le duc de Savoie, dont on avait élevé la pension de cinquante mille écus par mois à deux cent mille francs, et

qui, toujours mécontent, réclamait le Montferrat-Mantouan et une partie du Milanais; et enfin, le roi de Suède, Charles XII, à qui le czar Pierre Ier allait donner trop d'occupation et de gloire, pour qu'il eût le temps même de regarder du côté de la France ce qui allait s'y passer.

Outre ces trois alliés, nous comptions encore celui qui, le moins considéré de tous, devint bientôt le plus important, c'est-à-dire Maximilien-Emmanuel, de cette noble maison de Bavière, vieille comme Charlemagne, lequel ayant été gouverneur des Pays-Bas sous Charles II, venait de reconnaître Philippe V, qui l'avait, en retour, confirmé dans son gouvernement de Bruxelles.

Au milieu de ces préparatifs de guerre, de graves accidents avaient agité Versailles : Monseigneur avait failli mourir, Monsieur était mort.

Le samedi 19 mars 1701, veille des Rameaux, le roi étant à Marly, à son prie-Dieu, entendit crier au secours dans sa chambre et appeler avec un grand trouble Fagon et Félix, ses chirurgiens ordinaires; c'était Monseigneur qui se trouvait extrêmement mal. Après avoir passé la journée à Meudon où il avait seulement fait une légère collation, il était venu à Marly pour souper avec le roi son père. Là, grand mangeur comme toutes les personnes de sa famille, il s'était attaqué à un énorme turbot; puis, sans qu'il parût, après le souper, éprouver aucune indisposition, il venait de descendre chez lui et de faire sa prière pour se coucher, quand tout à coup en rentrant dans sa chambre, il tomba la face contre terre et perdit connaissance. C'était alors que ses valets éperdus et que quelques-uns de ses courtisans avaient fait irruption chez le roi et donné l'alarme en appelant le premier médecin et le premier chirurgien.

Louis XIV tout aussitôt descendit chez Monseigneur qu'il trouva à demi nu et que ses gens promenaient et traînaient par la chambre pour le faire revenir à lui. Mais l'attaque était si violente qu'il ne reconnut ni le roi qui lui parla, ni personne, et qu'il sembla n'avoir conservé de forces que pour se défendre contre Félix qui voulait le saigner; celui-ci, malgré l'opposition du malade, y réussit avec une adresse qui effraya tout le monde. Aussitôt que la saignée commença de couler, Monseigneur revint à lui et demanda un confesseur. On fit entrer un curé que le roi

avait déjà, par avance, envoyé chercher; ce qui n'empêcha pas Fagon et Félix de donner force émétique au malade pendant qu'il se confessait. La saignée et l'émétique firent leur effet : à deux heures du matin Monseigneur était hors de danger, et sur cette certitude le roi, qui avait versé beaucoup de larmes, s'alla coucher laissant l'ordre de venir l'éveiller si quelque nouvel accident survenait. A cinq heures Monseigneur était endormi et le lendemain se portait aussi bien que si rien ne se fût passé.

Un instant, la nouvelle se répandit à Paris que Monseigneur était mort. Paris aimait le prince qui était fort simple, fort populaire et allait souvent au spectacle. La joie qui succéda à cette terreur momentanée, quand on apprit que le prince était hors de danger, fut donc grande et universelle. Les dames de la halle surtout résolurent de se signaler à cette occasion. Elles députèrent quatre personnes de leur honorable compagnie pour aller savoir des nouvelles du prince. Monseigneur les fit entrer à l'instant même, et l'une d'elles, dans son enthousiasme, se jeta à son cou,



l'embrassa sur les deux joues, tandis que les autres plus révérencieuses se contentaient de lui baiser les mains. L'audience finie, Bontemps reçut ordre de les promener dans les appartements et

de leur donner à dîner. Au moment où elles allaient quitter Marly, on leur remit une bourse de la part de Monseigneur et une bourse de la part du roi. Cette double libéralité les toucha au point qu'elles firent, le dimanche suivant, chanter un *Te Deum* à Saint-Eustache.

Monsieur, moins heureux que son neveu, succomba, comme nous l'avons dit, à une attaque à peu près pareille, le 8 juin de la même année.

Depuis quelque temps Monsieur était fort tourmenté et par son confesseur et par ses tracasseries de famille.

Son confesseur était un gentilhomme breton, de bon lieu, appartenant à l'ordre des Jésuites et s'appelant le père Du Trévoux. A l'inverse des confesseurs des princes, celui-ci était fort rigide. Il débuta par éloigner du duc d'Orléans tous ses favoris, qui lui avaient fait si grand tort à son entrée dans le monde et qu'il avait conservés dans sa vieillesse. Puis, sans doute pour ramener ses pensées au ciel, il lui répétait sans cesse d'avoir à bien prendre garde à lui, qu'il était vieux, usé de débauches, gras, court de cou, et que, selon toute probabilité, il mourrait un jour d'apoplexie. C'étaient là de rudes paroles pour le prince le plus voluptueux qu'on eût vu depuis Henri III, et le plus attaché à la vie qu'on eût vu depuis Louis XI. Aussi, essayait-il de réagir contre ces menaces du père Du Trévoux; mais celui-ci déclarait tout net qu'il n'avait pas envie de se damner à la place de son noble pénitent, et que, s'il ne lui laissait pas la liberté de la parole, il pouvait bien chercher un autre confesseur. Mais c'eût été une affaire si grave pour Monsieur qui avait, à ce qu'il paraît, beaucoup de péchés à dire, que le prince prit patience et garda le père Du Trévoux.

Depuis quelque temps aussi il y avait mésintelligence entre Monsieur et le roi. Cette mésintelligence était venue à propos des déportements du duc de Chartres, fils de Monsieur.

Le duc de Chartres, depuis plusieurs années déjà, avait, on se le rappelle, épousé Mlle de Blois, fille naturelle du roi et de Mme de Montespan. Ce mariage avait, à cette époque, fort étonné tout le monde, car le duc de Chartres, neveu du roi, petit-fils de Louis XIII, était bien au-dessus des princes du sang, et il n'avait rien moins fallu que les cajoleries dont Louis XIV connaissait l'in-

fluence pour déterminer le duc d'Orléans à consentir à ce mariage. Quant à la princesse Palatine, seconde femme de Monsieur, princesse bavaroise, orgueilleuse de sa noblesse, et des trente-deux quartiers que n'avait encore souillés aucune tache, on sait qu'elle accueillit par un soufflet la nouvelle que le jeune prince lui apporta de ce prochain mariage.

Cette union forcée n'avait pas été heureuse. Au bout de quelque temps le prince s'était éloigné de sa femme et avait donné comme raison singulière de sa répugnance pour elle, le goût un peu trop prononcé que montrait Mme de Chartres pour le bon vin, goût que Mme la Duchesse, la mordante, avait reproché à la princesse; à quoi celle-ci avait répondu par les vers suivants :

Pourquoi vous en prendre à moi,
Princesse?
Pourquoi vous en prendre à moi?

Vous ai-je ôté la tendresse
De quelque garde du roi?
Pourquoi vous en prendre à moi,
Princesse?
Pourquoi vous en prendre à moi?

De votre goût la bassesse
Vaut-il le vin que je boi?
Pourquoi vous en prendre à moi,
Princesse?
Pourquoi vous en prendre à moi

Saint-Simon nous apprend que madame la duchesse de Chartres était beaucoup trop grosse; ce qui faisait que Mme la Duchesse avait pris l'habitude de l'appeler *mignonne*. Les vers suivants, qui sont la réponse de Mme la Duchesse, nous apprennent qu'elle n'était pas agréable :

Croyez-moi, vous n'êtes point faite,
Chère sœur, pour la chansonnette;
Reprenez votre air sérieux :
Gardez à votre cour les amours ennuyeux,
Et laissez à votre cadette
Ceux qui sont animés par les ris et les jeux.

Cette fois, à notre avis, Mme la Duchesse se faisait battre par propres armes.

Tous ces petits défauts, et surtout la façon dont le mariage avait été imposé, avaient rendu Monsieur fort indulgent pour les fautes du duc de Chartres; il en était résulté que le jeune prince s'était jeté dans des écarts qui avaient éveillé la susceptibilité du roi, devenu, comme on le sait, depuis son mariage avec Mme de Maintenon, fort chatouilleux sur ces sortes de matières.

En effet, le duc de Chartres, amoureux en ce moment de Mlle Séry de la Boissière, fille d'honneur de Madame, venait d'en avoir un fils, le chevalier d'Orléans, qui fut depuis grand prieur de France.

Louis XIV pensa que c'était le moment d'éclater, et le mercredi 8 juin, Monsieur étant venu de Saint-Cloud pour dîner avec le roi à Marly, et étant, selon son habitude, entré dans le cabinet de son frère au moment où le conseil d'état en sortait, le roi à qui, sans doute, les affaires d'Europe commençaient à donner de l'inquiétude, aborda sèchement la question en débutant par faire des reproches à Monsieur sur la conduite de son fils. Le duc d'Orléans qui, le matin même, avait eu précisément une prise avec son confesseur, arrivant de fort mauvaise humeur, reçut mal le compliment et répondit avec aigreur à Sa Majesté que les pères qui avaient mené une certaine vie avaient peu de grâce et d'autorité à reprendre leurs enfants, surtout quand ces derniers puisaient leurs exemples dans leur propre famille. Le roi sentit le poids de la réplique; mais n'osant se fâcher, il se contenta de répondre qu'au moins M. le duc de Chartres ne devait pas, ne fût-ce que par considération pour sa femme, se montrer en public avec sa maîtresse. A quoi Monsieur qui, dans ses discussions avec son frère, ne voulait jamais avoir le dernier, répondit à son tour que le roi avait eu bien d'autres façons avec la feue reine, jusqu'à mettre dans la propre voiture de Marie-Thérèse, non pas une, mais deux de ses maîtresses, c'est-à-dire, Mlle de La Vallière et Mme de Montespan. Le roi outré s'emporta, et tous deux se mirent à crier à tue-tête.

La scène se passait dans un cabinet tout ouvert, et comme des portières seules séparaient les deux princes des courtisans et des valets, toute cette conversation était entendue. Monsieur reprochait au roi de lui avoir, lors du mariage du duc de Chartres, promis monts et merveilles, et de n'avoir rien tenu, ajoutant que de

cette façon il n'avait eu que le déshonneur et la honte du mariage sans en tirer aucun profit. Le roi de plus en plus furieux, répondit au prince que la guerre qu'on allait avoir l'obligeant à faire des économies, il le priait de n'être point étonné si ces économies portaient principalement sur ceux qui se montraient si peu complaisants à ses volontés.

Les deux frères en étaient là de la querelle quand on vint avertir le roi qu'il était servi. Louis XIV qu'aucune passion ne pouvait distraire de l'étiquette, sortit aussitôt du cabinet pour se rendre dans la salle à manger. Monsieur le suivit, le visage si enflammé, les yeux si brillants de colère, que quelques personnes firent l'observation qu'il aurait grand besoin d'être saigné. C'était aussi l'avis de Fagon qui en avait prévenu le prince peu de jours auparavant. Mais malheureusement Monsieur avait un vieux chirurgien, nommé Tancréde, qui saignait mal et l'avait manqué. Soit pour ne point lui faire de peine, soit qu'il n'eût confiance qu'en lui, le prince n'avait pas voulu se laisser saigner par un autre. Et effectivement, comme on le remarquait, le sang paraissait le suffoquer.

Cependant le dîner se passa comme à l'ordinaire; le duc d'Orléans, suivant son habitude, y mangea beaucoup. En sortant de table Monsieur mena la duchesse de Chartres à Saint-Germain, où elle allait faire visite à la reine d'Angleterre, et revint avec elle à Saint-Cloud.

Le soir Monsieur se remit à table; mais, vers l'entremets, comme il versait du vin de liqueur à M[me] de Bouillon, on s'aperçut qu'il balbutiait en montrant quelque chose de la main. Monsieur parlait quelquefois espagnol; on crut qu'il faisait une observation en cette langue et l'on voulut lui faire répéter sa phrase. Mais tout à coup la bouteille lui échappa, et il se laissa aller dans les bras de M. le duc de Chartres qui était près de lui. Aussitôt tout le monde se récria, car on vit bien qu'il venait d'être frappé d'une attaque d'apoplexie. On l'emporta à l'instant même dans son appartement, on le secoua, on le promena, on le saigna deux ou trois fois, on lui fit prendre l'émétique à triple dose; mais rien ne put le rappeler à la vie.

Un courrier fut expédié sans retard à Marly, pour annoncer au roi l'état dans lequel se trouvait son frère. Mais le roi, qui pour

des rieus accourait d'habitude chez Monsieur, se contenta de commander que ses carosses fussent prêts, et ayant ordonné au marquis de Gesvres d'aller à Saint-Cloud prendre des nouvelles de Monsieur, passa chez Mme de Maintenon, et après être demeuré un quart d'heure avec elle, rentra chez lui et se coucha, croyant sans doute à quelque artifice de la part de son frère, artifice qui aurait eu pour but d'amener un raccommodement dont le roi ferait ainsi les premiers frais.

Mais une heure et demie après que le roi fut couché, M. de Longueville arriva de la part du duc de Chartres. Il venait annoncer au roi que l'émétique et la saignée n'ayant rien fait, Monsieur allait de plus mal en plus mal. Le roi se leva, et comme son carosse était resté attelé, il y monta et partit aussitôt pour Saint-Cloud. Les courtisans qui s'étaient couchés en voyant le roi se mettre au lit, l'imitèrent encore quand ils le virent se lever et partir. Chacun appela ses gens, commanda les carosses et en peu d'instants tout Marly fut sur la route de Saint-Cloud. Monseigneur y alla comme les autres, mais avec une telle frayeur que l'on fut obligé de le porter dans sa voiture. En effet, il venait d'échapper presque miraculeusement à une attaque pareille.

Monsieur n'avait pas repris connaissance depuis qu'il s'était trouvé mal.

Le roi parut on ne peut plus affligé; il pleurait facilement et au bout d'un instant fut tout en larmes. Monsieur était, en effet, pour Louis XIV avec ses bâtards et la petite duchesse de Bourgogne, une des personnes qu'il aimait le plus; puis il n'était son cadet que de deux ans, s'était toute sa vie mieux porté que lui, et le roi, dans son égoïsme, devait être plus sensible qu'un autre à ces avertissements du ciel.

Le roi passa la nuit à Saint-Cloud, où il entendit la messe. Le matin à huit heures, Monsieur n'avait repris qu'un rayon de connaissance, et l'ayant perdu aussitôt, il ne donna plus aucune espérance. Mme de Maintenon et la duchesse de Bourgogne engagèrent alors le roi à revenir à Paris; ce à quoi il consentit facilement. Comme il allait monter en voiture, M. le duc de Chartres vint se jeter à ses pieds, en s'écriant :

— Que vais-je devenir si je perds Monsieur? car je sais que vous ne m'aimez point.

Mais le roi le releva, l'embrassa, lui dit tout ce qu'il put trouver de tendre en ce moment, puis revint à Marly.

Trois heures après, Fagon, à qui Louis XIV avait ordonné de ne point quitter Monsieur, parut au seuil de l'appartement du roi.

— Eh bien! monsieur Fagon, s'écria le roi, mon frère est donc mort?

— Oui, Sire, répondit le médecin, nul remède n'a pu agir.

A ces mots le roi pleura beaucoup, et Mme de Maintenon voyant sa tristesse, désirait lui faire manger un morceau chez elle; mais le roi ne voulut point commettre une pareille infraction aux règles prescrites par lui-même, et déclara qu'il dînerait, comme d'habitude, avec les dames.

Le repas fut court. Le roi sortit de table pour se renfermer chez Mme de Maintenon, où il restajusqu'à sept heures. Puis étant allé faire un tour dans ses jardins, il rentra pour régler avec M. de Pontchartrain le cérémonial des obsèques de son frère, et toutes choses arrêtées, il donna ses ordres à Desgranges, maître des cérémonies, soupa une heure plus tôt qu'à l'ordinaire, et aussitôt après avoir soupé il se coucha.

La foule, qui était accourue avec le roi à Saint-Cloud, s'écoula du château aussitôt que le roi en fut parti, de sorte que Monsieur, mourant, fut abandonné sur un lit de repos dans son cabinet, sans autre compagnie que Fagon, le duc de Chartres et les bas officiers de sa maison.

Le lendemain matin, qui était le vendredi 10 juin, M. de Chartres vint chez le roi pendant qu'il était encore au lit. Louis XIV lui parla avec beaucoup d'amitié. — Monsieur, lui dit-il, il faut que désormais vous me regardiez comme votre père; j'aurai soin de votre grandeur et de vos intérêts; j'oublierai tous les petits sujets de chagrin que j'ai eus contre vous. De votre côté vous oublierez toutes les peines que j'ai pu vous causer. Je désire que les avances d'amitié que je vous fais servent à vous attacher à moi, et que vous me donniez votre cœur comme je vous redonne le mien.

M. de Chartres ne put que se jeter aux pieds du roi et lui baiser les mains.

Après un si triste événement, après tant de larmes versées, personne ne douta que le reste du temps qu'on avait encore à

passer à Marly, ne fût le plus triste du monde; lorsque ce même jour, où le duc de Chartres était venu voir son oncle, les dames du palais, en entrant chez Mme de Maintenon, où était le roi avec Mme la duchesse de Bourgogne, entendirent de la chambre où elles se tenaient, et qui joignait la sienne, Louis XIV chanter des prologues d'opéras. Quelques instants après, le roi voyant Mme la duchesse de Bourgogne fort triste dans un coin de la chambre, se retourna vers Mme de Maintenon et lui dit : « Qu'a donc la princesse à être si mélancolique aujourd'hui? » Et comme Mme de Maintenon n'osait pas sans doute rappeler au roi la cause de cette tristesse, elle fit entrer les dames à qui Louis XIV ordonna de distraire sa petite-fille.

Ce ne fut pas le tout : au sortir du dîner, c'est-à-dire, vingt-six heures après la mort de Monsieur, monseigneur le duc de Bourgogne se mit à une table, et se retournant vers le duc de Mont fort :

— Voulez-vous jouer au brelan, duc? demanda-t-il.

— Au brelan? s'écria Montfort; mais vous n'y songez donc pas, Monseigneur; Monsieur n'est pas encore refroidi.

— Pardonnez-moi, Monsieur, répondit le jeune prince, j'y songe fort bien; mais le roi ne veut pas qu'on s'ennuie autour de lui; il m'a ordonné de faire jouer tout le monde et de donner moi-même l'exemple, de peur que personne ne l'osât faire le premier.

Le duc de Monfort salua, s'assit à la table du prince, et au bout d'un moment tout le monde jouait comme si rien ne fût arrivé.

Au reste, le roi tint parole au duc de Chartres : outre les pensions qu'il avait, il lui conserva toutes celles de Monsieur, de sorte que, Madame payée de son douaire et de toutes ses reprises, le jeune duc de Chartres se trouvait avoir, son apanage compris, dix-huit cent mille livres de rente, plus le Palais-Royal, Saint-Cloud et ses autres maisons. En outre, il eut, ce qui ne s'était jamais vu que pour les fils de France, des gardes et des Suisses, sa salle des gardes dans l'intérieur du château de Versailles, un chancelier et un procureur général, au nom duquel il plaiderait pour n'avoir point à plaider au sien propre, la nomination de tous les bénéfices de son apanage, excepté les évêchés; de plus il prit le nom de duc d'Orléans, gardant, non seulement ses régiments d'infanterie et de cavalerie, mais encore ceux qu'avait Monsieur,

ainsi que ses compagnies de gendarmes et de chevau-légers.

Le roi prit le deuil pour six mois, et se chargea de tous les frais de la pompe funèbre qui fut magnifique.

La cour, en perdant Monsieur, perdit ce qui lui restait de distraction et de plaisir, car déjà, depuis longtemps, il en était toute la vie et toute l'action. Il avait conservé le goût des folies qu'avait perdu son frère en devenant dévot; et quoiqu'il aimât l'ordre des rangs et des distinctions, et les fit garder tant qu'il pouvait, il savait conserver une si grande affabilité qu'il était à la fois aimé des grands et des petits. Sa familiarité était calculée de telle façon que tout en obligeant il conservait sa grandeur naturelle, si bien que les plus étourdis n'eurent jamais l'idée d'en abuser. Il avait appris de la reine sa mère cet art qu'elle possédait de tenir une cour, de sorte qu'il donnait chez lui une entière liberté, sans que cependant le respect et la dignité en souffrissent aucune altération. Voilà, avec une valeur incontestable, le compte des bonnes qualités de Monsieur; faisons celui des mauvaises tout en laissant de côté le plus grave reproche qu'on ait eu à lui faire.

Monsieur avait plus d'élégance que d'esprit; nulle éducation, nulle science, nulle lecture; la seule chose qu'il sût parfaitement c'était l'histoire des alliances et les généalogies des principales maisons nobles de France. Personne n'était plus faible de caractère, plus léger d'esprit, plus efféminé de corps. Aucun prince ne fut plus trompé, plus gouverné ni plus méprisé de ses favoris. Tracassier et indiscret comme les femmes au milieu desquelles il passait sa vie à caqueter, semant les noises et les discussions dans sa petite cour, se plaisant à brouiller les gens entre eux, s'amusant des propos qui ressortaient de ces brouilles et les répétant à ceux-là surtout qui eussent dû les ignorer, Monsieur avait toutes les mauvaises qualités des femmes qui se vengèrent de la concurrence qu'il leur faisait en le déshonorant.

Cependant tout se préparait pour la guerre. Le maréchal de Boufflers, qui commandait en Flandre, vint à Bruxelles pour se concerter avec l'Electeur. Le secret le plus profond fut gardé, et les mouvements des troupes furent ordonnés avec tant de mesure et réglés avec tant d'exactitude qu'à un jour dit, 30,000 hommes, commandés par M. de Puységur, se présentèrent simultanément devant les places principales des Pays-Bas, au moment où elles

ouvraient leurs portes, et s'en emparèrent presque sans coup férir. Les garnisons se rendirent; elles se composaient de Hollandais, qui furent renvoyés à La Haye avec armes et bagages, dans l'espérance que cette générosité détacherait les Provinces-Unies de la coalition.

En même temps une armée passait les Alpes, commandée par le maréchal de Catinat, exigeant du duc de Savoie une route militaire, et s'établissant à Crémone, pivot de nos futures opérations.

Deux généraux ennemis reçurent mission d'arrêter la marche des Français, l'un en Allemagne, l'autre en Italie. Ces deux hommes étaient l'anglais Churchill, comte et plus tard duc de Marlborough, déclaré général des troupes anglaises et hollandaises en 1702; et l'autre le prince Eugène, dont nous avons eu déjà occasion de parler.

Marlborough, le général qui, peut-être, a fait le plus de mal à la France, et dont les Français se sont vengés, comme ils se vengent de tout, par une chanson, gouvernait alors la reine d'Angleterre, et par le besoin que cette reine avait de lui, et par l'influence que lady Marlborough, sa femme, avait sur l'esprit de cette princesse. Mais pour lui ce n'était point assez que d'envelopper la reine dans une double nécessité, il voulut encore avoir l'appui du parlement, et il y était parvenu en donnant sa fille en mariage au grand trésorier Godolphin. Elève de Turenne, sous lequel il avait fait ses premières campagnes comme volontaire, aussi grand politique que Guillaume, plus brillant capitaine que ce prince, le comte de Marlborough était, de tous les généraux de l'époque, celui qui possédait au plus haut degré la tranquillité dans le courage, et la sérénité dans le péril. Soldat infatigable pendant la campagne, infatigable négociateur pendant le repos d'hiver, il parcourait toutes les cours d'Allemagne pour exciter les ressentiments ou pour réveiller les intérêts. Le premier mois le général hollandais, comte d'Atholne, essaya de lui disputer le commandement; mais dès le second il reconnut son infériorité et se rangea de lui-même à la place qui lui convenait. Le maréchal de Boufflers, comme nous l'avons dit, commandait les troupes françaises qui lui étaient opposées, ayant sous ses ordres le duc de Bourgogne. Mais, dès l'entrée en campagne, la fortune prit parti pour le comte de Marlborough, et après plusieurs échecs successifs le duc de Bourgogne,



Réception de Villeroi à Versailles.

sans doute rappelé par le roi, qui ne voulait pas exposer l'un de ses petits-fils à être battu, quitta l'armée et revint à Versailles. Boufflers continua de lutter contre Marlborough, mais sans pouvoir reprendre l'offensive, et le général anglais avançant toujours sans perdre un seul instant sa supériorité, conquit sur nous Venloo, Ruremonde et Liége.

Le prince Eugène, alors âgé de trente-sept ans, dans toute l'activité de la jeunesse et dans toute la force de son génie militaire, vainqueur des Turcs, qu'il venait de forcer à la paix, descendait en Italie par les terres de Venise, avec 30,000 Autrichiens ou Allemands, et la liberté entière de s'en servir à sa volonté.

Les deux généraux ennemis avaient un grand avantage sur les généraux français, c'était celui d'être parfaitement libres de leurs mouvements, et de pouvoir s'inspirer de l'occasion, tandis qu'au contraire Catinat et Boufflers avaient leur plan tout fait envoyé de Versailles, et se trouvaient enchaînés par la prétention qu'avait Louis XIV d'être le premier général de son époque, comme il avait celle d'en être le premier politique, double prétention qui lui avait fait également détester Turenne et Condé, Colbert et Louvois.

Catinat ne fut pas plus heureux contre le prince Eugène, que Boufflers ne l'avait été contre Marlborough. En effet, le général autrichien força le poste de Carpi, s'empara de tout le pays qui s'étend entre l'Adige et l'Adda, pénétra dans le Bressan et força Catinat de reculer jusque derrière l'Oglio.

Louis XIV pensa alors que c'était le moment d'utiliser les talents de son favori Villeroi, et il l'envoya en Italie avec ordre à Catinat de le reconnaître pour son chef.

Le maréchal, duc de Villeroi, que l'on donnait comme chef au vainqueur de Staffarde et de Marsailles, était le fils de ce vieux duc de Villeroi que nous avons vu gouverneur de Louis XIV. Elevé avec le roi, il avait été de toutes ses campagnes et de tous ses plaisirs. Il avait une grande réputation de bravoure et d'honnêteté; il était, disait-on, bon et sincère ami, magnifique en toutes choses, mais ce n'étaient point là les qualités suffisantes à un homme appelé à combattre l'un des premiers généraux de l'époque. Villeroi débuta dans sa campagne par un échec en faisant attaquer le

prince Eugène au poste de Chiari, et la termina en se laissant prendre à Crémone, avec une partie de son état-major.

Il va sans dire que plus la faveur de Villeroi avait été grande, plus les courtisans s'emportèrent contre lui. Les attaques dont on le poursuivait furent si violentes et si publiques à Versailles que Louis XIV se crut obligé de les interrompre en disant : — On se déchaîne contre Villeroi parce qu'il est mon favori.

Le mot étonna tout le monde ; c'était la première fois que le roi le prononçait et il avait attendu l'âge de soixante-quatre ans pour s'en servir.

Cependant l'armée d'Italie ne pouvait rester sans chef; on y envoya M. de Vendôme.

Louis-Joseph, duc de Vendôme, était arrière-petit-fils d'Henri IV, et fils du duc de Mercœur, qui avait épousé Laure Mancini. Il était d'une taille ordinaire, un peu gros, mais vigoureusement bâti, alerte et adroit; il avait, avant les accidents qui le défigurèrent, comme on le verra bientôt, le visage noble et l'air royal, beaucoup de grâce dans le maintien, beaucoup de facilité dans la parole, beaucoup d'esprit naturel, qui, soutenu par la hardiesse que lui donnait sa position princière, se tourna depuis en audace. Sa connaissance du monde était parfaite : il en savait à fond tous les personnages. Sous une apparente insouciance, il avait un soin et une adresse étranges à profiter de tout. Admirable courtisan, il sut, près de Louis XIV, tirer parti même de ses vices. Poli avec art et surtout avec choix, plein de mesure dans sa politesse, insolent à l'excès dès qu'il croyait devoir en sortir, familier et populaire avec les soldats et les gens du commun, il voilait sous cette familiarité et sous cette popularité un orgueil qui voulait tout et qui dévorait tout. A mesure que son rang s'augmenta, sa hauteur, son opiniâtreté, son orgueil grandirent; enfin, plus tard il en arriva à ne plus écouter aucune espèce d'avis et à n'avoir plus auprès de lui que des valets, n'ayant pas voulu admettre de supérieurs et ne pouvant pas tolérer d'égaux.

Le vice dominant de M. de Vendôme, à part le vice honteux que Saint-Simon s'étonne que Louis XIV lui ait pardonné, était la paresse. Dix fois il manqua d'être enlevé par l'ennemi, parce que, placé dans un logement commode ou trop éloigné, aucun avis, aucun conseil, aucune prière, ne pouvaient lui faire quitter



Vendôme.

ce logement. Il perdit des batailles et laissa souvent échapper le bénéfice d'une campagne heureuse pour n'avoir pu se résoudre à quitter un camp où il se trouvait à sa guise. Rarement on parvenait à le faire lever avant quatre heures de l'après-midi. Comme dès-lors il n'avait plus aucun temps à donner à sa toilette, il était d'une malpropreté extrême, et dont il finit par tirer vanité. Son lit, dans lequel il ne se contraignait en rien, dit Saint-Simon, était plein de chiens qui s'y mettaient aussi à l'aise que lui et de chiennes qui y faisaient leurs petits. Sa thèse favorite était que tout le monde était aussi sale que lui, et qu'une fausse honte seule empêchait les hommes d'avouer leur penchant naturel à vivre comme les plus immondes animaux. Louis XIV arriva un jour comme il soutenait cette proposition à Mme de Conti qui était la personne la plus propre et la plus recherchée du monde.

Aussitôt levé, M. de Vendôme passait dans sa garderobe. Là, en sa qualité d'arrière-petit-fils d'Henri IV, il abusait du cérémonial introduit par les rois d'avoir deux trônes. Là, il dictait ou écrivait ses lettres, recevait ses généraux, déjeunait ou dînait à fond. Aussi, Mme la Duchesse disait-elle que les syrènes étaient moitié femme et moitié poisson, mais que M. de Vendôme était moitié homme et moitié chaise-percée. Dans notre *Histoire de la Régence*, nous dirons plus tard quelle influence la chaise-percée de M. de Vendôme eut sur les destinées du monde.

Tout cela terminé, et, comme on le voit, ces soins lui prenaient la meilleure partie de son temps, il s'habillait, jouait gros jeu soit au piquet, soit à l'hombre, et, s'il le fallait absolument, il montait à cheval.

M. de Vendôme pouvait avoir, à l'époque où nous sommes arrivés, quarante ans à peu près, et était déjà connu militairement pour avoir commandé, en 1695, l'armée de Catalogne en remplacement de M. de Noailles. Dans cette campagne il avait pris Ostalric, battu la cavalerie espagnole, et étant entré à Barcelonne après avoir accordé à cette ville une capitulation honorable, il avait été reçu vice-roi en grande cérémonie. Mais à peine installé dans sa vice-royauté qui, à ce qu'il paraît, lui avait porté malheur, M. de Vendôme était revenu précipitamment à Paris, pour cause de santé. Alors il s'était mis entre les mains des chirurgiens qui ne l'avaient lâché qu'avec perte de la moitié de son nez et de sept ou

huit de ses dents. Si brave et si grand vainqueur que fût M. de Vendôme, de pareilles blessures ne laissèrent pas que d'effrayer quelque peu la cour. Il sollicita donc un commandement qui l'en éloignât, obtint celui d'Italie et reçut en partant quatre mille louis pour son équipage, Son frère, le grand prieur, servit sous ses ordres.

Jacques Fitz-James, fils naturel du roi Jacques II et d'Arabelle Churchill, sœur de Marlborough, connu sous le titre de duc de Berwick, fut envoyé pour commander en Espagne à la place de M. de Vendôme.

Laissons Berwick en face des Portugais, Vendôme en face des Autrichiens, et Villars en face des Anglais et des Impériaux, triple lutte d'où jailliront les victoires de Friedlingen, d'Hochstet, de Cassano et d'Almanza, et les défaites de Bleuheim, de Ramlllies et de Malplaquet, et revenons à Versailles.

Avant de retourner à l'armée de Flandre, Villars avait à peu près pacifié les Cévennes. L'un des principaux chefs des Cévenols, Jean Cavalier, dont nous avons parlé, avait traité avec le maréchal moyennant la promesse qui lui avait été faite du titre de colonel et d'un régiment. Au moment où nous revenons à Versailles, on s'occupait fort de la prochaine arrivée du jeune chef, qui était un beau garçon de vingt-sept ou vingt-huit ans, tout au plus, et, à ce qu'on assurait, d'une élégance de formes remarquable pour un homme de sa classe. Par toute la route Cavalier avait été parfaitement accueilli et à Macon, où il s'était arrêté un instant, il reçut de M. de Chamillart un courrier qui avait ordre de le conduire à Versailles. La réception que lui fit le ministre confirma le futur colonel dans les rêves d'avenir qu'il avait pu faire. Le ministre lui avoua qu'on s'était fort occupé de lui à la cour, lui promit toute sa bienveillance, et lui affirma que les plus grands seigneurs et les plus grandes dames de Versailles n'étaient pas moins bien disposés en sa faveur qu'il l'était lui-même. Bien plus, il ajouta que le roi désirait le voir, et qu'il n'avait, en conséquence, qu'à se tenir prêt pour être présenté le surlendemain; qu'on le ferait placer sur le grand escalier où le roi devait passer.

Cavalier revêtit son plus beau costume. Il était d'une figure fine à laquelle sa grande jeunesse, ses longs cheveux blonds et la douceur de ses yeux donnaient beaucoup de charmes. Deux ans de

guerre lui avaient, d'ailleurs, procuré une tournure martiale. Bref, au milieu des plus élégants, il pouvait passer pour un charmant cavalier.

La curiosité fut grande à l'aspect du jeune Cévenol; tout le ban et l'arrière-ban des courtisans était dans l'admiration; mais, comme personne ne savait encore quel visage lui ferait Louis XIV, nul n'osa l'aborder de peur de se compromettre, l'accueil du roi devant servir de régulateur à tout le monde. Quant à lui, après un instant d'embarras en présence de ces regards curieux et de ce silence affecté, il s'appuya contre la rampe de l'escalier, croisant ses jambes l'une sur l'autre et jouant dédaigneusement avec la plume de son chapeau.

Bientôt une grande rumeur se fit entendre; Cavalier se retourna et aperçut Louis XIV. C'était la première fois qu'il voyait le roi; à sa vue il se sentit faiblir et le sang lui monta au visage.

Arrivé à la hauteur de Cavalier, le roi s'arrêta, sous prétexte de faire remarquer à Chamillart un nouveau plafond que venait de terminer Lebrun; mais en effet pour regarder tout à son aise



l'homme singulier qui avait lutté contre deux maréchaux de France, et traité de pair à pair avec un troisième; puis, lorsqu'il l'eut examiné tout à son aise :

— Quel est ce jeune seigneur? demanda-t-il à Chamillart.

— Sire, répondit le ministre en faisant un pas pour le présenter au roi, c'est le colonel Jean Cavalier.

— Ah! oui, dit dédaigneusement le roi, l'ancien boulanger d'Anduze.

Puis, haussant les épaules en signe de mépris, il continua son chemin.

Cavalier, de son côté, avait fait, comme Chamillart, un pas en avant, croyant que Louis XIV allait s'arrêter, lorsque cette dédaigneuse réponse du grand roi le changea en statue. Un instant il demeura immobile et pâlissant, au point qu'on eût pu croire que la vie l'abandonnait; puis, instinctivement il porta la main à son épée; mais aussitôt comprenant qu'il était perdu s'il restait un instant de plus parmi ces hommes qui, tout en ayant l'air de trop le mépriser pour s'occuper de lui, ne perdaient pas de vue un de ses mouvements, il s'élança de l'escalier sous le vestibule, se précipita dans le jardin qu'il traversa en courant, et rentra à son hôtel, maudissant l'heure où, se fiant aux promesses de M. de Villars, il avait abandonné ses montagnes, dans lesquelles il était aussi roi que Louis XIV l'était à Versailles.

Le soir même il reçut l'ordre de quitter Paris et de rejoindre son régiment.

Cavalier partit sans avoir revu M. de Chamillart.

Le jeune Cévenol retrouva ses compagnons à Mâcon, et sans leur raconter l'étrange réception que le roi lui avait faite, il leur laissa soupçonner pourtant qu'il craignait non seulement qu'on ne tînt pas fidèlement les promesses de Villars, mais encore qu'on ne lui jouât quelque mauvais tour. Il les engagea, en conséquence, à gagner la frontière et à le suivre à l'étranger.

Alors ces hommes, dont il a été si longtemps le chef, et dont il est encore l'oracle, se mettent en marche sans savoir même où Cavalier les conduit. Arrivés à Dinan, ils font leur prière, puis désertant tous ensemble une patrie inhospitalière, ils traversent le mont Belliard, se jettent dans le Porentruy et prennent le chemin de Lausanne.

Cavalier comprenant que tout était fini pour son parti, passa en Hollande, puis en Angleterre, où il reçut de la reine Anne un accueil des plus honorables: il accepta du service et eut le comman-

dement d'un régiment de réfugiés; de sorte qu'il occupa dans la Grande-Bretagne ce grade de colonel qui lui avait été vainement offert en France. Cavalier commandait son régiment à la bataille d'Almanza, et il se trouva, par hasard, opposé à un régiment français. Alors ces vieux ennemis se reconnurent et, rugissants d'une même colère, sans entendre aucun commandement, sans exécuter aucune manœuvre, se ruèrent les uns sur les autres avec une telle furie, qu'au dire du maréchal de Berwick, ils se détruisirent presque entièrement. Cavalier survécut cependant à cette boucherie, dont il avait largement pris sa part, et à la suite de laquelle il fut nommé officier-général et gouverneur de l'île de Wight. Enfin, sa vie se prolongea jusqu'en 1740, qu'il mourut à Chelsea, âgé de soixante ans.

Vers l'époque où se terminait cette guerre civile des Cévennes, qui avait désolé si longtemps nos provinces du midi, une nouvelle arriva à Paris, rapide et inattendue comme un coup de foudre : on apprit que Mme de Montespan était morte, le vendredi 27 mai 1707, à trois heures du matin.

Nous avons dit qu'une fois chassée de la cour par l'intermédiaire de M. le duc du Maine, son fils, l'ancienne favorite s'était retirée à la communauté de Saint-Joseph; mais que ne pouvant s'accoutumer à la vie du cloître, elle allait souvent promener à Bourbon-l'Archambault et ailleurs ses remords ou plutôt ses espérances; car Mme de Montespan, plus jeune de cinq ou six ans que Mme de Maintenon, et toujours belle, se flattait, à la mort de celle-ci, de rentrer à la cour et de reprendre sa puissance sur le roi. Mme de Montespan passait donc sa vie à aller des eaux de Bourbon aux terres d'Antin, et des terres d'Antin à Fontevrault. Tout ce qu'elle avait pu corriger en elle, elle l'avait fait, ou pour mieux dire elle avait gardé ses défauts et acquis des vertus. Devenue pieuse, charitable et laborieuse, elle était restée altière, dominante et résolue. Elle en était venue à donner près des trois quarts de ce qu'elle possédait aux pauvres, mais comme si ce n'était point assez de cet abandon de sa fortune, elle faisait aussi le sacrifice de son temps : huit heures de la journée étaient consacrées par elle à des travaux d'aiguille destinés aux hôpitaux. Sa table, et elle avait aimé la table avec excès, était devenue simple et même frugale; à chaque heure du jour elle quittait le jeu, la compagnie, la conversa-

tion, pour aller prier dans son oratoire. Ses draps et ses chemises étaient de grosse toile jaune, cachés, il est vrai, sous des draps et des chemises ordinaires. Elle portait des bracelets, des jarretières et une ceinture à pointes de fer; et cependant, malgré cette austérité qui, dans son esprit, avait pour but de la rapprocher du ciel, elle avait une telle crainte de la mort qu'elle payait plusieurs femmes dont l'unique emploi était de veiller près de son lit. Elle couchait tous ses rideaux ouverts avec toutes les veilleuses autour d'elle, beaucoup de lumière dans la chambre, et comme elle avait pris soin de les faire dormir le jour, chaque fois qu'elle se réveillait, elle voulait les trouver causant, riant ou jouant, tant elle craignait que la mort ne profitât de leur assoupissement pour la frapper. Et avec cela, chose étrange, jamais autour d'elle ni médecin, ni chirurgien.

Puis, par un autre contraste, l'ancienne favorite avait conservé cette étiquette princière et cet extérieur de reine dont elle avait pris l'habitude au temps de sa faveur. Son fauteuil avait le dos appuyé au pied de son lit, et il n'en fallait pas chercher d'autre dans la chambre, pas même pour ses enfants, Mme la duchesse d'Orléans et Mme la duchesse de Bourbon. Monsieur l'avait toujours fort aimée, et ainsi faisait la grande Mademoiselle, dont nous avons, en 1693, oublié de consigner la mort : à ceux-là seulement on apportait des fauteuils. On peut juger par là comment elle recevait tout le monde : c'était avec de petites chaises à dos, semées çà et là dans son appartement, et dont ses nièces, pauvres filles sans fortune, faisaient d'ordinaire les honneurs.

Cela n'empêchait pas, dit Saint-Simon, que, par une fantaisie qui s'était tournée en devoir, toute la France n'y allât.

Et cependant, le père Latour, son confesseur, avait tiré d'elle un terrible acte de pénitence: c'était de demander pardon à son mari et de se remettre entre ses mains. Une fois décidée à cette démarche, l'altière favorite l'accomplit de bonne grâce : elle écrivit à M. de Montespan dans les termes les plus soumis et lui offrit de retourner avec lui s'il la daignait recevoir, ou de se rendre en quelque lieu qu'il lui voulût désigner. Mais M. de Montespan lui fit répondre qu'il ne voulait ni la recevoir, ni lui prescrire rien, ni surtout entendre parler d'elle pendant tout le reste de sa vie. Effectivement M. de Montespan mourut sans lui pardonner, et à

cette mort elle prit le deuil comme les veuves ordinaires. Mais ni avant ni après, elle ne reprit jamais ses livrées, ni ses armes, qu'elle avait quittées pour prendre les armes de sa famille.

Belle et fraîche jusqu'au dernier moment de sa vie, elle croyait toujours être malade et prête à mourir. Cette inquiétude la poussait sans cesse à voyager, et dans ses voyages elle emmenait toujours avec elle une compagnie de sept ou huit personnes, et ces personnes, qui s'étaient frottées à elle, et sur lesquelles son esprit s'était répandu comme le parfum de la rose sur le caillou de Saadi, ces personnes qui n'étaient pas elle, mais qui avaient vécu près d'elle, reportaient dans le monde ce dialogue animé, cette vive repartie, ce sel attique, que l'on appelle encore aujourd'hui l'*esprit des Mortemart.*

La dernière fois qu'elle alla à Bourbon-l'Archambault, quoiqu'elle fût en pleine et excellente santé, elle eut un pressentiment de sa mort, et disait qu'elle était à peu près sûre de ne point revenir de ce voyage. Elle paya deux années d'avance des pensions qu'elle faisait en grand nombre, presque toutes à de pauvres gens de noblesse, et doubla ses aumônes.

En effet, Mme de Montespan, quelques jours après son arrivée à Bourbon, se trouva tout à coup si mal dans la nuit du 26 mai, que les veilleuses effrayées envoyèrent éveiller à l'instant même toutes les personnes qui se trouvaient chez elle. Mme de Cœuvres accourut des premières, et la trouvant prête à suffoquer, lui administra à tout hasard l'émétique.

Ce remède rendit à la malade une tranquillité d'un instant dont elle profita pour se confesser. Mais avant sa confession privée elle fit sa confession publique, racontant toutes les fautes dont, depuis vingt ans, elle portait la peine; puis elle passa à sa confession privée, et celle-ci accomplie elle reçut les sacrements; et, chose singulière, à ce moment suprême, cette terreur de la mort, sa compagne incessante, l'abandonna, comme si son ombre froide et glacée se fût évanouie aux splendeurs célestes qu'elle contemplait déjà.

D'Antin, son fils, qu'elle n'avait jamais aimé, mais qu'elle avait cependant, par repentir bien plus que par tendresse, rapproché d'elle depuis quelque temps, arriva au chevet de son lit comme elle allait expirer; elle le reconnut et put lui dire encore :

— Vous me trouvez, mon fils, dans un état bien différent de celui où j'étais la dernière fois que nous nous sommes vus.

Cinq minutes après elle expira.

Presque aussitôt d'Antin partit, et le corps et les funérailles re.-tèrent à la merci des valets.

Mme de Montespan avait légué son corps au tombeau de sa famille, situé à Poitiers, son cœur au couvent de La Flèche, et ses entrailles au prieuré de Saint-Menoux, peu distant de Bourbon-l'Archambault. Un chirurgien de village procéda donc à l'autopsie et sépara le cœur et les entrailles du corps. Le corps demeura longtemps sur la porte de la maison, tandis que les chanoines de la Sainte-Chapelle et les prêtres de la paroisse disputaient leur rang; le cœur, enfermé dans une boite de plomb, fut expédié à La Flèche; enfin les entrailles furent mises dans un coffre et placées, à l'aide d'une hotte, sur le dos d'un paysan qui se mit en marche avec elles pour Saint-Menoux. Au milieu du chemin l'envie prit au commissionnaire de savoir quel genre de fardeau il portait; il ouvrit alors le coffre, et comme on ne l'avait prévenu de rien, il crut être le jouet de quelque mauvais plaisant, et jeta ce qu'il contenait sur le revers d'un fossé. Un troupeau de porcs passait en ce moment, et les plus immondes des animaux dévorèrent les entrailles de la plus hautaine des femmes.

Avec le type vivant de la grande époque de Louis XIV disparaissaient tous les souvenirs secondaires. Versailles lui-même, ce courtisan de granit, se pliait au gout du jour en changeant sa grotte de Thétis en une chapelle.

Cette grotte de Thétis, dont on voit encore aujourd'hui des fragments dans le bosquet des Bains d'Apollon, avait été, vers la fin des amours du roi avec La Vallière, et vers le commencement de ses infidèles amours avec Mme de Montespan, une des retraites favorites de Louis XIV. Tous les artistes s'étaient réunis pour en faire un lieu de mystérieuses délices: Perraut en avait dessiné l'architecture, Lebrun les statues, et sur les dessins de Lebrun, Girardon avait fouillé le marbre, et d'un bloc gigantesque avait fait saillir le groupe principal. Mais dès 1699 Louis XIV avait condamné la grotte aux mondains souvenirs, et sur ses ruines avait commencé de faire bâtir la chapelle qu'on y voit encore aujourd'hui.

seulement la pénitence ne s'étendit pas du plaisir jusqu'à l'orgueil. Louis XIV, comme M[me] de Montespan, en était au repentir peut-être, mais pas encore à l'humilité. Mansard, qui était chargé de l'exécution de la chapelle, l'éleva bien plus à Louis XIV qu'à Dieu. Il mit le tabernacle du Seigneur au rez-de-chaussée, et la tribune royale au premier étage.

Peut-être est-ce ce singulier contraste qui, six ans après, fit prononcer à Massillon, sur le cercueil de Louis XIV, l'oraison funèbre qui commençait par ces paroles, et dont le passé et le présent mis en face l'un de l'autre doublaient la sublimité :

« Dieu seul est grand, mes frères. »

Ce fut pendant cette année, où s'acheva la chapelle, qu'eut lieu la terrible famine de 1709. Les oliviers, cette grande ressource du Midi, périrent tous sans exception ; la plupart des arbres fruitiers ne virent point paraître leurs feuilles au printemps, et toute espérance de récolte fut d'avance détruite. Il n'y avait point de magasins en France ; on essaya de faire venir du blé du Levant ; mais il fut pris par les vaisseaux ennemis qui, depuis longtemps, dépassaient les nôtres en nombre. Nos armées mouraient de faim, tandis qu'au contraire les Hollandais, ces facteurs des nations, approvisionnaient, aux mêmes prix que dans les années d'abondance, les armées étrangères, de blé et de fourrage.

Louis XIV envoya sa vaisselle à la monnaie. Cette opération se fit contre l'avis du chancelier et du contrôleur-général, qui faisaient observer avec raison que cette ressource, trop faible pour apporter un grand secours à l'État, manifestait notre détresse à l'ennemi. En effet, le peuple continua d'avoir faim, et comme la faim éteint tout autre sentiment, pour la première fois Louis XIV vit des placards injurieux s'afficher dans les carrefours et jusque sur les piédestaux de ses statues. Le Dauphin, que le peuple aimait et auquel il n'avait rien à reprocher, puisqu'il était toujours resté ostensiblement et réellement étranger aux affaires qui avaient amené la ruine de l'État, n'osait plus venir à Paris ; car, s'il y venait par hasard et que sa voiture fût reconnue, il était suivi à l'instant même par le peuple, qui avec le cri de la douleur lui demandait un pain qu'il ne pouvait pas lui donner.

Ce fut alors qu'on songea à établir l'impôt du *dixième*, ainsi

nommé parce qu'il se composait du dixième du revenu. Cet impôt était excessif : aussi Louis XIV résista-t-il longtemps quand on lui proposa de l'établir. Alors son nouveau confesseur, le jésuite Le Tellier (car le père La Chaise était mort le 20 janvier 1709, après trente-deux ans de direction de la conscience royale), voyant Louis XIV triste et rêveur, lui demanda la cause de cette préoccupation. Le roi répondit que la nécessité de l'impôt, si bien justifiée qu'elle fût, ne pouvait combattre victorieusement les scrupules qui s'élevaient dans son esprit; qu'il avait des doutes, et qu'avant de permettre l'établissement de cet impôt, il eût désiré que ses doutes fussent éclaircis. Le jésuite répondit au roi que ses scrupules étaient d'une âme délicate, qu'il les approuvait et qu'il consulterait, dans le but de tranquilliser sa conscience, les casuistes les plus éclairés de la compagnie. En effet, après avoir disparu trois jours, le confesseur revint et assura intrépidement à son pénitent royal qu'il n'y avait pas matière à scrupule, attendu qu'étant le seul et véritable maître de tous les biens de son royaume, c'était, en quelque sorte, sur lui-même qu'il prélevait l'impôt. — Ah ! dit le roi en respirant, vous me soulagez beaucoup, mon père, et me voilà tranquille désormais.

Huit jours après, l'édit fut rendu.

Le père La Chaise était mort à plus de quatre-vingts ans. Plusieurs fois, quoique sa tête et sa santé fussent restées assez fermes, il voulut, mais inutilement, se retirer : c'est que le prêtre, bon homme au fond et assez sage conseiller, sentait venir la décadence prochaine de son corps et de son esprit. En effet, les infirmités et la décrépitude l'assaillirent bientôt de concert; les jésuites qui le suivaient de l'œil, lui firent comprendre qu'il était temps de songer à la retraite; c'était le désir qu'il avait déjà manifesté; il revint donc à la charge auprès du roi, priant, suppliant Sa Majesté de le laisser penser à son propre salut, incapable qu'il se sentait de diriger désormais celui des autres; mais Louis XIV ne voulut rien entendre. Les jambes tremblantes du bon père, sa mémoire éteinte, son jugement perdu, ses connaissances brouillées, rien ne rebuta le roi : il continua à se faire amener aux jours et aux heures accoutumées ce demi-cadavre et à dépêcher avec lui les affaires de sa conscience. Enfin le lendemain d'un de ses voyages à Versailles, le père La Chaise s'affaissa si fort qu'il reçut les sa-

crements. La sainte cérémonie terminée, il demanda une plume et de l'encre et eut encore le courage d'écrire de sa main au roi une longue lettre, à laquelle ce prince fit de sa main aussi une réponse tendre et prompte. Après quoi le père La Chaise ne s'appliqua plus qu'à songer à Dieu.

Deux autres jésuites se trouvaient près du moribond; c'était le père Le Tellier, provincial, et le père Daniel, supérieur de la maison professe. Ils lui demandaient deux choses : la première, s'il avait accompli les commandements de sa conscience, et la seconde, s'il avait pensé, dans ses derniers moments d'influence sur le roi, au bien et à l'honneur de la compagnie. Le père La Chaise répondit que sur le premier point il était en repos; que sur le second point, on s'apercevrait bientôt par les effets qu'il n'avait rien à se reprocher. Après avoir donné aux deux jésuites cette double assurance, le père La Chaise expira paisiblement à cinq heures du matin.

A son lever, Louis XIV vit apparaître les deux jésuites. Ils apportaient les clés du cabinet du confesseur, dans lequel il y avait beaucoup de papiers que l'on supposait secrets et que l'on croyait importants. Le roi les reçut devant tout le monde et fit un grand éloge de la bonté du père La Chaise : — Il était si bon, dit Louis XIV, que je le lui reprochais souvent. Alors il me répondait : « Ce n'est pas moi qui suis bon, Sire, c'est vous qui êtes mauvais. »

Ce propos était si étrange dans la bouche de Louis XIV, que tous ceux qui l'entendirent baissèrent les yeux, ne sachant quelle contenance tenir.

La question faite au père La Chaise par les deux jésuites, et qui avait pour but de savoir si le roi choisirait son nouveau directeur dans leur compagnie, avait plus de portée qu'on ne pourrait le croire au premier abord. En effet, Maréchal, premier chirurgien de Louis XIV, lequel avait succédé à Félix, homme probe et sévère, raconta tout haut qu'un jour étant dans le cabinet du roi, qui regrettait le père La Chaise et louait l'attachement de son confesseur pour sa personne, le roi lui cita comme une marque de cet attachement que, peu d'années avant sa mort, le père La Chaise lui avait demandé en grâce de choisir un confesseur dans sa compagnie, en ajoutant qu'il connaissait bien cette compagnie, qu'elle était très étendue, qu'elle était composée de bien des sortes de gens

dont on ne pouvait répondre et dont l'esprit et le pouvoir s'étendaient partout ; qu'il ne fallait pas pousser ces gens au désespoir en leur ôtant la direction de la conscience du roi et par conséquent l'influence qu'il pouvait prendre par là aux affaires temporelles, et se mettre ainsi dans un péril dont lui-même ne pourrait répondre ; car, disait-il encore, un mauvais coup est bientôt fait et n'est pas sans exemple.

Le roi se souvint de ce précieux avis ; il voulait vivre et vivre en sûreté. Les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers furent donc chargés d'aller à Paris et de s'informer lequel d'entre tous les jésuites était le plus digne de l'honneur qu'attendait la société. Les deux ducs choisirent le père Le Tellier.

Le père Le Tellier était entièrement inconnu du roi lorsqu'il obtint cette faveur, et Louis XIV avait vu pour la première fois son nom sur une liste de cinq ou six jésuites que le père La Chaise lui avait présentée comme des sujets propres à lui succéder. Il avait passé par tous les degrés de la compagnie ; il avait été professeur, théologien, recteur, provincial et écrivain ardent sur le molinisme, poursuivant le renversement de toutes les autres sectes, ambitieux d'établir sa compagnie sur les ruines des autres sociétés, nourri dans les principes du prosélytisme le plus violent, admis à tous les secrets de l'ordre, à cause du génie que la société lui avait reconnu ; il n'avait vécu depuis dix ans que d'études, d'intrigues et d'ambition. Son esprit dur, entêté, infatigable, incessamment appliqué aux questions d'influence, dépourvu de tout autre goût, méprisant toute société, ennemi de toute dissipation, ne faisant cas des hommes, même de ceux qui appartenaient au même ordre que lui, qu'en raison de la conformité de leur caractère avec le sien et de leurs passions avec les siennes, exigeant chez les autres un travail pareil à celui auquel il se livrait sans interruption, et ne comprenant pas avec sa tête et sa santé de fer qu'on pût jamais avoir besoin de repos ; en outre, faux, trompeur, cachant les plis sous les replis, exigeant tout, ne rendant rien, manquant aux paroles les plus expressément données lorsqu'il ne lui importait pas de les tenir, poursuivant avec fureur ceux qui les avaient reçues et qui pouvaient lui reprocher sa mauvaise foi, ayant conservé toute la rudesse de son extraction, grossier et ignorant à surprendre, insolent et impétueux à effrayer, ne connais-

sant du monde ni ses mesures ni ses degrés, ni ses engagements; c'était un homme terrible qui, couvert ou à découvert, ne marchait qu'à un seul but, c'est-à-dire à la destruction de tout ce qui pouvait lui nuire, et qui, parvenu à l'autorité, ne se cacha plus de ce désir et de cette volonté.

La première fois qu'il fut présenté à Louis XIV, le roi vit s'avancer un homme d'un extérieur repoussant, d'une physionomie ténébreuse et fausse avec des yeux louches et méchants. Il n'y avait avec le roi que Blouin, le premier valet de chambre, et Fagon le médecin; l'un appuyé sur la cheminée, l'autre courbé sur son bâton, tous deux examinant avec intérêt cette première entrevue.

— Mon père, demanda le roi, quand on eut nommé le nouveau confesseur, êtes-vous parent de MM. Le Tellier?

— Moi, Sire, répondit le père en s'anéantissant devant le roi,



moi, parent de MM. Le Tellier, je suis bien loin de cela, étant seulement fils d'un pauvre paysan de Basse-Normandie.

Fagon, qui avait écouté ces paroles et remarqué l'air dont elles avaient été prononcées, s'approcha alors de Blouin, et lui montrant le jésuite du coin de l'œil : — Voilà, lui dit-il, un grand hypocrite ou je me trompe fort.

Tel était l'homme aux mains duquel tombait l'avenir du roi et de l'État, puisque Louis XIV avait dit : l'État c'est moi.

En arrivant au poste élevé qu'il venait de conquérir, le père Le Tellier songea d'abord à venger ses injures particulières. Les jansénistes avaient fait condamner à Rome un de ses livres traitant des cérémonies chinoises. Il était mal personnellement avec le cardinal de Noailles : il envoya aux évêques des lettres, des mandements et des accusations contre ce cardinal, au bas desquels ils n'avaient plus qu'à mettre leur nom, et vingt dénonciations arrivèrent à la fois à Louis XIV contre ce prélat. Puis il envoya à Rome cent trois propositions presque toutes jansénistes à condamner. Le Saint-Office en condamna cent une.

Louis XIV oublia ou plutôt se souvint que les solitaires de Port-Royal avaient produit des hommes qui s'étaient appelés Arnauld, Nicole, Le Maistre, Herman et Sacy ; que ces hommes avaient jusqu'à l'époque de sa mort, c'est-à-dire jusqu'en 1699, entouré de respect Mme de Longueville, sa vieille ennemie, qui, ne voulant plus être galante, s'était faite dévote, et qui, ne pouvant plus combattre, voulait intriguer, et les persécutions, à peu près éteintes sous le père La Chaise, recommencèrent avec une nouvelle ardeur sous le père Le Tellier.

Cependant le roi avait vendu pour quatre cent mille francs de vaisselle d'or; les plus grands seigneurs, à son exemple, envoyèrent leur vaisselle d'argent à la monnaie; Mme de Maintenon ne mangeait plus que du pain d'avoine; enfin Louis XIV n'hésita pas à faire demander la paix aux Hollandais, autrefois si méprisés par lui.

C'est que, comme nous l'avons dit, Louis XIV avait perdu successivement les batailles de Blenheim, de Ramillies, de Turin et de Malplaquet.

La bataille de Blenheim nous avait coûté, à nous, une armée superbe, tout le pays situé entre le Danube et le Rhin, et à la maison de Bavière, notre alliée, ses états héréditaires.

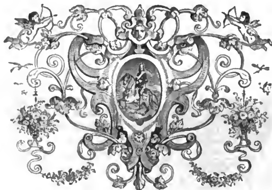
La défaite de Ramillies, nous avait fait perdre toute la Flandre, et nos troupes battues ne s'étaient arrêtées qu'aux portes de Lille.

La déroute de Turin nous avait enlevé la possession de l'Italie. On occupait bien encore quelques places; mais on proposa à l'Empereur de les lui céder, pourvu qu'il laissât se retirer, sans les in-

quiéter, les quinze mille hommes de troupes qui les occupaient.

Enfin, le désastre de Malplaquet repoussa nos armées des bords de la Sambre jusqu'à Valenciennes.

Cette dernière bataille était la plus terrible qu'on eût livrée sous le règne de Louis XIV; on y avait tiré, chose inouïe jusqu'alors, onze mille coups de canon; depuis, à Wagram on en tira soixante-onze mille, et cent soixante-quinze mille à Leipsick. Jusqu'à présent cette dernière bataille est demeurée comme l'apogée de la destruction.



CHAPITRE L

1709.—1711.

Maladie de la duchesse de Bourgogne. — Le duc de Fronsac. — Son mariage. — Amants de la jeune duchesse. — Nangis. — Maulevrier. — Enfants de Mme de Bourgogne. — Opérations militaires. — Villeroi en Flandre. — Défaite de Ramillies. — Il est remplacé par Vendôme. — Le duc d'Orléans en Italie. — Déroute de Turin. — Le même prince en Espagne. — Singuliers scrupules de Louis XIV. — Affaire de Lérida. — Intrigues contre le duc d'Orléans. — Situation critique de Philippe V. — Prise de Madrid par l'archiduc Charles. — Folles espérances du duc d'Orléans. — Propositions humiliantes de Louis XIV. — Dureté de ses ennemis. — Vendôme appelé en Espagne.



u milieu de toutes ces tristesses, la seule chose qui égayât un instant la cour, c'était la gentillesse et l'esprit de la jeune Mme de Bourgogne, dont l'influence sur Louis XIV et sur Mme de Maintenon continuait d'être la même. Après la mort de Monsieur, qu'elle aimait fort, elle avait, au grand ennui de Louis XIV, paru trop longtemps chagrine; puis, pour s'être baignée imprudemment après avoir mangé beaucoup de fruits, elle était tombée malade, et comme c'était au mois d'août, à l'époque des voyages de Marly, le roi, dont l'affection n'allait jamais jusqu'à la contrainte, ne voulut ni retarder son départ ni laisser la malade à Versailles; de sorte que la pauvre princesse, fatiguée du voyage, se trouva bientôt à l'extré-

mité : elle se confessa deux fois. Le roi, Mme de Maintenon et le duc de Bourgogne étaient au désespoir, car la prédiction du prophète de Turin annonçant que la princesse devait mourir jeune leur revenait en mémoire. Enfin, à force de saignées et d'émétique, double traitement dans lequel consistait à peu près toute la médecine du grand siècle, elle se trouva mieux; mais alors Louis XIV voulut retourner à Versailles sans attendre la convalescence, et il ne fallut rien moins que les prières de Mme de Maintenon et la déclaration des médecins pour obtenir huit jours de délai. Ces huit jours écoulés, Mme la duchesse de Bourgogne se trouvait encore si faible qu'elle était obligée de se tenir couchée tout le jour dans une chambre où ses dames et quelques privilégiés faisaient le jeu pour l'amuser.

A cette époque apparaissait à la cour François Armand, duc de Fronsac, qui depuis, sous le nom de duc de Richelieu, devint le type de l'aristocratie du siècle de Louis XV, comme Lauzun l'avait été de la seigneurie du siècle de Louis XIV.

Le jeune duc, âgé de quinze ans à peine, venait d'exécuter, en épousant Mlle de Noailles, un traité fait trois ans avant sa naissance entre son père et la marquise de Noailles, lesquels en se mariant s'étaient promis d'unir ensemble leurs enfants. Cela donnait au jeune Fronsac, qui n'aimait pas sa femme et qui avait fait tout son possible pour ne pas l'épouser, un petit air sacrifié qui, joint à la promesse qu'il avait faite publiquement de ne jamais être en réalité son époux, imprimait au commencement de cette carrière un caractère d'originalité qui ne fit que s'accroître par la suite. Au reste, charmant de corps et d'esprit, laissé libre par son père dès sa plus grande jeunesse, il avait débuté à la cour par un succès universel, et près de Mme la duchesse de Bourgogne par un succès tout particulier.

Cette préférence de la princesse pour le petit duc n'était pas un secret pour lui, car Mme de Maintenon avait écrit à M. de Richelieu, son vieil ami : — J'ai un plaisir extrême à entendre louer M. de Fronsac et à vous en instruire. Vous me croirez facilement, car vous savez que je ne suis pas flatteuse : Mme la duchesse de Bourgogne a une grande attention pour M. votre fils.

Cette grande attention déplut au duc de Bourgogne, qui s'en plaignit à Louis XIV. En effet, le bruit commençait à courir à

Versailles que le jeune Fronsac faisait la cour à la duchesse, et que Mme de Bourgogne n'était point insensible à ce premier hommage d'un jeune homme qui devait plus tard acquérir en amour une si grande célébrité. On enjoignit alors à M. de Fronsac de reporter vers sa femme cet amour qui faisait scandale. Fronsac répondit que sa femme n'était pas sa femme; qu'il avait fait le serment qu'elle ne le serait jamais, et qu'il était trop honnête homme pour manquer à son serment.

Le roi envoya M. de Fronsac à la Bastille. Ce fut pendant ce premier séjour dans la forteresse royale, où il devait retourner quatre fois, que le duc fit son apprentissage de prisonnier.

Ce n'étaient pas au reste les premiers propos qu'on tenait sur la petite duchesse de Bourgogne : M. de Nangis, qui fut depuis maréchal de France, et qui alors, suivant l'expression de Saint-Simon, était la fleur des pois, avec un visage gracieux sans rien de rare, avec un corps bien fait sans rien de merveilleux, Nangis, produit tout jeune dans le monde et dans la galanterie, se trouvait alors un des hommes les plus à la mode. Il avait eu un régiment tout enfant; tout enfant il avait montré de la volonté, de l'application, du courage, si bien que, protégé par les femmes, il se trouva recherché à la cour de M. le duc de Bourgogne, qui était à peu près de son âge, et qui malheureusement pour lui n'était pas fait comme Nangis. Cependant la princesse répondait si parfaitement à son amour, qu'il put bien soupçonner les autres d'avoir des yeux pour sa femme, mais qu'il ne soupçonna jamais sa femme d'avoir des regards pour un autre que pour lui. Et pourtant un des regards de la jeune duchesse était tombé sur Nangis. Malheureusement ou heureusement pour Nangis, il avait pour maîtresse Mme de La Vrillière, fille de Mme de Mailly, dame d'atours de la duchesse de Bourgogne. De cette façon elle était de toutes choses à la cour; elle ne fut donc pas longtemps à s'apercevoir de l'intention qu'avait son amant de lui être infidèle. Mais, au lieu de céder le pas à la princesse, elle déclara à Nangis qu'elle était prête à soutenir la lutte, et même, si besoin était, à la soutenir avec éclat.

C'était une menace fort dangereuse : le roi ne badinait pas à cette époque avec le scandale, et M. le duc de Bourgogne ne paraissait pas le moins du monde disposé à jouer le rôle de mari complaisant. Il en résulta que Nangis ne sut point ou n'osa pas

profiter des espérances que lui avait données Mme la duchesse de Bourgogne, et laissa un concurrent plus hardi se glisser entre lui et la princesse. Ce concurrent était M. de Maulevrier, fils d'un frère de Colbert.

Tout au contraire de Nangis, Maulevrier n'avait pas une figure agréable; sa physionomie était commune; mais comme il avait de l'esprit, une imagination fertile en intrigues sombres et une ambition démesurée, il pensa que ce serait une puissante protection que celle qui s'étendrait sur un homme auquel la duchesse de Bourgogne n'aurait rien à refuser. Il avait épousé la fille de ce maréchal de Tessé qui avait négocié la paix à la suite de laquelle la princesse de Savoie était venue en France épouser le duc de Bourgogne. Sa femme, en souvenir de cette négociation, était admise à monter dans les carosses, à manger à la table, à aller à Marly et à être de tout enfin chez la duchesse. Maulevrier, naturellement, venait à la suite ou plutôt au même rang comme neveu de Colbert. Il remarqua l'un des premiers ce qui se passait à l'égard de Nangis, se rendit très assidu chez la duchesse, excité par l'exemple soupira, et, las de ce que ses soupirs n'étaient pas entendus, écrivit. Son audace lui réussit : une dame d'honneur, amie intime du maréchal de Tessé, remit à la princesse les billets qu'elle croyait être du beau-père et les réponses qu'au nom de son beau-père aussi Maulevrier ne tarda pas à recevoir.

Sur ces entrefaites, il fut question de repartir pour l'armée. Maulevrier était au service et ne pouvait se dispenser de faire campagne; mais il s'avisa d'un expédient qui atteignit, comme on le verra tout à l'heure, un double but. Il fit semblant d'être malade de la poitrine, toussa, se mit au lait d'ânesse, mais inutilement; car bientôt il perdit complétement la voix.

Nous avons dit que Maulevrier atteignit un double but : en effet, il resta à Versailles, et, comme il parlait tout bas à ceux qui le visitaient, il put, sans être suspect, parler également tout bas à Mme la duchesse de Bourgogne. L'extinction de voix dura plus d'un an, et tout le monde s'y était si bien habitué qu'il ne fallut rien moins qu'une imprudence presque publique de la part de Maulevrier pour que cette petite comédie parvînt à la connaissance de la cour.

Un jour que Dangeau, chevalier d'honneur de la duchesse de Bourgogne, était absent, Maulevrier alla vers la fin de la messe à

la tribune de la princesse. Les écuyers, qui étaient soumis au maréchal de Tessé en sa qualité de premier écuyer du roi, avaient pris l'habitude, quand Maulevrier était là, de lui céder l'honneur de donner la main à Mme la duchesse de Bourgogne; ce qu'ils faisaient par compassion pour sa voix éteinte, qui ne lui permettait de parler que tout bas et presque à l'oreille des gens. Ce jour-là Maulevrier était de méchante humeur. La princesse avait la veille regardé Nangis plus qu'il ne lui avait convenu, de sorte qu'il lui fit une scène de jalousie tout en la conduisant, la traitant à peu près aussi mal qu'il eût fait d'une simple bourgeoise, la menaçant d'instruire de sa coquetterie le roi, Mme de Maintenon et le prince son mari; et, lui serrant les doigts au point de les lui écraser, il la conduisit ainsi, avec toutes sortes de politesses apparentes et de brutalités réelles, jusqu'à son appartement, où elle n'arriva que pour s'évanouir. Là elle raconta tout à Mme de Nogaret, qui le répéta au maréchal de Tessé. Trois semaines se passèrent en transes mortelles pour la pauvre duchesse. Au bout de ce temps Fagon, prévenu par le maréchal, déclara que, pour un rhume si opiniâtre que l'était celui de Maulevrier, il ne voyait de remède que l'air d'Espagne. Louis XIV entra dans les idées de Fagon et invita Maulevrier, au nom de l'amitié qu'il portait autrefois à son oncle, à ne pas manquer le moyen qui lui était ouvert d'acquérir à la fois de la gloire et de reconquérir sa santé. Maulevrier n'osa résister à l'intérêt royal et partit pour l'Espagne avec son beau-père. Cependant la duchesse de Bourgogne ne respira librement que lorsqu'elle le sut de l'autre côté de la frontière.

Au milieu de toutes ces intrigues, la duchesse de Bourgogne, qui avait déjà eu deux fils, dont l'un était mort et l'autre devait bientôt mourir, et qui tous deux avaient reçu en naissant le nom de duc de Bretagne, se trouva grosse une troisième fois et fort incommodée de cette grossesse. Aussi cette nouvelle, au lieu de réjouir Louis XIV, le contrariait-elle au dernier point. Sa petite-fille, comme on le sait, était son seul amusement; il voulait donc qu'elle l'accompagnât partout; mais dans l'état où elle se trouvait la chose devenait très difficile, sinon impossible. Cependant Fagon se risqua d'en dire quelques mots au roi. Il avait été habitué à faire voyager ses maîtresses enceintes ou à peine relevées de couche, et cela toujours en grand habit. Il se décida cependant à ajourner un

de ses voyages à deux reprises; mais, malgré tout ce qu'on put dire ou faire pour obtenir que la princesse restât à Versailles, ne voulant pas retarder plus longtemps, il l'emmena avec lui.

C'était le mercredi qu'avait eu lieu le voyage; le samedi suivant, tandis que le roi se promenait entre le château et la perspective, s'amusant à donner à manger à ses carpes, entouré de ses courti-



sans qui le regardaient faire avec une respectueuse admiration, on vit venir d'un pas rapide Mme de Lude, au devant de laquelle s'avança le roi. Ils causèrent un instant. Mais comme nul n'était à portée de les entendre, nul ne savait ce qui s'était dit. Presque aussitôt on vit revenir le roi qui, se penchant de nouveau sur le bassin, sans s'adresser à personne, dit tout haut et avec dépit ces seules paroles : — « La duchesse de Bourgogne est blessée. » M. de La Rochefoucauld, M. de Bouillon et plusieurs autres seigneurs qui étaient là se récrièrent plus ou moins haut sur l'accident qui venait d'arriver, et surtout M. de La Rochefoucauld qui, se récriant plus fort que les autres, se mit à dire : — O mon Dieu ! ne vous semble-t-il pas, Sire, que c'est le plus grand malheur du monde? car Mme la duchesse de Bourgogne s'étant déjà blessée une fois, n'aura peut-être plus d'enfants.

Mais au lieu d'abonder dans ce sens : — Eh bien ! dit le roi

avec colère au grand étonnement de tout le monde, est-ce qu'elle n'a pas déjà un fils? et quand ce fils mourrait, est-ce que le duc de Berry n'est pas en âge de se remarier et d'avoir des enfants? Que m'importe à moi qui me succèdera des uns ou des autres; ne sont-ils pas tous également mes petits-fils?

Puis, continuant avec impétuosité : — Dieu merci! elle est blessée; puisqu'elle avait à l'être, tant mieux! je ne serai plus contrarié dans mes voyages par les représentations des médecins et les raisonnements des matrones. J'irai, je viendrai à ma fantaisie, et on me laissera en repos.

On devine quel profond silence succéda à cette sortie : tout le monde baissait les yeux; à peine osait-on respirer, et chacun, jusqu'aux gens de bâtiment et au jardinier, demeura stupéfait et immobile.

Le lundi suivant, la duchesse fit effectivement une fausse couche.

Pendant que les choses intimes que nous venons de raconter avaient leur cours, et que le duc de Vendôme, malgré son insouciance et sa paresse, rétablissait les affaires d'Italie, Villeroi que, dans l'espérance sans doute des nouvelles fautes qu'il devait faire, le prince Eugène venait de nous renvoyer sans rançon, prenait le commandement de quatre-vingt mille hommes qui nous restaient en Flandre, promettant de réparer par de brillants et prompts succès ce qu'il appelait son malheur et ce que l'histoire a nommé ses fautes. Cet entêtement du roi à pousser en avant ce favori sans mérite, n'était pas approuvé quoiqu'il fût applaudi. Chacun s'empressa de complimenter avant son départ le nouveau général, tout en doutant qu'une influence heureuse dût sortir d'un pareil choix. Seul, le maréchal de Duras, auquel il reprochait de n'avoir pas joint ses félicitations à celles des autres, lui répondit : — Mes compliments ne sont que différés, monsieur le maréchal, et je les garde pour votre retour.

Les prévisions ne tardèrent pas à se réaliser; on en vint aux mains à Ramillies. A Blenheim on s'était battu huit heures et l'on avait perdu cinq à six mille hommes; à Ramillies l'armée ne résista pas quarante minutes en tout, et les Français perdirent vingt mille soldats. La Bavière et Cologne nous avaient été enlevées par la bataille de Bleinheim; toute la Flandre nous le fut par celle de

Ramillies. Marlborough fait duc en récompense de ses dernières victoires, entra triomphant à Anvers, à Bruxelles, à Ostende et à Menin. Villeroi fut cinq jours sans oser écrire au roi cette nouvelle qui déjà était parvenue à Versailles et n'attendait que sa confirmation. Le roi n'osa pas soutenir davantage le maréchal et le rappela. Mais en le rappelant, il voulut le consoler, et lorsqu'à son retour il le vit s'avancer tout honteux, au lieu de lui faire un reproche, il vint au devant de lui, et lui dit avec un soupir : — *Monsieur le maréchal, on n'est pas heureux à notre âge.*

La voix publique désignait le duc de Vendôme comme pouvant seul réparer ces campagnes de Flandre, si courtes et si décisives. C'était, en effet, le général le plus populaire de l'époque, et l'on fredonnait jusque dans le Louvre les couplets de cette chanson qui se chantait tout haut dans les rues :

Savoyards et Allemands,
Qui vous rend si mécontents?
Vendôme.

Eugène, prince mutin,
Qui te rend donc si chagrin?
Vendôme.

Tu croyais prendre, en passant,
Auprès du pont de Cassan,
Vendôme ;

Mais qui jeta dans l'Adda,
Tes hommes et tes dada?
Vendôme.

Qui fit, malgré tes efforts,
Huit mille de tes gens morts?
Vendôme.

Et vous, prince (1) sans pareil,
Qui vous a gobé Verceil?
Vendôme.

Le duc d'Orléans fut envoyé pour remplacer Vendôme en Italie ; mais le prince ne mit le pied de l'autre côté des Alpes que pour assister à un échec qui lui prouva que, tout en le plaçant à la tête d'une armée, c'était le roi qui s'en était réservé le commandement. Le duc, en arrivant au camp devant Turin, se trouva

(1) Le duc de Savoie.

avoir pour lieutenants-généraux le duc de La Feuillade, l'un des hommes les plus brillants et les plus aimables du royaume, le même qui érigea de ses propres deniers la statue de Louis XIV sur la place des Victoires, et le maréchal de Marsin, le même qui avait perdu la bataille de Blenheim, et pour ennemis le prince Eugène et le duc de Savoie, qui, après avoir été longtemps allié infidèle, s'était réuni enfin aux Impériaux, et faisait la guerre à ses deux filles. Le duc d'Orléans comprit qu'il allait être attaqué, et qu'il perdrait tous les avantages que lui avait donné l'offensive. Il assembla un conseil de guerre, qui se composait du maréchal de Marsin, du duc de La Feuillade, puis d'Albergotti et de Saint-Fremont qui servaient sous eux.

Il exposa alors la situation avec une grande netteté, et termina son discours en proposant de marcher à l'ennemi. Le plan que proposait le jeune duc était si clair, il présentait de tels avantages, que chacun répéta après lui qu'il fallait marcher; mais alors le maréchal de Marsin tira de sa poche un ordre signé du roi, qui prescrivait aux autres généraux et au duc lui-même de déférer à son avis en cas d'action, et il déclara que son avis était de rester dans les lignes.

Le duc d'Orléans, indigné qu'on l'eût envoyé à l'armée comme prince du sang et non comme général, attendit le prince Eugène, qui attaqua les retranchements et les força après deux heures de combat. Aussitôt les lignes et les tranchées sont abandonnées, l'armée se disperse, et bagages, provisions, munitions, caisse militaire, tombent aux mains de l'ennemi. Le duc d'Orléans et le maréchal de Marsin, qui avaient payé de leur personne comme de simples soldats, étaient blessés tous deux. Un chirurgien du duc de Savoie coupa la cuisse au maréchal qui mourut quelques instants après l'opération, en avouant qu'il avait reçu l'ordre, en quittant Versailles, d'attendre qu'on vînt lui offrir la bataille et non de la présenter.

Cet ordre fut cause qu'après deux mille hommes tués seulement, soixante-dix mille furent dispersés; que les fuyards à grand'peine se trouvèrent ramenés dans le Dauphiné, et qu'on perdit en quelques mois le Milanais, le Mantouan, le Piémont et enfin le royaume de Naples.

Cependant, après son retour à Paris, le duc d'Orléans reçut le

commandement général en Espagne, avec une omnipotence qui eût probablement sauvé l'Italie, s'il l'avait eue au camp de Turin. Il fit aussitôt tous ses préparatifs de départ, composant sa maison et emmenant ceux, du conseil ou du courage desquels il croyait être le plus sûr. Au moment de partir le roi lui demanda la liste des personnes qu'il emmenait. Au nombre de ces personnes était M. de Fontpertuis. Arrivé à ce nom, le roi s'arrêta : — Comment! mon neveu, s'écria-t-il, vous emmenez M. de Fontpertuis, le fils d'une femme qui a été amoureuse de M. Arnauld et qui a couru publiquement après lui! M. de Fontpertuis! un janséniste! je ne veux pas de cela avec vous.

— Ma foi! Sire, lui répondit le duc d'Orléans, je ne défends pas la mère; mais pour le fils, être janséniste! Il ne croit pas même en Dieu.

— M'en donneriez-vous votre parole? dit le roi.

— Sire, foi de gentilhomme.

— Alors, s'il en est ainsi, dit Louis XIV, vous pourrez l'emmener.

Le roi en était arrivé, comme on le voit, à préférer un athée à un janséniste.

Le duc d'Orléans partit donc pour l'Espagne avec qui bon lui semblait, et y rejoignit le duc de Berwick quelques jours après la bataille d'Almanza que celui-ci venait de gagner sur Galloway. Là le duc alla mettre le siége devant Lérida, qui passait pour imprenable, et qui fut pris cependant après dix jours de tranchée ouverte.

Le duc d'Orléans voulait à l'instant même aller faire le siége de Tortose; mais l'année était trop avancée, et force lui fut de remettre à l'année suivante la continuation de ses victoires. Il revint donc à Versailles où il fut admirablement reçu par le roi, lequel lui dit : — Ce vous est une grande gloire, mon neveu, d'avoir réussi là où M. le prince de Condé a échoué.

En effet, non seulement le prince de Condé, mais encore le comte d'Harcourt avaient été obligés de lever le siége de Lérida.

L'année suivante le duc d'Orléans revint en Espagne; mais tout y était dans une si grande misère au moment où il arriva, que les conseillers d'Aragon n'étant pas payés de leurs appointements, venaient d'envoyer une requête pour solliciter de S. M. Catholique

la permission de demander l'aumône. Il fallut chercher les moyens de suppléer à tout. Cela prit beaucoup de temps, et comme M. le duc d'Orléans laissait à Paris une foule d'ennemis parmi lesquels il fallait compter toute la famille de Condé que le mot du roi avait blessée, et Mme de Maintenon qui prenait continuellement texte de la conduite du prince pour le dénigrer aux yeux du roi, le bruit se répandit que M. le duc d'Orléans négligeait la guerre et ne restait à Madrid que parce qu'il était amoureux de la reine d'Espagne. Celle qui fit surtout courir ce bruit, ce fut Mme la Duchesse, qui, à ce que disaient les chroniques de la cour, haïssait le duc d'Orléans pour l'avoir trop aimé. Tous ces bruits revenaient au prince qui, en connaissant la source, gardait naturellement rancune aux auteurs et surtout à Mme de Maintenon dont depuis dix ans il avait à combattre la haine. Mme de Maintenon avait pour correspondante en Espagne Mme des Ursins qui gouvernait tout auprès du roi Philippe V, guerre et finances, et qui n'avait pris, à ce qu'on assurait par l'influence de Mme de Maintenon, ni fait prendre aucunes mesures pour la campagne, si bien que comme Mme de Maintenon dirigeait tout de Versailles, et que Mme des Ursins régnait sous ses ordres à l'Escurial, on appelait Mme de Maintenon le capitaine et Mme des Ursins le lieutenant. Une santé insolemment cynique que porta M. le duc d'Orléans à ces deux chefs en jupon acheva de gâter ses affaires déjà fort entamées à la cour par les sourdes menées de ses ennemis. Cependant à force de persévérance il arriva à se mettre en campagne, mais sans avoir jamais pour plus de huit jours de subsistances assurées. Il n'en prit pas moins au commencement de juin le camp de Ginestar, et enlevant Palcète et quelques autres petits postes, il finit par investir Tortose ; puis ayant forcé la ville à capituler et tenu l'ennemi en échec tout le reste de la campagne, il revint à Madrid, et de là, après quelques nouveaux démêlés avec Mme des Ursins, regagna Versailles, où il trouva Louis XIV fort refroidi à son égard, et qui lui dit le premier que mieux valait qu'il ne retournât plus en Espagne.

Le prince y avait eu trop de désagréments pour que le séjour de la Péninsule lui fût fort agréable. Il se rejeta donc ou fit semblant de se rejeter dans ses frivolités ordinaires. Nous disons fit semblant, parce que nous verrons bientôt que tout en quittant l'Es-

pagne, le duc d'Orléans n'avait point cessé de tourner les yeux de ce côté.

Mais avec le duc d'Orléans le bon génie de Philippe V sembla s'être éloigné ; bientôt les affaires prirent une gravité qu'elles n'avaient point encore eue. Le Portugal, comme on l'a vu, avait quitté notre alliance pour celle de l'Angleterre, et une armée anglo-portugaise s'avançait dans l'Estramadure, tandis que l'archiduc Charles, reconnu par la grande alliance comme roi d'Espagne, et maître de l'Aragon, de Valence, de Carthagène et d'une partie de la province de Grenade, recrutait des forces en Catalogne où bientôt milord Galloway, qui commandait l'armée anglo-portugaise, vint leur donner la main.

Philippe V avait quitté Madrid dont les chemins étaient ouverts à ses ennemis, et s'était retiré dans Pampelune. Tout paraissait si désespéré, que Vauban proposa un projet qui avait pour but d'envoyer Philippe V régner en Amérique. Ce prince y consentit ; sa femme, qui était la sœur cadette du duc de Bourgogne, s'y résolut, et craignant encore dans la retraite que l'on allait faire, de tomber entre les mains de l'ennemi, elle envoya en France toutes ses pierreries et la fameuse perle nommée la *Périgrine* et estimée un million, par un de ses valets qui remit aux mains de Louis XIV, pur et intact, le trésor qu'on lui avait confié.

Alors l'armée ennemie marcha sur Madrid, où elle entra sans qu'on essayât même de l'arrêter. Mais ce fut surtout arrivé dans cette capitale, que l'archiduc dut comprendre le peu de chances qu'il avait de régner en Espagne, car il put juger combien peu il était populaire, et combien, au contraire, Philippe V y était aimé. La noblesse espagnole fit des merveilles de courage ; les grands et les bourgeois riches livrèrent toute leur argenterie pour le paiement des troupes ; les curés, non seulement prêchèrent la fidélité au roi, mais encore dépouillèrent les églises des vases sacrés, et les courtisanes elles-mêmes, voulant contribuer autant qu'il était en elles à la délivrance de leur patrie, se répandirent parmi les soldats autrichiens et en firent périr, disent les mémoires du temps, plus que n'aurait pu faire la plus sanglante bataille.

Dans ces conjonctures, les affaires de Philippe V paraissaient désespérées ; les amis du duc d'Orléans lui conseillèrent de profiter de ce départ pour faire valoir les droits qu'il avait sur la couronne

d'Espagne en qualité de petit-fils d'Anne d'Autriche son aieule. Le prince accueillit cette ouverture et s'engagea vis-à-vis des grands d'Espagne qui la lui faisaient, pour le cas où Philippe V passerait dans les Indes.

M. le duc d'Orléans avait chargé deux de ses officiers, nommés Flotte et Renaud, de suivre cette affaire à Madrid; mais ils se conduisirent imprudemment; et bientôt M[me] des Ursins fut au courant de ce petit complot, qu'elle fit à l'instant même connaître à Versailles en l'assaisonnant de tout ce qui pouvait irriter la colère du roi contre son neveu.

L'accusation était si grave, que, lorsque le roi se fut assuré qu'elle n'était pas dénuée de fondement, il donna ordre au chancelier Pontchartrain d'arrêter le prince et d'instruire son procès. Mais le chancelier, qui vit que le roi n'agissait pas de lui-même, hésitait à se faire un ennemi aussi puissant, et fit observer au roi que ce serait contre le droit des gens de poursuivre en France M. le duc d'Orléans, accusé d'un crime commis à l'étranger. — Si le prince, dit-il, est coupable en Espagne, c'est en Espagne qu'on doit lui faire son procès; mais, s'il est innocent à l'égard de la couronne de France, il ne peut être poursuivi dans un royaume qui est son asile naturel.

Sur cette observation, l'affaire fut abandonnée.

Ainsi donc, victorieux partout autrefois, Louis XIV était maintenant vaincu partout. M. le duc de Vendôme lui-même, ce dernier des victorieux, n'avait pas été heureux en Flandre. Après une escarmouche vivement poussée sur les bords de l'Escaut, et dans laquelle il pensa prendre Marlborough, et prit Cadogan son favori, il retomba dans sa paresse habituelle et vit, des places qu'il tenait, l'ennemi se promener en Flandre et enlever toutes les villes qui étaient à sa convenance.

Ce fut alors que Louis XIV se trouva parvenu à l'époque la plus désastreuse de son règne. Tout manquait, et surtout l'argent; et ce ne fut pas l'une des moindres humiliations que dut subir le grand roi que de se faire lui-même le *cicerone* du juif Samuel Bernard, et de le promener dans le château et dans le parc de Versailles, afin de tirer de ce riche traitant quelques misérables millions.

Depuis longtemps, Louis XIV essayait de négocier avec ses enne-

mis. Après les déroutes de Blenheim, de Ramillies et de Turin, il avait offert d'abandonner à l'archiduc la couronne d'Espagne et les états du Nouveau-Monde, à condition que le royaume de Naples, la Sicile, les possessions espagnoles en Italie ainsi que la Sardaigne, resteraient au roi Philippe V. Après les désastres de 1707 et 1708, il renouvela les mêmes propositions et fit offrir de plus Milan et les ports de la Toscane. Enfin, pendant les premiers mois de 1709, Louis XIV déclara qu'il abandonnait toute la monarchie espagnole, les ports de la Toscane, le Milanais, les Pays-Bas, les îles et le continent d'Amérique, ne réservant que Naples, la Sicile et la Sardaigne, et laissant même entrevoir qu'il tenait peu à cette dernière province. Puis, pour amener les Hollandais à se faire les médiateurs, il proposait de donner quatre places en ôtage, de rendre Strasbourg et Brisach, de renoncer à la souveraineté de l'Alsace et de n'en garder que la préfecture, de raser toutes ses places depuis Bâle jusqu'à Philisbourg, de combler le port de Dunkerque, et de laisser aux États-Généraux Lille, Tournai, Menin, Ypres, Condé, Furnes et Maubeuge. Ce ne fut pas tout : les plénipotentiaires français allèrent jusqu'à promettre que si Philippe V n'acceptait pas de plein gré la condition qui le chassait d'Espagne, le roi donnerait l'argent nécessaire à solder les armées qui le détrôneraient. Mais, comme au moment même où le roi faisait cette proposition, les alliés prenaient Douai et Bethune, et que le général allemand Guy de Staremberg remportait sur les troupes de Philippe V la victoire de Saragosse, on exigea de Louis XIV que, pour préliminaires de la paix qu'il sollicitait, il s'engageât à chasser seul son petit-fils d'Espagne, et cela par la voie des armes.

En apprenant cette exigence, le vieux roi releva la tête et s'écria : — Puisqu'il me faut absolument faire la guerre, j'aime encore mieux la faire à mes ennemis qu'à mes enfants.

Mais s'il refusait d'attaquer Philippe V, au moins ne pouvait-il plus le soutenir. Il avait été obligé de retirer les trois quarts des troupes qu'il avait en Espagne, afin d'opposer une plus grande résistance vers la Savoie, sur le Rhin et surtout en Flandre.

Ce fut alors que se voyant abandonné par l'armée française, le conseil du roi d'Espagne demanda à Louis XIV de lui envoyer au moins un général. Ce général était Vendôme, qui, après sa campagne malheureuse de Flandre, s'était retiré dans son château d'Anet.

CHAPITRE LI.

1711.—1715.

Succès de Vendôme en Espagne. — Chûte de Marlborough. — La jatte d'eau. — Mort de l'empereur Joseph 1er. — Revirement de la politique contraire à Louis XIV. — Désastres dans la famille royale. — Maladie de monseigneur le grand Dauphin. — Sa mort. — Son portrait. — Maladie et fin de Mme de Bourgogne. — Portrait de cette princesse. — Maladie du duc de Bourgogne. — Sa mort. — Son portrait. — Son caractère. — Franchise de Gamache. — Maladie et mort du duc de Bretagne, le troisième dauphin. — Maladie et mort du duc de Berri. — Fin du duc de Vendôme. — Victoire de Denain. — Paix d'Utrecht.



l y a un point dans les malheurs extrêmes, où la constance lasse enfin la fortune contraire : Louis XIV en était arrivé à ce point-là. C'était Vendôme qui devait donner le signal du retour à la prospérité politique. A peine paraît-il en Espagne, tout brillant encore de la réputation qu'il s'est faite en Italie et que la Flandre n'a pu lui faire perdre, que les Espagnols reprennent courage et se rallient à lui. Tout manquait en son absence, argent, soldats, enthousiasme ; il paraît et on le reçoit avec des cris de joie. Chacun met à sa disposition tout ce qu'il possède, et comme Bertrand Duguesclin autrefois avait fait sortir une armée de terre en frappant la terre du pied, le duc de Vendôme voit se renouveler le même miracle, se trouve à la tête des vi... soldats échappés à Saragosse, aux-

quels se réunissent dix mille recrues, poursuit à son tour les vainqueurs, qui sentent enfin que l'heure de la défaite est revenue pour eux, ramène le roi dans son palais de Madrid, chasse l'ennemi devant lui, le repousse vers le Portugal, le suit pas à pas, passe le Tage à la nage comme il ferait d'un simple ruisseau, enlève le général Stanhope avec cinq mille Anglais, atteint Staremberg, et remporte sur lui la victoire de Villaviciosa, victoire si glorieuse, si complete, si décisive, qu'elle releva tout ce qui était abattu, rétablit tout ce qui était désespéré, et raffermit à tout jamais sur la tête de Philippe V la double couronne des Indes et de l'Espagne

Il avait fallu quatre mois pour faire cette campagne, qui n'a son égale que dans les marches fabuleuses de Napoléon.

Tout à coup on apprit en France la disgrâce de la duchesse et du duc de Marlborough. C'était une grande et incroyable nouvelle, car la duchesse de Marlborough gouvernait la reine Anne et le duc gouvernait l'État : par Godolphin, beau-père d'une de ses filles, il tenait les finances; par le secrétaire Sunderland, son gendre, il tenait le cabinet; toute la maison de la reine était aux ordres de sa femme; toute l'armée, dont il donnait les emplois, était aux siens. A La Haye, il avait plus de crédit que le grand Pensionnaire; en Allemagne, il balançait le pouvoir de l'Empereur, qui avait besoin de lui. Partage fait entre ses quatre enfants, il lui restait encore, sans les grâces et les faveurs de la cour, un million cinq cent mille livres de rente.

Eh bien! toute cette fortune était tombée, toute cette haute position était perdue; tout cet édifice, lentement et laborieusement construit, s'était écroulé parce que lady Marlborough, par une méprise affectée et en présence de la reine, avait laissé tomber une jatte d'eau sur la robe de milady Marsham, dont le crédit commençait à balancer le sien.

Cette maladresse calculée amena une querelle entre lady Marlborough et la reine. La duchesse se retira dans ses terres. On ôta d'abord le ministère à Sunderland, puis les finances à Godolphin, puis enfin le généralat à Marlborough.

Un nouveau ministère fut reconnu.

Quelques jours après cette nomination, c'est-à-dire vers la fin de janvier 1711, un prêtre inconnu, nommé l'abbé Gaulthier, qui autrefois avait été aide de l'aumônier du maréchal de Tallard

dans son ambassade auprès du roi Guillaume, et qui depuis ce temps était demeuré à Londres, arriva à Versailles, et, se rendant chez le marquis de Torcy, qu'après quelques difficultés il parvint enfin à voir, il lui dit : — Voulez-vous faire la paix, Monsieur? je viens vous apporter les moyens de la traiter.

Le marquis de Torcy prit d'abord cet homme pour un fou. Mais alors celui-ci raconta au ministre cette révolution inattendue qui s'était accomplie en quelques heures; aussitôt le marquis de Torcy comprit que, non par sympathie pour la France, mais par haine contre Marlborough, le nouveau ministère ne s'opposerait effectivement pas à la paix.

En même temps, on apprit une autre nouvelle non moins inattendue et non moins heureuse : l'empereur Joseph venait de mourir, laissant la couronne d'Autriche, l'empire d'Allemagne et ses prétentions sur l'Espagne et sur l'Amérique à son fils Charles, qui fut élu empereur quelques mois après.

La ligue contre Louis XIV s'était faite pour qu'il ne possédât pas tout à la fois la France, l'Espagne, l'Amérique, la Lombardie, le royaume de Naples et la Sicile. On comprit que ce serait une imprudence non moins fatale, que de faire l'empereur d'Allemagne aussi grand qu'on avait craint un instant que le roi de France ne le devînt.

Mais alors, pour contre-poids à ces deux nouvelles, qui laissaient quelques espérances, Dieu permit qu'une autre série de malheurs s'abattît autour de Louis XIV. Le dauphin, son fils unique, Monseigneur, meurt le 14 avril 1711; M[me] la duchesse de Bourgogne meurt le 12 février 1712; le duc de Bourgogne, devenu dauphin, meurt le 18 du même mois et de la même année; enfin trois semaines après, le duc de Bretagne, l'aîné de leurs fils les suit au tombeau, et il ne reste plus de cette vieille lignée et de cette triple génération, que le duc d'Anjou, faible enfant dont on était si loin de prévoir la fortune à venir, que Dangeau oublie d'inscrire sur son journal le jour de la naissance de celui qui sera cinq ans plus tard le roi Louis XV

Disons quelques mots de toutes ces morts qui furent si rapprochées, et qui produisirent un effet si terrible qu'on ne les voulut point croire naturelles.

Commençons par Monseigneur, qui était à cette époque âgé de cinquante ans.

Le lendemain des fêtes de Pâques de l'an 1711, Monseigneur allant à Meudon, rencontra à Chaville un prêtre qui portait le viatique à un malade, il fit aussitôt arrêter sa voiture, descendit, se



mit à genoux avec Mme la duchesse de Bourgogne, et le prêtre étant passé, demanda de quelle maladie était atteint le moribond. On lui répondit que c'était de la petite vérole.

M. le Dauphin n'avait eu la petite vérole que tout enfant, fort légère et volante seulement. C'était sa terreur continuelle; aussi la réponse lui fit-elle impression, et le soir même en causant avec son premier médecin, Boudin, il lui dit qu'il ne serait nullement étonné d'avoir, avant quelques jours, la petite vérole.

Le lendemain, jeudi 11 avril, Monseigneur se leva à son heure habituelle; il devait courre le loup dans la matinée; mais en s'habillant il se trouva faible et tomba sur une chaise. Son médecin le força aussitôt de se coucher, et à peine fut-il au lit que la fièvre se déclara. Une heure après, le roi fut averti, mais il crut à une simple indisposition.

Il n'en fut pas ainsi de M. le duc et de Mme la duchesse de Bour-

gogne qui étaient chez Monseigneur, et qui, quoiqu'ils soupçonnassent la gravité de la maladie, lui rendirent, sans permettre que personne les assistât dans ces pieuses fonctions, tous les soins dont le malade avait besoin. Tous deux ne quittèrent Monseigneur que pour le souper du roi, qui, seulement par eux, connut la situation véritable de son fils.

Le lendemain matin, 12, Louis XIV envoya un messager à Meudon et apprit à son réveil que Monseigneur était en grand péril; il déclara aussitôt qu'il partait pour visiter son fils et resterait auprès de lui, quelle que fût la maladie, tout le temps que la maladie durerait.

En même temps il défendit de le suivre à tous ceux qui n'auraient pas eu la petite vérole, et particulièrement à ses enfants.

La maladie se déclara, et le Dauphin parut aller mieux. Alors on le crut sauvé; le roi continua de présider son conseil et de travailler avec ses ministres comme à l'ordinaire, voyant Monseigneur le matin, le soir, quelquefois même dans l'après-dîner, et toujours dans la ruelle de son lit.

Le mieux se continuait, et les dames de la halle, ces fidèles amies de Monseigneur, revinrent lui faire leurs compliments. Le prince, reconnaissant de cette affection, les voulut voir, les fit entrer dans sa chambre, ce qui exalta si fort leur enthousiasme, qu'elles se jetèrent sur son lit pour lui baiser les pieds à travers la couverture. Puis elles se retirèrent en disant qu'elles allaient faire chanter un *Te Deum*, pour réjouir tout Paris de cette convalescence.

Cependant, le 14 avril, Monseigneur se trouva plus mal; son visage enfla extraordinairement, la fièvre le reprit plus fort, et un peu de délire accompagna sa fièvre. M[me] de Conti se présenta à lui; le prince ne la reconnut point.

Vers quatre heures de l'après-midi, l'état du malade avait tellement empiré que Boudin proposa à Fagon d'envoyer chercher à Paris quelques médecins des hôpitaux, qui, ayant plus l'habitude d'étudier le fléau qu'eux autres médecins de la cour, pussent leur donner d'utiles conseils. Mais Fagon refusa positivement et défendit même qu'on prévînt le roi de cette rechute, de peur que la nouvelle n'empêchât le roi de souper.

En effet, pendant que le roi était à table, l'état de l'auguste

malade empirait de plus en plus, et la tête commençait à tourner à tous ceux qui l'entouraient. Fagon lui-même, effrayé de la responsabilité qu'il avait prise, se mit à entasser remède sur remède, sans en attendre l'effet. Le curé de Meudon, qui tous les soirs allait prendre des nouvelles de Monseigneur, se présenta comme d'habitude, trouva toutes les portes ouvertes, les valets éperdus, entra dans la chambre, et courant au malade lui prit la main et lui parla de Dieu. Le prince était plein de connaissance, mais hors d'état de parler. Le prêtre en tira quelque chose qui ressemblait à une confession, lui dicta des prières que le pauvre prince répéta confusément en se frappant la poitrine et en serrant de temps en temps la main du curé.

Cependant Louis XIV sortait de table lorsque Fagon se présenta à lui tout éperdu en s'écriant :

— Sire, il n'y a plus aucun espoir, et Monseigneur va mourir.

Le roi pensa tomber à la renverse à cette nouvelle. Il prit à l'instant même le chemin de l'appartement de son fils; mais à la porte de la chambre, il trouva Mme de Conti qui le repoussa des mains, lui disant qu'il ne devait plus maintenant penser qu'à lui-même. Le roi, écrasé d'un coup aussi inattendu, tomba en faiblesse sur un canapé qui se trouvait à cette porte, demandant, tout faible qu'il était, des nouvelles de Monseigneur à chaque personne qui sortait de la chambre.

Mme de Maintenon accourut à son tour, s'assit sur le même canapé, tâchant de pleurer et essayant d'emmener le roi; mais il déclara qu'il ne quitterait la place que quand Monseigneur serait mort.

L'agonie dura une heure. Pendant toute cette heure Louis XIV demeura près de cette porte. Enfin Fagon sortit de la chambre et annonça que tout était fini.

Le roi se retira aussitôt, entraîné par Mme de Maintenon, par la duchesse de Bourgogne et par la princesse de Conti. Dès que le roi fut parti de Meudon, tout ce qu'il y avait au château de gens de la cour le suivit et s'entassa dans les carosses qui se trouvèrent à la porte sans s'inquiéter à qui ces carosses appartenaient. En un instant Meudon se trouva vide.

Le Dauphin, fils de Louis XIV, était plutôt grand que petit, fort gras et cependant, malgré cela, d'aspect noble et digne, sans

rien de rude ni de hautain. Il était d'un fort beau blond, avait le visage rougi par le hâle, mais sans aucune physionomie. Cependant il eût été beau si M. le prince de Conti ne lui eût cassé le nez en jouant avec lui dans son enfance. Il avait les plus belles jambes du monde et les pieds si petits qu'ils paraissaient disproportionnés à sa taille; aussi semblait-il toujours tâtonner en marchant comme quelqu'un qui a peur de tomber, et pour peu que le chemin ne fût pas parfaitement uni, appelait-il la personne qui se trouvait la plus proche de lui pour l'aider à monter ou à descendre. Il était fort bien à cheval, y avait grande mine, mais il y manquait de hardiesse; un piqueur courait devant lui à la chasse, et quand il perdait de vue ce piqueur, il arrêtait à l'instant son petit galop, cherchait lentement la chasse, et s'il ne la trouvait pas, s'en revenait tout seul. Depuis l'indigestion dont il avait manqué de mourir, il ne faisait plus qu'un repas par jour.

Quant à son caractère, il était nul; ce qu'il avait de bon sens n'était soutenu par aucun esprit; sa hauteur, sa dignité ne venait pas de son âme, mais il l'avait reçue naturellement de sa naissance ou l'avait acquise par imitation du roi. Opiniâtre sans mesure, sa vie n'était qu'un tissu de petitesses arrangées avec tout le soin qu'un autre eût pu mettre à combiner de grandes choses. Doux par paresse, mais non par bonté, il eût été dur si la violence n'eût pas éveillé chez lui une émotion qui lui était désagréable. D'une familiarité prodigieuse avec ses subalternes et ses valets; il s'occupait avec eux des derniers détails et leur faisait les questions les plus singulières.. D'ailleurs, complétement insensible à la misère et à la douleur d'autrui, silencieux jusqu'à l'incroyable, il ne parla pas une seule fois en sa vie des affaires d'état à Mlle Choin, sa maîtresse, qui d'ailleurs, bonne et simple fille, mais dénuée de toute intelligence, n'y eût rien compris. Il l'avait épousée secrètement comme le roi avait épousé Mme de Maintenon. Un jour, en partant pour l'armée, il lui laissa un papier qu'il l'invitait à lire. C'était un testament par lequel il lui assurait cent mille livres de rente. Mlle Choin déplia le testament, le lut et le déchira :—Tant que vous vivrez, Monseigneur, dit-elle, je n'ai besoin de rien; si j'avais le malheur de vous perdre, mille écus de rente me suffiraient pour vivre dans un couvent, et j'ai justement mille écus de rente qui me viennent de ma famille.

Au reste, à la mort de Monseigneur Mlle Choin tint parole. Elle n'avait jamais reçu de son auguste amant plus de seize cents louis par an, qu'il lui donnait par quartier, en or, et de la main à la main, sans jamais y ajouter un écu...

Monseigneur mort, M. le duc de Bourgogne reçut immédiatement l'ordre de prendre le titre de Dauphin.

Le vendredi 5 février 1712, M. le duc de Noailles fit cadeau à Mme la Dauphine d'une boîte pleine de tabac d'Espagne qu'elle trouva excellent; c'était vers onze heures à peu près que le duc avait fait ce cadeau à la princesse. La duchesse posa cette boîte sur une table dans son cabinet où personne n'avait l'habitude d'entrer, et s'en alla chez le roi. Une partie de la journée se passa sans qu'elle fût incommodée en rien; vers cinq heures du soir elle rentra chez elle, prit une prise ou deux du même tabac, et deux heures après sentit des frissons, précurseurs de la fièvre. Elle se mit au lit avec l'intention de se relever pour assister au souper du roi, mais elle se trouva bientôt si mal qu'elle n'en eut plus la force ni le courage. Cependant le lendemain, 6, la Dauphine, qui avait eu la fièvre toute la nuit, fit un effort et se leva; quoique souffrante et alourdie, elle passa la journée comme à son ordinaire; mais reprise le soir par un accès des plus violents, elle eut une fort mauvaise nuit. Le dimanche, 7, vers six heures du soir elle fut saisie tout à coup par une douleur fixe et aiguë au-dessus de la tempe; cette douleur était si cruelle qu'elle fit prier le roi, qui venait pour la voir, de ne pas entrer. Bientôt cette douleur se changea en rage et dura sans relâche jusqu'au lundi, 8, résistant à tout, même à l'opium et à la saignée.

Un accident si inattendu, un état si violent mirent toute la cour en rumeur. C'était l'époque des morts subites, et il était d'habitude de chercher à ces morts d'autres causes que celles puisées dans la nature. En se mettant au lit le vendredi, 5, Mme la duchesse de Bourgogne avait donné l'ordre qu'on lui apportât sa boîte, en indiquant qu'on la trouverait sur la table de son cabinet. Mme de Lévi, une de ses dames, s'était empressée de s'acquitter de la commission, mais était revenue aussitôt en disant qu'elle n'avait vu aucune boîte. Les recherches les plus exactes furent faites à partir de ce moment; mais la boîte ne se retrouva pas. On n'osa

point trop parler de cette circonstance, Mme de Bourgogne prenant du tabac à l'insu du roi.

Pendant la nuit du lundi au mardi 9 février, la princesse tomba dans une espèce d'engourdissement dont, malgré la fièvre qui la brûlait, elle ne sortait que par courts réveils et avec la tête affreusement engagée. Quelques marques sur la peau firent espérer que ce serait la rougeole; mais déjà dans la nuit du mardi au mercredi, 10, cette espérance était évanouie. Le jeudi 11 février la princesse se trouva si mal qu'on se décida à lui parler des sacrements. L'avis l'effraya; elle ne se croyait pas dans un état si extrême; cependant elle répondit qu'elle allait se disposer. Elle demanda aussitôt M. Bailly, prêtre de la mission de Versailles; mais il était absent. Le temps pressait; la malade ne voulait pas se confesser au père de La Rue, son confesseur ordinaire; on envoya chercher un récollet, le père Noël, qui accourut en toute hâte. Cette répugnance de se confesser au père de La Rue étonna fort tout le monde, et fit faire de singulières réflexions sur ce que la princesse avait à dire à ses derniers moments. On avait emmené le Dauphin de force, car déjà malade lui-même de fatigue, on voulait lui épargner la vue de ce qui allait se passer.

La confession fut longue, et après l'Extrême-Onction que le prêtre administra incontinent, on annonça le saint Viatique que le roi alla recevoir jusqu'au pied du grand escalier. Après avoir communié, la Dauphine demanda qu'on lui dît les prières des agonisants; mais on lui répondit qu'elle n'en était point encore là, et on l'invita à essayer de se rendormir.

Pendant ce temps une consultation avait lieu entre ses médecins. Tous opinèrent pour une saignée au pied avant le redoublement de la fièvre, et pour l'émétique vers la fin de la nuit si la saignée ne produisait pas l'effet qu'on en attendait. La saignée fut exécutée à sept heures du soir et n'empêcha pas le redoublement de la fièvre. On administra donc l'émétique, mais l'émétique ne fit pas plus d'effet que la saignée.

La journée se passa en symptômes plus fâcheux les uns que les autres, et vers le soir, comme cela était arrivé pour Monseigneur, tout le monde perdit la tête. Avec grande peine on décida le roi à sortir de la chambre, et il n'était pas encore dans la cour que Mme la duchesse avait rendu le dernier soupir. Le roi était monté en

carosse au pied du grand escalier, avec Mme de Maintenon, et s'en était revenu à Marly, tous deux dans une si profonde douleur qu'ils n'avaient pas osé entrer chez le Dauphin.

Mme la duchesse de Bourgogne était plutôt laide que jolie; elle avait le front trop avancé, les joues pendantes, le nez sans caractère, de grosses lèvres, peu de dents et toutes gâtées, le cou trop long, avec un commencement de goître; mais un teint admirable, une belle peau, les plus beaux yeux du monde, les cheveux et les sourcils bruns et bien plantés, un port de tête galant et majestueux à la fois, le regard charmant, le sourire expressif, la taille longue et parfaitement coupée; enfin une de ces démarches auxquelles Virgile reconnaissait les déesses; avec cela elle se montrait pleine de grâce, simple et naturelle toujours, naïve quelquefois, et en toute occasion pétillante d'esprit.

On présuma que le changement de confesseur, au moment de la mort de la Dauphine, avait eu pour motif les relations que nous avons indiquées avec Nangis et Maulevrier, et que la princesse hésitait à confier de pareilles choses au père de La Rue, qui était aussi le confesseur de son mari.

Mme la duchesse de Bourgogne fut donc vivement regrettée de la cour, et surtout du pauvre Dauphin.

Toute l'agonie de la Dauphine s'était passée au dessus de la chambre de son mari; mais comme au bruit de l'agonie devait en succéder un autre plus lugubre encore, on le décida à quitter son appartement. Le 13 février à sept heures du matin, il se jeta dans une chaise qui le porta jusqu'à son carosse; il se fit conduire à Marly, où il entra dans son appartement non point par la porte, mais par une fenêtre, tant il était fatigué et craignait de faire le moindre détour.

Un instant après son arrivée, le roi, prévenu, vint le visiter, et en regardant le Dauphin, qu'il n'avait pas aperçu depuis deux jours, il fut effrayé de le voir avec quelque chose de contraint, de fixe et de farouche dans le regard. Il avait le visage tout marbré de taches plutôt livides que rougeâtres. Le roi fit aussitôt appeler les médecins qui lui tâtèrent le pouls, et l'ayant trouvé mauvais lui dirent qu'il serait à propos qu'il se mît au lit.

Le lendemain dimanche, 14, l'inquiétude augmenta sur le Dauphin; lui-même, tout au contraire de la duchesse, ne se dissimulant

pas son état en parla à Boudin, comme d'un mal dont il ne croyait pas se relever. Les jours suivants le mal augmenta sans cesse, jusqu'à ce que le mercredi, 17, les douleurs devinssent si violentes, que le malade déclara qu'il lui semblait que ses entrailles brûlaient. Aussi, le soir, vers onze heures, le Dauphin envoya-t-il demander au roi la permission de communier le lendemain. Le roi l'accorda, et le jeudi 18 février, à sept heures et demie du matin, il communia; une heure après il était mort; ce prince n'avait pas trente ans.

M. le duc de Bourgogne était plutôt petit que grand; il avait le visage long et brun, le front bien fait, avec de beaux yeux, aux regards vifs, tantôt doux, tantôt perçants; mais là s'arrêtait la libéralité de la nature. Le bas du visage était pointu et allongé comme celui des bossus; il avait le nez long outre mesure, les lèvres et la bouche agréables quand il ne parlait point; mais lorsqu'il parlait, comme le râtelier supérieur s'avançait et emboîtait celui de dessous, sa figure devenait tout à fait disgracieuse. On s'aperçut de bonne heure que la taille lui tournait; on employa tous les moyens connus pour arrêter cette déviation, mais la nature l'emporta et il devint si particulièrement bossu d'une épaule, qu'il cessa d'être d'aplomb, pencha d'un côté et devint boiteux. Cependant il n'en marchait pas moins aisément, moins volontiers, ni moins vite, et comme il aimait beaucoup à monter à cheval, il continua de se livrer à cet exercice, quoiqu'il y fût on ne peut plus ridicule. Au reste, humble et patient sur toutes choses, le duc de Bourgogne ne pouvait souffrir aucune allusion, soit volontaire, soit involontaire à son infirmité.

Ce jeune prince, héritier probable d'abord, puis héritier présomptif de la couronne, était né avec un caractère qui fit trembler tous ceux qui l'entouraient. Dur et colère, se laissant emporter à la plus grande violence, même contre les choses inanimées, impétueux avec fureur, incapable de souffrir la moindre résistance, opiniâtre à l'excès, effrayant dans ses accès d'impatience au point de faire craindre que sa colère ne tournât contre lui-même, passionné pour toutes les voluptés, aimant le vin, la table, la chasse avec fureur, la musique avec un enivrement qui le plongeait en extase, le jeu avec un amour-propre qui ne lui permettait pas d'avouer qu'il eût été vaincu même aux chances du hasard; souvent

farouche, naturellement cruel, barbare en raillerie, impitoyable à reproduire les ridicules des autres avec une justesse qui les assommait ; regardant, du haut de l'Olympe paternel, les hommes comme des êtres avec lesquels il n'avait aucune ressemblance ; à peine ses deux frères, élevés dans une égalité parfaite, lui semblaient-ils des intermédiaires entre lui et le genre humain ; plein d'esprit, d'une pénétration profonde jusque dans ses emportements, ses réponses étonnaient ; enfin l'étendue et la vivacité de son tempérament étaient telles qu'elles l'empêchaient de s'appliquer à une seule chose, et qu'il fallut toujours lui en enseigner plusieurs à la fois pour qu'il les apprît bien.

Le duc de Beauvilliers, gouverneur du prince, sentit, dès le jour où l'enfant quitta les femmes pour passer entre ses mains, à quelle lutte il devait se préparer. Secondé de Fénélon, de Fleury et de Moreau, son premier valet de chambre, homme fort au-dessus de son état, il se mit à attaquer l'un après l'autre tous ces défauts, à les combattre avec persévérance et à les vaincre successivement. Aidé de Dieu, qui fit, dit Saint-Simon, un ouvrage de sa droite, il accomplit victorieusement cette rude mission, et à vingt ans le duc de Bourgogne était sorti de l'abîme de sa jeunesse, doux, affable, humain, modéré, patient, humble et austère pour lui, miséricordieux et compatissant pour les autres.

Le prince avait auprès de lui un de ses menins, nommé Gamache, qui lui disait tout, l'ayant mis sur le pied de tout entendre. Lors de la campagne que le duc de Bourgogne, on se le rappelle, fit en Flandre, le prince était accompagné du chevalier de Saint-Georges, qui servait comme volontaire dans l'armée ; mais au lieu de lui témoigner le respect dû à un roi détrôné, car, à cette époque, le chevalier de Saint-Georges était déjà Jacques III, le duc de Bourgogne le traitait avec une légèreté si offensante, qu'un jour Gamache s'approchant du prince :

— Monseigneur, lui dit-il, votre procédé avec le chevalier de Saint-Georges est apparemment une gageure ; si cela est, vous l'avez gagnée depuis longtemps ; ainsi, donc, je vous le conseille, traitez-le mieux désormais.

Le duc de Bourgogne se le tint pour dit, et à partir de ce moment ses manières furent tout autres à l'égard de l'illustre exilé.

Une autre fois, ennuyé des puérilités auxquelles se livrait le prince pendant un conseil de guerre :

— Monseigneur, lui dit Gamache, vous avez beau faire des enfantillages, avec tout le talent et l'esprit dont vous êtes capable, votre fils, le duc de Bretagne, sera toujours votre maître sur ce chapitre-là.

Enfin, un autre jour que le duc de Bourgogne restait trop longtemps à l'église, comme l'armée française et l'armée ennemie étaient déjà en bataille, Gamache prit le prince par le bras et lui dit: — Je ne sais, Monseigneur, si vous aurez jamais le royaume du ciel; mais quant au royaume de la terre, je dois vous déclarer que le prince Eugène et M. de Marlboroug s'y prennent mieux que vous pour l'obtenir.

M. de Bourgogne laissa des maximes étranges pour un homme de son âge et pour un prince de son temps. En voici quelques-unes que l'on trouva écrites de sa main.

« Les rois sont faits pour les sujets et non les sujets pour les rois; ils doivent punir avec justice, parce qu'ils sont les gardiens des lois; donner des récompenses parce que ce sont des dettes, mais jamais de présents, parce que n'ayant rien à eux ils ne peuvent donner qu'aux dépens des peuples. »

Un jour il eut envie d'un meuble, mais le trouvant trop cher il se le refusa. Un courtisan essaya de le faire passer par dessus cette retenue. — Monsieur, lui dit le duc, les peuples ne peuvent être assurés du nécessaire que lorsque les princes s'interdisent le superflu.

Le duc de Bourgogne mort, le titre de Dauphin échut à l'aîné de ses fils, M. le duc de Bretagne; mais le titre portait malheur. Le dimanche 6 mars, les deux enfants de France, le nouveau Dauphin et son frère le duc d'Anjou, tombèrent malades. Le roi, qui sentait la main de Dieu s'appesantir sur sa maison, ordonna aussitôt qu'ils fussent baptisés tous deux, et tous deux nommés Louis. L'aîné avait cinq ans et le plus jeune deux ans à peine. Le huit mars le duc de Bretagne mourut, et l'on vit le même char funèbre conduire à Saint-Denis le père, la mère et l'enfant.

Le petit duc d'Anjou, qui fut depuis Louis XV, tétait encore. La duchesse de Ventadour s'en empara, et aidée des femmes, prenant tout sous sa responsabilité, méprisant les menaces, elle

le défendit contre les médecins et ne le laissa ni saigner, ni prendre aucun remède; bien plus, comme des bruits sinistres avaient couru à la mort du duc et de la duchesse de Bourgogne, Mme de Ventadour envoya demander à Mme la comtesse de Véru un contre-poison qu'elle tenait du duc de Savoie, et qui l'avait sauvée elle-même dans un cas désespéré. Ce fut à ce contre-poison qu'elle fit prendre au jeune prince, qu'on attribua sa miraculeuse conservation.

En apprenant la mort du duc de Bretagne, le roi se retourna vers M. le duc de Berri, et l'embrassant tendrement : — Hélas! mon fils, lui dit-il, je n'ai plus maintenant que vous.

Ce dernier appui, sur lequel comptait Louis XIV, devait encore lui échapper.

Le 4 mai 1714, à quatre heures du matin, après quatre jours de maladie, dans laquelle les médecins retrouvèrent à peu près les mêmes symptômes que dans celles du duc et de la duchesse de Bourgogne, le duc de Berri mourut à son tour dans sa vingt-huitième année. C'était le plus beau, le plus aimable et le plus accueillant des trois fils de Monseigneur, et comme il était d'un naturel ouvert, libre et gai, on ne parlait dans sa jeunesse que de ses reparties à Mme et à M. de La Rochefoucauld, qui se faisaient un jeu de l'attaquer tous les jours. Mais cet esprit naturel ne l'aida en rien dans son éducation, car ce jeune prince ne sut jamais que lire et écrire. Plus tard il sentit cette ignorance, et elle le rendit d'une timidité si outrée, qu'il en était arrivé à n'oser ouvrir la bouche devant les personnes qui n'étaient pas de son intimité, de peur de dire quelque sottise. Il avait épousé l'aînée des filles de M. le duc d'Orléans, à laquelle nous verrons jouer, sous la régence, un rôle aussi original qu'important.

Avant cette dernière mort, on en avait eu à déplorer une qui n'avait pas produit moins d'effet que si c'eût été celle d'un fils de France.

Le 11 juin 1712, après avoir obtenu du roi d'Espagne un ordre pour qu'il fût traité d'Altesse, le duc de Vendôme mourut dans un petit bourg de Catalogne, situé au bord de la mer et où il était venu pour manger du poisson tout à son aise. Après un mois de séjour il se trouva tout à coup fort incommodé; son chirurgien crut que cette indisposition venait des excès de table qu'il avait

faits et lui ordonna une diète sévère. Mais le mal augmenta si promptement et avec des accidents si singuliers qu'à cette époque où le poison était à la mode, on ne douta point que le duc de Vendôme ne fût empoisonné. On envoya de tous côtés chercher du secours; mais le mal ne voulut point attendre et redoubla si précipitamment que le duc ne put signer un testament qu'on lui présentait. Alors tout ce qui l'entourait s'enfuit et l'abandonna, de sorte qu'il demeura entre les mains de trois ou quatre valets du plus bas étage, et qu'il passa les derniers moments de sa vie sans prêtre et sans autre secours que celui de son chirurgien. Puis, les trois ou quatre valets qui étaient restés près de lui se saisirent de tout ce qu'ils trouvèrent dans ses armoires, et lorsqu'il n'y eut plus rien à prendre, ils lui retirèrent sa couverture et ses matelas sans écouter la prière qu'il leur adressait de ne pas le laisser mourir tout nu sur une paillasse.

Le duc de Vendôme avait cinquante-huit ans.

Au milieu de tant de malheurs Dieu devait sans doute une compensation au roi et à la France. Le 25 juillet on apprit à Versailles la victoire de Denain. Cette victoire amena la paix d'Utrecht.

Voici ce que chacun gagnait à cette paix qui fut signée en 1713, sur la promesse formelle que Philippe V renouvellerait sa renonciation à la couronne de France, et que Louis XIV renoncerait, pour son arrière petit-fils, le duc d'Anjou actuellement Dauphin, à la couronne d'Espagne.

On donnait au duc de Savoie, qui prenait enfin le titre de roi, si longtemps ambitionné par sa famille : dans la Méditerranée, la Sicile, lambeau arraché à la maison de Bourbon, et sur le continent Fenestrelles, Exilles et la vallée de Pragelas. On lui restituait en outre le comté de Nice et tout ce qui lui avait été enlevé pendant la guerre; il était de plus déclaré héritier de la couronne d'Espagne en cas d'extinction de la descendance de Philippe V.

On donnait à la Hollande la barrière qu'elle avait si souvent désirée contre les envahissements de la France, c'est-à-dire que la maison d'Autriche avait la souveraineté des Pays-Bas espagnols dans lesquels les troupes hollandaises conservaient leurs garnisons. En outre la Hollande obtenait les mêmes avantages commerciaux que l'Angleterre dans les colonies espagnoles. Il était expressément entendu que dans aucun cas la France ne pourrait être

traitée en nation privilégiée dans les états du roi Philippe V, et que le commerce des Provinces-Unies serait sur le pied d'égalité avec le commerce de la France.

On offrait à l'Empereur la souveraineté des huit provinces et demie de la Flandre espagnole; on lui assurait le royaume de Naples et la Sardaigne, avec tout ce qu'il possédait en Lombardie et quatre ports sur les côtes de Toscane. L'offre était inférieure aux prétentions impériales, et la guerre continua avec l'Empire.

L'Angleterre obtenait que l'on démolît et comblât le port de Dunkerque, objet de sa longue jalousie. Elle restait en possession de Gibraltar et de Minorque, dont elle s'était emparée pendant la guerre. La France lui abandonnait, en Amérique, la baie d'Hudson, l'île de Terre-Neuve et l'Acadie; enfin Louis XIV, à sa considération, consentait à mettre en liberté tous les huguenots qui étaient retenus en prison.

L'électeur de Brandebourg obtint le titre de roi de Prusse, avec la cession de la Haute-Gueldre, de la principauté de Neufchâtel et de quelques autres possessions.

Le Portugal eut seulement quelques avantages sur les bords de la rivière des Amazones.

Quant à la France, on lui rendait Lille, Orchies, Aires, Saint-Venant, Bethune; et le roi de Prusse lui cédait la principauté d'Orange et ses deux seigneuries de Chalon et de Chatel-Belin en Bourgogne.

Pour remplacer la perte des fortifications et du port de Dunkerque, le roi fit quelque temps après élargir le canal de Mardick. Le comte de Stairs, alors ambassadeur à Paris, vint aussitôt trouver Louis XIV à Versailles pour lui faire quelques observations : — Monsieur, dit le roi de France, j'ai toujours été le maître chez moi et quelquefois chez les autres, ne m'en faites pas souvenir.

L'ambassadeur lui-même racontait cette anecdote peu après la mort du roi et ajoutait : — J'avoue que la vieille machine m'a encore paru très respectable.

Ce fut le maréchal de Villars et le prince Eugène, ces deux adversaires, qui eurent la gloire de régler à Rastadt les intérêts de leurs deux souverains. Le premier mot du prince Eugène fut un compliment pour M. de Villars, qu'il appela son illustre ennemi :

— Monsieur, répondit le maréchal, nous ne sommes point ennemis, vos ennemis sont à Vienne et les miens à Versailles.

Les conférences furent longues et orageuses. On montre encore sur la porte du cabinet où elles se tenaient, les traces d'un encrier que le maréchal de Villars y brisa dans un moment d'impatience. Le résultat du traité fut que Louis XIV garda Strasbourg et Landau qu'il avait offert de céder auparavant, Huningue, qu'il avait proposé lui-même de raser, la souveraineté de l'Alsace, qui déjà deux fois avait failli échapper de ses mains, enfin le rétablissement dans leurs états des électeurs de Bavière et de Cologne.

L'Empereur obtint les royaumes de Naples et la Sardaigne avec e duché de Milan.

Louis XIV jeta un dernier regard sur l'Europe; il vit l'Europe tranquille; alors il regarda au-devant de lui, compta soixante-seize ans d'existence, soixante-onze ans de règne, et voyant que comme roi il avait dépassé les limites de toute royauté, que comme homme il touchait aux limites de la vie, il ne songea plus qu'à mourir.



CHAPITRE LII.

1714.—1715.

Vieillesse de Louis XIV. — Sa tristesse. — Division de la cour en deux partis. — Calomnie contre le duc d'Orléans. — Causes et conséquences de cette calomnie. — Conduite du roi dans cette circonstance. — Sa prédilection pour les princes légitimés. — Protestations. — Le duc du Maine est comblé de faveurs. — Testament arraché à Louis XIV. — L'ambassadeur apocryphe. — Une éclipse. — Dernière revue de la maison du roi. — Maladie de Louis XIV. — Conférence du roi avec le duc d'Orléans. — Recommandations suprêmes de Louis XIV. — Ses derniers moments. — Sa fin. — Conclusion.



En effet Louis XIV était vieux : il avait beau de temps en temps relever cette tête fière et hautaine pour laquelle la couronne avait été à la fois si glorieuse et si pesante, il sentait l'âge l'envahir. Triste et morose, devenu, au dire de Mme de Maintenon, l'homme le plus *inamusable* de France, il avait rompu toutes ses étiquettes pour prendre les habitudes paresseuses du vieillard : il se levait tard, il recevait et mangeait au lit, et, une fois levé, demeurait des heures entières absorbé dans son grand fauteuil au coussin de velours. Vainement Maréchal lui répétait-il que le défaut d'exercice, en amenant cette absorption et cette somnolence, annonçait quelque crise prochaine ; vainement lui avait-il fait remarquer quelquefois les enflures violacées de ses jambes, le roi, tout en

reconnaissant la vérité de ses observations, n'avait pas le courage de réagir contre cette faiblesse presque octogénaire, et tout l'exercice qu'il consentait à prendre était de se laisser promener dans ses magnifiques jardins de Versailles, devenus tristes comme leur roi, sur un petit char traîné à bras, où ses traits décomposés témoignaient des accès de souffrance que le roi, silencieux et, pour ainsi dire, trop fier pour les avouer, éprouvait dans la froide et muette dignité de ses derniers jours.

Ce fut alors qu'arriva la mort du duc de Berri que nous avons racontée plus haut. Louis XIV supporta cette dernière douleur avec sa fermeté de roi; le cœur de père avait tant saigné depuis trois ans, qu'il s'était enfin endurci. Il jeta l'eau bénite sur le corps bleuâtre de son petit-fils, sans permettre qu'il fût ouvert, de peur qu'on ne rencontrât les traces de ce poison qui dévorait sa postérité. Puis, pour que la vue de ces crêpes, de ces costumes noirs, de ces tentures funéraires, n'attristât pas trop les derniers jours qu'il avait à vivre, il supprima le deuil de Versailles.

La cour était divisée en deux partis bien distincts : l'un était celui des princes du sang, que représentaient le duc d'Orléans, les Condés, les Contis, tous ces jeunes gens de noble, antique et légitime race, fiers de montrer sur les frontons de leurs palais, sur les panneaux de leurs carosses, un blason pur de toute bâtardise; les ducs et pairs faisaient cause commune avec eux, car les haines et les intérêts leur étaient communs. L'autre parti était celui des princes légitimés, et se composait du duc du Maine, du comte de Toulouse et des autres enfants naturels de Louis XIV; ils avaient pour eux, balançant toute l'influence de la pairie, Mme de Maintenon, qui ne perdait pas l'espérance d'être reconnue, à leur prière, reine de France et de Navarre. Le premier parti avait pour lui son droit; le second, l'intrigue.

Le premier coup que porta le parti des bâtards à celui des princes fut l'accusation d'empoisonnement dont on essaya de souiller la réputation de M. le duc d'Orléans.

Le but principal de cette calomnie était d'enlever la régence au prince à qui elle revenait de droit et de la faire donner à M. le duc du Maine. Le père Le Tellier, qui connaissait la haine du duc d'Orléans pour ceux de son ordre, entra dans la cabale des bâtards; et tandis qu'on accusait tout haut le prince dans les rues, lui l'accusa

sourdement au confessionnal, répétant sans cesse au roi que plus il mourait de princes, plus le duc d'Orléans devenait insensiblement l'héritier présomptif de la couronne, lui montrant sans cesse son neveu travaillant avec le chimiste Humbert, non pas dans un but de plaisir ou de science, mais dans un but de criminelle ambition, et forçant son royal pénitent à prêter l'oreille aux clameurs des gens payés qui s'écriaient en voyant passer le prince : — Voilà l'assassin, voilà l'empoisonneur.

Le duc d'Orléans alla droit au roi ; il venait le prier ou de faire taire les calomniateurs ou de permettre qu'il se rendît à la Bastille pour qu'on lui fît son procès.

Mais le roi le reçut avec un sombre et mystérieux silence, et comme le duc d'Orléans répétait sa proposition : — Je ne veux pas d'éclat, dit le roi, et je vous défends d'en faire.

— Mais si je me rends à la Bastille, demanda le duc, ne m'accorderez-vous pas la grâce de me faire juger?

— Si vous allez à la Bastille, répondit le roi, je vous y laisserai.

— Mais, Sire, insista le duc d'Orléans, faites au moins arrêter Humbert.

Le roi haussa les épaules et sortit sans répondre.

Le duc d'Orléans revint à Paris, et raconta à sa femme, à Mme la Duchesse, sœur de sa femme, et aux autres princesses qui l'attendaient, la réception que le roi venait de lui faire. C'était un coup porté à toute la race légitime : aussi Mme la Duchesse, quoique appartenant à celle des bâtards, fit-elle cette proposition, que toute la famille se rendît chez le roi pour lui demander justice.

Pendant ce temps, le chimiste Humbert se faisait écrouer à la Bastille.

En ce moment, M. de Pontchartrain, apprenant la démarche qui avait été tentée auprès du roi, fit prier M. le duc d'Orléans de ne rien risquer de pareil, promettant au prince qu'il allait trouver lui-même Sa Majesté et qu'il lui représenterait les maux que pourrait attirer sur l'État un procès de cette nature. Le duc d'Orléans accepta l'intermédiaire qui se proposait lui-même, et partit avec tous les princes et princesses pour attendre à Saint-Cloud le résultat de l'entretien du roi et du chancelier.

Ce cortége presque royal accompagnant le futur régent de

France accusé de meurtre et d'empoisonnement, était si nombreux, si noble et si digne, que cette fois la populace le regarda passer, sans oser jeter un seul cri de menaces ou d'accusation.

M. de Pontchartrain tint parole au duc, et, à la suite d'une conversation dans laquelle le roi avait reconnu la pleine innocence de son neveu, qui était aussi son gendre, il revint avec l'ordre de rendre la liberté à Humbert.

Mais la défiance n'en était pas moins entrée dans le cœur du roi. Cette défiance rejaillit en faveur sur les princes légitimés. Déjà, en 1673, le roi avait donné au duc du Maine et au comte du Vexin, les seuls qui existassent alors, le nom de *Bourbons*, quoiqu'ils fussent nés pendant le mariage de Mme de Montespan et du vivant de son mari, ce qui les rendait, étant nés aussi du vivant de la reine, doublement adultérins; en 1680, des lettres-patentes autorisèrent ces enfants à se succéder les uns aux autres, suivant l'ordre des successions légitimes; en 1694, le roi accorda au duc du Maine et au comte de Toulouse le premier rang immédiatement après les princes du sang, et la préséance sur les princes qui seraient en France et auraient des souverainetés hors du royaume; par un édit enregistré au parlement le 2 août 1714, le roi appela à la couronne les princes légitimés et leurs descendants à défaut des princes du sang; enfin, le 23 mai 1715, Louis XIV publia encore une déclaration qui, en confirmant son édit, rendait l'état des princes légitimés égal en tout à l'état des princes du sang.

Aussi Louis XIV, effrayé lui-même de l'énormité qu'il venait de commettre, dit-il le même jour à ses bâtards : — Je viens de faire pour vous, non seulement ce que je pouvais, mais plus que je ne pouvais; c'est à vous d'affermir ma décision par votre mérite.

Les courtisans se pressaient autour des deux frères et les félicitaient. Le comte de Toulouse, qui était un prince fort sensé et peu ambitieux, se contenta de répondre à ce déluge de compliments : — Cela est fort beau, pourvu que cela dure et nous donne un ami de plus.

L'académicien Valaincourt, l'un de ces amis dont le comte de Toulouse voulait voir augmenter le nombre, fut le seul qui laissa percer ses craintes en complimentant le prince : — Monseigneur, dit-il, voilà une couronne de roses que je crains bien de voir devenir une couronne d'épines quand les fleurs en seront tombées.

Deux hommes protestèrent contre cet édit du roi : d'Aguesseau, en proclamant hautement que l'édit était contraire à nos lois et à nos mœurs, et en disant que le parlement avait mis le comble à son déshonneur en l'enregistrant ; Pontchartrain en faisant mieux encore : il était chancelier ; il déclara au roi qu'il n'avait pas le droit de disposer de la couronne qui appartenait, par les constitutions du royaume, à ses descendants légitimes, et ajouta en lui remettant les sceaux, qu'il pouvait sacrifier sa vie à son roi, mais non pas son honneur. Louis XIV insista pour que le chancelier reprît les sceaux ; mais celui-ci ayant refusé avec opiniâtreté, ils furent donnés à Voisin, créature de Mme de Maintenon, qui déjà, depuis six ans, avait remplacé Chamillart, tombé en disgrâce non pas du roi, mais de la favorite.

Maintenant, M. le duc du Maine jouissant, sous le nom du roi et sous l'influence de Mme de Maintenon, de tous les pouvoirs de la royauté, n'avait plus qu'une chose à désirer, c'était que le roi fît un testament qui ôtât la régence à M. le duc d'Orléans et la lui donnât à lui. Depuis longtemps le chancelier Voisin était dans la confidence de ce désir, qui était aussi celui de sa protectrice ; mais c'était une chose difficile à prononcer devant un roi qui s'était si longtemps cru un dieu, que le mot de *testament*. Aussi le chancelier Voisin, pressé par la favorite de faire cette ouverture au roi, et n'osant prononcer le mot cruel, se contenta-t-il de parler à Louis XIV de la nécessité de transmettre sa volonté. Mais, à ces mots, si mesurés qu'ils fussent, le roi tressaillit, et se tournant vers le chancelier : — La naissance du duc d'Orléans, dit-il, l'appelle à la régence, et je ne veux pas que mon testament éprouve le sort de celui de mon père. Tant que nous sommes vivants, nous pouvons tout ce que nous voulons ; mais après notre mort nous sommes moins que des particuliers.

Alors commencèrent les persécutions qui attristèrent les dernières années de la vie de Louis XIV. Puis, quand on eut vu qu'insinuations du confesseur, conseils du chancelier, obsessions de la favorite, tout était inutile, on résolut d'abandonner le roi, sans distraction aucune, à la tristesse de ses vieux ans et aux regrets de ses jeunes années ; on évoqua de nouveau à ses yeux effrayés les prétendus crimes du duc d'Orléans ; on discontinua tout amusement ; on cessa toute conversation ; on assombrit les jours,

on isola les nuits. Puis, quand le vieux roi, accablé d'idées sombres, venait à cette femme qu'il avait faite reine, à ces bâtards qu'il avait faits princes, on se retirait devant lui; ou s'il exigeait que l'on restât, on le boudait; s'il donnait un ordre, on mettait à l'exécution tout le retard de la mauvaise volonté, et toute l'âpreté de la méchante humeur.

Louis XIV, miné par cette guerre sourde, s'avoua enfin vaincu, et moins heureux avec sa seconde famille qu'il ne l'avait été avec l'Europe, il fut contraint de passer sous les *fourches caudines* de la veuve Scarron et des enfants adultérins de Mme de Montespan. Le testament fut extorqué à la lassitude du roi; mais d'avance il en prédit le sort, et en le remettant à ceux qui l'avaient tant désiré, il dit : — Je l'ai fait parce qu'on l'exige; mais je crains bien qu'il n'en soit de celui-ci comme du testament du roi mon père.

Enfin un matin, le premier président et le procureur-général furent mandés au lever du roi. Louis XIV les conduisit dans son cabinet, et là, tirant de son secrétaire un papier cacheté qu'il remit entre leurs mains : — Messieurs, dit-il, voici mon testament; nul ne sait ce qu'il contient; je vous le confie pour le déposer au parlement, à qui je ne puis donner une plus grande preuve de mon estime et de ma confiance.

Le roi prononça ces paroles d'un ton si douloureux, qu'elles frappèrent les deux magistrats, et que dès ce moment ils furent convaincus que le testament contenait des désirs étranges et peut-être même impossibles.

Le testament fut conservé au fond d'un trou creusé dans l'épaisseur du mur d'une tour du palais, sous une grille de fer et derrière une porte fermée de trois serrures.

Alors Mme de Maintenon et les princes légitimés jugèrent que le roi, ayant fait ce qu'il voulait, méritait bien quelque distraction, et le bruit se répandit que Mehemet-Risa-Beg, ambassadeur de Perse, allait arriver à Paris. Chacun sait les grands préparatifs faits par Louis XIV pour la réception de cet ambassadeur apocryphe; il donna à Versailles une des dernières comédies qui y furent jouées, à laquelle le roi seul peut-être assista de bonne foi, et qui fut sifflée par toute la France.

L'ambassadeur parti, la cour retomba dans la tristesse et l'obscurité dont l'avaient tirée ce bruit et cette splendeur d'un instant.

Le 3 mai 1715, le roi se leva de bonne heure pour observer une éclipse de soleil qui promettait d'être une des plus extraordinaires qu'on eût encore vues. Pendant quinze minutes, en effet, la terre sembla enveloppée des plus épaisses ténèbres et le froid descendit à deux degrés au-dessous de zéro. Cassini avait été mandé à Marly avec ses instruments, et le roi, ayant voulu suivre l'éclipse dans tous ses détails, se sentit très fatigué le soir. Il soupa chez la duchesse de Berri, et s'y trouvant mal à l'aise, il quitta la table et revint se coucher vers huit heures. Aussitôt le bruit se répandit qu'il était sérieusement malade, et ce bruit prit une telle consistance, que les ambassadeurs envoyèrent des courriers à leurs souverains. Louis XIV le sut, et, comme si c'était une insulte faite à son impérissable royauté que de croire qu'il allait mourir, il ordonna, pour faire tomber ces bruits de maladie, une revue de sa maison, et annonça qu'il la passerait en personne.

Le 20 juin, cette revue eut effectivement lieu. Pour la dernière fois, les compagnies de gendarmes et les chevau-légers, dans leur plus magnifique équipage, se déployèrent devant la terrasse de Marly, et l'on vit descendre du perron, avec un costume pareil à celui qu'il portait dans ses jours de jeunesse et d'activité, ce vieillard qui, malgré l'âge et la couronne, porta la tête haute jusqu'au suprême moment. Arrivé au dernier degré, il se mit lestement en selle, et se tint pendant quatre heures à cheval, à la face de ces ambassadeurs qui avaient déjà annoncé sa mort à leurs souverains.

La Saint-Louis approchait. Le roi avait quitté Marly et était revenu à Versailles. La veille de cette solennité, le roi tint son grand couvert; mais, à la pâleur de ses traits, à la maigreur de son visage, il était facile de voir que la lutte qu'il soutenait depuis trois mois pour prouver qu'il vivait encore, touchait à son terme. Aussi, vers la fin du grand couvert, le roi se trouva mal et une fièvre ardente se déclara. Cependant le lendemain, jour de sa fête, il se sentit un peu mieux, et déjà les musiciens s'apprêtaient pour le concert et avaient reçu du roi l'ordre de jouer des airs doux et gais, lorsque les tapisseries de sa chambre qu'il avait fait tirer, retombèrent, et au lieu des musiciens, qu'on invitait à sortir, on appela les médecins. Ceux-ci trouvèrent le pouls si mauvais, qu'ils ne balancèrent pas à exciter le roi à recevoir les sacrements. On envoya chercher aussitôt le père Le Tellier et avertir le cardi-

nal de Rohan, qui était chez lui en grande compagnie, et qui ne se doutant de rien, fut fort étonné lorsqu'on lui dit qu'on le venait quérir pour donner le viatique au roi. Tous deux accoururent; et le danger paraissait tellement pressant que, pour ne point perdre de temps, le père Le Tellier confessa l'auguste malade, tandis que le cardinal alla prendre le Saint-Sacrement à la chapelle et qu'on envoya chercher le curé et les saintes huiles.

Deux aumôniers du roi mandés par le cardinal, sept ou huit flambeaux portés par des garçons du château, deux laquais de Fagon et un de Mme de Maintenon, furent tout l'accompagnement qui monta chez le roi par le petit escalier des cabinets. Mme de Maintenon et une douzaine de personnes entouraient le lit du royal moribond, auquel le cardinal dit deux mots sur cette grande et dernière action. Le roi les écouta d'un air très ferme et communia d'un air très pénétré. Dès qu'il eut reçu l'hostie et qu'il eut été touché des saintes huiles, tout ce qui était présent à la cérémonie, sortit devant et derrière le Saint-Sacrement, et il ne resta auprès de lui que Mme de Maintenon et le chancelier.

Tout aussitôt, on apporta près du lit une petite table et un papier sur lequel le roi écrivit quatre ou cinq lignes : c'était un codicile en faveur de M. le duc du Maine que le roi ajoutait encore à son testament.

Alors le roi demanda à boire, puis, lorsqu'il eut bu, il appela le maréchal de Villeroi et lui dit : — Maréchal de Villeroi, je sens que je vais mourir; quand ce sera fait de moi, conduisez votre nouveau maître à Vincennes et faites exécuter mes volontés.

Puis, renvoyant le duc de Villeroi, il fit appeler M. le duc d'Orléans.

Le prince s'approcha de son lit; le roi fit signe à tout le monde de s'écarter, et il parla si bas au duc, que personne n'entendit ce qu'il lui pouvait dire. Depuis, le duc d'Orléans prétendit que, dans cette conférence à voix basse, le roi lui avait témoigné autant d'amitié que d'estime, et lui avait assuré qu'il lui conservait par son testament tous les droits de sa naissance, en ajoutant ces propres paroles : — Si le dauphin vient à manquer, vous serez le maître et la couronne vous appartiendra. J'ai fait les dispositions que j'ai crues les plus sages; mais comme on ne saurait tout prévoir, s'il y a quelque chose qui ne soit pas bien, on le changera.

Si telles furent les paroles du roi, il est étrange que l'hostie encore sur les lèvres, il ait osé faire un pareil mensonge.

Dès que le duc d'Orléans fut sorti, le roi appela M. le duc du Maine, lui parla pendant près d'un quart d'heure, et autant fit-il pour le comte de Toulouse; puis il appela les princes du sang, qu'il avait aperçus sur la porte du cabinet; mais il ne leur adressa que quelques mots, parlant à tous collectivement, sans rien dire de particulier ni tout bas à aucun d'entre eux.

Pendant ce temps, les médecins s'avancèrent pour panser sa jambe, et les princes sortirent; puis, le pansement achevé, on tira un peu le rideau du lit pour voir si le roi ne pourrait pas se reposer, et Mme de Maintenon passa dans les arrière-cabinets.

Le lundi 26 août, le roi dîna dans son lit en présence de tout ce qui avait les entrées. Comme on desservait, il fit signe aux assistants de s'approcher davantage et leur dit : — Messieurs, je vous demande pardon du mauvais exemple que je vous ai donné; j'ai bien à vous remercier de la manière dont vous m'avez servi, ainsi que de l'attachement et de la fidélité que vous m'avez toujours témoignés. Je vous demande pour mon petit-fils la même application et la même fidélité; que votre exemple en soit un pour tous mes autres sujets. Adieu, messieurs; je sens que je m'attendris et que je vous attendris, et je vous en demande pardon. Je compte que vous vous souviendrez quelquefois de moi.

Puis il appela le maréchal de Villeroi pour lui annoncer qu'il le faisait gouverneur du Dauphin. Ensuite il manda à Mme de Villeroi de lui amener l'enfant qui allait devenir son successeur, et l'ayant fait approcher de son lit, il lui dit devant Mme de Maintenon et devant quelques valets privilégiés qui les recueillirent, les paroles suivantes :

« Mon enfant, vous allez être un grand roi; ne m'imitez pas dans le goût que j'ai eu pour les bâtiments, ni dans celui que j'ai eu pour la guerre. Tâchez au contraire d'avoir la paix avec vos voisins; rendez à Dieu ce que vous lui devez et faites-le honorer par vos sujets. Tâchez de soulager vos peuples, ce que je suis assez malheureux pour n'avoir pu faire, et n'oubliez jamais la reconnaissance que vous devez à Mme de Ventadour. — Madame, continua-t il en s'adressant à la gouvernante, souffrez que j'embrasse le prince. » Il l'embrassa effectivement, et après l'avoir embrassé : — Mon cher enfant, lui dit-il, je vous donne ma bénédiction de tout mon cœur.

Alors on lui ôta le Dauphin, mais il le redemanda, l'embrassa

de nouveau, et levant les yeux et les mains au ciel, il le bénit une seconde fois.

Le lendemain 27 il ne se passa rien de particulier, si ce n'est que vers les deux heures le roi envoya chercher M. le chancelier, et seul avec lui et Mme de Maintenon, il se fit apporter deux cassettes dont il brûla presque tous les papiers. Sur le soir il s'entretint un instant avec le père Le Tellier, et aussitôt après cet entretien, il envoya chercher l'ancien garde-des-sceaux Pontchartrain et lui ordonna d'expédier, aussitôt qu'il serait mort, un ordre pour faire porter son cœur dans l'église de la maison professe des Jésuites de Paris, où était déjà celui de son père.

La nuit qui suivit fut très agitée. Ceux qui entouraient le roi lui voyaient à tous moments joindre les mains et l'entendaient dire ses prières habituelles; au *confiteor* il se frappait la poitrine avec force.

Le mercredi 28 août il fit, en s'éveillant, ses adieux à Mme de Maintenon, mais d'une façon qui déplut fort à la favorite, plus âgée de trois ans que l'auguste moribond. — Madame, lui dit-il, ce qui me console de mourir, c'est que nous ne pouvons tarder à nous rejoindre.

Mme de Maintenon ne répondit pas, mais, au bout d'un instant, elle se leva et sortit en disant : — Voyez un peu le rendez-vous qu'il me donne; cet homme-là n'a jamais aimé que lui.

Bois-le-Duc, apothicaire du roi, qui était à la porte entendit ce propos et le répéta.

Comme elle venait de sortir, le roi vit dans la glace de sa cheminée deux garçons de chambre qui pleuraient, assis près de son lit :

— Pourquoi pleurez-vous? leur demanda-t-il; avez-vous donc pensé que j'étais immortel? pour moi je ne l'ai jamais cru, et vous avez dû, à l'âge où je suis, vous préparer depuis longtemps à me perdre.

En ce moment une espèce de charlatan provençal, qui avait appris l'extrémité du roi sur le chemin de Marseille à Paris, se présenta à Versailles avec un élixir qui, disait-il, guérissait la gangrène. Le roi était si mal, les médecins étaient tellement dénués d'espérances, qu'ils consentirent à tout. Fagon seulement voulut dire quelques mots; mais ce charlatan, nommé Lebrun, le

malmena tellement, lui qui avait l'habitude de malmener les autres, qu'il en demeura tout étourdi et muet.

On donna donc au roi dix gouttes de cet élixir dans du vin d'Alicante. Quelques instants après il se trouva mieux, regarda autour de lui, s'aperçut de l'absence de Mme de Maintenon et demanda ce qu'elle était devenue. Personne ne le savait excepté le maréchal de Villeroi, qui l'avait aperçue au moment où elle montait dans un carosse et qui la fit prévenir à Saint-Cyr où elle s'était retirée.

A quatre heures le roi étant retombé dans l'état d'où l'élixir l'avait tiré momentanément, on lui en donna une seconde dose et comme il éprouvait quelque répugnance à la prendre : — Sire, lui dit-on, c'est pour vous appeler à la vie. A la vie ou à la mort, dit le roi en prenant le verre, tout comme il plaira à Dieu.

Ce mieux d'un instant avait été si fort exagéré que le duc d'Orléans, dont le palais s'était déjà rempli de courtisans, le vit à peu près vide en une heure.

Le roi montra beaucoup d'impatience de ce qu'on ne retrouvait pas Mme de Maintenon, dont il ne pouvait pas plus se passer pour mourir que pour vivre. Enfin elle arriva et, aux reproches que lui fit le roi, s'excusa en disant qu'elle était allée unir ses prières à celles de ses filles de Saint-Cyr.

Le jour suivant le roi alla un peu mieux et mangea même deux petits biscuits dans du vin d'Alicante. Saint-Simon alla faire ce jour là une visite au duc d'Orléans, et il trouva les appartements parfaitement vides.

Le lendemain 30, le roi retomba plus faible que jamais. Voyant que la tête du roi s'embarrassait, Mme de Maintenon passa dans son appartement où M. de Cavoie la suivit malgré elle. Là, elle voulut enfermer quelques papiers dans une cassette pour les emporter. Mais M. de Cavoie s'y opposa, disant qu'il avait ordre de M. le duc d'Orléans de s'emparer de tous les papiers. Cet ordre atterra Mme de Maintenon.

— Me sera-t-il permis au moins, Monsieur, dit-elle après un moment de silence, de disposer de mes meubles ?

— Oui, Madame, répondit Cavoie, excepté de ceux qui appartiennent à la couronne.

— Ces ordres que vous me donnez, Monsieur, dit la favorite

sont bien hardis ; le roi n'est pas encore mort, et si Dieu nous le rendait, vous pourriez vous repentir de les avoir exécutés.

— Si Dieu nous rendait le roi, Madame, répliqua encore le capitaine des gardes, il faut espérer qu'il reconnaîtrait ses véritables amis, et qu'il approuverait la conduite qu'ils ont tenue.

Puis il ajouta : — Si vous voulez rentrer chez le roi, vous en êtes la maîtresse; si vous ne le désirez pas, j'ai ordre de vous accompagner à Saint-Cyr.

Mme de Maintenon, sans répondre, partagea aussitôt ses meubles entre ses domestiques et partit accompagnée de Cavoie.

Mais en arrivant elle put s'apercevoir, quoique le roi ne fût pas encore expiré, que son règne était déjà fini. La supérieure la reçut avec plus de froideur que de respect, et s'approchant de Cavoie : — Monsieur, lui dit-elle, ne me compromettrais-je point en recevant ici Mme de Maintenon sans la permission de M. le duc d'Orléans?

— Madame, répondit Cavoie indigné de cette ingratitude, avez-vous donc oublié que Mme de Maintenon est la fondatrice de cette maison?

Le lendemain, 31 août, la journée fut terrible. Le roi n'eut que de rares et courts instants de connaissance. La gangrène montait à vue d'œil, et après avoir gagné le genou envahissait la cuisse. Vers onze heures Louis XIV se trouva si mal qu'on lui dit les prières des agonisants. L'appareil funèbre le rappela à lui et il mêla aux voix des ecclésiastiques et de tous ceux qui étaient entrés, une voix si forte qu'elle se faisait entendre au-dessus des autres. Les prières finies, il reconnut le cardinal de Rohan et lui dit : — Ce sont les dernières grâces de l'église. Puis il répéta plusieurs fois : *Nunc et in horâ mortis.* Puis enfin il s'écria dans un dernier élan : — O mon Dieu! venez à mon aide et hâtez-vous de me secourir.

Ce furent ses paroles suprêmes, et après les avoir prononcées il ne parla plus et tomba sans connaissance. Toute la nuit ne fut plus alors qu'une longue agonie qui finit le dimanche 1er septembre 1715, à huit heures un quart du matin, quatre jours avant que le roi n'eût ses soixante-dix-sept ans accomplis, et dans la soixante-douzième année de son règne.

Jamais l'Europe n'avait vu jusque-là un règne si long, ni un roi si âgé.

L'ouverture de son corps fut faite par Maréchal, son premier chirurgien, qui en trouva toutes les parties si entières et si saines, qu'il déclara que sans cette gangrène qui avait tué le roi comme par accident, il ne savait de quelle maladie le roi eût pu mourir, ne voyant aucun organe affecté. Une chose remarquable, ce fut qu'on lui trouva la capacité de l'estomac et des intestins double de celle des autres hommes; ce qui expliqua le grand appétit qu'il avait, et comment, après de si copieux repas, il n'était jamais indisposé.

Les entrailles du roi furent portées à Notre-Dame, son cœur aux grands Jésuites et son corps à Saint-Denis.

Ainsi mourut, nous ne dirons pas un des plus grands hommes, mais certes bien un des plus grands rois qui aient existé.

CONCLUSION.

Nous avons suivi Louis XIV depuis sa naissance jusqu'à sa mort, nous l'avons montré dans toutes les phases de sa fortune ascendante et descendante, nous avons essayé de l'envisager et de le faire envisager sous tous les aspects; il ne nous reste donc qu'à jeter un dernier coup d'œil sur cette longue vie, et à dire, en quelques mots, ce que nous pensons de l'homme et du roi.

L'enfant royal, on l'a vu, avait été fort abandonné dans sa jeunesse : Mazarin le maintenait ignorant pour demeurer nécessaire. Aussi le règne de Louis XIV ne commença-t-il en réalité qu'à la mort du ministre; cette mort, Louis XIV, sans la désirer tout haut, l'attendait au moins avec impatience; aussi lui échappa-t-il de dire, lorsqu'il se vit enfin débarrassé de son ministre : — Je ne sais en vérité ce que j'aurais fait s'il eût vécu plus longtemps.

Ce défaut d'éducation qui avait nui à la science, n'avait pu nuire à l'esprit. Roi de la cour la plus élégante et la plus spirituelle du monde, Louis était aussi élégant que Lauzun, aussi spirituel que qui que ce fût. Nous citerons deux ou trois mots qui le prouvent.

Un musicien nommé Gaye avait, dans une débauche, fort médit de l'archevêque de Reims. La nouvelle en vint, par deux différentes sources, au roi et à l'archevêque. Quelques jours après Gaye chantait la messe, en présence de Sa Grandeur et de Sa Majesté. — Quel dommage, dit l'archevêque, ce pauvre Gaye perd sa voix.

— Vous vous trompez, répondit Louis XIV, il chante bien, mais il parle mal.

Un jour il vit passer Cavoie et Racine qui se promenaient sous ses fenêtres.

— Tenez, dit-il aux courtisans, voici Cavoie et Racine qui causent ensemble : quand ils se quitteront tout à l'heure, Cavoie se croira un homme d'esprit et Racine un fin courtisan.

Le duc d'Uzès venait de prendre femme : le duc était jeune et bien fait; la duchesse était charmante; et cependant, quoique marié depuis huit jours, disait-on, le duc n'était pas encore le mari de sa femme. Ce singulier bruit avait pris une telle consistance

qu'un soir, au jeu du roi, un courtisan plus hardi que les autres en parla au duc. Le duc avoua tout, accusant sa femme d'avoir un tort rare et charmant, que le bistouri d'un chirurgien pouvait seul faire disparaître. Louis XIV vit un groupe, s'approcha et, selon son habitude, voulut savoir ce dont il était question, force fut alors au duc d'Uzès d'expliquer au roi la nature de l'obstacle qui s'opposait à son bonheur, et de quelle façon il comptait le faire disparaître.

— Fort bien, duc, je comprends, dit Louis XIV, mais, croyez-moi, choisissez un chirurgien qui ait la main légère.

Nous avons dit combien Louis était égoïste : nous l'avons entendu chanter un petit air d'opéra à sa louange le jour même de la mort de Monsieur, nous l'avons vu se féliciter de ce que madame la duchesse de Bourgogne blessée n'empêcherait plus ses Marly d'avoir lieu à jour fixe; et cependant Louis XIV ne manquait pas d'une certaine bonté ou plutôt d'une certaine justice. En voici quelques preuves.

Le marquis d'Uxelles hésitait à se présenter devant lui, honteux qu'il était, quoiqu'il eût obtenu d'excellentes conditions, d'avoir rendu Mayence après plus de cinquante jours de tranchée ouverte.

— Marquis, lui dit le roi en l'apercevant, vous avez défendu la place en homme de cœur, et vous avez capitulé en homme d'esprit.

Nous avons cité son mot à Villeroy après la bataille de Ramillies. — « Monsieur le maréchal, on n'est plus heureux à notre âge. » Il est vrai que l'attachement de Louis XIV pour le maréchal de Villeroy n'était point de la justice, c'était de la faiblesse.

Un jour le duc de La Rochefoucauld se plaignait devant le roi du tracas que lui donnait le dérangement de ses affaires.

— Et duc, dit le roi, ne vous prenez qu'à vous de vos embarras.

— Comment cela, Sire? demanda le duc.

— Sans doute, répliqua le roi, que ne vous adressez-vous à vos amis?

Et le même soir il lui envoya cinquante mille écus.

Bontems, son valet de chambre, était fort obligeant et sollicitait toujours pour les autres. Un jour que, selon sa coutume, il demandait pour un étranger la charge de gentilhomme ordinaire qui venait de vaquer.

— Hé, Bontems, lui dit le roi, demanderez-vous donc toujours pour votre prochain et jamais pour vous-même? Je donne la charge à votre fils.

Un de ses valets intérieurs, moins discret que le bonhomme Bontems, priait un soir le roi de faire recommander à M. le premier président un procès qu'il avait contre son beau-père, et comme le roi faisait la sourde oreille : — Hélas! Sire, lui dit le valet, vous n'avez cependant qu'à dire une parole et tout sera fini.

— Je le sais morbleu bien, dit le roi, et ce n'est pas de quoi je suis en peine ; mais si tu étais à la place de ton beau-père serais-tu content que je la disse, cette parole?

Quoique d'un naturel violent, Louis XIV était parvenu à se dompter au point de ne se mettre que bien rarement en colère. Nous l'avons vu briser la canne qu'il avait levée sur Lauzun.

Un valet que le roi vit un jour mettre un biscuit dans sa poche fut moins heureux que le gentilhomme : le roi s'élança sur lui, et lui cassa sur le dos un léger bambou qu'il tenait à la main. Il est vrai que derrière cette cause apparente et futile était une cause grave et occulte : le roi avait appris par Devienne, son baigneur, ce que tout le monde lui avait caché avec le plus grand soin, c'est-à-dire qu'une lâcheté du duc du Maine avait empêché le maréchal de Villeroy de battre M. de Vaudemont. Le biscuit ne fut qu'un prétexte et ce fut la honte du père qui fit la colère du roi.

Le coup avait été d'autant plus terrible à Louis XIV, que lui-même passait pour un

peu trop prudent. Le vers de Boileau, tout chef-d'œuvre de courtisanerie qu'il était, n'a pas fait que la postérité ait pardonné à Louis XIV d'être resté en-deçà du Rhin. Le comte de Guiche ne le lui pardonna pas non plus, et un jour il dit tout haut devant le roi et de manière à ce que celui-ci l'entendit : — Ce faux brave nous fait tous les jours briser les bras et les jambes et ne s'est pas encore exposé à recevoir un seul coup de mousquet.

Louis XIV l'entendit et fit semblant de ne pas l'entendre.

Le vice dominant de Louis XIV était l'orgueil; mais ce vice, qui lui était naturel, s'était encore moins développé, il faut le dire, par les dispositions de son propre caractère que par les flatteries des courtisans. A peine Mazarin mort, Louis XIV passa à l'état de demi-dieu, puis de dieu. Son emblème fut le soleil, sa devise le *nec pluribus impar* et le *vires acquirit eundo*. Mais il ne s'en tint pas à l'emblème et voulut représenter le soleil lui-même. Un ballet fut commandé à Benserade, et dans ce ballet on disait au roi :

Je doute qu'on le prenne avec vous sur le ton
De Daphné ni de Phaëton :
Lui trop ambitieux, elle trop inhumaine.
Il n'est point là de piége où vous puissiez donner.
Le moyen de s'imaginer
Qu'une femme vous fuie ou qu'un homme vous mène.

Bientôt tout le monde à la cour s'aperçut, comme dit Saint-Simon, de son faible plutôt que de son goût pour la gloire. Ministres, généraux, maîtresses, courtisans, le louèrent à l'envi et le gâtèrent. Bientôt de la louange on passa à la flatterie, et la flatterie devint un élément nécessaire à la vie du grand roi. Ce n'était que par des flatteries qu'on approchait sûrement de lui; il ne fallait pas craindre de les outrer : les plus basses et les plus exagérées étaient les mieux reçues. Lui-même, sans avoir aucune voix et sans connaître la musique, chantait incessamment des prologues d'opéras à sa louange. Tout en arriva à être néant autour de lui, et le *j'ai failli attendre* est plus d'un Dieu que d'un homme.

Ce fut cet orgueil ou plutôt cette flatterie qui porta Louis XIV à détruire Fouquet, à haïr Colbert et à se réjouir de la mort de Louvois. Ce qu'il lui fallait à lui, c'étaient des ministres comme Chamillart, comme Pomponne et comme Voisin, c'est-à-dire de simples commis; c'étaient des généraux comme Villeroy, comme Tallard et comme Marsin, à qui il envoyait, de Versailles, des plans de campagne tout faits, de sorte qu'il pouvait réclamer leurs victoires en les laissant écrasés sous le poids de leurs défaites. Condé et Turenne n'étaient point ses hommes; aussi le premier mourut-il à peu près en disgrâce, et le second ne fut-il jamais en faveur. Monsieur eut aux yeux de son frère le grand tort d'avoir battu le prince d'Orange et pris Cassel; aussi ne commanda-t-il plus jamais d'armée du jour où il eut donné la preuve qu'il était digne de commander.

L'esprit de Louis XIV était naturellement porté aux petits détails : il se crut un grand administrateur parce qu'il s'occupait lui-même de l'armement, de l'habillement et de la discipline de ses soldats. Son suprême bonheur sur ce point était d'en remontrer aux plus vieux généraux, et ceux-là étaient sûrs de lui plaire qui lui avouaient avec humilité qu'il leur avait appris quelque chose qu'ils ignoraient. Il en était ainsi en poésie, le roi se vantait d'avoir fourni à Molière les principales scènes de Tartuffe, oubliant sans doute qu'il avait empêché pendant cinq ans l'ouvrage d'être joué. Il croyait être pour

beaucoup dans les pièces de Racine, à cause des conseils qu'il lui donnait, et n'aima jamais Corneille dans lequel vivait incessamment le vieil esprit frondeur. Il en était encore de même dans les différents arts : Louis donnait les sujets à Lebrun, traçait les plans à Mansard et à Le Nôtre, et souvent on le voyait le toisé à la main dirigeant ses



maçons et ses terrassiers, tandis que l'architecte et le jardinier se croisaient les bras.

Ainsi que Louis XIV avait fait pour les hommes, abaissant les grands et élevant les petits, il le fit pour ses châteaux et ses résidences. Le Louvre, cet orgueilleux berceau de nos rois, fut abandonné par lui; Saint-Germain, où il était né et où son père était mort, dut le céder à Versailles : c'est que Versailles, comme on le disait, était un favori sans mérite; c'est qu'il avait fait Versailles comme il avait fait Chamillart et Villeroy, qu'il avait improvisé l'un ministre, l'autre général; c'est qu'il était en quelque sorte reconnaissant à cette nature aride, stérile, ingrate, de s'être laissé dompter à force de volontés et de trésors. Saint-Germain, avec son vieux château bâti par Charles V, avec son château neuf bâti par Henri IV, Saint-Germain, avec ses traditions de douze règnes, ne devait pas recevoir assez de lustre du sien; il lui fallait un palais qui, bâti par lui, fût vide sans lui, où tous les souvenirs commençassent à lui et finissent avec lui.

Et cependant ce composé de vices et de vertus, de grandeurs et de bassesses, composa ce siècle, qui vint prendre sa place dans l'ordre des temps après le siècle de Périclès, après le siècle d'Auguste et après le siècle de Léon X; c'est qu'il y avait chez Louis XIV un merveilleux instinct pour s'approprier la valeur des autres, pour absorber en lui les rayons divergents autour de lui; c'est que, tout au contraire du soleil qu'il avait pris pour emblème, ce n'était pas lui qui éclairait, mais qui était éclairé. Les gens à vue faible s'y trompèrent, et baissèrent les yeux devant cette lumière de réflexion, comme ils les eussent baissés devant une lumière personnelle.

Louis XIV était de petite taille; il parvint, en inventant les hauts talons et en adoptant les hautes perruques, à paraître grand; il en fut de Louis XIV au moral, comme il en avait été au physique : Turenne, Condé, Luxembourg, Colbert, Letellier.

Louvois, Corneille, Molière, Racine, Lebrun, Perrault et Puget le haussèrent à la hauteur de leur génie, et l'on appela Louis XIV le grand roi.

Mais ce qu'il y a surtout de remarquable dans ce long règne, c'est la pensée unique qui y présida : était-elle le résultat du génie du roi, ou du tempérament de l'homme? le maître tout puissant y poursuivait-il un calcul ou obéissait-il à un instinct? c'est ce que nul ne peut dire, c'est ce que Louis XIV ignorait sans doute lui-même.

Cette pensée unique, c'est l'unité du gouvernement.

On a vu ce qu'était Paris lorsque Louis XIV le prit : sans police, sans guet, sans réverbères, sans carosses, avec ses voleurs dans ses rues, ses meurtres dans ses carrefours, ses duels sur ses places publiques; on sait ce qu'était Paris quand il l'a laissé. Le Paris du commencement du règne de Louis XIV est encore le Paris du moyen âge; le Paris de la fin du règne de Louis XIV est déjà le Paris moderne.

Eh bien, ce que l'élève de Mazarin, ou plutôt ce que l'élève de la Fronde fit pour Paris, il le fit pour la France et pensa le faire pour l'Europe. Cette guerre civile dont les cris l'ont tant de fois éveillé dans son berceau, ce parlement qui rend des arrêts, cette aristocratie qui se révolte, ces bourgeois qui font les grands seigneurs, ces grands seigneurs qui font les petits rois, ces Molé, ces Blancmesnil, ces Broussel, qui traitent d'égal à égal avec la royauté; ces Condé, ces Turenne, ces Conti, ces d'Elbeuf, ces Bouillon, ces Longueville qui la combattent, tout cela a fait fermenter la haine de toute résistance dans le cœur de l'enfant, et toute résistance sera brisée par l'enfant devenu roi.

Mais avant toutes choses, il faut ôter non seulement toute chance, mais encore tout espoir aux Richelieu et aux Mazarin futurs. Fouquet est là sous la main de Louis XIV et c'est une bonne fortune. Il est fort, il est riche, il est ambitieux, il est populaire, il est puissant; tant mieux : plus il tombera de haut, plus il fera de bruit en tombant, et plus il fera de bruit en tombant, plus l'écho de sa chute se prolongera dans l'avenir.

Nous l'avons dit, cette chute était plus que la chute d'un ministre, c'était la chute du ministérialisme. Dès lors Louis XIV travaille à atteindre le but qu'il se propose : l'unité monarchique, la suprématie de la royauté.

Tout le pouvoir des vieux rois de France était provincial, tout le pouvoir de Louis XIV sera administratif. Le pouvoir autrefois venait de la province et aboutissait à un centre qui recevait de lui sa force; le pouvoir à l'avenir partira, au contraire, de ce centre, et, au lieu de recevoir la force, c'est lui qui la donnera; Versailles sera le temple, Louis XIV sera le dieu; Louis XIV ordonne, et de Versailles partira ce système merveilleux de protection pour l'art, d'encouragement pour le commerce, d'impulsion pour l'industrie, qui va se répandre comme ces cercles que fait naître une pierre jetée au milieu d'un bassin et qui va s'élargissant toujours du centre à la circonférence.

Après avoir obtenu l'unité politique, Louis XIV comprit qu'il lui manquait encore l'unité religieuse. Il y avait en dehors de l'église catholique deux croyances qui étaient devenus des partis, deux opinions qui à chaque crise étaient devenus des faits : c'était le calvinisme et le jansénisme. Les Cévennes et Port-Royal furent traités avec la même rigueur; c'est le propre de quiconque a obtenu la souveraineté du corps, de réclamer la souveraineté de la pensée.

Alors l'influence s'étend de la France à l'Europe. Comme Charlemagne, comme Charles-Quint, Louis XIV rêve la monarchie universelle que cent ans plus tard rêvera à son tour Napoléon; mais alors l'Europe tremble, s'émeut, se soulève, et comme une marée immense vient battre les frontières de la France qu'elle envahit. Un accident plutôt qu'une victoire arrête l'Europe à Denain, et la paix d'Utrecht laisse à la

France la Lorraine, l'Alsace et la Franche-Comté qu'elle a mis trente ans à conquérir et qu'elle a failli perdre d'un trait de plume.

Or, du règne de Louis XIV trois grands résultats demeurèrent accomplis et restèrent debout : L'unité monarchique, la centralisation administrative et l'augmentation territoriale.

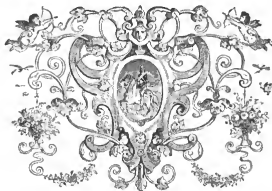
Napoléon fut moins heureux : il ne put rendre à la monarchie les frontières qu'il avait reçues de la république.

Aussi Napoléon disait-il de Louis XIV que c'était le prince qui avait le mieux su son métier de roi.

Napoléon fut plus grand homme que Louis XIV, mais Louis XIV fut plus grand roi que Napoléon.

En effet, pendant soixante-douze ans que Louis XIV a porté la couronne, Louis XIV a véritablement régné.

Pendant dix ans que Napoléon a porté le sceptre, Napoléon n'a fait que du despotisme.



APPENDICE.

NOTE A, page 22.

Nous ne parlons ici que du caractère de l'écriture; quant au style et à la façon dont Mademoiselle mettait l'orthographe, on en jugera par la lettre suivante; Mademoiselle avait trente-huit ans quand elle l'écrivit.

« A Choisy ce 5 aoust 1665.

« Monsieur, le sieur Segrais qui est de la cademie et qui a bocoup travalie pour la gloire du Roy et pour le public aiant este oublie lannée pasée dans les gratifications que le Roy a faicts aux baus essprit ma prie de vous faire souuenir de luy, set un aussi homme de meritte et qui est a moy il y a longtams jespere que sela ne nuira pas a vous obliger a auoir de la considération pour luy, set se que je vous demande et de me croire,

Monsieur Colbert

votre afectionnée amie

ANNE MARIE LOUISE D'ORLÉANS.

NOTE B, page 98.

La lettre du roi contenant simplement l'autorisation pour La Meilleraie d'agir comme il le fait à l'égard du cardinal de Retz, nous avons cru inutile de la transcrira.

NOTE C, page 107.

Les passages suivants, extraits textuellement des *Mémoires de Laporte*, qui était, comme on le sait, premier valet de chambre du jeune roi Louis XIV, donneront quelques éclaircissements sur le fait auquel nous faisons allusion dans notre texte.

« Vers la fin de juin (1652) le roi fit quelque séjour à Melun où pour se divertir, il fit faire un petit fort au bord de l'eau, et tous les jours il y allait faire collation. Le jour de la Saint-Jean de la même année, le roi (il avait alors treize ans et neuf mois) ayant diné, chez son Éminence et étant demeuré avec lui jusques vers les sept heures du soir, il m'envoya dire qu'il se voulait baigner. Son bain étant prêt, il arriva tout triste, et j'en connus le sujet sans qu'il fût nécessaire qu'il me le dit. La chose était si terrible qu'elle me mit dans la plus grande peine où j'aye jamais été, et je demeurai cinq jeurs à balancer si je la dirais à la reino; mais considérant qu'il y allait de mon honneur et de ma conscience de ne pas prévenir par un avertissement de semblables accidents, je la lui dis enfin, dont elle fut fort satisfaite, et me dit que je ne lui avais jamais rendu un si grand service; mais comme je ne lui nommai pas l'auteur de la chose, n'en ayant pas de certitude, cela fut cause de ma perte. »

En effet, Laporte fut disgracié, mais au bout de quelques mois seulement, et il attribue sa disgrace au cardinal Mazarin. Dans una lettre à la reine, où il essaie de se justifier, il dit encore :

« Votre Majesté connaîtrait bien la vérité si elle voulait se donner la peine d'examiner la chose à fond; car voici le sujet da ma disgrace. Je donnai avis à V. M. à

Melun en 1652 que le jour de la Saint-Jean, le roi dînant chez M. le cardinal me commanda de lui faire apprêter son bain sur les six heures dans la rivière; ce que je fis, et le roi en y arrivant me parut plus triste et plus chagrin qu'à son ordinaire; et comme nous le déshabillions, l'attentat manuel qu'en venait de commettre sur sa personne parut si visiblement que Bontemps le père et Mereau le virent comme moi.... V. M. se souviendra, s'il lui plaît, que je lui ai dit que le roi parut fort triste et fort chagrin; ce qui était une marque qu'il n'avait pas consenti à ce qui s'était passé; et qu'il n'en aimait pas l'auteur. Je ne voudrais pas, Madame, en accuser qui que ce soit, parce que je craindrais de me tromper; mais ce qui est certain, c'est que si je n'eusse point donné cet avis à V. M. je serais encore près du roi... Je dis encore une fois à V. M. que si elle voulait prendre la peine d'examiner toutes les circonstances de cette affaire, elle connaîtrait aisément mon innocence, et pourrait aisément se décharger la conscience du mal que je souffre il y a douze années. »

Après la mort du cardinal et de la reine-mère, Louis XIV, qui connaissait l'innocence de Laporte, le rappela auprès de sa personne.

Note D, page 166.

Ajoutons encore ici deux autres épigrammes sur le cardinal Mazarin

Jules fut gueux, Jules fut riche,
Jules fut noble et roturier,
Jules fut prélat et guerrier,
Jules fut magnifique et chiche,
Jules fut français et romain,
Jules fut sujet et souverain,
Jules fut louable et blâmable,
Jules fut chrétien et païen,
Jules fut Dieu, Jules fut diable,
Jules fut tout et n'est plus rien.

—

Ci gît que la goutte fenilla
Depuis les pieds jusqu'aux épaules,
Jules, non qui conquit les Gaules,
Mais Jules qui les dépouilla.

Note E, page 186.

VAUX. — Il y a beaucoup de lieux de ce nom dans le département de Seine-et-Marne.

Vaux, aujourd'hui Vaux-Praslin ou simplement Praslin. — Ce château dépend du Maincy, village de 1100 habitants, à une lieue de Melun. — A l'époque où Fouquet en fit l'acquisition, c'était une demeure seigneuriale assez triste que le nouveau propriétaire remplaça par une magnifique résidence. — Peu après la chûte de Fouquet, le château de Vaux devint la propriété du maréchal de Villars, et reçut alors le nom de Vaux-Villars. — Le fils du maréchal cessa d'entretenir les cascades, bouleversa les jardins et vendit enfin cette belle propriété au duc de Praslin, ministre de la marine, dont elle prit le nom. Elle est restée dans cette maison à laquelle elle appartient encore. — Le château est entouré de larges fossés remplis d'eau vive. L'avant-cour est décorée de portiques, les bâtiments sont vastes et magnifiques; les peintures des appartements sont parfaitement conservées; le parc a 600 arpents.

NOTE F, page 190.

Donnons encore ici quelques passages assez remarquables de cette relation. — Après avoir nommé les seigneurs et les officiers qui faisaient partie du cortége, le courtisan poëte continue ainsi :

A peine était-on hors de la cour en ovale,
Que le vieux Brusquignan laissa tomber sa malle;
Mais le brave Beaufort, qui vit par l'accident
La toilette royale en péril évident,
L'ôtant du faible dos de la méchante rosse,
Le plaça de grand cœur dans le fond d'un carosse...
On voyait cependant les côtés de la plaine
Richement tapissés de haute lice humaine,
Et le peuple à genoux, en assez bon arroi,
Jusqu'à s'égosiller, criant : *Vive le roi!*
Mais tous les magistrats, par le vouloir du maître,
Rengaînaient la harangue, et faisaient bien peut-être, etc.

NOTE G, page 206.

C'est de cette princesse de Conti, s'il faut en croire une tradition du temps, que sur la simple vue de son portrait, Muley Ismaël, roi de Maroc, devint amoureux; cet amour, quelque peu romanesque, donna lieu à ces vers de J.-B. Rousseau :

Votre beauté, grande princesse,
Porte les traits dont elle blesse
Jusques aux plus sauvages lieux;
L'Afrique avec vous capitule,
Et les conquêtes de vos yeux
Vont plus loin que celles d'Hercule.

NOTE H, page 210.

Beautru fit mourir ce galant à force de lui dégoutter de la cire d'Espagne sur la partie peccante. Suivant Ménage, le valet n'en mourut pas, et Beautru le fit condamner à être pendu. Mais, sur l'appel du condamné, la peine fut commuée en celle des galères, attendu qu'il fut reconnu que le plaignant s'était déjà fait justice lui-même.

NOTE I, page 220.

« La reine-mère veuve de Louis XIII, non contente d'aimer le cardinal Mazarin, avait fini par l'épouser; il n'était pas prêtre et n'avait pas les ordres qui pussent l'empêcher de contracter mariage. Il se lassa terriblement de la bonne reine et la traita durement; ce qui est la suite ordinaire de pareils mariages, mais c'était l'usage du temps de contracter des mariages clandestins. »

(*Mémoires de la princesse Palatine, édition de Paulin, page* 330.)

NOTE K, page 223.

L'antiquité du nom des Mortemar est enregistrée dans le nom lui-même, puisque les généalogistes prétendent qu'un seigneur qui accompagnait Godefroy de Bouillon dans sa croisade, obtint pour sa part de conquête cette portion de la Syrie sur laquelle s'étend la mer Morte. De là le nom de *Mortimer* en Angleterre et de *Mortemar* en France. — La princesse Palatine, dans ses curieux mémoires, assigne à ce nom une autre étymologie.

NOTE L, page 230.

« Madame ne pardonnait guère. Elle voulait chasser le chevalier de Lorraine ; elle le fit en effet, mais il s'en est bien vengé : c'est d'Italie qu'il a envoyé le poison par un gentilhomme provençal nommé Merel. Cet homme, en me l'a donné par la suite pour premier maître d'hôtel, et quand ils m'eut bien volé, ils lui ont fait vendre cher sa charge. Cet homme avait de l'esprit comme un diable ; mais c'était ce qu'on appelle un homme sans foi ni loi. Il m'a avoué lui-même qu'il ne croyait à rien ; au moment de sa mort il n'a pas voulu entendre parler de Dieu. Il disait en parlant de lui-même : Laissez ce cadavre, il n'est plus bon à rien. C'était un homme qui mentait, volait, jurait, il était athée et sodomite, en tenait école, vendant des garçons comme des chevaux et allait au parterre de l'Opéra pour faire ses marchés »

(Mémoires de la princesse Palatine.)

NOTE M, page 300.

Ce fameux noël n'a pas moins de douze couplets; nous donnerons ici seulement les trois premiers.

O messager fidèle
Qui reviens de la cour,
Apprends-nous pour nouvelle
Ce qu'on fait chaque jour.
— Plusieurs à l'ordinaire
Y passent mal leur temps ;
Les gens du ministère
Y sont les seuls contents.

Que fait le grand Alcandre
Tandis qu'il est en paix ?
N'a-t-il plus le cœur tendre ?
N'aimera-t-il jamais ?
— On ne sait plus qu'en dire,
Et l'on n'ose en parler ;
Si son grand cœur soupire,
Il sait dissimuler.

Est-il vrai qu'il s'occupe,
Au moins le tiers du jour,
Où son cœur est la dupe
Ainsi que son amour ?
— En homme d'habitude
Il va chez Maintenon :
Elle est humble, elle est prude,
Il trouve cela bon, etc.

NOTE N, page 301.

Les jeunes gens de votre cour
De leur corps font folie,
Et se régalent tour à tour
Des plaisirs d'Italie.
Autrefois pareille action
Eût mérité la braise ;
Mais ils ont un trop bon patron
Dans le père La Chaise.

NOTE O, page 283.

Le procès de la Môle. — Voir dans LA REINE MARGOT, roman de M. Alexandre Dumas des détails très curieux sur ce personnage qui passait pour l'amant de la reine de Navarre, première femme d'Henri IV.

NOTE P, page 318.

Voici encore deux couplets d'une chanson épigrammatique sur le même sujet.

Colbert avait un grand-père
Qui n'était pas si puissant
Ni si riche que son père,
Mais qui vivait plus content.
Il portait sous son aisselle
Une ravissante vielle
Qui du son de ses accords
Lui tirait la faim du corps.

Il était dans la campagne
De l'ordre de Saint-François;
Sa vielle était sa compagne
Et son écuelle de bois;
Et du fredon de sa vielle
Il remplissait son écuelle
Et remettait en bon point
Le moule de son pourpoint.

NOTE Q, page 331.

Sonnet de l'Avorton.

Toi qui meurs avant que de naître,
Assemblage confus de l'être et du néant,
Triste avorton, informe enfant,
Rebut du néant et de l'être;

Toi que l'amour fit par un crime
Et que l'honneur défait par un crime à son tour,
Funeste ouvrage de l'amour,
De l'honneur funeste victime,

Laisse-moi calmer mon ennui;
Et du fond du néant où tu *rentre* aujourd'hui
N'entretiens point l'horreur dont ma faute est punie.

Deux tyrans opposés ont décidé ton sort.
L'Amour, malgré l'Honneur, te fit donner la vie,
L'Honneur, malgré l'Amour, te fait donner la mort. (1)

NOTE R, page 339.

On trouvera dans le courant de l'ouvrage des couplets de cette princesse qui justifieront le caractère satirique et épigrammatique qu'on attribue ici à ses poésies.

(1) On sait que c'est Mlle de Guerchy qui a donné lieu à ce sonnet.

NOTE S, page 342.

C'était une habitude royale; c'est ce qui faisait dire au fou de Louis XIII : Il y a deux choses auxquelles je ne pourrais pas m'habituer, c'est de manger seul et de ch... en compagnie.

NOTE U, page 367.

BEVEZIERS. Le cap de Beveziers ou *Beachy-Head*, sur la côte d'Angleterre, à la vue de l'île de Wight. Cette bataille s'est donnée le 10 juillet 1689.

NOTE V, page 368.

Voici cette chanson :

Retourne en cour,
Et quitte la cuirasse ;
Retourne en cour,
Laisse là Philisbourg.
Il est plus doux
De courir à la chasse
Que d'aller aux coups.
Crains les Jaloux :
On ne prend pas les places
Comme on prend les loups.

NOTE X, page 421.

On compte déjà plus de douze systèmes relatifs au *Masque de Fer*.

1° Suivant les uns, ce serait un fils d'Anne d'Autriche qu'elle aurait eu secrètement d'un certain C. D. R. (comte de Rivière ou de Rochefort), par les soins du cardinal de Richelieu qui voulait, dit-on, faire pièce à Gaston en faisant naître un héritier à son frère Louis XIII.

2° Selon Sainte-Foix, ce serait le duc de Montmouth, fils naturel de Charles II, roi d'Angleterre, lequel, au lieu d'être exécuté après sa révolte contre Jacques II, aurait été transporté en France et enfermé avec un masque de velours noir sur le visage.

3° Lagrange-Chancel prétend que c'était le fameux duc de Beaufort, le roi des halles, que nous avons vu disparaître au siége de Candie en 1669.

4° Ce serait le comte de Vermandois, fils naturel de Louis XIV et de Mlle de La Vallière, qui n'aurait point été frappé d'une mort prématurée, comme nous l'avons dit, mais qui aurait été enfermé par Louis XIV pour avoir donné un soufflet au Dauphin. Ce système paraissait sourire à Voltaire.

5° Suivant une version peu accréditée, il est vrai, ce serait le nommé Matthioli, secrétaire du duc de Mantoue, que Louis XIV aurait fait arrêter et enfermer pour le punir d'avoir détourné son souverain du projet qu'il manifestait de céder sa capitale au roi de France.

6° Suivant une autre version, encore moins accréditée que la précédente, ce serait Henri Cromwell, le second fils du protecteur, lequel disparut subitement de la scène du monde sans qu'on ait jamais pu savoir ce qu'il était devenu.

7° Dufey de l'Yonne soupçonnait que ce pouvait bien être un fils d'Anne d'Autriche et de Buckingham.

8° Le duc de Richelieu, ou du moins Soulavie son secrétaire, croyait que c'était un frère jumeau de Louis XIV, lequel serait né à Saint-Germain, le 5 septembre 1638, à huit heures du soir, c'est-à-dire huit heures après la naissance de Louis XIV.

9° Notre contemporain le bibliophile Jacob (Paul Lacroix) a émis l'opinion que le Masque de Fer pourrait bien être le malheureux Fouquet qui aurait été puni d'une tentative d'évasion par l'application d'un masque perpétuel.

10° M. de Taulès, consul général en Syrie, a publié un gros volume pour démontrer que ce personnage n'est autre que le patriarche Arménien Arwedicks que les Jésuites auraient fait enlever parce qu'il s'opposait à leurs vues.

11° On a encore prétendu que c'était un malheureux écolier que Louis XIV, à la recommandation des Jésuites, punissait ainsi d'un distique latin fait contre l'ordre de ces bons pères.

12° D'autres soupçonnent que c'était un fils de Louis XIV et de sa belle-sœur, Mme Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans; mais on n'appuie cette conjectura d'aucune preuve.

13° Suivant la tradition qui s'est perpétuée, assure-t-on, dans la famille royale, relativement à ce personnage, ce serait le premier fruit des relations d'Anne d'Autriche avec Mazarin, lequel aurait vu le jour à l'époque où Louis XIII se tenait éloigné de sa femme; de là la nécessité de l'élever d'abord secrètement, puis de l'enfermer par raison d'état. Louis XIV lui-même, suivant cette version, serait le fruit des mêmes relations; mais les précautions ayant été prises pour que Louis XIII pût s'attribuer cette paternité, la reine s'était trouvée affranchie de tout mystère à l'endroit de son second enfant.

14° Enfin, en présence de tant de systèmes contradictoires, les sceptiques en sont venus à se demander si l'homme au Masque de Fer ne serait pas un personnage imaginaire.

Voir, pour de plus amples détails, *une année à Florence*, par Alexandre Dumas, l'*homme au Masque de Fer*, par le chevalier de Taulès; le *Masque de Fer*, roman précédé d'une dissertation intéressante par le bibliophile Jacob, etc. etc.

Nous avons reçu récemment, au sujet du Masque de Fer, une lettre qui renferme des détails assez curieux; la voici en partie :

Yssengeaux (Haute-Loire), le 4 mars 1845.

CHAMPANHAT, ancien capitaine d'artillerie,
A Monsieur Alexandre DUMAS.

MONSIEUR,

Vous serez passablement surpris de voir arriver une lettre timbrée de la Haute-Loire; mais votre surprise pourra cesser, lorsque je vous annoncerai que l'opinion que vous avez émise sur l'homme au Masque de Fer se trouve confirmée par le malheureux prisonnier lui-même, par ses gravures (sur la pierre), que j'ai vues dans la prison et dont je suis bien aise de vous donner connaissance.

En 1794 (cinquante-un ans, c'est déjà bien vieux), j'étais en garnison à Cannes, en face des Iles Marguerite; j'allai plusieurs fois faire visite à quelques officiers de la 117me demi-brigade qui occupaient ce poste et qui étaient mes compatriotes..... Ils s'empressèrent de me faire visiter la prison de l'homme au Masque de Fer, qui était ordinairement fermée, et j'y entrai plusieurs fois.

Cette prison est tout à fait sur le bord de la mer, elle est de forme carrée et a environ vingt-quatre pieds sur chaque face. Les murs ont trois pieds d'épaisseur, elle est éclairée par une fenêtre assez grande, à laquelle sont adaptées trois grillages en fer de robuste structure, l'un à l'intérieur, l'autre au milieu du mur et le troisième du côté de la mer.

Le parement du mur est à l'intérieur, construit en pierre de taille de couleur jaunâtre et d'un grain un peu gros. Cette pierre me parut moins dure que le granit vrai La hauteur de la prison est de douze pieds environ, elle est très saine, mais c'est une prison.

Voici actuellement les remarques que j'y lis, et qui sont le sujet de cette lettre.

En entrant on voit de suite l'effigie de l'homme au Masque de Fer. La tête est à peu près de grandeur naturelle, elle est en profil et présente la joue droite, le col et la naissance de l'épaule. La couleur noire du masque est extrêmement saillante et fixe de suite l'attention. Elle est gravée sur la pierre, à la profondeur de trois lignes environ.

Sur le mur à gauche (autant qu'il m'en souvient) on lit cette inscription latine, également gravée sur la pierre :

Hic dolor,
Hic luctus perpetuus.

Les lettres ont à peu près deux pouces de hauteur et sont parfaitement formées.

Enfin (et c'est ici l'objet principal), sur un troisième mur est gravée une balance dont les bassins peuvent avoir sept à huit pouces de diamètre. Le fléau est presque perpendiculaire et non horizontal, de manière que l'un des bassins est *en bas*, et l'autre *en haut*. Le premier est percé par une épée à forte poignée et soulève l'autre bassin, sur lequel on voit une couronne très bien dessinée et gravée. Cette couronne est légère et paraît s'envoler.

A ma seconde visite dans cette prison, je dis à mes camarades : « Le prisonnier, « par ces gravures, nous indique son origine, et la cause de sa disgrâce... C'est un « prince auquel la force et la violence ont enlevé une couronne, et il verse des pleurs « perpétuels. »

Cette explication parut assez naturelle à mes amis, et comme nous n'étions pas très versés en histoire et en littérature, nous en restâmes là. Depuis cette époque j'ai lu divers articles de littérature et de critique sur cet étrange prisonnier, et notamment en dernier lieu le feuilleton que vous avez fait à son égard, et je demeure convaincu comme vous que ce malheureux prince était un frère aîné de Louis XIV, etc.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE DEUXIÈME VOLUME.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

